



**HAL**  
open science

**L'approche de genre pour relire le territoire. Les trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux (Ardèche méridionale, Ligurie, Fes-Boulemane**

Sophie Louargant

► **To cite this version:**

Sophie Louargant. L'approche de genre pour relire le territoire. Les trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux (Ardèche méridionale, Ligurie, Fes-Boulemane. Géographie. Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2003. Français. NNT : . tel-00261464

**HAL Id: tel-00261464**

**<https://theses.hal.science/tel-00261464>**

Submitted on 7 Mar 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

**UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER - GRENOBLE I  
SCIENCES & GÉOGRAPHIE**

*Institut de Géographie Alpine*

LABORATOIRE PACTE-TERRITOIRES– UMR 5194  
ED 454 -Sciences de la société, du politique et du territoire-

*Centre d'Etudes et de Recherches sur les Montagnes Sèches Et Méditerranéennes*

**Thèse**  
pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER**

**Discipline : Géographie**

Présentée et soutenue publiquement

Par

**Sophie LOUARGANT**

**Le vendredi 12 décembre 2003**

**L'approche de Genre pour relire le territoire**

**Les trajectoires hommes - femmes dans les projets touristiques ruraux  
(Ardèche méridionale, Ligurie, Fès-Boulemane)**

sous la direction de M. **Hervé GUMUCHIAN**,  
Professeur, Université Joseph Fourier, Grenoble I.

**UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER - GRENOBLE I  
SCIENCES & GÉOGRAPHIE**

*Institut de Géographie Alpine*  
LABORATOIRE PACTE-TERRITOIRES – UMR 5194  
ED 454 -Sciences de la société, du politique et du territoire-  
*Centre d'Etudes et de Recherches sur les Montagnes Sèches Et Méditerranéennes*

**Thèse**  
pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER**  
**Discipline : Géographie**

Présentée et soutenue publiquement

par

**Sophie LOUARGANT**

**Le vendredi 12 décembre 2003**

**L'approche de Genre pour relire le territoire**

**Les trajectoires hommes - femmes dans les projets touristiques ruraux  
(Ardèche méridionale, Ligurie, Fès-Boulemane)**

sous la direction de **M. Hervé GUMUCHIAN**,  
Professeur, Université Joseph Fourier, Grenoble I.

**COMPOSITION DU JURY**

**Marie-Claude CASSE,**

Professeur, Université de Toulouse le Mirail, **Présidente.**

**Stéphanie CONDON,**

Chargée de recherche, Unité de recherche Démographie, genre et sociétés, INED, Paris.

**Jean-Michel DEWAILLY,**

Professeur, Université Louis Lumière, Lyon 2, **Rapporteur.**

**Marie-Claire ROBIC,**

Directrice de recherche, CNRS, Paris, **Rapporteur.**

**Damaris ROSE,**

Professeur, Centre INRS, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, Montréal, Québec.

## Remerciements

---

Mes remerciements seront multiples et nombreux. Ils s'adressent dans un premier temps à Hervé Gumuchian, Professeur à l'Institut de Géographie Alpine. Son soutien, tout au long de ces quatre années m'a apporté une source d'argumentaires, de réflexions et d'orientations nécessaires à l'élaboration de cette thèse et à l'accompagnement d'une doctorante.

Je souhaite remercier Marie-Claude Cassé, Stéphanie Condon, Jean-Michel Dewailly, Marie-Claire Robic, Damaris Rose, qui ont accepté de composer ce jury de thèse.

Le travail de thèse est un cheminement long, riche et rebondissant. Tout au long de cet itinéraire, des rencontres, des aides intellectuelles et matérielles participent à la formalisation d'un projet. Aussi, je souhaite remercier tous ceux et toutes celles, qui part leur confiance, m'ont permis de mener à bien cette recherche. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement :

- à l'ensemble des membres du CERMOSEM et du laboratoire TERRITOIRES. Je tiens, ici, en particulier à remercier, Emmanuel Roux, Sonia Chardonnel, Sylvie Duvillard, pour leurs commentaires constructifs, leur soutien, du premier au dernier jour de ce travail. Je pense également aux instants de réflexions partagés avec Bernard Debarbieux, avec Stéphane Ghiotti qui m'ont permis d'enrichir la réflexion générale de cette thèse. Je remercie Martin Vanier pour les récents espaces de recherches qu'il m'a offerts. Je n'oublie pas les anciens et ceux à venir proposés par Pierre-Antoine Landel et Frédéric Giraut.
- à des personnes ressources expérimentées en matière de gestion, de documentation, de traduction et de relectures ! Mes plus vifs remerciements pour m'avoir accompagné à Sandrine Chiaverini, Samya Kalbaoui, Delphine Bel Ghazouani, Véronique Fèvre, Frédérique Viannes, Matthieu Esterni, Céline Jousse, Seb & Fanny, Jean-Pierre Louargant et Christine Louargant-Neuberg.
- au Ministère de la recherche et de la technologie, pour m'avoir attribué une allocation de recherche et le programme « aires culturelles », ainsi qu'à l'Université de Savoie et à l'Institut de Géographie Alpine pour m'avoir accordé des activités d'enseignement en qualité de vacataire puis d'ATER.
- au Ministère des Affaires Etrangères et aux membres de l'Action Intégré AI, L.S.H. 205 entre les Universités de Fès et de Grenoble. Je tiens ici, à exprimer toute ma reconnaissance au Professeur Lahsen Jenan, du département de Géographie de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, pour sa disponibilité et son accueil lors de mes séjours marocains. Je remercie également Moussa et Mohamed, pour leur soutien logistique lors de mes périples dans les montagnes du Moyen-Atlas ; Anne-Florence Lantin et Nathalie Gourabian pour m'avoir suivie et épaulée dans cette aventure. Je suis reconnaissante également à Nadir Boumaza pour m'avoir fait confiance dans le cadre de la réalisation du colloque « Montagne et Savoir » (septembre 2000).

- au Professeur Mauro Spotorno de l'Université de Gênes, Laboratoire DISSGELL et aux membres du Parc Naturel Régional du Beigua (Savone). Leur professionnalisme m'a permis d'effectuer au mieux mes investigations sur le territoire italien.
- à toutes les femmes créatrices d'activités, leurs conjoints et aux acteurs et actrices des territoires ardéchois, liguriens et marocains, qui ont accepté de réaliser des entretiens, de m'informer, de me faire partager leur vécu et leurs expériences.
- aux personnes qui par leurs motivations pour les approches de « genre en géographie » ont su me guider et m'offrir des lieux de publications, de réalisation du colloque « Genre, territoire, développement : quels regards géographiques ? » (mars 2004) ; je pense à Dominique Creton, Kamala Marious-Gnanou, Hélène Guétat, Anne-Marie Granié, Chantal Gillette et Violette Rey.

*A l'issue, de ce parcours de recherche, des personnes sont devenues des membres à part entière de ma famille, celle qui depuis toujours est là. Ces derniers mots seront pour exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à ceux qui sont ou ont été autour de moi : à mes parents, mes grands-parents, ma sœur, Christine, ma nièce, Julia. A Emmanuel, à qui mes pensées vont au-delà d'un remerciement.*

## Table des matières

---

Résumé	p. 5
INTRODUCTION	p. 7
PREMIERE PARTIE	
LA VALIDITE DE L'APPROCHE DE GENRE EN GEOGRAPHIE : DEFINITIONS, ACCEPTIONS ET RAPPORTS AU TERRITOIRE	p. 36
<u>Chapitre 1.</u> – De l'itinéraire d'une notion à la multitude de ses sens géographiques : évolution des courants de pensée	p. 43
<u>Chapitre 2.</u> – Le territoire et le genre : de la lecture des territorialités à l'analyse des processus territoriaux	p. 108
<u>Chapitre 3.</u> – Les processus « macro » de régulation des approches de genre	p. 161
DEUXIEME PARTIE	
POUR UNE LECTURE DE L'APPROCHE DE GENRE : LE TOURISME RURAL AU CŒUR DE TERRITOIRES MEDITERRANEENS	p. 194
<u>Chapitre 4.</u> – Le tourisme rural : regard sur les processus territoriaux sexués	p. 199
<u>Chapitre 5.</u> – Ardèche méridionale, Ligurie, Fès-Boulemane : des espaces touristiques privilégiés par un regard sur le genre.	p. 222
<u>Chapitre 6.</u> – Les formes de mobilités de la dimension genre dans les projets de le territoire	p. 283
TROISIEME PARTIE	
LES TRAJECTOIRES HOMMES – FEMMES DANS LES PROJETS TOURISTIQUES RURAUX : UNE DILECTIQUE « RESEAUX ET TERRITOIRE ».	p. 306
<u>Chapitre 7.</u> – Les trajectoires, outil d'analyse du genre dans les projets du tourisme rural	p. 310
<u>Chapitre 8.</u> – Pour une appréhension de la création d'activités touristiques : le recours à l'analyse discursive	p. 348
<u>Chapitre 9.</u> – Le tourisme rural : une lecture transversale du lien « genre-territoire »	p. 363
CONCLUSION GENERALE	p. 378
Bibliographie	p. 387
Glossaire	p. 415
Tables	p. 417
ANNEXES	p. 427

## Résumé

---

**MOTS CLÉS :** Genre, territoire, acteurs-actrices, trajectoires socio-spatiales, tourisme, espaces ruraux méditerranéens, projets de développement, réseaux.

### RÉSUMÉ

Le territoire fait l'objet de multiples recherches en sciences sociales et en géographie. Dans ce contexte général, cette thèse envisage et propose de réaliser une relecture du concept de territoire par le genre. Il s'agit ainsi d'examiner **les interrelations hommes - femmes dans la construction des pratiques et des processus socio-spatiaux**.

Pour ce faire, un cadre théorique a été déterminé (Première Partie). A partir d'une revue de la littérature de l'évolution des approches de genre en géographie humaine, un choix a été effectué : celui d'explicitier la variabilité des rapports sociaux de sexe présents dans la construction du territoire. A un niveau « micro », cette variabilité s'exprime dans les actes et les pratiques codifiés, **les situations concrètes et les stratégies des hommes et des femmes**. Ceux-ci révèlent une intériorisation des systèmes de valeurs sexuées. Cette intériorisation est reproduite dans le temps et s'exprime sur le territoire par une empreinte socialement construite que sont les **territorialités féminines**. Ces territorialités tendent à évoluer : les femmes participent de façon effective à la réalisation de projets et deviennent, par leur mobilisation, « actrices » du territoire. Ainsi évoluent les configurations territoriales, le plus souvent à l'image du masculin. Le concept de genre apparaît à même de rendre compte des processus territoriaux. A une échelle « macro », **le caractère opératoire** de la dimension de genre se retrouve dans les principes d' *empowerment* et de *mainstreaming* qui visent à renforcer le « pouvoir et la place des femmes » sur le territoire.

L'analyse des projets **des créateurs et/ou créatrices d'activités en matière de tourisme dans les territoires ruraux méditerranéens** est un moyen de révéler et de comprendre ces processus territoriaux (Deuxième Partie). Les femmes ont développé sur le territoire, en s'adaptant sans cesse aux contextes locaux, de nouvelles pratiques. L'objectif est ici de comprendre les rapports sociaux de sexe présents dans la création d'activités **sur trois territoires** inscrits dans le **bassin méditerranéen** - l'Ardèche méridionale, la Ligurie (Province Savone et de Gênes), la Région Fès-Boulemane -. Il s'agit de déterminer les récurrences et les différences présentes dans la constitution du lien « genre-territoire ». Pour ce faire, une approche comparée a été privilégiée, tant dans la collecte de l'information (une méthodologie combinée de récolte de l'information) que dans l'analyse de celle-ci. Trois temps composent cette démarche comparée : le premier correspond à l'analyse des données sexo-spécifiques, spatiales, touristiques et explicite la configuration des territoires ; le second temps procède à la compréhension des pratiques d'acteurs et de la dimension de genre dans le tourisme rural ; le troisième est constitué par une phase d'entretiens (récits de vie) réalisés auprès des créateurs et des créatrices d'activités. La présence de données sexo-spécifiques issues de diagnostics concernant le tourisme rural relate des disparités des hommes et des femmes dans l'activité. Les résultats de la seconde phase montrent que la mobilisation opérationnelle de la notion de genre, dans des actions concrètes en faveur du tourisme rural, s'effectue selon **des modalités différentes** (de manière éparse ou de manière volontariste).

La dernière phase (Troisième Partie) a eu recours **aux récits de vie** pour déterminer respectivement : les pas de temps existants dans la création d'activités touristiques ; les négociations qui s'effectuent au sein des couples porteurs de projet ; les rapports qu'entretiennent les créateurs d'activités avec les acteurs en charge de projets de développement touristique intégrant une dimension "genre". L'analyse des récits de vie a permis de déterminer les trajectoires de chacun des couples et d'élaborer **des biographies de vie**. Cinq profils « médians » peuvent être identifiés, mettant en exergue la variation de la conception de l'activité touristique mais également **les choix négociés ou subis dans le portage du projet**. Cette analyse est complétée par une analyse des discours liés au projet des couples. Cette **analyse statistique de données textuelles** a été réalisée par l'intermédiaire d'un outil, le logiciel Alceste. Les résultats mettent en évidence trois thèmes principaux et récurrents autour de la création d'activités : l'articulation des temps de vie, la visibilité de l'activité (réseaux, représentation, attribution d'aides) et le rapport de cette activité au territoire. Cette lecture permet de cerner les éléments composants les systèmes de valeurs sexués dans l'activité touristique des territoires ruraux méditerranéens. Des territorialités singulières des créateurs et des créatrices d'activités apparaissent et émergent des espaces de partage variables (dans les temps de l'action par exemple) dans lesquels les territorialités « inter-genre » s'établissent. L'organisation du territoire (marquée traditionnellement par une division sexuée) est déstabilisée par **la mise en place de réseaux d'activités féminines**. Ainsi, l'approche de genre mobilisée pour relire le territoire met en évidence l'existence d'un lien entre « genre-territoire » et une variabilité des rapports sociaux de sexe à l'œuvre sur les territoires ruraux méditerranéens.

## Abstract

---

**KEY WORDS :** Genre, territory, actors-actress, trajectory, Mediterranean rural territories, project of development, activities networks,

### Abstract :

The territory is the subject of many researches in geographical and social sciences. In this main context, this thesis proposes to realize a new study of the territory's concept by the gender's approach. Thus, we will examine in this thesis the relationship between men and women in practical and socio-spatial processes' construction.

To do that, a theoretical frame had been determined (First part). From a literature periodical on the evolution of the gender's approach in geography, a choice had been made: the one **to explain the sexual social relation's variability presents in the territory's construction**. At a "micro" scales, this variability is expressed in different **acts, codified practices, concrete situations** and men and women's strategies. Those reveal an interiorization of sexual values' systems. This interiorization is reproduced during time scales and is expressed on the territory by an imprint, socially constructed, which is the feminine territorialities. Those territorialities tend to change and progress: women participate with efficacy to the projects' realisation and become territory's actresses by their determined mobilization. Thus, the most of the time, the territorial configurations progress at the male image. Gender's concept is good to understand territorial processes. At a "macro" scales, the operative character of the gender's dimension is mentioned in the "empowerment" and "Mainstreaming" principles, which aim at reinforced "the women's power and place" on the territory.

The analysis **of the project on the male and female creators of tourism activities** on the Mediterranean rural territories is the manner to reveal and understand territorial processes (Second part). In adapting themselves with the local contexts, women had developed new practices on the territory. Here, the objective is to understand the social relationship between genders presents in the activities' creation on three different territories registered in the **Mediterranean basin** – Southern Ardèche, the Liguria, the Fès-boulemane Region – We have to determine similarities and differences included in the constitution of the "gender-territory" link. Too allowed that, a comparative approach had been done in the collect of information (a combined methodology of information research) and its analysis. Three steps compose this comparative approach. The first one corresponds to the data analysis concerning sexual specificities, spatial and touristic's data; and explains the territories' configuration. The second step tends to explain and understand actors' practices and the gender's dimension in the rural tourism. The third one is composed by a phase of meetings realized with male and female creators of activities who told their "life's stories". The given of sexual-specifically data, outlet from diagnostics concerning rural tourism, relates from disparities between men and women in activity. The result of the second step shows that the operational mobilization of the gender's notion in concrete actions in favour of rural tourism is done **according to different modalities**.

The last step (Third part) had been developed according to the "**life's stories**" to determine respectively: the existing time steps in the creation of touristy activities, negotiations accomplished within couples engaging projects; relationship between activities' creators and actors in charge of the project of tourism development integrating a "gender's" dimension. The "lives' stories" analysis allowed to determine the trajectory of each couples and to elaborate life's **biographies**. Five "median" profiles can be identified, putting in exergue the conception's variation of the touristic activity, but also, **choices negotiated in the project**. This analysis is completed by an analysis of the ideas linked to the couples' project. **This statistical analysis of textual data** had been realized with the aid of the software Alceste. Results show three main themes around the activity's creation subject: The time's life articulation, the activity's visibility, and the relationship between this activity and its territory. This approach allowed understanding the different elements composing sexual values' systems in the touristic activity of Mediterranean rural territories. Singular territorialities of male and female creators of activities appear and variable spaces of share emerge, in which the "inter-gender" territorialities are established.

The territory's organisation (traditionally marked by the sexual division) is destabilized by **the conception of feminine activities networks**. Thus, the gender's approach mobilized to give a new concept of the territory put in evidence a link's existence between gender and territory and a variability of a social relationship between genders present on the Mediterranean rural territory.



**INTRODUCTION GÉNÉRALE**

### *Propos liminaire : un contexte de recherche singulier*

Tout apprenti-chercheur pratique un espace de recherche pour construire « chemin faisant » son propre cadre de réflexion et finaliser son apport conceptuel et méthodologique dans la perspective d'une recherche. Ces travaux trouvent leur genèse dans un itinéraire commencé il y a quelques années autour de la thématique « des recompositions territoriales » et conduit dans un laboratoire centré sur la recherche impliquée : le Centre d'Etude et de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes (Territoires - UMR PACTE – Université Joseph Fourier, Grenoble1).

Les chercheurs<sup>1</sup> se sont concentrés sur l'analyse des dynamiques territoriales à l'œuvre dans la construction de projets de territoire. C'est dans ce contexte et au travers d'une entrée particulière, le tourisme rural, que s'est opérée pour moi la découverte du jeu des échelles et de la sphère décisionnelle de l'action publique. Suite à l'analyse des pratiques<sup>2</sup> territoriales collectives en œuvre sur un territoire (l'Ardèche méridionale), des travaux ont été réalisés à l'échelle de l'individu. Ils ont mis en évidence l'existence d'une catégorie spécifique (les femmes, créatrices d'activités) participant activement à l'essor du tourisme rural : celles-ci contribuent au développement économique et social du territoire. Pour autant, cette population semblait peu entendue, peu identifiée dans les instances décisionnelles du tourisme ainsi que dans les réunions de négociations pour la construction de projets de territoire. A partir de ce constat, un faisceau de questionnements nouveaux a émergé. En matière de tourisme, les pratiques d'acteurs seraient-elles exclusivement masculines ? Pourquoi alors l'Union Européenne a-t-elle inscrit dans ses différents programmes (Equal, Now, Leader) un nouvel axe de réflexion intitulé « égalité des chances hommes-femmes » ? Ces deux questions liminaires ont motivé une curiosité conceptuelle développée l'année suivante dans le cadre d'un mémoire de DEA<sup>3</sup>. La réflexion a porté sur l'existence de cadres de références géographiques susceptibles de poser une problématique de genre dans le champ de l'aménagement du territoire et du domaine du territoire.

---

1 Je fais référence ici entre autre à Hervé Gumuchian, Frédéric Giraut, Philippe Bourdeau, Romain Lajarge, Emmanuel Roux, Stéphane Ghiotti, Sylvie Duvillard, Eric Grasset ; leurs travaux respectifs sont présents dans la bibliographie générale.

2 Les analyses sont le résultat du mémoire de maîtrise mais aussi de stages auprès des collectivités locales. LOUARGANT (S.), *Tourisme et recomposition territoriale : quelles dynamiques, pour quels acteurs ? Le cas de l'Ardèche méridionale*, 123p. mémoire de maîtrise: Géographie : Grenoble : 1998

3 LOUARGANT (S.), *Les femmes et leurs trajectoires socio-spatiales : des temporalités pour un territoire du "genre". Etude de cas dans deux arrière-pays méditerranéens touristiques : l'Ardèche du Sud et le Rif marocain*, 163 p., mémoire de D.E.A. « gestion des espaces montagnards » : Géographie : Grenoble : 1999

L'absence relative ou la rareté de littérature géographique française sur la thématique et les ébauches de réflexions abordées ont constitué, dès lors, un point de départ pour la formulation d'un questionnement de recherche. Le champ d'investigation s'est très vite tourné vers l'abondance des écrits anglo-saxons et francophones (québécois) sur le sujet. L'accès à de nombreux articles<sup>4</sup> sur la question du « genre » a permis d'entrevoir des perspectives de recherche dites « féministes ». Celles-ci peuvent être déclinées selon quatre orientations : l'étude du quotidien des femmes, le monde du développement, la géographie de la santé et le tourisme. A l'issue de ce travail et dans une perspective de recherche, notre choix s'est orienté vers une étude de « genre » (regard masculin/féminin). Le détour vers les travaux Nord-américains, des Pays Nordiques et de Grande-Bretagne a constitué un « vivier » de réflexions sans pour autant négliger le cadre de la géographie sociale française. Rapidement, le travail de recherche a suscité des interrogations, suggestions et critiques. La crainte de s'aventurer dans les dédales sinueux de la construction des savoirs et des connaissances géographiques en se heurtant à la déconstruction/reconstruction de l'acquis est apparue. Cependant, la pertinence de cette entrée géographique demeure un sujet de débat<sup>5</sup> et peut se retrouver dans une interrogation : **le genre est-il un objet géographique en lui-même ou plutôt un certain regard sur les objets géographiques ?** Le genre est-il un objet géographique, un objet pour le géographe ? Ce contexte a résolument orienté notre posture de recherche. Il ne s'agissait pas de vouloir calquer le concept de « genre » dans la géographie sociale développée en France mais de le comprendre et d'en éprouver le caractère opératoire dans une perspective d'enrichissement des savoirs présents.

Cette première recherche s'est poursuivie dans le cadre d'une ouverture internationale (Maroc, Italie, Liban) du laboratoire sur l'analyse des processus en cours au sein des montagnes méditerranéennes.

L'opportunité de participer à des programmes d'échanges<sup>6</sup> entre le Cerrosem, l'Université de Fès et l'Université de Gênes s'est offerte. L'élargissement des terrains de recherche a permis d'envisager la conduite de travaux sur des territoires étrangers et de les mettre en

---

4 Grâce à un séjour de recherche à l'Université de Lund avec l'aide de Sonia Chardonnel (laboratoire Territoires, CNRS)

5 Que cela soit au niveau français ou international, le débat reste ouvert. Les réflexions des ateliers présents dans les colloques suivants en sont une illustration : - Le printemps de la géographie, les mobilités géographiques, CNFG, comité national des géographes français-Poitiers -*Atelier : genre et mobilité*-29-30-31 mai 2002/ Le Congrès de l'Union Internationale de Géographie (IGU)- Durban – communication proposée en collaboration avec Dominique Creton « Les géographes français et la question du genre », - La renaissance de la géographie à l'aube du troisième millénaire - Quelles perspectives pour des recherches intégrant le genre dans la géographie française »- *Session : genre et géographie* - 4-7 août 2002- Congrès des Géographes Américains - New-York- communication sur : le lien entre représentations, genre et territoire-“Gendered representations, territory, places : what link ?” *Session : Gender Issues in Tourism* -27 Février-3 mars 2001- (débat autour de la pertinence des recherches de « genre » proposée par Linda Mac Dowell)

6 Action Intégrée AI205, Grenoble (TEO-CERMOSEM)-Fès-1999-2003-L'action intégrée a porté sur une étude de la région de Fès-Boulemane autour des thématiques du développement local : le tourisme, la gestion de l'eau, l'artisanat- Programme « Aires culturelles » du Ministère de la recherche (Université de Gênes)

résonance avec ceux effectués et poursuivis en Ardèche du Sud. Les premiers échanges<sup>7</sup> ont immédiatement révélé l'existence d'une effervescence de réflexions, de programmes de recherche et d'actions : genre et développement, création d'activités, réseau femmes et agro-tourisme.

Le travail de thèse propose ainsi d'appréhender la thématique sous ces multiples facettes théoriques et opérationnelles, et ce, dans des contextes de réflexions divers.

### *Progression de l'introduction*

L'introduction se fixe pour objectif principal de présenter les contextes successifs dans lesquels s'inscrivent ces réflexions. Ils sont présentés selon une logique précisant consécutivement les cadres de réflexion choisis dans le champ géographique. Il s'agit ainsi d'explicitier et/ou de préciser :

- la pertinence de l'approche de genre dans la compréhension des processus territoriaux, en proposant au préalable une relecture synthétique des référents théoriques ;
- en quoi le tourisme rural est un révélateur des questions de « genre » ;
- le choix d'une analyse des processus de genre et de construction de territoire selon une lecture articulée entre « micro » et « macro » ;
- la nécessité de s'attacher à une méthodologie centrée sur l'étude des trajectoires ;
- le choix des terrains ;
- la manière dont s'articulent ces divers positionnements dans la présente recherche.

L'articulation générale est résumée par la figure suivante (*cf. Figure n°1*).

---

<sup>7</sup> On fera référence aux rencontres et échanges avec : Lahsen Jennan et son équipe de travail de l'Université de Fès, Fatima Zahid, de l'Ecole Nationale de Meknès, Fatima Sadiqui, responsable du centre de recherche féministe de Fès, Mauro Spotorno, du laboratoire DISGELL, de Gênes, Dario Franchello, Président du Parc Naturel Régional du Beigua (Ligurie)

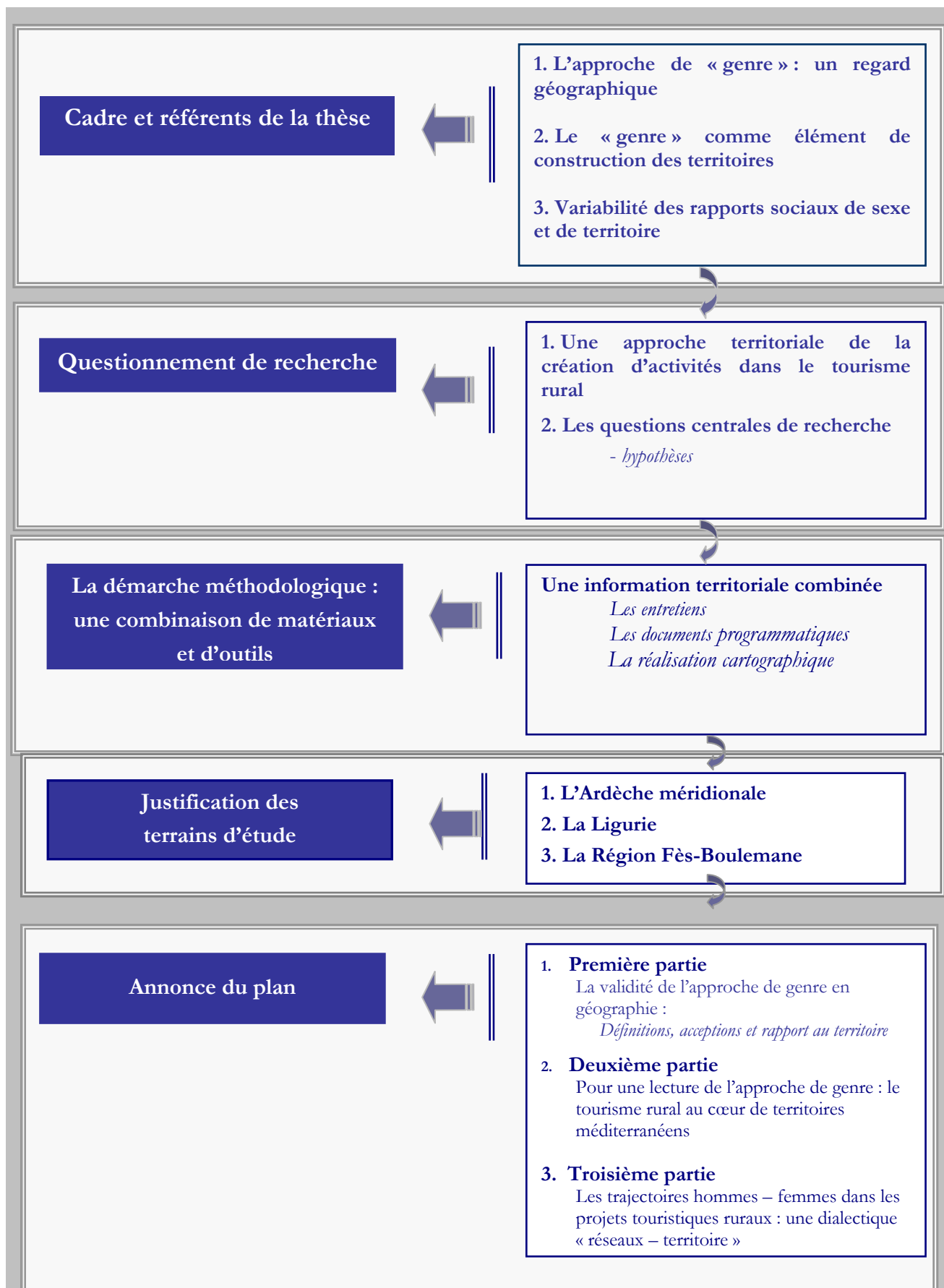


Figure n°1 : Logique et articulation de l'introduction

---

## Cadre et référents de la thèse

---

### L'approche de « genre » : un regard géographique

Dans l'optique d'une meilleure compréhension des questionnements et hypothèses de travail, ce court paragraphe initial se propose de préciser les référents théoriques mobilisés. Armand Frémont dans la réédition de « La région espace vécue »<sup>8</sup> souligne la pertinence d'approfondir les approches de genre en géographie : « une distinction n'a jamais été étudiée à ma connaissance, si ce n'est superficiellement, par les géographes français tout au moins : la discrimination de l'espace des hommes et celui des femmes ». Cette remarque quant au caractère superficiel de la recherche fait implicitement référence à des travaux déjà existants depuis les années 1980. Jacqueline Coutras avait en effet exploré dans ses travaux<sup>9</sup> sur la ville la dimension sexuée de l'espace public urbain (itinéraires urbains sexués). Les acquis conceptuels ont démontré l'existence de structures sexuées, spatiales et sociales. Ces travaux et ceux d'autres géographes<sup>10</sup> ont trouvé un lieu d'expression privilégié dans le numéro d'Espace Population et Société de 1989, consacré à la thématique « sexe et espace ». Depuis, peu de productions scientifiques ont eu trait en géographie à ces approches. Néanmoins, un renouveau peut être constaté aujourd'hui tant dans la littérature géographique actuelle<sup>11</sup> que dans l'organisation de séminaires et colloques<sup>12</sup>.

Parmi ces travaux, différentes tendances émergent dans la géographie française et constituent un « champ de recherche en structuration continue<sup>13</sup> ». Claire Hancok<sup>14</sup> propose une analyse de l'idéologie du territoire en géographie en démontrant l'existence

---

8 FREMONT (A.), 1999, *La région, espace vécu*, Paris, Presses Universitaires de France, n°19, p.44, (Coll.SUP Le Géographe).

9 COUTRAS (J.), 1985, *Voisins, Voisines*, Les représentations en actes, colloque de Lescheraines, pp.129-134, COUTRAS (J.), 1989, *Les pratique spatiales des sexes : quelles problématiques ?*, Espace, Populations, Sociétés, pp. 111-116, COUTRAS (J.), 1993, *La mobilité des femmes au quotidien*, Les annales de la recherche urbaine, « mobilités », n°59-60, pp.163-170, COUTRAS (J.), 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, 155p., (Coll. Références)

10 On pourra citer notamment Géraldine Pratt, Susan Hanson, Damaris Rose...

11 Espace, Population et Société, n° 2002/3, « question de genre »/ dir. CRETON (D.)- CHIVALLON (C.), 2001, *Les géographies féministes, un plaidoyer convaincant de connaissances « situées »*, in : Géographie anglo-saxonnes, Tendances contemporaines /dir. STASZACK (J.F.) [et al.], Paris, Belin, pp.57-63, (Coll. Mappemonde).

12 En cours d'organisation : « *Genre, territoire, développement : quels regards géographiques ?* » Le colloque organisé par les laboratoires Territoires-CERMOSEM (Université Joseph Fourier, Grenoble 1) et Géographies-Cités, équipe Géophile (Ecole Normale Supérieure-LSH, Lyon)-25/26 mars 2004

13 CRETON (D.) (dir.), 2002, *Question de genre*, Espace, Population et Société, n° 2002/3, p.252

14 HANCOCK (C.), 2000, *La séparation des hommes et des femmes dans le métro de Mexico, pour une régularisation des flux ?*, pp.43-58, in : Sexes, espaces et corps, De la catégorisation du genre / dir. MEMBRADO (M.), RIEU (A.), 2000, Toulouse, Ed. Universitaires du Sud, 299p.- Géographe, Université de Paris 12- Colloque pluridisciplinaire d'Angers : « genre et territoire ». mai 2002

d'une construction de savoirs masculins. Son travail privilégie la compréhension des « connaissances situées »<sup>15</sup>. Dans un autre registre, Dominique Creton effectue une relecture de l'histoire de la géographie et s'interroge sur les réticences (blocages institutionnels, culturels) à développer les études de genre dans la géographie française. Elle consacre son travail également à la mise en lumière du rôle et de la place des géographes « femmes » dans la discipline. Kamala-Marios Gnanou et Hélène Guétat se focalisent sur l'analyse des mobilités des « rapports de genre » dans les pays en voie de développement. Leurs travaux visent à une meilleure compréhension des « rapports sociaux de sexe avec l'espace ». L'ensemble de ces recherches montre (s'il en est besoin) l'éventail des possibles dans le domaine de la « gender geography », courant particulièrement présent et précurseur dans la discipline.

Pour les anglo-saxons, le vocable « gender » (cultural studies) correspond à une posture de recherche spécifique, celle d'une lecture sexuée de la société : les hommes et les femmes ont des pratiques, des représentations, des identités propres voire différenciées. Le terme de « gender » a émergé, à la fin des années soixante, pour marquer la distinction entre sexe et genre, et pour mettre en lumière le caractère culturel construit des sexes<sup>16</sup>. Ces références, inspirées des approches structuralistes et marxistes, ont été dominantes dans les années 1980 : « les femmes, c'est-à-dire le sexe féminin, à la fois catégorie socialement définie à partir du sexe biologique et **sexe social comme construction sociale et culturelle** »<sup>17</sup>. Le concept de genre a été à la base de conceptualisations dans des disciplines variées : la sociologie, la psychologie, l'histoire et plus récemment la philosophie. Les approches féministes qualifiées de « women's inequality /studies » ont mis en avant le concept de patriarcat. Avec le concept de genre, il a été revu pour dépasser son caractère réducteur en matière d'appréhension des processus socio-spatiaux. Dans les années 1980, Lyse Pelletier<sup>18</sup> précise cette évolution : « les géographes féministes ont traité et traitent actuellement ce rapport de façon différente, en employant des outils conceptuels également différents, selon qu'elles privilégient l'une ou l'autre des approches féministes ». Du dépassement de cette rupture conceptuelle naît ainsi une multiplicité de travaux et d'approches favorables à l'élargissement du champ disciplinaire. **Cette brève relecture est nécessaire dans la mesure où elle permet d'éclairer notre positionnement de recherche qui vise explicitement à interroger les « rapports sociaux de sexe ».**

Si la notion de « genre » se diffuse en géographie depuis les années 1990, il ne reste pas moins nécessaire de devoir explorer les travaux issus de la tendance constructiviste de la

---

15 CHIVALLON (C.), *ibidem*

16 Le concept de « gender » est apparu pour la première fois en 1972 dans l'ouvrage d'Ann Oakley OAKLEY, *Sex, Gender and Society*, Temple Smith, Londres, Angleterre.

17 HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions CNRS, p. 8

sociologie des « genres »<sup>19</sup> et du courant des « gender studies » porté en Angleterre par Linda Mac Dowell<sup>20</sup>. Ces deux éclairages contemporains ont été une source nécessaire pour notre réflexion de thèse.

- La première approche explicite la distinction entre sexe et genre. L'utilisation de la notion de sexe a mis en lumière les études portant sur la place, le rôle, le statut des femmes dans les structures sociales et organisationnelles. La notion de « genre » s'appuie, quant à elle, davantage sur l'étude simultanée des hommes et des femmes dans ces structures sociales. Celle-ci peut trouver son essence dans la **définition suivante** : « le concept de genre a été approprié et élaboré comme catégorie opératoire d'analyse par les chercheuses américaines, dans la mesure où il échappe aux connotations biologiques qui s'attachent au mot « sexe ». Ce sont les données biologiques, elles-mêmes construites et interprétées, qui ont permis, on le sait, de présenter comme « naturels » la bicatégorisation entre les sexes et **les rapports sociaux entre les sexes**<sup>21</sup>. [...] et permet de désigner sans ambiguïté **une construction socio-culturelle** »<sup>22</sup>.
- La seconde approche met en évidence le caractère différencié du vécu, de la fréquentation des espaces par les hommes et les femmes. En outre, cette approche introduit la notion **de temporalité** pour associer à chacun des « attributs sexués »<sup>23</sup> une variation dans l'espace et le temps.

Le rapport de « genre » à l'espace permet dans ces différentes approches complémentaires de comprendre **les processus socio-spatiaux**. Pour les analyser, il propose de façon concomitante un cadre original théorique et des outils d'appréhension des processus (lecture sexuée des structures spatiales). En outre, l'utilisation de la notion et/ou du concept de rapport de genre autrement dénommé « rapport sociaux de sexes » possède un caractère opératoire pour analyser les mécanismes qui règlent les rapports entre les hommes et les femmes.

---

18 PELLETTIER (L.), 1987, *Au sujet des espaces féminisés*, Cahier de Géographie du Québec, p.178

19 On se réfère entre autre ici aux travaux de LE FEUVRE (N.), 2002, *Le genre : de la catégorisation du sexe*, Toulouse, L'Harmattan, UTINAM, Revue de sociologie et d'anthropologie, 408p. et de HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, 2<sup>ème</sup> Ed. CNRS, 286 p.

20 MAC DOWELL (L.), 1999, *Gender, Identity and place, understanding feminist geographies*, Oxford, Polity Press, 284p. (cf. Partie 1, Chapitre 1)

<sup>21</sup> Certains auteurs utilisent la dénomination « rapports sociaux entre les sexes » pour désigner le rapport existant entre les hommes et les femmes. Dans ce travail de recherche, nous privilégierons la terminologie « rapports sociaux de sexe », plus communément usitée. Toutefois, afin de respecter le sens des écrits des auteurs cités dans notre travail, nous conserverons la première désignation.

22 HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions CNRS, p.16

23 ibidem, p.6



### Synthèse

L'approche de « genre » tarde à être mobilisée dans la géographie française. Cependant, une multiplicité de travaux et de courants existent et sont à l'origine de nouvelles perspectives de recherches. Une approche est privilégiée dans ce travail, celle des rapports sociaux entre les sexes : elle permet d'approfondir la compréhension des processus socio-spatiaux.

### Le « genre » comme élément de construction des territoires

Au regard de l'étude d'une production sociale du territoire, les géographes auraient de manière implicite ou explicite occulté une entrée sur un objet : les approches sexuées. Centrées au départ sur une explication duale (symétrique ou dissymétrique), de l'inégal accès des femmes à l'emploi, de l'inégale fréquentation des espaces publics et espaces privés, les approches de « genre » visent aujourd'hui à revoir des indicateurs et à expliquer **les processus socio-spatiaux** des hommes et des femmes (interaction sociale).

Le sexe, auparavant vu comme **une variable**, comme l'âge ou l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle, peut être en passe de devenir aussi **un élément de constitution du territoire** : « la notion de sexe est restée longtemps une simple variable descriptive, puis explicative dans l'analyse de la différenciation spatiale des comportements socio-démographiques en géographie de la population. Puis son contenu s'est progressivement enrichi de l'apport des diverses sciences sociales, non sans réticences vis-à-vis des approches britanniques et nord américaines. Son intérêt apparaît désormais bien établi dans le cadre d'une géographie recentrée sur l'individu acteur, décideur, habitant, usager... Derrière cette démarche se profile aussi une remise en question du « neutre » au profit « du mixte »<sup>24</sup>.

Ainsi quel regard peut-on avoir sur le territoire ? L'analyse de genre enrichit-elle l'analyse des processus en cours dans la constitution des territoires ?

On ne se réfère pas ici à la définition *stricto sensu* du **territoire** en tant que projection de l'action publique. S'intéresser aux « bricolages »<sup>25</sup> en place sur le territoire, c'est avoir conscience que le questionnement intègre de multiples dimensions, où s'imbriquent le matériel et l'idéal : « le territoire serait un édifice conceptuel reposant sur deux piliers

---

24 LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 839

25 DEBARBIEUX (B.), DE BERNARDY (M.), (dir.), 2003, *Le territoire en sciences sociales : approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, MSH Alpes, Université Pierre Mendès France, Université Joseph Fourier, Grenoble, 246 p.

complémentaires, souvent présentés comme antagonistes en géographie, le matériel et l'idéal fonctionnant en étroite interrelation l'un avec l'autre »<sup>26</sup>. Les héritages historiques, les processus passés et présents, post et ante, de l'ordre du social, de l'institutionnel interagissent et inscrivent pas à pas, dans des temporalités propres à leur contexte, les composantes d'une organisation. La complexité de compréhension de l'action interpelle le domaine des **représentations** c'est-à-dire « les rapports réciproques, parfois concordants, parfois contradictoires, de l'objet et du sujet, du matériel et de l'idéal, de la réalité spatiale et de ses représentations sociales »<sup>27</sup>. Au regard de cet état des lieux, les rapports du sujet à l'objet en interrelation s'appliquent à une approche de genre.

L'analyse du territoire suggère de prendre en considération l'imbrication des formes idéelles et matérielles des rapports sociaux de sexe. A ce titre, si le rôle du masculin et du féminin sont interdépendants, il devrait s'intégrer dans les représentations sociales et spatiales. Antoine Bailly et Bernard Debarbieux ont démontré en quoi il est pertinent de regarder les représentations spatiales portées par des individus et en quoi il était nécessaire de l'intégrer dans la compréhension des pratiques de l'espace. Les représentations placées au cœur d'un système sont donc impliquées dans une forme d'action se répercutant sur le réel. Cette action se construit par rapport aux perceptions : « dans notre perception [...] il y a toujours souvenir, reconstitution, résumé d'expériences. Seulement il est utile de distinguer ce qui est jugement parlé, et déjà science, de ce qui est intuition [...] Or, notre perception est toujours complétée et commentée par des discours, des rapprochements, des conjectures »<sup>28</sup>. Les contextes dans lesquels s'établissent ces rapprochements sont intimement liées aux structures en place.

Les réflexions conduites par Hervé Gumuchian nous amènent dans un premier temps à regarder le territoire comme « un lieu de médiation des activités humaines, qui se situe bien au-delà du seul rapport spatial. Le territoire est certes un enjeu politique, économique et social, mais il est aussi dans le même temps utopie, idéologie et mythe. Les valeurs qui guident l'action des hommes s'inscrivent aussi dans leur territorialité »<sup>29</sup>. Comprendre le territoire et son contenant revient à cerner l'ensemble des modalités de son appréhension tels **les catégories et les systèmes de valeurs** en place dans un certain contexte. Les valeurs peuvent être associées à un rapport féminin-masculin, un lien identitaire, culturel. L'ensemble de ces valeurs s'expriment dans un contexte d'action inspiré de schémas présents dans les représentations socio-spatiales. Si aujourd'hui le territoire, en tant que

---

26 ELISSALDE (B.), 2002, *Une géographie des territoires*, L'Information géographique, n°3, p.

27 DI MEO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoire*, p.47, Paris, éd. Nathan, 320 p., série géographie, (Coll. FAC)

28 ALAIN, 1999, *Eléments de philosophie*, Paris, Ed. Folio essais, p.48

29 GUMUCHIAN (H.), 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Economica, 135p., (Coll. Anthropos)

scène où se jouent des représentations en actes<sup>30</sup>, est le résultat à un moment donné d'une congruence entre un système de territorialités individuelles et un système d'actions en cours, pourquoi ne pas interroger ce positionnement par une entrée sexuée ? Jean-Luc Piveteau<sup>31</sup> évoque « la relation au territoire qui est **empreinte** et **matrice** des relations sociales hommes-femmes » et se répercute à plusieurs **échelles**. Ainsi, l'aménagement du territoire peut-être envisagé comme une transcription au sol d'une idéologie masculine, une forme d'empreinte « dominante », dont il convient d'analyser les divers degrés de fluctuation en étudiant **les rapports de force** mais également les **rapports de convergence et de synergie**. Ainsi, pourquoi les scènes présentes sur ce territoire ne révéleraient-elles pas une matérialisation de ces enjeux par des limites, des jeux de pouvoir, des frontières, des liens entre hommes et femmes ? Ces scènes se matérialisent, prennent forme à l'intérieur d'une configuration territoriale en place. Ces configurations reflètent une asymétrie structurelle (sociale et sociétale) des catégories de sexe, il convient d'en regarder les modalités de fonctionnement, en leur variabilité.

### Synthèse

L'espace de fréquentation des hommes et des femmes comprend une dimension sexuée qui est visible dans les pratiques et dans le vécu. Les représentations socio-spatiales témoignent d'une transcription au sol d'une idéologie masculine. Elles s'expriment dans la construction territoriale notamment au niveau de scènes de mobilisation, de négociation.

## **Variabilité des rapports sociaux de sexe et de territoire**

---

Les structures sociales confèrent des statuts, des places et des fonctions aux individus. Ces dernières sont aussi construites en fonction des caractères sexués, dans leurs dimensions sociales et identitaires. Elles révèlent une perception dichotomique des dissymétries, et/ou congruences, des oppositions entre les sexes, mais pas uniquement. Au-delà d'une approche de psychosociologie où les résultats sont plus marqués par des analyses en terme de comparaison des statuts, des normes hommes-femmes basées sur la théorie des rôles, nous nous concentrerons sur l'idée « de conflits des rôles ». Les rôles correspondent aux construits socialement attribués aux femmes et aux hommes, lesquels varient en fonction de la société, de la culture, de la classe socio-économique, de l'âge et du contexte

---

30 GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica-Anthropos, p.2

historique. Le triple rôle « production-reproduction-gestion » est souvent évoqué comme le cadre de référence de la distribution, de la division sexuelle des tâches de travail. Les travaux issus de recherches dans le « monde du développement » fournissent une grille d'analyse de ces rôles : « les rôles productifs et reproductifs ont trait aux activités rémunérées, aux soins des enfants, au travail domestique, tandis que les rôles de gestion communautaire couvrent l'aspect « collectif » de la production (organisation communautaire et fourniture de produits destinés à la consommation collective)<sup>32</sup> ». Les rôles, ici vus comme des ressources, sont importants dans la mesure où ils régissent les formes de production et de reproduction des « stigmates ». Cependant, Jacqueline Coutras a démontré qu'étudier l'imaginaire et les représentations en se référant uniquement à la théorie des rôles, cantonne la réflexion dans les analyses de psychosociologie. Il convient en somme de l'élargir à une prise en compte des processus. Le genre est alors expliqué du point de vue de Londa Schiebinger<sup>33</sup> tel un système « de signes et de symboles qui inscrivent une relation de pouvoir ». Si l'on regarde l'évolution d'un territoire, vu selon une entrée privilégiant la complexité, il faut regarder quelles sont les composantes et comment elles évoluent dans un tel contexte. Les actions différenciées assurent l'existence de ces structures et traduisent des actes de légitimation. Les **individus-acteurs** agissent tour à tour selon leur intérêt propre ; ce sont des « acteurs multi-casquettes » jouant soit des rôles variés **dans le temps**, soit plusieurs rôles au même moment (sur un même lieu ou sur des lieux multiples). Ces acteurs ont une appartenance sociale, ethnique et sexuée. En somme, le genre, construction sociale des sexes, agit à différents niveaux de l'organisation sociale, de la décision publique, de la structuration des représentations tant sociales que spatiales. Ce postulat se retrouve dans la littérature sous le terme de « **sexuation** » : « la notion de sexuation se réfère à la construction sociale de l'espace, processus qui intègre la dichotomie plus générale et potentiellement applicable à n'importe quelle réalité sociale donc aussi spatiale, entre masculin et féminin. Elle renvoie à des pratiques et à des représentations spatiales et reflète les rapports sociaux entre les sexes<sup>34</sup> ».

Les interrelations entre les sexes influencent l'évolution du système territorial. En ce sens, le système de représentations en place sur un territoire met en exergue la question de la reproduction des relations sexuées dans un contexte déterminé. Il est donc nécessaire de repérer, de décrypter la nature, la teneur et le degré de réciprocité de ces rapports. La

---

31 PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, pp.69-80.

32 KABEER (N.), 2000, *Triple rôle, rôles selon le genre, rapports sociaux : le texte politique sous-jacent de la formation à la notion de genre*, p.158, in / dir. BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan, 263p.

33 Voir à ce sujet l'ouvrage de : GARDEY (D.), LÖWY (I.), 2000, *L'invention du naturel, Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Histoire des sciences, des techniques et de la médecine, Paris, Ed. des archives contemporaines, pp.18-21

34 LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.838-841

question de la variation, pérennité de l'évolution des **formes idéelles et matérielles** des relations de sexe, est au cœur du processus de recherche. Les attributs impliqués dans une **construction sociale des sexes** s'attachent aux **représentations du masculin-féminin**. Les individus s'impliquent donc dans un rapport à l'altérité en étant tout à la fois sujet du masculin et sujet du féminin. Il s'inscrit dans une permanence, celle de la domination d'une catégorie sur l'autre ou entre deux catégories. Il est important de regarder comment ce lien évolue, de manière réciproque ou non, et de voir s'il est basé sur une dissymétrie existante tant dans les aires d'intervention que dans les limites et le jeu des pouvoirs. La variabilité des rapports sociaux de sexes s'exprime ainsi dans les logiques qui régissent le fonctionnement et l'évolution des structures territoriales.

En effet, au regard des hiérarchies en place dans les processus de décision, on constate des dysfonctionnements qui s'accroissent par l'intermédiaire d'une forme d'assignation, une éventuelle intégration du féminin dans le masculin ; c'est ce que l'on nomme la « valeur générique attachée au sexe masculin ». Le rapport de domination apparaît tel un élément constitutif des rapports sociaux de sexes, comme déterminant des modes d'appréhension et des places dans le jeu social de chacune des deux catégories de sexes. Les catégories sociales hiérarchisées sont inhérentes au processus de hiérarchisation lui-même. Les sociologues<sup>35</sup> ont mis en évidence la notion de « groupes sociaux de sexes » dans laquelle est affirmé le caractère social et non biologique de la catégorisation de sexe. Les catégories hommes/femmes seront cernées dans la mesure où elles interviennent dans l'élaboration de systèmes de valeurs normatifs.

Les systèmes de valeurs sexuées font partie intégrante de ce système. Ils interviennent dans la décision et la gestion des aires géographiques par les acteurs<sup>36</sup> et dans la façon dont les périmètres ainsi caractérisés et hiérarchisés sont pratiqués. Les systèmes de valeurs masculins/féminins témoignent et sont constitutifs **d'une sexualité des scènes et des actes**. Ils traduisent la variabilité des rapports sociaux de sexe, c'est-à-dire la convergence ou la divergence des dynamiques et des processus de construction des territoires. Cet axe est présenté dans l'ouvrage « sexe et genre »<sup>37</sup> : « les représentations de l'identité sont le lieu d'une dichotomie particulièrement affirmée : **les marqueurs** de l'identité féminine sont situés du côté de la nature, ceux de l'identité masculine du côté de la culture ; autre façon de dénier aux femmes leur spécificité humaine ». Ce rapport dialectique nature-

---

35 LE FEUVRE (N.), 2002, *Le genre : de la catégorisation du sexe*, Toulouse, L'Harmattan, UTINAM, Revue de sociologie et d'anthropologie, 408p.

36 On se réfère ici à la définition des acteurs- GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica-Anthropos, pp.33-34

37 HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, 2<sup>ème</sup> Ed.

CNRS, p.19

culture se retrouve également dans le rapport sujet-objet et dans « l'assujettissement » subi par les femmes.

En ce sens, une approche de genre vue en tant que système social de sexes<sup>38</sup> dans lequel « le caractère construit des pratiques sexuées »<sup>39</sup> est recherché, nous interpelle. Cet axe constitue un élément fédérateur pluridisciplinaire et trouve dans la conceptualisation géographique un moyen d'expression : « c'est donc le postulat d'une variabilité des rapports sociaux de sexe dans le temps et dans l'espace qui constitue le point de départ commun de nos différents travaux<sup>40</sup> ». Les variations en fonction du contexte territorial s'expriment par la proportion des deux sexes dans un groupe d'élus, de techniciens, ou dans la nature du portage de projet ou encore dans la signification sociale des catégories. Il est peut-être intéressant de s'interroger et de supposer qu'un système de catégorisation a pu être occulté par d'autres. Il sert ici à déterminer dans quels contextes on assiste à la **composition-décomposition-recomposition d'enjeux territoriaux sexués**. Les situations de conflits, de pouvoirs, marquent une différenciation sexuée et nous permettent d'établir une lecture sexuée des territorialités à la fois intentionnelles et non-intentionnelles : « il s'agit de penser les territoires à venir à travers les attitudes, comportements, stratégies d'acteurs qui organisent une convergence de leurs intentions »<sup>41</sup>. Cette intentionnalité s'exprime à différentes échelles. L'objet ici est de déterminer comment dans un contexte territorial donné, un système social de sexes ou « la sexuation de l'espace » intervient de manière intentionnelle et non-intentionnelle, quand et pourquoi.

---

38 Nous nous référerons ici aux travaux de Nicole-Claude Mathieu, entre autre : MATHIEU (N.C.), 1991, *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes, p.37-« Puisque dans nos sociétés les deux catégories de sexe couvrent la totalité du champ social, il semble logique que toute spécificité de l'une ne se définisse que dans son rapport avec la spécificité de l'autre, et que l'une comme l'autre ne puisse être étudiée isolément, du moins sans qu'elles n'aient été auparavant pleinement conceptualisées comme éléments d'un système structural [...] les catégories de sexe ne sont pas en soi séparées, mais elles se définissent dans et par leur relation ».

39 HAICAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002, *Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe*, p.249, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe/dir.* Nicky LE FEUVRE, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.

40 LE FEUVRE (N.)(dir.), 2002, *Le genre : de la catégorisation du sexe*, L'Harmattan, UTINAM, p.11

41 LAJARGE (R.), *Territorialités intentionnelles, Des projets à la création des Parcs naturels régionaux, Chartreuse, Monts d'Ardèche*, p. 17, Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1, 2000

### Synthèse

Le territoire révèle un système social de sexes dans lequel « le caractère construit des pratiques sexuées » est déterminant. La variation de ce rapport dans les interrelations hommes-femmes exprime une sexuaction de l'espace, des pratiques et des construits. Elle trouve dans les scènes présentes sur le territoire un lieu d'expression des conflits et des rapports de pouvoir sexués.

## Questionnement de recherche

---

### Objet de recherche

#### *Une approche territoriale de la création d'activités dans le tourisme rural*

Les multiples dimensions du territoire auraient pu faire l'objet d'une investigation de recherche. Cependant, il est un domaine où la visibilité d'un système social de sexes en mutation est perceptible : **le tourisme rural**. Le fait « touristique » observé durant les trente dernières années a pris une ampleur dans des espaces ruraux en cours de requalification. Les femmes y jouent un rôle prépondérant depuis l'apparition des formes d'hébergement liées principalement à la diversification de l'activité agricole (gîtes ruraux au départ). Ce n'est qu'au début des années 1990, soit plus de vingt ans après l'émergence de leur rôle dans le tourisme, que leur fonction déterminante a été prise en compte. Pour qualifier la situation, les processus d'installation, de réalisation d'une « micro-entreprise » rurale, le terme de création d'activités est approprié. Il correspond à un statut auquel on accède, en tant que chef d'exploitation, conjoint-collaborateur, artisan inscrit en chambres consulaires. C'est également un processus de construction du projet qui vise à créer son propre emploi. Dans le cadre des **dynamiques territoriales rurales**, le tourisme a un rôle prépondérant et devient une thématique transversale de discussion au sein des territoires. Comme le souligne Rémi Knafou (1995), « le territoire touristique est un territoire qui s'approprie, même fugitivement, par les touristes qui le fréquentent. Ce qui pose un problème lorsqu'on rappelle que ce même territoire est généralement propriété d'une population plus ou moins autochtone. Par définition, le territoire touristique est un enjeu entre groupes différemment territorialisés ». L'enjeu ici, est de regarder comment *via* la prise en compte de la territorialisation du tourisme dans le cadre dit de l'action publique, de prise en compte de thématiques, auparavant peu structurées. On assiste de plus en plus à une planification du tourisme dans les procédures qui trouve une explication dans un enjeu

récurrent assurer le développement pour des territoires ruraux d'arrière-pays. C'est donc dans l'axe de la planification du tourisme par des acteurs de l'aménagement et des créateurs d'activité dans le tourisme rural que se situe l'enjeu de l'articulation. Un flou réside tant dans les définitions que dans les approches. La multiplicité des intervenants contribue à cette opacité : « cette difficulté d'identification est liée au contexte particulier d'émergence des mesures d'aides et de soutien. Au fil des années, celles-ci se sont multipliées. Elles relèvent de politiques publiques différentes : agriculture, aménagement du territoire, tourisme...et de niveaux décisionnels multiples »<sup>42</sup>.

Ce champ d'investigation se veut ici une mise en évidence d'une construction sexuée territoriale et territorialisée à **une échelle dite « micro »** des créateurs d'activités (trajectoires individuelles) en la confrontant à **une échelle « macro »** qui relève de l'ordre des processus (planification publique du tourisme, diverses programmations « égalités des chances » ). L'idée est d'analyser un phénomène, le tourisme rural, par l'observation de l'histoire, des trajectoires des acteurs et des actes d'individus.

### *L'approche « micro »*

Le tourisme rural est vu ici au travers des activités qui contribuent à proposer une offre à destination d'un usager, d'un client, en vue d'un séjour, d'une excursion. Il inclut donc l'agro-tourisme : « une activité touristique complémentaire de l'agriculture. Il met en relation des producteurs (races) agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à travers l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte : (...). Il convient de souligner que ce sont les services d'accueil et de diffusion d'informations à caractère agricole qui en spécifient l'aspect agritouristique »<sup>43</sup>. L'implication importante, peu quantifiée, des femmes dans la création des activités (hébergements, gîtes, chambres d'hôtes, artisanat, visites, fermes pédagogiques) est un manque régulièrement évoqué. L'emploi féminin représente 48 % à 53 % des emplois touristiques directs mais se concentre sur des activités de transformation des produits et des retombées des produits du tourisme. Les discours actuels<sup>44</sup> témoignent de la place prépondérante des femmes dans la phase initiale du projet. La structuration du tourisme est marquée par une tendance à la monoactivité, supportée par un ou quelques groupes de pression très influents mais souvent

---

42 GERBAUX (F.), 1999, *Le développement touristique local : entre régulations sectorielles et gestion territoriale*, p.71, in : *Le tourisme facteur de développement local/dir. BENSACHEL (L.), DONSIMONI (M.)*, Grenoble, P.U.G , 109p., (Débats).

43 CHALIFOUR (P.), BINET (C.), GONTHIER (C.), GONTHIER (M.), PEPIN (D.), THIBOUTOT (M.), 2001, *Problématique de l'agrotourisme au regard de l'aménagement et de la protection du territoire agricole*, Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec, p.3

44 LABOURIE-RACAPE (A.), PLAN (O.), GUENAU (M.),1998, *Femmes en milieu rural : nouvelles activités, nouvelles compétences*, Revue POUR ; 158, Paris, éd. GREP, 180p.



étrangers à la vie quotidienne du territoire. Ces analyses mettent en avant le fait que la création d'activités s'inscrit à l'intérieur d'une marque spécifique : celle du réseau d'agrotourisme symbolisé par une coopérative, c'est-à-dire par la création d'un regroupement.

### *L'approche « macro »*

Les rapports<sup>45</sup>, à diverses échelles de décisions, produits depuis les années 1990, confèrent aux femmes rurales impliquées dans le tourisme le statut de « leviers », de porteuses d'innovations. Ces dernières impulsent des projets particulièrement innovants. La récente prise en compte de ces nouvelles considérations se traduit dans une volonté de planification inspirée tout à la fois d'une volonté de redynamisation des territoires ruraux par la politique<sup>46</sup> « d'empowerment » (renforcement/accès au pouvoir) et de « mainstreaming » (introduire le principe d'égalité entre hommes et femmes dans l'élaboration des politiques). Ces plans s'inscrivent dans le champ des politiques contractualisées entre l'Etat et la Région (C.P.E.R), dans les fonds structurels et les programmes européens. Le fait important, dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement du territoire, est l'apparition des diagnostics territoriaux sexués. La thématique « femmes et tourisme rural » devient perceptible dans les programmes LEADER. Ce souci d'envisager l'apparition du vocable « genre », de l'axe « tourisme et genre » provient d'une analyse comparative entre les sexes<sup>47</sup>. Il s'agit d'évaluer les répercussions de plusieurs politiques, de mesures législatives et de programmes existants proposés aux hommes et aux femmes. Ces initiatives favorisent l'instauration d'une politique tout en étant conscient des différences selon le sexe, de la nature des rapports entre les hommes et les femmes et de leurs réalités sociales. Il s'agit d'un outil qui permet de comprendre le processus social et de proposer des options équitables.

Les initiatives dites de « discrimination positive » méritent une attention particulière dans la mesure où les retombées socio-économiques démographiques présentes dans les territoires ruraux assurent une évolution positive du statut des femmes (emploi, conditions de travail etc.). En somme, une inscription territoriale autre qui trouve un moyen

---

45 On se réfère ici aux rapports entre autres de : BRAITHWAITE (M.), 1994, *Le rôle économique et la situation de la femme dans les zones rurales*, Commission Européenne, 115p.- GICQUEL (G.), PASCAL (M.), FEDERATION DES PAYS DE RHONE-ALPES, 1999, *Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional en Rhône-Alpes*, Rapport final « Transfaire », Préfecture de Région Rhône-Alpes, 76p.- P.N.U.D., Programme des Nations Unies pour le développement, 1980, *Participation des femmes rurales au développement : évaluation en vue d'une action constructive favorisant la participation des femmes rurales au développement*, New York, 252 p.

46 BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan, p.24

47 MINISTERE CHARGE DE LA CONDITION FEMININE, 1996, *Analyse comparative entre les sexes : guide d'élaboration des politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada, pp.8-11

d'expression dans une forme différente de mobilisation et de participation. Celle-ci conduit à revoir les modalités de gestion en cours et laisse entrevoir des « nœuds de négociation », des interrelations entre des projets individuels et les projets d'action dits collectifs.

### *Une articulation complexe*

L'approche territoriale de la création d'activités<sup>48</sup>, vise à montrer que toute personne portant un projet en zone rurale est actuellement susceptible de faire soutenir son portage, son accompagnement. Les créateurs d'activités font appel à des personnes aux fonctions diverses : acteurs locaux, associatifs, professionnels, agents de développement et élus. La complexité actuelle territoriale s'accroît au regard d'espaces en difficultés où une construction sociale et économique trouve des alternatives : l'idée de complexité territoriale désignera ici l'ensemble des processus qui, dans les domaines politiques, économiques et sociaux, conduisent d'une part, à une démultiplication et à une imbrication des espaces de référence, d'autre part, à une différenciation des temporalités et des territorialités en fonction desquelles les pratiques sociales et spatiales sont vécues et structurées<sup>49</sup>. Ici, il est apparu nécessaire de se pencher sur les créateurs/rices d'activités et de regarder comment ils vivaient leur installation, les diverses phases de leurs projets. En parallèle, la prise en compte de leur projet au niveau des acteurs est recherchée. L'articulation est donc là au cœur du jeu des échelles. Chacun des deux sexes à deux niveaux est imprégné de pré-construit. L'analyse de l'évolution des pratiques sexuées sociales et spatiales facilite la compréhension du processus d'inscription territorialisée. Il apparaît clairement dans les initiatives « mobilisées » dans les projets liés au tourisme rural et constitue notre question principale :

### **Question principale de recherche**

**En quoi les territorialités de projet mobilisées dans le tourisme rural sont-elles une projection dans l'espace et dans le temps de la variabilité des rapports sociaux de sexe ?**

---

48 on se réfère ici aux travaux DIANE, *Territoire et créations d'activités*

49 DEBARBIEUX (B.), VANIER (M.) (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, édition de l'Aube, Datar, bibliothèque des territoires, 267p.

### Les questions de la recherche

Pour arriver à cerner la matérialisation de ces territorialités touristiques, il est apparu pertinent de se focaliser sur trois entrées : les représentations, les trajectoires, l'analyse comparée. Elles correspondent à la volonté d'articuler le triptyque « représentation – action - pratique ». Elles préfigurent trois questions secondaires qui élaborent l'hypothèse centrale.

- *Question 1 : Les représentations et les pratiques sexuées ont-elles une forme territorialisée ?*

Les représentations mentales, sociales et spatiales, explorées par l'intermédiaire des systèmes de valeurs, sont à l'origine d'une compréhension des formes en place et du sens de ces formes. Les systèmes de valeurs sont un élément des constructions de représentations socio-spatiales et se matérialisent dans différents « ordres », niveaux hiérarchisés, du masculin et du féminin. Ils sont l'un des paramètres de construction, de production et de reproduction d'un contexte sociétal. L'un des moyens de les explorer est d'en délimiter leur inscription territoriale en partie dans le discours des acteurs, des créateurs d'activités. Toutefois, les hommes et les femmes « n'ont pas les mêmes informations, le même idéal sur le sens, les formes et les langages de domination<sup>50</sup> ». Il faut lire, dans cette citation, une transmission dissymétrique, hiérarchisée et différenciée d'une structure sociale où l'exclusivité du masculin prime. Les systèmes de valeurs masculins et féminins peuvent déterminer les pré-construits, les pré-requis, les choix, les motivations des acteurs impliqués dans le tourisme rural.

- *Question 2 : Les trajectoires hommes-femmes sont-elles le reflet d'actes pré-construits ?*

Pour déterminer les systèmes de valeurs masculin-féminin et cerner le degré d'implication dans un système d'action, l'étude des trajectoires est nécessaire pour appréhender les représentations collectives et individuelles. Elles sont le moyen de cerner « le mixte entre projet d'action individuel et/ou collectif, entre systèmes d'action différents mais partageant la même finalité, entre la réalité des rapports sociaux territorialisés et l'exceptionnalité du moment de territorialisation »<sup>51</sup>. Le fonctionnement territorialisé est créateur de rapports hiérarchiques entre les sexes au cœur des processus régionaux et se répercute au sein des systèmes locaux. L'importance à un temps donné d'un acte est le révélateur de référents

---

50 HAICAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002, *Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe*, pp.247-265, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe/dir.* LE FEUVRE (N.), Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.

par exemple de la place des femmes dans un univers d'activité (accueil) précis. Ces actes s'inscrivent dans des scènes où les espaces de confiance et de réciprocité ont des contours flous. Ils dépendent de la sensibilisation des acteurs aux problématiques de genre et de leur volonté d'agir pour valoriser cette thématique.

- *Question 3 : L'analyse de genre appliquée à plusieurs territoires peut-elle révéler des processus sexués de construction des projets touristiques ?*

L'approche comparée<sup>52</sup> se veut, ici, un éclairage et non une approche cumulative sur des processus et pratiques récurrents dans le tourisme rural. La difficulté réside dans l'appréhension intelligible de l'actuelle complexité territoriale qui nécessite de trouver des méthodes adéquates d'exploration. Gérard Bouchard<sup>53</sup> propose deux conceptions complémentaires, l'une référentielle, l'autre intégrale. Le premier modèle se veut une aire de référence définie et se trouve alors « éclairée » par des aires extérieures. Ce territoire « sert de point de départ et de référence » à la comparaison. On procède à une extériorisation de la connaissance puis à un retour de cette connaissance enrichie sur l'unité de référence : « acquérir une image plus précise de soi dans le miroir de l'autre »<sup>54</sup>. Dans le second cas, l'entité de référence n'existe pas, chaque unité est une connaissance propre et singulière, chacune étant comparée à toutes les autres. L'objectif « vise à dégager un principe général qui ordonne les figures variées de l'objet ». La recherche est ici d'un ordre différent ; elle vise un seuil de rationalité, un schéma d'explication global d'un phénomène, une généralisation, un rapport explicatif de la subjectivité et de l'objectivité. En se basant sur ces analyses, nous nous inscrivons dans une approche comparée des territoires aux contextes culturels différents.

Ces territoires ont été choisis pour leur capacité à mettre en avant la singularité de l'activité des femmes dans le tourisme rural. Ils permettent en outre la prise en compte de la singularité des acteurs que sont les femmes. La possibilité d'une construction sociale sexuée de la ruralité s'exprime dans une panoplie considérable de stratégies, de systèmes d'action. Les « nouvelles » stratégies d'intervention (niveau macro) méritaient d'être observées dans des contextes variés pour sortir du particularisme d'un seul territoire. Chaque contexte sera révélateur d'« un jeu de représentation » et de catégorisation de genre présent dans les processus.

---

51 GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, *Economica-Anthropos*, pp. 32

52 LOUARGANT (S.), GHIOTTI (S.), 2000, *Les démarches comparatives sur la montagne : quelles connaissances ?*, *Montagnes Méditerranéennes*, n°12, pp.17-25

53 BOUCHARD (G.), 2000, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*, *Essai d'histoire comparée*, Québec, éd. Boréal, 503p.

54 *ibidem*, p.42

### Hypothèses

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, cinq hypothèses ont structuré notre logique de recherche :

1. les représentations sexuées sont à l'origine de pratiques masculin-féminin différenciées dans les constructions territoriales. Les valeurs sexuées révèlent l'existence de dissymétries dans les rapports sociaux de sexes et sont visibles dans les transcriptions spatiales ainsi que dans les formes territorialisées ;
2. cette configuration s'exprime dans une traduction opérationnelle où l'approche de genre est un élément novateur à intégrer dans une future programmation. La dynamique récente n'assure pas aux acteurs une compréhension claire des modalités à instaurer, à appliquer, à valoriser concrètement pour les créateurs d'activité ;
3. l'articulation entre deux niveaux « micro/macro » correspond à une complexification des recompositions des territoires et une territorialisation du tourisme dans laquelle les approches de genre sont déterminantes. A ce titre, les montagnes méditerranéennes sont des territoires qui montrent des logiques socio-spatiales, territoriales sexuées distinctes entre les « acteurs » et « les actrices » ;
4. les trajectoires des acteurs du tourisme rural sont marquées par des ruptures de vie, de parcours. L'appréhension, l'assimilation, de cadres territoriaux nouveaux d'actions sont portés par les personnes les plus innovantes ;
5. la mobilisation des créatrices d'activités passe par une forme particulière, le réseau. Elle est l'expression visible du maintien des femmes dans une catégorie d'action qui se matérialise dans des scènes de négociation et des lieux de mobilisation spécifiques.

Encadré n°1 : Les hypothèses de la recherche

Sophie Louargant, 2003

## **Une démarche méthodologique : l'explication par les trajectoires**

---

La volonté de combiner la compréhension globale des phénomènes et l'ancrage dans le particulier conduit à se forger une méthodologie « combinée ». Ce corpus est constitué de données formelles et de données informelles et ne se réduit pas à une lecture analytique. Il comprend trois types de matériaux : des entretiens, des analyses de documents programmatiques et la réalisation de documents cartographiques.

### *Une information territoriale combinée*

La méthodologie a pour objectif d'appréhender les trajectoires des individus-acteurs dans le temps de l'action. Le travail méthodologique s'est focalisé sur les systèmes de valeurs masculins et féminins permettant de déterminer les pré-construits, les pré-requis, les choix, les motivations, les espaces de réciprocité, de confiance sur les scènes existantes. Ce travail a une finalité principale : déterminer les éléments qui ont favorisé, motivé l'action des femmes dans la création d'activités et surtout mettre en évidence un système d'action masculin auquel elles ont été confrontées.

### *Les entretiens*

L'approche biographique permet de rendre visible les différentes étapes de construction des trajectoires et explique les mobiles de l'action au-delà d'une simple logique de mobilité : « l'approche biographique repère, date, localise les principaux éléments des individus et des ménages, analyse le déroulement temporel des parcours sociaux dont la dimension proprement spatiale a paradoxalement été la moins étudiée. Elle permet de saisir, au-delà des comportements, les conduites et représentations, le sens qu'ont pour les individus et les ménages, la mobilité »<sup>55</sup>.

Les entretiens réalisés constituent un corpus constitué d'entretiens avec des responsables de l'aménagement du territoire et des entretiens avec des créateurs d'activités. Des entretiens qualitatifs ont été effectués selon les modalités des récits de vie. Cet outil sert à saisir la démarche à deux niveaux tant dans l'action planifiée que dans le ressenti, l'intuition des actions à mener et à décrypter les processus sociaux : « de façon métaphorique, les récits de vie constituent des signifiants, [...] on distingue deux grandes

---

55 CRIBIER (F.), KYCH (A.), 1999, *Un ensemble d'enquêtes auprès de deux cohortes de retraités parisiens*, in : *Biographie d'enquêtes, Bilan de 14 collectes biographiques*/ dir. Groupe de réflexion sur l'approche biographique, p.75, Ed. PUF Diffusion, (coll. Méthodes et savoirs)

orientations : ceux et celles qui s'intéressent aux signifiés, c'est-à-dire au niveau des significations que cherchent à transmettre les personnes qui racontent leur vie ; et celles qui s'intéressent aux référents, c'est-à-dire les rapports, normes, processus, qui sous-tendent la vie sociale »<sup>56</sup>.

L'analyse de discours emblématiques, mobilisateurs (ceux des acteurs, discours officiels) a permis d'établir une lecture de chaque composante du système territorial et des contextes afférents. L'analyse distincte des corpus des deux groupes interrogés s'est effectuée par traitement informatique<sup>57</sup> et analyse thématique en vue de formaliser au mieux l'information recueillie.

### *L'analyse de documents programmatiques*

L'émergence, sous divers vocables, dans les plans de développement à plusieurs échelles, des thématiques : « femmes et développement », « genre et tourisme rural », « égalité des chances hommes-femmes » est particulièrement visible ; ces axes ont été repérés et interprétés à l'aide de tableaux synoptiques et grilles d'analyse.

### *La synthèse d'informations : données de cadrage des terrains d'études*

Pour compléter cette lecture, les données sexuées concernant la répartition de la population, les données statistiques du tourisme ont été utilisées afin d'établir un cadrage général. Les bases de données [le Recensement Général de la Population (R.G.P.1999), le Recensement Général Agricole (R.G.A.2000), la base SIRENE (1996), les données du recensement italien (Istat), les données statistiques du Royaume du Maroc et Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'habitat] ont été exploitées pour produire des cartes afin de visualiser la traduction spatiale d'une approche de genre en géographie.

---

56 BERTAUX (D.), 1988, Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche, pp.18-22

57 *c.f.*, Annexes 2 et 3. -Entretiens et résultats d'analyse, Logiciel Alceste-

## Justification des terrains d'étude

---

L'interaction entre la ville et la campagne, l'accélération des mobilités et l'attractivité de l'espace rural observable dans les arrière-pays méditerranéens offrent un terrain d'exploration vis-à-vis de l'innovation : « dans les régions de montagnes méditerranéennes où nombre d'innovations en matière de valorisation des ressources environnementales et territoriales émergent, les arrière-pays sont à l'origine d'une véritable mobilisation autour de projets qui ont pour cadre un massif ou un petit bassin <sup>58</sup> ». L'attractivité touristique d'arrière-pays donne lieu à une requalification des espaces ruraux. Ces territoires sont le lieu choisi par de nouveaux résidents, par exemple, pour créer une activité et marquer une rupture avec un mode de vie urbain. De fait, l'emploi rural s'oriente de plus en plus vers le tertiaire pour répondre aux nouvelles attentes touristiques : « le renouveau de l'espace rural dans sa dimension agricole, s'exprime par des nouvelles valeurs, une diversification des activités. L'agriculture semble trouver son salut dans les « qualités » : des produits, des paysages et de l'accueil [...] c'est la mise en place de nouvelles normes, ce sont des nouveaux codes, de nouveaux territoires qui semblent émerger [...]. L'agriculteur « moderne » serait alors, plus que jamais, un acteur incontournable du monde rural : à la fois exploitant agricole ou éleveur, paysagiste, forestier, mais également restaurateur ou aubergiste, il répond à de nouvelles attentes »<sup>59</sup>.

La double dimension de processus de genre intégrant les procédures opérationnelles à destination de créatrices d'activités offre des situations multiples, où s'affirment des trajectoires singulières. Il s'agit de les regarder, les confronter dans le cadre de logiques de territoires situés sur les secteurs suivants : l'Ardèche méridionale (Région Rhône-Alpes, France), les Provinces de Gênes et de Savone (Région Ligurie, Italie), la Province de Sefrou (région Fès-Boulemane, Maroc)<sup>60</sup>.

---

58 GIRAUT (F.), 1997, *Pays et arrière-pays. Quelques hypothèses sur la nature et les fonctions contemporaines des arrière-pays de montagnes méditerranéennes*, Montagnes Méditerranéennes, n°6, p.16

59 ROUX (E.), *De la gestion de l'espace à la gestion des territoires en montagnes méditerranéennes. Des logiques d'acteurs différenciées*, p.73, Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1999

60 La présentation des terrains d'études (cartographie) se situe en deuxième partie.



Contexte 1	Contexte 2	Contexte 3
L'Ardèche méridionale et les réseaux du tourisme rural	La Ligurie et le réseau d'agrotourisme du Parc Naturel Régional du Beigua	La région de Fès-Boulemane et la mise en réseau des coopératives artisanales
↓	↓	↓
Une dialectique complexe : entre alternative et reconnaissance	La traduction opérationnelle d'un modèle sur-imposé de « genre et développement »	L'instrumentalisation de revendications

Tableau n°1 : Présentation des contextes des terrains d'études

Sophie Louargant, 2003

## Annnonce du plan

Pour répondre à nos objectifs de recherche, la présentation s'articule autour de trois grandes parties, elles-mêmes divisées en chapitre (*cf. Figure n°2*).

### Première partie - Validité de l'approche de genre en géographie- Définitions, acceptions et rapport au territoire

La première partie s'appuie sur une revue de la littérature autour de la notion « de genre » en géographie. Elle a pour objectif de définir ce concept, de présenter les travaux en cours depuis les années 1970 et cerner les notions, les outils, les indicateurs, associés à cette approche. Il s'agit, en somme, de procéder à un « débroussaillage épistémologique » afin de rendre compte de la pertinence géographique de l'approche. L'approche de genre étant peu connue en France, il est apparu intéressant de dresser un panorama des recherches, des résultats et de mettre l'accent sur sa problématisation dans le champ de l'analyse du territoire. La première partie se divise en trois chapitres.

#### *Chapitre 1*

Le premier chapitre est un état des lieux de la revue de littérature. Il se présente de façon chronologique et dynamique ; il propose une relecture des différents courants de recherche et s'appuie sur des exemples de travaux conduits dans les domaines de la géographie du travail, du tourisme, du développement, de la démographie et des études urbaines. Les

analyses montrent l'existence de trois tendances, trois types d'approche du « genre ». Ces approches ont des implications théoriques fortes ; il convient d'en montrer la difficulté de compréhension et l'exigence d'une nécessaire clarification de la terminologie, des notions, des outils retenus. En effet, le débat autour de la catégorisation issue des entrées marxistes des années 1970 marque encore le paysage géographique français ; ceci nécessite donc de poser le problème d'une nouvelle manière : il convient de montrer l'évolution du genre vu comme variable (sexe féminin-masculin) statistique, puis comme catégorie d'analyse géographique.

### *Chapitre 2*

La champ actuel des études de genre ne valorise pas une analyse territoriale de l'approche de genre. Ceci nous amène à repérer les déterminants sexués du territoire. Les recherches antérieures dans le champ de l'analyse du territoire fournissent des éléments explicatifs à notre problématisation. Ces pistes orienteront notre démarche en s'insérant dans le champ de la géographie sociale et la problématique de « l'action territorialisée ». Les réflexions actuelles laissent émerger des tendances récurrentes telles la notion de temps, de projet, de recomposition des territoires. Une lecture de genre de ces processus vient enrichir l'analyse des cadres territoriaux. Les déterminants sexués à l'œuvre dans les territorialités seront présentés ; ces derniers s'expriment selon des degrés variées et prennent une forme singulière dans le contexte de requalification des espaces ruraux. L'ensemble des paramètres ainsi posés se veulent les bases, les fondations qui composent une « méta-structure » ou « matrice » sexuée socio-spatiale.

### *Chapitre 3*

A l'amont, le triptyque « représentation-action-pratique » situé au cœur de la démonstration, se veut le fil conducteur pour déterminer la place centrale d'une approche « méta » afin de comprendre les processus sexués à l'œuvre sur le territoire. Cette approche s'inscrit dans une perspective constructiviste et ce afin de comprendre la complexité inhérente à la relation de genre au territoire. Cela vise à « rendre explicites les conditions de la construction »<sup>61</sup> et donc au-delà des construits de la connaissance explique les formes de la construction sociale de la réalité. La construction des actes de l'acteur, de

---

61 SALVAGGIO (S.), BARBESINO (P.), 1997, *La sociologie comme forme littéraire, Constructivisme, post-structuralisme et postmodernité : vers un savoir virtuel ?*, Sociologie et sociétés, vol.29, n°1, p.178

ses logiques en vue d'une explication de l'action collective<sup>62</sup> se retrouve ici. L'objectif est de poser les éléments qui constituent une matrice socio-spatiale sexuée à un niveau « macro ». Cette matrice se retrouve dans différents domaines et sur de multiples territoires.

### Deuxième partie - Pour une lecture de l'approche de genre : le tourisme rural au cœur de territoires méditerranéens

La deuxième partie a pour objectif de montrer en quoi le tourisme rural est révélateur d'une « sexuation ». Le champ du tourisme rural est un lieu d'expérimentation d'initiatives de « genre » tant dans les procédures que dans la création d'activités. Il est donc à ce titre un domaine visible et parlant pour expérimenter et tester la validité de l'existence d'une « empreinte » et d'une « matrice ». Pour déterminer si des récurrences ou des différences existent à plusieurs endroits du « globe », il convient de regarder des territoires ruraux, différents, marqués par l'activité touristique et par une implication forte des hommes et des femmes dans la création d'activités.

#### *Chapitre 4*

L'objectif du quatrième chapitre est d'effectuer une lecture des procédures, des programmes « initiatives, actions », qui concernent le tourisme rural et les actions positives en faveur des femmes. D'après notre analyse personnelle des procédures (grilles de synthèse), les logiques différenciées d'intervention thématique « genre » apparaissent et se développent depuis les années 1970. L'analyse des mesures d'intervention entre le niveau individuel de l'exploitation, de l'entreprise rurale, et celui plus général des politiques d'intervention, de l'évolution générale du tourisme est également menée à bien.

#### *Chapitre 5*

Le cinquième chapitre présente la dynamique en place dans trois territoires ruraux : l'Ardèche méridionale, la Ligurie et la Région Fès-Boulemane. La comparaison non pas cumulative mais analytique s'attache à présenter les caractéristiques socio-économiques et les logiques territoriales. Par l'intermédiaire d'une lecture croisée des procédures (réalisation de grilles d'analyse comparées) et des répartitions des ressources territoriales (documents cartographiques), nous expliciterons les modalités à l'œuvre.

---

62 CROZIER (M.), FRIEDBERG (E.), 1993, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Paris, Ed. du Seuil, 404 p., (Sociologie)

### *Chapitre 6*

La mobilisation de genre dans les pratiques d'acteurs sera alors analysée pour déterminer l'intérêt accordé à cette thématique. Les pratiques et les actions des acteurs sont révélateurs des hésitations et de la non compréhension des tenants et aboutissants de la démarche à adopter pour exprimer la traduction opérationnelle du concept de genre.

*Troisième partie- Les trajectoires hommes – femmes dans les projets touristiques ruraux : une dialectique « réseaux et territoire »* Les trajectoires hommes – femmes dans les projets touristiques ruraux : une dialectique « réseaux et territoire »

### *Chapitre 7*

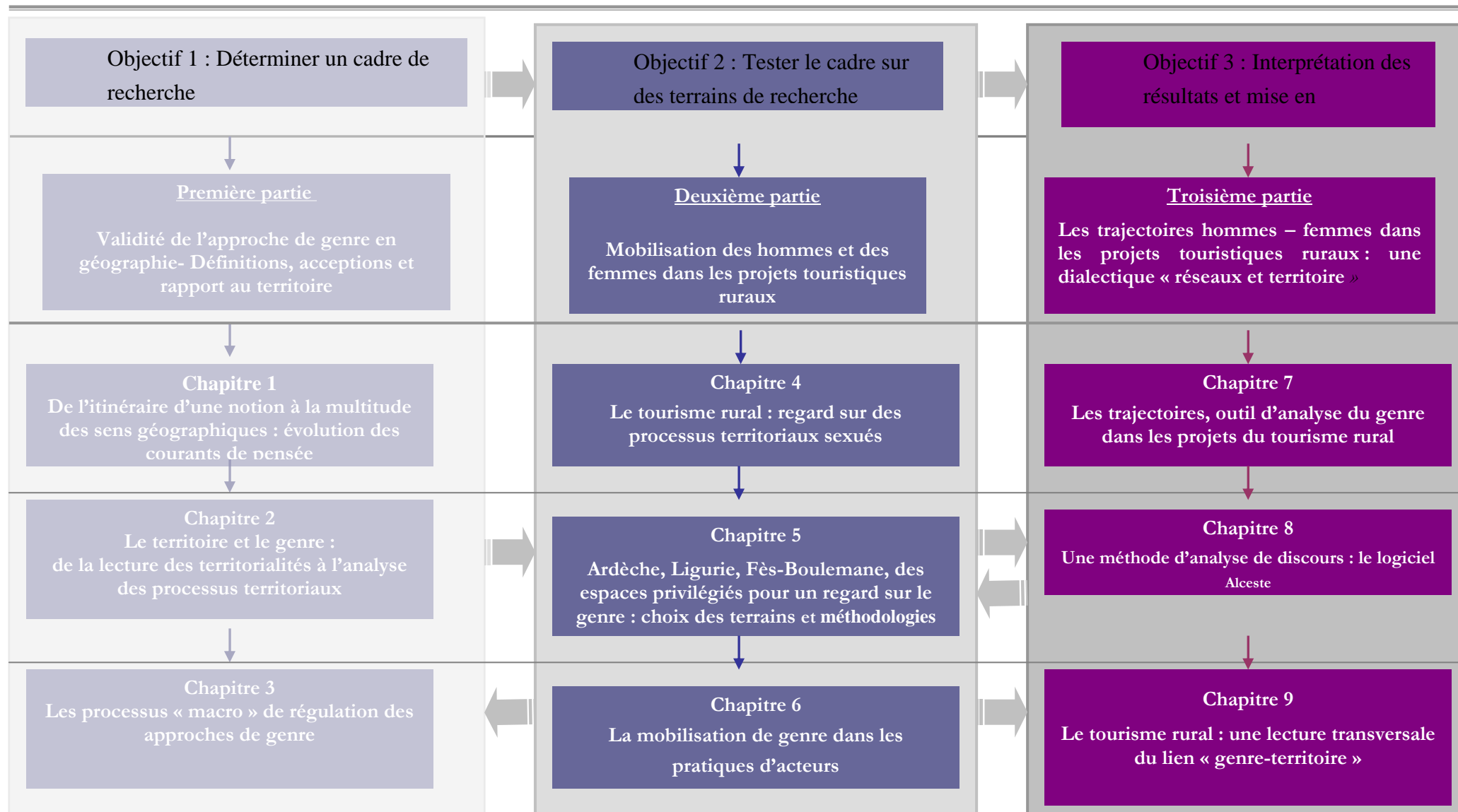
Le septième chapitre rend compte des trajectoires de vie des créateurs et des créatrices d'activités touristiques. Il s'agit de déterminer les expériences vécues des individus et de retranscrire leurs trajectoires individuelles. Le rapport à la norme est recherché et l'outil principal utilisé est le récit de vie. Les rythmes marquent également les temps de l'action, tant dans la conception des projets (projet de territoire, projet de vie, projet familial ...) individuels que dans les temps de l'action collective.

### *Chapitre 8*

Pour arriver à des conclusions, l'analyse des résultats des entretiens et autres documents mettra en exergue des systèmes de valeurs mais également des discours médians, mobilisateurs et emblématiques présents sur les territoires. Au-delà des discours, la mise en évidence des diverses temporalités constitue le contenu du huitième chapitre. L'objectivation des temps de participation hommes-femmes viendra justifier les choix de mobilisation à l'œuvre sur un territoire.

### *Chapitre 9*

Il s'agit de présenter les changements dans les trajectoires, de détecter ce qui concourt à un moment donné de sa vie une femme à porter un projet d'installation au sein d'un réseau (pôle des têtes de réseaux ). Les entrées de genre (regard masculins féminins)(H/F) permettent de cerner les rapports de réciprocité hommes-femmes, les transformations des lieux du masculin et du féminin. L'étude comparée permettra de mettre en évidence sur le territoire le rôle des réseaux, leur création. Les réseaux (des coopératives) s'expriment ici selon deux formes. L'implication des femmes dans des univers masculins oblige les acteurs à revoir leurs modalités de fonctionnement en fonction de prérogatives sociales et politiques imposées soit par le « haut », (par les politiques prospectives de l'Union Européenne), soit par des intentionnalités contestataires individualisées. Cette nouvelle redistribution est à prendre en compte dans la restructuration actuelle des territoires ainsi qu'en matière de prospective.



**PARTIE I**

**La validité de l'approche de genre en  
géographie :**

**Définitions, acceptions et rapport au territoire**

## Introduction de la première partie

---

S'interroger sur la validité des approches de genre implique, en amont de ce travail, la **définition** d'un cadre de recherche. Les approches de genre sont l'objet de multiples travaux depuis les années 1970 dans le domaine de la géographie francophone, nord-américaine et nordique. Pour autant, en France, ces derniers demeurent encore peu valorisés dans la discipline. On peut se questionner sur ce manque d'engouement et sur un regain actuel d'intérêt quant aux apports de ces réflexions. Le manque de visibilité et de compréhension de la notion est liée à la multiplicité des **acceptions conceptuelles** et des contextes d'élaboration de ces approches<sup>63</sup>. Il apparaît alors nécessaire, de clarifier ici l'émergence, la pertinence et l'évolution de ces approches. La **multiplicité des sens** attribuée à la notion s'inscrit dans des **contextes historiques et théoriques** qui mobilisent diverses notions au cours des trente dernières années. Il s'agit d'en expliciter les apports conceptuels et **méthodologiques**, et de proposer des perspectives complémentaires de réflexions. Cette rétrospective permet d'une part, au plan théorique, de rendre lisible le lien entre « sexe » - espace, et d'autre part, d'explicitier les démarches mobilisées pour démontrer la teneur du rapport sexué à l'espace. L'ensemble des travaux étudiés ont prouvé l'existence de caractéristiques socio-spatiales sexuées différenciées dans les pratiques, les constructions identitaires et les vécus.

Le/la géographe se doit de reconstituer **l'itinéraire de la notion** ; d'analyser et de restituer la pertinence des acquis, d'en cerner les « plus-values » ; d'en déterminer les limites. Il s'agit de rechercher les éléments « sexués » **constitutifs des processus socio-spatiaux** et d'en mesurer les apports pour comprendre **l'organisation spatiale** et plus en aval de cette recherche, la **constitution des territoires**.

---

63 Les contextes culturels de mobilisation des notions liées à ces approches apparaissent en effet spécifiques. Et les approches sont à ce titre peu reconnues par certains géographes, dans la mesure où elles privilégient une vision sur le particulier (les individus par exemple) et l'universel (la société). Dans ce cas de figure et dans l'optique d'une explicitation de ces approches, il est ainsi nécessaire comme l'indique Christine Chivallon, d'ouvrir la discussion : « ignorer de tels mouvements sous prétexte qu'ils contredisent la pensée universaliste en revendiquant une « appartenance », serait se dérober facilement à l'exercice qu'ils imposent, c'est-à-dire interroger la base sociale et culturelle de celui ou de celle qui produit un savoir sur le monde » in : CHIVALLON (C.), 2001, *Les géographies féministes, un plaidoyer convaincant de connaissances « situées »*, in : Géographie anglo-saxonnes, Tendances contemporaines /dir. STASZACK (J.F.) [et al.], Paris, Belin, p.57, (Mappemonde)

Les études actuelles sont marquées par trois axes de recherche<sup>64</sup> :

- l'analyse des stratégies et des processus sexués dans un espace ;
- la mise en évidence des stigmates sexués des formes et/ou des lieux ;
- le repérage de « connaissances » situées (déconstruction des savoirs masculins géographiques).

Ces inscriptions dans la discipline trouvent leurs fondements dans une multitude de positionnements, de valeurs, voire d'implicites.

Depuis les années 1970, les programmes de recherche et travaux sur les « femmes » puis sur le « genre », ont démontré les effets de domination, de différenciation entre les hommes et les femmes dans les domaines économiques, sociaux et politiques, etc. . Leurs analyses révèlent **des évolutions et des transitions** :

- dans le passage d'une réflexion basée sur l'aspect androcentrique des connaissances (inspiré du patriarcat), vers des analyses comparées entre les sexes ;
- dans la reconnaissance des sexes vus telles des variables statistiques à la prise en considération de catégories sociales sexuées permettant l'étude des processus. Les différences de fréquentation des espaces par les hommes et les femmes ont initialement été développées au travers d'études statistiques (dans les études urbaines et les études consacrées à la géographie de la population) ;
- dans des approches prônant un positionnement structuraliste et l'avènement des entrées quantifiables, modélisables concernant l'espace vers des approches s'inspirant du post-modernisme.

Dans les années 1980, émergent des réflexions qui s'attachent davantage à considérer le lien entre les groupes de populations, les minorités, les systèmes de valeurs. L'entrée est plus résolument « micro » et l'objet d'étude est centré sur l'individu. Cette approche a permis d'explorer d'autres formes de catégorisation et de nomination de l'espace. Ainsi, certains géographes (Armant Frémont, entre autres) ont reformulé leurs modalités d'appréhension de l'espace. L'espace est classiquement un support de matérialités, d'infrastructures, mais au-delà de ce contenu, il possède désormais un contenant. Ce dernier s'exprime dans les vécus individuels et les représentations collectives socio-spatiales, et tend, par un processus d'appropriation, à créer des limites de tous ordres. Ces

---

64 voir à ce sujet : « tableau récapitulatif des courants féministes en géographie » in : LOUARGANT (S.), 1999, *Les femmes et leurs trajectoires socio-spatiales : des temporalités pour un territoire du "genre". Etude de cas dans deux arrière-pays méditerranéens touristiques : l'Ardèche du Sud et le Rif marocain*, p. 19, mémoire de D.E.A. « gestion des espaces montagnards » : Géographie : Grenoble : 1999



limites plus ou moins mouvantes créent des périmètres de pratiques, révélateurs, à divers degrés de projections de pouvoirs. A cet égard, une conception plus enrichie de l'espace est valorisée et invite désormais les géographes à se saisir de la notion de territoire. Celle-ci transparaît de manière récurrente dans les travaux s'intéressant aux rapports entre les individus et la constitution du territoire.

La relation « homme-femme » au territoire interroge tout autant la matérialité que la dimension idéale de ce dernier. Cet idéal est constitué, dans la cadre des approches de genre, d'un référentiel qui se traduit notamment par des systèmes de valeurs sexués.

Les années 1990 sont marquées par une évolution de la notion de genre. Celle-ci s'inscrit dans des positionnements paradigmatiques résolument apparentés aux courants post-structuraliste et post-moderne. Au plan méthodologique, on distingue une complémentarité plus prononcée dans l'usage de l'analyse statistique et de l'analyse de discours : les travaux combinent désormais des informations de nature variée ; l'information formelle et informelle est nécessaire pour décrypter la complexité des structures sociales sexuées. Le recours à cette combinaison de matériaux et d'outils est explicitement lié aux orientations conceptuelles qui privilégient l'analyse des interrelations spatiales sexuées, des processus et des connaissances situées (subjectivités masculines / féminines).

Les approches sur le « genre », ont, dès leur genèse mis l'accent sur le lien existant entre la variation des places, des rôles, des pratiques hommes-femmes dans des cadres spatio-temporels. Pour analyser ces cadres, la démarche de recherche proposée dans ce travail repose sur **trois niveaux d'analyse complémentaires** :

- le premier niveau d'analyse se focalise sur **les individus** et s'opère de façon privilégiée à l'échelle « **micro** ». C'est à cette échelle, que seront appréhendés les **pratiques**, les **territorialités** et les **vécus** afin de **comprendre et de lire les rapports hommes-femmes dans la construction des territoires**. Il s'agira de mettre en évidence les formes d'appropriation du territoire *via* l'étude des **temporalités** des individus, des systèmes de valeurs et des représentations sexuées. **La notion de temps** intervient tant dans les dynamiques individuelles que collectives (*cf.* § suivant : *deuxième niveau d'analyse*) : elle marque les individus dans leurs **temps du quotidien**, mais également dans leurs **temps de vie** (plus intimes). Leurs prises en compte mettent ainsi à jour l'individualisation des temps du masculin et du féminin dans la quotidienneté, dans leurs itinéraires et **leurs trajectoires**, comme le souligne Guy Di Méo. « [...] la géographie sociale s'efforce de retracer les itinéraires, les cheminements au fil desquels chacun de nous invente son quotidien, à la fois social et spatial, sous les effets conjoints de sa position dans la société, des modèles culturels

---

que nourrit la mémoire collective, de l'imaginaire que secrète notre conscience socialisée. Ces trajectoires, elle [la géographie sociale] les explique à la lumière des contraintes de l'économie, de l'espace et des cadres socio-politiques, mais aussi en tenant compte de l'aptitude de chacun à ruser avec ces déterminismes »<sup>65</sup>.

- le second niveau d'analyse s'intéresse à celui des **catégories sociales** et s'opère à l'**échelle « méso »**. Les catégories sociales sont empruntées de codes, de normes qui prédéterminent ou **préconstruisent les actes** des hommes et femmes dans la société. Néanmoins, ces normes varient selon les contextes (culturels et identitaires notamment) et les territoires. Ainsi comme l'indique Paul Claval « les catégories sociales qui nous sont familières parce qu'elles sont conformes aux conventions et aux normes de notre culture ne sont pas universelles. La manière de définir les groupes de parenté, les responsabilités et les rôles des hommes et des femmes, l'autorité reconnue aux vieillards ou aux adultes, le statut de l'adolescence et de la jeunesse varient d'un lieu à l'autre »<sup>66</sup>. Ces catégories seront étudiées afin de mettre en évidence les attributions conférées aux hommes et aux femmes dans la construction des territoires. Il s'agira ainsi d'étudier spécifiquement le poids de l'institutionnalisation et les incidences de celle-ci dans les « rôles » classiquement assignés aux femmes et déconstruits dans les approches de genre.

- le troisième niveau d'analyse concerne la recherche des **processus sexués** à l'œuvre dans la constitution des territoires. Afin de décrypter ces processus, il est préalablement nécessaire de les considérer dans un cadre de référence plus général (une « matrice » selon J.L. Piveteau). Celui-ci permet de déterminer l'existence d'un « modèle » d'organisation socio-spatiale sexué, d'une « méta-structure » susceptible de fluctuer selon les territoires. Parmi les modalités présentes dans cette « méta-structure », les temps des pratiques et les temps de l'action seront particulièrement étudiés : elles permettent en effet de déterminer les espaces de négociation, les rapports de réciprocité, de confiance, de non-mixité (dans le cas d'une lecture centrée sur une approche territoriale de la création d'activité) constitutives des territoires.

---

65 DI MEO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, p. 5, ( Coll. Fac, Série géographie)

66 CLAVAL (P.), 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Ed. Nathan Université, p.62, (Coll. Fac, Série géographie).

Les différents niveaux d'étude permettant de comprendre le rapport des hommes et des femmes au territoire, bien que présentés successivement, ne peuvent pas être considérés indépendamment, mais résolument de façon concomitante.

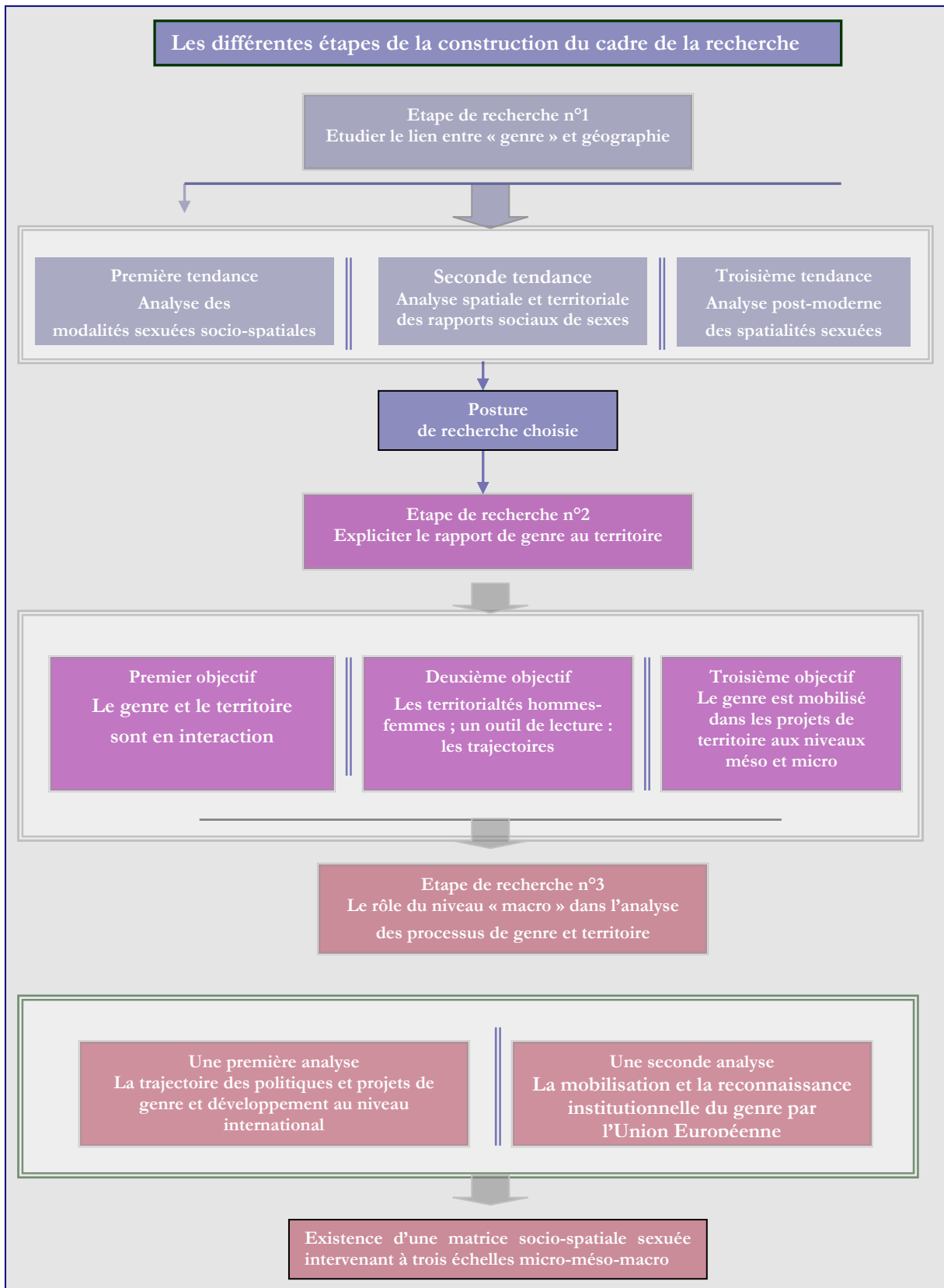


Figure n°3 : Articulation de la première partie

Sophie Louargant, 2003

## Chapitre 1

### De l'itinéraire d'une notion à la multitude des sens géographiques : évolution des courants de pensée

Les sociétés contemporaines sont marquées par des ruptures de paradigmes, des mouvements sociaux, l'affirmation de groupes, de classes et de minorités. Il en est ainsi pour les approches de genre : il convient d'expliciter cette évolution.

L'apparition de réflexions novatrices durant ces périodes (1970-1990), en particulier, celles mettant en avant le concept de patriarcat ont agrémenté la construction des connaissances concernant le concept d'espace (point 1.1). Le concept d'espace, central en géographie, a été analysé comme une donnée matérielle et quantifiable, une « métrique » modélisable, mesurable. Le passage progressif d'une acception d'un « espace support » à « un espace social, vécu, perçu » n'a pas échappé au regard des géographes « féministes ». Les « women's studies » apportent un éclairage central : les types génériques d'espaces sont la marque visible d'**espaces dichotomiques** (privé-public) sexués. **Les dissymétries** et les **hiérarchies** de fréquentations de ces espaces participent à la construction de limites, de frontières entre les espaces de pratiques des hommes et des femmes. Les fréquentations permettent d'appréhender le degré de présence des hommes et des femmes dans un espace donné. En outre, elles renvoient implicitement à la notion de pouvoir, de rapports de force dans la mesure où il existe des discriminations spatiales en fonction des sexes.

La progression des réflexions centrées sur la **catégorie sociale** « des femmes », inspirée des théories de la domination masculine, s'est poursuivie par des travaux visant à démontrer les complémentarités hommes-femmes. Cette transition traduit une déconstruction et une reconceptualisation des acquis théoriques (point 1.2.). En effet, bien que les espaces puissent être pratiqués de façon dichotomiques et différenciés, ils ne demeurent pas moins en interrelations et peuvent constituer des espaces communs, des **espaces de mixité et de réciprocité**. Les sens donnés à l'espace sont alors le reflet d'identités, de « langages » de représentation et de systèmes de valeurs partagés.

Cette conception des rapports sociaux de sexes à l'espace s'inscrit désormais dans une approche plus constructiviste voire post-moderne (point 1.3.). Le **passage** de la terminologie « **sexe** » à celle de « **genre** » est significative à cet égard. Elle s'accompagne par ailleurs d'une évolution des choix méthodologiques et des outils retenus. Le concept de genre et les approches de genre apparaissent peu à peu pertinents en sciences sociales pour enrichir les regards sur l'analyse des territoires dans la mesure où, comme le précise Paul Claval<sup>67</sup>, « la géographie nous invite donc à une réflexion d'ensemble sur les cadres de

67 CLAVAL (P.), 1998, *Histoire de la Géographie française de 1870 à nos jours*, Ed. Nathan Université, p.452

pensée que les groupes projettent sur l'espace, et sur la manière dont ils réussissent à lui donner du sens ».

## 1.1. Objectivation des savoirs féminins : rétrospective critique de la notion de genre

L'émergence, la validation du discours sur le « genre » entretiennent un lien étroit avec les revendications politisées, issues des mouvements sociétaux, exprimés, entre autres, par les groupes dits « féministes ». La recherche d'une objectivation des savoirs féminins et la nécessaire étape de déconstruction des connaissances masculines ont fait l'objet de réflexions débutées dans les années 1970. Il s'agit ici, à partir d'une relecture de références bibliographiques, de proposer une catégorisation des courants de pensée<sup>68</sup>. Ce travail sur les « rhétoriques » géographiques laisse entrevoir des « proxémies » et des « antipodes ». La diversité des approches mobilisées dans les travaux proposent différentes clés de lecture et postures de recherche : la synthèse opérée dans ce travail sera construite de façon chronologique. Elle revêt deux objectifs principaux : présenter les approches de genre en géographie et **explicit**er les notions qui donneront sens à **une problématique territoriale**.

### 1.1.1. Déconstruire les connaissances masculines : contextes d'élaboration

Les géographes français ont souvent valorisé leur construction de savoir dans leur propre discipline. De fait, leurs résultats, basés sur une rationalité positiviste, ont accordé peu de place aux réflexions plus sociologiques. Les années 1970, marquées par des revendications et mouvements sociaux ont initié des réflexions géographiques inspirées du matérialisme historique et de l'humanisme. En France, cela s'est traduit par l'émergence de la géographie sociale<sup>69</sup> au début des années 1980 et des notions d'espace vécu et d'espace social. Pour autant, peu de travaux ont été consacrés aux transformations sociales mettant en relation les sexes (approches sexuées) et l'espace. Ces recherches ont davantage été l'apanage des écoles nord-américaines privilégiant des analyses de l'économie marxiste radicale. Le lien fort entre les approches de type marxiste et les entrées sur la « sexualité » des espaces prendra alors le nom soit de géographie socialiste féministe, soit, le nom, pour le moins contesté, de « géographie des femmes »<sup>70</sup>. Au regard de l'évolution des postures, des résultats de recherches portés par les géographes nord-américains, il est possible de

68 Cette rétrospective a fait l'objet d'une publication : LOUARGANT (S.), 2002, *De la géographie féministe à la « gender geography » : une lecture francophone d'un concept anglophone*, Espace, Population et Société, n° 2002/3, pp.397-410

69 FREMONT (A.), CHEVALIER (J.), HERIN (R.), RENARD (J.), 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson

70 MACKENSIE (S.), 1986, *Feminist Geography*, Le géographe canadien, vol.30, n°3, pp.268-270

distinguer le passage de travaux consacrés à « l'étude des femmes » (« women's studies ») à des travaux portant sur les rapports sociaux de sexes (« gender studies »).

La force opératoire de la notion et/ou du concept de « genre » est née de ses analyses « sexuées », de l'intelligibilité et de la lisibilité de ces travaux : les résultats visent non plus à comprendre la relation de **l'Homme à l'espace**, mais des **hommes et des femmes** à l'espace. En géographie, on distingue des postures (essentialisme, différencialisme et égalitarisme) inspirées des études dites « féministes » présentes dans diverses disciplines des sciences sociales. Au cœur de la réflexion « féministe », se situent les principes d'égalité et de liberté. Ces derniers expriment l'essentiel de « l'utopie féministe », la critique de la domination masculine et, à terme, l'exigence d'un équilibre entre hommes et femmes<sup>71</sup>. Mais cette « quête » d'égalité s'oppose *a priori* à celle de la différenciation. De fait, l'égalité présuppose implicitement que l'on conçoive une superposition entre égalité et différence. Ce discours sur l'égalitarisme a été affirmé au sein de recherches mobilisant la notion de différence et d'inégalité, s'intéressant de façon concomitante à des **formes de hiérarchisations, de ségrégations** tant sociales que spatiales. Il s'appuie également sur l'idée de constructions d'identités masculines - féminines égalitaires. Ce discours sur l'égalitarisme et les identités n'est pas vain, dans la mesure où ces identités créent des rapports différenciés à l'espace selon que l'on est un homme ou une femme : en effet, **les identités** créent l'espace tout autant que l'espace crée des identités.

Ces discours sur l'égalitarisme sont prépondérants dans les travaux de géographie sociale et demeurent d'actualité : ils constituent un des éléments de cette recherche. L'une des questions posées dans ce travail est celle des positionnements à retenir dans les débats et **nuances de discours** de la « gender geography ».

« La géographie des genres<sup>72</sup> » est un courant de pensée en cours de structuration, qui se démarque, depuis le début des années 1990, de l'approche sexuée de l'espace (« women's studies »). Elle vise à saisir la complexité sociale des interrelations et des construits sexués hommes-femmes. La relecture et l'analyse des écrits scientifiques permet de distinguer et de rappeler les trois grandes tendances dans les orientations de travail :

- la première s'intéresse aux femmes comme catégorie sociale permettant d'analyser le fonctionnement des espaces ;
- la seconde distingue les hommes et les femmes dans leurs caractéristiques et fonctionnements socio-spatiaux (*cf. section 1.2.*);

---

71 FRAISSE (G.), 1995, *La place des femmes*, Ephesia, La découverte, p. 387

72 La « géographie des genres » correspond à la traduction littérale de « gender geography ». Cette appellation est devenue communément usitée en matière de recherche même si certains auteurs privilégient le terme « d'approche de genre en géographie ». Les précisions relatives à cette notion sont développées plus en aval dans ce travail (*cf. chapitre 1, section 1.2.*).

- la troisième vise à appréhender les relations entre les hommes et les femmes dans le fonctionnement des espaces ; celles-ci peuvent être différentes et/ou complémentaires (*cf. section 1.3.*).

Il s'agit à partir de ces tendances d'explicitier les apports notionnels, de rendre compte des influences sociétales, philosophiques. Ces dernières ont proposé, dans la première orientation de travail, une lecture spatialisée fondée sur le concept de patriarcat pour saisir le rapport entre les sexes, l'espace et le territoire.

#### *1.1.1.1. Modalités des discours en place dans les sciences sociales : le primat du patriarcat*

La géographie dite « féministe » est fortement inspirée par les tendances contestataires politiques qui visent à la reconnaissance des idées féministes. Toutefois, il convient de préciser que ces études ont introduit « le féminisme »<sup>73</sup> au sens politique dans un premier temps, et ont su objectiver ces positionnements dans un champ théorique géographique. Les travaux se sont attachés à comprendre pourquoi et comment l'espace participe à la construction d'une **sexuation** des pratiques et des **productions d'identités** dichotomiques entre les hommes et les femmes. Pour cela, les recherches ont mobilisé le concept de patriarcat de manière explicite ou implicite, et de façon concomitante la notion de « sexe social ». Il convient ici d'en préciser respectivement les acceptions.

L'étymologie du mot patriarcat « *pater* » (du grec, père) et *archie* (origine ou commandement) (*cf. encadré n°1*) fait référence à une vision masculine de l'organisation de l'espace, de la société. Selon le dictionnaire Larousse universel, « le patriarcat représente une forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique ou religieux et/ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme ». Cette forme de structuration a émergé lors des effervescences intellectuelles, sociales nord-américaines de la fin des années 1960, en particulier autour des réflexions sur les structures, les effets de domination et des rapports de pouvoir. Kate Millet<sup>74</sup> a été l'une des premières à mettre en évidence la domination « sexuelle » des hommes sur les femmes dans la société. Un pouvoir univoque est délibérément patriarcal. Sandra Harding<sup>75</sup>, philosophe américaine, justifie les mêmes hypothèses et propose des postulats dits féministes (« women's studies »). Elle explique dans son ouvrage sur l'épistémologie et les perspectives féministes, la construction

73 Charles Fourier (1772-1837) est à l'origine du terme « féminisme ».

74 MILLET (K.), 1971, *Sexual Politics*.

75 HARDING (S.), MERRILL (B.), 1983, *Discovering Reality. Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology and Philosophy of science*, Dordrecht-Boston-Londre, Reidel Publishing Company, pp. 311-324



« phallogocentrique » des connaissances et des savoirs masculins. De son point de vue, les systèmes de production et de reproduction sont les résultats d'une domination et d'une idéologie masculine : « the question of scientific institutions as cultural and ideological institutions of domination<sup>76</sup> ». La construction des connaissances « objectivement prouvées » est un processus graduel, long, dans lequel les principes de **domination et de pouvoir** sont fortement présents.

La thématique du « sexe social », culturellement construite, accompagne l'usage du concept de patriarcat, mais correspond toutefois à un infléchissement et à un renouveau des réflexions dites « féministes ». La notion de « sexe social » est récurrente dans divers travaux philosophiques, sociologiques, politiques<sup>77</sup> datant principalement des années 70. Elle peut être interprétée selon Joan Kelly<sup>78</sup> comme la résultante d'une **idéologie politique** qui s'impose dans l'environnement des sciences humaines : « to articulate a new scientific paradigm, a paradigm where the category of gender and the sex/gender system represent integral parts of scientific research into human society and its reality ». Cette idéologie politique, mise en avant par les écoles nord-américaines, se manifeste par des revendications sociétales (celle du féminisme, entre autre), et la dénonciation des problèmes de domination et **d'exclusion**. Elle se traduit matériellement et de façon organisationnelle par la création de groupes de revendications telles le « mouvement de la femme » (Betty Friedan fonde la NOW -National Organization of Women), ou le Mouvement de Libération de la Femme, MLF en France. Ces derniers revendiquent le refus **de structures hiérarchisées** masculines présentes dans l'organisation sociale et le refus de discriminations individuelles et collectives (oppression, exploitation, violence à l'égard des femmes...). La conjonction de mouvements sociaux, de recherches sur la thématique du « sexe social » devient, dès lors, un lieu d'observation privilégié des hiérarchies, des ségrégations sociales et spatiales. Et cette conjonction permet de dépasser l'idée d'une forme dominante masculine de la société qui induit une forme d'homogénéisation des comportements à différentes échelles. Ainsi, le « sexe social » est un moyen de comprendre non plus l'espace et la société en terme d'homogénéité, mais davantage en terme d'hétérogénéité.

Le concept de patriarcat et la notion de « sexe social » se sont inscrits dans des réflexions structuralistes. Celles-ci ont progressivement fait émerger l'hypothèse de l'existence d'un **système patriarcal** (cf. encadré n°1). Ce dernier s'exprime dans diverses sphères, celles des institutions sociales et familiales, particulièrement pertinentes dans le cadre de notre recherche (cf. partie 1, chapitre 2).

<sup>76</sup> La question des institutions scientifiques en tant qu'instruments de domination idéologique et culturelle

<sup>77</sup> On fera référence au cours de notre développement à différents auteurs ayant utilisé dans leurs travaux la notion de « sexe social » tels que P. Bourdieu, N. Matthieu ou encore A. Gautier, J. Heinen...

<sup>78</sup> KELLY (J.), 1984, *Women, History and Theory. The Essays of Joan Kelly*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press.

« le patriarcat fait référence à un système de domination et de contrôle masculin sur les activités productives et reproductives des femmes. La notion de système se réfère au fait que le patriarcat est un phénomène structurel, une forme d'organisation sociale aux racines matérielles et idéologiques profondes et qui, comme telle, opère en dehors de la motivation individuelle. Le système patriarcal jouit de l'appui implicite et explicite d'institutions sociales, économiques, politiques et juridiques qui établissent une espèce de division sexuelle des fonctions, des rôles et des stéréotypes. Dans cet état de choses, l'idéologie patriarcale se trouve à la base de toutes les institutions sociales ».

Encadré n°2 : Définition du patriarcat et du système patriarcal

Sophie Louargant, 2003

La relecture d'ouvrages faisant référence au concept de patriarcat et à la notion de « sexe social » met en évidence de nouvelles fonctions attribuées à l'approche de sexe en sciences sociales. On reconnaîtra en particulier la **fonction institutionnalisée** du patriarcat qui se veut être une critique des constructions historiques, sociales et politiques, comme le souligne R.W. Connell : « des situations de rapports de genre historiquement produites dans lesquelles la domination des hommes est institutionnalisée »<sup>79</sup>.

Cette institutionnalisation se traduit par l'imposition des systèmes de références masculins. Pour Sylvia Walby, l'institutionnalisation du patriarcat prend des formes diverses et se dilue entre patriarcat privé et patriarcat public. Le patriarcat trouve une expression visible et repose sur six structures : l'emploi, le travail domestique, la culture, la sexualité, la violence et l'Etat<sup>80</sup>. Ainsi, les hommes « domineraient » les femmes (notamment dans leur rapport au corps, leur travail domestique et leur emploi), selon des degrés de contrôle variables, à différentes échelles. C'est en particulier dans les domaines de l'emploi, du quotidien, de la famille, de la culture, etc., que certains géographes<sup>81</sup> vont opérer le lien entre sexe et espace<sup>82</sup>.

Les géographes mettent alors en évidence la division sexuelle de l'espace, du travail selon des principes de classes sexuées ; ils contribuent ainsi au débat scientifique et épistémologique : « geography's epistemic exclusions are enacted by and impact on

79 CONNELL (R.W), 1990, *The state, gender and sexual politics*, Theory and society, vol.19, pp.507-544

80 WALBY (S.), 1990, *Theorizing Patriarchy*, Oxford/Cambridge, Basil Blackwell, 229p.

81 sans vouloir opérer une liste exhaustive des géographes précurseurs dans ces domaines de recherche, on retiendra, à titre d'exemple les travaux portés par Jacqueline Coutras, Paul Villeneuve, Susan Hanson, Géraldine Pratt ou encore Damaris Rose.

82 On rappellera ici l'existence du numéro « Espace, Populations et Sociétés », « Sexe et espace », de 1989, qui montrent bien l'appropriation de la géographie de ce champ d'investigation.

specific people »<sup>83</sup>. Les géographes se sont souvent inspirés des travaux sur la révolution scientifique de Thomas S. Khun, de Michel Foucault et d'Erving Goffman pour justifier et décrire le rapport sexué à l'espace. Quand bien même les recherches ont permis de faire le lien entre sexe et espace, celui-ci ne s'est imposé que difficilement dans la discipline. Joan Kelly<sup>84</sup> souligne cet état de fait dans ses écrits : «what we (feminists) are doing, is comparable to Copernicus shattering our geo-centricity, Darwin shattering androcentricity, and the change is a fundamental, as dangerous, as exciting. And we are surprised that we are not welcome in the academy ?<sup>85</sup> ».

La brève rétrospective de l'évolution de la notion de patriarcat, de la notion de « sexe social » et de l'émergence de ces réflexions en géographie, nous invite à interroger le « rapport différentiel » des hommes et des femmes à l'espace : quelles types de configurations (formes et mouvements de l'espace) révèlent-ils ? Selon quelles temporalités ? Quelle est la nature des processus socio-spatiaux observés ? Quelles valeurs sont conférées à l'espace ? C'est autour de ces questionnements que s'articulent les développements ultérieurs.

#### 1.1.1.2. Identification des critères géographiques pour comprendre l'espace « sexué »

- *La place d'une lecture de géographie radicale*

Les apports des premiers travaux géographiques relatifs à l'espace sexué se sont principalement intéressés aux thématiques suivantes :

- la distinction sexuée des classes sociales ;
- la mise en évidence de ségrégations sociales et spatiales ;
- l'analyse de rapports de force et de pouvoir hommes-femmes (famille, institution) ;
- la distinction des pratiques sexuées basées sur une dichotomie public/privé.

Dans ces recherches, le concept de patriarcat est mobilisé pour expliquer les structures de sexe dans la société. Ces analyses, marquées par une vision collectiviste de l'espace, sont inspirées des théories marxistes, qualifiées en géographie, de géographie radicale. Celle-ci, opère une distinction entre sciences de la nature et sciences de l'homme et a pour référent la problématique du matérialisme historique<sup>86</sup>.

---

83 En géographie les exclusions épistémologiques sont décrétées par une population donnée et imposées à d'autres.

84 SAARINEN (A.), 1992, *Feminist research : in search of a new paradigm ?*, p.117

85 « Ce que nous les féministes sommes en train de faire est comparable à ce que Copernic et Darwin ont fait, l'un concernant le géocentrisme, l'autre l'anthropocentrisme : les implications seront de même ordre : fondamentales, risquées et passionnantes. Comment s'étonner alors que la communauté scientifique nous accueille si froidement ? »

86 BAILLY (A.), BEGUIN (H.), 1998, *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, p. 27, (U.Géographie).

Les géographes dites « féministes », inscrites dans ce paradigme, ont interprété et analysé l'idéologie masculine, le poids de leur représentativité dans les structures sociales. Il s'agit de déterminer les conflits sous-jacents entre les sexes, les stratégies multiples et d'appréhender les modes de **production-reproduction** des rôles attribués à chacun : « a geography which explicitly takes into account the socially created gender structure of society »<sup>87</sup>. Egalement inspirés du « modèle de Sayer<sup>88</sup> », ces travaux ont établi une formalisation géographique ; elle distingue les formes d'utilisation de l'espace (le droit à utiliser un espace) et les modes négociés entre hommes et femmes d'utilisation de ce dernier. Les usages différenciés des espaces dépendent notamment des agencements spatiaux pré-existants.

Des recherches conduites par ces géographes, bien que diverses dans leurs objectifs et leurs approches, quatre constantes de l'étude du « rapport sexué » à l'espace peuvent être dégagées. Elles concernent :

- la dialectique capital-travail au sein des modes de production et de reproduction ;
- le rapport centre-périphérie dans les espaces et les pratiques de fréquentations urbaines ;
- la considération des espaces-temps et de la prise en compte des temporalités ;
- la construction identitaire duale entre nature-culture ;

L'analyse sexuée propose dès lors un regard complémentaire dans l'étude de la transformation des sociétés *via* les modes d'être et les modes de penser. Les traces de cette évolution sont lisibles d'abord dans les articles à connotations politiques (propos inspirés du militantisme), puis dans des travaux scientifiques établis sur des protocoles plus formalisés (mais néanmoins marqués par les idéaux politiques premiers).

Ces thématiques sont développées chez les géographes britanniques et américaines au travers d'études innovantes, portées en particulier par Susan Hanson<sup>89</sup>, Domosh aux Etats-Unis et Gillian Rose, Doreen Massey en Angleterre, depuis le début des années 1980. En parallèle, des études portées par Paul Villeneuve et Damaris Rose<sup>90</sup> au Québec et par Jacqueline Coutras en France s'insèrent dans ce mouvement. L'ensemble de ces travaux se concentrent sur l'analyse des « patterns », des espaces socialement hiérarchisés, des fréquentations et des pratiques sexuées dissymétriques existantes. Les recherches, inspirées

---

87 GROUP OF THE INSTITUTE OF BRITISH GEOGRAPHERS, 1984, *Geography and gender : an introduction to feminist geography*, p21

88 Ce modèle considère les relations entre les sexes à l'intérieur des structures : SAYER (A.), 1979, *Epistemology and Conceptions of People and Nature in Geography*, Geoforum, vol.10, pp.19-43

89 HANSON (S.), HANSON (P.), 1980, *Gender and urban activity patterns in Uppsala, Sweden*, Geographical Review, n°70, pp.291-299

90 VILLENEUVE (P.), ROSE (D.), 1988, *Gender and separation of employment from home in metropolitan Montreal*, Cahier de Géographie du Québec, vol.9, pp.155-179

de la théorie des classes sociales et du concept de patriarcat, se sont appliquées à regarder et à expliciter la place des femmes et des hommes dans les différentes sphères d'activités (marché de l'emploi) : naît alors une vision duale, radicaliste, de l'espace.

### 1.1.1.3. Une vision « radicaliste » et dichotomique de l'espace

L'analyse des dissymétries entre sexes (repérage des rôles sexués et des inégalités) exprimées dans les **espaces public / privé** a ainsi été privilégiée par ces géographes<sup>91</sup> : dès le 19<sup>ème</sup> siècle, l'organisation et l'agencement des espaces de vie, de travail, ont en partie été structurés par les hommes dans les sociétés occidentales, accordant peu de place aux femmes en général. D'autres auteurs, comme N. Jay, féministe australienne<sup>92</sup>, se sont intéressés aux fondements de cette division des espaces : «logical dichotomy and radical gender distinctions as formally dichotomous, and some reasons why it is in the interest of certain social groups to understand gender distinctions in that way<sup>93</sup>».

Ainsi, les études ont mis en évidence l'existence d'une opposition entre sexes dans les pratiques et les espaces. Celles-ci se sont notamment appuyées (concernant la question de l'opposition des sexes) sur les principes de la théorie des formes élémentaires d'Emile Durkheim<sup>94</sup>. Ce dernier associe la dualité des sexes à la dualité du sacré et du profane. L'objectif de sa démarche causale est de déterminer les processus et les origines de construction de cette dichotomie sociale (les lois de base des formes de pensée logique) existante.

Cette dichotomie se traduit en terme d'inégalités : inégalité des besoins des femmes (différents de ceux des hommes), inégalité d'accès aux espaces aménagés par des hommes (traduisant une vision masculine excluant les spécificités féminines), inégalités dans les déplacements (accessibilité à la voiture familiale, à des transports en commun à des heures tardives), inégalités dans les traitements salariaux, syndicaux et politiques.

Il existerait ainsi des « espaces existentiels » (espaces privés du quotidien) qui historiquement sont attribués aux femmes (espace de la vie familiale, de la maternité, du couple, de l'environnement proche - le jardin -) et d'autres (espaces publics) qui sont attribués aux hommes (espaces liés au monde professionnel, à la vie sociale - le bar -). Mais cette dichotomie n'est pas exclusivement spatiale, comme l'indique M. Haicault : « la séparation entre la sphère publique et la sphère privée a ainsi établi un véritable ordre social, deux principes de division, à la fois cognitifs, symboliques et sociaux,

91 FOORD (J.), GREGSON (N.), 1986, *Patriarchy : towards a reconceptualisation*, Antipode, Vol.18, n°2, pp.186-211

92 JAY (N.), 1981, *Gender and Dichotomy*, Feminist Studies n°7, pp. 38-56

93 les distinctions radicales de genre prennent racine dans une dichotomie de forme, allant de soi, permettant de comprendre pourquoi certains groupes sociaux ont intérêt à considérer ces distinctions de genre dans une telle perspective.

94 DURKHEIM (E.), *Les formes élémentaires*, pp.40-41

régulièrement reproduits comme tels »<sup>95</sup>. Les **dissymétries**, visibles à **plusieurs échelles**, sont ainsi indissociables des structures sociales, de modes organisés et normés de pratiques, voire d'une méta-structure sexuée socio-spatiale<sup>96</sup>.

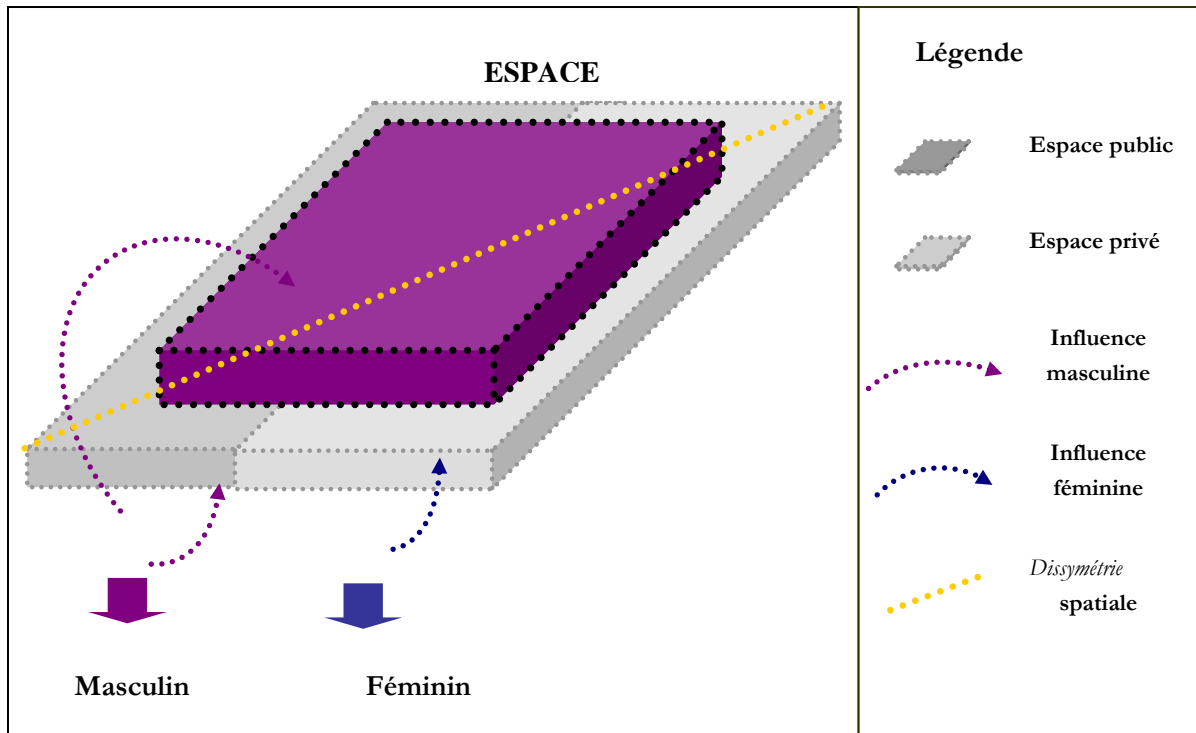


Figure n°4 : L'espace dichotomique patriarcal

Sophie Louargant, 2003

La figure n°4 montre une distinction entre l'espace public et l'espace privé. Le premier est la projection matérielle de pratiques spatiales masculines dominantes<sup>97</sup> et le second est un espace associé au féminin. La dissymétrie existante marque l'implication spatiale et sociale des hommes de manière plus importante que celles des femmes dans le même espace. Ces dernières sont plus confinées dans l'espace du privé (maison, jardin, quartier) ; elles agissent et gravitent dans des espaces davantage liées aux tâches domestiques.

95 HAICAULT (M.), 1997, *Femmes et hommes entre espaces publics et espaces privés*, p.33, in : *Les femmes dans la ville : un dialogue franco-brésilien*/ dir. ROLLAND (D.), Paris, P.U.F.

96 Ce point sera développé dans la première partie, chapitre 3

97 Il est à noter que les récents apports de la géographie (cf. LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 333-340) permettent de dépasser cette vision quelque peu restrictive de l'espace public, initialement et dans les travaux étudiés jusqu'alors, associé à "l'homme". Ainsi, l'espace public "correspond à un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public. Il se différencie ainsi de l'espace commun, soit de l'ensemble des espaces possibles de la pratique sociale des individus [...] l'espace public peut être défini de manière simple comme l'espace ressortissant strictement de la sphère publique, c'est-à-dire tout espace n'appartenant pas à une personne morale de droit privé ». Cet espace public (parc, place, espace de promenade, de rencontres etc..) définit un espace indifférencié et reproductible pour les hommes et pour les femmes.

Ces réflexions sont à replacer dans leur contexte : comme le précise Claire Hancock<sup>98</sup>, les premières approches empiriques ont travaillé sur la séparation entre sphère publique (visibilité du travail masculin) et sphère privée de la famille et du logement. Les conditions de production de ces postulats dépendent, de façon prépondérante, du contexte idéologique sociétal en place et peuvent être associées à la notion de classe socio-spatiale<sup>99</sup>, notion peu développée en France. Ainsi, la façon de considérer ici la dichotomie socio-spatiale peut apparaître quelque peu désuète, dans la mesure où l'on se situe désormais dans un contexte économique où les femmes prennent une place conséquente sur le marché du travail. Cette vision dichotomique, schématique, bien que dorénavant obsolète, permettra, dans ce travail, d'explorer, de mobiliser les réflexions sur les sphères de vie et les principes du rapport social.

### Synthèse

Les premiers éléments notionnels des approches dites féministes ont surtout mis en exergue le rapport dual homme-femme. Un tel regard suggère une vision dichotomique des espaces hommes-femmes, visiblement, assimilée pour le premier à l'espace privé et pour le second à l'espace public. Ces éléments fondamentaux seront retenus pour être enrichis au profit d'une approche moins radicale.

#### 1.1.2. L'analyse des modalités sexuées socio-spatiales : structure urbaine, ségrégation et mobilités

##### *1.1.2.1. Un contexte culturel français : un itinéraire singulier*

Les travaux de Jacqueline Coutras marquent une étape dans le champ de la réflexion géographique et l'histoire de son itinéraire de recherche, découvert lors d'un entretien<sup>100</sup>, permet de saisir le contexte de production de ses travaux. Initialement portés sur une analyse de la dimension sexuée de l'espace, ses travaux ont évolué vers des réflexions consacrées aux « violences urbaines et [à] la restauration de l'identité spatiale

98 HANCOCK (C.), 2002, *Genre et géographie*, p.258, in : *Question de genre* dir./ CRETON (D.), Espace, Population et Société, n° 2002/3, 432p.

99 Excepté les travaux de Alain Reynard, revalorisés par Guy Di Méo (Formation socio-spatiale)

100 Entretien réalisé en Novembre 2001, MSH, Paris (cf. *extrait Encadré n°2, p. 48*).

masculine »<sup>101</sup>. Ces réflexions ont notablement contribué en France, à l'apport de connaissance sur la thématique « genre ».

### Synthèse de l'entretien avec Jacqueline Coutras

- novembre 2001-MSH-Paris-

Pour Jacqueline Coutras, les études de genre doivent s'intégrer dans le contexte culturel français de la géographie sociale : il est une nécessité aujourd'hui de trouver, d'explicitier et de rendre lisible le lien entre étude de genre et géographie sociale.

Jacqueline Coutras est historienne de formation, puis a fait sa thèse en géographie ; elle est actuellement directrice de recherche au CNRS en sociologie. Son itinéraire de recherche est très marqué « par un contexte politique, un militantisme, des manifestations, le fait de faire parti d'un groupe portant des revendications ». A ses yeux, le contexte des années 1970 et le mouvement politique, social de l'époque ont impulsé ses choix et ses motivations de recherche. Son vœu était d'inscrire résolument les recherches féministes dans les disciplines. En géographie, la période était alors marquée par la prédominance d'approches dites « quantitatives » et « structuralistes ». Bien que mobilisant ces approches, il fut délicat d'imposer le recours à des méthodes d'entretien davantage orientées sur les « aspects qualitatifs » et « l'analyse des trajectoires » qui permettent de mettre en évidence les grandes tendances des pratiques sexuées. Les approches de genre ont initialement souffert d'un « manque de reconnaissance », puis « durant ces dernières années, il ne faut pas le nier, on a eu un soutien sociétal, civil et politique ».

Encadré n°3 : Extrait d'entretien, Jacqueline Coutras

Sophie Louargant, 2003

---

101 COUTRAS (J.), 1987, *Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle*, Cahiers de Géographie du Québec, vol.31, n°83, pp.143-155-COUTRAS (J.), 1989, *Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ?*, Espace, Populations, Sociétés, pp. 111-116-COUTRAS (J.), 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin , 155p., (Références)-



Pour Jacqueline Coutras, l'espace peut révéler des conditions d'inégalités sociales entre hommes et femmes. En d'autres termes, les contextes sociaux engendrent, ici également, des **disparités spatiales sexuées**. Elle rappelle ainsi que « la thématique est apparue comme un champ de recherches géographiques au travers de facteurs tels l'inégale répartition des tâches, les logiques sociales mises en œuvre dans les fréquentations spatiales. Ces dernières correspondent à un vécu différent entre les femmes et les hommes, varient d'un sexe à l'autre. Cette approche remet en cause les traditionnels schémas explicatifs de l'ensemble des pratiques individuelles et oblige à réexaminer - voire à redéfinir - les problématiques autant que les indicateurs utilisés »<sup>102</sup>. Il existe ainsi une dissymétrie spatiale sexuée à géométrie variable : « l'espace public peut partager avec d'autres catégories d'espaces certaines caractéristiques selon sa fonction ou sa localisation géographique, selon l'usage qui en est fait ou celui qu'il induit »<sup>103</sup>. Dans ses travaux consacrés à l'étude des minorités et davantage marqués par une approche culturelle, Jacqueline Coutras indique que « le recours fait au modèle culturel nous sert à mieux cerner la notion d'espace public en analysant une de ses fonctions ; sa fonction idéologique appliquée aux rapports de sexes ».

Parmi ses recherches, on notera tout particulièrement l'analyse proposée de la catégorisation des objets spatiaux urbains. Les normes imposées par la forme, la structure urbaine sont le support de pratiques dissymétriques hommes-femmes. L'espace ne traduirait « non plus un strict objet spatial », mais codifierait également « les relations spatiales » ; il serait ainsi le support révélateur d'une idéologie masculine dominante, borné par des limites construites sur un socle idéologique unique. L'étude des modulations, des variations de fréquentations de l'espace permettent de révéler les inégalités, les ancrages sexués différenciés. Dans son ouvrage de 1996, elle met à nouveau en avant les inégalités liées à la ville : « elle donne à voir et à lire les **messages sexués** ». C'est ici que l'on retrouve un point commun avec les travaux québécois autour de l'hypothèse suivante : la proximité résidentielle est « le premier échelon où s'organise la dimension sexuée de la ville [...]. [Ce] périmètre, à l'ombre du logement, est le principal endroit du travail domestique ; il est aussi celui des échanges de voisinage qui sont établis sur la base de la proximité géographique et sont réglés par le rythme et les intérêts familiaux »<sup>104</sup>. En d'autres termes, il est possible de distinguer un espace de proximité, de vie domestique dévolu aux femmes et un espace de vie « public » consacré aux hommes.

---

102 COUTRAS (J.), 1989, *Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ?*, Espace, Populations, Sociétés, pp. 111-116-

103 COUTRAS (J.), 1987, *Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle*, Cahiers de Géographie du Québec, vol.31, n°83, p.145

104 COUTRAS (J.), 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, p.22, (Coll. Références)-

Un autre apport des travaux consacrés à la ville se situe dans le champ du fonctionnement urbain : celui-ci peut être à l'origine de la création de rapports hiérarchiques entre les sexes et concourt à « typifier » les formes de division sexuelle du travail. Les **agencements sociaux** et **spatiaux** se réfèrent ainsi des ordres spatiaux, des **hiérarchies**, des **ségrégations**. Jacqueline Coutras, en affirmant que les pratiques différenciées s'associent à des données naturelles (forme de la naturalité), révèle l'existence de sources de pouvoir entre les sexes.

*In fine*, nous retiendrons de ces dernières réflexions sur les relations des hommes et des femmes à l'espace : la notion de « **devoir spatial des femmes** » (que l'on retrouve dans la littérature suédoise, ou américaine plus souvent qualifiée sous le terme de « contrat sexuel »).

#### *1.1.2.2. Le contexte nord-américain québécois : lieux, mobilités et différenciations*

A l'instar des articles issus notamment des Cahiers de Géographie du Québec, les travaux nord américains mettent en exergue l'aspect différentiel des pratiques et de la distribution des activités. Dès 1987, les questionnements sur l'espace et les femmes se posent comme un enjeu géographique.

Ainsi par exemple, l'article d'Anne Gilbert et Damaris Rose<sup>105</sup> a pour objectif d'explicitier « les différences entre le comportement spatial des hommes et des femmes et de rendre visibles les inégalités hommes-femmes à travers l'espace ». Les auteurs mettent en avant la localisation, **les rapports des deux sexes aux lieux**. Très axé sur une lecture dichotomique entre espace public et espace privé (espace du domestique), cet article met en évidence l'existence de lieux de sociabilité, de liens spécifiques qu'entretiennent les hommes et les femmes avec la communauté.

Anne-Marie Séguin et Paul Villeneuve contribuent résolument à l'enrichissement des approches de genre, via la formalisation notionnelle, conceptuelle et opératoire liée à la richesse des protocoles mis en œuvre notamment.

Ces auteurs mettent en particulier en avant, les effets des transformations sociales sur les rapports entre les hommes et les femmes. Ils s'attachent ainsi à cerner en quoi ces variations peuvent avoir des impacts « sur l'organisation territoriale » (urbaine) : « [...] le développement des idées autour de la notion de territorialité suggère que l'importance du cadre de vie se poserait dans la constitution des rapports sociaux [...] ; nous avançons l'idée générale que les rapports sociaux du patriarcat se maintiennent par et dans l'espace, et que toutes modifications de ces derniers impliquent des changements d'ordre spatial

---

105 GILBERT (A.), ROSE (D.), 1987, *Espaces et femmes: pour une géographie renouvelée*, Cahiers de géographie du Québec, n°3, vol. 83, pp. 137-142.

dans le cadre de vie »<sup>106</sup>. Les modifications de la sphère domestique (mutations de la famille nucléaire) ont des répercussions spatiales en milieu urbain. A partir d'analyses statistiques portant sur les revenus moyens des ménages (couples), les auteurs constatent dans le temps, l'existence de modifications en matière :

- de lieu de résidence du fait de l'apport d'un nouveau salaire dans le ménage,
- d'élargissement des champs d'activités et des espaces de vie (non plus exclusivement domestiques),
- d'enrichissement du niveau culturel et de la sociabilité (lié à l'élargissement des champs d'activité et des liens sociaux).

Outre la mise en évidence de l'évolution de l'organisation territoriale liée à l'évolution de la place des femmes dans la société, Paul Villeneuve a contribué aux réflexions théoriques sur la place des approches de genre en géographie : cela s'est traduit en particulier par sa contribution sur « les minorités dans le monde » (les femmes sont ici comprises dans les minorités) dans « l'encyclopédie de géographie »<sup>107</sup>. Ce texte consiste en une réflexion sur la construction sociale de la différence pour signifier la différenciation sociale : « [...] depuis peu les études qui montrent l'étendue et toutes les ramifications des rapports de domination hommes-femmes est rendue plus difficile en raison de l'inapplicabilité de la notion de « genre » à ces rapports. Alors qu'en anglais on utilise couramment la notion de « gender relations », que l'on distingue nettement de celle de « sex relations » pour bien souligner que le premier type de relation est construit socialement, en France on en est encore à débattre s'il faut dire « Madame la Présidente » ou « Madame le Président ». Cet exemple montre **la complexité des interactions entre des phénomènes comme les structures et les pratiques culturelles et linguistiques d'une part et les rapports hommes-femmes d'autre part**<sup>108</sup> ».

Les travaux de Damaris Rose, Anne-Marie Séguin, Paul Villeneuve, ont mis en avant dès 1987, outre la richesse des protocoles mis en œuvre, l'importance des réflexions centrées sur les mobilités socio-spatiales. Aussi, en 2001, Paul Villeneuve, Marie-Hélène Vandermissen, Marius Thériault<sup>109</sup> proposent une relecture, sur trente années, de la tertiarisation de l'emploi et de la mobilité des femmes à Québec. Le terme de rapports sociaux de sexes entre les hommes et les femmes apparaît alors. En outre, ce travail permet

---

106 SEGUIN (A.M.), VILLENEUVE (P.), 1987, *Du rapport hommes-femmes au centre de la haute-ville de Québec*, Cahiers de Géographie du Québec, Vol.31, n°83, p.190

107 VILLENEUVE (P.), *Les minorités dans le monde*, Encyclopédie de la géographie.

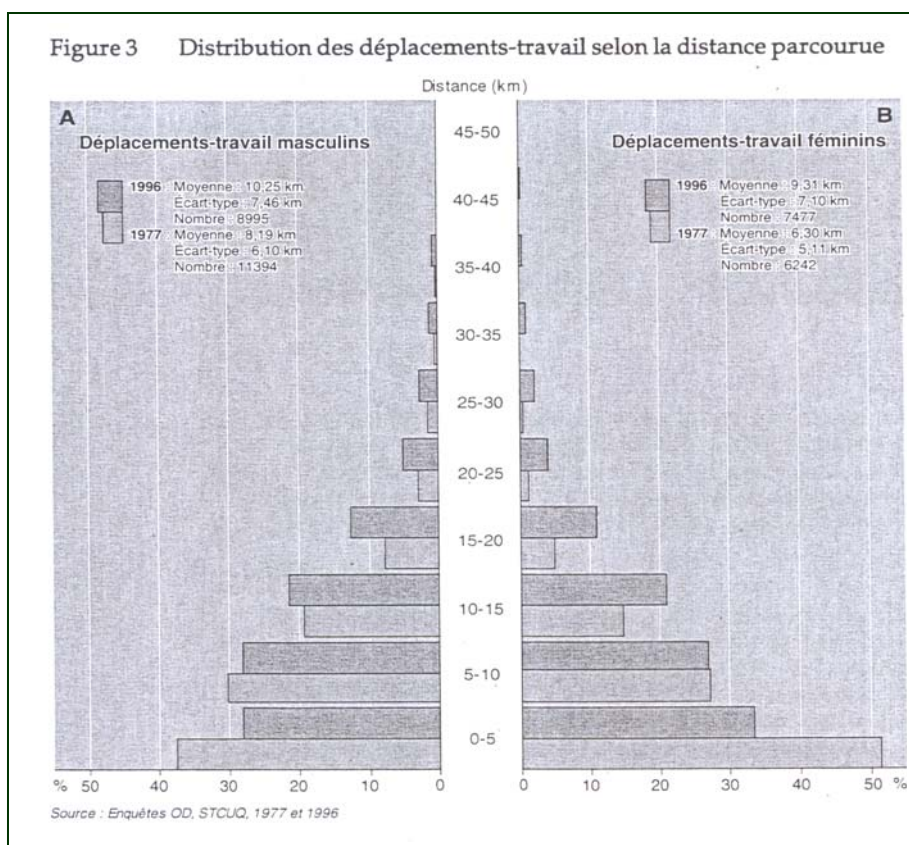
108 *ibidem*.

109 VANDERSMISSEN (M.H.), VILLENEUVE (P.), THERIAULT (M.), 2001, *L'évolution de la mobilité des femmes à Québec entre 1977 et 1996*, Cahiers de Géographie du Québec, vol. 45, n°125, pp.211-243

de dégager quatre enseignements majeurs pour notre recherche<sup>110</sup> ; il met en évidence, à l'échelle urbaine :

- l'existence de navettes (déplacements domicile - travail) plus courtes chez les femmes que chez les hommes ;
- le temps plus important consacré par les femmes que par les hommes aux tâches domestiques;
- l'existence de revenus plus faibles chez les femmes que chez leurs conjoints ;
- le fait que la localisation résidentielle et la localisation des emplois est un facteur de la différenciation hommes-femmes dans les déplacements de travail. En outre, les hommes utiliseraient davantage la voiture familiale que les femmes pour se rendre au travail ; et ces dernières, de fait, utiliseraient davantage les transports en commun.

Au plan méthodologique, ces travaux se sont appuyés sur des outils d'analyses statistiques, en prenant en compte, par exemple, les déplacements hommes-femmes (cf. encadré n° 4 ).



**Encadré n°4.**  
**Exemple d'études comparées hommes-femmes,**  
*d'après*  
 VANDERSMISSEN (M.H.), VILLENEUVE (P.), THERIAULT (M.), 2001, *L'évolution de la mobilité des femmes à Québec entre 1977 et 1996*, Cahiers de Géographie du Québec, vol. 45, n°125, pp.211-243

<sup>110</sup> Il s'agira en effet plus en aval dans cette recherche, de confronter l'apport de ces travaux aux résultats des recherches conduites sur les terrains d'études.

Pour autant ceux-ci n'ont pas été accompagnés de représentations cartographiques montrant les disparités et différenciations spatiales des pratiques des hommes et des femmes. La représentation spatiale d'espaces de pratiques différenciés est apparue dans d'autres travaux : on pourra citer pour exemple Membrado (M.), Rieu (A.)<sup>111</sup> qui ont mis en évidence, dans un ouvrage récent en France, la variable « sexe » sous forme d'analyse graphique et cartographique.

### 1.1.2.3. Le rapport sexué capital-travail : le jeu des échelles

Au milieu des années 1980, Doreen Massey, géographe anglaise, s'est attachée dans ses travaux sur les usines londoniennes<sup>112</sup>, à montrer la présence, à différentes échelles, d'une division sexuelle du travail : ses recherches intègrent ainsi résolument des éléments du spatial et du social. Elles s'attachent à déterminer l'existence d'interrelations entre les espaces sexués du local (lieu de travail à l'usine) et les espaces de décisions du niveau régional (politique publique de l'emploi, stratégies d'intervention des firmes). Selon Doreen Massey, l'espace « duel/dual » peut-être négatif ou positif selon la non-représentativité des femmes dans certains lieux d'exercice du pouvoir, de la décision. Cela révèle de manière symbolique l'absence d'un lien « espace-femmes-politique » : « *the negative linking of woman, space and politics is made up of a two-step sequence. First, the female/feminine is conceptually equated with space and second, both are charged with an absence of politics or an inability to act politically. In sum, space=woman/women=apoliticism* »<sup>113</sup>. Doreen Massey démontre alors dans ces travaux, l'absence des femmes dans les décisions politiques et dans les espaces de décisions du politique. Il existe ainsi une répartition sexuée de la division du travail et de la répartition des tâches à l'intérieur de l'usine londonienne. A partir de ces travaux conduits à l'échelle « micro », on peut imaginer l'existence de répartitions sexuées des tâches de travail à d'autres échelles et ainsi introduire **la notion de variabilité à différentes échelles des rapports sociaux sexués**.

Au delà de ses apports sur le jeu d'échelles, Doreen Massey, porte également un regard méthodologique sur les démarches de recherche à utiliser. De son point de vue, au milieu des années 80, peu d'indicateurs spécifiques ni même de protocoles sont mobilisables pour analyser les impacts et effets socio-spatiaux des pratiques hommes-femmes. De plus, dans la mesure où les outils proposés sont élaborés selon une norme masculine, il lui paraît peu

111 MEMBRADO (M.), RIEU (A.), 2000, *Sexes, espaces et corps, De la catégorisation du Genre*, Ed. Universitaires du Sud, 299p.

112 MASSEY (D.), 1984, *Spatial Divisions of labour*, Social structures and the geography of production, 379 p.

113 MASSEY (D.), 1995, *Space, place and gender*, p. 246 -L'association négative des femmes avec l'espace et la politique s'effectue en deux temps. D'abord le concept de genre est assimilé à l'espace, puis les deux concepts sont associés à l'absence de politique ou à l'incapacité d'agir politiquement. En un mot, espace = femmes et femmes = apolitisme

opportun de les réutiliser à l'identique. Il est intéressant de noter, au sujet de la nécessité d'établir des indicateurs sexués révélant de façon efficiente la différenciation socio-spatiale hommes-femmes, la proximité avec les travaux de Susan Hanson, géographe américaine qui a marquée les études féministes géographiques.

#### 1.1.2.4. L'apport des travaux des géographes américains (Etats-Unis d'Amérique)

Susan Hanson, dans son ouvrage « *gender, work, and space*<sup>114</sup> », retrace deux décennies de travaux sur les approches sexuées en géographie. Ces recherches mettent en avant le lien entre espace et pratiques sexuées dans le domaine de l'emploi. Susan Hanson développe **la notion de ségrégation spatiale sexuée** et celle de « **priorité** » : « *our argument is that social and economic geographics are the media through which the segregation of large numbers of women into poorly paid jobs is produced and reproduced* »<sup>115</sup>. La notion de « **priorité** » est déterminante dans ses travaux, dans la mesure où elle permet d'explicitier les choix, les stratégies, les projets quotidiens effectués par les femmes dans leurs pratiques. D'autres notions apparaissent également centrales dans ses recherches : celles, en particulier, de **production/reproduction** des ségrégations socio-spatiales entre hommes et femmes. La production de pratiques est distinctes entre les hommes et les femmes ; et ces dernières génèrent la construction d'espaces spécifiques (dédiés « aux femmes » ou « aux hommes »). Susan Hanson<sup>116</sup> s'appliquera ainsi, dans l'étude de l'évolution du travail des femmes dans la région du Worcester (Massachusetts), à démontrer des **modes de production** sexués différenciés de spatialités. Les espaces industriels en mutation dans le Massachusetts constituent à cet égard un modèle d'organisation sexuée de l'espace : les trajectoires des hommes et des femmes dépendent de leurs propres priorités mais également des priorités de l'usine. La normalisation fonctionnaliste des espaces de vie au sein de l'usine et de son environnement suscite une organisation des pratiques des individus : dans les migrations entre lieux de vie et lieux de travail, dans la vie sociale et politique locale. Ces modes de fonctionnement et ces pratiques fonctionnelles créent des frontières sociales et spatiales. Ces frontières bornent des espaces construits différemment selon les sexes dans les quartiers (urbains, métropolitains et ruraux) et génèrent des ségrégations (« **des rapports d'étanchéité** ») : « *the focus is on work, the segregation of men and women into different parts of the city [...] these differences are grounded and constituted in and through space, place, and situated social networks*<sup>117</sup> ». La mise en ordre

114 HANSON (S.), PRATT (G.), 1995, *Gender, work and space*, London, Routledge, pp.1-10

115 ibidem.

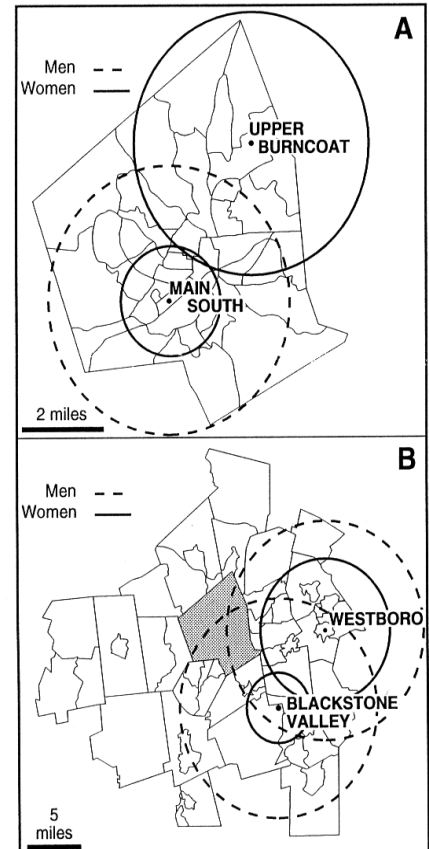
116 HANSON (S.), PRATT (G.), 1995, *Gender, work and space*, Routledge, Londres, 271p.- L'accent est mis sur le travail, la ségrégation des hommes et des femmes dans des parties différentes de la ville [...] ces différences sont fondées et construites sur l'espace et à travers lui, à partir des lieux et des réseaux sociaux en place .

et l'identification de ce rapport d'étanchéité et de ruptures montre **une occupation spatiale différenciée sexuée** (sex-typing of occupation as a distance) visible dans la vie quotidienne (cf. encadré n°5). La production d'espaces différenciés engendre la constitution de « ghettos » dans lesquels les femmes ouvrières ont développé des rapports sociaux spécifiques : elles sont devenues progressivement une force de négociation, de pouvoir et de travail (« labor force ») au sein de la cité vis-à-vis des employeurs et élus locaux (majoritairement masculins).

Au plan méthodologique, Susan Hanson a procédé à des analyses statistiques en développant notamment une analyse sur les distances entre lieu de domicile et lieu de travail. Ces analyses proposent en outre, à partir des distances médianes quotidiennes, des représentations cartographiques permettant de rendre compte de la différence des pratiques socio-spatiales hommes-femmes (cf. Figure n°). Ces modes de représentations spatiales de pratiques apparaissent particulièrement intéressants dans la perspective de notre recherche.

Les représentations cartographiques réalisées dans les travaux de Susan Hanson et Géraldine Pratt visent à rendre compte de la « friction – distance » des déplacements quotidiens (domicile – travail – services – associations, etc.) des hommes et des femmes dans le Worcester. Ces cartes montrent les polarités public/privé des individus, au sein des aires métropolitaines, rurales. Elles mettent en évidence des configurations différenciées, entre lieu de domicile et lieu de travail, dans les déplacements (« gender gap ») des salariés hommes et femmes au cours d'une "journée médiane" : « our finding about the differential friction of distance for women and men, and for different groups of women, prompts a second question that must be answered if we are to understand the implications of these patterns for people's access to jobs ». Les travaux de Susan Hanson ont un caractère novateur dans la mesure où ils mettent en exergue l'existence de places locales mixtes, un degré de variation d'accessibilité aux lieux et une importance accrue des réseaux sociaux en place. Les pratiques sont donc conditionnées par les structures de bases communautaires (l'usine et son environnement), par la structuration de la communauté locale (et « l'affectation » de rôles aux individus – aux femmes en particulier - impliqués au sein de comités – le comité d'entreprise pour les femmes, par exemple -).

DISTANCE AND GENDERED GEOGRAPHIES



Encadré n° 5 Aires et périmètres de fréquentation

Une journée médiane travail distance des hommes et des femmes qui vivent dans quatre aires localisées de la commune de Worcester aux Etats-Unis, Massachusetts. A= Ville de Worcester- B=Worcester MSA (usine), d'après Pratt et Hanson, 1994.



Les travaux de Susan Hanson et Géraldine Pratt distinguent donc les effets de la production-reproduction dans une construction d'espace, marquée par la bicatégorisation hommes-femmes, à plusieurs échelles. Le domaine de l'emploi révèle une attribution de compétences avec d'un côté un lien homme / activité professionnelle rémunérée et d'un autre la relation femme / travail domestique non-rémunérée.

Les travaux actuels tendent à élargir les analyses conduites par Susan Hanson et Géraldine Pratt. Certains s'intéressent notamment à la prise en compte de l'articulation de la relation production-reproduction afin de cerner les rapports entre la sphère de la production économique (emploi) et celle de la reproduction (famille). D'autres s'appliquent à rendre compte des fluctuations de temporalités, des stratégies des hommes et des femmes, du projet dans les « pas de temps du quotidien ».

#### 1.1.2.5. *Temporalités et espaces de vie du quotidien*

La problématique du « temps » a été abordée selon une perspective de compréhension globale des structures temporelles. L'inscription différenciée des sexes et des espaces-temps est évoquée par Jean-Luc Piveteau dans un article publié en 1996. « [...] nos espaces-temps respectifs d'hommes et de femmes s'inscrivent de façon différenciée le long des sept niveaux de « coquilles » territoriales d'Abraham Moles et Elizabeth Rohmer. L'expérience que nous en faisons quotidiennement constitue une interface « constat/norme » : nous en enregistrons les affections spatiales héritées de la culture ambiante ou reçues par formation (constat), puis nous nous y référons pour agir (norme)<sup>118</sup> ».

La prise en compte des temporalités dans les pratiques sexuées est spécifiquement développée dans les recherches conduites par les géographes de *la time-geography*. Ces travaux constituent à notre sens pour notre recherche un « creuset » méthodologique particulièrement intéressant. Dans les années 1970, le géographe suédois Torsten Hägerstrand a développé les interrelations entre temps et espace ; cette conception des structures temporelles a été récemment actualisée dans la littérature géographique française par Sonia Chardonnel<sup>119</sup>. La vision du temps chronologique et analytique des **trajectoires spatio-temporelles** enrichit les recherches consacrées aux distances, aux lieux et à leurs fréquentations. Au-delà d'un regard « linéaire » porté sur le temps et les rythmes de vie, les travaux de la *time-geography* proposent de saisir les trajectoires spatio-temporelles (par la compréhension des budgets-temps). Ces trajectoires déterminent l'élaboration du projet

118 PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, p.74

119 CHARDONNEL (S.), *Emploi du temps et de l'espace, Pratiques des populations d'une station touristique de montagne*, 205 p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1998.

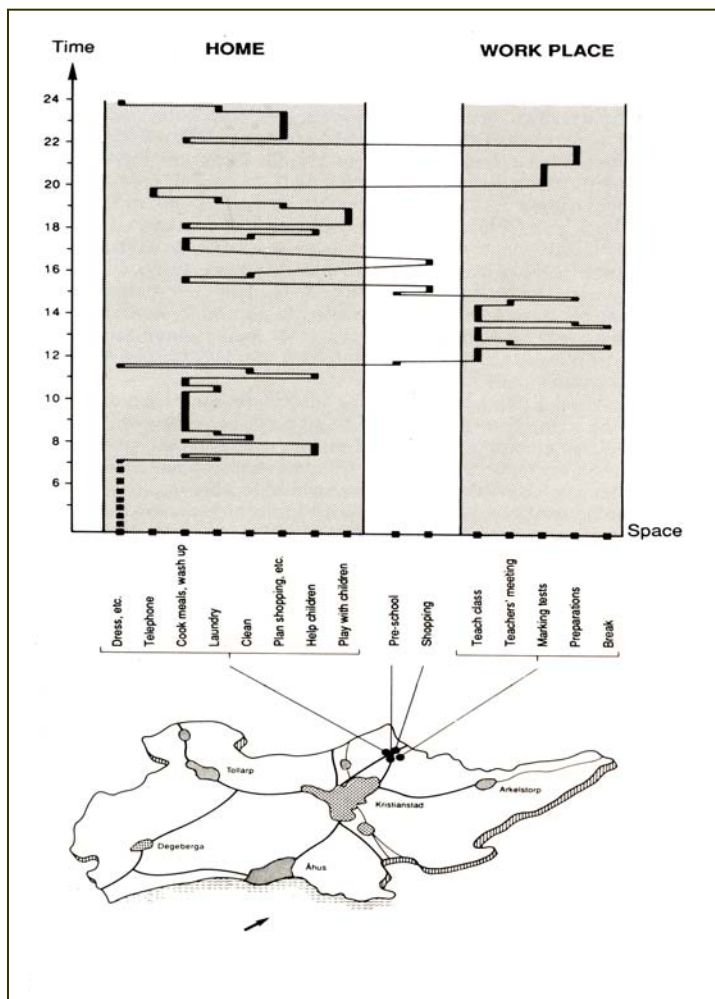
quotidien d'organisation hommes-femmes. L'analyse des trajectoires s'effectue grâce à l'outil « carnet de bord » ; dans ces derniers, les notions d'espace et de temps sont combinés (rythmes quotidiens), sans les dissocier. Les rythmes quotidiens<sup>120</sup> servent à révéler les **rutines**, les mouvements dans l'espace et les activités des individus (hommes-femmes). Les déplacements décrivent des itinéraires, des positions par rapport aux lieux. Ils permettent de déterminer les stratégies mises en œuvre dans le projet quotidien et dans sa « gestion spatio-temporelle ». Cette quotidienneté constitue l'une des composantes des perceptions des individus, de leurs visions des pas de temps du quotidien et des pas de temps de vie (*cf. Partie I, chapitre 2*).

Tora Friberg<sup>121</sup> a appliqué, en Suède, la time-geography aux approches de « géographie des genres » dans le domaine de l'emploi et de l'éducation. Ses recherches visent d'une part, à expliciter la caractérisation des espaces pratiqués par les hommes et les femmes. Elles visent d'autre part à déterminer l'influence des pratiques sexuées sur la construction et la morphologie des structures (des villes par exemple), de l'environnement (social, économique, etc.). Au-delà, d'une explication sexuée de l'organisation du marché du travail suédois, des discriminations, de la classique division entre travail et pouvoir, les résultats de l'utilisation des temps du quotidien pour des femmes actives (occupant un emploi) montrent une mobilité entre deux pôles principaux, le domicile et le lieu de travail. Le point de départ de l'organisation quotidienne est la maison ; les déplacements quotidiens sont notamment régis par l'accès aux moyens de transport dont elles disposent, par les contraintes matérielles existantes (heures d'ouverture des services, horaires de transports en commun par exemples) ou encore par le temps à consacrer aux tâches quotidiennes à effectuer (temps consacré à la famille, au travail, à la vie sociale...).

Les trajectoires spatio-temporelles font l'objet de formalisations graphiques et de représentations cartographiques (*cf. encadré n° 6*).

---

120 Ce point méthodologique sera développé dans le sixième chapitre, ainsi que dans l'annexe n°4



Encadré n°6  
 L'analyse d'une trajectoire spatio-temporelle, ici, celle d'une professeur(e) des écoles. L'organisation du quotidien entre lieu de travail et domicile. D'après Tora Fridberg, 1993

L'analyse des trajectoires spatio-temporelles des femmes permet de mettre en évidence l'existence de liens entre « formes de vie » et **stratégies** quotidiennes de gestion du « budget-temps ». Tora Friberg constitue une typologie des stratégies des femmes dans répartition de leurs activités quotidiennes au sein du ménage. Elle les décline selon trois configurations en distinguant :

- les stratégies d'adaptation (des femmes vis-à-vis des hommes);
- les stratégies d'acceptation / résignation ;
- les stratégies de résistance.

Ces stratégies sont inscrites dans des contextes sociaux, ou plus exactement dans un contrat social sexué (tel que le mariage par exemple) caractérisé par des rites et des normes qui fixent en particulier, explicitement ou implicitement, la distribution des pouvoirs accordés

121 FRIBERG (T.),1993, *Everyday Life, Women's Adaptive Strategies in Time and Space*, Bygghörskningsrådet, The Swedish Council For Building Research, Stockholm, p.64- « to adopt a feminist perspective towards physical environment means to look at how women and men design their space and to search for differences ».

aux femmes. Cette répartition des pouvoirs varie dans le temps court du quotidien et dans le temps long d'une trajectoire de vie. Ainsi, pour comprendre les stratégies des femmes, Tora Friberg souligne la nécessité de prendre en compte les contextes sociaux en place. Elle met également en exergue la constitution des réseaux sociaux, économiques spatio-temporels que génèrent les femmes actives dans leur gestion du quotidien. Les femmes créent en effet du lien social et des formes spécifiques de réseaux sociaux ; Tora Friberg les qualifie de « **women's mediating life-form** ».

Des travaux présentés ci-dessus, on retiendra ainsi que **le temps** constitue un « marqueur » pertinent pour appréhender l'évolution des rapports sociaux de sexe. A ce titre, il convient de l'intégrer dans une réflexion sur l'espace et le territoire (en veillant toutefois à reconsidérer son sens par rapport à une acception usuelle). Le temps (le temps de déplacement, le temps de l'organisation, le temps de vie, etc.) est au centre des négociations entre individus (dans sa gestion en particulier) ; il marque ainsi les itinéraires quotidiens des individus et constitue en partie leur socle identitaire. Enfin, le temps révèle également les jeux de pouvoir en place.

#### *1.1.2.6. Les fondements conceptuels : les espaces dichotomiques et jeu de pouvoir*

La **production** de l'espace s'opère notamment par les pratiques des individus, des groupes d'individus : celles-ci génèrent et participent à la construction de formes de spatialités. L'approche de genre en géographie a mis en évidence le fait que les hommes et les femmes ne peuvent pas être considérés tels des individus « standardisés » ou uniformément normés dans leurs fonctionnements et leurs pratiques. Aussi, peut-on désormais concevoir l'existence d'espaces sexués différenciés.

Il demeure toutefois important de rappeler que la production et l'organisation de l'espace a longtemps été constituée et considérée, tant dans sa forme que dans son fonctionnement, selon une production sexuée sociétale dominante : celle des hommes. Dans le temps, cette « domination sexuée des hommes » se perpétue de manière cyclique par une **reproduction** des pratiques : cela se traduit par une matérialisation concrète d'espaces, par une organisation spécifique (masculine) de ceux-ci. Les femmes s'insèrent et trouvent une place dans cette organisation fonctionnelle de domination masculine ; elles occupent l'espace, se l'approprient, le qualifient, le bornent et tendent d'y conquérir une forme de pouvoir.

Les travaux mobilisant les approches de genre ont souligné cette instauration lente et progressive de pratiques et d'appropriations socio-spatiales distinctes selon les sexes ; autrement nommées dichotomies socio-spatiales. De manière parallèle, des travaux porteront sur l'analyse de la compréhension des rapports sociaux (entre hommes et

femmes) ; ceux-ci s'attacheront à expliciter les comportements, les actes des individus et/ou groupes et à déterminer des rapports de pouvoir en présence. On peut rappeler pour comprendre cet objectif de travail qu'en effet l'affiliation sexuée, sociale (en l'occurrence masculine), constitue un facteur de pouvoir latent et inconscient, qui se reproduit au gré des fluctuations sociales et culturelles. En d'autres termes, les hommes détiennent le pouvoir, organisent l'espace, mais les femmes sont également marquées par le pouvoir dans la mesure où elles essayent d'occuper certains espaces et certains statuts (certaines formes de représentations de ce pouvoir). Le pouvoir est donc usuellement à l'origine de l'émergence de dissymétries, de déséquilibres dans les modes d'agencements de l'espace et dans les relations sociales.

Patricia Price-Chaltia<sup>122</sup> associe dans ses travaux, les notions de pouvoir<sup>123</sup> et d'espace : « *knowledge and the power that is bound up with knowledge is often constructed in spatial terms. Thus it comes as no surprise that feminists might choose the spatial as the site for contesting such relations of power* ». Pour elle, les espaces sont révélateurs des formes de pouvoir ; ils sont également l'expression d'une métaphore de la domination, une métaphore inculquée et cultivée par l'image matérielle de la femme. Les femmes et le pouvoir sont liés par un lien intrinsèque dans un espace stable.

Le pouvoir, à l'instar des travaux de Patricia Price-Chaltia qui traduisent une forme de « pensée féministe », est associé aux notions d'égalité et d'inégalité. L'expression du pouvoir se repère dans la formulation du discours, du langage de groupes d'individus ; il est ainsi présent, tant au niveau individuel, qu'au niveau des structures. Et le pouvoir des groupes agit dans les sphères de la famille, du travail et du politique ; il conduit à instaurer un rapport de « tension » entre les sexes, un rapport d'autorité, un jeu d'influence et de dominations inconscientes.

Comme l'a montré à plusieurs reprises Doreen Massey, la sphère du politique est révélatrice des jeux de pouvoirs (et des dominations) en place entre hommes et femmes : alors que l'on peut s'attendre à leur présence, les femmes figurent peu dans les espaces politiques dans la mesure où leur liberté est limitée. En réalité, la place des femmes dans la sphère politique est à considérer de façon différenciée et selon **deux dimensions** : l'une **horizontale**, l'autre **verticale**. Dans la dimension horizontale, celle de la participation, de la citoyenneté, de l'altérité, les femmes sont présentes et représentées ; cela se traduit notamment par l'existence d'un discours construit sur la femme, en tant que « sujet-

---

122 PRICE-CHALTIA (P.), 1994, *Spatial metaphor and the politics of empowerment : mapping a place for feminism and postmodernism in geography ?*, Antipode, volume 26, n°3, pp.236-254 -La connaissance et le pouvoir qui est attaché, sont souvent construits en termes spatiaux. Il n'est donc pas étonnant que les féministes aient choisi l'espace comme lieu de contestation de ces relations de pouvoir.

123 Au niveau de la sociologie française, voir : GUILLAUMIN (N.), 1992, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, éd. Côté-femmes, 239p.

politique »<sup>124</sup>. C'est par contre dans la dimension verticale<sup>125</sup>, celle qui renvoie à l'idée de pouvoir, de « commandement », que les femmes sont, malgré elles, plus absentes. C'est cette analyse de l'inégalité d'accès des femmes à la politique que Letizia Gianformaggio développe dans ces écrits : « la participation des femmes à la citoyenneté et leur présence dans l'espace des individus libres et égaux- établie par l'accès au droit de vote, ne se traduit pas en une égalité quant à la participation des femmes au pouvoir politique et à l'exercice de fonctions de décision et de responsabilités politiques ».

La politique marque ici l'institutionnalisation du pouvoir masculin, l'instauration de ses valeurs, de ses pratiques et la reproduction de celles-ci. C'est ce que soulignent Arlette Gautier et Jacqueline Heinen<sup>126</sup> dans leur analyse sur les politiques belges : « les clivages qui traversent la politique Belge consolident la négation / occultation des rapports sociaux de sexe, lesquels ne deviendront visibles qu'avec l'institutionnalisation d'un système de représentation qui leur offre une identité collective ».

La politique instaure donc une forme de « contrat social des sexes » inégal qui se traduit au delà du politique tant dans les actes du quotidien qu'au plan organisationnel et des structures sociétales. Cette inégalité d'accès à la politique illustre aussi, par ailleurs, la scission (la dichotomie) qui est opérée entre la sphère du privé (ou du domestique) dévolue traditionnellement aux femmes et la sphère publique (ici illustrée par la politique) davantage « réservée » aux hommes. Elle souligne également le fait que les capacités d'agir et d'être associées à la notion de pouvoir induisent des hiérarchies, des processus de différenciation et participent à la construction de dissymétries. Ainsi comme l'indique Guy Di Méo<sup>127</sup> : « le pouvoir traduit en somme l'aptitude humaine à mener une action, soit à libérer une énergie qui affecte conjointement les autres et l'espace ». Le pouvoir induit ainsi une projection (matérielle ou idéale) de limites, de barrières plus ou moins poreuses et ce à plusieurs échelles ; il traduit également des formes de conception de la société, notamment en matière d'attribution des rôles affectés aux femmes, et du contrôle de ceux-ci par les hommes.

---

124 GIANFORMAGGIO (L.), 1995, Différences, inégalités, pouvoirs, p.396, EPHESIA, 1995, La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, Paris, la Découverte, 740 p., ( Recherches).

125 La dimension verticale d'application des approches « sexuées » trouve son apogée au début des années 2000, (cf. *Partie 2, Chapitre 1*.)

126 HEINEN (J.), GAUTIER (A.), 1993, *Le sexe des politiques sociales, recherches*, Côté-Femmes, Paris, p.17

127 DI MEO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, p.249, (FAC, Série géographie)

### 1.1.2.7. Le rapport nature-culture : les formes de l'appropriation

Depuis l'Antiquité, le modèle sociétal occidental apparaît donner la primeur à un sexe unique, masculin. Les hommes, dotés de leur degré de perfectionnement métaphysique, se situent au sommet de ce modèle et « détiennent » le pouvoir. Leur pouvoir vis-à-vis des femmes s'exprime notamment dans la façon de les considérer dans la société, dans leur corps et leur sexualité. Au sein de ce modèle, les femmes sont assez systématiquement placées (par les hommes) en position subalterne. C'est cette conception qu'il s'agit ici de décrypter.

Des travaux, conduits en particulier, par Gillian Rose, vont spécifiquement s'intéresser à la place des femmes dans la société, en les considérant comme des sujets d'études à part entière : « *in the face of such erasures and fantaisies, feminists have insisted that women are indeed subjects*<sup>128</sup> ». Des éléments d'explication de la place des femmes dans la société se trouvent dans les réflexions replaçant les femmes et les hommes dans le diptyque nature-culture. Nicole-Claude Mathieu<sup>129</sup>, ethnologue, fait référence à ce sujet à l'article de Shery B. Otner, datant de 1972 : « *Is Female to Male as Nature is to Culture ?* ». Dans la conceptualisation des rapports nature-culture étudiés en sciences sociales, la nature est traditionnellement associée au féminin alors que la culture est associée au masculin. Et dans cette conception, Nicole-Claude Mathieu indique que la femme est inférieure à l'homme : « la femme serait identifiée à (ou serait un symbole de) quelque chose qui, par toute culture, serait considérée comme d'un ordre inférieur d'existence par rapport à elle. La nature lui semble remplir cette condition ». Cette « infériorité » est liée aux « significations »<sup>130</sup> assimilées au binôme femme - nature :

- la femme est associée, dans un temps long, à la reproduction (au sens physiologique) ;
- elle est placée dans des rôles sociaux (domestique, lactation, s'occuper des enfants) ;
- elle est confinée dans des rôles traditionnels hérités de la structure de la famille.

---

128 GILLIAN (R.), *Making space for the female subject of feminism, the spatial subversions of Holzer, Kruger and Sherman*, Mapping the subject, Geographies of cultural transformation, by Steve Pile and Nigel Thrift, parts 16- face à de telles fantaisies et de tels oublis volontaires, les féministes ont voulu insister sur le fait que les femmes sont aussi des sujets d'études- ROSE (G.), 1993, *Feminism and geography : the limits of geographical knowledge*, Cambridge, Polity Press, 206p.

129 MATHIEU (N.C.), 2000, *Les sexes et la «nature» chez les ethnologues et les ethnologisés*, p.110, in : L'invention du naturel, Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin, dir./GARDEY (D.), LÓWY (I.), Histoire des sciences, des techniques et de la médecine, Paris, Ed. des archives contemporaines, 227p.

130 MATHIEU (N.C.), 2000, *ibidem*, p.111

En ce qui concerne la culture, Nicole-Claude Matthieu rappelle qu'elle est construite par les hommes : ceux-ci lui donnent du sens. Ils inscrivent la nature dans la culture, en intégrant, sélectionnant ou supprimant les données considérées comme naturelles. En intégrant la nature dans la culture, en la façonnant, les hommes opèrent implicitement une domination et une aliénation des femmes (associées à la nature). Cela se traduit notamment dans la société par un contrôle et une régulation des pratiques des femmes.

De façon générique, Guillaumin<sup>131</sup> décline les fonctions des hommes, représentant « la culture », selon quatre points :

- les hommes ont l'appropriation du temps ;
- ils s'approprient le corps (de la femme) ;
- ils imposent aux femmes l'obligation sexuelle ;
- ils ont la charge physique des membres invalides du groupe.

Concomitamment aux fonctions attribuées à chaque sexe, les discours sur la nature / culture ont eu tendance à renforcer la dissociation binaire des « construits » hommes - femmes : chacun d'entre eux possède des rôles et spécificités propres. Selon Nicole-Claude Matthieu, « la personnalité des femmes tend à être impliquée dans les sentiments concrets, dans des relations immédiates avec les choses et les gens plutôt qu'avec des entités abstraites. L'homme, lui, a un mode de relation plus médiatisé, et il est en relation plus forte avec les catégories de médiatisation. La femme sera vue comme l'immanence, du « donné » de la nature. On peut alors distinguer une opposition entre « femme - concret - subjectif - personnalisme – particularisme » et « homme - abstrait - objectif - universalisme »<sup>132</sup>.

Outre l'opposition entre sexe traduite dans le diptyque nature-culture, les travaux étudiés mettent en évidence des formes diverses d'appropriations sociales sexuées, de « sexage ». Les formes d'appropriation rattachées au sexe féminin sont inscrites dans un contrat social officiel (comme celui du mariage) ou tacite (rapport sexuel, mise à disposition du corps). Ce contrat social détermine directement ou indirectement les usages fait du corps des femmes, voire leurs instrumentalisation. Cette instrumentalisation des femmes par les hommes est l'une des traductions visibles du besoin d'appropriation d'un individu (l'homme - culture) sur un autre (la femme - nature). En d'autres termes, les produits construits, considérés comme naturels pour les détenteurs de la « culture », sont transformés *via* l'appropriation des formes de propriétés (matérielles) de la matière. Mais cette appropriation n'est pas seulement directe et matérielle : Colette Guillaumin indique

---

131 GUILLAUMIN (N.), [1978],1992, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, éd. Côté-femmes, p.20

132 MATHIEU (N.C.), 2000, *ibidem*, p.111



ainsi à ce propos, qu'elle se « propage » à d'autres individus, et qu'il existe une « face cachée de l'appropriation matérielle »<sup>133</sup>. Il existerait donc des moyens visibles et invisibles (ou plus indicibles) d'appropriation des femmes par les hommes tant sur le marché du travail, que dans le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle, le droit, la législation ou encore l'aménagement du territoire. Il peut ainsi être distingué des formes d'appropriation qui s'attachent à l'individu et d'autres plus sociales qui s'inscrivent davantage sur les espaces (les unes et les autres n'étant pas fondamentalement indissociables). En ce qui concerne l'appropriation de l'individu, on retiendra, à titre d'exemple, l'appropriation physique ou « la main mise matérielle sur l'individu humain [qui] induit une réification de l'objet approprié »<sup>134</sup>. L'appropriation des groupes selon le diptyque nature / culture, fondatrice du sentiment d'appartenance et de la constitution de systèmes de valeurs, est visible dans des formes matérielles (réseaux, immeubles, agencement d'infrastructures) mais aussi dans la transcription de limites juridico-administratives, de périmètres de gestion, et plus largement la définition de périmètres de territoires.

Plus largement, la construction sociale des phénomènes d'appropriation révèle des inégalités dans les schémas socialement construits (que ce soit dans les regards culturels ou les institutions sociales). Paola Tabet<sup>135</sup> met en évidence ces inégalités au travers de la division sexuelle du travail et de la différenciation des **outils dont se servent les hommes et les femmes**.

Cette division sexuelle du travail et cette inégalité dans les tâches de travail est particulièrement visible dans les sociétés non-occidentales : la séparation des activités est intimement liée au caractère « naturel » associé aux femmes qui implique (et explique) la domination des femmes par les hommes, dans leurs fonctions productives, sociales, économiques et politiques. Cette domination est ainsi tout autant matérielle, culturelle que symbolique. Les sociétés non-occidentales ont ainsi fait l'objets de nombreux travaux, réalisés notamment par les chercheurs et membres d'instituts du « monde du développement ».

---

133 GUILLAUMIN (N.), 1992, *ibidem*, p.37

134 GUILLAUMIN (N.), 1992, *ibidem*.

135 TABEL (P.), 1998, *La construction sociale de l'inégalité des sexes, Des outils et des corps*, Paris, l'Harmattan, 206p., (Bibliothèque du féminisme)

### 1.1.2.8. Géographie et monde du développement : les acquis de « l'expérimentation »

Nombre de géographes se sont impliqués, dès les années 1980, dans des travaux portant sur des approches de genre. De fait, les tentatives méthodologiques et les réflexions menées dans le cadre de recherches sur le développement sont riches d'enseignements ; d'autant que dans la pratique de recherche-développement, le champ d'investigation « genre » est relativement usuel (alors que relativement peu développé en France en sciences sociale). Ces recherches sont principalement issues des instances de développement, tels le **P.N.U.D.**, la **F.A.O.**, l'**I.R.D.** (ex-Orstom) et l'**I.N.E.D.** Et même si les réflexions initiales ont été marquées par des acceptations culturelles et des objectifs initiaux coloniaux ou post – coloniaux, ces dernières ont permis d'enrichir les connaissances, de développer nombre d'indicateurs, d'outils d'observation et d'analyse.

Un ouvrage a marqué le champ du développement des années 1970, celui d'Ester Boserup<sup>136</sup> : « la femme face au développement économique ». Economiste de formation, elle a été longtemps experte pour les programmes dits de « femmes et développement ». Les apports de son ouvrage se situent dans la lecture différenciée des systèmes agricoles masculin / féminin qu'elle propose et dans l'analyse qu'elle effectue de la division du travail. Elle différencie ainsi nettement deux systèmes agricoles dans lesquels « la production de la nourriture est confiée aux soins des femmes avec un peu d'aides de la part des hommes et une où la nourriture est produite par les hommes avec l'aide relativement restreinte des femmes »<sup>137</sup>.

D'autres travaux, tels ceux développés par J.H. Momsen<sup>138</sup> dans les années 1980, concernent la géographie du développement. Les chercheuses ont vu la nécessité de prendre en compte les « femmes » dans les pays en voie de Développement, afin d'éviter un trop grand écart différentiel de développement entre « femmes du Nord » et « femmes du Sud ».

En ce qui concerne l'apport de la géographie française dans les travaux portant sur le développement, cela s'est traduit par une prise en considération de « la variable sexuée femme » dans les statistiques, dans une approche globale de la géographie de la population. L'itinéraire des travaux issus « du monde du développement » laisse apparaître également des modalités de recherche - action focalisées sur le rôle des femmes, leur statut. L'intégration d'une « sexospécificité » revendiquée et affirmée auprès des instances internationales, aboutira, comme nous le verrons, à la création et à la prise en compte d'indicateurs sexo-spécifique dans les années 1990.

---

136 BOSERUP (E.), 1983, *La femme face au développement économique*, Paris, P.U.F., 315p., (Sociologie d'aujourd'hui)- traduction française de BOSERUP (E.), 1970, *Woman's in economic development*, Stmartin's Press, Etats-Unis.

137 *Ibidem*, p.14

138 MOMSEN (J. H.) , KINNAIRD (V.), *Different places, different voices, Gender and development in Africa, Asia and Latin America.*

### Eléments de synthèse

A ce stade là de la réflexion et de « l'état de l'art » effectué dans ce premier point, trois niveaux d'analyse des processus socio-spatiaux apparaissent. Ils sont synthétisés ci-après sous forme graphique.

1. Le premier niveau d'analyse correspond à l'étude du rapport centre-périphérie. La dimension fonctionnelle d'un espace, une ville par exemple, induit l'installation de structures matérielles, de réseaux. La fréquentation de ces infrastructures tant dans les itinéraires que dans les lieux montre une distinction sexuée. La présence majoritaire des femmes dans la périphérie et des hommes dans le centre concourent à la fabrication de périmètres. Cette répartition des hommes et des femmes est déterminante dans la construction du système résidentiel urbain. Les modalités se transposent également en zone rurale avec une dilatation des espaces plus importante. L'extension des périmètres est due en partie aux mobilités différentes hommes-femmes et aux types de lieux qu'ils fréquentent.
2. Le deuxième niveau d'analyse présente les facteurs explicatifs de la répartition différenciée sexuée. La production masculine est au cœur du processus ; elle agit selon diverses formes de domination sur la division sexuée du travail, sur la gestion du temps, l'organisation des structures. Ces modalités de fonctionnement, intériorisées par les femmes depuis l'Antiquité, se reproduisent dans leurs propres pratiques de l'espace. Au fil du temps, des types de pouvoirs inter-individuels, institutionnels, économiques et sociaux se sont instaurés. Ils agissent à différents degrés selon le contexte mais le lieu de la production est masculin, les hommes instaurent des pouvoirs sur les femmes, et assurent le contrôle de ces pouvoirs : pour eux-mêmes (garantir leur reproduction), pour les femmes (s'assurer de leur marge de manœuvre), sur les lieux (satisfaction de leurs besoins). Les configurations révèlent des schémas de fonctionnement, eux-mêmes inscrits dans les perceptions et les représentations collectives.
3. Le troisième niveau d'analyse correspond à celui des schémas socialement construits de la distinction hommes-femmes au niveau biologique et culturel. Ils sont associées au diptyque Nature-Culture. La culture est construite et détenue par les hommes tandis que les femmes sont rattachées aux éléments du naturel. Dans ce contexte, l'interrelation homme-femme génère une dissymétrie construite et reproduite ; celle-ci n'est toutefois pas systématique et varie selon les cultures, les espaces. Ces dissymétries s'expriment nettement dans les hiérarchisations spatiales, sociales mais aussi mentales. Elles revêtent un double caractère individuel et collectif présent dans les perceptions et à terme dans les représentations socio-spatiales.

Encadré n°7 : Eléments de synthèse

Sophie Louargant, 2003

*Synthèse de la section 1.1*

Notre interrogation de départ a portée sur l'existence de travaux géographiques concernant le rapport entre « sexe » et espace. Le décryptage des référents notionnels mobilisés, de leur valeur analytique et de leur traduction scientifique permettent de poser les éléments de compréhension de ce que l'on nomme actuellement « le genre ». En d'autres termes, cette relecture propose de pallier l'écueil de la présumée nouveauté des travaux, et de mettre en lumière les apports de littérature (étrangère en particulier) qui ont particulièrement marqué le paysage de l'approche de genre.

Cette revue de littérature a ainsi mis en évidence que **les approches « sexuées » ne sont pas une déclinaison de l'analyse des processus socio-spatiaux, mais sont constitutifs de leurs compréhension**. S'il est apparu nécessaire de replacer ces approches dans leurs contextes, leurs origines, il est nous ait apparu également pertinent de montrer en quoi elles sont un « ciment » constructeur de notre raisonnement. Le concept de « patriarcat », fortement associé à la détermination des effets de domination hommes-femmes, est apparu dans une période spécifique. Ce concept a été utilisé dans des réflexions construites proposant une alternative à des postures scientifiques et sociétales dominantes. Cela a permis de montrer d'une part, la façon dont l'espace structure des « praxis », et d'autre part, la façon dont ces pratiques différenciées agissent à diverses échelles. Les géographes ont ainsi explicité, dès les années 1970-1980, les fondements des approches de genre (autrement nommées à l'époque) en révisant les concepts de mobilité, de déplacement, en somme d'espace-temps. Les approches sexuées de l'espace se définissent en elles-mêmes ; elles établissent le postulat que l'espace n'est pas homogène dans sa constitution, que le rapport de l'Homme à l'espace est aussi, le rapport Hommes-Femmes à l'espace. La distinction induit une partition, somme toute très dichotomique de l'espace, distinguant le « privé » et le « public » et ses formes diverses d'appropriation. Les dissymétries, les espaces du visible et de l'invisible existent, et les femmes sont davantage présentes « en périphérie qu'au centre ». La division sexuelle du travail est une illustration de ces dissymétries sociales et spatiales : elle induit une répartition des tâches, des fonctions, des temps, des construits, de ce que les hommes doivent faire et de ce que les femmes doivent assumer. La répartition est ainsi marquée par une forte vision dichotomique tant dans les formes que dans les pratiques. Les formes d'appropriations dues au schéma « nature-culture » sont intimement liées aux modalités de pouvoir individuel et collectifs présentes à des degrés divers dans des contextes culturels variés.

Les principes généraux ainsi posés se déclinent en applications théoriques, méthodologiques et outils d'analyse. Ils s'inscrivent dans un contexte structuraliste, où l'on cherchait à expliciter les composantes d'un système social sexué. Les perspectives ouvertes

ont laissé suite, dans les années 1990, à une « forme de rupture » dans la continuité. En confrontant les deux sexes, leurs distinctions, leurs différences, leurs stratégies, les chercheurs ont peut-être omis de concevoir une nouvelle typologie, celle d'un espace différencié, mais aussi celle d'un **espace commun et partagé**.

## **1.2. Le genre ou les rapports sociaux de sexe à l'espace : entre rupture et continuité**

L'objectif de notre propos a pour perspective l'étude des rapports hommes-femmes, au-delà du simple constat des différences de comportements et de pratiques. Pour analyser l'évolution de la notion de « genre » et ses apports conceptuels, la relecture de littérature anglo-saxonne des années 1990 a été un préalable nécessaire ; celle-ci s'est accompagnée et a été complétée par l'apport des travaux de sociologues, historiens, psychologues et démographes<sup>139</sup>. La notion de « genre » connaît, dans le temps, une continuité visible dans les analyses, les enjeux et les regards portés sur la catégorie sociale des femmes. Elle connaît toutefois, et de façon concomitante, une rupture tant dans ses objets et que dans ses objectifs. A cet égard, les usages actuels distincts des approches de « genre » rendent compte des débats en cours : pour certains il s'agit d'un concept ou d'une notion, pour d'autres, le « genre » est un outil d'analyse des processus en place. L'intérêt de cette section réside dans l'explicitation des évolutions actuelles relatives au « genre », enrichissant ainsi les apports de notre précédente revue de littérature. En outre, il s'agira également de préciser nos choix théoriques.

### *1.2.1. Définitions et perspectives : le « genre » un enjeu terminologique et conceptuel*

Les approches de « genre » sont souvent mal cernées, entourées d'un flou terminologique et conceptuel. Deux articles de référence proposent pourtant un cadre de réflexion nécessaire à la compréhension de l'enjeu théorique et méthodologique, ceux de Anne Oakley<sup>140</sup> et Joan W. Scott<sup>141</sup>. Si la section précédente s'est attachée à démontrer l'existence d'une catégorie sexuée sociale « des femmes », l'approche de « genre », stipule également le caractère social des distinctions sexuées. Le changement de vision réside dans une explication des définitions normatives de la féminité et de la masculinité. Elle explicite également la construction de modèles sociaux hommes et femmes, révélatrice d'un

139 CONDON (S.), BOZON (M.), LOCOH (T.), 2000, *Démographie, Sexe et genre : bilan et perspectives*, Paris, INED, 87p.

140 OAKLEY (A.), 1972, *Sex, Gender and Society*, Temple Smith, Londres.

141 SCOTT (J.), 1988, *Le Genre : une catégorie sociale d'analyse historique*, in *Le genre : un outil nécessaire*, introduction à une problématique /dir. BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, , Paris : L'Harmattan, pp.41-67

processus de codification culturelle (et non naturelle – biologique) prédestiné à l’homme et à la femme.

L’apport principal de leurs réflexions se situe dans la prise en compte non pas seulement des femmes mais également des hommes. Il s’agit ainsi d’examiner les deux sexes, désormais en interaction, et non pas d’en privilégier un seul, ce qui reviendrait alors à ne considérer qu’un seul côté de la constitution du « sexe social ». Ce point de vue est partagé par Joan W. Scott : « je pense que nous devrions nous intéresser à l’histoire aussi bien des hommes que des femmes, et nous ne devrions pas travailler seulement sur le sexe opprimé, pas plus qu’un historien des classes ne peut fixer son regard que sur les paysans. Notre objectif, c’est de comprendre l’importance des sexes sur les groupes de genres dans le passé historique. Notre objectif est de découvrir l’étendue des rôles sexuels et du symbolisme sexuel dans différentes sociétés et périodes, de trouver quel était leur sens et comment ils fonctionnaient pour maintenir l’ordre social et le changer<sup>142</sup> ».

Cette citation résume trois idées majeures : la nécessité d’étudier les « rôles » des deux sexes, leurs variations dans le temps et leurs impacts sur l’environnement social. On se situe bien ici, dans l’analyse d’une catégorisation qui explicite les continuités et les discontinuités présentes dans l’espace, le temps et la société.

#### *1.2.1.1. De la notion au concept : de la catégorisation sociale à la différenciation culturelle*

Les approches de « genre » se distinguent des approches de « sexe ». Il ne s’agit pas dans ce paragraphe de débattre de sa valeur heuristique<sup>143</sup> dans les sciences sociales, mais de parcourir les acquis pour les inscrire dans le champ géographique, *via les points suivants* : la définition de la notion, la compréhension des rapports sociaux de sexe, la recherche d’invariants de genre et l’inscription du système de genre dans une variation spatio-temporelle.

Nicole-Claude Matthieu<sup>144</sup> a, dès le début des années 1980, parlé de « sexe social », stipulant le caractère construit des sexes biologiques : « j’entends par sexe social à la fois la définition idéologique qui est donnée du sexe et la différenciation des fonctions qui en découle (ce que pourrait recouvrir le terme « genre ») et les aspects de l’organisation sociale qui utilisent de fait et aussi transforment la bipartition anatomique et physiologique

142 SCOTT (J.), 1988, *ibidem*, p.42

143 A titre d’exemple, on citera ces quelques lignes : « le concept de genre a été approprié et élaboré comme catégorie opératoire d’analyse des chercheuses américaines, dans la mesure il n’échappe aux connotations biologiques qui s’attachent au mot sexe.[...] Le concept de genre permet de désigner sans ambiguïté une construction socio-culturelle. Il est actuellement largement utilisé par les chercheuses françaises. Quelle sa valeur ? [...] Le concept de genre ne risque-t-il pas de déplacer, voire de diluer ce qui, dans la société, reste essentiellement une oppression de sexe, la domination de ce que l’on désigne comme « sexe » par un autre « sexe » ? [...] Ne faut-il pas re-penser et formuler ces deux concepts, leur coexistence et leur rapport ? Comment ? », HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, 2<sup>ème</sup> Ed. CNRS, pp16-20.

144 MATHIEU (N.C.), 1991, *L’anatomie politique, catégorisations et idéologiques du sexe*, Paris, Côté-Femmes, p.78

au détriment du sexe féminin tant dans le domaine de la sexualité et des rapports de reproduction (Tabet, 1985) que dans celui du travail ». Ce dernier met en évidence une construction sociale du discours et des idées des rôles propres aux hommes et aux femmes. Si au départ, le terme de « genre » a émergé dans la langue anglo-saxonne pour marquer une spécificité vis-à-vis d'un langage neutre, la portée de la distinction linguistique va plus loin. Elle signifie une dimension sociale et culturelle de la différence des sexes ; mais aussi l'existence d'une expérience sociale plurielle. Au Canada ou dans les instances internationales (P.N.U.D., O.N.U.), le terme « genre » est présenté sous le terme de « sexo-spécificité », qui selon nous, retranscrit mal le caractère construit des sexes. Dans cette acception, le « genre » tend à isoler un sexe par rapport à l'autre et à accentuer l'opposition des sexes. Cette conception daterait du 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle et s'est diffusée, en France, dans les discours et les pratiques. A ce sujet, Annie Labourie-Racapé<sup>145</sup> reprend les propos de Thomas Laquer<sup>146</sup>, historien, qui a validé l'existence du genre dans le discours, et précise l'importance de la « différence biologique entre les sexes, c'est-à-dire entre les corps masculin et féminin, et tout particulièrement, la différence anatomique entre les organes sexuels, peut aussi apparaître comme la justification naturelle de la différence socialement construite entre les genres, et en particulier de la division sexuelle du travail ». Cette différenciation exprimée dans les approches de genre nécessite de trouver des notions pour l'expliquer. Joan W. Scott<sup>147</sup> considère le genre comme une catégorie d'analyse : « elle concentre son approche sur trois questions : comment le genre fonctionne-t-il dans les rapports sociaux humains ? Comment le genre donne-t-il un sens à l'organisation et à la perception de la connaissance historique ? ». Ces questions, inscrites dans une pensée historique, mettent en exergue la nécessité de comprendre le fonctionnement des rapports sociaux humains et leur organisation.

A ce niveau, le concept de rapport social<sup>148</sup> diffère largement de la notion de relations sociales car « c'est un construit théorique qui a donc un degré d'abstraction et de généralité et qui met en évidence les grandes lignes de force que sont les logiques de rapports sociaux qui régissent la société ». Les rapports sociaux de sexes induisent une posture dynamique et circulaire. De notre point de vue, les approches de « sexe » se sont concentrées sur une analyse descriptive et explicative, sur une catégorie, les femmes. La catégorisation des sexes induit une classification et une hiérarchisation. L'un des récents ouvrages de l'équipe

---

145 LABOURIE-RACAPE (A.), 2002, *Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales*, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe* / dir. LE FEUVRE (N.), Toulouse, L'Harmattan, UTINAM, Revue de sociologie et d'anthropologie, p.367

146 LAQUEUR (T.), 1992, *La fabrique du sexe*. Essai sur le corps et le genre en Occident, Paris, Gallimard, p.16

147 SCOTT (W.J.), 1988, *Le Genre : une catégorie sociale d'analyse historique*, in BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire*, introduction à une problématique, Paris : L'Harmattan, p. 44

148 COMBES (D.), 1985, Cadres théoriques et rapports sociaux de sexe. Qu'appelle-t-on rapport social et de quels rapports sociaux parle-t-on ?, Cahiers de l'A.P.R.E., n°3, P.I.R.T.E.M.-CNRS

Simone-Sagesse<sup>149</sup>, « Le genre : de la catégorisation du sexe », marque une étape pour la compréhension de cette structuration. Niky Lefeuvre, dans cet ouvrage, en se référant également à Thomas Laqueur, parle d'une version contemporaine du modèle du sexe unique. Elle explicite en quoi le genre définit le sexe : « le genre (système de relations sociales) crée le sexe (ou plutôt la binarité sexuée de l'espèce humaine) en tant que division socialement significative, ayant du sens pour les acteurs sociaux [...] Il convient de renverser la logique d'analyse, de s'intéresser non plus à « l'évidence » de la bi-catégorisation sexuelle, mais bien aux processus sociaux de différenciation et de hiérarchisation -le genre- qui crée les catégories de sexe comme éléments structurants des sociétés humaines<sup>150</sup> ». Les processus révèlent les rapports sociaux fondés sur le pouvoir<sup>151</sup>, l'identité à l'intérieur d'un système de rapport social, qui là, leur donnent sens. Ce système, reposant initialement sur les variables « couple mâle - femelle », puis sur le « couple masculin – féminin » (Collette Guillaumin, 1992), est aujourd'hui revu sous l'angle du rapport social de sexe. Et les interrelations existantes dans ce système de rapport social entre les sexes sont de plusieurs ordres :

- la première se situe dans « la tension » entre les catégories de sexes ;
- la seconde se repère dans les normes et les représentations de celles-ci ;
- la troisième se situe dans l'articulation des pratiques et représentations de chaque catégorie de sexe ;
- le quatrième dans la construction identitaire de genres.

Ces interrelations se construisent à trois niveaux micro-méso et macro social. Il paraît intéressant de regarder les degrés de ces interrelations et à quel niveau, plus qu'à un autre, se situe la production de ces interrelations et/ou rapport de réciprocité. Il est donc nécessaire d'étudier non plus uniquement, la production-reproduction des pratiques, des rôles de chaque sexe, mais d'analyser la reproduction du système social de sexe, sa dynamique dans sa globalité. Ceci implique de s'attacher à la détermination des conditions d'évolution et de changements, à la reconnaissance des acteurs de cette évolution, etc. Cela invite également à caractériser, ce que Thomas Laqueur nomme des « invariants trans-historiques ». Il prône en effet « [...] une compréhension véritable des changements survenus, et dans la condition des femmes, et dans les relations entre les sexes [...] » ; et propose pour cela « [...] une analyse des transformations des mécanismes et des

---

149 Equipe d'accueil doctoral (EA 3053), Simone-Sagesse : « Savoirs, genre et rapports sociaux de sexe », Université de Toulouse-Le Mirail- Ouvrage : LE FEUVRE (N.) (dir.), 2002, *Le genre : de la catégorisation du sexe*, Toulouse, L'Harmattan, UTINAM, Revue de sociologie et d'anthropologie, p.12

150 LE FEUVRE (N.) (dir.), 2002, *ibidem*, p.13

151 SCOTT (W.J.), 1988, *Le Genre : une catégorie sociale d'analyse historique*, Cahier du GRIF, n°37, p.145



institutions chargées d'assurer la perpétuation de l'ordre des genres<sup>152</sup> ». Ces invariants sont des constantes présentes dans les constructions sociales, politiques et culturelles des groupes et sont également des constructions individuelles des sexes. Ils sont des marqueurs sociaux présents à trois niveaux (micro, méso, macro) qui révèlent les logiques des individus : « les individus qui en sont le support en groupes opposés, antagonistes et hiérarchisés<sup>153</sup> ». Toutefois, même si ce rapport social est générateur d'oppositions entre groupes (niveau méso) très explicitement visibles à un niveau « micro », il est transversal à l'ensemble des structures. La transversalité implique le fait de s'intéresser aux catégories féminine et masculine. En somme, l'idée d'une approche transversale invite à opérer une rupture avec le concept de « patriarcat » et à opter pour un regard dynamique porté sur le système de rapport social de sexe. Elle permet également de revoir les phénomènes de dissymétrie et de repérer les asymétries, de revoir la place du sujet « femme » et de laisser libre cours aux études sur les corporalités et la re-naturalisation<sup>154</sup>. Pour y parvenir, il nous semble nécessaire de recourir aux systèmes de valeurs et à l'importance de leur présence au sein du système de rapport social de sexe.

Les choix notionnels présentés dans le champ des sciences sociales permettent de cadrer les divers courants et entrées privilégiées dans les approches du « sexe » et du genre ; le tableau ci-après les synthétise.

Entrées	Choix notionnels
Rapport de domination Place dans le jeu social dans deux catégories de sexe	Constitutif des rapports sociaux entre les sexes
Phénomènes d'asymétrie Place, statut des femmes par rapport aux hommes	Représentations, pratiques en lien avec la hiérarchie sociale
Représentations de l'identité	Dichotomie, marqueurs femme- nature/ homme-culture
Question du statut social	Statut de sujet social ou d'individu singulier, stratégies , assujettissement
Corporalité	Marquages corporels, frontière,
Transgression, tensions	Contradictions, rapports hommes/femmes en recomposition
Mouvements de dénaturalisation	Différence des sexes, renaturalisation

Tableau n°2 -Les approches de « genre », émergence de thématiques  
Synthèse, Sophie Louargant, 2003

D'après HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions CNRS, pp.19-20

152 LAQUEUR (T.), 1992, *ibidem*, p92.

153 COMBES (D.), DAUNE-RICHARD (A-M), DEVREUX (A-M), 2002, *Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe ?* in : *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes* /dir. HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, Paris, 2<sup>ème</sup> Ed. CNRS, p.63

154 Cf. Partie 1, Chapitre 1, section 1.3

*1.2.1.2. L'entrée géographique par le genre : la recherche de définitions*

Les recherches présentées en amont de ce travail ont mis en avant des modalités d'interprétation du champ social. Les approches des géographes français, en matière de « genre », sont en cours de structuration. Elles cherchent à identifier « des points de vue », comme le montre le récent numéro d'Espace, Population et Société<sup>155</sup>, consacré aux « Questions de genre ». Ses points de vue sont évolutifs dans le temps, plus ou moins présents dans les réflexions des géographes.

La relecture de définitions francophones proposées dans les dictionnaires géographiques (celui dirigé par Roger Brunet, Théry et Ferras, pour l'un – Les mots de la Géographie - et celui dirigé par Michel Lussault et Jacques Lévy pour l'autre) est à cet égard, révélatrice de l'évolution des acceptions de la notion de « genre » (cf. encadré n° 8) :

- la première définition, proposée par Brunet s'inscrit bien selon nous dans les approches illustrant la première tendance des recherches en matière d'approches sexuées : celles-ci se sont attachées à analyser et à considérer la catégorie sociale « femme » ;
- la seconde, rédigée par Paul Villeneuve et figurant dans le « Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés », souligne bien la nécessité de comprendre la création des processus et les dynamiques socio-spatiales par les interactions sexuées. Cette analyse est conduite à l'échelle micro et macro. On indiquera ici que nous nous inscrivons résolument dans cette façon de considérer « la géographie des genres ».

---

155 CRETON (D.) (dir.), 2002, *Question de genre*, Espace, Population et Société, n° 2002/3, 432 p.

<p>Roger Brunet<sup>156</sup> 1992</p>	<p>Jacques Levy, Michel Lussault<sup>157</sup> 2003 (passage rédigé par Paul Villeneuve)</p>
<p>Catégorie, distinction en biologie, le genre est entre la famille et l'espèce, genus, comme tout ce qui concerne comme dans tous ce qui concerne la génération.</p> <p>Le mot est cependant peu employé dans ce sens, les effets géographiques de la distinction étant peu étudiés en français, et les chercheurs préférant employer sexe (ex : répartition de la population par sexe) ; les rapports numériques, <u>déséquilibres, conflits, discriminations</u>, disparités gagneraient cependant en élégance et en clarté si, au lieu de sexe, le mot genre était employé (comme en grammaire, ou chez les géographes anglais gender) ; géographie du ou des sexes sonne moins bien que géographie du ou des genres. Les recherches sur <u>l'inégalité des genres</u> ont beaucoup d'avenir [...] il existe des espaces profondément différenciés par l'inégale répartition des genres [...] les femmes ont des chemins, et <u>la ségrégation</u> des genres se marque aussi dans les pièces des maisons et même dans le sens vertical, les hauteurs leur étant interdites, ce fut longtemps le cas du bistrot et du stade...</p>	<p><b>Genres (Géographie des)</b> La géographie des genres explicite le rôle des rapports entre les hommes et les femmes dans la construction de l'espace social. Le mot « genre » est utilisé pour distinguer celle-ci de la dimension biologique qui est désigné par le mot sexe. Avec les classes, les ethnies et les groupes d'âges, les genres constituent des catégories sociales fondamentales qui, par leurs interactions, produisent les dynamiques socio-territoriales [...] Cette dynamique asymétrique crée, à des micro-échelles, une tension au sein de nombreux couples et, à macro-échelle, elle entraîne un mouvement qui tend à une redéfinition des rôles sociaux et à un partage plus équitable du pouvoir politique entre les femmes et les hommes. La reconnaissance de ces processus a contribué à inclure dans la géographie politique l'étude des rapports de pouvoir localisés en dehors de l'Etat, dans la société civile et même, dans la vie privée. La géographie des genres tente de saisir la place des rapports de genre dans la structurations de l'espace social [...] La géographie des genres peut donc, de multiples façons, aider à mieux comprendre les changements dans les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, certainement l'une des plus profondes mutations sociales de notre époque.</p>

Encadré n° 8 : Définition du « genre » et de « la géographie des genres » dans deux dictionnaires géographiques.

D'autres contributions sont également utiles pour saisir les sens associés à la notion de « genre ». Ainsi par exemple, Joan W. Scott<sup>158</sup>, propose quatre éléments dans sa définition du « genre » ou plutôt dans l'étude de l'effet du genre dans les rapports sociaux et institutionnels qu'elle propose. Comme indiqué précédemment dans ce travail, son étude permet de cerner en quoi le genre est un « champ premier d'articulation du pouvoir » :

156 BRUNET (R.) et alii, 1992, *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, Paris, Editions Reclus la Documentation française, p.233, (Coll. « Dynamique du territoire »), 470p.

157 LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.394-395

158 SCOTT (W.J.), 1988, *Le Genre : une catégorie sociale d'analyse historique*, in *Le genre : un outil nécessaire*, introduction à une problématique / dir. BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, Paris : L'Harmattan, pp. 58-59

- le premier élément réside dans les représentations du pouvoir : symboliques (mythes, croyances) ;
- le second se situe dans l'interprétation des sens des symboles : des concepts normatifs ;
- le troisième inclut la notion du politique, c'est-à-dire en référence aux institutions et à l'organisation sociale ;
- le quatrième se réfère à l'identité subjective, la construction des « identités genrées ».

Joan W. Scott explique comment le concept de genre, analysé par des anthropologues, s'est confiné autour de l'étude de la parenté et de ses construits en négligeant, peut-être, leurs inscriptions dans un contexte sociétal plus large. Le troisième point de sa définition (de son étude) suggère un regard sur les idéologies présentes dans la construction des territoires et les actions de programmation qui en découlent : « selon des modes différents, par exemple, les régimes démocratiques du vingtième siècle, ont également construit leurs idéologies politiques à partir de concepts « genrés » qu'ils ont traduit en politiques concrètes. L'Etat providence, par exemple, a démontré son paternalisme protecteur par des lois dirigées vers les femmes et les enfants<sup>159</sup> ». Les contextes d'action que sont les institutions et les organisations sociales révèlent l'existence et peuvent être vus comme des lieux de pouvoir et de contrôle des femmes par les hommes. Les oppositions masculin et féminin se construisent dans des contextes concrets d'action ; ils révèlent des valeurs implicites qui sont réactivées dans les discours sous forme de justification.

Le « genre » connaît en géographie des évolutions notables tant dans les acceptions de la notion que dans les approches et champs de réflexions offerts. L'approche de genre, à l'instar de Paul Villeneuve, correspond par ailleurs à une approche multi-scalaire (micro-macro). Bien que nous partagions le même point de vue quant au sens qu'il accorde aux « genres », nous proposerons, plus en aval dans ce travail, de compléter sa définition en privilégiant notamment un regard au niveau méso. En outre, nous considérons également que l'identification des genres (masculin et féminin) mériterait d'être davantage comprise dans un système social de sexes et une approche constructiviste. Notre proposition vise à dépasser une vision dissymétrique des dynamiques socio-territoriales de genres ; elle s'intéresse aux « espaces de l'entre-deux ». Pour cela, nous tenterons de mettre en évidence, par une lecture transversale du système social de sexes, l'existence, dans

---

159 SCOTT (W.J.), 1988, *ibidem*, Joan Scott se réfère entre autre aux travaux d'Elisabeth Wilson, 1977, *Women and the Welfare State*, p.61

l'espace et le temps, de lieux (scènes) partagés et/ou communs (entre sexes) où s'opèrent des relations de tension, de réciprocité, de négociation.

### *1.2.1.3. Des espaces « dissymétriques » aux espaces partagés*

L'explication de l'espace social par des interactions sexuées a mis en évidence la production et la reproduction de dichotomies spatiales. Les premiers travaux ont exploré, en effet, une structuration de l'espace dissociant les pratiques socio-spatiales des femmes par rapport à celles des hommes. Cette dissociation est essentiellement basée sur la division sexuée et la construction de rôles spécifiques. Les femmes évoluent dans la sphère du privé (trop souvent associée uniquement au domestique), celle du sujet et du micro-social. Les hommes évoluent dans la sphère publique, collective et sociétale. Dans cette conception, il existerait donc des espaces spécifiques. Ainsi par exemple, Guénola Capron<sup>160</sup> montre comment la séparation des sphères publique et privée des femmes de Mexico a conduit à la hiérarchisation d'un ordre social et à la disjonction (au moins immatérielle) d'espaces sexués : « l'opposition des pratiques sociales en ville, liées aux différences de genre, est surtout symbolique ». Cette dissociation des espaces se traduit plus communément dans notre société : les bars et les stades ont traditionnellement été l'espace du masculin, et l'espace proche de la maison (dans les sociétés méditerranéennes notamment) est plutôt celui des femmes.

Mais dans le temps, ces frontières se diluent, ce qui nous amène à considérer une autre conception d'espaces, de relations sexuées : celle d'espaces non plus exclusivement dissymétriques mais également partagés ; des espaces d'entre-deux en somme. Ceux-ci sont constitués par l'imbrication sociale et spatiale des pratiques des hommes et des femmes ; et ils sont révélateurs de nouvelles formes (re)composées de relations de « genre ». Les interrelations dans un espace de pratique et d'action peut ici laisser émerger tout à la fois, des espaces de disjonctions et de conjonctions entre les sexes. Apparaissent ainsi de nouvelles formes conjuguées d'espaces construits par une co-présence des hommes et des femmes désormais « débarrassés » de leur appartenance supposée à la sphère privé ou publique, individuelle ou collective. Ils sont un construit social et spatial produit en commun, une fabrication entre individus, acteurs sociaux et donc entre sexes : cela se traduit matériellement au niveau des agencements de lieux, d'espaces de discussions entre les individus, d'espaces d'appropriations partagées. On notera en outre que les stades (selon les manifestations) sont désormais largement remplis par les femmes...

---

160 CAPRON (G.), 2000, *Commerce, espace public et genre à Mexico*, in : *Sexes, espaces et corps, De la catégorisation du genre* /dir. MEMBRADO (M.), RIEU (A.), pp.59-76

Ainsi, la dissymétrie entre un espace individuel, féminin, privé et a contrario l'espace collectif, public masculin (cf. Figure n°5) sont revus de par les recompositions et interactions en cours. Cette vision d'un espace partagé, « ne sert pas à brouiller les effets d'inégalités » mais au contraire tend à inscrire l'interaction socio-spatiale de sexe dans une analyse de système socio-spatial de sexe. L'espace commun correspond à « un agencement qui permet la co-présence des acteurs sociaux, sortis de leur cadre domestique-pour disjoindre ainsi espace commun et logement. Cet espace commun peut être pensé comme un espace de convergences et d'actes, au sens où des individus y convergent (le plus souvent intentionnellement, ce qui ne veut pas dire que les finalités qu'ils poursuivent soient claires) et y agissent, et interagissent avec les autres individus, mais aussi avec des objets, des formes spatiales<sup>161</sup> ».

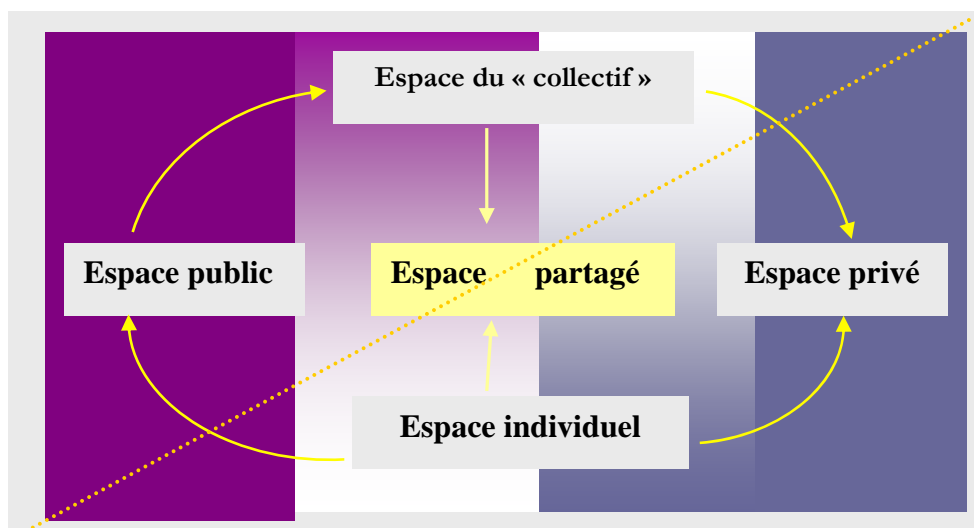


Figure n°5 : Typologies d'espaces sexués  
Sophie Louargant, 2003

161 LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 334

### 1.2.1.4. La prise en compte de l'identitaire dans les espaces communs

Pour rendre compte de l'existence d'espaces d'entre deux, il convient, selon nous, non seulement de s'intéresser aux pratiques socio-spatiales des hommes et des femmes, mais plus encore, en amont à leurs identités individuelles et collectives. Les identités ont un rôle prépondérant dans la construction des espaces : elles sont pour les individus, des construits culturels, contextuels qui intègrent leurs représentations et leurs systèmes de valeurs. Ainsi, vont-elles permettre d'expliquer les intentionnalités de leurs actes d'hommes et de femmes, leurs convergences ou leurs divergences.

Le peu de références géographiques françaises abordant la question des identités et des espaces sexués partagés nous a conduit à explorer des référents théoriques québécois et anglo-saxons<sup>162</sup>. Les récents travaux de Linda Mac Dowell<sup>163</sup>, géographe britannique ont particulièrement attiré notre attention dans la mesure où celle-ci retrace d'une part l'itinéraire des travaux sur le genre et mobilise par ailleurs dans ses analyses la notion d'identité. Aussi proposons nous de synthétiser ses apports avant de nous focaliser à nouveau, à partir de ses écrits, sur les identités.

Dans le préambule de son ouvrage, « *Gender Identity and place, understanding feminist geographies* », elle énumère les questions principales associées à l'étude des genres en géographie. Celles-ci sont au nombre de trois et peuvent être ainsi résumées :

- **où sont les hommes, où sont les femmes ?**
- **comment les hommes et les femmes vivent dans les différentes parties du monde ?**
- **et si les genres sont socialement construits, comment la féminité et la masculinité varient dans le temps et l'espace ? »**

Dans ce même ouvrage, Linda Mac Dowell opère une tentative de classification de deux décennies de travaux sur le genre. A partir de ses écrits, nous avons construit un tableau synoptique permettant de synthétiser les principales orientations de ses travaux et faisant conjointement figurer l'environnement théorique, les questions principales et les thématiques associées à ces derniers (cf. figure n°6).

Linda Mac Dowell introduit au sein des approches géographiques, l'idée de variations des « attributs » socialement construits, hommes-femmes, dans le temps et l'espace. Cela représente une évolution majeure vis-à-vis des positionnements précédents. Ces formes

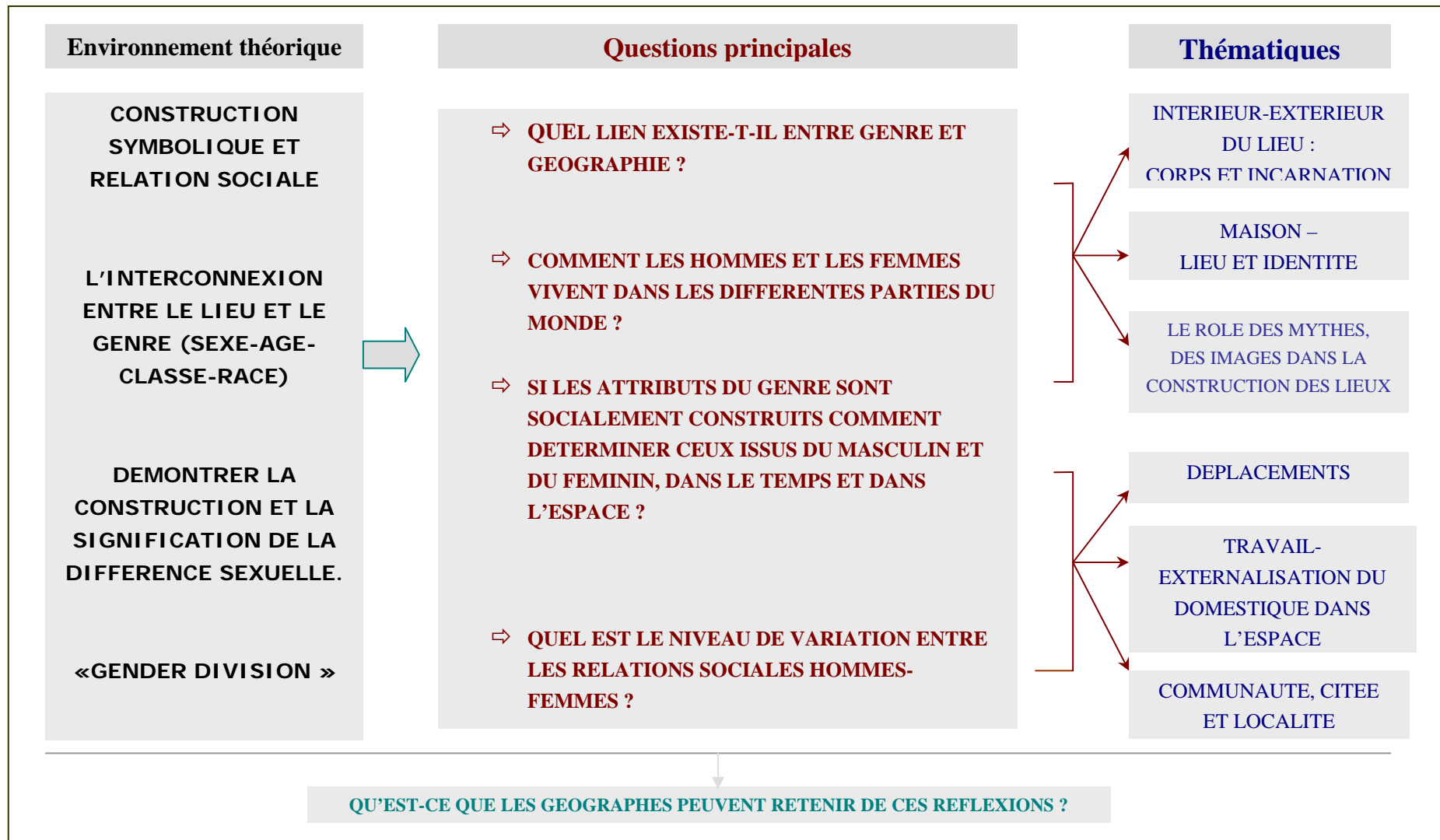
---

162 Comme Claire Hancock le précise, les approches de genre du point de vue anglo-saxon peut nous apporter matière à réflexion : HANCOCK (C.), 2002, *Genre et géographie*, p.258, in : Question de genre, dir./ CRETON (D.), Espace, Population et Société, n° 2002/3, 432p.

163 MACDOWELL (L.), 1999, *Gender, Identity and Place : understanding feminist geographies*, Cambridge, Ed. Polity Press, p.1

diversifiées d'appropriation d'un espace dual sont aussi la projection des identités plurielles et des imaginaires construits. Linda Mac Dowell valide, entre autre, la construction du « nous », pour chaque individu et l'espace mixte (espace commun) dans lequel chaque individu est lisible. En ce sens, elle ouvre des perspectives novatrices et s'intéresse à ces variations d'identités à différentes échelles : de l'individu, du domestique, du marché du travail, des symboles. C'est également ce dernier point que nous retiendrons : les formes matérielles révèlent une construction sexuée des lieux et sont un marqueur visible de l'imaginaire collectif.





Linda Mac Dowell montre ainsi l'existence d'identités hommes-femmes plurielles et construites : chaque individu est porteur de plusieurs identités dans sa relation aux autres, et dans sa relation à l'espace. L'identité spatiale révèle les construits sexués passés, actuels et à venir. Ces éléments d'analyse nous amènent à considérer l'entrée « identitaire » comme déterminante pour comprendre les systèmes de valeurs en place qui concourent à la construction d'espace partagé, et à leur agencement. A cet égard, Linda Mac Dowell, précise que l'agencement des objets spatiaux permet de révéler les identités des hommes et des femmes ; ils en constituent les stigmates, les traces visibles.

Les identités s'expriment de manière collective et individuelle, au travers de différents supports du discours tels que la publicité<sup>164</sup> par exemple, ou encore les iconographies, les images, le paysage, etc. Elles sont à l'origine d'une normalisation de discours, de pratiques. Claire Hancock rappelle que « la Gender geography ne s'intéresse pas aux groupes, aux individus tels qu'ils sont définis par leurs caractéristiques biologiques (sexe masculin ou féminin), mais tels qu'ils sont construits socialement dans les représentations, les discours et les attitudes (leur genre). Parce qu'elles appartiennent à un sexe donné, les personnes vont être soumises à des conditionnements sociaux les amenant à se construire une identité sexuée liée aux attentes qu'on a vis-à-vis d'elles, aux normes de conduite qui leurs sont édictées, à l'encouragement ou à la répression que suscitent certains de leurs comportements »<sup>165</sup>.

Le discours, les pratiques caractérisent les individus et la société les amène à construire leur identité sexuée et des actes normés, codifiés. Ainsi S. Moller Okin explique que : « les normes masculines profondément incrustées amenaient à n'accorder de valeur qu'aux activités des hommes, et à cacher la dépendance des hommes vis-à-vis des femmes<sup>166</sup> ». Les identités socio-culturelles, qui initialement associaient l'homme à la culture, et la femme à la nature, sont aujourd'hui revues sous l'angle des interactions<sup>167</sup>. Elles sont au cœur tant des réflexions sur la constitution d'espaces partagés ou communs entre hommes et femmes, que des réflexions relatives aux territorialités<sup>168</sup> des hommes et des femmes, et à la constitution des territoires.

---

164 A ce sujet, les travaux sur les images publicitaires des années 1950-1960, d'Erving Goffman ont été précurseurs dans la construction de la notion de différenciation sociale des sexes : GOFFMAN (E.), 1979, *Gender advertisement, Studies in the Anthropology of Visual Communication*, vol.3, n°2.

165 HANCOCK (C.), 2002, *Genre et géographie*, p.258, in : dir./ CRETON (D.) *Question de genre, Espace, Population et Société*, n° 2002/3, p. 260

166 MOLLER OKIN (S.), 1995, *Sur la question de la différence*, in : La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales / dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, p.67, ( Recherches)

167 cf., Partie 1, section 1. 3.

168 cf., Partie 1, chapitre 2.

### 1.2.1.5. Les espaces ruraux et « marginaux » révélateurs de construits identitaires masculins-féminins

A l'instar des travaux conduits dans les années 1980-1990<sup>169</sup>, les espaces ruraux, qu'ils se situent dans les pays dits en voie de développement ou dans les pays occidentaux, semblent constituer un « laboratoire » particulièrement intéressant pour observer la construction des identités de genre. Ainsi, F. Watkins, 1995<sup>170</sup> souligne-t-il une constitution stigmatisée de l'identité féminine en zone rurale et la difficulté qu'elles ont à sortir de leurs rôles pré-construits par la communauté locale : « *within the village there were few places for women to meet informally, so there was little opportunity to escape traditional gendered spaces and roles* ». Les attributs et normes imposés aux femmes s'expriment particulièrement, comme nous l'avons précédemment explicité, dans l'espace domestique, dans l'espace de service de l'exploitation et dans leur rôle « nourricier » (tâches domestiques, cuisine, allaitement...). Ces frontières socio-spatiales semblent selon F. Watkins plus marquées en espace rural qu'en zone urbaine : « *the role of women within rural communities should so be examined further to understand how certain women to maintain the moral boundaries of their community by perpetuating idealized representations of the rural woman* »<sup>171</sup>.

La dichotomie des identités, des pratiques, des espaces, d'un système de division sexuelle jusque là reproduit socialement perdure dans les espaces ruraux, à l'instar des travaux conduits lors de la dernière décennie. Jo Little montre dans ses travaux, par exemple, que la construction sociale des identités masculines et féminines (qualité physiques de l'individu, rapport au corps)<sup>172</sup> est reproduite culturellement dans les représentations individuelles et celles d'une communauté villageoise.

<sup>169</sup> Nous nous attacherons, au sein de ce paragraphe, à mettre en avant quelques uns de ces travaux, choisis pour leur caractère particulièrement novateur.

<sup>170</sup> WATKINS (F.), 1995, *The cultural Construction of Rurality : Gender Identities and the Rural Idyll*, pp. 386-391- Dans le village, il y avait peu de lieux de rencontre informels pour les femmes, et donc peu d'occasions d'échapper à la traditionnelle répartition des rôles et de l'espace. Le rôle des femmes dans les zones rurales mérite d'être examiné de plus près afin de comprendre comment certaines d'entre elles perpétuent les représentations idéalisées de la femme rurale.-Les géographes féministes se doivent d'analyser comment certaines femmes peuvent marginaliser et exclure d'autres femmes (au sien de la communauté), en se posant comme la norme vis-à-vis de celles qui ont une culture ou une vision du mode alternatives.-Etablir les limites de la recherche sur le genre dans l'étude de l'espace rural.

<sup>171</sup> WATHMORE (S.), MARSDEN (T.), LOWE (P.), 1994, *Gender and rurality*, David Fulton Publishers, London, 49 p.- D'une réflexion sur le genre en terme d'opposition hommes/femmes, pris en tant que catégories sociales déterminées et présentant des comportements en accord avec la norme sociale établie (Connell, 1987), l'on passe de toute évidence à des théories réflexives portant sur la signification fragmentée et instable des pratiques liées aux identités de genre (Fraser, 1989). Les intérêts contraires à la restructuration rurale contribuent tour à tour à construire et remodeler les relations les relations de genre, puisque les femmes selon certaines modalités et en des lieux donnés se voient dotées d'un pouvoir social, tels que la classe sociale et l'origine ethnique.

<sup>172</sup> A ce sujet l'article de [LITTLE (JO.), 2002, *Rural geography : rural, gender identity and the performance of masculinity and femininity in the countryside*, Progress in Human Geography, n°5, vol.26, pp.665-670] retrace l'évolution de la géographie rurale vu par l'approche de genre.

Le système qui dissocie les hommes et les femmes constitue encore selon les espaces « un enjeu majeur de la division sexuelle du travail [dans la mesure où il détermine] la définition des qualifications qui est traditionnellement défavorable aux femmes pour des raisons qui sont liées aux définitions sociales du masculin et du féminin<sup>173</sup> ». Cette catégorisation du masculin et du féminin s'est traduite par exemple, dans les exploitations agricoles<sup>174</sup>, par l'attribution du rôle de production de denrées agricoles aux hommes et la production de services aux femmes. Les travaux français sur le « rôle des femmes » en espace rural ont démontré cet état de fait.

Des travaux de sociologues, d'économistes ou de politologues (plus que de géographes) relatifs aux transformations socio-spatiales des zones rurales, ont montré que demeuraient des effets de marginalisation et de minoration du rôle des femmes dans les activités au sein de l'espace rural. A ce titre, les travaux sur le développement local, portés majoritairement par le GREP<sup>175</sup>, dont Annie-Labourie Cappé ou Brigitte Biche, ou ceux de Françoise Gerbaux<sup>176</sup> sont exploratoires. Ils se sont intéressés aux singularités existantes et spécificités dans des domaines précis comme la création d'activité, la mise en perspective des plans d'égalité des chances hommes-femmes<sup>177</sup>. Ainsi, malgré une tendance à la prise en considération de la pluralité des identités, il semble demeurer culturellement une relative dissociation des pratiques et des rôles.

Les formes d'identification pour les femmes apparaissent plus difficile encore dans des zones périphériques (ou les pays dits en voie de développement). La re-conduction des identités rurales des femmes (et des hommes) est notamment véhiculée par le discours entre les membres de la famille, de la communauté, du groupe, voire des politiques. Les femmes agricultrices et rurales sont inscrites dans un système de rapport social de sexe, encore souvent basé sur la présence d'une domination masculine. Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur explicitent cela à propos des agricultrices africaines<sup>178</sup> : « le système d'oppression patriarcale de leurs propres sociétés fut renforcé par le nôtre ; un double système de pouvoir masculin se mit en place accentuant la subordination et la marginalisation économique des femmes avec leurs enfants ». Les femmes ont, de ce fait, du mal à poser les termes de ce que l'on nomme le « contrat sexuel », c'est-à-dire les bases

---

173 Revue POUR, 2000, *Femmes, hommes, construire l'égalité*, n°168, Paris, éditions du GREP, 223p.

174 Nous mettrons en évidence plus en aval dans ce travail cette organisation et le rôle de production agricole associé aux hommes et celui de production de service associé aux femmes sur nos différents terrain d'étude.

175 Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective, fondé en 1964 : LABOURIE-RACAPE (A.), PLAN (O.), GUENAU (M.), 1998, *Femmes en milieu rural : nouvelles activités, nouvelles compétences*, Revue POUR ; 158, Paris, éd. GREP, 180p.- REVUE POUR, *Femmes, Hommes, construire l'égalité*, 2000, n°168, Paris, éditions du GREP, 223p.

176 GERBAUX (F.), 1997, *Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural*, Economie Rurale, n°238, pp.24-27

177 Ces champs d'application plus opérationnels seront précisées dans la deuxième partie.

178 BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris : L'Harmattan, p.13

d'échanges à l'intérieur des différents espaces (espace domestique, espace de l'exploitation, espace social, etc.). Et cela se traduit dans leurs pratiques et leurs actes quotidiens, leurs statuts, leurs savoirs. La marginalisation des femmes et des enfants s'accroît dans des contextes de références tels que la pauvreté, l'analphabétisme et l'accès aux ressources. Ces processus, ces contextes ont conduit des géographes à analyser ces inégalités selon une entrée de genre. Kamala Marius-Gnanou<sup>179</sup> explore dans le cas des habitants de vallées industrielles en Inde, les répercussions socio-spatiales des formes de mobilité et de l'activité économique des femmes durant les migrations saisonnières des hommes : « ces nouvelles opportunités économiques peuvent-elles offrir à ces femmes une reconnaissance nouvelle et des espaces de liberté qu'elles peuvent négocier au sein du ménage ? Réfléchir aux rapports entre mobilités d'une part, et négociation du pouvoir au sein de la famille d'autre part, peut être une approche intéressante pour approfondir la question de la construction sociale du genre ».

Ces différents travaux, là encore, montrent la difficile prise en compte des identités plurielles, de l'instauration d'échanges dans les rapports socio-spatiaux entre homme et femme. Pour autant, depuis une dizaine d'années, à l'image des expériences conduites au Maroc par exemple<sup>180</sup>, la reconnaissance d'un rôle dans la vie sociale et économique, souvent encore considéré comme « invisible », participe à un processus d'identification des femmes. Celles-ci multiplient par là-même leurs espaces d'appartenance : « le processus qui enclenche la différenciation des champs sociaux est le même qui impose l'individuation des comportements et des compétences. Les individus n'étant plus agis par des structures et des normes qui les dépersonnalisent, vont se singulariser en fonction d'espaces d'appartenance et de références distincts<sup>181</sup> ».

La question de l'identité des femmes (et des hommes) au sein des travaux conduits au sein d'espaces ruraux dans les pays en voie de développement a amené l'ensemble des chercheurs à développer leurs réflexions sur les indicateurs sexués et les outils d'analyse des rapports sociaux hommes – femmes. Ces réflexions sur les indicateurs vont d'ailleurs largement dépasser le cadre exclusif des travaux portant sur les pays en voie de développement. En 1995, le Programme des Nations Unies pour le Développement Humain a introduit deux critères pour mesurer la condition des femmes dans le monde : un indicateur sexospécifique (I.S.D.H.) ayant pour but de dégager les inégalités sociologiques et un indicateur de la participation des femmes (I.P.F.) à la vie économique et publique. En

---

179 Université Michel De Montaigne, Bordeaux III- Article du colloque de Poitiers.

180 Notre travail s'attachera à montrer l'évolution de la prise en considération des femmes dans leurs droits, leurs places, leurs rôles, que ce soit au Maroc par exemple, mais également en France et en Italie.

181 MARZOUKI (I.), 1995, *La modernité, pour ou contre les femmes*, in : La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales / dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, p.92, (Recherches)

Suède<sup>182</sup>, un autre indicateur va être élaboré : l'indice d'égalité – parité. Celui-ci permet de cartographier l'impact des politiques de parité entre zones urbaines et zones rurales. En France, les perspectives des équipes de recherche de l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et plus spécifiquement de l'unité « Démographie, genre et sociétés »<sup>183</sup> démontrent l'importance accordée à la notion de « genre » au-delà de l'analyse d'une variable sexuée. Les divers axes étudiés dans le comportement des familles nécessitent d'avoir recours à des indicateurs de genre. Cette idée est exprimée et explicitée par Thérèse Locoh et Michel Bozon<sup>184</sup> : « on manque d'indicateurs sur les rapports de genre, susceptibles de constituer un corpus de données qui puissent être suivies dans le temps et dans l'espace. Il s'agit d'une question théorique aussi bien que d'une question empirique. Pour décrire la situation des femmes et des hommes et comparer la nature de leurs rapports dans des unités nationales ou culturelles diverses, il faut être capable de décrire des cadres juridiques (ex : législations sur l'avortement, le divorce, l'héritage etc.), de recueillir et/ou de créer des indicateurs statistiques pertinents à la fois sur les femmes, sur les rapports entre hommes et femmes, sur les différences et inégalités entre femmes (taux de femmes en union polygame/monogame, dispersion des niveaux d'instruction), sur les différences entre hommes dans leur rapport aux femmes (taux de polygames/monogames, types de partage des tâches etc.). Par ailleurs, il serait souhaitable d'imaginer des indicateurs macro-sociaux nouveaux, par exemple sur les modes de socialisation selon le sexe (existe-t-il une mixité scolaire et quelle proportion des élèves touche-t-elle ?) ou sur les formes de ségrégation professionnelle, verticale et horizontale ». Les réflexions sur les indicateurs, en particulier ceux liés aux trajectoires, expriment l'amorce d'une réflexion de fond sur la prise en compte quantitative et qualitative des rapports sociaux de sexe.

En effet, les méthodologies et outils utilisés semblent rendre compte de manière dissolue ou ne pas rendre compte du tout de la distinction des activités hommes - femmes dans

---

182 CHARDONNEL (S.), SANDERS (L.), 2002, *La question du genre en Suède : enjeu de société et objet de recherche géographique*, dans ce même numéro d'Espace, Population et Société

183 LOCOH (T.) (dir), BOZON (M.), 2000. *Rapports de genre et questions de population*, II. Genre, population et développement. Dossiers et recherche de l'INED, n°85, 196p. Extrait du site interent : Ined : Les travaux que l'unité « Démographie, genre et sociétés » envisage de mener ou de soutenir portent sur des domaines jusqu'alors peu abordés en France :

- la relation entre âge, vieillissement et genre ;
- les recherches sur la violence ;
- l'étude des représentations et de la formation des stéréotypes relatifs aux rôles de sexe, y compris dans les disciplines démographique et statistique, qui contribuent à la construction sociale des catégories sexuées ;
- la relation entre les rapports de genre, les questions de population (en particulier sur les thèmes de la nuptialité, de la fécondité et de la sexualité) et le développement dans les pays du tiers monde. Le monde francophone est très demandeur de résultats dans un domaine dominé très largement par la recherche anglo-saxonne ;
- l'analyse des comportements masculins, longtemps restés inexplorés dans de nombreux domaines et qui restaient de ce fait invisibles ;
- l'élaboration d'un système d'indicateurs sur les rapports de genre, qui permette d'établir des comparaisons entre périodes et/ou entre pays, voire de mettre au point des suivis de programmes de population.

l'actuel contexte de recomposition territoriale et d'évolution des espaces ruraux. Anne-Marie Granié et Hélène Guétat<sup>185</sup> indiquent à cet égard que « les recompositions sociales et territoriales qui s'opèrent témoignent de la redéfinition des jeux d'acteurs (institutionnels / non institutionnels, publics / privés, femmes / hommes ...) dans des situations de modification des règles et des normes antérieures, de mise en concurrence territoriale sous l'effet de la mondialisation ». Dans ce contexte, ces chercheuses souhaitent respectivement « repérer les éléments de changements portés par les hommes et par les femmes, et les conséquences de ces changements sur les rapports dynamiques qui s'établissent entre les hommes et les femmes, mais aussi dans les constructions symboliques et pratiques du masculin et du féminin ». Pour ce faire, elles prônent une complémentarité d'approches et valorisent tout particulièrement les entrées qualitatives (récits de vie pour analyser les trajectoires des individus).

Ainsi, au regard des travaux réalisés en espace rural, les visions dichotomiques qui mettaient en opposition les hommes et les femmes, les espaces du domestique et du social, le privé et le public, semblent rester relativement ancrés dans les faits, même si l'on voit poindre une volonté de dépasser cette conception des identités et des rapports hommes-femmes au sein des espaces (ruraux et/ou urbains). Les recompositions et évolutions sociétales en cours concourent aux transformations progressives du substrat social et spatial. Le genre est un moyen d'appréhender ces modifications et ce, à plusieurs échelles et multiples dimensions.

### 1.2.2. Le genre : un concept opératoire pour l'analyse des processus socio-spatiaux

Les fondements conceptuels des études dites « féministes » sont marqués par une conceptualisation du rapport de subordination / domination hommes - femmes. Il est envisagé de dépasser, ici, ce type d'approche andocentrique des interactions hommes-femmes ; et de proposer une approche davantage marquée par un point de vue constructiviste.

La nature des mécanismes socio-spatiaux est multiple ; elle est notamment régie par des interactions hommes-femmes. L'articulation des relations « intra-sexe » permet de reconnaître des liens et la nature de ces liens : « la conceptualisation en termes de rapports sociaux de sexe ne peut donc se limiter à l'observation des différences sociales entre les

---

<sup>184</sup> ibidem.

<sup>185</sup> Co-Direction Anne Marie Granié, Maître de conférence en sociologie, Ecole Nationale de Formation Agronomique, Dynamiques Rurales Hélène Guétat, Maître de conférences en géographie, Université Toulouse Le Mirail, Dynamiques Rurales-*Rapport de genre et développement*- Publication prévue premier trimestre 2004 aux Presses Universitaires du Mirail, Toulouse dans la collection Ruralités Nord/sud.

hommes et les femmes. Elle doit considérer les rapports sociaux intra-sexe. Ceux-ci émergent et prennent sens de leur imbrication aux autres rapports sociaux, impulsés soit par les milieux sociaux [eux-mêmes], soit par les ethnies ou par les générations<sup>186</sup>. L'articulation des liens, « intra-sexe » et entre les sexes, procède de l'ordre de la redéfinition d'une simple lecture des pratiques socio-spatiales liées à l'espace social<sup>187</sup>. Cela invite ainsi à s'intéresser à l'espace en tant qu'espace vécu ; celui-ci recoupe, selon Guy Di Méo, trois dimensions<sup>188</sup> : l'ensemble des lieux fréquentés par l'individu, c'est-à-dire l'espace de vie ; les interrelations sociales qui s'y nouent (espace social) ; les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues. Le vécu révèle des identifiants métissés ; il est une composante à part entière de la codification et de la normalisation de pratiques hommes-femmes. Il s'agit alors de comprendre l'articulation existante entre les relations socio-spatiales et l'appréhension du vécu. Pour ce faire, il convient de se focaliser sur les dynamiques de rapprochements et d'oppositions, les formes d'alliances, de réciprocités, de tensions ou de conflits présentes dans les relations sociales et le vécu. Il s'agit de façon sous-jacente de répondre à une question : où et comment se localisent ces espaces partagés et/ou communs constitutifs du vécu hommes-femmes ?

#### *1.2.2.1. Des stratégies socio-spatiales aux stratégies identitaires plurielles*

Les « vécus » portent l'empreinte des actes et pratiques spatiales, dans leurs sens premiers. Les fréquentations hommes-femmes marquent des distinctions sexuées ; elles révèlent également des vécus différenciés, en interconnexions ou des territorialités spécifiques. Les stratégies spatiales, dans les itinéraires quotidiens, sont la marque visible de la distinction sexuée, des stratégies de projet de déplacement organisées et gérées de manière distincte ; elles sont aussi l'objet de négociation. Ces formes conjuguées et entrelacées présentes au niveau du couple, ou de groupes d'individus, sont induites par un rapport d'appropriation à l'espace, devenu ainsi territoire.

Les stratégies sont aussi identitaires ; elles agissent dans la construction idéologique des individus. Les différents mécanismes présents dans la construction des rapports sociaux de sexe sont liés aux signifiants et aux signifiés. Or, ces rapports sociaux complexes nécessitent de classer des systèmes de valeurs et de représentations, eux-mêmes imprégnés de formes de domination des hommes sur les femmes (ou tout du moins, d'une référence plus masculine que féminine).

---

186 HACAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002, *Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe*, pp.247-265, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe/dir.* LE FEUVRE (N.), Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.

187 D'après Armant Frémont, « l'ensemble des interrelations sociales spatialisées »,

188 DI MEO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, p.31, (FAC, Série géographie)



La dialectique du genre fait que les informations sont différentes pour les hommes et les femmes et ce, même s'ils ont *a priori* un langage, des référents culturels identiques. Les identités de genre, et par la même la construction du masculin et du féminin, sont éminemment corrélées au contexte culturel, idéologique, religieux et social qui a codifié ces normes et ces valeurs. Cependant, elles sont aussi, selon une posture constructiviste, liées au « monde vécu »<sup>189</sup>.

La transformation des repères identitaires, depuis la fin des années 1970 dans les sociétés occidentales, a bouleversé l'agencement de ces derniers. La destruction des repères « classiques » en corollaire des phénomènes de globalisation et de mondialisation des espaces, concourent à créer des identités métissées aux niveaux ethnique, culturel, social et religieux. Les identités se mêlent et les stratégies des individus, des acteurs également. Certaines catégories de « femmes » ont alors émergé, et se sont saisies d'autres enjeux et référents que ceux inculqués par les construits judéo-chrétien. Elles ont par exemple trouvé une place sur le marché du travail, se sont projetées dans la réussite professionnelle ; elles ont acquis dans le même temps, une certaine indépendance vis-à-vis de la procréation et de leur sexualité. Elles ont su composer en trouvant une (ou des) forme(s) de conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Ce chemin parcouru par une catégorie de la population n'a pas été suivi d'effets immédiats ; si des modifications ont eu lieu pour les femmes (via les institutions, la parentalité, la société), les hommes<sup>190</sup> n'ont pas nécessairement intégré cette évolution.

### *1.2.2.2. L'identité spatiale masculine : mutations et recompositions*

De notre point de vue, la construction de l'identité masculine s'est reproduite sans avoir pleinement conscience des modifications sociétales. Si les femmes, dominées, avaient conscience des formes de cette domination, les hommes n'avaient peut-être pas autant conscience du poids de leur domination. Ils avaient certes intégré les partages, les frontières, mais n'avaient pas assimilé pour autant les phénomènes de composition - décomposition - recomposition des rapports sociaux de sexe. Michelle Perrot souligne ainsi les réactions masculines face aux évolutions des conditions des femmes : « marquer la différence sexuelle est une forme de pouvoir, et la peur de l'indifférenciation sexuelle [Fraise, 1989] est au cœur des crises identitaires masculines, qui presque toujours répondent aux tentatives des femmes pour sortir de leur propre assignation. Celle du début de ce siècle, liée à l'essor considérable du féminisme occidental, a été spécialement

---

189 Cf. Chapitre 2, section 2.1

190 Que le lecteur ne se trompe pas, ici, il s'agit de trouver des facteurs explicatifs et de constater des impacts des transformations des rapports sociaux de sexe.

vive »<sup>191</sup>. Dans un contexte de changement et d'évolution, la ré-appropriation par les hommes de leur identité les conduit à adopter des positions de rejet, d'acceptation, ou de « tension ». L'assignation des « sexes » est une manière de maintenir une catégorisation des sexes, une division sociale et spatiale entre hommes et femmes. Celle-ci se traduit dans les actions différenciées et « différenciantes » des hommes et des femmes.

Mais les évolutions actuelles ont tendance à dépasser les catégorisations de sexes et la distinction des actions. Elles touchent au plus près la redéfinition des rôles sociaux de sexe ; ceux-ci ne s'organisent plus selon les mêmes modalités. Et ces modifications se répercutent dans le nouvel agencement des infrastructures, des réseaux, des déplacements, des organisations de temps de vie et de la gestion des territoires.

On s'acheminerait ainsi vers un espace davantage partagé par les hommes, vécu et symbolisé en couple et / ou de façon commune. Ceci implique un rééquilibrage des « rôles » et des construits dans un rapport de genre. Les représentations actuelles semblent s'inscrire dans de tels schémas de complémentarité où les individus reconnaissent leurs différences dans leurs identités, conviennent de pratiques partagées. Cette nouvelle modalité d'organisation des rôles sociaux traduit notamment une forme de modernité du couple et des acteurs dans leurs pratiques.

Le modèle utopique « d'égalité des sexes », souvent revendiqué et mis en avant comme modèle unique à atteindre, apparaît « déstabilisé » par la reconnaissance des identités respectives des hommes et des femmes, et par la redéfinition des rôles sociaux. Ce modèle laisserait ainsi place au « différencialisme » dans l'égalité. Dans ce nouveau modèle, les contrôles et les « vannes de régulation » des pouvoirs sont redistribués, et chacun tente de s'y retrouver sans perdre son identité.

### *1.2.2.3. Réification de l'objet approprié : masculin-féminin*

Bien que l'on puisse lire l'émergence d'un modèle qui reconnaît des identités propres aux hommes et aux femmes, il ne demeure pas moins l'existence de différenciations sexuées et sexuelles inscrites dans une organisation complexe. Cette organisation est composée des liens présents entre individus, de rapports sociaux de sexe basés sur les identités, les pratiques socio-spatiales des hommes et des femmes. L'appréhension de ces liens, de ces rapports sociaux de sexe peut s'opérer via la « réification ». Berger et Luckman précisent que la réification est « l'appréhension d'un phénomène humain en tant que chose »<sup>192</sup>. Celle-ci permet non seulement de déterminer la nature de ces liens, mais également de

---

191 PERROT (M.), 1995, *Identité, égalité, différence le regard de l'histoire*, in : La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales/dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, p. 45, ( Recherches)

192 BERGER (P.), LUCKMAN (T.), 1966, *La construction sociale de la réalité*, Paris, 288p., (Références sociologie).

saisir, en amont, ces deux essences sociales et identitaires, que sont le masculin et le féminin. Elle permet de reconsidérer le sujet / objet et d'estimer l'individuation de ces comportements. La réalité de ces identités en tant que construit social marque des différenciations sexuées et sexuelles, inscrites dans une organisation complexe. Ces liens, inscrits, dans un système de rapport social de sexe révèlent des processus relatifs à des données identitaires et des variables socio-spatiales.

Les écrits de D. Walter-Lang indiquent ainsi que « la problématique des rapports sociaux entre les sexes réifie et (re)naturalise le genre en créant deux groupes distincts, perçus comme homogènes socialement et antagoniques (ou complémentaires, ce qui revient ici au même). L'étude concrète des hommes et du masculin montre que les hommes ne sont pas un groupe, ou une classe homogène, loin s'en faut, et que ce qui les constitue en groupe social, en classe (les privilèges attribués aux hommes, l'idéal de supériorité des femmes, les représentations et pratiques communes) n'est pas suffisant pour comprendre les rapports entre eux<sup>193</sup> ». C'est une manière de se référer aux origines exclusivement sociales des identités subjectives des hommes et des femmes : « le féminin a sa place dans le projet qui consiste à définir à nouveau, et de manière critique, les pouvoirs du discours. Il apparaît ici comme étant ce qui résiste dans le modèle logocentrique de la représentation à savoir la marge, le non-dit, la métaphore, la subversion virtuelle d'une manière dépourvue de centre et de polymorphe (Derrida) ».

Les processus de construction d'inter-subjectivité, de corporéité et de connaissances situées du masculin et du féminin, constitue une troisième tendance, plus post-moderne des questions de genre en géographie (*cf. Partie 1, section 1.3.*).

### Synthèse de la section 1.2

La seconde section s'est attachée à préciser et à expliciter la notion de genre et son rapport à l'espace. Le passage de l'approche de « sexe » à celle de « genre » constitue une rupture intellectuelle et scientifique ; cette dernière approche offre un regard nouveau sur la construction sociale des sexes et propose une catégorisation des sexes. Pour de nombreux auteurs, cette catégorisation a stigmatisé le rapport nature / culture et a contribué à nourrir les oppositions entre sexes.

Or, l'étude de quatre composantes de la définition du « genre » (« la tension » et le pouvoir ; les normes et les représentations ; l'articulation des pratiques et des représentations entre les catégories de sexes ; la construction identitaire de genre) met en exergue une autre conceptualisation de l'espace social. Paul Villeneuve situe bien le

---

193 WELTER-LANG (D.), 2002, *Etudier les hommes et les rapports sociaux de sexe : où sont les problèmes ?*, p.299, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe/dir.* Nicky LE FEUVRE, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.

« genre » au **niveau micro et macro - social** ; micro - social dans les pratiques des couples et macro - social au plan des **dynamiques socio-territoriales**. Sa définition a été complétée par des approches davantage basées sur les identités (Linda Mac Dowell), et ce dans l'objectif de démontrer l'enjeu d'analyse du masculin et du féminin dans les systèmes de valeurs et les représentations en place. Ces identités sont complexes, multiples et **teintées d'héritages socio-culturels multiples**. Celles-ci s'expriment dans les **stratégies spatiales quotidiennes ainsi que dans l'espace vécu**. Ce vécu est marqué par des référents idéologiques, religieux, culturels qui définissent de manière inconsciente une codification des construits sexués.

L'actuelle composition-décomposition - recombinaison des rapports sociaux de sexe liée aux phénomènes de pluralité culturelle, d'expansion des échanges économiques et sociaux, confère aux espaces, **aux territoires de nouvelles configurations**. Le rééquilibrage des attributions conférées à chaque individu (hommes et femmes) s'inscrit dans un système de relation sociale de sexe et dans une **variabilité des rapports sociaux de sexe**. La redistribution des fonctions, des activités à différentes échelles d'action concourent à déstabiliser les limites et les frontières (institutionnelles, hiérarchiques, sociales) attribuées jusque là. Les repères et les identifiants se brouillent tant dans les relations interpersonnelles que dans la qualification des espaces. Les rapports sociaux de sexe sont en profondes mutations et se répercutent à trois niveaux : micro, méso et macro social. L'identité masculine est « en crise » dans la mesure où les schèmes structuraux de la pensée judéo-chrétienne ont été revus et l'imaginaire collectif commence à intégrer ces transformations. Si les femmes ont en partie intégré leurs nouvelles, l'univers masculin ne semble pas avoir assimilé les modifications de l'autre sexe. Cette distinction entre une forme d'idéalisme et de matérialisme interroge la construction du genre dans et en-dehors d'un système socio-spatial sexué, c'est-à-dire dans le rapport au corps et à l'identité sexuelle. Le rapport entre sujet et objet se trouve modifié renvoyant à l'individuation des comportements et **aux formes de subjectivités** en place.

### 1.3. Déconstruction du savoir géographique : du rôle contextuel du sujet masculin ou féminin au regard des subjectivités et des connaissances situées

La présente section a pour objectif de présenter une troisième tendance plus post-moderne et post-structuraliste des approches de genre. Plus synthétique que les sections précédentes, celle-ci est consacrée à l'étude des marquages corporels des sujets masculins et féminins, et aux formes de l'identité corporelle, relationnelle et sociale<sup>194</sup>. En géographie, ces approches très présentes dans le contexte Nord-Américain se diffusent au niveau européen ; un récent article de Christine Chivallon<sup>195</sup> présente des axes principaux de recherche : « cette troisième étape que l'on pourra qualifier de « post-moderne », « post-structuraliste » ou « même réflexive » caractérise encore actuellement les « Feminist studies » et la géographie anglo-américaine. Elle est loin de donner lieu à une configuration uniforme».

#### 1.3.1. Déconstruction des connaissances masculines géographiques : la révision du concept d'espace

Gillian Rose<sup>196</sup>, évoque en 1993, la marginalisation des travaux produits par les géographes travaillant sur les effets spatiaux de la différence sexuée : « *women have been and continue to be marginalized as producers of geographical knowledge*<sup>197</sup> ». Ceci suppose que les productions scientifiques permettent une déconstruction des connaissances géographiques et des concepts principaux tel celui d'espace.

##### *1.3.1.1. Le statut des connaissances masculines sur l'espace*

Les connaissances masculines géographiques ont fait l'objet de vifs débats, voire de critiques au sein de la communauté des géographes, mobilisant dans leurs travaux, les approches de genre. Les réflexions de géographes féministes intégrant une réflexion sur le genre ont permis d'apporter un regard nouveau au sein de la discipline et de révisiter un certain nombre de notions et de concepts tel que celui de l'espace. Pour Gillian Rose, cela a notamment permis de considérer les formes de normalisation des usages de l'espace

---

194 Les travaux en cours ouvrent des perspectives novatrices, cependant, ce passage se veut synthétique car les notions abordées ici, ne constituent pas en soi, des entrées privilégiées de notre questionnement de recherche. Elles seront évoquées de manière éparse (post-structuralisme), car de notre point de vue, si celles-ci constituent une tendance actuelle des études de genre, il ne demeure pas moins délicat de se les approprier et de les formaliser dans le cadre d'une approche sur la construction des territoires.

195 CHIVALLON (C.), 2001, *Les géographies féministes, un plaidoyer convaincant de connaissances « situées »*, in : Géographie anglo-saxonnes, Tendances contemporaines / dir. STASZACK (J.F.) [et al.], Paris, Belin, pp.57-63, (Mappemonde)

196 GILLIAN (R.), 1993, *Feminism geography, The limits of geographical knowledge*, 203p.

197 Les travaux des femmes géographes ont été marginalisés et continuent de l'être.

comme duales et paradoxales. En outre, ces réflexions et le recours à l'analyse de discours ont également permis de s'approprier les discours masculins sur l'espace : « feminist geographers take heart from the examples of non-geographer feminists who use spatial language and metaphorical constructs as textual tools of empowerment »<sup>198</sup>. Ainsi, l'idée que la conception géographique relevait de tendances phallogocentriques et/ou possédait un caractère andocentré a suscité et permis l'expression de nouveaux positionnements en matière de recherche. En ce qui concerne le concept « d'espace » par exemple, il a été démontré que le percevoir de manière globale et universalisante, ne laissait pas la place à l'expression d'une singularité.

Luc Boltanski<sup>199</sup> indique que les acteurs produisent, dans des situations déterminées, des arguments se voulant intelligibles et atteignant un haut degré d'objectivité (voire correspondant à une pensée universelle). C'est précisément ce qu'il en est advenu pendant longtemps en géographie : les géographes masculins contrôlant « l'abstrait » et la conceptualisation, ils n'ont que peu assimilé d'autres regards. On peut trouver en cela une forme d'intériorisation du schème nature / culture chez les géographes masculins. Notons que cette réticence vis-à-vis de positionnements mobilisant le genre s'est davantage exprimée (et perdurent encore aujourd'hui) en France que dans les pays anglo-saxons et américains ; ceci peut s'expliquer, peut-être, par le fait que l'universalité constitue l'un des idéaux du fondement républicain français.

Un autre élément d'explication peut être avancé, celui d'une conception sociologique « à la française » privilégiant les effets de structure ou une intériorisation d'une catégorie sexuelle (celle des femmes par les hommes) comme le suggère Christine Chivallon<sup>200</sup> : « les sciences sociales françaises, et la géographie en particulier, à des rares exceptions près (Coutras, 1996, Coutras et Fagnagni, 1989), n'ont-elles pas en définitive intériorisées cette catégorie au point de participer, par ce silence autour d'elle, à cette même invisibilisation - naturalisation qui la rend si inaperçue dans ce qu'elle a de plus socialement construit ? ».

Les géographes féminines ont ainsi permis de considérer un espace parsemé de faits singuliers et minoritaires ; elle ont permis de donner une marge d'expression à des groupes, des individus attachés à une appartenance sociale, ethnique, religieuse ou sexuelle. Les géographes anglo-américains considèrent, dans leurs travaux, les femmes comme une minorité. Ce discours dominant est actuellement déconstruit par les tenants des

---

198 « Les géographes féministes s'appuient sur l'exemple des travaux de géographes non-féministes qui emploient le langage spatial et les constructions métaphoriques comme des outils textuels menant au pouvoir ».

199 BOLTANSKI (L.), 1990, *L'Amour et la justice comme compétences, trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.

200 CHIVALLON (C.), 2001, *Les géographies féministes, un plaidoyer convaincant de connaissances « situées »*, in : *Géographie anglo-saxonnes, Tendances contemporaines* /dir. STASZACK (J.F.) [et al.], Paris, Belin, p.62, (Mappemonde)

tendances post-modernes<sup>201</sup>, même si ces derniers n'ocultent pas pour autant les apports des travaux conduits sur les minorités « gay »<sup>202</sup>, les diasporas, les tsiganes, etc., sur leurs rapports identitaires au lieu, à l'espace, sur leurs fréquentations socio-spatiales singulières et leurs trajectoires.

### *1.3.1.2. Entre vision communautariste et revendications des minorités*

Les travaux mobilisant les approches de genre ont mis en évidence l'existence de marqueurs spatiaux et territoriaux ; ceux-ci ont permis de déconstruire une vision unique du « groupe femme » en tant que catégorie sociale : ce groupe est unifié, il répond à un ordre collectif, mais demeure aussi très hétérogène.

Evelyne J. Peters<sup>203</sup> s'est attachée à montrer que les arrangements spatiaux participent à la définition et à la reproduction des groupes sociaux sexués. Dans ces travaux, la conception d'un groupe homogène constitué par les femmes est « éclatée » ou déconstruite au profit d'une conception basée sur l'ethnicité, la race, la sexualité, etc.... Ses réflexions laissent davantage libre cours aux réflexions sur le particulier et le communautarisme que sur l'universel. Actuellement, les études qui s'intéressent à la sexualité, à la couleur de la peau et à la revendication de positionnements andocentrés sont particulièrement prisées dans la mesure où elles constituent des connaissances orientées et situées (par exemple, regarder les connaissances en tant que femme « blanche », « hétérosexuelle » et occidentale, est de faire produire des connaissances orientées et situées).

### 1.3.2. La valorisation du rapport « au monde » et des « connaissances situées » du sujet

La tendance post-modern et/ou post-structuraliste des approches de genre tend à proposer une vision de la société basée sur les interactions entre individus. Ainsi par exemple, la conception nord-américaine de la société est fondée sur l'idée que ce sont les individus en interactions qui créent la société, et non l'inverse. Ce positionnement relève de « l'interactionisme symbolique » et du situationnisme. Les interactions entre hommes et femmes sont marquées par une dominance et une construction masculine ; ce monde au masculin n'accorde que peu de place aux identités féminines propres ou autonomes. Les relations qu'entretiennent les hommes et les femmes reposent sur des formes de

---

201 cf., section 1.3, §. 1.3.2.2.

202 on citera à citera à titre d'exemple pour trouver une explication sur l'identité sexuelle masculine et leurs rapports à l'espace, les travaux de : LONGHURST (R.), 1995, *The body and Geography, Gender, Place and culture*, vol. 2, pp. 97-105/ LONGHURST (R.), 2000, *Geography and gender : masculinities, male identity and men*, Progress in Human Geography, n°3, vol. 24, pp.493-444

203 PETERS (E.J.), 1998, *Subversive spaces : First Nations women and the city*, in Environment and Planning D : Society and Space, volume n°16, pp. 665-685

ritualisation des pratiques et des représentations des femmes : leur corps, leur sexualité, revêtent alors un « caractère déconstruit et fluide ».

### 1.3.2.1. Relations du « moi », interaction et subjectivité féminine

En 1979, Erwing Goffman<sup>204</sup> précise que les interactions entre hommes et femmes reposent sur des « genderismes ». En d'autres termes, celles-ci s'appuient sur des pratiques comportementales liées à une classe sexuelle. Erwing Goffman indique ainsi qu'il existe « des classes de sexe (sex-class) comme il y a des classes d'âge. Les unes et les autres sont socialement construites et entretenues par leurs membres, par le relais de multiples manifestations ritualisées de différences entre les sexes, lors d'interactions entre les sexes ». Ces classes de sexe (homosexuelles, hétérosexuelles etc.) sont incluses dans une chorégraphie quotidienne et dépendent de construits identitaires du sujet masculin / féminin fondés sur une séparation. Il est « nécessaire de construire des identités et des subjectivités de genre à partir de ce statut relationnel initial<sup>205</sup> ». Pour Luce Irigaray, le sujet homme se construit par rapport à un monde isolé en autonomie, « par un monde créé au-delà du monde existant ». Le fait de vouloir échapper à la relation première, celle avec la mère, qu'il considère comme un « monde naturel », le conduit à construire un monde artificiel. Ainsi elle indique : « le monde masculin est en tension entre le sujet et l'objet. Les autres sujets n'y interviennent que relativement à ce rapport fondateur pour le sujet : réduction de l'autre à l'objet, évaluation de l'autre suivant ses possessions ou propriétés, compétition avec l'autre pour l'appropriation ou la valeur d'objets souvent sur un mode mimétique »<sup>206</sup>.

Dans cet univers subjectif, le sujet masculin n'a pas de repères pour analyser le sujet féminin. Il n'a pas de vision symétrique, de réciprocité dans la mesure où il s'est attaché à se démarquer de ce monde du naturel et a dû aller au-delà de cette naturalité pour construire sa subjectivité. Dans cette configuration, la femme est idéalisée dans certaines fonctions (la reproduction, la maternité...), mais n'est aucunement considérée comme autonome et égale (dans ses relations et rapports) vis-à-vis de l'homme (intériorisé). Cette subjectivité donne sens aux actes et à l'être et s'exprime tant dans les appropriations symboliques, que dans la configuration du temps social. C'est pourquoi, les réflexions sur une vision transcendante, c'est-à-dire [se créer en tant que femme, une identité du « je »], en-dehors du « nous » est d'actualité. Cela revient à valoriser des rapports intersubjectifs, des relations entre diverses subjectivités : « l'homme et la femme appartiennent à deux

204 GOFFMAN (E.), 1979, *Gender advertisement*, Studies in the Anthropology of Visual Communication, vol.3, n°2.

205 IRIGARAY (L.), 1995, *Femmes et hommes : une identité relationnelle différente*, in : La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales/ dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, p.138, (Recherches)

206 IRIGARAY (L.), 1995, *Ibidem*, p.138



mondes différents, mondes entre lesquels la fécondité n'est pas seulement naturelle - comme il se dit de manière un peu fétichiste ou inculte - mais spirituelle, à condition de sortir de l'assujettissement de l'autre au même, du deux à l'un. Un monde, celui de l'homme, est plus centré sur l'objet et aurait besoin de développer la culture de l'intersubjectivité, notamment dans la différence sexuelle. L'autre monde, celui de la femme, est avant tout relationnel, privilégiant la relation à deux, notamment dans la différence sexuelle et manque d'une culture de l'objectivité <sup>207</sup>».

Ces visions transcendantes s'inscrivent en géographie dans un courant post-moderne, qui tend à concevoir, à repérer des réalités sociales et/ou des vérités en dehors des contextes, qui auraient une existence propre en dehors du temps et des lieux.

### 1.3.2.2. *Post-modernité, fluidité et hybridité des identités*

Les géographes comme Dona Domosh ou Liz Bondi s'intéressent à cette vision transcendantale. Les représentations des corps, de l'image de la femme dans l'art, la publicité constituent des exemples privilégiés de connaissances situées et ces thématiques sont ainsi inscrites au cœur de travaux actuels. Ces derniers établissent les fondements d'un « dualisme sexué » qui propose de situer le problème des relations de sexe à l'intérieur. Le pouvoir, rattaché à un symbolisme puisé dans les écrits sur la nativité et ce, quelle que soit la religion ou l'ethnie considérée, assigne un rôle prédéterminé aux hommes et aux femmes. Ce rapport incorporé s'exprime par des métaphores.

Liz Bondi 1992<sup>208</sup> insiste sur l'intérêt géographique pour se situer dans des courants post-modernes :... « the prominence of spatial references in contemporary texts ...remains unexamined ... its exploration requires a different kind of « reading » from that usually practised within geography : a kind of reading intent upon disclosing disruptive possibilities that remain latent in all texts. Again, feminism is a necessary partner in such a project, not least because of the intertwining of «woman» and «space» as figures in post-modern discourse ». De notre point de vue, c'est surtout repenser la question des identités, de leurs subjectivités, de l'intime et de « l'extime », remettant en cause l'appropriation des femmes dans leurs rapports corporels, qui souvent est source de l'instrumentalisation du corps des femmes. C'est une forme d'intrusion du collectif dans la construction du soi <sup>209</sup> :

---

207 IRIGARAY (L.), 1995, *Ibidem*, p.141

208 BONDI (L.), 1992, *Fragmens for geography ?*, Antipode, n°24, p. 73-78- La prépondérance des références spatiales dans les écrits contemporains n'a à ce jour pas fait l'objet d'études. Cette voie de recherche requiert une lecture bien spécifique et qui n'a pas court en géographie puisqu'elle doit tendre à dévoiler les ruptures présentes dans les textes à l'état de latence. Encore une fois, le féminisme est un partenaire incontournable dans un tel projet ; l'une des raisons et non des moindres étant donné que l'espace sont deux figures entrelacées du discours post-moderniste.

209 LOCOH (T.), SZTALRYD (J.M.), 1995, *Corps sexué, corps socialisé*, in : La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales /dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, pp. 272-279

« les déterminants structuraux que sont la différence des sexes, l'œdipe, la castration, la grossesse, la naissance, la mort, la maternité, la paternité impliquent l'élaboration de réponses individuelles articulées au désir inconscient de chacun ». Le rapport à la maternité implique que le corps des femmes puisse être considéré comme une unité matérielle appropriée. Cela induit une forme de clôture, de limite à transgresser ou non et la difficile acceptation de l'individualité matérielle d'une femme. Les formes d'appropriation sont d'autant plus perceptibles dans les discours et la sémantique : « les analyses post-modernistes font du genre un jeu fluctuant de représentations et de discours, et l'objet du libre choix de chaque individu, comme si le cours des existences pouvait ne pas être déterminé aussi par la réalité et les contraintes des corps et du quotidien »<sup>210</sup>.

### 1.3.3. Le rapport intersubjectif : subjectivités et corporéité

Ce dernier point semble être une perspective de plus en plus usitée. Elle cherche à déterminer entre autre les éléments de construction des deux sexes dans les rapports au subjectif et au corps.

L'espace des femmes se situe plus par rapport à un espace construit avec l'autre et avec une périphérie sociale. L'homme, lui, est souvent représenté par rapport à lui-même, un centre qui s'autoconstruit. Cependant, le centre est souvent déterminé par la périphérie, du moins elle contribue à en établir les frontières. Les frontières entre le corps et l'esprit deviennent une métaphore spatiale pour exprimer ces inégalités spatiales et territoriales, et par-là même, la relation de « genre ». Il existerait alors un interstice à investir par les femmes, un interstice dans lequel des femmes situent leur identité, et leur propre rapport au corps (corporéité). Toutefois, le sujet féminin est souvent en contradiction avec lui-même : le sujet n'est pas « catégorisé », pas divisé. Il représente à la fois le « sexe social », la race et les classes (« an identity made up of heterogenous and heteronomous representations of gender, race and class »). Or, ce concept chargé d'histoire est perçu comme une stratégie politique où le discours a une place déterminante (« this notion of subjectivity as a political projet is political in various sense »). Il réfute l'universalisme et accorde une cohérence à l'espace social si tant est qu'il soit porteur d'une logique dénonçant la discrimination « homme-femme ». Il demeure nécessaire pour Donna Haraway<sup>211</sup> de resituer l'interrelation hommes-femmes : « the effort to think through a subject position in terms of

210 HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions CNRS, p.9

211 HARAWAY (D.), 1991, *Situated knowledges : the science question in feminism and the privilege of partial perspective*, in HARAWAY (D.), *Simians, Cyborgs, and women : the reinvention of Nature*, New York : Routledge Une identité construite à partir des représentations de genre, de classe et d'appartenance ethnique caractérisée par l'hétérogénéité et l'hétéronomie.- On peut associer l'effort fait par le sujet d'étude pour raisonner en termes de différence, de contradiction et d'instabilité, à l'effort fait pour situer la production du savoir y compris celui concernant le sujet, dans un monde en mutation, complexe et soumis à des intérêts divergents ; de

difference, contradiction and instability is connected to the effort to situate the production of knowledge, including knowledge about the subject, in a highly complex shifting and power-ridden world, and to render any action on the basis of knowledge both accountable to a specific position and vulnerable to other interpretations ».

*Synthèse de la section 1.3*

**Les analyses post-modernes** proposent un regard nouveau sur l'explication des identités créées et des construits subjectifs hommes - femmes. Cela suggère de comprendre une **complexité**, située ailleurs, hors d'un contexte déterminé. Le post-modernisme marque un renouveau chez les géographes « féministes » anglo-américains puisqu'il met en application les principes de déconstruction des savoirs masculins, d'une vision transcendante du sujet et de l'auto-réflexivité.

Les subjectivités féminines se construisent dans une interrelation avec celles du masculin. Or, cette subjectivité masculine s'est détachée du caractère « naturel » attribué à la femme (schème nature/culture) et s'est au cours du temps emparée à un sentiment de supériorité. Par la suite, l'existence du « nous » prévaut sur le « je » pour les femmes ; l'assimilation nature - culture ne favorise pas l'émergence d'une subjectivité autonome du sujet féminin. Les liens intersubjectifs seraient un moyen de dépasser cette dualité, de déconstruire les classes sexuelles et de reconsidérer la vision des identités corporelles, sociales et relationnelles hommes - femmes.

Ce dernier courant post-moderne, dans les approches de genre, laisse entrevoir de nouvelles modalités d'appréhension de la spatialité ou de l'identité spatiale des individus. Celles-ci proposent de dépasser les paradigmes dominants, construits au regard d'un savoir masculin. Cependant ne peut-on pas expliquer ces identités transcendantes par un contexte territorial ? L'évolution de la société vers une modernité, revue et corrigée par des phénomènes de déstructuration n'est-elle pas justement à l'origine d'une révision des identités diluées ?

La perspective post-moderne de compréhension des rapports sociaux de sexe renvoie à une conception autre, plutôt ethno-méthodologique. Nous retiendrons l'idée d'une construction identitaire individuelle féminine en-dehors de celle du masculin, à même de comprendre la complexité des processus socio-spatiaux.

---

même, tout acte générée par cette connaissance se doit d'être justifié vis-à-vis d'une position donnée et doit pouvoir se prêter à d'autres interprétations.

## Conclusion du chapitre 1

---

Ce premier chapitre s'est attaché à présenter un concept trop méconnu dans la géographie française : celui de « genre », vu en tant que rapports sociaux de sexe. Ce concept met en œuvre une **analyse des interrelations hommes - femmes dans la construction des pratiques et des processus socio-spatiaux**. Il convenait de présenter son évolution tant historique que contextuelle dans un objectif double : présenter l'existence de travaux et se positionner dans une « tendance ». La revue de littérature à laquelle nous nous sommes livrés n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais plutôt sélective. En outre, elle constitue la clef de voûte de notre réflexion territorialisée sur le genre. Enfin, cette revue de littérature a mis en exergue l'existence de trois tendances préférentielles dans les approches de genre :

- **la première tendance**, que l'on pourra qualifier de politisée, se base sur un raisonnement dualiste et structuraliste (inspiré du concept de patriarcat), où les relations entre les individus et leurs espaces se posent en termes de classes d'hommes et de classes de femmes. La mise en évidence de pratiques socio-spatiales différenciées en rapport avec espace public/privé a posé les bases d'une vision duale de l'espace. Les ségrégations socio-spatiales sexuées démontrées par des chercheurs québécois, français et américains confirment l'existence d'un rapport sexué à l'espace. Il s'exprime dans les pratiques du pouvoir (domination masculine) et se rattache aux schémas nature/culture ;

- **la seconde tendance** se concentre sur des approches plus constructivistes et cherche à déterminer les interrelations hommes - femmes à l'intérieur d'un système social de rapport de sexe (« gender studies»). Ce rapport évolue et fluctue à des degrés et des échelles diverses. Il interroge, comme le souligne Paul Villeneuve, l'échelle du micro-social (exemple, des couples) et du macro-social (répercussions sur les organisations). Les dichotomies hommes/femmes, nature/culture, privé/public, masculin/féminin sont revues pour enrichir et se saisir de l'étude du masculin et des relations entre les sexes. C'est ainsi qu'une conception du sexe social, en tant que construit culturel est privilégiée et peut être reconsidérée dans le cadre d'une typologie sexuée socio-spatiale, où les espaces partagés et/ou communs peuvent exister. Cette répartition négociée, réciproque (ou pas), peut permettre d'analyser la variabilité dans le temps et l'espace de l'appartenance identitaire masculine et féminine ;

- **la troisième** est une approche plus sociologique découlant des approches post-structuralistes et post-modernistes. Le retour du sujet est au cœur de ces analyses et marque la nécessité de déterminer des connaissances situées. L'imaginaire véhiculé dans les représentations de la femme (images des corps, par exemple) s'inscrit dans le schéma nature/culture. Les subjectivités féminines/masculines sont imbriquées du fait d'une conception naturalisée de la part du sujet-homme de la subjectivité féminine. Cette tendance, inscrite dans une vision transcendante des savoirs et des actes, représente les débats contemporains au sein des géographies féministes. Les notions d'intersubjectivité ou de subjectivités apparaissent peu dans les lectures géographiques. Pourtant, à notre sens, elles trouveraient leur pertinence dans une approche de genre.

Les approches constructivistes concernant le genre prennent en considération **les construits socio-culturels du masculin et du féminin**, pour déterminer leur existence au sein d'une structure sociale. Elles soulignent la variabilité des rapports sociaux de sexe et se focalisent sur les comparaisons des processus socio-spatiaux hommes-femmes. Le concept de genre évalue les mutations sociétales, se dote d'outils à même de rendre intelligibles ces variations. Les spatialisations de « friction-distance » hommes-femmes, l'utilisation des carnets de bords ou d'indicateurs socio-sexués comparés (même s'il est nécessaire de les compléter) sont à même d'exprimer les écarts (« gender gap ») présents dans plusieurs domaines. Il semblerait qu'ils ne puissent exprimer entièrement la distinction socio-spatiale, et en particulier la fluctuation des rapports sociaux de sexe à plusieurs échelles d'appréhension des territoires.

En première conclusion, nous retenons que trois points sont à considérer dans l'analyse des rapports sociaux de sexe à l'espace.

- **Les rapports interpersonnels** constituent en soi une dialectique spatiale, puisque l'impact de leurs variations se répercute à une échelle plus large et se dilue dans les systèmes de valeurs en place.
- **Le rôle des structures dans la production de ces espaces** « dédiés » aux hommes et aux femmes est déterminant dans la mesure où ils participent à leur reproduction. Ignorer les effets de contextes n'aboutirait pas à la compréhension des processus à l'œuvre dans la structuration des territoires.
- En dernier lieu, la structure dans laquelle s'opère ces rapports sociaux de sexe est, dans sa configuration, le reflet d'identités multiples. L'identité de genre peut alors être vue tel un **marqueur sexué spatial, identitaire et territorial**.

---

**Chapitre 2 :**  
**Le territoire et le genre :**  
**de la lecture des territorialités à l'analyse des processus territoriaux**

---

Le premier chapitre a eu pour objectif d'explicitier la notion de genre (rapports sociaux de sexes) en sciences sociales, ainsi que sa mobilisation dans les travaux géographiques. Le présent chapitre se propose d'appréhender le **caractère opératoire** de cette notion ainsi que sa prise en considération dans la **compréhension des territoires**. En d'autres termes, il s'agit de rendre compte de la possible utilisation de l'approche de genre dans l'analyse des processus territoriaux et des projets mis en place sur le territoire. L'objet est ici de démontrer et de comprendre le rapport entre genre et territoire. Le territoire est considéré dans sa dimension matérielle et immatérielle ; et ce sont les hommes et les femmes (ces acteurs potentiels), qui par leurs actes, leurs pratiques, leurs représentations, leurs appropriations socio-spatiales, leurs territorialités participent à la construction du territoire (2.1.). Les **territorialités** permettent de rendre compte des logiques de « sexuation » qui s'opèrent sur le territoire et traduisent les « appartenances » différenciées des individus. La territorialité « livre les séquences clés de la **genèse et des processus territoriaux**. Elle dévoile la manière dont le territoire se bâtit, se reproduit en fonction des représentations et des praxis des membres d'une collectivité engagés dans une action commune<sup>212</sup> ».

Les trajectoires socio-spatiales des hommes et des femmes constituent un outil privilégié d'appréhension de leurs représentations, de leurs pratiques, de leurs actions sur l'espace, dans des pas de temps différenciés et multiples. Ainsi, il s'agit de montrer en quoi **les trajectoires socio-spatiales** individuelles et collectives (organisées par les hommes et les femmes) contribuent à la compréhension des territorialités (hommes-femmes) et des processus territoriaux (2.2).

Dans les trajectoires des acteurs potentiels que sont les hommes et les femmes, certains d'entre eux ont pris conscience de façon explicite ou implicite de l'intérêt de mobiliser une approche de genre. Cette appropriation s'est traduite par la mise en place **de projets** spécifiques (plus ou moins institutionnalisés) sur le territoire, inscrits notamment dans des « réseaux ». Ceux-ci sont particulièrement visibles au sein **d'espaces ruraux** ; ils constitueront ainsi des scènes d'observation privilégiées que ce soit en France, en Italie ou au Maroc. En ce sens, l'approche de genre en lien avec le territoire tend à s'affirmer et connaît ainsi un caractère opératoire croissant (2.3).

## 2.1. La reconnaissance d'une lecture de genre du territoire

L'ambition des approches de genre est d'éclairer les interrelations hommes - femmes à l'intérieur d'un système social de sexes et d'en jauger les répercussions sur la société et l'espace. Les écrits relatifs à la notion de territoire en géographie n'ont guère privilégié cette orientation alors qu'elle l'a davantage été par des sociologues et économistes. Annie Labourie-Racapé<sup>213</sup> valorise ainsi dans ses travaux, une approche institutionnelle du « genre » et du territoire. Celle-ci cherche à comprendre la façon dont le concept et la thématique de genre sont mobilisés par les acteurs de l'aménagement du territoire. Dans la continuité de ces réflexions, notre objectif est ici de contribuer à la mise en perspective de l'approche de genre et du « territoire ».

### 2.1.1. Genre et Territoire : un lien singulier

L'association des deux termes « genre et territoire » n'est pas, de prime abord, explicite en sciences sociales. Elle l'est davantage dans le cadre de nos hypothèses de recherche et de nos questionnements. Il ne s'agit pas ici d'imposer des préceptes dogmatiques sur les questions de « genre » en lien avec le territoire, mais plutôt d'explorer un champ d'investigation nouveau. Choisir le territoire pour parler de « genre » n'est pas, ici, tout à fait anodin ; ce choix s'inscrit en effet dans des réflexions conduites autour du « décalage » entre pratiques sociales et notion de territoire en sciences sociales<sup>214</sup>. Dans ce contexte, l'une des questions actuellement posée et débattue est celle du statut conféré à la notion de « genre » dans la discipline géographique. Dans ce débat, nous nous attacherons à proposer l'inscription de cette notion de « genre » dans une approche géographique mobilisant le concept de territoire.

Le « genre » trouve une traduction dans la sexuation des espaces. En d'autres termes, les pratiques des hommes et des femmes sont différenciées, négociées ou partagées et leurs déclinaisons spatiales, sociales et identitaires marquent le territoire d'une « empreinte ». Les territorialités des hommes et des femmes révèlent ainsi une appropriation territoriale qui n'est pas neutre, mais qui peut être mixte.

<sup>212</sup> DI MEO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, 320 p., (Coll. FAC, Série géographique), p.276

<sup>213</sup> LABOURIE-RACAPE (A.), BICHE (B.), PALLANDRE (E.), 2000, Genre et territoire, De l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le développement local, Revue Pour, Paris, GREP, n°168, pp.45-55.

<sup>214</sup> Cette participation aux débats en cours s'est faite dans le cadre de séminaires pluridisciplinaires (Universités de Grenoble) et ont fait l'objet d'une publication, LOUARGANT (S.), 2003, *De l'interdisciplinarité proclamée à la multidisciplinarité évoquée : le territoire comme enjeu des territoires disciplinaires, une lecture transversale* : in : Le territoire en sciences sociales approches disciplinaires et pratiques de laboratoire / dir DE BERNARDY (M.), DEBARBIEUX (B.), MSH, Grenoble, pp.185-205

### 2.1.1.1. De quel(s) territoire(s) parlons-nous ?

Le territoire possède des définitions multiples sans cesse associées à d'autres notions<sup>215</sup> telles que « territorialité, territorialisation, territorial »... Le territoire possède ses déterminants : des limites, une substance, une étendue, des rapports de force et de pouvoir, des temporalités, des jeux d'échelles et de réseaux, etc. . Pour Roger Brunet, l'espace contient le territoire<sup>216</sup>, il se veut une forme objectivée et conscientisée de l'espace. Toutefois, déterminer le passage de cette conscientisation de l'échelle micro, méso, de l'individu au groupe (macro) nécessite de se doter de notions complémentaires. Récemment dans le dictionnaire de la géographie de l'espace et de la société, neuf définitions du terme territoire sont proposées<sup>217</sup>. L'une d'entre elles (la septième) définit le territoire « comme un espace approprié [...], le territoire serait un espace disposant, d'une manière ou d'une autre, d'un attribut de possession ou d'identification. Dans une variante récente, le territoire deviendrait la composante identitaire, voire idéale, de n'importe quel espace ». Le territoire est aussi « multidimensionnel » ; il peut être appréhendé, comme le souligne Guy Di Méo<sup>218</sup>, selon trois niveaux qui relèvent de l'ordre :

- de la matérialité (réalité géographique du monde) ;
- de la psyché individuelle (la territorialité est en lien a priori émotionnel et présocial de l'Homme à la terre-*auquel nous rajoutons- un lien masculin-féminin à la terre*) ;
- des représentations collectives.

Le territoire est une construction sociale et une combinaison systémique du spatial, du social et du vécu :

- l'espace géographique est considéré dans sa dimension matérielle ;
- l'espace social est à la fois le lieu de projection des rapports socio-économiques et d'interférence entre les rapports sociaux et spatiaux ;
- l'espace vécu correspond à l'ensemble des lieux fréquentés par les individus et de leurs pratiques spatiales. Il est porteur de sens et valeurs qui y sont projetés et perçus par un groupe spécifique.

Le territoire connaît une dynamique, non seulement par sa nature idéale mais aussi par sa dimension temporelle induisant une dialectique spatio-temporelle qui peut être appréhendés à partir de la lecture des territorialités.

---

<sup>215</sup> LAJARGE (R.), Territorialités intentionnelles, Des projets à la création des Parcs naturels régionaux, Chartreuse, Monts d'Ardèche, pp.34-48, Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1, 2000

<sup>216</sup> Comme référence de Roger Brunet, voir entre autres publications : BRUNET (R.), 2001, *Le déchiffrement du monde ; théorie et pratique de la géographie*, Belin, Paris, p.17

<sup>217</sup> LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, pp.907-917

<sup>218</sup> DI MEO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, pp.38-39, (Coll. FAC, Série géographie)



### 2.1.1.2. Evolution des territorialités féminines dans le temps et l'espace.

Les éléments vus dans le premier chapitre ont explicité le caractère sexué des formes matérielles et idéelles associées aux femmes et aux hommes. Ceci nous invite ainsi à opérer une lecture territorialisée des faits, des pratiques socio-spatiales et temporelles de ces individus, permettant de distinguer des types et des formes de rapports aux territoires. Ces rapports aux territoires s'expriment de manière différenciée pour les hommes et les femmes selon les contextes. Le territoire se construit ainsi selon les usages, les modes de vie, les représentations collectives des individus qui composent la société, son histoire et l'évolution de sa société. Cette dernière est également empreinte (au moins implicitement) de la place respective des hommes et des femmes, de leurs organisations (institutionnelles notamment), de leurs constructions socio-spatiales, de leurs territorialités. La place et le rôle des hommes et des femmes, leurs territorialités évoluent dans le temps ; de fait, c'est également la société qui évolue ainsi que son territoire dans une certaine mesure.

Une relecture synthétique de la place et du rôle de la femme en Occident par exemple permet de rendre compte de l'évolution de leurs territorialités. Le 19<sup>ème</sup> siècle est marqué par la construction d'un archétype bourgeois occidental qui inscrit la femme dans un « modèle de la ménagère<sup>219</sup> », lui conférant un rôle associé au bon fonctionnement du foyer familial (travaux domestiques) et à la reproduction biologique (maternage). Ces rôles circonscrivent les femmes, dans leurs pratiques et leurs territorialités, dans une sphère micro locale, (certes parfois élargie) associée au domicile et ses alentours. On notera que ce modèle (et implicitement les territorialités féminines) est quelque peu institutionnalisé dans la mesure où l'Etat, pour le cas de la France, conduit en parallèle une politique nataliste qui tend à renforcer leur rôle de mère au foyer.

Cette image sexuée féminine associée aux tâches sanitaires et sociales a été remise en cause dès le 19<sup>ème</sup>. Les acquis des réflexions féministes, la crise économique de 1929 et la première guerre mondiale ont ouvert de nouvelles possibilités pour les femmes, aux Etats-Unis dans un premier temps, puis sur « le vieux continent ». L'accès à l'emploi a ainsi permis aux femmes de s'extirper du modèle précédemment décrit. Leur rôle évoluant, ce sont également leurs territorialités qui en ont été modifiées. La période dite des « trente glorieuses » voit l'émergence d'un modèle nouveau : celui de l'ascension sociale du couple, assurée notamment par le travail masculin<sup>220</sup>. N'en demeure pas moins une

<sup>219</sup> GUILLOU (A.), PENNEC (S.), 1999, *Les parcours de vie des femmes ; travail, familles et représentations publiques*, Paris, L'Harmattan, 235p. (Le travail du social)

<sup>220</sup> LEBURGUE (A.), 2001, *Pluriactivité et méthodologie de genre, Application à l'Ardèche du Sud*, 106p., dir./ GUMUCHIAN (H.), LOUARGANT (S.), Université Joseph Fourier, Grenoble 1, mémoire de: Géographie : Grenoble : 2001

redistribution progressive des rôles attribués aux hommes et aux femmes. Ces dernières connaissent des formes d'émancipation qui se traduisent socialement, spatialement et institutionnellement. Un partage plus marqué des fonctions attribuées respectivement aux hommes et aux femmes s'opère et tend ainsi à « déstabiliser » la vision sexuée proposée dans les modèles précédents. La production et la reproduction d'actes, de pratiques de l'espace conduit dans le temps à la constitution de territorialités, à l'émergence de formes d'organisations sociales et à la construction de territoires.

### *2.1.1.3. Les territorialités, expression des systèmes de valeurs hérités... en mouvement.*

Les territorialités des hommes et des femmes sont l'expression de leurs représentations, leurs pratiques du monde et de la société dans lequel ils se meuvent et qu'ils construisent. Bien que ces territorialités tendent à évoluer dans le temps (cf. paragraphe précédent), n'en demeure pas moins l'existence de constructions sexuées, de formes d'organisation de la société, de systèmes de valeurs hérités « emblématiques ». En d'autres termes, même si les pratiques sociales et les territorialités évoluent, elles coexistent avec des systèmes de valeurs, des idéologies qui tendent à conforter les rôles traditionnellement assignés aux femmes et aux hommes. Il existe en somme une certaine résistance à l'évolution des territorialités (féminines) ; et cela se traduit en terme de fréquentations de lieux, de types d'interrelations entre individus. Guy Di Méo indique en ce sens que le territoire peut être lu comme « un ensemble de lieux fréquentés (par l'individu) mais aussi d'interrelations sociales qui s'y nouent et [de] les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues ». Les interrelations sociales hommes-femmes participent à la création de représentations socio-spatiales<sup>221</sup>, de projection de pouvoir, de codes et de limites symboliques ou idéelles qui vont influencer les pratiques et déterminer en partie les territorialités. Les individus ont intériorisé ses codes, ses systèmes de valeurs traditionnels et duels, qui renvoient au rapport nature/culture et qui perdurent malgré une évolution certaine. Ces systèmes se répercutent ainsi sur la constitution des territoires et sont particulièrement lisibles sur les lieux présents sur le territoire. Ainsi par exemple, le « bar », la coopérative viticole ou encore le « centre d'artisanat » peuvent traditionnellement revêtir un caractère sexué (sous entendu, masculin) : ils constituent une trace de systèmes duels de valeurs et sont dans le même temps des lieux peu à peu appropriés par les femmes. Par extension, il s'agit ainsi de rendre compte des processus de requalification de ces lieux (et des territoires). L'identification des ces lieux<sup>222</sup> de pratiques porte une charge symbolique forte qu'il s'agit

---

<sup>221</sup> Comme Michel Marié le précise : les représentations spatiales des individus nourrissent leurs pratiques et celles-ci nourrissent leurs représentations

<sup>222</sup> DEBARBIEUX (B.), 1995, *Le lieu, fragment et symbole du territoire*, n°82/83, *Espaces et Sociétés*, pp. 13-33

de cerner et implique de déterminer les groupes de personnes qui les « fabriquent ». Ceci permet d'assurer une compréhension des pratiques, des territorialités et de comprendre également le « sens » accordé aux projets des individus (appropriations, requalifications de lieux, etc.) qu'ils portent sur (et pour) le territoire.

### 2.1.2. Les territorialités de genre : comprendre les représentations sociales et les stratégies identitaires féminines.

Les processus d'appropriation et de qualification du territoire par les femmes ne peuvent pas être compris sans rappeler préalablement que leurs actes sont liés aux représentations que celles-ci se font de leur place et de leur rôle dans la société. Pour cela, il est essentiel de rappeler que les représentations sociales collectives tendent à déterminer leur place dans la société. Et, il s'agit bien ici de dépasser cette conception : dès lors qu'elles prennent conscience de leur nouvelle place potentielle dans la société, elles peuvent se projeter dans des attributions qui ne sont plus exclusivement sexuées (réservées aux hommes ou aux femmes) mais mixtes. Et pour parvenir à ces nouveaux rôles, fonctions, images, elles construisent des stratégies. Ces stratégies interpellent leur vécu et leur identité, qui tend à se modifier.

#### 2.1.2.1. Représentations et rapports sociaux de sexe

Au cours de ses travaux, Jacqueline Coutras a explicité le rôle des représentations dans la compréhension des actes individuels et collectifs. Celles-ci permettent de rendre compte « des expériences concrètes du sujet et de l'action qu'a la société sur les significations<sup>223</sup> ». Jean-Paul Guérin et Hervé Gumuchian<sup>224</sup> voient dans les représentations du sujet agissant des « créations sociales et/ou individuelles d'un schéma pertinent du réel ». A cette définition, nous pouvons adjoindre l'idée que ces créations sociales sont aussi sexuées. En d'autres termes, dans la perspective de montrer le caractère opératoire de l'approche de genre, il s'agit également d'admettre que les représentations, les actes peuvent désormais être analysés en fonction du caractère sexué des individus. Ainsi, les représentations sociales, en tant que formes construites dans le temps qui participent de l'ordre d'une réalité commune, ne sont plus exclusivement génériques (et implicitement masculines) mais également spécifiques (c'est-à-dire sexuées).

<sup>223</sup> COUTRAS (J.), 1989, *Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ?*, Espace, Populations, Sociétés, pp. 111-116

<sup>224</sup> GUMUCHIAN (H.), 1988, *De l'espace au territoire : Représentations spatiales et aménagement*, 214p. (Grenoble Sciences). & GUERIN (J.P.), GUMUCHIAN (H.), 1985, *Les représentations en actes*, Colloque de Lescheraines, Grenoble, Institut de Géographie Alpine, 352p.

Pour autant, le caractère générique, voire masculin des représentations sociales demeure très ancré chez les individus qui composent la société. Les femmes ont ainsi tendance à projeter une image de la société et du territoire construite sur des valeurs et des pratiques masculines. Ces valeurs culturelles sont en quelque sorte intériorisées par les femmes et les hommes, participant ainsi à une certaine reproduction des représentations dominées par le caractère masculin. A titre d'illustration, on indiquera que ce sont les femmes qui, le plus souvent, construisent leur itinéraire de vie (leur pratique professionnelle, leur vie sociale, etc.) en référence à celui de leur conjoint. Et cet état de fait semble assez communément admis et intégré par chacun, y compris par les femmes, dans leurs représentations de la société et du territoire.

Dans cette configuration, les pratiques, les actes des femmes indissociablement liées aux représentations se sont initialement construites en fonction ou à l'image de celles des hommes. Initialement, car nous l'avons indiqué, au cours du temps, les territorialités, les pratiques et les représentations féminines ont évolué. Au-delà d'une codification des rapports sociaux qui se traduisent par des hiérarchies établies entre hommes et femmes, les systèmes de représentations qui ont stabilisé des valeurs masculines se sont peu à peu modifiés. Cette modification est née de mouvements (voire de lobbies) de contestation ou revendication associés au statut, à la condition, au rôle attribué à la femme dans la société<sup>225</sup>. Les idées portées par ces mouvements se sont peu à peu démocratisées ; aussi les femmes ont-elles conscientisé leur place en tant que telles dans la société, sur le territoire, et non plus en tant qu'individus subordonnés aux hommes. Dès lors, elles ont développé des stratégies identitaires pour agir, développer leurs projets, leurs pratiques sur le territoire.

#### *2.1.2.2. Les stratégies identitaires et d'appropriation du territoire*

La prise de conscience qu'opèrent les femmes dans leur représentation de la société, dans la représentation de leurs propres places et rôles les amènent à élaborer de façon explicite ou implicite différentes stratégies. Ces stratégies ont des finalités divergentes, mais leur point commun réside dans la velléité plus ou moins affirmée de trouver une place spécifique, pour développer des projets sur le territoire. Compte tenu de la diversité des contextes, des situations auxquelles sont confrontées les femmes dans leurs trajectoires de vie, leurs projets, il apparaît quelque peu délicat de rendre compte de façon tranchée de la

---

<sup>225</sup> Notons que ces mouvements ou de nouvelles instances de mobilisations ont toujours cours, et émergent sur le devant de la scène publique en fonction de l'actualité notamment : lors des campagnes électorales où s'opère le débat sur la parité par exemple, ou encore lors d'atteintes juridiques, sociales et humaines faites à l'encontre des femmes. Dès lors, les actions des lobbies (ou autres formes d'organisations) peuvent être assimilées à des actions de veilles, de prévention,

diversité de leurs comportements, de leurs stratégies. Il nous apparaît toutefois possible de discerner et de proposer trois types de configurations de stratégies (numérotés de 1, 2 et 3 pour faciliter la lecture du paragraphe suivant). Notons que ces stratégies ne sont pas univoques ou exclusives mais le plus souvent plurielles.

Dans une première configuration (1), les femmes se revendiquent en tant que femmes par rapport aux hommes (assimilation du modèle sexué masculin). On se situerait en quelque sorte, ici, dans le mouvement précédemment décrit de la « contestation » de laquelle naît leur reconnaissance (en terme d'identité). Dans ce cas de figure, elles souhaitent faire accepter leur identité féminine et leur place spécifique dans un nouveau rapport social de sexe. En d'autres termes, il s'agit tout autant de revendiquer une existence à part entière que de prôner une nouvelle place dans la société en révisant celle traditionnellement accordée (par les hommes).

Dans une seconde configuration (2), les femmes optent consciemment ou inconsciemment pour une stratégie qui consiste à « ressembler » peu ou prou aux hommes (réorientation du modèle masculin). Il s'agit ainsi ici de se conformer aux normes, aux codes, aux valeurs masculines, d'en assimiler les principes pour agir. Les femmes tendent alors à intégrer le système en place dans une perspective plus ou moins affirmée de reconnaissance (masculine en particulier) et de conquête substantielle de pouvoir. Le système demeure ainsi en place mais les femmes disposent d'une place leur permettant de le modifier, de le « tordre », de le faire évoluer en interne. Cette stratégie est particulièrement lisible dans la sphère professionnelle des dernières décennies ; elle s'est opérée non sans difficultés pour les femmes qui ont parfois dû opérer des choix dans leurs trajectoires. Elles ont le plus souvent cumulé vie professionnelle et vie familiale (dans la logique du modèle social masculin pour ce qui concerne leur rôle maternel et domestique en particulier). Dans d'autres cas, elles ont amputé (voire sacrifié) une partie de leur vie sociale (familiale par exemple) pour parvenir à exister (professionnellement) dans un « monde » masculin.

Dans une troisième configuration (3), les femmes ne cherchent ni à s'extraire ostensiblement du système de valeurs en place en revendiquant une existence et une place nouvelle, ni même à l'intégrer complètement au risque de ne plus s'y retrouver (reconnaissance et affirmation). Avec leurs moyens, elles jouent dans les interstices, composent avec les rôles qui leur sont traditionnellement dévolus et les rôles auxquels elles aspirent pour construire leurs trajectoires de vie, leurs projets. Il s'agit alors de créer des conditions, des espaces de partage, d'échange en permettant tout à la fois une conscientisation « élargie » de leur existence ainsi qu'un développement de leurs projets et de leur rôle et leur place dans la société. Ce rôle et cette place ne sont pas exclusivement

---

voire d'alerte dans la mesure où lorsque l'on dépasse ces événements d'actualités, le statut, la place des femmes demeurent parfois très tenus, voire remis en cause ou de nouveau minorés.

associés à leur condition de mère et femme au foyer (système de valeurs traditionnel) ; ils ne sont pas non plus exclusivement liés à un objectif d'existence dans le monde professionnel : ils sont compositions, rôles de médiation qui mobilisent implicitement les valeurs de l'approche de genre.

Le corollaire de ces différentes stratégies peut indirectement se lire d'une part dans les territorialités, mais également dans les formes d'organisations sociales et/ou collectives (plus ou moins institutionnelles).

### *2.1.2.3. Rapports sociaux de sexe et organisations sociales*

Les différentes stratégies impliquent l'existence de relations sociales multiples, de dimensions ou organisations sociales, et de territorialités diverses. Ces territorialités et formes d'organisations peuvent être déclinées, en référence notamment au rapport social de sexe exprimé en terme de domination (domination des hommes sur les femmes). La connaissance de l'identité sociale qu'ont opérée les femmes, leur ont permis de déterminer leur(s) système(s) d'appartenance(s). Et en réponse à un modèle social dominant, de nouveaux rapports sociaux entre hommes et femmes, de nouvelles organisations et territorialités ont émergé ; celles-ci peuvent être alors davantage explicitées.

Si nous reprenons nos différents cas de figure, nous pouvons discerner respectivement trois types de rapports sociaux de sexes.

Dans le premier cas (1), les rapports sociaux de sexe sont régis par des formes de domination des hommes sur les femmes. Ces formes de domination sont inscrites dans les formes d'organisations sociales. Ce sont précisément ces rapports de domination, ces formes d'organisations que les femmes contestent voire réitèrent dans la mesure où celles-ci génèrent également des formes de ségrégations sociales, spatiales et des territorialités spécifiques. Il existe en quelque sorte sur le territoire des pratiques et « zones » d'exclusion du féminin par le masculin, et réciproquement.

Dans le second cas (2), les rapports sociaux de sexes sont caractérisés par des formes de domination masculines, mais ils sont toutefois empreints des appropriations nouvelles qu'en font les femmes. Il existe en somme des territorialités « croisées » : les formes d'organisation, les pratiques sont à l'image des valeurs collectives génériques et masculines, mais également marquées par la présence progressive de l'identité féminine. De ce fait les valeurs, les formes d'organisation sociales tendent à connaître une référence identitaire croisée. Cette redistribution sous-jacente des interrelations entre hommes et femmes amène progressivement le changement (même si celui-ci n'est pas nécessairement et de prime abord accepté). Des études européennes ont montré comment des femmes

arrivées à des postes de décision ont à la fois intériorisé des pratiques dites du masculin mais également participé à l'émergence de nouvelles formes d'organisations, pratiques, etc. Leur « ressemblance » leur a permis d'accéder aux sphères de décision, de négociation pour faire comme « eux », et les a amené parfois à rejeter à ce titre des critères auparavant fixés de féminité (comme l'habillement, coiffure). Mais dans le même temps, certaines ont également tenté d'imposer des modes d'agir différents pour renvoyer une image autre aux hommes, notamment en matière de gestion du temps. L'exemple de la demande de crèches dans les institutions est révélatrice de ce changement. Ces ensembles d'actes contribuent alors à brouiller les référents, les rapports sociaux préalablement construits ; et les acteurs masculins ont du mal à identifier ces nouveaux modes d'être féminins, qui pour eux ne correspondent pas à leurs « pré-construits ».

Dans le troisième cas (3), les rapports sociaux de sexe sont caractérisés par davantage d'interactions. Celles-ci tendent à reconsidérer le modèle dominant - dominé / hommes - femmes. Les mouvements, les pratiques du quotidien montrent que l'existence d'un groupe dominé n'a plus réellement de sens en soi et les formes d'expression de la domination sont diluées ; l'assujettissement des femmes devient par ailleurs socialement mal perçu. Dans cette configuration le territoire est partagé, et les territorialités sont davantage imbriquées. Le standard identitaire universel masculin est en somme, déstabilisé, laissant place à une complexité reconstruite de valeurs, de normes. Cette modernité des rapports sociaux de sexe est peu à peu prise en compte dans les politiques institutionnelles et promotionnelles ; elle se traduit également dans les projets que construisent les femmes (*cf. section 2.3*). Elles reflètent ainsi les évolutions sociétales.

Les différents rapports sociaux de sexes (distincts, mixtes) issus des référentiels identitaires constituent des marqueurs<sup>226</sup>, des révélateurs de l'appropriation que font les hommes et les femmes du territoire. En ce sens, ils permettent d'aider à la compréhension des processus à l'œuvre sur le territoire. De façon générale il est possible de distinguer des marqueurs que l'on peut considérer comme génériques et des marqueurs considérés propres à chaque individu. Les marqueurs que l'on qualifie de génériques sont constitués des pratiques socio-spatiales et des valeurs identitaires communes d'un groupe et les marqueurs « singuliers » seraient davantage liés aux valeurs identitaires individuelles mobilisées en situation d'action. En d'autres termes, la catégorisation des rapports sociaux de sexe effectuée précédemment est rendue plus complexe dans la mesure où les rapports sociaux

---

<sup>226</sup> Voir à ce sujet les travaux Anne-Marie Granié et de GOURABIAN (N.), 2003, *La stratégie de pluriactivité et approche de genre dans la Province de Sefrou* (Maroc), 130p., dir./ GUMUCHIAN (H.), LOUARGANT (S.), Université Joseph Fourier, Grenoble 1, mémoire de maîtrise : Géographie : Grenoble : 2003

de sexe obéissent tout à la fois, selon les contextes, à des composantes, des logiques sociétales et individuelles.

Ces identités, qu'elles soient collectives ou individuelles interagissent et se manifestent, laissent des traces, des empreintes sur le territoire via les territorialités.

### 2.1.3. Les territorialités comme empreintes sur le territoire.

Les territorialités renvoient à des formes d'appropriation, d'inscription d'actes, de discours donnant sens au territoire. Ces actes et discours multiples tendent à produire des limites et des « frontières » (matérielles ou immatérielles). Et force est de constater que même si les territorialités sont en mouvement, celles-ci demeurent marquées par une dualité forte issue de systèmes de valeurs hérités (cf. § 2.1.1.3.). Les formes et les configurations des territorialités constituent ainsi une empreinte à caractère dual sur le territoire ; celle-ci est lisible tant aux échelles macro que micro. La création d'un système de représentations et de discours (la femme associée au local et l'homme au global) se retrouve dans les schémas de pensée et les territorialités. Les individus ont intériorisé ces valeurs et leurs territorialités s'en trouvent marquées : cela se traduit notamment dans la répartition des fonctions associées aux hommes ou aux femmes. On retrouve ainsi ce processus tant dans les territorialités individuelles (pratiques socio-spatiales individuelles) que collectives (processus territoriaux).

#### *2.1.3.1. Territorialités et empreintes duales (sexuées)*

Si les territorialités, les prises de possession et d'appropriation du territoire sont de plus en plus multiformes, elles n'en demeurent pas moins caractérisées et matérialisées par un caractère dual. Celui-ci est lisible à une échelle macro-sociale et s'est répandu au sein des structures, des organisations sociales et institutionnelles. Ces structures (étatiques, institutionnelles, associatives, à l'image d'Organisations Non Gouvernementales) par exemple) ont intériorisé et reproduit cette forme duale dans la planification de projets sur le territoire. Il est toutefois possible de lire, dans les discours et politiques publiques, les prémisses de modifications en cours. Les territorialités duales, malgré des modifications du système social de sexe, se sont répercutées, diffusées. Elles se manifestent aux échelles méso et micro (au niveau des territorialités individuelles).



Afin d'expliciter notre propos, nous nous appuyerons sur l'analyse qu'opère Jean-Luc Piveteau<sup>227</sup> des territorialités : pour lui, il existe une dualité au niveau macro qui se retranscrit au niveau méso et micro. Cette analyse est synthétisée ci-après en quatre points principaux.

### 1. La disjonction duale du genre à deux échelles de temps et d'espaces

« La sexuation a été agent de disjonctions, de communications ou de polarisations spatiales à plusieurs échelles. Elle a induit des interactions commensales et symbiotiques. Elle a créé des réseaux d'appartenance aussitôt enregistrés par le sol sur lequel les humains vivent présentement leur « gendérismes » (Erwing Goffman : pratiques comportementales liées à une classe sexuelle). Les deux premiers temps forts de cette tendance lourde de l'histoire de l'espèce humaine sont **la révolution néolithique et la modernité**. La première s'est accompagnée, à travers **la naissance de l'agriculture et l'émergence des villages** au sein des populations jusque-là nomades, d'un partage plus que probable des tâches et des terroirs entre les sexes...Epaulée, sur un autre plan, **par l'ébauche de structures étatiques, une impulsion, puissante, fut alors donnée à ce qui allait devenir la grande dualité de l'espace à caractère collectif et de l'espace lié à l'individu. La modernité**, quant à elle, donna sa pleine assise, au long des quatre siècles, à l'identification du **familial-privé à la femme** et du **public-marchand** à l'homme. Le déploiement des grands appareils d'Etat ajouta encore au mouvement croissant de sectorialisation des actions humaines (séparation de l'économique, du politique, du culturel...) et à la **catégorisation des acteurs** : l'enfant, le pauvre, le fou, la femme... ».

### 2. La production d'un discours micro-macro

La femme symbolise dans une large mesure **le local** - ce qui est proche, qu'il s'agisse des êtres ou de l'environnement - ; et l'homme **le global**, aux différentes échelles régionales, nationales, mondiales, de l'organisation de la société. **La femme**, enfin reste à la **périphérie**, parce qu'elle n'est qu'un lieu parmi beaucoup d'autres lieux équivalents, tandis que **l'homme** se trouve, au figuré comme au propre, associé aux **centres** : « là où se passent les choses » - aux pôles de croissance, aux points de croissance, aux points d'intersections ».

### 3. Les territorialités inter-genre

Et pourtant la femme collabore à l'ordre qu'elle subit. Dans cette partie à trois qu'elle joue avec l'homme et le territoire, elle fait preuve de complicité. Non seulement elle consent à la hiérarchie établie, mais elle l'appuie et devient, ce faisant l'auxiliaire de sa **propre minorisation** dans l'organisation de l'espace. Elle a internalisé, au long des millénaires, les représentations masculines ...Les racines de l'inégalité sont profondément ancrées dans les schèmes de pensée de l'humanité ». Mais si l'on considère-nullement pour des motifs éthiques, mais pour des de simples raisons positives-que cet échelon de rivalité est englobé dans une combinaison systémique homme/femme plus large, la sexuation donne lieu, dans le même temps, à un type **de territorialité inter-genre s'apparentant de très près à « l'interactionisme symbolique »**. **Le territoire porte la trace et devient le moule de cet ordre interactionnel ....**

<sup>227</sup> PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, pp.69-80

#### 4. La variabilité des rapports de genre

« Sexuation et relations au territoire forment une boucle. Boucle dynamique c'est-à-dire donnant lieu à des rétroactions cumulatives, susceptibles soit de réduire, soit d'amplifier l'écart entre hommes et femmes dans la manière dont ils **vivent leurs rapports avec le sol** qui les porte. Et cet écart, à son tour, réduit ou accroît la spécificité des deux genres, et donc leurs divergences ou leurs convergences bioculturelles : la relation au territoire est une composante active de la culture. Trop longtemps discrets - voire silencieux - les géographes ont une responsabilité scientifique à développer. Puisqu'ils privilégient - et donc valorisent : c'est leur spécificité dans l'ordre de la connaissance - le rôle joué par l'espace dans la « boule de facteurs » que constitue le réel, il leur revient de montrer dans quelle mesure - et comment - **la relation au territoire est « empreinte » et « matrice » des relations sociales hommes/femmes et comment elle varie- si elle varie- d'un point à l'autre du globe** » .

#### Encadré n°9 : Extraits de l'article de Jean-Luc Piveteau

PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, pp.69-80

La variabilité des rapports sociaux de sexe trouve des moyens d'expression à des degrés divers. La diffusion de la dualité des sexes a été inscrite dans les actes et pratiques depuis le néolithique s'est traduite par la suite concrètement dans le champ de l'action. Le changement de référents pour les hommes et les femmes est un processus récent qui s'exprime dans un pas de temps long. Les modifications sont confrontées à des espaces perméables ou imperméables assimilant de manière concertée ou imposée le changement. Il est éminemment délicat d'envisager le degré d'acceptation de la transformation ; il est intimement lié aux individus, aux groupes sociaux, à leurs valeurs culturelles, à leurs capacités et à leurs possibilités (politiques, sociales, culturelles, économiques) à conduire ce changement.

#### 2.1.3.2. Des territorialités féminines multiples

Les pratiques socio-spatiales s'inscrivent sur le territoire qui en retour est marqué par des territorialités de genre. Ces territorialités sont diverses, multiples.

De par les rôles affectés traditionnellement aux hommes et aux femmes, leurs territorialités connaissent des configurations spatiales relativement distinctes. Les territorialités des femmes s'effectuent dans des espaces « restreints » : celles-ci sont classiquement associées à leur rôle du domestique et à leur rôle maternel ; ainsi le plus souvent, s'agit-il de périmètres proches du domicile et proches des services à la personne. Les territorialités masculines concernent davantage des aires régionales. Dans cette configuration, somme toute binaire et exagérément simplifiée, le maillage créé par les territorialités respectives constitue des entités spécifiques. Ainsi, avons nous indiqué (*cf.* § 2.1.1.3) que les hommes occupent des espaces distincts des femmes et réciproquement. La réalité est nécessairement

plus complexe. Dans leur souhait de trouver une place différente de celle implicitement affectée par les hommes, les femmes tendent à occuper les interstices spatiaux délaissés par les hommes. On peut alors supposer qu'il existe des territorialités féminines spécifiques et nouvelles, associées à leur rôle maternel et domestique, associées également à leurs activités professionnelles et leurs pratiques sociales. De la même façon, on peut imaginer qu'il existe des territorialités partagées (« inter-genre » sur des zones de partage) où se créent des liens et des connexions entre pratiques masculines et féminines.

### Synthèse de la section 2.1

Il est indispensable de reconsidérer le territoire par une lecture de genre. De manière individuelle et/ou collective, les individus donnent sens à leurs actes dans un territoire. Ce territoire est pour eux, quelque chose de construit socialement, institutionnellement, culturellement et idéologiquement. Cette élaboration conjointe de systèmes de **valeurs héritées**, présentes et en devenir affecte les rapports sociaux de sexe. Ces derniers sont partie intégrante dans l'élaboration des multiples dimensions du territoire, qu'elles soient matérielles et/ou idéelles. Les territorialités sont là comme autant de moyens de lire l'évolution d'un territoire ; elles sont « empreintes » et marqueurs du territoire. Empreinte, dans le sens où elles sont la trace visible de la trajectoire des rapports sociaux de sexe (modèles) et marqueur dans la mesure où les modifications identitaires, culturelles sont perceptibles dans les liens interpersonnels, dans la configuration des structures également (société, institutions). Les **territorialités** sont le reflet des formes **d'intériorisation - extériorisation** des valeurs attribuées aux hommes, aux femmes et de compréhension des représentations sociales collectives (passage du générique au spécifique).

Les territorialités mettent en exergue les **stratégies** plurielles mises en œuvre sur le territoire par les hommes et les femmes. En se concentrant sur celles des femmes on peut d'après la littérature existante, les caractériser selon **trois configurations** (assimilation, réorientation, reconnaissance ). A l'évidence, les stratégies usitées s'inscrivent dans des organisations sociales où les rapports sociaux de sexe se mesurent également à trois niveaux. Le troisième, basé sur les interactions entre sexes est le reflet des évolutions sociétales. En somme la diffusion de la modification de la dualité des sexes de l'échelle macro à l'échelle micro révèlent les types d'étanchéité ou de perméabilité en place. La compréhension de **l'articulation** de la variabilité des rapports sociaux de sexe à différentes échelles laisse émerger des territorialités multiples, éclatées.

Les **trajectoires** constituent un outil privilégié de lecture de ces territorialités multiples, de leurs intentions dans la construction de projets sur leur territoire.

## **2.2. Les trajectoires dans la construction de genre du territoire : un outil de lecture des territorialités**

---

Regarder les trajectoires hommes-femmes sur un territoire, c'est évoquer les multiples dimensions de ce que peut être la mobilité : un itinéraire, un trajet, un parcours. Ces dimensions trouvent dans une trajectoire de vie un sens englobant. Chaque individu inscrit dans sa trajectoire des temps de vie, des lieux vécus et mémorisés. Le rapport à leur espace et au temps s'exprime de manière individuelle et révèle leur propre interprétation d'un itinéraire qui leur appartient. C'est une lecture de l'intérieur (révélatrice d'une forme de subjectivité de l'individu) mais qui s'inscrit dans une dynamique réelle spatiale et territoriale. La lecture de la perception des pas de temps de vie et de projets sur un territoire se veut, dans ce contexte, une lecture « micro » de phénomènes qui viennent enrichir les niveaux « méso » et « macro ». Cette interprétation réside dans l'interprétation par des acteurs locaux d'actes et de pratiques des acteurs impliqués dans leur itinéraire, d'acteurs porteurs de discours emblématique. Le maillage et le tissage des trajectoires de vie présentes sur un territoire participent à deux niveaux prépondérants dans la construction des territoires : celui des temps de l'action et celui de la mise en récit.

- Le premier sert à saisir les pas de temps présents dans les territorialités : les temps de décision, les temps de concertation (stratégies-négociation), les temps de vie, de ruptures, présents chez les acteurs (décisionnels, associatifs, créatrices d'activités).
- Le second est une compréhension des déterminations sociales dans la biographie des individus et l'interprétation de cette détermination par les acteurs.

Cette double lecture permet d'appréhender les temps de l'expérience individuelle et collective. Un matériau s'impose pour y parvenir celui des récits de vie. Ce dernier, accompagné de compléments d'enquêtes, permet de saisir dans les trajectoires, les mobilités de temps, les échelles d'appréhension du lieu et de l'espace, le contexte des représentations et le sens accordé aux projets sur le territoire. Il se veut une interprétation du récit individuel sur un projet mais aussi le reflet d'un récit collectif d'une communauté d'acteurs sur un projet.

### 2.2.1. La prise en compte du « temps » dans les trajectoires : le rôle du /des récits

Les trajectoires représentent le mouvement, les itinéraires d'individus ou de groupes d'individus. Celles-ci peuvent s'exprimer, comme l'indique Sonia Chardonnel en faisant référence à Torsen Hägerstrand, dans le temps court du quotidien et également dans le temps long d'une vie : « lorsque nous nous intéressons à des actions de courtes durées, une ou plusieurs journées, nous appelons la trajectoire, trajectoire quotidienne de l'individu. La trajectoire quotidienne peut devenir hebdomadaire, mensuelle, et annuelle. Lorsque nous suivons un individu sur une période encore plus longue, on peut même parler de trajectoire de ligne de vie »<sup>228</sup>. Quelles soient individuelles ou collectives, les trajectoires traduisent des formes de territorialités.

Mais déterminer les trajectoires nécessite le recours à la collecte d'un matériau : le récit de vie. Celui-ci permet de rendre compte des trajectoires des individus : « l'action, au sens le plus générique du terme, se déploie dans le temps, et la forme qui la décrit le mieux est la forme narrative »<sup>229</sup>. Le récit de vie fait a fait l'objet d'une utilisation courante en sciences sociales (*cf. tableau n°3*) et plus récente en géographie : cet outil est notamment utilisé dans les travaux privilégiant une approche ethno-méthodologique. Il est un outil particulièrement présent dans les travaux de genre anglosaxons (travaux géographiques notamment) ; aussi nous semble-t-il pertinent d'envisager sa mobilisation dans le cadre de notre recherche (*cf. Partie II*).

Les récits de vie représentent pour Alex Mucchielli<sup>230</sup> « une méthode de recueil et de traitement de l'information obtenue auprès de personnes rapportant leur vécu quotidien passé ou présent. Ils permettent par regroupement la compréhension d'un phénomène social, d'une organisation, d'un problème de société ». D'un point de vue historique, c'est en 1846 que l'archéologue anglais William John Thoms utilise les *folks* (peuple) et *lore* (savoir) pour désigner un savoir populaire et récolter la transmission « orale » des histoires de vie. Par la suite, en 1918, les publications de Thomas et Zaniecki proposent 764 récits, des lettres écrites par des immigrants polonais aux Etats-Unis. Les situations singulières rapportées dans les lettres ont permis de dégager par des traits répétitifs un vécu collectif. En France, des précurseurs de la méthode comme Condominas, Guiart (enquête sur

<sup>228</sup> HAGERSTRAND (T.), 1970, *Tidsanvändning och omgivningsstruktur*. In S.O.U. 1970 :14, Urbanisering i Sveige, en geografisk samhällsanalys, Bilagedel 1 : Balenserad regional utveckling. Stockholm. In CHARDONNEL (S), *Emploi du temps et de l'espace, Pratiques des populations d'une station touristique de montagne*, 205 p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1998.

<sup>229</sup> BERTAUX (D.), 1998, *Les récits de vie*, Nathan Université, p.9, (Coll. Sociologie 128)

<sup>230</sup> MUCCHIELLI (A.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin/Masson., p.199, (Coll.U ; 318)

l'Aubrac) plus tard avec Lévi-Strauss (*Tristes Tropiques*) confirme la validité de ce type de matériau.

Didier Demazière et Claude Dubar<sup>231</sup> s'appuient sur les théories de la démarche inductive (Grounded Theory) pour utiliser la méthode des récits de vie, nommés ici entretiens biographiques. Leur théorisation est centrée autour du statut de la parole des gens : « notre perspective considère les personnes qui parlent au chercheur comme des « sujets » exprimant, dans un dialogue marqué par la confiance, leur expérience et leurs convictions, leur point de vue et leurs « définitions de situations vécues ».

Dates	Vers l'expérimentation	Vers la « psycho-géographie »	Vers la réflexion philosophique			
1876	Thomas et Zaniecki <b>Lettre manuscrite</b>	Vidal de la Blache- monographie <b>journal de bord</b>	Brentano Recherche des intentions			
1930	<b>Récits de vie</b> <b>Psychanalyse-</b> Sigmund Freud <b>Ecole de Chicago</b> Lévi Straus	Georges Hardy "faits psycho en géographie" Jung Analyse archétypale	Edmund Hurssel "réalisme-subjectivisme"			
1960	<b>Garfinkel</b> Introspection provoquée	<b>Watzlawick</b> Analyse de système d'interaction Techniques de recadrage	<b>Alex Mucchielli</b> Analyse de phénoménologie- structurale			
1980	<b>Récits de vie</b> Qualitatif Entretiens discours	<b>Women's studies</b> Personal Narratives Group  Analyse textuelle d'entretiens  Apparition des études phénoménologiques	<b>R. Barthes</b> <b>Auziol</b> Analyse intentionnelle			
1990		<b>Berthelot</b> "schème actantiel" Anne Buttimer, Lorenza Mondada	<b>Entretiens biographiques</b> Didier Demazière-Claude Dubar			
	Démarche causale	Démarche fonctionnelle	Démarche herméneutique	Démarche actancielle	Démarche dialectique	Démarche structurale

Tableau n°3 : Positionnement des récits de vie en sciences humaines, quelques repères

Sophie Louargant, 1999 d'après Alex Mucchielli<sup>1</sup>

<sup>231</sup> DEMAZIERE (D.) et DUBAR (C.), 1997, *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan, p.114, (Coll. Essais et Recherches)

Le récit contient une information actuelle, spontanée du ou des projets que peuvent avoir les hommes et les femmes dans leur existence ; il peut également contenir une information mémorisée. De ce fait, le récit est un révélateur de l'histoire, de la trajectoire, du vécu (de la mémoire de ce vécu) des individus et de leur représentation de ce vécu (notons que cette représentation peut être différente de la réalité du vécu). Ces « récits de vie », autrement qualifiés par l'INED et les ethnologues<sup>232</sup> de « biographies », témoignent d'une capitalisation des expériences des individus, de leurs connaissances (et représentations) du territoire et de son évolution. Françoise Cribier et Alexandre Kych<sup>233</sup> montrent en quoi « l'approche biographique repère, date, localise les principaux éléments des individus et des ménages, analyse le déroulement temporel des parcours sociaux dont la dimension proprement spatiale a, paradoxalement, la moins été étudiée. Elle permet de saisir, au-delà des comportements, les conduites et représentations, le sens qu'ont pour les individus et les ménages, la mobilité ». Cette compréhension des lieux et des rapports des individus à ces lieux doit mettre en évidence la structuration sociale de leurs trajectoires, leurs rapports à l'espace et au temps. En tant que témoin oral, ce matériau permet de retranscrire l'enchevêtrement des temps des projets sur le territoire et du projet de vie des individus qui eux-mêmes s'inscrivent dans une histoire tant à la fois locale et collective.

Les individus sont acteurs d'un processus temporel; ils se configurent une vie, un ou des projets dans un rapport temporel marqué par des phases, des pas de temps. En ce sens, les trajectoires des acteurs révèlent une mise en scène de soi vis-à-vis du groupe et de la collectivité. Les biographies et récits<sup>234</sup> constituent ainsi l'un des outils privilégiés permettant de retracer le parcours des acteurs dans leurs démarches de projets (sur le territoire ). En outre, ils feront l'objet d'une mobilisation ultérieure dans la mesure où ils permettront :

- de mettre en évidence les interconnexions, les interactions entre acteurs, les réseaux mobilisés dans la conduite et la réalisation du projet,
- de mettre en exergue les représentations et argumentaires que développent les acteurs pour expliciter leur(s) projets,
- de rendre compte de leurs actes, logiques et stratégies.

---

<sup>232</sup> CLAPIER-VALLANDON (S.), POIRIER (J.), 1983, *L'approche biographique. Réflexions épistémologiques sur une méthode de recherche*. Nice, Centre Universitaire Méditerranéen, 228 p.

<sup>233</sup> CRIBIER (F.), KYCH (A.), 1999, *Un ensemble d'enquêtes auprès de deux cohortes de retraités parisiens*, pp.75-104, in : *Biographie d'enquêtes, Bilan de 14 collectes biographiques/ dir. Groupe de réflexion sur l'approche biographique*, Ed. PUF Diffusion, 340p., (Coll. Méthodes et savoirs).

<sup>234</sup> Les « biographies » et « récits » seront étudiés et explicités en terme de référents théoriques et configurations méthodologiques en partie II de ce travail de recherche. Il s'agira alors, au delà de l'énonciation des intérêts que constituent ces matériaux et outils dans l'analyse des trajectoires des individus et groupes d'individus, de montrer la façon dont ces derniers seront mobilisés sur nos différents terrains de recherches.

Cet outil permettra en somme, d'étudier les expériences du vécu individuel, les projets et leurs inscriptions dans un récit plus général (contextualisation).

### 2.2.2. Récit de « soi » : un temps de l'expérience individuelle

Le recours à une méthode exploratoire des « récits de vie » vise à une meilleure compréhension de la fabrication de l'expérience individuelle et de son rapport au territoire. Les récits que font les individus renvoient à la fois, et implicitement, à une reconstruction de leurs propres vécus et à une « mise en scène » de ceux-ci. Si la reconstruction de leur itinéraire de vie s'appuie effectivement sur leurs pratiques, elle s'opère également en fonction de leurs représentations du vécu et des contextes dans lequel ce dernier s'inscrit. Autrement dit, il existe, dans le récit des individus une forme de subjectivité et une forme d'objectivation et de contextualisation de leurs itinéraires. Les trajectoires révèlent les éléments que mobilisent les individus pour donner sens à leurs parcours ainsi que les fragments de vie qui composent ce parcours. Le discours sur le sens donné à leurs itinéraires intègre l'environnement dans lequel ils évoluent. En d'autres termes, les individus contextualisent leurs trajectoires et les mettent ainsi en scène sur le territoire (en rendant compte des dynamiques, des processus sociaux, etc.).

Dans ce cadre de lecture, le récit est enclin à rendre compte non seulement des trajectoires individuelles mais également des univers (contextes, rapports au territoire) dans lesquels évoluent les hommes et les femmes. Il est à la fois le reflet d'expériences individuelles multiples et la confrontation ou l'inscription de celles-ci dans un contexte plus large, collectif. Les « biographies » rendent compte des trajectoires individuelles ; à leur tour, celles-ci mettent en exergue les pratiques, vécus, représentations qui s'opèrent dans le temps, sur le territoire ou par rapport au territoire. La construction discursive de l'expérience individuelle correspond en quelque sorte à une création du « monde » de chaque individu caractérisée par une pluralité d'appartenances ; celle-ci constitue une traduction en actes et en discours de l'intime.

Chaque récit est une construction unique et difficilement généralisable (ou transposable) dans la mesure où chaque homme, chaque femme connaît et recompose une histoire, un itinéraire singulier qu'il retranscrit avec ses oublis et ses non-dits. Cette idée est particulièrement lisible dans les écrits et travaux de Charlotte Lemillour : « une femme qui parle au présent, se souvient d'elle-même et analyse son passé avec ce qu'elle dit ou croit être son histoire »<sup>235</sup>. La singularité des récits et donc des trajectoires dépend de

---

<sup>235</sup> LE MILLOUR (C.), 1982, *La maternité singulière : récits de vie de mères célibataires*, p.23



l'appartenance sociale, culturelle, de l'histoire, des expériences, etc. de chacun ; elle dépend également de l'appartenance sexuée.

Les femmes et les hommes reconstruisent en effet leurs parcours de façon différenciées. Cela se traduit dans leur positionnement : le « je », le « moi », le « nous » prend un sens distinct dans la mesure où leurs référents culturels, identitaires, leurs représentations de leurs places et rôles dans la société peuvent différer (*cf.* § 2.1.1.3. et 2.1.2.2.). Les femmes racontent le plus souvent leur itinéraire par rapport à leur projet de vie. Les hommes rendent davantage compte de leurs activités. Cette différence s'exprime également dans les pas de temps mis en exergue ou encore dans le sens de leurs projets sur le territoire et plus généralement des projets sur le territoire. Chacun interprétera ses projets par son passé, son présent et sa projection des possibles à entrevoir avec ses projets.

En proposant une autre lecture des récits issus de projets, il est possible de lire dans des récits et trajectoires éparses, des éléments qui contribuent, dès lors qu'ils sont appropriés et réorganisés, à la construction d'un récit sur le territoire ou encore sur un domaine spécifique. Ainsi par exemple, peut-on interpréter les projets d'agro-tourisme qui appropriés « institutionnellement » et/ou collectivement sont considérés comme une ambition, une solution ou une vocation permettant de donner une place nouvelle à l'agriculture dans la société et développer le territoire. Le récit alors intériorisé par les habitants, les usagers, les corporations professionnelles, les associations, etc. devient un élément de construction des futurs projets et des identités (les femmes s'accomplissent dans l'accueil et le tourisme rural) (*cf.*, Partie III).

Les constructions de projets et les récits collectifs construits révèlent ainsi également l'évolution des rapports sociaux de sexe sur le territoire ; et de façon sous-jacente, l'évolution de la place qu'occupent les femmes dans la société, en particulier lorsqu'elles mettent en place des projets. Implicitement, il s'agit de lire dans les récits et trajectoires lors de la mise en œuvre de projets collectifs, la projection collective des femmes sur le territoire et donc une évolution possible de ce dernier (dans ses valeurs notamment).

Les productions de récits dévoilent une capitalisation des expériences, les processus de construction, voir de co-construction de l'action et de ses finalités ainsi que les modifications dans le temps de ce discours. En effet, regarder les productions de témoignages qui alimentent à la fois les récits et la création de l'histoire du territoire permettent d'expliquer les trajectoires collectives. Le récit est au cœur du processus de territorialisation et constitue l'un des moyen de saisir les constructions sociales, les comportements à l'œuvre. Il peut être également un moyen de révéler une singularité de discours porté par les femmes ; « elles apportent non seulement un nouvel élan au développement par leur sensibilité et façon de réfléchir, mais aussi par l'importance du lien

au territoire et à l'environnement familial dans la création d'un projet »<sup>236</sup> (Odile Plan, 1998). Cette citation invite à nous intéresser à la façon dont les hommes et les femmes interviennent sur un territoire et de façon corollaire à la place de la dimension « genre » dans les projets de territoire.

### Synthèse de la section 2.2

Les territorialités multiples développées en particulier par les femmes sont mal identifiées sur le territoire. Elles s'inscrivent dans un processus temporel. Pour le rendre intelligible, il convient de **reconstruire l'histoire** du territoire et celle des territorialités hommes - femmes. L'analyse des trajectoires (vue sous l'angle biographique) des acteurs révèle le parcours d'individus. La perception, la compréhension d'un itinéraire de vie ne se contente pas d'explicitier une singularité, une exemplarité. De nombreux travaux abordent la compréhension de processus sociaux selon cette vision longitudinale. Celle-ci ne se veut pas une forme de représentativité de l'ensemble d'un individu mais vise à comprendre le maillage des réseaux élaborés le long de sa vie. Le temps intervient de manière prépondérante dans la mesure où il marque, symbolise des « tranches de vie » et des pas **de temps** (de l'action notamment).

Les territorialités reflètent les temps de mobilisation des individus. Elles sont d'autant plus marquées quand les trajectoires individuelles se recoupent à la faveur d'une action. La somme de ces trajectoires individuelles permet de comprendre les processus de mobilisation et plus particulièrement ceux qui ont eu un impact sur les rapports sociaux de sexe. Les trajectoires élaborées sont aussi collectives. L'un des moyens de les observer dans les temps d'actions des individus et de se concentrer sur la « récolte » des récits, de l'expérience individuelle et collective. En effet, **l'imbrication des récits individuels et collectifs** produits par une communauté d'acteurs sur le territoire est un moyen de comprendre **les logiques sous-jacentes** mobilisées.

---

<sup>236</sup> PLAN (O.), 1998, *La création d'activités par les femmes*, Montagnes Méditerranéennes, n°8, pp. 51-53

### 2.3. Le genre dans les projets de territoire

La dernière décennie est marquée par une multitude de réflexions portant sur la construction de projets de territoire ou de territoire de projets<sup>237</sup>. Sans prétendre rentrer dans le large débat théorique des recompositions territoriales ou encore de l'évolution des cadres de l'action publique ou de celui du développement territorial, force est de constater qu'il existe une réelle préoccupation (scientifique, politique, citoyenne...) relative à la compréhension des processus de construction territoriale. Cette construction territoriale, quelle que soit son acception, s'opère via la mise en œuvre d'un (ou de) projet(s) porté(s) par des hommes et des femmes, érigés au rang d'acteurs territoriaux, qui fonctionnent en interaction : le territoire est, dans une perspective interactionniste, « créé par des hommes [et des femmes] en relation via un projet<sup>238</sup> ». Dans ce contexte de développement des projets de (ou sur le) territoire et d'analyse des processus de territorialisation, il est possible de lire la prééminence de la notion d'acteur, à l'instar du récent ouvrage « les acteurs, ces oubliés du territoire »<sup>239</sup>. Et dorénavant, les femmes prennent place au côté des hommes parmi les acteurs du territoire. La mobilisation autour d'un projet de territoire porté par des acteurs tend à intégrer cette notion « d'actrice » du territoire : celle-ci ainsi figure désormais de façon plus ou moins précise et institutionnelle dans les discours et énoncés de documents programmatiques (2.3.1.).

Cet élément tend à conforter notre ambition initiale de rendre compte du caractère opératoire de la notion de genre. Cet aspect est peu ou prou renforcé par la mise en évidence de l'existence de projets qui mobilisent la notion de genre (2.3.2). La mise en œuvre de ces projets, la compréhension des temps de l'action, l'analyse des processus territoriaux avec une dimension de genre, ont conduit à l'élaboration d'outils de lecture (de grilles de lecture notamment) spécifiques : il s'agira ainsi d'en expliciter leurs spécificités et usages. Ces outils ont été particulièrement mobilisés dans des travaux qui s'inscrivent sur l'espace rural dans la mesure où ce dernier constitue en quelque sorte un laboratoire privilégié d'observation du rôle et de la place des femmes en matière de développement. En outre, ces outils ont été développés de façon privilégiée à l'échelle méso et micro : ce sont à ces niveaux scalaires qu'ont été mis en place des programmes de développement divers (programmes LEADER par exemple) ainsi que des méthodologies incluant spécifiquement une réflexion sur le genre (2.3.3.).

237 On pourra indiquer à cet égard la multitude de colloques scientifiques portant sur cette thématique (cf. colloque « Territoires institutionnels, territoires fonctionnels », Dijon, Octobre 2003), ou encore l'évolution des cadres de l'action publique et la mise en œuvre de politiques contractuelles de développement (Pays, Contrats de Développement Rhône-Alpes, etc.)...

238 LAJARGE (R.), *Territorialités intentionnelles, Des projets à la création des Parcs naturels régionaux, Chartreuse, Monts d'Ardèche*, p.53, Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1, 2000

239 GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, 186p., (Coll. Anthropos)

### 2.3.1. Des configurations singulières de territorialisation

#### *2.3.1.1. L'émergence des projets féminins*

De manière générique, que ce soit en France, en Italie ou au Maroc<sup>240</sup>, la structuration et l'organisation du territoire peuvent être assimilées aux résultats de politiques d'aménagement du territoire conduites à l'échelle nationale (et internationale). Ces politiques sont marquées par des systèmes de valeurs masculins, codifiés, qui rappelons-le, tendent à circonscrire l'intervention des femmes dans la sphère du local, les associant à des fonctions de services (services aux personnes notamment). Cette distinction de rôles entre les hommes et les femmes, respectivement porteurs de projets, se traduit par des formes et des modalités spécifiques d'intervention sur le territoire. Les nouveaux modes d'agir et d'être féminins (par rapport aux hommes) se lisent moins à l'échelle macro, qu'aux échelles micro et méso. C'est en effet au niveau du local, dans la mise en œuvre de projets, plus ou moins ponctuels, parfois qualifiés de projets intervenant « à la marge », que peuvent être lues les formes et modalités d'intervention spécifiques sur le territoire. L'action et le temps de l'action des femmes dans la constitution du projet diffèrent de ceux des hommes ; c'est également la conception même du projet avec ses codes et ses référents qui peut être reconnue. Les hommes ont une certaine disposition, par leur traditionnelle évolution dans la sphère du social, par leur position classique de « dominant », à conduire et mener les projets sur le territoire. En matière de tourisme rural par exemple, les hommes développent des infrastructures, engagent dans un temps long des aménagements et des crédits. Les femmes n'ont pas la même conception du projet. De prime abord, en amont de leur projet, les femmes se trouvent face à un manque relatif de ressources et de référents (informations spécifiques, moyens...). Aussi, envisagent-elles des projets de taille plus « modeste », à l'échelle du micro qui s'inscrivent le plus souvent dans un environnement familial qu'elles connaissent et maîtrisent. Elles construisent par exemple une activité d'accueil, qui va, pas à pas, se développer. En aval de leur projet, elles participent à la construction du territoire par leur mobilisation, leur appartenance à une association ou la participation à un réseau leur permettant soutien et reconnaissance. Le réseau serait, comme le nomme Jacqueline Coutras, « interstice du développement local », dans lequel les femmes trouvent un moyen d'expression. Postulant que ce passage est nécessaire dans le portage de leur projet, il demeure la première étape de leur visibilité leur permettant d'accéder à la négociation. Le projet sur le territoire s'établira dans cette configuration via la mise en réseau de projets ponctuels.

---

<sup>240</sup> Sans vouloir absolument circonscrire notre réflexion à trois pays, nous nous intéresserons toutefois préférentiellement au cas de la France, de l'Italie et du Maroc, dans la mesure où c'est au sein de ces derniers que nos investigations de terrains se sont portées.

Les projets révèlent ainsi des stéréotypes sociaux sexués ; il est possible, en d'autres termes, de lire des constructions de projets féminins distincts de constructions masculines (dans la taille, dans le temps, dans les valeurs qu'elles mobilisent, etc.). Il n'en demeure pas moins l'existence de formes de projets féminins qui tendent explicitement ou implicitement à participer à la production de projet sur le territoire inspirés ou conformes aux modèles et schémas masculins. De plus, il est également possible de voir émerger des projets que l'on pourrait qualifier d'hybrides : les projets sur le territoire sont dans ce cas des figures co-construites collectivement par des hommes et des femmes. Le développement des activités d'accueil et d'agro-tourisme partagées par les couples, en sont des exemples privilégiés. La territorialisation des actes du masculin et du féminin s'entremêlent et se construisent au sein d'un territoire partagé, dans lequel l'organisation en réseau (davantage développée par les femmes) se superpose, s'imbrique à l'organisation institutionnelle (plus masculine). Ces projets intègrent ainsi, dans une certaine mesure, une dimension de genre même s'il est possible d'observer, lors du portage de projet, que même sous couvert des réseaux en place, chacun tend à se réfugier dans sa propre appartenance (institutionnelle et territoriale pour les hommes, locale et familiale pour les femmes). Ces projets sont représentatifs d'une évolution des rapports sociaux sexués et sont intéressants, à ce titre, à étudier. Les femmes et les hommes, par leur mobilisation, leur implication, leurs actes, la mise en œuvre de leurs projets deviennent (conjointement) « acteurs » et « actrices » du territoire. Cette notion « d'acteur » semble à même de pouvoir rendre compte du rôle prépondérant que prennent les femmes dans les processus de construction du territoire via une lecture du genre.

### 2.3.1.2. Notion d'acteur et émergence des femmes actrices

La notion d'acteur (*cf. encadré n°10*) se décline le plus souvent en sciences sociales au masculin même si Hervé Gumuchian *et alii* indiquent que « tout homme et/ou toute femme peut être acteur »<sup>241</sup>. Cette notion est désormais privilégiée pour expliciter les processus à l'œuvre sur les territoires.

- **tout homme et/ou toute femme peut être acteur ; les statuts, fonctions, mandats ne sont pas des différences fondamentales ;**
- **tout acteur est doté d'une personnalité (composante psychique) et d'une individualité (constitution propre) qui ne se dissolvent pas dans l'action et qui structurent les expériences individuelles ;**
- **tout acteur a une compétence territoriale ; si elle n'est pas juridique ou politique, elle est géographique, c'est-à-dire spatiale, sociale, et culturelle ;**
- **le sujet agissant devient acteur territorialisé lorsqu'il se trouve en situation d'action ;**
- **la situation d'action se définit comme un cadre spatial et temporel, une modalité concrète de rencontre et d'échange, un contexte d'accomplissement d'une liberté ontologique et donc d'exercice d'une liberté d'agir ;**
- **l'acteur territorialisé opère au sein de systèmes d'action concrets qui sont évolutifs et perméables les uns aux autres, qui permettent de construire la décision et de transformer collectivement des objets spatiaux ;**
- **l'acteur territorialisé négocie continuellement sa place par des jeux de pouvoir ; ceux-ci provoquent des interactions efficaces car situées spatialement et temporellement.**

#### Encadré n° 10 : Les caractéristiques de l'acteur.

*Pour une première définition de l'acteur territorialisé,*  
d'après GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003,  
*Les acteurs, ces oubliés du territoire,*  
Economica-Anthropos, pp.33-34

Roger Brunet<sup>242</sup> écrit que « les acteurs agissent sur l'espace selon leurs moyens et leurs stratégies. [...] Il s'ensuit des inégalités substantielles dans leurs effets sur l'espace, et des décalages par rapport aux ambitions réelles des acteurs, et aux qualités des lieux et des territoires ». Dès les années 1980, Claude Raffestin avait mis en avant le fait qu'un acteur « territorialise » de manière concrète ou abstraite un espace. Cette notion d'acteur (initialement masculine) a souvent été utilisée par la suite dans les écrits sociologiques et les écrits relatifs au développement local pour créer un discours sur la femme, vue « en tant

<sup>241</sup> GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, 186p., (Coll. Anthropos), p. 33.

<sup>242</sup> BRUNET (R.) et alii, 1992, *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, Paris, Editions Reclus la Documentation française, pp. 17-18.

qu'actrices transitionnelles du développement local ». En considérant la notion d'acteur, le territoire résulte d'actions produites par les acteurs (« et d'actrices ») qui visent la réalisation d'un projet. Au début des années 1990, Hervé Gumuchian<sup>243</sup> a mis en évidence la façon dont les acteurs agissaient au sein d'un espace représenté afin de lui donner « sens » (exemple des Parcs Naturels Régionaux). Les actions et projets réalisés à différentes échelles à l'initiative des acteurs, qu'ils soient individuels ou collectifs, personnes ou groupes de personnes (associations, élus, syndicats, socioprofessionnels, corporations, chambres consulaires, etc.) peuvent selon les pratiques, les représentations, les stratégies et logiques de chacun, conduire à un processus de développement territorial.

Le territoire est ainsi « une scène où se jouent des représentations en (plusieurs) actes ; l'acteur y est donc omniprésent »<sup>244</sup> ; il est ainsi enjeu et stratégies qui se matérialisent via le discours et les actions territorialisées. Mais parmi les actions territorialisées, celles des femmes n'ont pas toujours eu une place particulièrement visible, tant dans leur élaboration que dans leur finalisation. Les femmes en tant qu'actrices sociales sont ainsi restées dans l'ombre. Leur visibilité, la reconnaissance de leur travail et de leurs actions ont constitué un enjeu primordial afin qu'elles soient considérées comme des actrices à part entière. Cette reconnaissance est d'abord passée par la construction d'un discours mobilisateur autour de leur statut, leurs rôles, leurs actions et s'est ensuite traduite dans le temps par une prise de position institutionnelle en leur faveur. Des procédures ont alors vu le jour, à l'instar des quatre programmes « d'égalité des chances » initiés au niveau européen, des politiques de développement initiées par le PNUD ou encore des actions diverses conduites par des ONG.

La mise en place de projets sur l'initiative des femmes a ainsi été portée d'une part à l'échelle nationale ou supra nationale par des actes interventionnistes (groupes de pressions, commissions parlementaires) et a été également initiée d'autre part à un niveau local par des organisations diverses (associations, coopératives, micro-entreprises). Les programmes de développement ont cherché à mettre en avant les « femmes, fil invisible du développement local<sup>245</sup> », leur travail et leur rôle essentiel dans la gestion quotidienne des activités et de l'animation sur les territoires. L'analyse de genre apporterait, dans ce contexte, une visibilité et une lisibilité du rôle des femmes ; cela se matérialisera dans les diagnostics présentés plus en aval de ce travail.

---

<sup>243</sup> GUMUCHIAN (H.), 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Ed. Economica, 143p., (Coll. Anthropos)

<sup>244</sup> GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, 186p., (Coll. Anthropos), p. 8.

<sup>245</sup> LABOURIE-RACAPE (A.), PLAN (O.), GUENAU (M.), 1998, *Femmes en milieu rural : nouvelles activités, nouvelles compétences*, Revue POUR ; 158, Paris, éd. GREP, p.

### 2.3.1.3. Des pratiques et modalités d'actions singulières : adaptation, mobilisation et organisations féminines.

Les femmes se caractérisent par leurs facultés d'adaptation : adaptation face à un système social dominé par les hommes, adaptation dans leurs pratiques, leurs stratégies, leurs modes d'organisation, etc. Ces facultés ont été mises en avant en matière de pratiques d'auto-développement<sup>246</sup> face aux aléas économiques qui ont marqué la fin du 20<sup>ème</sup> siècle et aux conjonctures actuelles de recompositions territoriales : « à l'intérieur de ce processus global de restructuration, les femmes sont apparues, dans le cas étudié, comme d'importantes actrices mobilisant à leur façon les ressources accessibles de leur environnement social immédiat afin d'assurer leur survie, celle de leur famille et de leur communauté. Ces femmes se sont organisées à partir de leurs habiletés traditionnelles, acquises de leur expérience du travail domestique, ainsi qu'en requérant le support de leur expérience du travail domestique, ainsi qu'en requérant le support de leur réseau. Elles ont transformé ces bases en une ressource capable de soutenir la production de biens et de services à la fois échangeables et monnayables<sup>247</sup> ». Dans les années 1980, des groupements locaux de femmes organisés en réseau se sont développés en divers endroits du monde ( reconsidération du rôle du cercle des fermières du Québec, Irish Countrywomen's Association, Groupe Plurielles en France dans le Lot-et-Garonne, par exemple). Ces groupements ont permis la production de documents d'information, de vulgarisation, de communication relatifs aux pratiques « d'auto-développement », aux modalités de regroupements spontanés (ramifications, réseaux, tissus sociaux...). Ces modes d'être féminins leur ont permis d'être assurées, non plus d'un statut de « spectatrices » mais d'actrices du développement. Ils se présentent comme des réponses spontanées et organisées au modèle sociétal dans lequel elles évoluent.

Ces réponses et modes de structuration se déclinent dans l'organisation de commissions ou de groupements selon des formes diverses ; celles-ci peuvent être synthétisées selon cinq modalités<sup>248</sup> :

- la création de groupes d'entraide, d'organisations, de regroupements de femmes ;
- la création de groupe de pressions et de « lobbying » à l'intérieur d'instances décisionnelles ;

<sup>246</sup> MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989, *Femmes et pratiques de l'auto-développement en région : perspectives de recherche*, Recherches Féministes, Lieux et milieux de vie, vol. 2, n° 1, pp.19-32

<sup>247</sup> MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989, *Femmes et pratiques de l'auto-développement en région : perspectives de recherche*, Recherches Féministes, Lieux et milieux de vie, vol. 2, n° 1, pp.19-32

<sup>248</sup> Voir à ce sujet entre autre l'article de : MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989, *Femmes et pratiques de l'auto-développement en région : perspectives de recherche*, Recherches Féministes, Lieux et milieux de vie, volume 2, numéro 1, pp.19-32



- l'offre de services pour les femmes ;
- les activités dirigées vers l'accroissement des capacités de développement économique et sociale (formation, éducation) ;
- l'extension et l'activation des réseaux locaux, régionaux et internationaux.

Ces formes d'action sont variables ou complémentaires, selon les contextes et les phases de reconnaissance ou de légitimation des groupements. En outre, celles-ci ne constituent pas dans le temps, des éléments définitivement acquis et reconnus institutionnellement. La graduation de la prise en considération des approches de « genre » par les instances décisionnelles a connu en effet des phases de rupture. Elle a souvent été marginalisée ou utilisée non pas dans une perspective d'équité ou de justice sociale mais également au profit de discours électoraux portés par des hommes. L'acquisition de compétences propres (par exemple, commission des Droits des femmes au niveau communal en France, institution de quotas dans les appareils de partis, pour la parité, etc.) est ainsi un processus long et perpétuel renégociation dans la mobilisation. Il est également un processus qui tend à trouver écho dans les institutions au plan supra national (instances de l'Union Européenne), national ou régional, se traduisant par la mise en œuvre de procédures et programmes divers de développement. Dans les années 1980, ce sont par exemple des politiques en faveur de l'égalité et de la promotion des femmes dans les domaines de l'emploi, du « social » qui ont vu le jour ; de manière générique, celles-ci s'inscrivent désormais dans les champs d'intervention consacrés à l'aménagement du territoire et au développement local et territorial.

### 2.3.2. La mobilisation sociale et territoriale : la compréhension des processus territoriaux et le rôle des réseaux.

La prise en considération de la thématique genre a connu, depuis les années 1980, des balbutiements, des hauts, des revers. Autrement dit, comme pour tout nouveau concept dans sa dimension opératoire, sa connaissance et sa reconnaissance institutionnelle a connu une trajectoire fluctuante qui s'est opérée progressivement, mais de façon variable selon les contextes. Sans prétendre à l'exhaustivité, il s'agira ici de porter un regard rétrospectif sur la genèse et d'explicitier la façon dont la dimension genre est apparue dans le paysage programmatique au niveau régional notamment. En outre, cette mise en contexte s'attache également à mettre en exergue l'existence de diagnostics de genre, utilisés comme outils associés à la mise en œuvre de programmes et permettant d'enrichir l'analyse du territoire.

### 2.3.2.1. La délicate appropriation institutionnelle de l'approche de genre

La thématique « genre » se décline tant conceptuellement qu'en terme d'outil supplémentaire et désormais incontournable pour l'analyse des projets de développement. Comme le précise Isabelle Jacquet<sup>249</sup> le genre est ainsi, en quelque sorte, l'outil d'un nouveau concept : « il est une construction théorique dont l'objectif est de faire en sorte que toute analyse, toute initiative, tout projet de développement prenne en considération l'existence du découpage des sociétés et des activités humaines entre deux types d'individus : les hommes et les femmes ». Cette perspective permet de proposer un regard nouveau sur les formes d'organisations territoriales et composantes du territoire en prenant en considération des différences sexuées dans la mobilisation des ressources, le développement des activités socio-économiques. Mais cette prise en considération ne s'est pas opérée aisément. Il s'est agi, tout à la fois, de faire admettre l'émergence d'un concept nouveau en sciences sociales et l'existence de pratiques opératoires en matière de développement nées d'expériences associatives impliquant des chercheuses. En effet, le concept de genre a été proposé et utilisé par les chercheuses travaillant localement dans « des pays du sud » en relation avec des organisations non-gouvernementales. De fait, l'institution a eu du mal à assimiler et comprendre l'intérêt de cette approche.

Cette difficulté semble liée à différentes causes dont quelques-unes peuvent être mises en évidence.

- Le fait que cette notion opératoire soit d'abord mobilisée par des instances non-gouvernementales n'a pas a priori favorisé son acceptation par des instances gouvernementales. Cette acceptation impliquait et s'inscrivait dans un jeu complexe de négociation, de compréhension mutuelle et de pouvoir entre ces instances.
- Les actions mobilisant la dimension genre étaient initialement conduites à l'échelle micro et méso (dans des pays en voie de développement notamment) ; les instances gouvernementales ne voyaient alors pas nécessairement l'intérêt, ni la façon de réinscrire cette dimension genre dans des réflexions à l'échelle nationale. Qui plus est, cette appropriation était loin d'être unanime dans les rangs des instances décisionnelles.
- L'appropriation de l'approche de genre a souffert de la difficulté qu'avaient les élus puis les institutions à saisir le sens du terme « genre », à saisir les objectifs concrets de cette approche et les possibles transcriptions matérielles (lisibles dans la mesure du possible dans le cadre de mandats électoraux).

<sup>249</sup> JACQUET (I.), 1995, Développement au masculin/féminin, le genre, Outil d'un nouveau concept, éd. L'Harmattan, 184p. p.9.

- Cette thématique était enfin susceptible de mettre publiquement en débat des questions socialement intégrées et potentiellement dérangeantes : la place des femmes dans la société, leurs rapports aux hommes, les discriminations subies au quotidien.

L'ensemble de ces causes constitue des éléments d'explication de l'engagement féminin. Les femmes admises en tant qu'actrices décisionnelles au sein des institutions ont porté socialement, politiquement cette thématique. La « vulgarisation » du concept de genre et la médiation avec les institutions ont permis une progressive conscientisation et appropriation par ces dernières de l'approche de genre.

*Le réseau « genre et développement » comme forme aboutie de l'institutionnalisation d'actions associatives et réseaux nombreux.*

L'institutionnalisation des réseaux « genre et développement » a été la première pierre posée à l'édifice de la reconnaissance de l'approche de genre. Si celle-ci fait aujourd'hui l'objet d'un relatif consensus, elle correspond à l'aboutissement d'un processus qui a mis à contribution pays partenaires, chercheurs et institutions internationales<sup>250</sup>. L'une des formes matérielle aboutie du processus d'inscription institutionnelle de l'approche de genre est sans conteste le premier bulletin du réseau « genre en action » du Ministère des Affaires Etrangères Français publié en juillet 2003<sup>251</sup>. Celui-ci rassemble des chercheurs et chercheuses, des praticiens du développement local intervenant au plan international. Ce regroupement est la somme, le résultat de plus de vingt ans de mobilisations, d'initiatives individuelles et associatives plus ou moins conduites en réseau. On pourra citer, à titre d'exemples, plusieurs associations et réseaux tels que le réseau Actrices Sociales des Territoires Européens Ruraux (ASTER), le réseau Femmes et développement durable, l'Association Femmes et développement (AFED), le réseau Espaces, Femmes, International (EFI), l'Institut de Formation et appui aux initiatives de Développement, (IFAID) ou encore l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le développement (AFARD). Cette reconnaissance peut être lue comme une forme de partage qui vise à marquer le territoire (y compris dans sa dimension institutionnelle) par une empreinte ; celle-ci est le résultat de l'action d'un ensemble d'individus qui portent une thématique et cherchent à lui donner un sens commun.

---

<sup>250</sup> C.f. Annexe 1.1.

<sup>251</sup> La page de garde de ce bulletin figure, à titre d'illustration, en Annexe 1.1. de ce présent travail de recherche.

*De l'institutionnalisation à l'élaboration de programmes d'actions*

Le concept de « genre » a progressivement été assimilé dans les politiques de développement. Il apparaît d'ailleurs au niveau régional et local, peut-être par souci de meilleure lisibilité, sous différentes terminologies ou sous divers angles de vue. On retrouve ainsi la notion de genre dans des programmes ayant pour appellation « l'égalité des chances hommes - femmes » ; mais également dans des programmes qui prônent la mise en place de critères ou d'indicateurs incluant la thématique de genre : on parle alors d'analyse sexospécifique<sup>252</sup>. L'éclairage québécois permet de comprendre les principes des analyses sexospécifiques associées aux politiques publiques et axés sur les notions d'équité<sup>253</sup> et d'égalité<sup>254</sup>. On notera que si ces programmes s'appliquent aux échelles micro et méso, ils sont le plus souvent impulsés, en France, en Italie ou au Québec par exemple, à l'échelle macro (*cf. Chapitre 3. § 3.1.*).

Dans ce contexte général, les modalités d'application des politiques publiques déclinées en projets, en actions programmatiques sur le territoire tendent ainsi désormais à utiliser l'analyse des processus sociaux de sexe. Cela se traduit, à un niveau local et régional, au recours à une interprétation et une estimation des besoins spécifiques qu'ont sur le territoire les femmes et les hommes. Cette interprétation s'opère via la mise en œuvre de méthodes et d'outils spécifiques tels que les diagnostics de territoire incluant la dimension de genre.

*2.3.2.2. Mise en œuvre opérationnelle de l'approche de genre.*

Les initiatives en faveur de la prise en compte de l'égalité des chances hommes - femmes, s'expriment de façon différenciée selon les pays. En Italie, celles-ci s'opèrent au niveau régional dans la mesure où les Régions détiennent structurellement la compétence. Au Maroc, la création des régions en tant qu'échelon territorial ne datant que de 1997, la mise en œuvre d'initiatives en faveur des femmes s'opère de façon préférentielle à l'échelon local, à l'initiative d'organisations locales. En France la prise en compte de l'égalité des chances hommes – femmes s'opère à différents échelons dans la mesure où l'Etat s'est emparé de cette thématique, que les Régions se sont également appropriées (par délégation ou de façon volontaire). Il n'existe pas en somme de configuration similaire dans chaque

<sup>252</sup> MINISTRE CHARGE DE LA CONDITION FEMININE, 1996, *Analyse comparative entre les sexes : guide d'élaboration des politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada, 60p.

<sup>253</sup> L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes.

<sup>254</sup> L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils jouissent de mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains et des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats. L'égalité entre les sexes est donc la valorisation par la société des similarités et des différences entre les femmes et les hommes et des rôles différents assumés par ceux-ci.

pays voire au sein même des pays considérés. Cela peut s'expliquer par la « jeunesse de l'institutionnalisation de la cause », mais cela tend également à brouiller la lisibilité sociale et la légitimité des actions en faveur de l'égalité des chances et des droits des femmes. Pour autant la mise en œuvre d'actions privilégiant l'approche de genre répond à des formes d'organisations structurées. Et bien que chaque pays ait des modalités de mise en œuvre spécifique de ses politiques publiques, il est possible, à l'instar de l'exemple de la Région Rhône-Alpes, de rendre compte de la façon dont l'approche de genre trouve sa place dans les dispositifs de développement. Cette présentation permet en outre de pointer la diversité des acteurs et des structures qui prennent ce champ d'intervention.

### *L'exemple de la Région Rhône-Alpes.*

En France, la Région Rhône-Alpes au travers du programme Trans-Faire<sup>255</sup> a expérimenté (par délégation) la thématique « égalité des chances entre les femmes et les hommes ». Cette initiative, inscrite dans le quatrième programme d'action communautaire en matière d'égalité des chances entre les hommes et les femmes a été prise par l'Union Européenne en 1995. Elle est appliquée à l'échelle nationale et est inscrite comme un axe prioritaire du Contrat de Plan Etat - Région Rhône-Alpes 2000 – 2006. Cela s'est traduit par la mise en place d'un programme d'action (cf. *tableau n°4* ) « égalité des chances hommes-femmes »<sup>256</sup> signé le 08 novembre 2002<sup>257</sup> entre la Région Rhône-Alpes et l'Etat (et ses services déconcentrés que sont le SGAR et les rectorats notamment).

---

<sup>255</sup> Voir le site internet « Trans-Faire » : [www.trans-faire.org](http://www.trans-faire.org) .

<sup>256</sup> Propos recueillis auprès de Christine Guillemaut- Chargée de mission Formation-continue / Responsable du Plan égalité des chances hommes-femmes-Région- Rhône-Alpes & cf. *Tableau n°3*

<sup>257</sup> Voir le Plan d'égalité des chances hommes-femmes, en *Annexe 1.1.*

**ELABORATION DU PLAN D'ACTION REGIONAL  
« EGALITE DES CHANCES HOMMES-FEMMES EN RHONE-ALPES »**

Année	Programmes	Actions-Objectifs	Pilotage	Délibérations, votes	Financement
1998	Participation de la Région Rhône-Alpes au « Programme trans-faire »		Conduit par la Déléguée régionale aux droits des femmes et le Préfet de Région Michel Besse.		Union Européenne
1999	Réalisation d'un Etat des lieux de l'égalité en Rhône-Alpes. Rapport 99-4 Le principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et son application		Initiative du Vice Président du Conseil Economique et Social Rhône-Alpes	08 mars 1999 : Assemblée plénière du Conseil Economique et Social Rhône-Alpes	Union Européenne
2000					
2001	Plan d'action régional pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes	Réduire les discriminations et promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes de Rhône-Alpes dans les champs du développement social économique, culturel, civique- premier plan de ce type voté par une Région en France	Chargée de mission Formation-continue/ Responsable du Plan égalité des chances hommes – femmes en Région Rhône-Alpes	Juillet 2001 : décision en assemblée plénière du Conseil Régional d'adopter le principe de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et sa prise en compte dans les politiques régionales	CPER Union Européenne 301200,46 euros
2002	Convention d'application du Plan d'action 2002-2006	Définitions de trois axes prioritaires		28 mars 2002 : la Région vote le Plan d'action d'égalité des chances Rhône-Alpes. C'est le premier plan d'action de ce genre voté en France.  Le 8 novembre 2002 : signature officielle du Plan d'action par la Présidente de Région Anne-Marie Comparini, le Préfet de Région Michel Besse	1 013 118,5 euros en 2002.

**Tableau n° 4 : Trajectoire du Plan d'égalité des chances hommes-femmes en Région Rhône-Alpes**  
Sophie Louargant, 2003,

D'après les entretiens réalisés en 2002 et 2003 et les notes de travail de Christine Guillemaut,  
*Chargée de mission Formation-continue - Responsable du Plan égalité des chances hommes-femmes-Région- Rhône-Alpes*

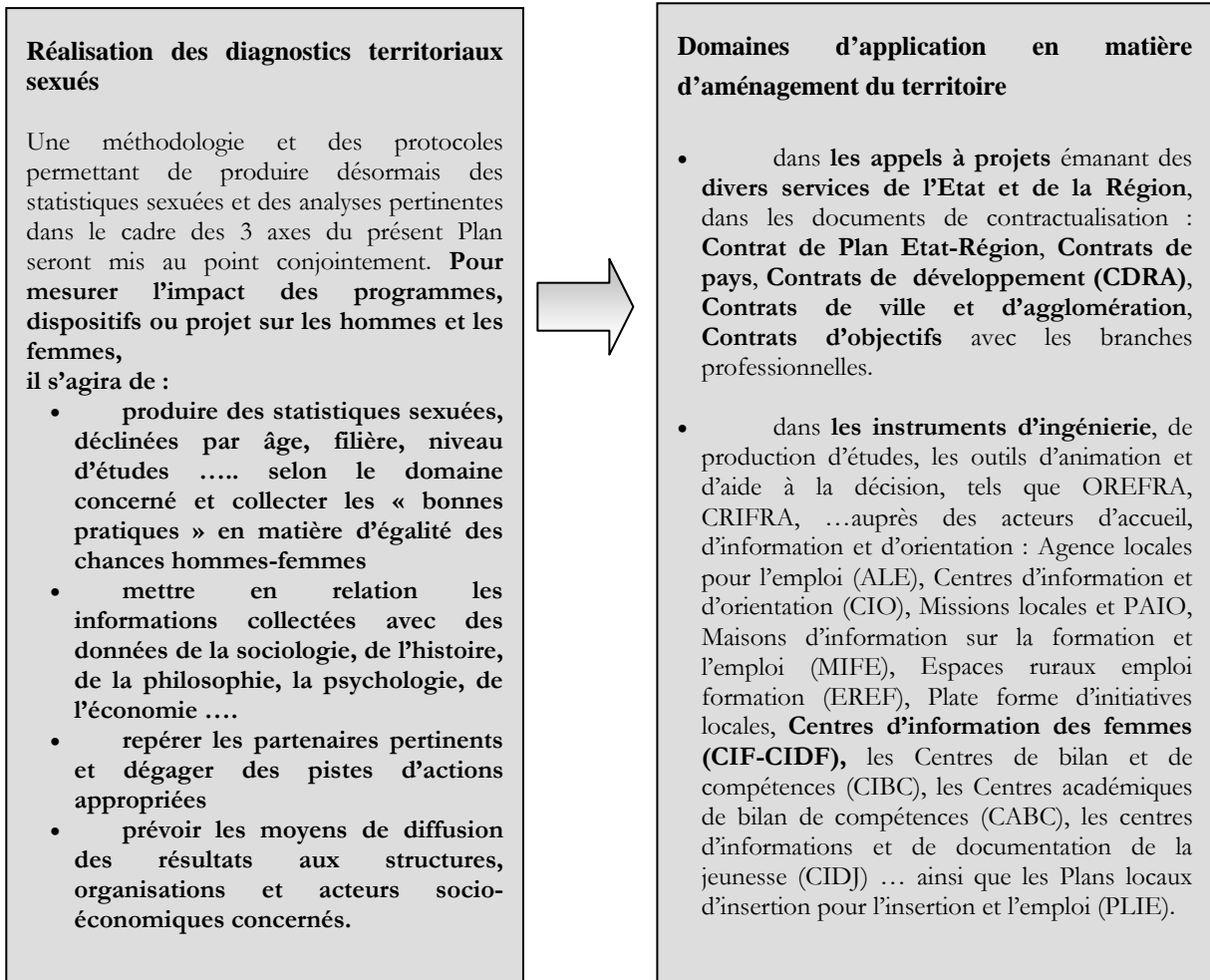
L'élaboration de ce « Plan d'action » a connu à ces débuts des « hésitations ». Comme nous l'avons explicité précédemment (*cf.* § 2.3.2.1), ces balbutiements ont notamment été liés à la délicate appropriation par les élus de la thématique. Ils ont été également liés à la difficile entente (ou organisation) des partenaires institutionnels (Conseil Economique et Social Rhône-Alpes, services déconcentrés de l'Etat, Région Rhône-Alpes) dans la mise en place, au début du projet, d'un Centre de Ressources. Au delà de ces difficultés initiales, l'idée du « Plan d'action » consistait à proposer, à l'ensemble des acteurs, une réflexion transversale « sur l'égalité des chances hommes - femmes » déclinée selon trois axes prioritaires :

- l'orientation, le développement professionnel et personnel des jeunes, filles et garçons, des femmes et des hommes ;
- l'égalité professionnelle dans les entreprises, le renforcement de la contribution des femmes au développement économique ;
- l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle, pour les femmes et les hommes.

Les axes 2 et 3 s'intéressent tout particulièrement à la valorisation de la création d'activités portée par les femmes. Dans ce cadre, s'est engagée une réflexion sur « les temps de vie » qui s'est traduite par la nécessité d'élaborer pour la Région Rhône-Alpes des outils transversaux d'analyse. C'est dans ce contexte qu'ont été construits des diagnostics territoriaux sexués<sup>258</sup> (*cf. encadré n° 11*) permettant de réaliser sur le territoire et les actions de la Région un audit, non plus exclusivement statistique, mais rendant compte des temporalités et territorialités des hommes et des femmes. En outre, ces diagnostics sont la traduction d'une velléité d'optimisation de l'approche de genre au sein des procédures d'aménagement du territoire.

---

<sup>258</sup> A titre d'exemple, Contrat de recherche : Mobilités, Conseil Général de l'Isère et laboratoire Territoires, Sonia Chardonnel & Sophie Louargant, utilisation d'une méthodologie combinée Carnets de bords & entretiens, routines urbaines



Encadré n° 11

Extrait- Plan d'action Rhône-Alpes pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes - 2002-2006

Le Plan d'action « égalité des chances hommes - femmes » se caractérise par son caractère transversal et par des mesures qui concernent indifféremment l'ensemble des champs d'intervention de la Région Rhône-Alpes. Dans ce contexte, certaines mesures s'intéressent également aux questions liées à l'aménagement du territoire et à la prospective territoriale. Ces dernières font l'objet d'un suivi particulier ; toutes les actions conduites en matière d'aménagement font l'objet d'une évaluation systématique en terme d'égalité des chances hommes – femmes. Et pour ce faire, une grille spécifique d'évaluation a été élaborée (cf. Figure n°6 bis).



**ETAPES DE L'EVALUATION**

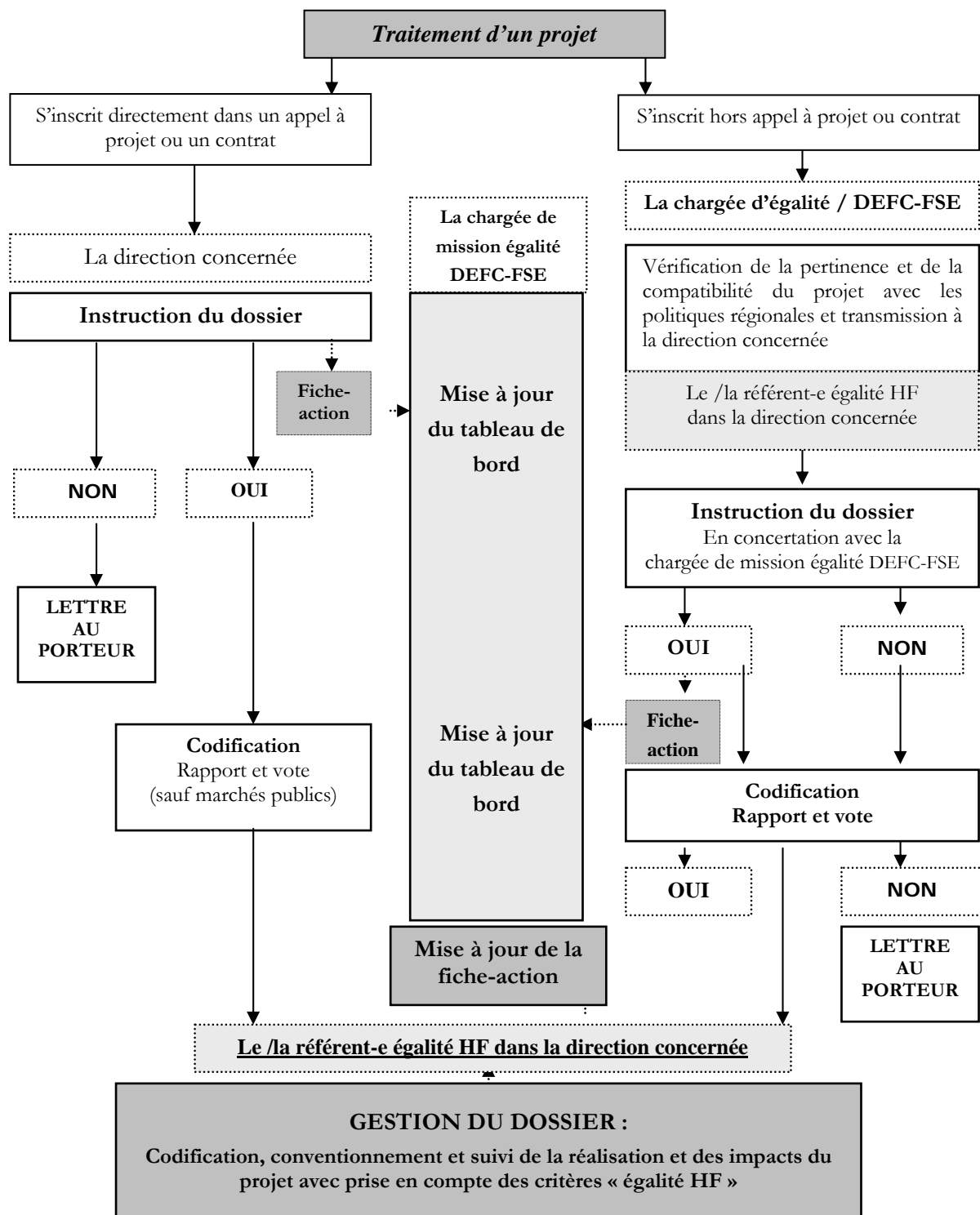


Figure n° 6 bis – Etapes d'évaluation de la thématique genre

Source : Direction des services de la Région Rhône-Alpes

Note interne de Bernard Chaineaux 15 avril 2003, Grille d'évaluation d'après Christine Guillemant

Au delà de l'exemple de la Région Rhône-Alpes, d'autres expériences ayant des perspectives identiques peuvent être mises en avant. En Italie par exemple, sous l'impulsion du Ministère de l'égalité des chances, ce sont également les Régions, qui par leurs compétences, ont développé depuis plus de sept ans des actions intégrant peu ou prou l'approche de genre. Celles-ci se développent essentiellement en zone rurale et s'inscrivent dans des programmes européens type Equal : au niveau local et dans les espaces ruraux les femmes sont apparues telles des actrices du *développement in situ*. Leur place et la volonté de les affirmer dans un rôle de liaison et de créatrices de micro-projets a également suscité l'élaboration du diagnostic et la construction d'outils spécifiques.

*Le local et l'avènement des micro-projets.*

Au niveau local, l'application des principes d'égalité des chances entre hommes et femmes s'opère le plus souvent en France, dans un partenariat entre la Délégation Régionale ou Départementale des Droits au Femmes et à l'Egalité<sup>259</sup> et des associations (Centre National d'Information des Droits des Femmes). Cette association, affirme, à l'image des écrits de son « livre blanc » sa volonté de voir les femmes être reconnues dans leurs rôles en matière de développement : « le développement économique est aujourd'hui souvent indissociable de la notion de territoire. Les femmes sont particulièrement impliquées dans les initiatives locales, tant sur l'aspect - *identification des besoins* - que sur celui des propositions d'activités. Elles investissent de nouveaux gisements d'emplois et les services de proximité, souvent confinés dans les offres sanitaires et sociales [...] actrices sociales autant qu'économiques, les femmes s'efforcent de générer de nouvelles richesses comme de préserver les liens communautaires ». Les femmes sont ainsi considérées dans le « local » dans des rôles sociaux différents de ceux qui leur étaient traditionnellement conférés ; elles existent ici en tant que créatrices d'activités et de dynamiques sociales locales. Ces actions locales se développent selon des modalités différentes (projets ponctuels, mise en place de réseaux, d'associations, etc.) mais tendent désormais également à trouver des appuis institutionnels. En France, et particulièrement en zone rurale, ces appuis peuvent s'exprimer lors de la création, le développement, ou la reprise d'une entreprise par une femme. En effet, dans ce cas de figure, celle-ci peut bénéficier de la part de l'Etat<sup>260</sup> d'une caution financière dans le cadre du Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (F.G.I.F.). Cette caution constitue une forme d'action et de reconnaissance

<sup>259</sup> La Déléguee Régionale aux Droits des Femmes est rattachée au Secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle. Elle est placée sous l'autorité du Préfet de Région. Sa mission est de mettre en œuvre, au niveau régional, la politique gouvernementale à l'égard des droits des Femmes.

<sup>260</sup> <http://www.infofemmes.com/>, site national, CNDIF, <http://www.pref.gouv.fr/dr-droits-femmes/>, site des Délégations Régionales aux Droits des Femmes.

institutionnelle des projets locaux féminins et est destinée à faciliter l'obtention d'emprunts auprès des banques par des femmes qui souhaitent créer ou développer une micro-entreprise.

En Italie, le relais local s'effectue en réseaux inter-personnels mais également par l'intermédiaire des Communautés de Montagne, ou des Parcs Naturels Régionaux qui s'impliquent dans le soutien des projets féminins. Au Maroc par contre, les initiatives de genre et développement sont le plus souvent développées (et financées) par des Organisations non-gouvernementales (*cf. Partie II*).

Quelques soient les terrains ou les cas de figure, l'espace rural constitue un terrain privilégié de développement des projets féminins ; il constitue en quelque sorte un lieu « d'expérimentation » singulier, peut-être parce que les femmes étaient particulièrement circonscrites à des rôles traditionnels ou au contraire que « l'émancipation » y a été plus aisée ; peut être plus simplement parce que les femmes tiennent une place plus importante qu'ailleurs en matière de développement social et économique.

### 2.3.3. Les espaces ruraux comme terrains privilégiés des projets féminins

Les espaces ruraux, les campagnes tendent à connaître de profondes « mutations » (Renard, 2002)<sup>261</sup>. En France, en Italie, ou encore au Maroc, les espaces ruraux connaissent des évolutions dans leurs configurations spatiales, sociales, économiques. S'il ne s'agit pas ici de se focaliser sur la définition même des espaces ruraux, il s'agit en revanche de montrer que ces derniers constituent des espaces privilégiés d'actions féminines et/ou d'actions mobilisant l'approche de genre et développement.

#### *2.3.3.1. Fonctions de l'espace rural et place des femmes.*

Dans les pays occidentaux, l'emploi constitue l'une des traductions possibles de l'évolution des espaces ruraux. En effet, l'emploi, traditionnellement associé aux fonctions de production de l'agriculture (secteur primaire) tend désormais à se diversifier et se « tertiariser ». Cette évolution est liée à l'évolution même de l'agriculture : la mécanisation, la spécialisation, l'intensification ont entraîné un besoin moins important de main d'œuvre permanente. Mais la mutation de l'espace rural et la tertiarisation de l'emploi ne sont pas exclusivement le fruit de l'évolution de l'agriculture ; ils sont également liés à l'évolution générique et plus récente des fonctions associées à l'espace

---

<sup>261</sup>. RENARD (J.), 2002, Les mutations des campagnes, Paysages et structures agraires dans le monde, Armand Colin, 214p., (Collection U)

rural qui tend à se diversifier tant dans ses configurations spatiales que sociologiques, démographiques ou économiques. Dans le cadre d'analyse que constitue l'espace rural pour appréhender les processus territoriaux, il est possible de rendre compte de façon synthétique de l'évolution du statut, des rôles qui étaient conférés aux femmes. De même pour le système sexué dans lequel elles s'inscrivaient, et s'inscrivent encore, en partie, même si celui-ci tend à évoluer avec les mutations que connaît l'espace rural.

Les femmes ont été traditionnellement attachées aux travaux domestiques, aux travaux des champs ou encore employées à la transformation des productions, à la récolte de façon plus ou moins temporaire (avec des statuts le plus souvent précaires). Dans ce contexte, les femmes ont été inscrites dans un système relativement stable de division sexuelle qui leur était quelque peu défavorable et qui était jusque là reproduit socialement. « La division sexuelle du travail agricole est nécessairement étroitement liée au type d'agriculture, des rapports de production aux moyens de production. La charrue est un instrument utilisé presque exclusivement par les hommes et il s'avère en fait que tout le gros bétail, qu'il s'agisse de chevaux, de vaches ou de chameaux, est de manière quasi exclusive aux mains des hommes. Leur utilisation dans la production agricole de pointe signifie que le rôle masculin devient sinon supérieur, du moins égal à celui de la femme, qui joue souvent le rôle productif majeur dans l'agriculture de la houe »<sup>262</sup>. La femme est ainsi inscrite dans un rôle sinon inférieur à celui de l'homme, quasi invisible ou peu reconnu, et comme l'indiquent les écrits d'Anne Labourie-Recape et *alii*, « un enjeu majeur de la division sexuelle du travail est la définition des qualifications qui est traditionnellement défavorable aux femmes pour des raisons qui sont liées aux définitions sociales du masculin et du féminin<sup>263</sup> ».

La volonté des femmes de dépasser cette condition les a conduites (pour certaines d'entre elles) à exercer des activités jusqu'alors exclusivement réservées aux hommes. Et le métier d'agriculteur n'a pas échappé à la règle ; reste que leur condition nouvelle, peut-être assimilée de façon inconsciente, a été construite sur un modèle demeurant quelque peu masculin. D'après les enquêtes du GREP, les femmes agricultrices « parlent souvent de leur forces physiques » (67 % des femmes utilisent des tracteurs, l'ordinateur 37 %) mais aussi de reconnaissance vis-à-vis de formes de travail qui ne doivent plus être considérées comme une phase transitoire ou un complément de revenu trop saisonnier sur l'exploitation mais comme une compétence supplémentaire. Au-delà de l'accession à une condition plus favorable, le modèle de l'entrepreneur masculin demeure donc très présent et ne donne ainsi guère aux femmes les moyens de franchir des frontières socialement construites.

---

262 TABE (P.), 1998, La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps, éd. L'Harmattan, p.51

263 LABOURIE-RACAPE (A.), PLAN (O.), GUENAU (M.), 1998, *Femmes en milieu rural : nouvelles activités, nouvelles compétences*, Revue POUR ; 158, Paris, éd. GREP, 180p.

Dans ce contexte, le statut des femmes<sup>264</sup> vivant en espace rural n'a été jusqu'alors que peu valorisé par les instances décisionnelles, par des systèmes a-territorialisés organisés essentiellement par les hommes (assurances agricoles, banques...). Ainsi peut-on lire une reproduction d'un système où les femmes tiennent une place à la marge, dans lequel il serait question de l'adoration du travail invisible des femmes (ou au contraire du dénigrement de ce travail).

Les mutations que connaissent les espaces ruraux tendent à donner une nouvelle place aux projets et aux activités féminines. A l'instar de la distinction qu'opère Philippe Perrier-Cornet<sup>265</sup> dans les usages de l'espace rural, il est possible d'opérer une mise en perspective de ces derniers avec le développement et la reconnaissance d'activités féminines.

- L'espace rural a un usage productif ; il est ici considéré en tant que support d'activités économiques. Les femmes mobilisent les ressources territoriales et développent, transforment des produits issus de l'agriculture, de la cueillette. Non pas que ces activités n'existaient pas, mais désormais, celles-ci constituent des activités de création, de vente à part entière, visibles et reconnues. Traditionnellement réservées ou inscrites dans une sphère familiale ou micro - locale, ou encore effectuées de façon informelle, ces activités correspondent en partie à une externalisation (positive) du travail domestique et agricole.
- L'espace rural connaît un usage résidentiel croissant ; il tend à devenir (même si cela n'est pas exclusif) de par ses qualités (tranquillité, calme, qualité de vie...) un lieu de résidence privilégié. Les femmes, même si elles développent des activités, ne restent pas moins garantes du fonctionnement de la sphère familiale. Ce sont elles qui (selon les contextes sociaux) opèrent le plus souvent le choix du lieu de vie familial, en fonction de l'environnement et des valeurs associées à ce dernier.
- L'espace rural connaît un usage de plaisance auquel est associée l'idée d'espace consommé. Il s'agit d'un espace de villégiature, de tourisme et de pratiques sportives de pleine nature, de loisirs, de découverte des ressources culturelles. Dans cette perspective, les femmes s'illustrent à deux niveaux. Comme les hommes, les femmes pratiquent (seules, en famille, entre ami(e)s) les activités de pleine nature. Dans le même temps, celles-ci ont largement participé au développement des activités d'accueil, d'agrotourisme, de services dans un contexte de changement et en réponse à ces nouvelles attentes de la société.

---

<sup>264</sup> Cette axe de la recherche a fait l'objet d'une publication : LOUARGANT (S.), 2001, *Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens*, Mutations des Territoires en Europe, pp.407-419

<sup>265</sup> PERRIER-CORNET (P.), 2002, *La dynamique des espaces ruraux dans la société française*, pp.35-51, in : *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises*, dir/ SYLVESTRE (J-P.), Ed. educagri, Centre Régional pédagogique de Bourgogne, 344p.

- L'espace rural connaît un usage de nature incluant des ressources (eau, sol, biodiversité), des fonctionnements et des fonctions spécifiques. Dans ce contexte, les femmes participent par leur fonction de transmission de savoir et de valeurs (liée ou associée à leur rôle traditionnel maternel) à une certaine pédagogie de l'environnement, une valorisation des ressources naturelles.

La mutation des espaces ruraux ouvre de nouvelles perspectives dans l'appréhension des activités féminines ; elle permet en outre la reconnaissance, le faire valoir de leurs pratiques jusqu'alors implicites ou rendues peu visibles sur le territoire. Ainsi les femmes jouent-elles un rôle clé dans le dynamisme et le développement rural via le développement d'activités, leur capacité à mobiliser les ressources, à transmettre des savoir-faire et produire des ressources informelles (réseaux, relations, échanges). Elles deviennent, à ce titre, des « actrices reconnues ».

### 2.3.3.2. *Ruralité, programmes de développement et genre : des outils spécifiques .*

Les espaces ruraux font l'objet d'usages multiples, ils font également l'objet de convoitises diverses, lisibles aux différentes échelles. Les espaces ruraux d'arrière-pays méditerranéens constituent en quelque sorte un archétype des formes diverses de convoitises. Trois niveaux intimement imbriqués peuvent être déclinés (Roux E., 1999)<sup>266</sup>.

- Un premier niveau concerne l'échelle nationale et supra nationale. Les montagnes méditerranéennes constituent des espaces privilégiés de villégiature et de loisirs pour des populations résidentes au sein de la « mégalopole européenne » (dont les régions du Nord de la France). Elles correspondent également (pour parties) à des « réserves environnementales ».
- Un second niveau concerne l'échelle régionale. Les montagnes méditerranéennes correspondent également à des « arrière-pays », des espaces de loisirs, de vacances, de « retraite » pour les populations résidentes au sein des capitales régionales, départementales et pourtour du littoral (espaces récréatifs, retour au pays ).
- Le troisième niveau enfin, privilégie l'échelle micro-régionale et locale. Au sein même des montagnes méditerranéennes, les « arrières-pays » constituent de nouveaux espaces de résidences (phénomène de périurbanisation autour des villes, des bourgs, des axes de communication départementaux).

Ces espaces ont connu sur les cinquante dernières années une double dynamique ; celle-ci peut être caractérisée de façon synthétique selon deux tendances successives.

---

266 ROUX (E.), De la gestion de l'espace à la gestion des territoires en montagnes méditerranéens. Des logiques d'acteurs différenciées, 372p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1999

Les espaces ruraux ont été caractérisés par une mutation de l'agriculture, un délaissement de certains espaces considérés comme peu productifs ; on a alors parlé et constaté un phénomène qualifié de déprise agricole auquel sont associés des « risques environnementaux » (dégradation et fermeture du paysage, risques d'incendies, homogénéisation des milieux, baisse de la biodiversité). Ce phénomène a été accompagné d'un recul significatif de la population, d'un vieillissement de celle-ci, d'une déstructuration relative du tissu social et économique ; il s'agit alors de déprise rurale.

Depuis quelques décennies, le regard sur les espaces ruraux tend à évoluer. Ceux-ci ne sont plus exclusivement considérés comme des espaces soumis à des handicaps (naturels et socio-économiques) mais également considérés comme des espaces ayant des ressources, des qualités spécifiques : qualités environnementales, patrimoine naturel et culturel préservé, espaces désormais convoités, reconquis.

Cette double dynamique a permis et justifié selon les cas, la mise en œuvre de programmes spécifiques, d'actions spécifiques tant dans le champ de l'agriculture que dans le domaine du développement local. Il ne s'agit pas ici de procéder à un inventaire de ces actions et programmes en matière de développement ; il est néanmoins possible de porter, dans le cadre de ce travail, un regard privilégié sur quelques initiatives et programmes prenant en compte la place des femmes dans le contexte général évoqué.

Les actions et programmes s'intéressant particulièrement à la place des femmes ont été mis en œuvre tant à l'initiative de structures de développement local, qu'à l'initiative de l'Union Européenne. Au niveau local, on indiquera par exemple que des réflexions ont été conduites dans les années 80 et 90 au sein des Chambres d'Agriculture à l'initiative des femmes représentantes dans les syndicats agricoles afin que leur statut de conjointe et d'exploitante soit reconnu. Dès lors, des outils, des audits ont été réalisés au sein d'espaces ruraux : on pourra donner pour exemple la réalisation d'une enquête et d'un recueil de témoignages effectué auprès des agricultrices de la Drôme<sup>267</sup>.

Au niveau de l'Union Européenne, la prise en compte des femmes dans les processus de développement au sein des espaces ruraux a été mise en avant dans le cadre notamment du programme PIC NOW<sup>268</sup> (New Opportunities for Women) lancé en 1995. Lancé par exemple en Ardèche en 1997, ce programme s'adressait à un public de femmes et consistait à considérer celles-ci telles un gisement d'emplois et une force potentielle de développement. Partant d'une analyse comparée des vécus hommes - femmes, des

---

267 Chambre d'Agriculture de la Drôme, 1998, *Les Agricultrices de la Drôme. Résultats d'enquête, recueil de témoignages*, 35 p.

268 LASSALLE (D.), AUBIN (R.), MICHAUD (R.), 1996, *Femmes et créations d'activité en milieu rural, programme NOW*, Commission Européenne, 43 p.

associations de développement local (GREP, ASTER, GTZ), des chantiers<sup>269</sup>, des plateformes d'échanges ont été mises en place. Pour arriver à déterminer au mieux les initiatives à conduire et à comprendre les processus en place des outils et méthodologies ont été élaborés.

L'ensemble de ces actions, de ces programmes n'ont pu émerger et se développer qu'à la faveur de la mise en œuvre de démarches, d'outils de diagnostic visant à prendre en considération la place des femmes sur le territoire. Ces outils, comme le précise Annie Labouré-Racapé<sup>270</sup>, doivent s'appuyer, en amont de toute réflexion incluant la dimension « genre », sur des questionnements préliminaires ; ceux-ci peuvent se décliner ainsi.

- Que font les hommes ? Que font les femmes ?
- Où sont les hommes ? Où sont les femmes ?
- Quelle est l'organisation du temps des femmes et des hommes ?

Ces questions, somme toutes banales, sont de notre point de vue, l'un des éléments indispensable à l'élaboration d'un protocole d'enquêtes, d'entretiens et de diagnostics. La problématique hommes - femmes est appréhendée ici sous l'angle des responsabilités, des rôles, différents mais interdépendants, qu'une culture donnée assigne aux femmes et aux hommes. Cette façon de procéder (questionnements et diagnostics sexués) sera notamment appliquée dans le cadre d'un programme initié au niveau de l'Union Européenne, le programme Leader +, et mis en œuvre à l'échelle locale et méso. Notons qu'en France, la dimension sexuée du diagnostic (*cf. encadré n°12*) est liée principalement à la place des femmes.

---

269 On se réfère ici aux travaux des Chantiers In Situ / Accueil d'in Loco (Portugal) et Accueil de la Women's House en Irlande

270 LABOURIE-RACAPE (A.), BICHE (B.), PALLANDRE (E.), 2000, Genre et territoire, De l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le développement local, Revue Pour, Paris, GREP, n°168, pp.45-55



- **Comment rendre le milieu rural aussi attractif que la ville pour les femmes ?**
  - quel statut social et économique leur offrir (pluriactivité, travail indépendant...) ?
  - quels services prioritaires faut-il développer pour les familles ?
  - quel environnement social et culturel promouvoir ?
  - quelles formations pour quels emplois ?
- **Comment faire participer plus activement les femmes aux projets de développement local ?**
  - davantage les impliquer en amont de la mise en oeuvre des politiques (conception, programmation) ;
  - encourager plus systématiquement les démarches ascendantes (bottom-up) qui sont élaborées dans des lieux d'initiative où les femmes sont souvent plus présentes.
- **Comment mieux adapter les politiques de développement local à cet objectif ?**
  - intégrer la question de l'égalité des chances dans les politiques générales (pays),
  - mais aussi repérer et encourager les projets qui sont les plus favorables pour cet objectif.

Encadré n°12 : Extrait du programme Leader+

Leader + Programme national français-(Projet)-source : DATAR/04/07/00- Extrait, pp.32-35

De cet extrait de programme Leader + , on retiendra que les questions posées s'orientent autour de quatre thèmes principaux :

- la question du statut des femmes et des hommes en zone rurale ;
- l'accès aux ressources territoriales (emploi, environnement social) ;
- la compréhension du temps de vie des hommes et des femmes ;
- la compréhension des projets de femmes en zone rurale.

A l'instar de l'exemple du programme Leader +, les outils et démarches méthodologiques visant à rendre et prendre en compte une dimension « genre » en matière de développement existent ; ceux-ci demeurent néanmoins encore peu valorisés par les instances décisionnelles<sup>271</sup>. Il n'en demeure pas moins, grâce au travail d'association en particulier, une diffusion des méthodes et outils. Le travail réalisé par l'association de développement local rural, ASTER<sup>272</sup>, en matière de diagnostic intégrant la dimension genre en est un témoignage particulièrement révélateur. Cette association a élaboré et propose une grille de lecture pour réaliser un diagnostic de genre relatif à des projets de développement. Ses réflexions portent sur trois axes spécifiques et complémentaires : le

<sup>271</sup> Nous pouvons formuler l'hypothèse que cette valorisation mitigée des démarches de diagnostic incluant une dimension genre est moins liée à un désintérêt complet vis-à-vis de la thématique qu'à une méconnaissance des apports de ce type de démarche.

<sup>272</sup> ASTER, Actrices Sociales des Territoires Européens Ruraux, en collaboration avec le Collège Coopératif de Paris.

territoire, le cadre institutionnel, le cycle du projet. Pour chacun de ces axes, il est envisagé de retenir les rôles respectifs des hommes et des femmes. L'idée novatrice de cette approche est d'envisager l'aspect transversal de la notion de genre et de procéder à un regard comparé hommes - femmes. Le tableau n°5 synthétise les différents aspects de cette approche méthodologique.

**Principales orientations de diagnostic de genre relatives aux projets de développement local**

		<b>Territoire</b> <i>Localisation-configuration</i>	<b>Cadre institutionnel</b> <i>Institutions- acteurs</i>	<b>Cycle du projet</b> <i>Diagnostic-Planification-Evaluation</i>	
<b>Rôles (R)</b>	<b>Prise de décision</b> <i>Maintien Répartition Reproductif/ Productif</i>	<b>R1</b>	Quel (le) élu(e), personne d'influence peut soutenir le projet (femme-hommes-groupe) ?	Comment fixer le mode de fonctionnement pour assurer la réalisation des objectifs ?	Qui a élaboré, conduit et analysé le diagnostic (un individu, homme ou femme, un groupe d'hommes, un groupe de femmes ou un groupe mixte) ?
		<b>R2</b>	Qui a choisi le territoire d'implantation de la structure ?	Quelles méthodologies faut-il mettre en œuvre pour que les participant (tes) au projet se l'approprient ?	Comment ce diagnostic a-t-il été interprété et par qui ?
		<b>R3</b>	Qui a choisi la zone cible du projet ?	Les nouveaux rôles (ceux des femmes et ceux des hommes) existent-ils (montrer l'évolution de ces changements) ?	Quels rôles jouent les femmes dans ce projet et dans l'association, le cas échéant (élues, leaders, participantes, bénévoles) ?
		<b>R4</b>	Quel est le genre du représentant de l'Etat ?	S'il existe un écart entre les rôles énoncés et les rôles effectifs, le montrer et l'expliquer.	Comment obtenir un consensus entre le rôle des femmes et celui des hommes ?
		<b>R5</b>	Quel (les) sont les interlocuteurs (trices) permettant l'accès aux ressources (financières, matérielles) ?	La répartition des rôles se fait-elle en fonction des compétences, selon le désir de chacun (e) ou selon une certaine légitimation de ce rôle ?	Qui programme, coordonne, suit les actions (leadership individuel, collectif, un groupe mixte ou un groupe non mixte) ?
		<b>R6</b>		Qui s'occupe des relations publiques ?	Qui a mis en place la stratégie de départ et de développement du projet ?
<b>Ressources (Res)</b>	<b>Accès</b> <i>Contrôle Domaine</i>	<b>Res 1</b>	Qu'est-ce qui freine l'accès aux ressources (leader féminin, micro-projet) ?	Comment obtenir le soutien d'experts et de représentants institutionnels ?	Quels sont les critères de recrutement (compétences, place des femmes-des hommes) ?
		<b>Res 2</b>	Qui freine l'accès aux ressources (leader féminin, micro-projet) ?	Quel type d'organisation favoriserait le mieux l'accès aux ressources ?	Quelles sont les modalités de recrutement (est-il effectué par un homme, par un groupe mixte ou un groupe non-mixte) ?
		<b>Res 3</b>	Comment et auprès de quelle institution obtenir un soutien financier et matériel ?	Comment ont été détectées les ressources du groupe (compétences masculines & féminines) ?	Comment l'équipe du projet est-elle managée ?
		<b>Res 4</b>			Comment est effectuée la gestion du projet ?

Principales orientations de diagnostic de genre relatives aux projets de développement local								
		Territoire <i>Localisation-configuration</i>		Cadre institutionnel <i>Institutions- acteurs</i>		Cycle du projet <i>Diagnostic-Planification-Evaluation</i>		
<b>Besoins / Intérêts (I)</b>	<b>Stratégies</b>	<i>Partage rapports</i>	<b>Int.1</b>	Quel est l'intérêt pour le territoire de la mise en place du projet ?	<b>Int.1</b>	Quel type d'approche est utilisé pour minimiser les conflits entre les intérêts des participants et l'approche globale du projet ?	<b>Bes. 1</b>	Comment prendre en considération le temps, le long terme du projet et le court terme des attentes des participants (femmes et hommes) ?
			<b>Int.2</b>	Quel est l'intérêt, pour les habitants, pour les hommes et les femmes de monter ce projet ?	<b>Bes. 1</b>	Quelles méthodes sont utilisées pour identifier les besoins ?	<b>Bes. 2</b>	Un état des besoins a-t-il été réalisé ? Le public cible a-t-il été défini ?
			<b>Bes. 1</b>	A quels besoins du territoire le projet répond-il ?	<b>Bes. 2</b>	Comment prendre en compte également les besoins des hommes et ceux des femmes ?	<b>Bes. 3</b>	Les acteurs et les actrices répondent-ils à leurs propres besoins et à leurs propres intérêts (tous/toutes, une partie, laquelle) ?
			<b>Bes. 2</b>	Quels publics se sont-ils exprimés sur le projet ?	<b>Bes. 3</b>	Comment procède-t-on au repérage des besoins ?		
			<b>Bes. 3</b>	Quel est le public le moins pris en compte par le projet ?	<b>Bes. 5</b>	Comment procède-t-on à l'analyse des besoins ?		
			<b>Bes. 5</b>	Quel est le public bénéficiant le plus du projet ?				
<b>Valeurs (V)</b>	<b>Groupes sociaux</b>	<i>Valeurs H/F</i>	<b>Val. 1.</b>	La valorisation du territoire est-elle assurée ?	<b>Val. 1.</b>	Comment la valorisation de la personne (H/F) est-elle produite ?	<b>Val. 1.</b>	Comment l'idée du projet est-elle partagée et validée par le groupe cible ?
			<b>Val. 2.</b>	D'après les hommes ?	<b>Val. 2.</b>	Les ressources humaines ont-elles les mêmes valeurs pour les hommes et pour les femmes ?	<b>Val. 2.</b>	Quels types de valeurs sont pris en compte ?
			<b>Val. 3</b>	D'après les femmes ?	<b>Val. 3.</b>	Le management tient-il compte des valeurs masculines et des valeurs féminines ?		

Cette grille d'analyse a été conçue et testée dans sept pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Finlande, France, Grèce, Italie, Portugal) ; elle a également été réalisée en liaison avec des actrices québécoises.

Ces outils méthodologiques utilisés depuis le début des années 1990 en Europe, semblent fortement inspirés des techniques issues des instances non - gouvernementales et gouvernementales travaillant dans le domaine du développement. Les analyses mise en œuvre, essentiellement par la F.A.O ( Food And Development) et les ONG, se regroupent dans le sigle ASEG : Analyse Socio-Economique selon le Genre. L'analyse socio-économique selon le Genre<sup>273</sup>, s'inscrit dans un mode d'application participatif (cf. *tableau n°6*).

Type de méthodologie	Concepts	Niveaux d'application	Thématiques	Outils et techniques
ASEG	<p>Systémique</p> <p><i>(systèmes, exploitation, production)</i></p> <p>Acteurs</p> <p>Genre</p>	<p>1. Macro-économique</p> <p>2. « Intermédiaire »</p> <p>3. « Terrain » micro-local</p>	<p>Ressources,</p> <p>Besoins et contraintes,</p> <p>Contexte de développement</p>	<p>Compilation de l'information,</p> <p>Processus participatifs,</p> <p>Gestion des conflits</p> <p>Mise en réseau</p>

Tableau n°6 : Les objectifs méthodologiques de l'ASEG

Synthèse Sophie Louargant,

d'après le site internet : <http://www.fao.org>

Les fondements de l'ASEG ont pour objectifs de parvenir à conjuguer trois types de résultats :

- assurer le succès des programmes et des politiques de développement ;
- développer une coopération accentuée entre les agents de développement et les populations ;
- établir le renforcement de la capacité des hommes et des femmes à conduire leur propre développement.

<sup>273</sup> L'idée centrale de l'analyse socio-économique selon le genre est d'aider les planificateurs et les collectivités à garantir « les modes et les moyens d'existence des individus » grâce à des stratégies qui n'épuisent pas et ne dégradent pas le milieu naturel dont ils sont tributaires. C'est ainsi que l'ASEG vise à promouvoir les stratégies communautaires, familiales et individuelles afin qu'ils puissent faire face à des situations difficiles (guerres, catastrophes naturelles, crises de société, etc.). C.f., *site internet* : <http://www.fao.org>

Ces grilles d'analyse prennent en compte d'après des questionnaires l'inégalité et l'accès aux ressources des hommes et des femmes selon leur classe sociale, leur situation matrimoniale, leur âge, leur appartenance ethnique (cf. utilisation du «kit ASEG»). Le rôle des communautés, les modes d'intermédiation entre les décisions nationales, les initiatives non - gouvernementales et les individus sont également appréhendés par cet outil. Cette analyse se définit selon trois éléments :

- la définition, par les femmes et les hommes, de leurs besoins, contraintes et priorités par rapport à leur cadre de vie ;
- l'identification des interdépendances entre les politiques, programmes et projets avec les situations vécues par les femmes et les hommes ;
- la détermination des potentialités et des actions de changement.

L'un des intérêts de la méthodologie réside ainsi dans une approche centrée et orientée sur les femmes et les hommes en interdépendance avec les politiques, les programmes et les projets. Les analyses conduites à trois niveaux d'interventions et la mise en évidence des réseaux sont des éléments que nous retiendrons dans le cadre de notre analyse.

Ces démarches présentent un intérêt méthodologique indéniable et tendent à connaître, au regard de leurs principes, une diffusion progressive en France mais également en Italie ou au Maroc. Cette démarche a été initiée par la FAO, située à Rome ; la FAO elle-même de par ce type de réflexion n'est pas complètement étrangère à la mise en place du ministère de l'égalité des chances en Italie<sup>274</sup> ; celui-ci s'est effectivement inspiré des travaux existant, dont ceux de la FAO. Au Maroc, et plus largement dans les pays du Maghreb, la démarche de diagnostic de genre présente un intérêt et apparaît mobilisable pour la mise en œuvre d'actions combinant « genre et développement », dans le cadre d'une action participative. Au Maroc, la méthode de Planification des Interventions Par Objectifs<sup>275</sup> sert à analyser, à évaluer, à réaliser les projets de développement et de gestion des problématiques du genre. Cette démarche considère de plus en plus l'intérêt de l'étude discursive et s'attache à déterminer le jeu des acteurs sur un territoire. S'inspirant dans ses fondements théoriques de concepts systémiques, elle trouve son origine dans une combinaison de deux techniques : le cadre logique (logical framewok) issu des applications de l'USAID (Agence des Etats-Unis pour le Développement International) et la méthode de planification participative utilisée par la coopération allemande GTZ testée au Maroc et en particulier dans la région de Mekhnès. La première se base sur l'élaboration d'une matrice et la seconde se positionne par rapport aux problèmes

---

<sup>274</sup> cf. Annexe 1.3.

existants en s'appuyant sur l'élaboration de statistiques sexospécifiques. Mais en zone rurale<sup>276</sup>, et au Maroc ou dans les pays du Maghreb, les sources d'information sont souvent disparates : les catégories de populations sont multiples ; il s'avère difficile de trouver une définition commune du ménage, de rendre compte de façon précise de l'hétérogénéité des modes de vies, d'avoir accès aux données officielles et officieuses sur le territoire (enquêtes, recensements de la population etc..). La méthode de Planification des Interventions Par Objectifs (PIPO) présente l'intérêt de rendre lisible la différence d'accès aux ressources pour les hommes et les femmes. Les Indicateurs Objectivement Vérifiables (I.O.V.) sont également utilisés, ils servent à décrire l'objectif global mais également les résultats intermédiaires (qualité, quantité, le -lieu-temps-). Cependant, comme le souligne Hamid Chrifi<sup>277</sup> : quel espace offre la méthode PIPO à la participation locale et quels sont les instruments qui garantissent l'intérêt des locaux et leur engagement ? La question se pose en terme de validité de l'information et de son adéquation par rapport aux problèmes vécus. Les arborescences sont utilisées pour déterminer trois finalités d'analyse des rapports sociaux de sexe : celle de production, celle de renouvellement – transformation, et enfin celle de responsabilité. Ces impératifs se déclinent sous forme d'arborescences (hommes - femmes) et permettent de déterminer les rôles respectifs de chacun.

### Synthèse section 2.3.

Les projets de territoire se multiplient à différentes échelles d'intervention et de décision. Ils révèlent l'existence et l'émergence d'acteurs, d'actrices, qui en matière de projets connaissent des trajectoires diverses, développent des stratégies, effectuent des choix et se positionnent. Leurs actes mettent en lumière des jeux de pouvoir, des logiques de légitimation, d'intentionnalités, de représentations individuelles et collectives diverses. Dans cette configuration, le territoire devient support et miroir de contextes d'émergence, de reconnaissance des projets et de manière spécifique **de projets dits « féminins »**. Ces derniers se développent particulièrement selon des modalités de fonctionnement basées sur le modèle du **réseau**.

---

<sup>275</sup> Propos recueillis par entretien auprès de Fatima Zahid (experte en Genre et développement rural), Ecole Nationale d'Agronomie de Mekhès, juin 2001.

<sup>276</sup> On se réfère à ce sujet au rapport de Mercedes Pedrero et Francesca Perruci, 2001, Statistiques et genre, recensements agricoles, Orientations pour une révision des concepts et de la méthodologie, 195p., site internet : <http://www.fao.org>

<sup>277</sup> CHRIFI (H.), 1998, *La méthode de Planification des Interventions Par Objectifs*, Environnement et Société, n°21, volume 1, Fondation Universitaire Luxembourgeoise, pp.63-68.

L'organisation et la structure institutionnelle correspondent traditionnellement à une projection masculine, à une vision **zonale**. Dans ce contexte, l'acceptation des réseaux féminins passe, de manière consciente ou inconsciente, par les discours véhiculés sur le territoire. Les femmes, dans leurs modes d'être et d'agir, ont développé leur capacité de participation et de mobilisation territoriale. La gestion du lien de voisinage, du quotidien, de l'associatif, etc. s'est révélée, pour elles, être la manière la plus évidente pour s'impliquer sur le territoire (vis-à-vis des hommes). Ces pratiques « d'auto-développement », d'actrices transitionnelles, de facultés d'adaptation et d'innovation attribuées aux pratiques des femmes dans la conduite d'un projet, ont été éminemment véhiculées voire transmises dans les discours présents à différentes échelles d'intervention ; et ceux-ci ont permis d'affirmer leur reconnaissance institutionnelle. Les niveaux « **méso** » et « **micro** » révèlent ces **pratiques singulières**. Ils les révèlent tant du côté de la décision à l'échelle régionale avec la mise en œuvre de **projets innovants**, que du côté des modes d'agir associatifs et locaux. La prise en compte de la place des femmes s'est traduite institutionnellement par l'élaboration d'outils spécifiques. Les interventions présentes dans les territoires et les espaces ruraux ont été l'objet de nombreux **diagnostics territoriaux sexués**. Ces derniers ont élaboré des **outils méthodologiques** nécessaires à une lecture de genre sur le territoire.

De l'analyse de ces modes d'intervention, on pourra retenir **deux caractéristiques** :

- la mobilisation territoriale s'appuie sur une combinaison de projets. L'évolution de l'implication des hommes et des femmes dans les processus de décision montre des formes singulières d'organisation locales et collectives ( *cf. Partie II* ) ;
- l'approche de genre facilite la lecture des modifications des rapports sociaux de sexe. Les chercheurs et experts se dotent d'outils spécifiques qui traduisent de manière opératoire le rôle sexué du jeu des acteurs sur le territoire.



## Conclusion chapitre 2

---

Le genre et le territoire ont des liens de causes à effets. Ces liens s'expliquent par le **caractère opératoire** d'actes et de pratiques codifiés, normés, sur le territoire. L'intériorisation de systèmes de valeurs sexuées s'est diffusée dans le temps et s'exprime sur le territoire par des **situations concrètes, des stratégies** (trois formes). L'ensemble de ces dimensions est révélateur d'une construction sociale sexuée. Ces dimensions s'expriment par des pré-construits et façonnent l'image sexuée d'une communauté, d'un groupe, d'un territoire. Ces représentations sexuées sont intériorisées, appropriées et projetées dans un monde extérieur. Elles ont des répercussions sur les objets du réel dans leurs dimensions matérielle et immatérielle. Le territoire dans son contenant, divers et riche, possède également ces rapports entre hommes et femmes, ce vécu individuel et commun. Il est marqué par une empreinte socialement construite qui s'exprime au regard de l'évolution des **territorialités féminines**. La configuration du territoire, le plus souvent à l'image du masculin, s'est modifiée par la participation de plus en plus effective des femmes dans les **processus de mobilisation** et de réalisation de **projets**. Les entrées pour expliciter le lien entre genre et territoire peuvent être nombreuses ; trois points privilégiés ont été retenus dans le cadre de notre recherche.

- **Le premier** point constitue une réflexion sur la conception du territoire. Le territoire se définit comme un espace de pratiques, de ressources, de mobilisation, de création de l'identité. Il est aussi le lieu de « scènes » où se négocient des formes de légitimation des actes et des actions, où se confrontent des statuts, les fonctions de chaque acteur, où se lisent les rapports, souvent intériorisés, entre les hommes et les femmes. A l'intérieur de ces processus complexes, les jeux de pouvoir entre hommes et femmes interviennent dans l'élaboration de stratégies. Les femmes, pour être visibles dans les institutions, dans la représentation (électorale, syndicale, associative) ont selon leurs propres représentations intériorisé des modes de faire et d'être ; elles les ont parallèlement reproduits dans une forme extériorisée, celles de leurs territorialités. Durant cette phase d'évolution, les actes du masculin ont été remis en cause ; ces derniers ont été déstabilisés par les comportements de femmes présentes dans la négociation et la participation.
- **Le second temps** vise à la compréhension des territorialités singulières des hommes et des femmes. Les individus sont porteurs d'une histoire, d'un vécu où s'entremêlent des pas de temps précis, des représentations collectives et individuelles. Pour saisir les

phases de construction des territorialités, un « outil » de lecture peut être privilégié : **les trajectoires socio-spatiales**. Les biographies sont l'un des moyens de mettre à plat la mémorisation de ces temps de vie. Cette analyse possède un caractère dynamique et interactif. Le recours **au récit de vie** comme vecteur d'analyse des expériences individuelles et /ou collectives présentes sur un territoire, permet de saisir le tissage des relations interpersonnelles et des réseaux à un moment donné d'une trajectoire. Ce moment peut être déterminant dans la réalisation de son propre itinéraire et peut donner lieu à des choix stratégiques, des résolutions, des négociations au sein du couple, par exemple. Notre objectif est de mettre en perspective l'ensemble de ces trajectoires à un niveau « micro », avec des récits (plus) collectifs présents dans les projets de territoire.

- **Le troisième point** montre le **caractère opératoire** de la dimension de genre dans les processus de mobilisation sociaux, institutionnels et territoriaux. Les femmes y interviennent de plus en plus usuellement et tendent à s'extraire du modèle « **d'actrice transitionnelle** » que les discours génériques masculins leurs ont conféré. Bien que la forme de visibilité des femmes qui portent des projets sur le territoire s'exprime au niveau « méso » ou « micro », souvent par des organisations en réseaux. Il est nécessaire de se doter d'outils spécifiques pour les appréhender.

En conclusion, nous retenons que ces trois points sont à considérer et à regarder en corollaire d'un autre élément intervenant dans la construction des rapports sociaux de sexe. Il s'agit d'un niveau « macro », « supérieur », un « méta-niveau » qui intervient dans le champ des structures sociétales, culturelles et territoriales. En effet, l'analyse de la dimension de genre sur le territoire ne saurait se passer de regarder le rôle d'intervention « supra » en place dans le jeu des acteurs internationaux.

---

### Chapitre 3 :

## Les processus « macro » de régulation des approches de genre

---

Lire le territoire par l'intermédiaire d'une approche de genre n'est pas sans poser des difficultés, liées à la définition même du concept et à son caractère opératoire en émergence. Nous avons constaté que les projets présents sur le territoire conduits par des femmes étaient visibles à une échelle « micro ». Toutefois, l'hypothèse d'une matrice, d'une méta-structure sociale, territoriale agissant de manière « surplombante » sur nos actes et pratiques n'est pas sans fondement. Nous avons élaboré dans le premier et le second chapitres les paramètres explicatifs d'une prescription socio-territoriale de genre en place sur le territoire. Dans ce cas, comment est-il possible d'appréhender ce contexte « macro » qu'il soit social, spatial et/ou territorial ? Une réponse simple est d'essayer de cerner l'un des paramètres de composition de cette méta-structure, qui est celui de **l'institution**.

Différents facteurs interviennent dans la structuration du discours sur le « genre » véhiculé par les instances de décisions (PNUD, Union Européenne, entre autre...). Ils influencent les actes et les décisions qui se diffuseront aux autres échelles d'appréhension (circularité de l'information transversale). Des géographes, des politologues et des anthropologues ont analysé les pas de temps, dans les phases d'instauration des politiques de genre dans l'action publique. L'analyse de ces processus complexes, présentés ici, comme une innovation s'est faite dans des contextes d'émergence spécifiques. Notre objectif n'est pas de faire une analyse des politiques publiques en tant que telles mais de cerner en quoi elles participent à la construction d'un récit collectif autour de représentations sexuées. La dimension sexuée des politiques intéresse notre démarche de recherche dans la mesure où elle révèle le degré de modernisation de l'ordre du genre et de son « agencéité » (c'est-à-dire son organisation, sa hiérarchisation) dans les structures<sup>278</sup>. La prise en compte de la thématique de genre à un niveau de décision étatique ou supra-national permet de donner à celle-ci une plus grande lisibilité et légitimité sociétale. En effet, la diffusion de ce contexte innovant de réflexion n'est pas sans impact sur la structuration du territoire.

Dans ce cadre de réflexion, ce chapitre se veut plus synthétique et se compose de trois sections. La première décrit la trajectoire des initiatives « genre et développement » au niveau international et tente d'explicitier la manière dont le concept de genre est mobilisé. La seconde section montre l'évolution de l'appropriation dont a fait l'objet la thématique

---

<sup>278</sup> LABRECQUE (M-F.), 2000, *Le développement comme rapport social : genre, structure et agencéité*, Département d'anthropologie, Laval, Québec, site internet.

« genre » au sein de l'Union Européenne et l'utilisation du principe « d'égalité des chances » mobilisé, entre autres, dans les espaces ruraux. La conclusion propose une synthèse des facteurs et des processus constitutifs de ce « méta-dispositif ».

### **3.1. Processus de mobilisation et de régulation à l'échelle « macro »**

---

Les actions et les interventions mises en oeuvre par les instances internationales et nationales en matière de développement tendent de plus en plus à prendre en compte, explicitement ou implicitement, la thématique « genre ». Dans ce contexte, il s'agit de préciser, ici, les processus mobilisés dans la conceptualisation des politiques qui revêtent un caractère sexué, voire « genrées » (R.W.Connell)<sup>279</sup>. Notre proposition consiste en la réalisation d'une synthèse « des temps forts » des politiques et projets de « genre et développement ».

#### *3.1.1. Un bilan : la relation de « genre » et les politiques de développement*

La plupart des lectures effectuées<sup>280</sup> se sont intéressées à l'historique des projets de développement inscrits dans une approche de genre. Celles-ci ont mis en évidence le passage d'une politique centrée sur la modernisation du rôle des femmes dans les années 1970, vers des politiques qui envisagent de façon concrète et locale la prise en compte du « genre ». Françoise Puget<sup>281</sup> a proposé à ce sujet un inventaire des projets mis en oeuvre dans le paradigme du développement. Elle distingue, à l'intérieur de ce paradigme, trois types de conceptualisations intégrant les femmes dans les dynamiques en place, selon quatre phases (Cf. *Tableau n°7*).

---

<sup>279</sup> CONNELL (R.W), 1990, *The state, gender and sexual politics*, Theory and society, vol.19, p.525

<sup>280</sup> Voir entre autres ouvrages ceux de : BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan, 263p.- JACQUET (I.), 1995, *Développement au masculin/féminin, le genre, Outil d'un nouveau concept*, Paris, L'Harmattan, 184p.

<sup>281</sup> PUGET (F.), *Stratégies féminines et développement rural*, 376 p., Thèse nouveau régime : discipline : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail : 1996

Approches	Réformes et modernisation	Bien-être	Approche égalitariste	Anti-pauvreté	Efficacité	Durabilité –Empowerment- Mainstreaming « accès au pouvoir »
	<i>1<sup>ère</sup> phase</i>		<i>2<sup>ème</sup> décennie</i>	<i>2<sup>ème</sup> décennie</i>	<i>3<sup>ème</sup> décennie</i>	<i>4<sup>ème</sup> décennie</i>
Périodes-origines	1950-1960	1960-1975	1975-1985	1975-1985	1975-1985	1985-2000
<b>Discours mobilisateur &amp; idéologique</b>	<p><b>1946-48</b> Commission de la condition de la femme : « chacun peut bénéficier de tous les droits et libertés...sans aucune distinction, telle que la race, la couleur, le sexe, la langue ». 1950 : Organisation Internationale du travail</p>	<p><b>1973-</b> Vote au Congrès Américain « Percy Amendment »- Inclure les femmes dans tous les projets de développement <b>1974-</b> Conférence mondiale sur la population (rôle du planning familial-) et l'alimentation</p>	<p><b>1975-</b> Année Internationale de la femme- <b>Conférence de Mexico</b> Helvi Sipilä : « nous n'avons que deux semaines devant nous pour mettre au point une stratégie appropriée pour surmonter des siècles d'oppression et de discrimination » participation des ONG <b>1979-</b> Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes- <b>1981-</b> Traité international</p>	<p><b>1980</b> <b>Copenhague</b></p>	<p><b>1982</b> Cellule Femmes et développement (DGVIII-, DGI) communauté européenne <b>1985</b> Conférence Internationale de Nairobi</p>	<p><b>1994- Conférence internationale sur la population et le développement-Le Caire</b> <b>1995- Sommet mondial pour le développement social</b> <b>1995</b> <b>Conférence internationale de la femme à Beijing Peking</b></p>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Quatre domaines :</b> 1. les droits politiques et les possibilités de les exercer ; 2. les droits légaux, en tant qu'individus et membres de la famille ; 3. l'accès des filles et des femmes à l'éducation, à la formation (technique) ; 4. le travail.</p>	<p>Aides auprès des groupes vulnérables Priorités accordées à la production agricole Emplois en faveur des hommes Actions en faveur des femmes dans le cadre de la famille (reproduction-éducation), les hommes assurent la production Femmes= bénéficiaires</p>	<p>Mobilisation des agences des Nations Unies, chercheurs, fondations, gouvernements = trouver un référentiel (données)</p>	<p>Décennie des Nations Unies pour la femme.- égalité, développement, paix. Redéfinition du plan d'action Emploi Santé Education Création d'organismes Approche IFD</p>	<p>Prospective Action pour la promotion de la femme (157 pays) Evaluation des résultats de la décennie pour les Nations Unies pour la femme.</p>	<p>Meilleur accès à la planification familiale Assurer les droits fondamentaux De la femme et de l'homme Pérennisation des projets Renforcement des capacités des populations à initier leur propre initiative</p>

Approches	Réformes et modernisation	Bien-être	Approche égalitariste	Anti-pauvreté	Efficacité	Durabilité –Empowerment- Mainstreaming « accès au pouvoir »
	<i>1<sup>ère</sup> phase</i>		<i>2<sup>ème</sup> décennie</i>	<i>2<sup>ème</sup> décennie</i>	<i>3<sup>ème</sup> décennie</i>	<i>4<sup>ème</sup> décennie</i>
Périodes-origines	1950-1960	1960-1975	1975-1985	1975-1985	1975-1985	1985-2000
Application opérationnelle	-Déclaration universelle des droits de l'homme-art.2. - Convention du travail –« la rémunération égale à travail égal »	Amélioration des infrastructures et des services publics-programmes d'amélioration de la santé et l'accès à l'éducation	- CEDAW- comité et application auprès des Etats partenaires	INSTRAW UNIFEM (PNUD) Commissions économiques régionales des Nations Unies OCDE- Groupe d'experts femmes Comité d'Aide au Développement	« Forum 1995 »	
Echelles d'intervention	International	internationale				
Acteurs décisionnels	Eleanor Roosevelt- Pdst- de la commission	ministères			Mise en réseaux de femmes chercheuses et professionnelles et d'ONG.	
Acteurs associatifs		O.N.G				
Population ciblée						
Méthodologie-outils utilisés		planification	Commande de 18 études- bilan du à l'absence de données quantitatives pour chaque sexe			

Tableau n°7 : Intervention et évolution dans l'approche de développement  
Synthèse, Sophie Louargant,

D'après- BOUKHARI (H.M.), LEDUC (B.), 1998, *Rapport d'atelier de l'EN.A.*  
BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan, p.27

### 3.1.1.1. *L'Intégration des Femmes au Développement (IFD)*

La première de ces politiques (années 1970) est largement intervenue dans un objectif de modernisation et d'égalité : les femmes au même titre que les hommes, doivent bénéficier des retombées de la croissance économique et doivent avoir accès aux ressources de façon partagée. Ce modèle se concentre sur une approche familiale, très « micro » et correspond à une vision binaire : la femme est une actrice de la reproduction et l'homme un acteur de la production.

Ce sont ces variables qui ont été prises en compte par le Bureau International du Travail dès les années 1950 et par les Nations Unies, qui en 1946 crée la « Commission de la condition de la femme ». L'époque de modernisation et d'instauration du concept de bien-être économique et social a marqué pendant deux décennies les projets de développement. Les projets centrés sur la santé, l'éducation ont favorisé l'émancipation des femmes, l'amélioration de leurs conditions de vie au sein de la famille.

D'autres approches dites d'anti-pauvreté reliant la différenciation hommes-femmes à la subordination et à la pauvreté ont vu le jour. Cet axe est encore très présent dans les interventions de développement. Au milieu des années 1970, une vision plus égalitariste a émergé considérant les femmes comme des actrices à part entière du développement, au même titre que les hommes. Cette étape marque également le passage d'une terminologie de « Women and development » (Femmes et développement - WAD) à celle de « Women in development » (femmes « dans » (et) le développement - WID.).

### 3.1.1.2. *Femmes et Développement : une conception de l'égalité et de l'efficacité*

La Conférence de Mexico en 1975 a marqué un tournant dans l'aide au développement. L'approche sur l'égalité est le « leitmotiv » utilisé pour éviter les disparités hommes-femmes dans les projets de développement. Ces années 1980, ont été le moment de mise en place d'une politique spécifique, celle dites de « Femmes et développement ». Celle-ci a émergé sur le devant de la scène internationale en concertation entre les institutions, les réseaux et les organisations non gouvernementales.

La conception des femmes en tant qu'actrices du développement vise à intégrer les femmes dans des stratégies de groupes. Cela se traduit outre par des programmes d'alphabétisation, d'éducation, des actions en faveur de leur propre développement ou de leur autonomie en matière de gestion des ressources et de leurs temps. Les réflexions autour de l'invisibilité ou de la visibilité des femmes dans les projets de développement ont trouvé une expression en 1985, lors de la Conférence de Nairobi. Lors de cette conférence, un constat assez

négalif a été porté sur les projets initiés durant la première période. Il a donné lieu à la mise en place d'un ensemble de résolutions (planification pour l'an 2000) qui se sont traduites dans un programme intitulé : « Prospective d'action pour la promotion de la femme ». En parallèle, à ces initiatives institutionnalisées, les travaux de réseaux de chercheurs et ONG ont progressé sur le terrain. Cela se manifeste par l'émergence de l'approche sur l'efficacité, qui tend à être utilisée aujourd'hui. Elle met en avant les capacités de production générées par les femmes de manière informelle ou formelle. L'approche sur l'efficacité propose trois axes principaux de réflexion comme le souligne Jeanne Bisilliat<sup>282</sup> :

- le premier s'attache à valoriser la participation économique des femmes dans une optique d'égalité (hommes – femmes) ;
- la seconde met en avant l'idée que les femmes auraient du « temps libre » pour fournir un travail additionnel ;
- enfin, la troisième suppose que les femmes n'auraient pas été touchées par le développement.

A partir de cette approche, il apparaît une évolution de terminologie de « Gender And Development (GAD) ». Cette conception du projet auquel nous nous rattachons, correspond à cette approche contemporaine.

### *3.1.1.3. Genre et Développement : le renforcement du pouvoir*

La Conférence de Pékin de 1995 a constitué un tournant important entre le passage des politiques de femmes et développement à celui de genre et développement : « la participation et la contribution de tous les protagonistes de la société civile, en particulier les groupes et réseaux de femmes et les autres organisations non gouvernementales et organisations communautaires, dans le strict respect de leur autonomie, en coopération avec les gouvernements, revêtent une grande importance pour l'application et le suivi effectif du Programme d'action<sup>283</sup> ». Les principes fondateurs des projets de Genre et Développement évoquent la relation de genre et mettent en avant le rôle prépondérant de leur participation aux prises de décisions. Cette approche tient compte des capacités de production et de reproduction en lien avec l'environnement social.

---

<sup>282</sup> BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan, p.27

<sup>283</sup> Cf. Annexe 1.4., Extrait du discours de la Conférence de Pékin, 1995.



L'approche de « genre et développement » se base sur les principes du concept de genre<sup>284</sup> : les relations de genre sont un construit social, les relations de genre sont différentes dans l'espace, d'une culture à l'autre, d'une religion à l'autre ou d'une société à l'autre ; elles varient dans le temps et sont dynamiques. La volonté d'accéder à un renforcement des pouvoirs correspond à une volonté conjointe des institutions, des ONG et des associations d'appliquer la notion « d'*empowerment* ». Celle-ci a pour objectif d'assurer « un renforcement du pouvoir » des femmes dans la prise de décision, surtout suite à la période post-coloniale. L'un des outils utilisés est celui des micro-crédits, souvent menés par des organismes tels le PNUD.

- *Une première conception*

L'*empowerment* trouve une application dans de nombreux projets de développement, il comporte cinq niveaux, comme nous l'expliquent Kamala Marious-Gnanou et J. Palier.

Niveaux d'intervention Dénomination	Champ d'action
<b>Bien-être</b>	Faible niveau d'intervention Satisfaction des besoins pratiques des femmes : matériels- axés par rapport à l'alimentation, aux revenus, aux soins de santé.
<b>Accès</b>	Accès égal , par rapport à des facteurs de production : terre, travail agricole, crédit formation, canaux de commercialisation et tous les services publics.. Opportunités légales, administratives...lutte contre les discriminations
<b>Conscientisation</b>	La compréhension consciente de la différence entre sexe et genre : mise en avant de la construction sociale et culturelle des sexes, conception égalitaire et équitable du travail. Nécessité d'avoir une participation collective des femmes.
<b>Participation</b>	Il correspond à la participation égale des femmes dans tous les processus de décision, intervention, de sa réalisation et de son évaluation (participation à la vie communautaire et représentativité)
<b>Contrôle</b>	Le niveau les plus élevé, car les interventions contribuer à un niveau de contrôle pour les femmes des processus de décisions. Obtenir une forme de contrôle des richesses et des bénéfices.

**Tableau n°8 : Les cinq niveaux d'application de « l'empowerment »**

MARIUS-GNANOU (K.), PALIER (J.), 2003,

<sup>284</sup> LELOUP (C.), RYCKMANS (H.), 1997, *Le rôle des femmes dans le développement*, site internet [www.globenet.org/horizon-local/horizon-local.html](http://www.globenet.org/horizon-local/horizon-local.html), 28p.

Ces cinq niveaux d'intervention mettent en avant l'idée d'un renforcement du pouvoir qui tend à impulser des actes prioritaires de développement. Il est encore assez fortement marqué par les principes de l'égalité. D'autres formulations s'ajoutent à *l'empowerment*, en particulier le terme de *mainstreaming*.

- *Une deuxième conception*

Le *mainstreaming*, qui littéralement signifie (être, mettre dans le courant principal) sert à introduire le principe d'égalité entre hommes et femmes dans l'élaboration des politiques ainsi que dans tous les processus liés au développement. Nous verrons que cette conception a été le fer de lance de la politique d'égalité des chances hommes-femmes de l'Union Européenne. Au sein des projets de développement, il vise dans le cadre des approches intersectorielles, à être un instrument d'aide à la décision. L'objectif est, au-delà, de l'idée de renforcement des pouvoirs, d'insérer les facteurs d'inégalités socio-culturelles, économiques et politiques entre les hommes et les femmes au niveau des activités (quelles soient politiques, administratives, économiques, humaines et financières) ou encore dans les procédures d'organisation. Les outils, évoqués dans le chapitre 2, sont l'un des moyens, d'appréciation et d'application de ces initiatives sur le territoire.

La conception à l'échelle internationale d'une intervention locale n'est pas sans avoir ses propres limites. L'interventionnisme occidental ramène souvent la question autour des pouvoirs à saisir. A titre d'exemple, l'utilisation de l'analyse des trois rôles (production, reproduction et rapport à la communauté -au sens de société-) montre que les projets de « genre et développement » sont au cœur des processus d'élaboration d'un jeu d'acteurs au niveau international. Les ONG et les organisations féminines sont des acteurs nécessaires pour assurer le renforcement du pouvoir des femmes. Les diverses phases de mobilisation au niveau international permettent de fixer les intervenants et les grandes étapes de la conception de projets de développement et de politiques « genrées ». La méthode des bailleurs de fond et des décideurs institutionnels nationaux consiste de plus en plus à considérer les individus et à regarder au plus près des trajectoires personnelles hommes-femmes. Les termes évoqués ci-dessus peuvent paraître abstraits pour ceux qui concrètement, sont sur le terrain. L'appréhension des procédures, de ce champ d'intervention paraît délocalisée, voire déterritorialisée<sup>285</sup>. Il est dans ce cas délicat d'estimer l'impact des projets de « genre et développement », qui vise quelque part à modifier l'ordre des rapports sociaux de sexe, à réagencer cet ordre ; comme le précise

---

<sup>285</sup> LABRECQUE (M-F.), 2000, *Le développement comme rapport social : genre, structure et agencité*, Département d'anthropologie, Laval, Québec, site internet.

Robert W. Connell<sup>286</sup>, « il s'agit de modernisation de l'ordre de genre, non pas de sa disparition ». Par disparition, Connell stipule, qu'à terme, ne plus à avoir à se poser cette problématique correspondrait à constater un équilibre. Le résultat n'est pas encore probant, d'où la nécessité d'instaurer des actions et moyens d'investigation.

### 3.1.2. Acteurs et méthodes d'actions-interventions

Nombres d'acteurs interviennent, selon des méthodes différentes de planification, de concertation intégrée et/ou participative. Le compendium du Comité d'Aide au Développement<sup>287</sup> est révélateur de cette prise de position. Dans un premier temps, la terminologie révèle bien une prise en considération du « genre » vu selon une vision égalitariste. Le Comité pour l'Aide au Développement de l'Organisation de la Coopération et du Développement Européen, le C.A.D (rôle joué par l'OCDE) a adopté en mai 1995, une déclaration intitulée « Egalité entre les hommes et les femmes : vers un développement centré sur la personne » qui a trouvé une expression via la commission de l'Union Européenne<sup>288</sup>.

- *La méthode « intégrative »*

Celle-ci souhaite que les questions « d'égalité des sexes soient intégrées dans la coordination entre la Commission et les Etats membres en matière de coopération au développement ». La réflexion de ces commissions est issue des travaux de Kate Young<sup>289</sup>, qui mettent en exergue un renforcement du pouvoir des femmes d'après le principe de « potentiel évolutif » : « il est indispensable, pour faire évoluer les mentalités, de modifier la position des femmes de façon durable. Il est également important que les femmes aient le sentiment qu'elles ont directement contribué à cette évolution et qu'elles ont elles-mêmes conquis ce nouveau champ d'action. Il est toutefois aussi important qu'elles aient conscience que chaque progrès accompli dans la voie d'une plus grande autonomie fera apparaître de nouveaux besoins [...] ». Les modes d'agir favorisent ici, une évolution graduelle, individuelle et collective.

---

<sup>286</sup> CONNELL (R.W), 1990, *The state, gender and sexual politics*, Theory and society, vol.19, pp. 165-168

<sup>287</sup> COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT, 1998, *Compendium du CAD de notions et approches relatives à l'égalité homme-femme*, OCDE, Paris, 90p.

<sup>288</sup> Résolution du 20 décembre 1995 et directive du 22 décembre 1998

<sup>289</sup> YOUNG (K.), 1993, *Planing Developement with Women : Making a World of Difference*, Londres, Mac Millan.

- *La méthode participative*

Ce mode de gestion participatif prédomine dans la conception des projets de développement ; il s'établit aussi par la mise en place de formations à la problématique Hommes-Femmes, d'ateliers « d'animation-conscientisation », de connaissances des institutions vis-à-vis du « genre ». Une distinction importante est à révéler entre l'approche intégrée et l'approche participative.

- La première correspond plus aux points de vue du « mainstreaming » qui tend à élaborer des stratégies d'intervention et à intégrer dans le paradigme de développement l'aspect d'égalité hommes-femmes. En somme le programme global n'est pas modifié mais chaque axe doit tenir compte de l'égalité hommes-femmes<sup>290</sup>. Dans cette optique, les mécanismes de participation sont insérés également au titre de contributions nationales. L'un des tenants de ces actions est de prendre en considération non plus seulement un groupe cible (les femmes), mais deux groupes : les hommes et les femmes. Cette nouvelle forme de participation des hommes dans les projets de développement traditionnellement effectués par des femmes, assure une modification dans le portage et la conduite du changement des rapports sociaux de sexe.
- La seconde démarche constitue pour la Banque Mondiale une priorité : « l'expérience a prouvé, au contraire, que ce n'est pas le cas si des mesures spécifiques ne sont pas prises pour faire en sorte que les femmes participent et pour qu'elles en tirent des effets positifs. Une évaluation entreprise par la Banque Mondiale de 121 projets d'alimentation en eau de zones rurales a fait apparaître que même dans un secteur où les femmes assument la plus grande part des responsabilités, elles ne bénéficient que de 17 % des projets qui avaient été conçus pour les appliquer<sup>291</sup> ». Le rôle du F.M.I. (Fonds Monétaire International) et de la Banque mondiale ont permis la mise en place une politique d'ajustement structurel (PAS). Les stratégies à court terme et moyen terme déterminées par le genre (domaines de la production alimentaire, l'emploi formel et informel), montrent une volonté d'instaurer des méthodes d'analyse des processus de genre transversales et participatives. A l'évidence la méthode participative suggère un consensus et suggère à terme de transférer une partie des pouvoirs des bailleurs de

---

<sup>290</sup> Le programme d'Action de Pékin prévoit l'adoption par les gouvernements et les acteurs de la problématique homme-femme dans toutes les politiques ; précisons ici, les paragraphes, 164 sur l'activité économique, 189 sur le pouvoir et les prises de décisions, le 202 sur les mécanismes institutionnels devant favoriser la promotion des femmes, le 252 sur la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

<sup>291</sup> BANQUE MONDIALE, 1995, *World Bank Participation Sourcebook*, Washington, Département de l'environnement, Division de la politique sociale et de la réinstallation

fonds vers des associations, des acteurs nationaux et locaux ce qui n'est pas sans assurer un partage des ressources financières et de leur mobilisation.

La figure suivante (cf. *Figure n°7*) synthétise les liens existant entre les différentes approches qui tendent à répondre à un objectif plus vaste de durabilité des programmes et des actions.

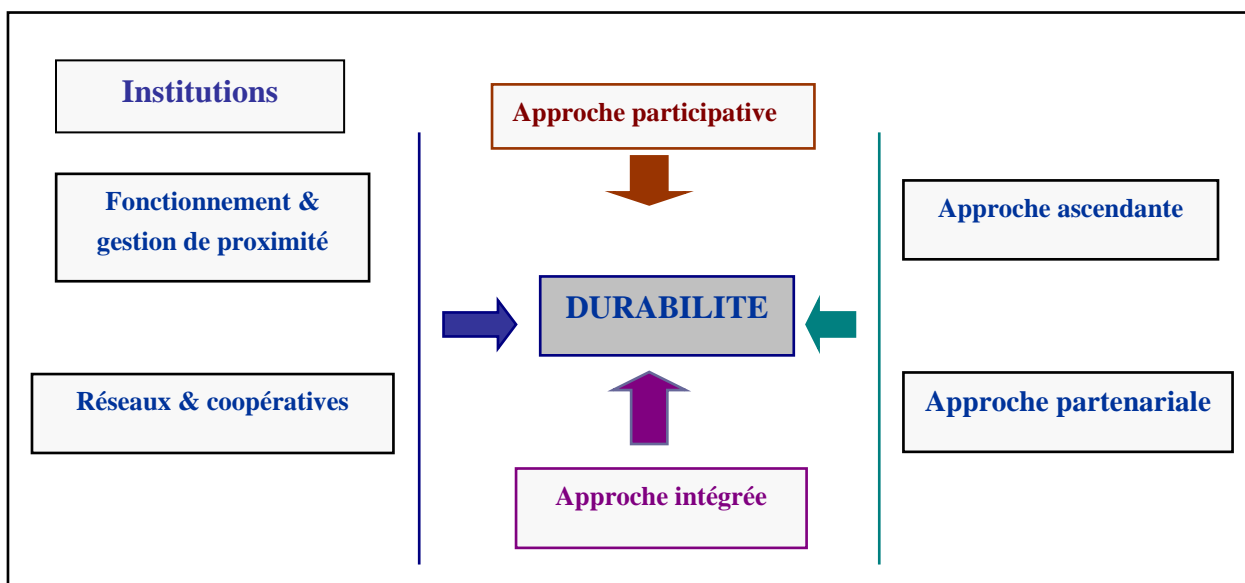


Figure n°7 : Les approches intégrées et participatives

Sophie Louargant, 2003

Du côté français, la mise en œuvre des pratiques de genre et développement, et des politiques participatives et/ou intégrées, a été prise en considération par le Ministère des Affaires Etrangères (MAE). Ce dernier est intervenu par le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) et le Fond social de développement. La stratégie développée par le MAE se décompose en quatre actions qui peuvent se résumer ainsi :

1. la participation-active aux débats internationaux via l'expertise française et le partenariat avec des organisations multilatérales de type UNIFEM<sup>292</sup>;
2. le développement de la recherche-action et de l'expertise dans le domaine du genre ;
3. l'intégration transversale de la dimension de genre dans les cycles de projets (indicateurs sexospécifiques) ;
4. l'intégration du genre dans les programmes et de documents de planification.

<sup>292</sup> Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme

Les programmes multilatéraux qui concernent le MAE, se concentrent plus sur les pays de l'Afrique subsaharienne francophone. Il ont pour objectif de préparer en 2002, un projet FSP « mobilisateur bi&multilatéral » ; c'est le cas notamment du bureau régional de l'UNIFEM entre autre au Maghreb et au Machrek (Tunisie, Algérie, Maroc, Territoires palestiniens, Jordanie, Liban). Plusieurs considérations sont à analyser dans le cadre d'une application internationale. Les liens de coopération entre la France et le Maroc<sup>293</sup> sont historiquement soudés. La prise en compte des approches de genre et la structuration à un niveau international et national se concrétise par la production de discours « emblématiques ».

### 3.1.3. Un exemple d'intervention « macro » : le cas du Maroc

Le Maroc est révélateur, à plus d'un titre, de l'intégration des projets de genre et développement. Comme nous l'avons indiqué précédemment depuis les années 1990, des outils méthodologiques ont été élaborés en concertation avec des partenaires scientifiques. Ici, la prise en compte de la problématique de genre, développée par les ONG rurales a pris de l'ampleur via des discours mobilisateurs et l'instauration du Plan d'action national pour l'intégration des femmes au développement<sup>294</sup> en 1999.

#### *3.1.3.1. Les Organisations Non Gouvernementales rurales*

Le programme des O.N.G, dans le sud du Maroc, le Haut Atlas et le Moyen-Atlas présente un exemple intéressant de mise en place de réseaux thématiques. La multiplication des O.N.G. locales (Corps de la paix) a entraîné la création d'un réseau commun. (Association migrations et Développement Local) assurant un dynamisme au niveau local : « tout le monde s'intéresse à ce projet (aménagement hydraulique) ; ici, on appelle les Ghojdama la tribu des Aït Débrouille » (les Aït Débrouille<sup>295</sup>). La création d'O.N.G. locales est apparue comme un moyen de mettre en synergie et revitaliser les solidarités traditionnelles ainsi que la communauté de lieu présente : « l'O.N.G. de village facilite l'expression des besoins du groupe et amorce ainsi une dynamique de communication par le bas ; et pour les hommes puissants qui détiennent les rênes du pouvoir dans les grandes capitales du monde,

---

<sup>293</sup> Voir à ce sujet le récent ouvrage de l' Institut Choiseul, 2003, *Maghred, Machrek. Afrique du Nord : entre autoritarisme et ouverture*, n°175, 140p.

<sup>294</sup> C.f., Annexe 1.3.

<sup>295</sup> MERNISSI (F.), 1997, *Les Aït Débrouille*, O.N.G. Rurales du Haut - Atlas, éd. Le Fennec, p. 12

c'est merveilleux de pouvoir s'abreuver ainsi directement à la source ». Un projet « femme-pilote » a été mis en place dans le cercle de Taliouine (Province de Taradourant). Les femmes représentent le vecteur social pour les O.N.G.. Les femmes de « l'après-ajustement structurel » sont obligées d'innover pour exister. Au travers de ce réseau elles ont pu s'impliquer, « que ce soit pour faire avancer les droits de l'homme, ou ceux des femmes, ou ceux des enfants. ». La « construction » de ce réseau a eu un impact décisif sur les processus de décision tant endogènes qu'exogènes. La reconnaissance institutionnelle de l'ensemble de ces initiatives au niveau local passe par des discours, dont ceux promulgués par les représentants du Royaume.

### *3.1.1.2. La reconnaissance dans les discours*

La Conférence de Pékin de 1995 a incité les pays du Magrebh et du Machrek à se positionner vis-à-vis de la thématique « genre et développement ». Ainsi, lors de la conférence « Les Femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIème siècle » qui s'est tenue à New York, 5-9 Juin 2000, Nezha Chekrouni, secrétaire d'Etat Auprès du Ministre du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a précisé les chantiers à instaurer :

- **entourer la femme rurale et son intégration dans le processus de développement ;**
- **intégrer la femme rurale et lutter contre sa marginalisation** (deuxième campagne nationale de solidarité contre la pauvreté) ;
- **instaurer des partenariats conventionnels entre les secteurs publics et privés** ainsi que les ONG au niveau local.

La reprise, lors d'allocutions royales de la thématique, en particulier des femmes rurales, a conduit à diffuser auprès des acteurs de l'aménagement du territoire un discours emblématique et à fait comprendre l'intérêt des approches de genre au niveau local et international. Concrètement, cela s'est traduit par l'élaboration d'un plan national (*Cf. encadré n°13*).

**Mesures « femmes et développement » (1999-2000) au Maroc**

- ouvrir un débat national sur l'ampleur de la situation actuelle des femmes en termes de pauvreté humaine et sur les méfaits de cette situation pour le Maroc.
- assurer l'équité voire la parité de moyens entre hommes et femmes dans le cadre des programmes en cours de lutte contre la pauvreté en milieu périurbain (Marakech, Casablanca, Tanger).
- envisager la prise en charge d'un minimum social limité dans le temps pour toute femme chef de ménage nécessiteuse, à charge d'enfants, et l'aider dans son insertion.
- créer un comité de "veille" pour que la femme bénéficie de façon équitable de tous les programmes d'insertion et de formation-insertion : C.J.P., "formation-insertion", "emploi-jeune", "formation alternée".
- **dans le rural, créer des centres ou "maisons de l'activité féminine", plaques tournantes qui seront utilisées pour tous les projets qui agissent dans la localité en faveur des femmes.**
- intégrer de façon explicite une place équitable aux femmes salariées dans le cadre du projet de "développement des compétences de base des salariés en entreprise".
- choisir le secteur en conséquence : secteur textile.
- veiller à intégrer les principales professions féminines dans le dossier actuellement ouvert de l'extension du régime de sécurité sociale à de nouvelles professions.

**Encadré n° 13 : Extrait du Plan d'action national marocain pour l'intégration des femmes au développement**

Il s'agira par la suite d'estimer la part d'application concrète. L'enjeu est de cerner la place des démarches participatives et/ou d'« empowerment », de « mainstreaming » à un niveau local.

Synthèse 3.1.

La mobilisation institutionnelle et la reconnaissance de la dimension « genre » sont révélatrices d'un double processus concomitant : celui d'une déconnexion entre les mouvements sociétaux et leur reconnaissance officielle, et celui d'une modernité du discours. En effet, en même temps que le discours local et sociétal progresse (syndicats, associations, groupes de paroles), ou tout du moins s'alimente autour de la prise en compte des problématiques de genre, **la visibilité institutionnelle de ces débats est minime**. Les logiques sous-jacentes présentent des caractéristiques inhabituelles. S'il est d'usage d'énoncer les logiques descendantes / ascendantes de gestion des politiques publiques, les



politiques de « genre » sont le reflet de la structuration des associations, mouvements et réseaux. On retrouve classiquement les échelles d'intervention allant de la gestion communale à la politique de planification du PNUD. La nomination de ces politiques en est le témoignage : « gender mainstreaming », « empowerment », égalité des chances hommes-femmes, parité. L'approche de genre est un concept qui a connu une histoire longue.

Le cas de l'Union Européenne est révélateur de cette reconnaissance à une échelle « macro ». L'instauration du Plan d'égalité des chances a connu une trajectoire fortement corrélée aux interventions présentes dans le monde du développement.

---

### 3.2. Décisions et actes en interrelations : le rôle de l'Union Européenne

---

Le rôle de la Communauté puis de l'Union Européenne dans notre démarche est déterminante. Après un rappel de la place et des phases historiques, très liées aux grandes conférences internationales, il conviendra de se concentrer sur l'un des axes de prédilection de l'application du Plan d'égalité des chances Hommes-Femmes : l'espace rural. Les diagnostics sur le rôle et le statut de la place des femmes en zone rurale ont mis en lumière le rôle prépondérant qu'elles jouent dans l'activité économique formelle et informelle. Les espaces ruraux français et italiens ont été l'objet d'études via l'instauration de divers plans élaborés aux échelles « macro » dans le cadre de programmes actuels de développement (politique NOW, Equal, Objectif 2).

#### 3.2.1. L'Union Européenne : le jeu de la transversalité

Les politiques européennes ont pu trouver un moyen d'expression particulière par l'intermédiaire de femmes possédant un mandat électif au sein de cette institution, processus nommé de *feminae in machina*<sup>296</sup>. L'évolution du passage de protection de la femme, vue comme un groupe à protéger, à des personnes ayant des besoins spécifiques sur le territoire ne s'est opérée que progressivement à l'intérieur des institutions. L'Union Européenne préfère parler du concept d'« égalité des chances » (vocabulaire largement influencé par les élues suédoises, qui correspond à leur modèle sociétal) que celui de genre. Ce choix sémantique qui n'est pas sans conséquences puisqu'il se réfère à une vision somme toute égalitariste, exprimée de manière sous-jacente pour l'Union Européenne « l'égalité existe de fait, car les mesures sont pour tous et toutes sans discrimination »<sup>297</sup>. Il est à ce titre intéressant de constater que les politiques d'égalité entre hommes et femmes ont connu moins de reconnaissance au sein de l'Union Européenne qu'au niveau des instances internationales. Il demeure néanmoins possible d'identifier les différentes phases dans l'évolution des politiques et des orientations ainsi que dans les principes conceptuels et méthodologiques développés par l'Union Européenne.

---

<sup>296</sup> REINALDA (B.), 2000, *Une analyse critique des femmes dans l'Union Européenne*, Genre et politique, Débats et perspectives, Gallimard, pp.300-342

<sup>297</sup> Atelier Egalité des chances et territoires, 2000, Table ronde CNIDFF/CIDF, ETD, Lille, p.3

Grands accords et traités de l'Union Européenne	Programmes	Dates
<p>⇒ <b>Article 119 -du Traité de Rome -</b> stipule que « chaque Etat assure l'application du principe de l'égalité de rémunération entre les travailleurs masculins et féminins pour un même travail »</p>	<p><b>Création de réseaux d'acteurs de l'égalité des chances.</b></p>	<p>1982 - 1986</p>
<p>⇒ <b>Directive 75/117 CEE du 10 janvier 1975</b> Egalité de rémunération pour un travail de valeur égale.</p>	<p><b>Adapter l'évolution économique et sociale à l'évolution technologique.</b></p>	<p>1986 -1990</p>
<p>⇒ <b>Directive 76/207/CEE du 9 février 1976</b> Accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle et les conditions de travail.</p> <p>⇒ <b>Directive 86/378/CEE du 19 décembre 1986</b></p> <p>⇒ <b>Directive 79/7/CEE du 24 juillet 1986</b> relative à la mise en œuvre progressive du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de sécurité sociale.*Conseil sur l'application du principe de l'égalité de traitement pour les femmes exerçant une activité indépendante y compris en agriculture.</p>	<p><b>Résolution du 21 mai 1991- Aider les familles dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle. (programme N.O.W. + Petra)</b> <b>Création de réseaux : Européan Commission Childcare Network.</b></p>	<p>1991 - 1995</p>
<p>⇒ <b>Résolution du 16 décembre 1988</b> Réintégration professionnelle et l'intégration professionnelle tardive des femmes.-égalité des chances</p> <p>⇒ <b>Directive 92/85/CEE du 19/10/92</b> Amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail</p> <p>⇒ <b>Art. 2.2. du Traité d'Amsterdam</b> La Communauté cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Approche du genre –actions concernant les hommes et les femmes.</p>	<p><b>Décision du 22 décembre 1995 =&gt; égalité des chances et lutte contre le chômage , promouvoir l'égalité et l'intégration des chances dans toutes les politiques d'actions- Zone rurales</b></p> <p><u><b>Résolution du 27 mars 1995</b></u></p> <p><b>Programme d'action communautaire à moyen terme pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1996-2000)</b></p>	<p>1996 - 2000</p>
<p><b>Règlement cadre 2081/93 du 20/07/93 art.7.1</b> Principe d'égalité des chances dans les fonds structurels. Lancement du PIC NOW FSE en 1991 puis du volet Emploi en 1994 et actions pilotes FEDER (FEOGA et FSE en discontinu).</p> <p>⇒ <b>Règlement FSE 2084/93 art. 3.2.b</b></p> <p>⇒ <b>Règlement FEOGA 2085/93 art. 2.2</b> Egalité dans la lutte contre le chômage-Niveau de vie équitable entre les agriculteurs et les agricultrices</p> <p><b>Résolution du 22 juin 1994</b> Promotion de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes par l'action des fonds structurels.</p> <p><b>Résolution du Conseil du 22 décembre 1995</b> Sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision. <b>Politique transversale intégrée (Mainstreaming).</b></p> <p>⇒ <b>Résolution du 2 décembre 1996</b> concernant l'intégration de la dimension de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le cadre des fonds structurels.</p>	<p><b>Décision du 20 décembre 2000</b> Entre autre- Développer la capacité des acteurs à promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes via des réseaux</p> <p><b>Règlement FEDER art. 2</b> Egalité face à l'emploi notamment par la création d'entreprises et la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.</p> <p><b>Règlement FSE art. 2, 4 et 5</b> Concentration de l'intervention sur l'amélioration de la participation des femmes au marché du travail. Ciblage des actions générales avec en accompagnement des actions spécifiques.</p> <p><b>Règlement FEOGA art. 2</b> Soutien de projets lancés et mise en œuvre par des femmes</p>	<p>2001-2005</p>

**Tableau n° 9 : Récapitulatif des résolutions et plan d'égalité des chances Hommes-Femmes de l'Union Européenne, Sophie Louargant, 2003**

La synthèse récapitulative présentée ci-dessus n'aurait pu se dérouler dans le temps sans la participation de femmes élues ou de personnes influentes. Certains auteurs parlent de « féminisme d'Etat » ou « inter-étatique » lors des processus à l'œuvre dans la création de commissions « droits des femmes », en particulier l'importance jouée par les organisations internationales. Les deux derniers plans d'égalité des chances nous intéressent plus spécifiquement car ils sont au cœur des processus exprimés au niveau méso et micro dans les Etats membres. L'application du *mainstreaming* se traduit par une approche intégrée de l'égalité (inspirées des approches des projets de genre et développement) : elle consiste en la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques<sup>298</sup> (*vision précisée dans la section 3.1*). En 1979, une commission *ad hoc* (17% de femmes élues à la première législature) a mis en place une réflexion sur l'égalité entre les hommes et les femmes<sup>299</sup>. C'est à l'issue d'un rapport communautaire élaboré en 1984, comprenant dix huit points, allant de la fiscalité au développement que la création un peu tardive en 1984 de la Commission des Droits de la femme s'est opérée (devenue alors l'une des dix-neuf commissions permanentes).

Dès lors, des actrices (élues, personnes ressources) sont intervenues dans l'élaboration de politiques en faveur de l'emploi (Odile Quentin), du « féminisme inter-étatique » (Jacqueline Nonon). Le rôle des conférences internationales, des groupes et réseaux de pression portés par des femmes impliquées dans les processus de décision, n'est pas sans effet. A titre indicatif, Bob Reinalda précise qu'entre la période allant de 1868 à 1986, quinze organisations intergouvernementales (avec des comités de femmes) et trois cent trente-six organisations et réseaux internationaux de femmes ont été actifs dans la participation à l'élaboration de groupes de pressions (61 d'entre eux ont reçu un titre consultatif). L'Union Européenne s'inscrit nettement ici dans une perspective d'intégration de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Il est important de relater les interactions, les mouvements de pression et de participation (*Cf. Figure n°8*).

---

<sup>298</sup> CONSEIL DE L'EUROPE, 1998, L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des « bonnes pratiques », Strasbourg, p.15

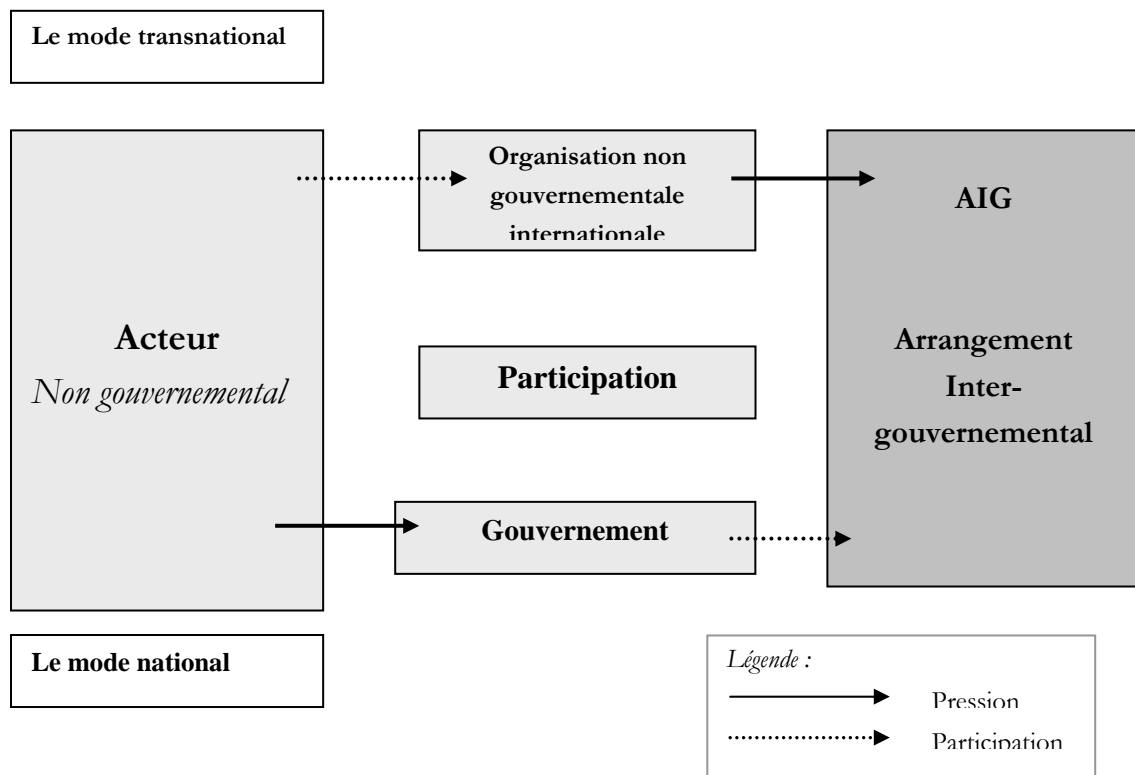


Figure n°8 : Modalités de participation et d'intervention

*Les modes d'influences de la dimension de genre, d'après REINALDA (B.), 2000, Une analyse critique des femmes dans l'Union Européenne, in : Genre et politique, Débats et perspectives, Gallimard, p.314*

Du point de vue de l'Union Européenne, cette approche intégrée facilitera la compréhension du concept de genre, véhiculé sous le vocable « d'égalité des chances hommes-femmes » ; il s'est contractualisé sous la forme de programmes d'égalité des chances hommes-femmes (actuellement, cinquième programme). L'application du dispositif d'égalité des chances hommes-femmes se conçoit dans une perspective transversale. Elle se traduit dans les politiques de l'emploi, les politiques publiques, la santé. Depuis le quatrième programme (1995-2000)<sup>300</sup> et la mise en place de l'application transversale de la dimension de « genre », l'application à l'espace rural a donné lieu à de nombreux diagnostics. La thématique étant peu propice à être comprise par les acteurs/rices du développement local du fait d'une absence de formation et de sensibilisation), un guide méthodologique a été élaboré pour entreprendre une démarche de

<sup>299</sup> Voir sur ce sujet l'ouvrage de : GASPARD (F.), 1997, *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe*, Paris, L'Harmattan, 223p., (Bibliothèque du féminisme)

<sup>300</sup> C.f. Annexe 1.4.

« bonnes pratiques d'égalité des chances ». On retrouve de fortes récurrences avec les projets et diagnostics élaborés par les « chercheurs du Sud et du monde du développement » ; on est alors en droit d'envisager de parler de transfert et de collaboration.

Les étapes fondamentales de l'élaboration d'un projet sont les suivantes :

- identifier la personne ou le groupe responsable ;
- analyser la situation : quels préalables sont réunis ?
- définir les objectifs : quels sont les résultats attendus ?
- déterminer le secteur et le niveau spécifique de l'application ;
- identifier les instruments et les techniques, éventuellement la nécessité d'en élaborer de nouveaux, ou de former les acteurs concernés ;
- nommer un responsable de la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité.

On notera, de manière synthétique, le schéma de travail préconisé par le Conseil de l'Europe comme étant « les bonnes pratiques d'application de la dimension de genre ».

Questionnement principal	Questions secondaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure les conditions requises à la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité sont-elles réunies ?</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existe-t-il une volonté politique ?</li> </ul>	Dans quelle mesure l'objectif d'égalité des sexes a-t-il été défini comme prioritaire ? (volonté d'intégration dans les politiques, actes et pratiques dans les structures)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle assistance peut-on attendre des mécanismes nationaux mis en place pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ?</li> </ul>	Quelle mission a été attribuée aux mécanismes nationaux ? Expertises en matière d'égalité hommes-femmes ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelles sont les statistiques dont on dispose ?</li> </ul>	Quelle est leur étendue ? réalisation d'études statiques ventilées par sexe.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispose-t-on de connaissances détaillées en matière de relations entre les deux sexes</li> </ul>	Connaissance approfondie de relations entre les deux sexes ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>Quel est le fonctionnement des administrations ?</li> </ul>	Quels sont les processus de décision, quels acteurs participent d'ordinaire ? Quelles démarches ont été entreprises pour les inciter à adopter l'approche intégrée, au niveau des formations.
<ul style="list-style-type: none"> <li>De quelles ressources humaines et financières dispose-t-on ?</li> </ul>	Quelles ressources sont nécessaires pour la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité
<ul style="list-style-type: none"> <li>Quel soutien peut-on attendre des représentant(e)s de la vie politique et publique ?</li> </ul>	Représentation dans les instances de décision
<b>Comment adapter l'approche intégrée de l'égalité à un secteur spécifique ?</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer quels acteurs jouent un rôle dans la mise en œuvre des approches intégrées.</li> </ul>	Rôle des différents acteurs Politiciens, administrateurs, ONG, groupes de pression, mécanismes nationaux, chercheurs/seuses-
<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels secteurs sont les plus adaptés à la mise en œuvre</li> <li>De l'approche intégrée à quel niveau, à quel stade ?</li> </ul>	Quels secteurs sont les plus fermés à l'égalité des sexes ?
<b>Déterminer les outils et techniques à utiliser</b>	
Avoir recours à des indicateurs pertinents de mesure	
<b>Diagnostic- Impact et évaluation</b>	

Tableau n°9 bis : L'approche intégrée de l'égalité : pratique et méthodologie

Synthèse, Sophie Louargant, 2003

CONSEIL DE L'EUROPE, 1998, *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des « bonnes pratiques »*, Strasbourg, p.15

Les récurrences perceptibles dans la construction du discours sont très liées au discours sur la durabilité émis depuis le rapport Brutland (1992) au niveau international. Sans vouloir entrer dans une analyse du concept de durabilité (bien que les programmes genre et développement durable émergent), il est à noter que la construction du principe d'égalité des chances se base sur trois caractéristiques :

- une approche globale (systémique, recherche d'intérêts partagés),
- une approche « intégratrice » (transfert et capitalisation d'un ensemble de projets de territoires),
- une approche dynamique (interactions hommes-femmes dans les structures et dans le temps).

Ces approches ont été explorées dans le cadre de l'espace rural, avec entre autre les études pilotes et innovantes de Marie Braithwaite<sup>301</sup> souvent évoquées autour des termes « Femmes, égalité des chances et développement rural ».

### 3.2.2. L'égalité des chances et l'espace rural

Les actions en faveur des agricultrices sous l'égide de la pluriactivité dépendent pour l'Union Européenne du décret 86/613/CEE du Conseil, 11 décembre 1986, sur l'application du principe de *l'égalité de traitement entre hommes et femmes* exerçant une activité indépendante, y compris une activité agricole, ainsi que sur la protection de la maternité qui fut réitérée dans le traité d'Amsterdam. Présent dans l'article 2, ce décret place la question de l'égalité des chances comme une question d'intérêt économique.

Les actions LEADER sont destinées à faciliter la diversification des activités agricoles et la valorisation de l'espace agricole, la création d'entreprises. L'une des causes explicatives est liée à la configuration même du secteur : l'agrotourisme, est un secteur d'activité où la recherche d'un complément de revenu repose le plus souvent sur les femmes. Le quatrième programme et le cinquième programme pour l'égalité des chances (1995-2000-2001-2006) visent à promouvoir, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, l'intégration de la dimension de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de toutes les politiques, mesures et actions menées aux niveaux communautaire, national, régional et local. Les Fonds Structurels Européens accordent une place importante à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes<sup>302</sup>. Le

---

<sup>301</sup> BRAITHWAITE (M.), 1994, *Le rôle économique et la situation de la femme dans les zones rurales*, Commission Européenne, 115p.



programme EQUAL et les programmes NOW, New Opportunities For Women, ont mis en évidence le rôle joué par les femmes dans la vitalité des communes rurales.

Les études de l'Union Européenne sont centrées sur la dimension économique de la vie des femmes en zone rurale ; elles visent à repérer les tendances fortes caractérisant le profil ou les profils existants d'après cinq critères retenus<sup>303</sup> : les activités productives, les taux d'activité, le chômage, l'emploi (plein temps, temps partiel, l'auto-emploi), les occupations et les statuts professionnels, l'éducation, la formation et les qualifications et les contraintes pesant sur les employés. L'objectif est aussi de mettre à jour les dimensions cachées du travail des femmes pour pallier le processus de «non-valorisation» tant social qu'économique. L'analyse sur les femmes rurales en Italie et en France a montré une non-reconnaissance de leur travail, souvent informel. Si l'agriculture demeure une activité prépondérante dans ces deux pays, la diversification des activités et territoires ruraux les incitent à innover. En France, 7,3 millions de femmes vivent en espace rural (RGP, 1999) dont 2,6 millions sont considérées comme actives. En Italie, les femmes représentent 36 % de l'emploi agricole et 46% vivent de l'agriculture ou de ses activités de services. Le tourisme rural est apparu comme un secteur de prédilection des projets portés par des femmes en zone rurale. Si au début des années 1990, les projets étaient considérés comme une extériorisation des tâches domestiques, de plus en plus, il s'agit d'un portage de projet important. Les programmes de l'Union Européenne ont eu une implication forte de soutien des réseaux d'agrotourisme, du tourisme rural européen, dans la mesure où les directives via des relais « méso » et « micro » se sont développées. La volonté d'appliquer l'approche de genre de manière transversale et à trois niveaux s'explique d'après la *figure n°9*.

---

<sup>303</sup> BRAITWAITE (M.), 1994, *Le rôle économique et la situation de la femme dans les zones rurales*, Commission Européenne, p.4

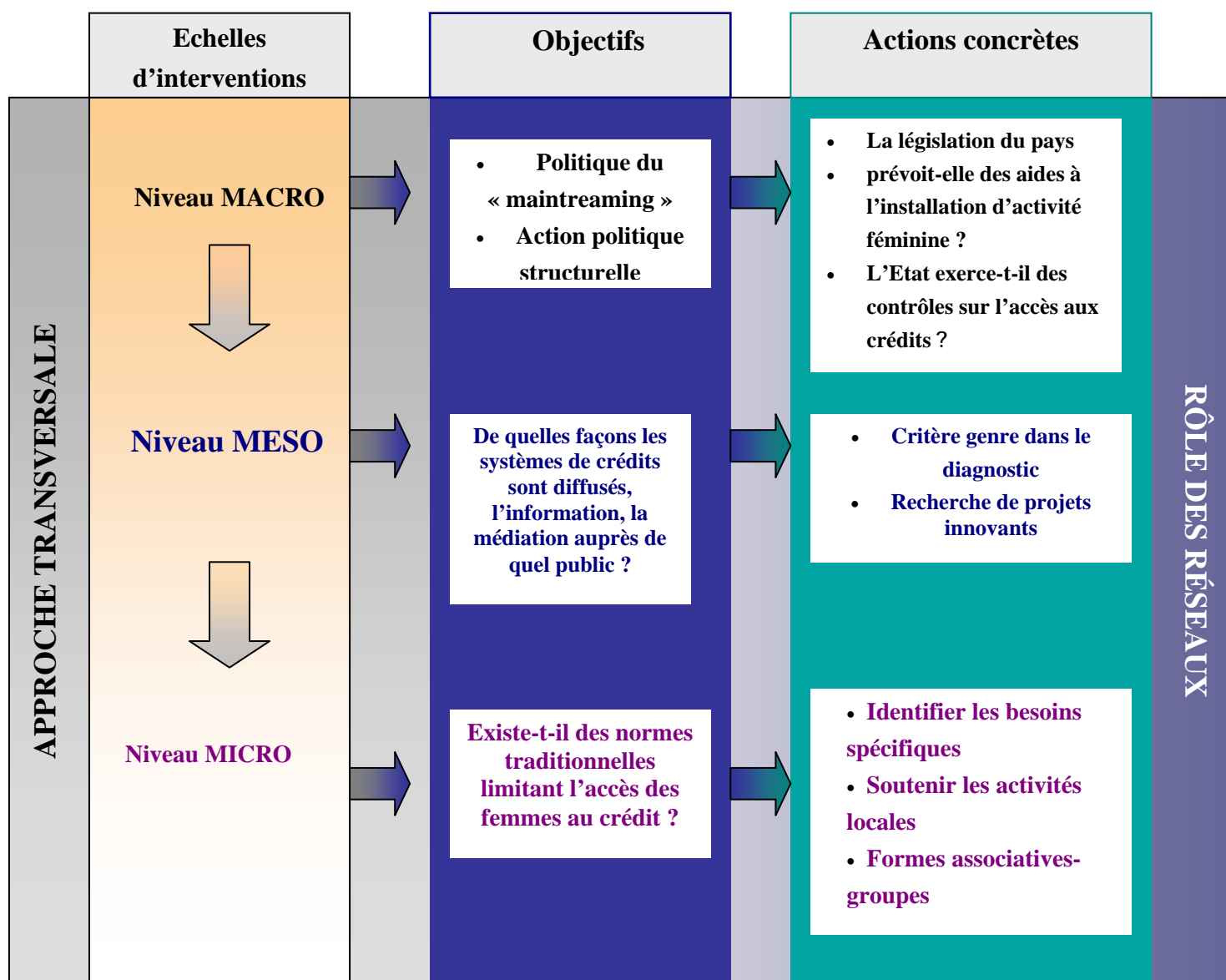


Figure n°9 : Trois niveaux d'appréhension de la politique du « mainsteaming », ici, l'exemple des crédits accordés dans l'installation d'activité, la création d'entreprise.

*(synthèse d'après les propos de Catherine de Borchgrave,*

*Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local, janvier 2002).*

*Sophie Louargant, 2003*

Synthèse 3.2.

Deux types de facteurs caractérisent l'histoire de l'égalité des chances hommes - femmes dans l'Union Européenne. Le premier est la prise en considération tardive de la dimension de « genre » dans ses propres modalités de fonctionnement et dans l'élaboration de ses politiques d'aménagement du territoire. La seconde réside dans le choix d'une politique intégrée, le « mainstreaming », à toutes échelles d'intervention et d'actions. Ces deux caractéristiques expliquent pour partie la visibilité plus importante des approches à niveau micro que macro sur le territoire. Toutefois, la reconnaissance institutionnelle de la dimension de genre paraît nécessaire dans la mesure où elle répond et dépend également de l'image renvoyée à l'extérieur, vis-à-vis des organismes internationaux. Ainsi l'Union Européenne et les acteurs décisionnels ont des intérêts idéologiques et stratégiques à être présents dans ce domaine. Cette démarche vise à affirmer la politique de l'Union Européenne vis-à-vis des Organisations Non Gouvernementales, des associations, des réseaux très mobilisés dans la gestion quotidienne de projets sur le territoire.

Les espaces ruraux européens ont fait l'objet de nombreux diagnostics territoriaux sexués mettant en évidence le rôle des femmes au niveau de l'économie informelle, et du lien générationnel. Le soutien s'est concrétisé par des politiques d'aides à l'installation, à la création d'activité en particulier dans le tourisme rural. Il conviendra d'en estimer l'impact et l'intervention à d'autres niveaux, entre autre dans la trajectoire de femmes, créatrices d'activités dans le tourisme rural.

---

### Conclusion du chapitre 3

---

Ce troisième point de conclusion vise à préciser et à expliciter l'existence d'un méta-niveau dans la prise en considération de l'approche de genre en matière de développement, usuellement qualifié de « macro » dans la littérature. Ce méta-niveau est lisible et intervient dans la variabilité des rapports sociaux de sexe, dans leur construction sociale et territoriale. Dans ce chapitre deux approches ont été retenues.

- La première s'est fixée comme objectif de retracer la reconnaissance institutionnelle, par des institutions, par des organismes internationaux de la dimension de genre dans l'élaboration de ces programmes et dans les projets de développement. Ces derniers concentrés sur des politiques « femmes et développement » durant les décennies 1950-1980 ont évolué vers une approche « genrée ». Cette approche a émergé sur le devant de la scène internationale lors de la conférence de Pékin en 1995. Cette progression est le reflet d'une prise en considération du travail des réseaux de chercheuses, des ONG, d'associations. Elle s'exprime lors des conférences internationales qui ont marqué les grandes phases d'évolution tant dans la conception des projets de développement que dans leur traduction opérationnelle (méthodologie, atelier, etc.). Il est d'autant plus nécessaire de cerner et de rappeler combien les chercheuses dites du « sud » ont contribué à l'émergence et à la validation de cette approche. Toutefois, même à cette échelle d'intervention, la présence du « micro » est limpide. Les principes d'*empowerment* et de *mainstreaming* sont le résultat de réflexions, de recherche-développement, de projets menés concrètement au niveau local. De là, a émergé la nécessité de renforcer le pouvoir des femmes, de réajuster et d'équilibrer leur participation dans la représentativité et la prise de décision. Ces orientations internationales ont eu en retour un impact sur l'Union Européenne.
- La seconde approche envisage l'introduction d'un échelon d'intervention non négligeable dans la dimension de genre, celle de l'Union Européenne. La prise en compte du principe de genre, retranscrits sous le vocable « d'égalité des chances hommes – femmes », connaît un processus long, graduel. La « greffe » est délicate et les acteurs/rices ne semblent pas connaître les tenants et les aboutissants de cette dimension. Toutefois au travers de la mise en place de programmes et politiques publiques innovantes, les protagonistes impliqués dans l'application de la dimension de « genre » ont constitué un guide méthodologique, qui possède des limites, mais qui a pour vocation de « vulgariser » la démarche et la rendre accessible. Cette diffusion de

l'innovation a des répercussions au niveau « méso » en France et en Italie, pays, qui sans l'impulsion communautaire, n'auraient peut-être pas choisi cette thématique d'application dans leurs politiques et dans leur action collective.

Il ressort de cette analyse institutionnelle, qu'elle est une composante d'une matrice socio-spatiale sexuée, un méta-dispositif déterminant dans le processus de construction des rapports sociaux de sexe. Les effets indirects des discours produits à ces échelons d'intervention se répercutent à d'autres niveaux ; les groupes cibles semblent pour autant peu identifiés et mal cernés. La catégorisation d'un groupe unique et hétérogène, les femmes, reviendrait à nier la complexité inhérente sur le territoire et le métissage actuel des populations. Le degré de « captation » de ces discours est délicat à estimer, tout autant que leurs impacts pour les acteurs au niveau local.

En guise de synthèse, rappelons que, dans l'optique d'une vision complète et globale d'une matrice socio-spatiale sexuée, dix caractéristiques sont à considérer et à relier. Sans pour autant parler de système ou de modèle, qui à terme constituerait un enjeu de recherche, nous émettons l'hypothèse que les déterminants suivants interviennent dans la construction de genre du territoire à trois échelles, le « micro », le « méso » et le macro » :

- les pratiques socio-spatiales se différencient dans la fréquentation de périmètres, dans la gestion du quotidien et dans la mobilisation de projets ;
- les actes sont le reflet visible des stéréotypes sociaux attribués aux hommes et aux femmes, du contrôle et des jeux de pouvoir entre les sexes ;
- l'identité révèle les repères féminin-masculin au niveau individuel et collectif ;
- les valeurs sont inscrites dans le temps et l'espace, elles sont basées sur des grands schémas culturels, religieux, sociaux, économiques qui sont une empreinte de la sexuation sur le territoire ;
- les normes sont issues de l'ensemble de la codification sociétale ; elles déterminent les limites de chaque individu, homme et femme, dans leurs mouvements quotidiens, leurs itinéraires, leurs choix implicites ou explicites (professionnel, vie privée etc..) ;
- les représentations sociales agissent dans la construction identitaire ; les schèmes génériques sont intervenus dans la répartition bipolaire des rôles hommes-femmes ; ils tendent à se modifier à des degrés variables selon le contexte sociétal et d'action ;
- le vécu participe à la construction identitaire de chaque individu ; il témoigne de la construction sexuée collective et individuelle ;
- les temps d'expression des pratiques, des valeurs, des attributions hommes-femmes fluctuent au niveau historique ; le temps est aussi un élément de visibilité des formes de

distorsion des interventions des hommes et des femmes dans les processus socio-spatiaux ;

- les trajectoires des hommes, des femmes, d'un territoire donné laissent apparaître les pas de temps, les phases de ruptures dans le statut et la place accordés aux hommes par les femmes ;
- l'institutionnalisation de la dimension de « genre » se veut une mise en lumière des rapports sociaux de sexe, de l'interventionnisme et de la reconnaissance de projets locaux à un niveau plus général. Cette organisation des structures est tout à la fois marquée par l'innovation et par le schéma local = femmes / global = hommes.

Ces dix points interviennent de manière transversale mais ont une visibilité et une expression plus prégnante à certaines échelles.

- Le niveau micro est le lieu de l'organisation de projets locaux, de négociation entre individus, entre couples, de la captation des discours génériques de la société et des acteurs. Il se veut une imbrication et un enchevêtrement des actes et pratiques concrètes de l'action individuelle et collective. Les rapports sociaux de sexe s'y expriment de manière implicite par les choix stratégiques et de manière explicite par les espaces du féminin et du masculin ;
- Le niveau méso se veut dans un premier temps la perception de groupes identifiés des rapports sociaux de sexe à l'espace et au territoire. Dans le premier cas, les groupes agissent sur des systèmes de régulation économiques, sociaux (emploi, infrastructures, réseaux) et par leur construit(s) sexué(s) reproduisent un modèle de fonctionnement normé où les hommes et les femmes sont dans leur « pré carré ». Dans le second cas, il se veut un catalyseur et un médiateur de la dimension de genre dans les projets à mener sur le territoire. Les projets s'inscrivent dans une optique de rééquilibrage général des rapports hommes - femmes. Ils sont infiniment présents dans la construction des représentations collectives sexuées et ont un rôle de « régulation » des projets locaux. Ils produisent d'après leurs propres vécus et trajectoires des projections de leur propre inconscient dans l'élaboration de politiques publiques qui peuvent être biaisées (« genrées »).
- Le niveau macro catalyse en retour les interactions présentes aux deux autres niveaux. Il participe à l'élaboration de schémas collectifs socialement construits hommes - femmes. Dans notre contexte d'étude, le « macro » s'exprime dans le « méso » au travers de discours emblématiques et d'initiatives surplombantes dans une optique de

renforcement des rôles et des pouvoirs des hommes et des femmes. Il participe de fait à une redéfinition des représentations, des temps de vie, du contrôle et de la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe.

Cette démonstration constitue une tentative d'éclaircissement d'une « matrice socio-spatiale sexuée » qui intervient de manière implicite ou explicite dans nos actes et choix, dans des contextes d'actions spécifiques. Les liens et connexions mériteraient d'être approfondies ; on tentera ainsi dans la troisième partie de cette thèse de connecter les résultats élaborés avec ces éléments.

## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Notre premier objectif de recherche a été de se consacrer **à une revue de littérature** pour construire un cadre de réflexion liant **le concept de genre et la géographie**. Les références riches dans la discipline, dans le « monde du développement », et émergentes dans le champ de l'aménagement du territoire ont alimenté trois étapes : un état de « l'art » sur la question, un choix d'analyse des rapports sociaux de sexe dans des contextes d'action, enfin l'élaboration du rapport entre genre et territoire.

Le premier chapitre a mis en évidence les multiples acceptions de la notion et /ou du concept de genre. Le concept de genre est validé en sociologie, en ethnologie, il est considéré en tant que tel par les géographes anglo-saxons. L'ériger au titre de concept en géographie est un objectif ; son caractère transversal et reproductible à différentes échelles le montre (bien que le contexte français, le définirait comme une notion). **Les trois tendances** évoquées montrent l'évolution des conceptions et de la conceptualisation dans la discipline et plus précisément à partir des notions développées en géographie sociale (*Cf. Figure n°10*). Ces tendances perdurent et sont utilisées par différents chercheurs selon son propre choix théorique. L'estimation de la pertinence de l'une ou de l'autre ne s'impose pas ici ; l'objectif était de choisir et de s'inscrire **dans une perspective constructiviste des rapports sociaux de sexe**. Après avoir explicité les facteurs constitutifs des rapports sexuels à l'espace et leurs limites, l'accent a été mis sur une relecture du territoire par le genre.



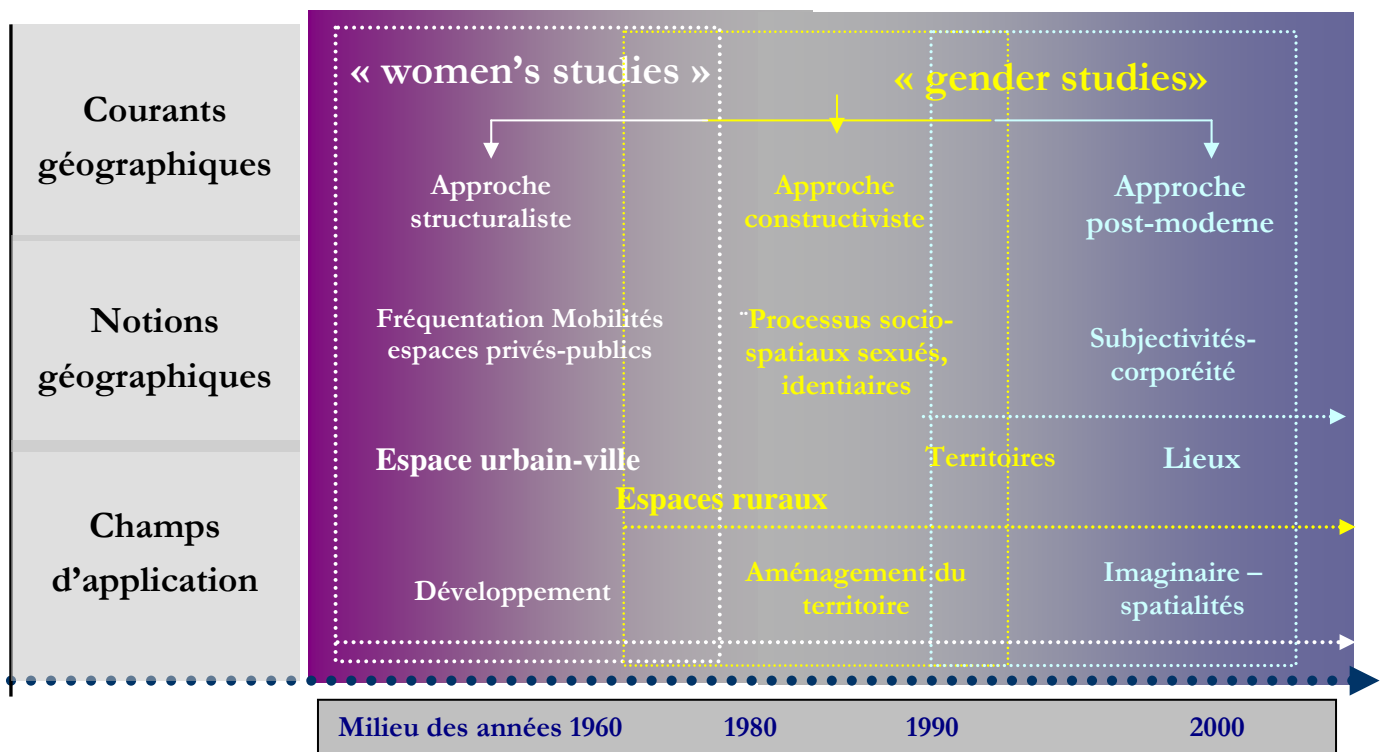


Figure 10- Evolution du concept de genre en géographie  
Sophie Louargant , 2003

- Dans le second chapitre, **le lien entre genre et territoire** a été abordé. Les définitions actuelles du territoire occultent usuellement cette dimension. Toutefois, le territoire dans sa constitution matérielle et idéale révèle des actes socialement construits. Dans ce processus, les représentations sociales et spatiales possèdent également un caractère sexué. Les territorialités féminines et leurs évolutions en témoignent. Un choix s'est opéré en faveur des trajectoires socio-spatiales et de leur analyse *via* un outil et un matériau, les récits de vie. De notre point de vue, le genre et le territoire sont liés à **trois dimensions** :
  1. le genre intervient dans une construction première des rapports sociaux hommes - femmes à une échelle micro ;
  2. le genre se manifeste dans les imbrications de configurations territoriales où la dialectique territoire/ réseau est au cœur du processus de création des projets hommes - femmes ;
  3. le genre est lisible dans la mobilisation, la revendication, la participation institutionnelle et sociétale, dans la conception des attributions hommes - femmes *via* les discours.

L'interprétation de ces **discours et de leur articulation avec les modalités d'intervention** est l'objet du troisième chapitre. Celui-ci propose deux lectures :

- celle du « genre », vu par les organismes de développement ;
- celle liée au regard et aux initiatives de l'Union Européenne.

La dimension de genre a ainsi trouvé un moyen explicite et visible d'expression dans les organisations et dans la structuration récente d'une problématique transversale d'action (plans régionaux d'aménagement du territoire). Elle fait l'objet d'une reconnaissance qui s'exprime de manière concrète en France, en Italie et au Maroc. Cette reconnaissance s'effectue par les institutions à un niveau « macro » ; niveau où l'existence des logiques sous-jacentes à la construction des rapports sociaux de sexe peuvent être appréhendées.

Cependant, il demeure pour l'heure, à l'instar du tourisme rural, prématuré d'estimer et d'évaluer la portée des procédures intégrant la dimension genre. Pour autant, le tourisme rural est un domaine de prédilection d'études, de projets (création d'activités) portés par les femmes. Aussi, constitue-t-il pour nous, un champ privilégié d'investigation. Celui-ci peut être replacé dans le cadre général de notre recherche (*Cf. Figure n°11*).

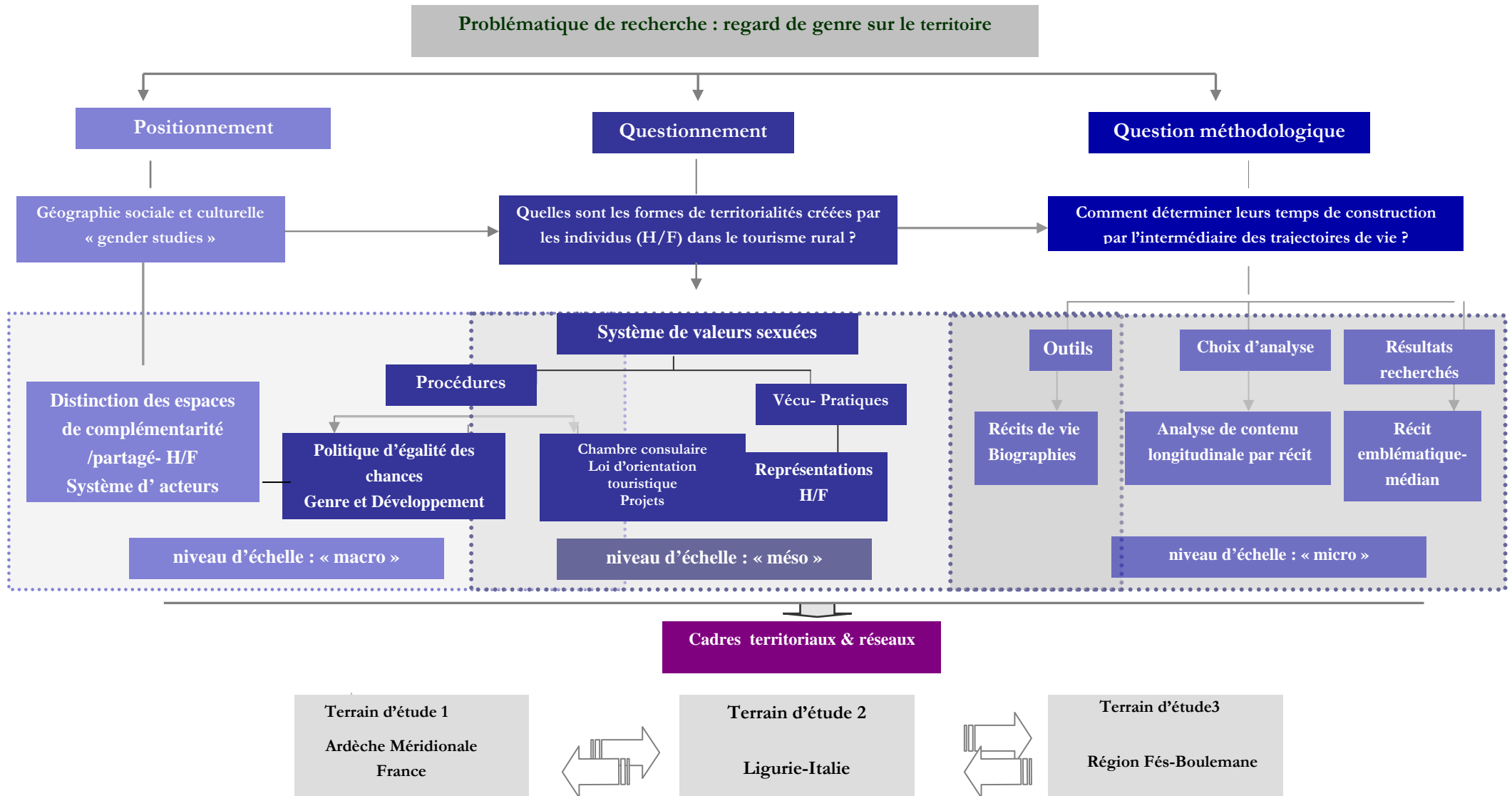


Figure 11- Cadre de référence de la recherche  
Sophie Louargant , 2003



## **PARTIE II**

**Pour une lecture de l'approche de genre : le tourisme rural  
au cœur de territoires méditerranéens**

---

## INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

---

La première partie a déterminé le cadre de cette recherche : l'objectif est d'étudier le rapport de genre au territoire. Cette seconde partie s'attache désormais à mettre en perspective l'approche de genre et le tourisme rural. Il ne s'agit pas ici de proposer une analyse géographique du tourisme en tant que tel, mais de cerner en quoi **la mobilisation des projets des créateurs et/ou créatrices d'activités en matière de tourisme, révèle les processus socio-spatiaux et territoriaux de genre.**

Cette analyse implique d'étudier la façon dont le tourisme participe à la **structuration et à l'évolution des territoires ruraux** méditerranéens. Le recul de l'activité agricole, l'apparition massive des installations touristiques (des infrastructures), le développement des mobilités, l'arrivée de nouveaux résidents contribuent à l'évolution de ces territoires. Il s'opère ainsi, parallèlement à la multiplication des interventions institutionnelles (programmes de développement) des mutations socio-spatiales, structurelles et organisationnelles. Les femmes ne sont pas étrangères à ces évolutions. Elles ont toujours joué un rôle socio-culturel important dans la gestion familiale de l'activité agricole. Elles tendent dorénavant à trouver une place et à jouer des rôles nouveaux sur ces territoires en recomposition. Cette prise en considération par les instances de décision et de réflexion de ces nouveaux positionnements apparaît en Europe à partir du milieu des années 1970 et au milieu des années 1990 au Maroc.

Les diagnostics consacrés aux activités des femmes dans le tourisme, et de façon plus générique dans le développement local, ont contribué à mettre en évidence leurs rôles nouveaux ; ils ont également mis en exergue leur manque de reconnaissance et leur lutte pour accéder à un statut spécifique tel que celui de « conjoint - collaboratrice » ou « titulaire d'exploitation ». Comme le précise un rapport du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi (français) datant de juin 1987 : « il s'agit maintenant de prendre conscience du développement des potentialités féminines et de favoriser leurs réalisations qui restent encore trop cantonnées dans le champ des pratiques de l'économie informelle. L'expression reconnue des femmes est indispensable [...] les femmes sont parties prenantes de la politique d'aménagement rural qui ne pourra s'élaborer, ni se mettre en œuvre sans elles<sup>1</sup> ». Dans un contexte de relative déterritorialisation des modes d'être et de métissage des critères d'urbanité et de ruralité, **les femmes ont généré**, en s'adaptant sans cesse, de **nouvelles pratiques** ; elles ont participé à une redéfinition des activités économiques sur les territoires ruraux.

---

<sup>1</sup> MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI, 1987, *Femmes en milieu rural*, Délégation à la condition féminine, p.7

Cette configuration est lisible sur les espaces convoités que constituent les arrière-pays méditerranéens européens. A cet égard, nous retiendrons comme terrains privilégiés d'investigation la Ligurie (Parc Naturel Régional du Beigua) en Italie et l'Ardèche (Ardèche méridionale) en France. Toutefois, les échanges migratoires s'intensifiant entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, entre l'Europe et le Maghreb, il nous est apparu indispensable d'appréhender également les processus et pratiques de mobilisation des femmes et des hommes, en matière de tourisme, au Maghreb. L'étude s'est concentrée ici, sur la région Fès-Boulemane, située au Maroc, qui s'ouvre depuis le milieu des années 1980 au tourisme.

L'objectif de notre travail est ainsi **de comprendre les rapports sociaux de sexe présents dans la création d'activités d'un pays à l'autre**, d'en estimer les **critères de variation afin de déterminer les récurrences et les différences présentes dans la constitution du lien « genre-territoire »**. Pour cela, nous privilégierons une approche comparée qui vise à sélectionner et à analyser des paramètres intervenant dans la création d'activités. Celle-ci est distincte d'une approche cumulée (en terme d'analyse de données).

L'appréhension de l'activité touristique et des processus de mobilisation hommes-femmes dans le tourisme rural sur ces terrains de recherche est présenté sous la forme de trois chapitres.

**Le quatrième chapitre** propose une relecture de la place des femmes dans le tourisme rural (synthèse de littérature et analyse de procédures) ; celle-ci s'attache notamment à mettre en évidence leur situation actuelle.

La première section précise la **conception** que nous retiendrons de **ce que l'on nomme « tourisme rural »** ; il s'agira en outre de cerner **la place et le rôle accordés à des analyses sexuées dans ce domaine**. Il s'avère que la prise en compte de l'approche de genre en matière de tourisme rural est relativement pauvre : les activités féminines ne sont que peu lisibles en tant que telles, leur statut n'est pas particulièrement reconnu et enfin, il semble qu'il n'existe guère **d'indicateurs** spécifiques pour la prise en compte d'activités féminines dans le domaine agricole ou touristique. Pour être plus exact, des indicateurs ont été récemment créés, mais l'information disponible est exclusivement quantitative. Or, celle-ci ne permet guère d'appréhender les pratiques de mobilisation autour d'un projet qui demeurent intimement liées au vécu, à la trajectoire de chacun. De fait, le recours à la **construction d'une information combinée**, quantitative et **qualitative** s'avère indispensable pour analyser, *via* l'approche de genre, les projets de création d'activités et le jeu des acteurs en place dans ce domaine.

La seconde section vise à appréhender les conceptions différenciées (dans les temps de création en particulier) qu'ont les hommes et les femmes du projet en matière de tourisme rural. Il s'agit également de montrer la façon dont les projets féminins ont gagné en visibilité dans le temps, notamment, à la faveur d'expériences européennes. Cette évolution s'explique par différents facteurs économiques et culturels : le portage de création d'activités par les femmes est désormais reconnu comme une innovation sur le territoire. Et la **diffusion de cette innovation**, depuis les années 1970, n'est pas sans incidences sur la **configuration des territoires**.

La troisième section montrera alors qu'à partir d'une implication de plus en plus importante des femmes dans le tourisme, s'opère une « dilatation des territoires ruraux ».

Le **cinquième chapitre** procède à l'analyse des processus **socio-spatiaux et territoriaux de genre** sur les terrains de recherche choisis.

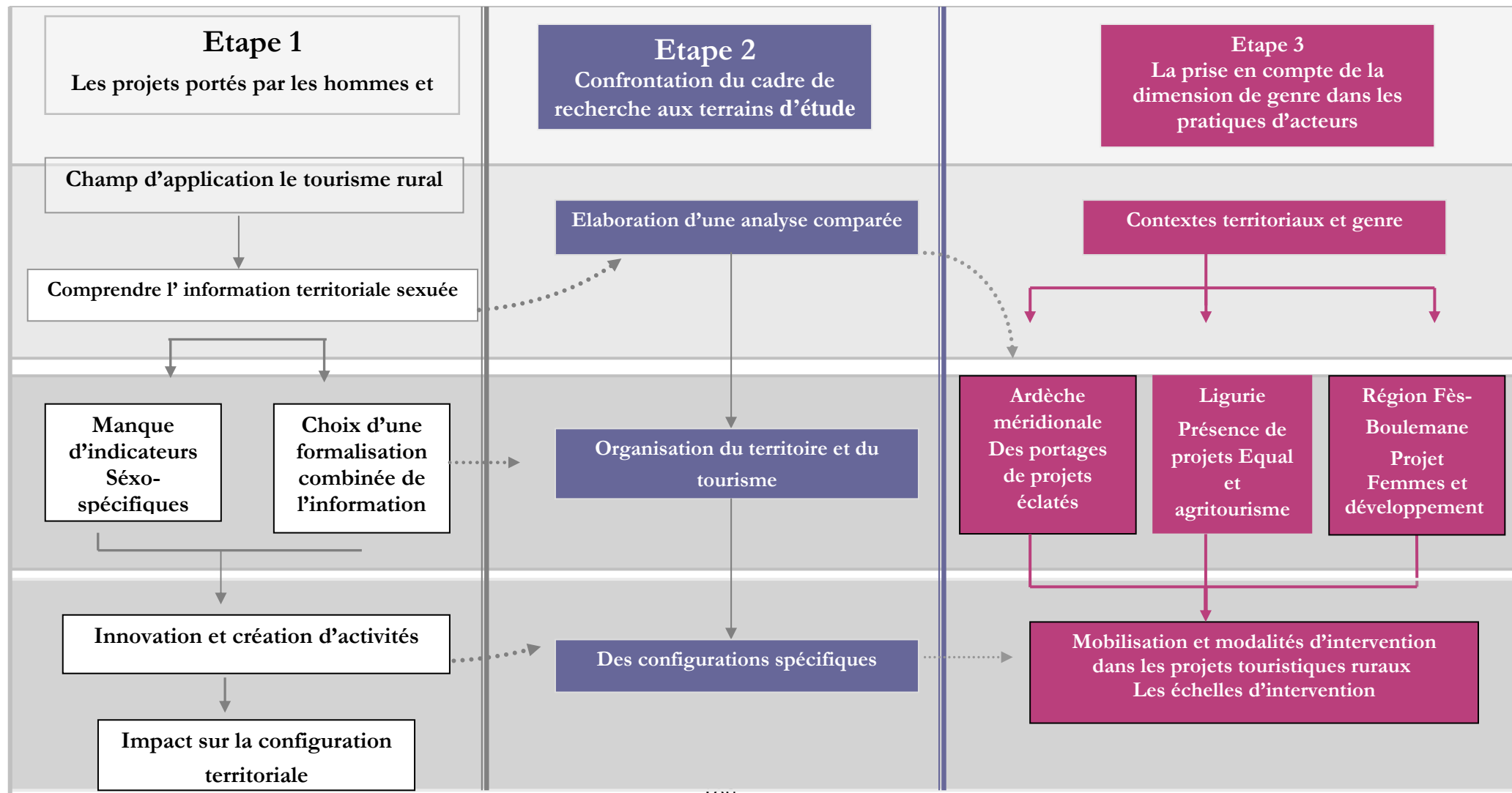
- La première section propose en amont de rendre compte de la pertinence du recours à une **démarche comparée en matière d'information territoriale**. Suite à une réflexion sur l'intérêt et les limites d'un tel choix de recherche en géographie, est exposée la mise en place du protocole retenu permettant l'analyse des projets touristiques ruraux.
- La seconde section présente les terrains d'étude de manière systématique et comparée sur le plan de la structuration spatiale, de l'organisation territoriale et du tourisme en lien avec la dimension de genre.

Le **sixième chapitre** cherche à démontrer la mobilisation de la thématique de genre par les acteurs de l'aménagement du territoire. La comparaison des mobilisations hommes - femmes **dans le portage de projets** révèle les jeux de pouvoir et de négociation en place dans les rapports sociaux de sexe. Ceux-ci varient selon des critères culturels visibles et religieux implicites ; ils varient également en fonction **des modalités d'intervention** élaborées par les acteurs et actrices du territoire.

Les objectifs et étapes de la recherche sont synthétisés ci dessous (*cf. figure n°12*).



## ETAPES DE CONSTRUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE



## Chapitre 4

### Le tourisme rural : regard sur des processus territoriaux sexués

Le tourisme, dans une acception « classique », est associé à la notion de voyage. Le tourisme s'intéresse ainsi aux interactions existantes entre des populations et des lieux<sup>2</sup> inscrits sur l'espace. Ces espaces sont, en fonction de leurs caractéristiques, le support d'activités et de pratiques qui s'exercent dans le temps (saisons, vacances, week-end, etc.). Ces pratiques génèrent des flux de populations (des flux touristiques) pour accéder à ses espaces (en externe) et au sein de ceux-ci (en interne) ; elles engendrent également la réalisation d'aménagements, d'infrastructures, de réseaux et d'équipements spécifiques.

Le tourisme et les activités récréatives se sont développés en Europe (en Occident) dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Ils ont connu une évolution que l'on peut lire historiquement (villégiature sur les espaces littoraux, pratiques « hygiénistes » puis sportives de la montagne, etc..) et qui a été formalisée en « modèles touristiques »<sup>3</sup>. Parmi ces derniers, celui de Douglas Pearce synthétise les interactions (les flux et leurs rôles) entre espaces urbains et les destinations régionales, voire locales.

Les espaces ruraux sont peu à peu, depuis les années 1970, en Europe, devenus des espaces de destination prisés. Les espaces ruraux méditerranéens (arrière-pays méditerranéens) en particulier connaissent une croissance de fréquentation continue. D'abord considérés comme des espaces recevant le « surplus » du flux touristique du littoral, ils sont aujourd'hui fréquentés par une population touristique désireuse d'accéder à des formes de tourisme spécifiques qualifiées notamment d'agritourisme, de tourisme vert ou de façon plus générique **de tourisme rural** (4.1). Notons que cette forme de tourisme tend à se développer également au Maroc. En effet, ce pays cherche à définir une politique de tourisme de montagne.

Le tourisme apparaît ainsi dans les espaces ruraux comme une forme privilégiée de développement. Cela s'est traduit par une mise en oeuvre de projets (mise en place d'infrastructures, d'initiatives, de pratiques ou d'activités sportives de pleine nature par exemple, etc.). Or dans le développement de ces projets et du tourisme rural, les femmes ont joué un rôle essentiel, tant dans la structuration des emplois occupés dans ce domaine, que dans l'orientation stratégique des projets menés sur le territoire. Les femmes souvent présentes dans des emplois sous - qualifiés (services, maintenance, accueil) sont devenues dans un premier temps, malgré elles, spécialistes de l'emploi saisonnier précaire. Les rares

<sup>2</sup> PEARCE (D.), 1987, *Géographie du tourisme*, Paris, Ed. Nathan Université, p. 6, (Coll. Fac. Géographie)

<sup>3</sup> Sans refaire l'historique des modèles touristiques, citons de manière énumérative les modèles de Miossec (1976), de Thurot (1980), Lundgren (1982).

rapports institutionnels les concernant témoignent de la construction originelle masculine de l'activité « tourisme » ; les femmes ont le plus souvent été cantonnées dans un domaine préférentiel, celui de l'accueil. Cette place et ce rôle constituent en quelque sorte une forme d'extériorisation (visible) de l'activité domestique. Mais **leur rôle stratégique** dans le « poids de la décision<sup>4</sup> » en matière de création ou de développement du projet touristique n'a pas souvent été considéré en tant tel à sa juste valeur (4.2). Les indicateurs retenus et les analyses effectuées en matière d'activité touristique ne rendent guère compte de la place primordiale qu'occupent les femmes dans le développement de ce secteur. Les études semblent en effet passer outre ce rôle nouveau, ou ne regardent pas particulièrement les processus à l'œuvre dans la mise en œuvre de ces projets (jeu des acteurs et des actrices, jeux de pouvoir entre hommes et femmes).

Reste que les projets agrotouristiques se déclinent désormais au féminin. Les femmes ont en effet une place prépondérante dans la mise en œuvre, dans l'élaboration de projets sur le territoire (et en particulier de projets touristiques<sup>5</sup>) ; elles influencent, par leur prise de décision, leurs actions, **l'orientation des activités touristiques en zone rurale**. Leurs projets sont le plus souvent construits dans une optique de durabilité. Et pour mener à bien ces derniers, elles s'appuient sur des réseaux existants et des structures en place : les agricultrices par exemple s'appuient sur l'existence de réseaux et tendent à développer ces derniers afin de favoriser leur installation, d'assurer la promotion de leur activité. Cette existence en tant que créatrices d'activités dans le tourisme rural n'est, somme toute, qu'assez récente. Leur reconnaissance tend à être admise et à se structurer au niveau de la sphère familiale (du couple), puis à trouver une traduction au niveau « méso » dans l'évolution du territoire. Ainsi, leurs trajectoires individuelles, leurs projets touristiques marquent le territoire rural d'une empreinte « sexuée » ; ils donnent une orientation, une configuration, **un sens aux territoires** (4.3).

---

<sup>4</sup> PUGET (F.), *Stratégies féminines et développement rural*, 376 p., Thèse nouveau régime : discipline : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail : 1996- Cette thèse encadrée par Bernard Kayser a montré le rôle des femmes dans le choix de la décision et dans leur participation au développement.

<sup>5</sup> GUERRAOUI (D.), ROUX (B.), *Les zones défavorisées méditerranéennes. Etudes sur le développement dans les territoires ruraux marginalisés.*, 1997, éditions Toubkal, Paris, L'Harmattan, 361 p. (Coll. Histoire et perspectives Méditerranéennes).

## **4.1. La difficile appréhension d'une analyse de genre dans le tourisme rural**

Les espaces ruraux connaissent actuellement des évolutions dans leurs configurations socio-spatiales : l'arrivée de nouveaux résidents porteurs de « valeurs urbaines », le recul ou l'évolution de l'activité agricole, le développement et la création d'activités nouvelles (micro-entreprises), le développement de l'habitat (résidences principales, secondaires, etc.) en sont quelques traductions perceptibles. Dans toutes ces configurations, le tourisme est devenu une composante essentielle, une activité centrale. Cette activité est passée au cours du temps d'un statut d'activité secondaire (ayant pour objectif un complément du revenu agricole) à une activité principale. Mais cette activité se décline selon des formes (organisationnelles, structurelles, fonctionnelles) diverses. Si bien que derrière le terme de « tourisme rural », on désigne le plus souvent « agriturisme », « agrotourisme » ou encore « tourisme vert ». Si dans l'introduction de cette thèse, nous nous sommes positionnés en faveur d'une approche « élargie » du tourisme rural, il convient de mettre en perspective quelques définitions et d'explicitier celles que nous retiendrons dans le cadre de ce travail.

### *4.1.1. Rappel de définitions : choisir un champ d'application*

De nombreux travaux se sont intéressés à l'émergence et au développement du tourisme en espace rural. Celui-ci semble constituer une voie privilégiée pour les communes et les territoires ruraux en recherche de solutions de développement dès lors que ces derniers possèdent encore un espace aux caractéristiques campagnardes recherché par une population citadine en mal de racines, de traditions (reconstruites pour l'occasion), de paysages. Une diversité de travaux et de points de vue, de courants de pensée existent en matière de réflexions sur le tourisme et par extension sur le tourisme rural. Notre ambition n'est pas ici de rendre compte de façon exhaustive de la diversité de ces réflexions, mais de préciser ce que nous entendrons par « tourisme rural ».

#### *4.1.1.1. Des définitions génériques aux définitions spécifiques*

Douglas Pearce<sup>6</sup> définit le tourisme comme étant « l'ensemble des relations et des phénomènes résultants des voyages et des séjours temporaires des personnes qui se déplacent essentiellement pour se divertir ou se détendre ». Le tourisme correspond à une recherche de divertissement, une recherche de bien-être. Et partir à la découverte d'un

---

<sup>6</sup> PEARCE (D.), 1987, *Géographie du tourisme*, Paris, Ed. Nathan Université, p.6, (Coll. Fac. Géographie)

autre univers, d'un milieu et d'un espace permettant un changement de repères usuels, peut être source de divertissement et de bien être. A partir des années 1970, en France et en Europe, « la nature », la « campagne », « l'espace rural » symbolisent par leurs valeurs et leurs qualités, ce bien-être. Aussi se développent des formules de vacances tournées vers ce que l'on nommera le tourisme « vert ». Ce tourisme est associé à des pratiques réalisées à la campagne, en forêt, plutôt respectueuses de l'environnement, ne nécessitant pas nécessairement le développement d'infrastructures, d'aménagements « lourds » par opposition à un tourisme dit de masse développé sur les littoraux aménagés ou les stations de ski dites « intégrées ».

Cet engouement pour cette nouvelle forme de tourisme est souligné par Krystel Bablee : « les chiffres sont unanimes, les Français comme les étrangers, sont gagnés par la fièvre verte ; ils sont en effet, de plus en plus nombreux à faire du tourisme vert. Sur les 320 milliards de francs dépensés par le touriste en France, 70 milliards ont bénéficié à l'espace rural (soit 20 % de parts de marché). En terme d'hébergement, l'espace rural représente 28 % des nuitées enregistrées<sup>7</sup> ». Cette appellation de « tourisme vert » est parfois associée (de façon réductrice) à une dimension environnementale (au sens écologique du terme) du tourisme ; et dans notre perspective de recherche, ce n'est pas selon cet angle que nous souhaitons considérer le tourisme rural, mais davantage dans sa relation (et son extension) à l'activité agricole, activité traditionnellement principale en espace rural.

« L'agritourisme » ou « l'agrotourisme » constitue l'une des composantes centrales du tourisme rural. Usuellement, la dénomination d'agrotourisme est accordée à des agriculteurs, des agricultrices ayant un statut d'exploitant. Leurs activités sont déclarées en Chambre d'Agriculture. L'agrotourisme se caractérise par une offre d'hébergements sur le siège ou proche du siège d'exploitation agricole, par une éventuelle offre d'activités en espace rural, par une offre de produits de transformation issus de l'exploitation agricole. En France, la loi précise et définit ce qu'est l'agrotourisme : il s'agit d'une activité consacrée au tourisme associée à l'exploitation agricole ; mais pour garder ce titre, cela implique que l'activité de tourisme représente moins de 30 % du revenu de l'exploitation. En Italie, les Chambres régionales d'agriculture, dans leurs textes, sont plus strictes encore sur le statut d'agrotourisme. Cette appellation et ce droit à exercer une activité touristique sur l'exploitation sont liés au niveau même de qualité de la production agricole. L'activité agricole est une dominante voire une activité principale. Elle est l'une des composantes du tourisme rural.

---

<sup>7</sup> BABLEE (K.), 1998, *S'installer dans le tourisme vert*, Hericy, Ed. Du Puits Fleuri, p. 15, (Coll. Le Conseiller Juridique pour tous ; 92)

Laurent Rieutort<sup>8</sup> précise que le tourisme rural fait par les agriculteurs représente une configuration actuelle qui mérite quelques éléments d'explication historique. Si auparavant tourisme et agriculture semblaient s'ignorer ou être concurrentiels<sup>9</sup>, à l'heure de la multifonctionnalité de l'agriculture et de la pluriactivité, ils apparaissent désormais très liés : « l'agriculteur peut ainsi être tour à tour ou simultanément salarié dans une station, ce qui le classe dans la catégorie des pluriactifs, ou bien être propriétaire d'une structure d'accueil et relever de l'agrotourisme et des nouvelles formes de diversification. Dans un cas, il cherche un emploi extérieur ; dans l'autre il obtient des revenus d'autres fonctions de son exploitation ». L'agrotourisme constitue une composante de plus en plus présente dans le paysage de l'agriculture et dans le paysage rural. Comme le souligne Normand Cazalais<sup>10</sup>, « l'agrotourisme doit s'intégrer à la vie agricole et rurale, et l'agriculture demeurer la principale activité. [...] Il ne faut pas souhaiter un tourisme à saveur agricole et rurale. [...] Le produit agrotouristique, [...] c'est d'abord la vie, les activités, le milieu de ceux qui vivent pour et par l'agriculture. Ils ne doivent pas craindre de mettre la barre haute, d'élever leurs exigences ».

Dans ce contexte, l'agrotourisme révèle des fonctions multiples lisibles au sein de la cellule familiale, à l'échelle micro et méso ; il permet :

- au sein de la famille, de faire en sorte que chacun ait un statut reconnu (de double actif par exemple) et que chaque membre puisse trouver sa place (l'homme à l'exploitation agricole, la femme au développement de l'activité agritouristique par exemple) ;
- la création d'une activité complémentaire à celle de l'agriculture ; elle peut également permettre de reconsidérer le projet familial, de revoir le cas échéant les priorités de vie et d'organisation de l'exploitation ;
- une ouverture à l'autre, une créativité dans la façon de développer de nouvelles activités (activités de loisirs, restauration, vente de produits, etc.) ;
- une nouvelle forme de valorisation du patrimoine de l'exploitation, une réappropriation de l'outil de travail (affectation d'anciens bâtiments agricoles en structure d'hébergement, valorisation des produits de l'exploitation) ;
- une mise à connaissance du rôle de l'agriculture et des agriculteurs ;
- une participation (volontaire ou involontaire) au développement d'activités sur le territoire.

---

<sup>8</sup> RIEUTORT (L.), 2001, *Tourisme, agriculture et nouvelles activités en espace rural : l'autre légende du Dévoluy ?*, pp.345-356, Actes du colloque Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales, Montpellier.

<sup>9</sup> COLLECTIF, 1986. *Le tourisme contre l'agriculture ? Enjeux fonciers en pays méditerranéens*. Paris, ADEF, 360 p.

<sup>10</sup> CAZELAIS (N.), 1998, *Une question d'identité*, 2<sup>ème</sup> colloque national sur l'agrotourisme, Revue Téoros, pp.11-12

L'agrotourisme s'inscrit dans un contexte générique d'évolution et participe à la mutation des espaces ruraux tout en constituant le garant du maintien des valeurs (qualité des relations, des paysages, tranquillité, tradition, bien être). Il en est l'une de ses manifestations sensibles, tant dans sa dimension matérielle qu'idéelle car porteur de valeurs associées à l'évolution des aspirations de la société.

#### 4.1.1.2. *La conception choisie : une vision englobante*

Des conceptions divergentes du tourisme et du développement existent. Dans le cadre de notre recherche, nous souhaitons considérer le tourisme (rural) en lien avec le développement local (en lien avec sa capacité à participer au développement local). Jean-François Mandy<sup>11</sup> précise à ce sujet que le tourisme est une opportunité de développement pour les territoires ruraux : « le tourisme à la ferme fut et demeure une chance pour l'agriculteur et l'agriculture [...] l'agritourisme est une chance de développement pour les territoires ruraux ». Le tourisme rural présente de multiples facettes ; il est considéré par les acteurs du développement comme un moyen privilégié de mettre en place des dispositifs d'aménagement du territoire et de bénéficier en substance et les programmes, procédures, de moyens (financiers notamment).

Le volet « tourisme » semble incontournable, pour ce qui concerne les espaces ruraux, tant dans les procédures (PNR, Leader +, Charte de développement, Contrats de développement), que dans les politiques et les actions publiques<sup>12</sup>. Ces actions en matière de tourisme répondent à des logiques de filières ainsi qu'à des logiques de territoire ; elles mettent en exergue une diversité d'acteurs (de professionnels, d'associations, de collectivités, etc.) qui interviennent à des degrés divers dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Le tourisme rural concerne ainsi un ensemble d'acteurs et d'actrices, dont font partie intégrante les agriculteurs et les agricultrices. Ceux-ci, par leurs décisions, leurs actions, leurs modes d'organisation (Offices de tourisme, Comités départementaux et régionaux du tourisme, Chambres d'agriculture, réseaux, etc.) contribuent à donner une configuration spécifique au tourisme rural sur chacun des territoires considérés.

Opportunité de développement, procédures, acteurs et actrices, le tourisme rural englobe une multiplicité de facettes comme le précise Françoise Gerbaux : « le tourisme rural comprend non seulement l'agrotourisme performant, mais l'ensemble des hébergements et

<sup>11</sup> MANDY (J.F.) ,1995, *Agrotourisme, levier de développement local ?*, pp.41-46, in : *Agrotourisme et développement local* , Clermont-ferrand, Ed. ENITA, 139p., (Coll. Actes) & MANDY (J.F.) ,1994, *Le développement local par le tourisme rural, enjeux et conditions*, Bulletin de l'Association des géographes français, 72<sup>ème</sup> année, pp.25-31

<sup>12</sup> LOUARGANT (S.), *Tourisme et recomposition territoriale : quelles dynamiques, pour quels acteurs ? Le cas de l'Ardèche méridionale* , 123p. mémoire de maîtrise: Géographie : Grenoble : 1998

des activités qu'il est possible de développer dans le monde rural<sup>13</sup> ». Parmi les facettes que comporte le tourisme rural, il apparaît ainsi important de considérer les différentes formes d'activités (Cf. *tableau n°10*) qui s'y développent de façon générique.

Activités du tourisme rural	Spécificités du tourisme rural					Appartenance à un réseau
	Valorisation-Promotion		Points de vente			
	Structures	Particulier	Coopératives	Marchés	Exploitations	
<b>Hébergements</b>						
Gîte ruraux	✓	✓	✓	✓		
Chambres d'hôtes		✓			✓	✓
Camping à la ferme	✓	✓			✓	
Hébergement à la ferme	✓	✓	✓	✓		✓
Petits hôtels		✓				
<b>Activités et animations</b>						
Visites à la ferme		✓				✓
Fermes pédagogiques	✓	✓		✓	✓	✓
Restauration- tables d'hôtes	✓	✓				✓
Goûters à la ferme		✓		✓	✓	
Activités sportives (équestres, randonnées, sentiers-découvertes)		✓		✓		✓
<b>Vente de produits de transformation- valorisation</b>						
Produits de l'exploitation (confitures, fruits, miel vins, fromages, huile d'olive, ...)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Savoir-faire locaux Artisanat (Poteries, tissus, savons, parfums...)		✓		✓	✓	✓

Tableau n°10 : Les spécificités du tourisme rural

Synthèse, Sophie Louargant, 2003

13 GERBAUX (F.), 1999, Le développement touristique local entre régulations sectorielles et gestion territoriale, pp.74-75, in : Le tourisme facteur de développement local /dir. BENSACHEL (L.), DONSIMONI (M.), PUG, (Coll. « Débats »)



Les activités présentées ci-dessus seront retenues dans notre étude et donc situent notre domaine d'application. Nos investigations précédentes ont permis de voir le rôle prépondérant des femmes et des projets de couples dans le tourisme rural. Les écrits et les indicateurs à ce niveau sont quelque peu épars.

Cette synthèse montre que le tourisme rural s'organise selon trois types d'activités : l'hébergement, les activités d'animation et la vente (ou la valorisation) de produits de transformation. Chacune de ces activités peut se décliner selon trois spécificités ou entrées privilégiées : la valorisation / la promotion, la vente, l'appartenance à un réseau. Ces spécificités peuvent fluctuer selon les territoires considérés. Les choix de valorisation des activités, l'organisation de l'offre touristique et les réseaux peuvent différer d'un territoire à l'autre : ils peuvent être par exemple respectivement organisés par les services des Chambres d'agriculture, les relais réseau Gîtes de France, le Réseau des Parcs Naturels Régionaux, ou encore la Fédération nationale « d'accueil paysan », le réseau Paysage, des associations de producteurs, ou autres fédérations...

Ces activités seront retenues dans le cadre de nos investigations ultérieures conduites sur trois terrains de recherche (l'Ardèche méridionale pour la France, le Parc Naturel Régional de Beigua en Ligurie – Italie –, et la région de Fès - Boulemane au Maroc). Il s'agira, en particulier, d'analyser le rôle des femmes (et des couples) dans l'organisation et la mise en œuvre de ces activités. Il convient en amont d'indiquer que la place des femmes dans le tourisme n'est guère mise en avant dans la mesure où il n'existe que peu de données formalisées en la matière.

#### 4.1.2. Les indicateurs du tourisme : l'absence de données formalisées hommes - femmes

*« Les chercheurs s'intéressent de plus en plus, depuis peu, au rôle des femmes dans l'agriculture. Certaines affirment qu'il s'est amoindri au gré du développement capitaliste des fermes modernes ; d'autres soutiennent que les femmes prennent toujours une importante part, mais que les données officielles la sous-estiment systématiquement en négligeant le travail non rémunéré ou en utilisant une définition trop restrictive du travail agricole<sup>14</sup> ».*

Si les femmes sont désormais partie prenante des projets de développement touristiques, la reconnaissance de leur activité n'est pas toujours très perceptible. Cela se traduit notamment par une absence relative de données « officielles » qui permettraient d'appréhender le tourisme rural selon une approche de genre. Ainsi, à l'instar de l'exemple français, quelques constats en matière d'informations accessibles peuvent être formulés.

---

<sup>14</sup> REIMER (B.), 1988, *Division du travail à la ferme, Recherches sociographiques*, Revue interdisciplinaire d'études sur le Québec, Université de Laval, n°29, p.329

#### 4.1.2.1. *Un regard sur les données mobilisables*

Les recensements nationaux, à l'image du Recensement Général de la Population permettent, dans certains cas de figure (pour certaines variables seulement), d'identifier le poids respectif des hommes et des femmes et ainsi d'opérer une lecture sexuée de l'objet considéré (la répartition de la population sur le territoire par exemple). C'est le cas effectivement pour la population des communes ou encore pour le nombre d'actifs (d'hommes et de femmes) ayant un emploi. Reste que sur l'ensemble des variables présentes dans le RGP, celles permettant d'effectuer une lecture sexuée demeurent quasi anecdotiques, les deux évoquées figurent parmi les rares critères disponibles.

Il en est de même quant aux données disponibles en matière d'activités économiques sur le territoire. Si l'on consulte par exemple les données issues du Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE)<sup>15</sup> pour ce qui concerne les services en matière de « tourisme – loisirs – culture » (Insee, 1997), il est possible de lire pour chacune des communes le nombre d'établissement existant. Mais que l'on observe la rubrique 55 « Hôtels et restaurants » ou la rubrique 55.2 « Autres hébergements touristiques », rien ne permet de savoir s'il s'agit d'une activité masculine ou féminine.

En d'autres termes, à l'image de ces deux brefs exemples, les fichiers actuels ne facilitent pas (pour ne pas dire en aucun cas) la réalisation d'analyses sexuées, ou dans le cas présent, ne permettent pas d'appréhender la nature sexuée de l'activité touristique. Les activités féminines ne sont ainsi pas toujours enregistrées ou répertoriées en tant que telles, comme des créations d'activités réalisées par les femmes. L'information existe ici en terme quantitatif (sur le nombre d'établissements existant) mais le genre n'est pas particulièrement précisé. Dans ce contexte, le statut même de la femme créatrice d'activités ne peut que difficilement être reconnu.

Ce propos mérite néanmoins d'être nuancé. Il semble en effet que dans certains cas de figure, des indicateurs mettant en exergue l'existence des activités féminines ont été récemment créés ; l'information disponible demeure néanmoins exclusivement quantitative.

En France, le Recensement Général de l'Agriculture permet, depuis 1999, de réaliser une analyse sexuée de certaines données : il identifie par exemple le nombre de femmes responsables (ou titulaires) d'exploitations agricoles. L'accès à ces données (déclaration en Chambre de commerce et des métiers) demeure peu connu et relativement peu

---

<sup>15</sup> Les données issues du Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE), correspondent au répertoire officiel, actualisé quotidiennement, où se trouvent immatriculés toutes les entreprises et leurs établissements situés en territoire français. Les résultats sont présentés selon les délimitations territoriales des communes en vigueur au 1er janvier 1997.

mobilisable ; si bien qu'*in fine*, il n'est pas toujours aisé de savoir si ce sont des femmes ou des hommes qui sont titulaires de l'activité. Malgré cet accès parfois difficile à l'information, l'activité féminine, à la faveur de la réalisation d'enquêtes de terrain, tend de plus en plus à être appréhendée. Ainsi, par exemple, un diagnostic commandité par la Région Rhône-Alpes (2000)<sup>16</sup>, relatait son étonnement en constatant que « plus de 60 % des actifs du tourisme rural sont des femmes » ; de plus celles-ci étaient plutôt moins bien rémunérées et moins qualifiées que les hommes (respectivement 34% pour les femmes et 25 % pour les hommes).

En Italie, le cas est quelque peu différent. Les données relatives à l'identification sexuée des titulaires d'exploitations et d'activités sont répertoriées dans une base statistique (Istat) et aisément disponibles. Dans ce pays, l'activité féminine est également très représentée, dans la mesure où la transmission du patrimoine (exploitation, terres,...) s'effectue le plus souvent dans le cadre familial : les pères, titulaires d'exploitations lèguent assez systématiquement leurs biens à leur(s) fille(s) (au même titre que leur(s) fil(s)), ce qui facilite pour elles une reconnaissance en terme de statut et une identification en terme de création d'activités.

S'il peut initialement être fait le constat d'une pauvreté en matière de données sexuées, il convient d'indiquer le développement de données statistiques exprimant de façon plus affirmée, y compris dans le tourisme, la partition de ce qui relève des hommes et des femmes. Cette partition s'exprime par exemple structurellement dans les postes et la qualification des emplois dans le tourisme. En France, les bulletins du Ministère du Tourisme et Secrétariat d'Etat au tourisme (doc. Info tourisme) relatent ainsi des analyses sexuées réalisées sur les types d'emplois salariés : celles-ci sont obtenues à partir de l'analyse de données issues des « divisions du travail », « d'agences locales pour l'emploi » ou encore « des Comités Départementaux du tourisme ». Notons que ces derniers se sont souvent dotés d'observatoires du tourisme dans leur département, permettant ainsi de mettre à plat, la part des activités des hommes et des femmes dans le tourisme. Ces données demeurent toutefois ici encore exclusivement quantitatives (capacité d'accueil, nombre de visiteurs, de nuitées, etc.) et ne permettent pas d'élaborer des analyses plus fines en matière de créations d'activités. Pour ce faire, il convient dès lors de s'attacher à collecter d'autres types de données ou de matériaux.

---

<sup>16</sup> cf. Annexe 1.5

#### 4.1.2.2. Le recours au qualitatif pour expliciter la place des femmes

Dans le cadre du tourisme rural, les choix en matière d'orientation des activités et des diverses prestations sont le plus souvent liés aux trajectoires même des hommes et des femmes, des couples. C'est en effet les couples qui mettent en œuvre des projets sur le territoire : ce sont des ménages en couple qui deviennent créateurs d'une petite entreprise rurale ; des agriculteurs qui diversifient leur activité ; ou encore des couples dont l'un des deux membres avait des biens (exploitation agricole) et qui après avoir exercé un travail salarié a repris une activité en zone rurale. Les trajectoires de ces individus (de ces couples), les réseaux mobilisés dans la mise en place de ces projets sont délicats à appréhender. Et, en tout état de cause, comme nous l'avons expliqué, ces éléments ne peuvent que difficilement et exclusivement être décryptés à l'aide de données chiffrées. D'autant que ces informations sont souvent segmentées, disséminées dans les différentes instances, structures qui accompagnent les projets : Chambres d'agriculture, fédérations diverses, associations de développement local (spécialisée dans la création d'activités<sup>17</sup>).

Une approche qualitative semble *a priori* plus adaptée à la compréhension des itinéraires et trajectoires des créateurs et créatrices d'activités. Et pour analyser ces formes nouvelles de petites entreprises touristiques rurales, il convient d'appréhender la façon dont le projet est né, se construit, se nourrit du territoire. La notion de projet de vie, englobant simultanément projet professionnel et projet familial correspond à une réalité vécue et construite par le couple. Celle-ci peut être décryptée *via* le recours à des entretiens (récits de vie, biographies) et à l'analyse de ces derniers (grille de lecture). Il s'agit notamment de déterminer, d'identifier la distribution des rôles (dans une dimension matérielle – salaire par exemple – et immatérielle – décisions - ) au sein du couple. Il s'agit également de comprendre la genèse et la mise en œuvre du projet : accès à l'information, logiques et stratégies d'organisation dans la mise en place du projet, nouvelle organisation de la vie familiale, nouveaux modes d'appréhension des articulations des temps de vie<sup>18</sup>.

L'appréhension des processus liés à la création d'activités par les hommes et les femmes sur les territoires ruraux semble pouvoir gagner en précision *via* le recours à une information de nature quantitative, qui permet (ou permettra) de rendre compte de la place des femmes dans le tourisme, et qualitative, facilitant la compréhension des logiques et stratégies de ces acteurs et actrices.

---

<sup>17</sup> Par exemple, l'Association AMESUD, en Ardèche

<sup>18</sup> GERBAUX (F.), 1997, *Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural*, Economie Rurale, n°238, pp.24-27

*Synthèse 4.1*

Les territoires ruraux se sont ouverts et continuent de s'ouvrir au tourisme. Cette évolution, continue depuis les années 1970, a contribué à modifier le paysage économique, social, culturel et environnemental de ces derniers. Dans ce contexte, les qualificatifs associés aux formes d'organisation d'accueil des touristes, des prestations offertes se sont regroupés au travers de vocables multiples (tourisme vert, agro-agri-tourisme..). De notre point de vue, le qualificatif de tourisme rural englobe les différentes modalités présentes dans l'offre et la création d'activités en zone rurale. Et en retenant cette acception, il est alors possible d'observer les jeu d'acteurs présents dans ce domaine spécifique.

En matière de tourisme rural, les femmes ont souvent joué leur rôle tant dans la diversification que dans le portage de projets. Cependant, à la lecture de l'information mobilisable, les indicateurs quantitatifs disponibles relatent peu de la distinction sexuée hommes-femmes dans le tourisme rural. Il en ressort un choix explicite : celui de recourir à l'utilisation d'une information qualitative. En effet, pour mieux cerner le rôle des hommes et des femmes dans la création d'activités en zone rurale, le choix d'une analyse des projets par l'intermédiaire d'entretiens et de biographies s'impose. Cette information récoltée et alimentée en parallèle de l'information statistique disponible, facilitera la compréhension du processus de création de l'activité via le projet de vie.

## 4.2. Le rôle et la situation des femmes et des hommes dans le tourisme rural

---

En opérant une analyse de genre des acteurs et des actrices, il semble possible d'effectuer une lecture des rapports sociaux de sexe au sein du tourisme rural. En amont, il convient ici de rendre compte du positionnement des femmes face à la question de la création d'activités : s'il est souvent avancé, voire admis que celle-ci correspond à une volonté de leur part de « s'émanciper » ; il nous apparaît important de ne pas considérer cette version comme un fait établi. Aussi nous semble-t-il intéressant de proposer quelques pistes de réflexion en la matière. Une autre question en corollaire mérite également d'être considérée, celle du projet des femmes qui, semble-t-il, est à la fois un projet de reconnaissance en tant que femme active, et un projet de reconnaissance en tant que créatrice d'activités. Si leur condition et leur rôle n'ont été que peu visibles ou peu reconnus (leur activité étant considérée comme une activité subalterne ou d'appoint), la création d'activités a permis aux femmes, via les réseaux, d'intervenir et de s'impliquer, au fil du temps, sur les territoires ruraux.

### 4.2.1. Quelles positions des femmes dans la création de leur activité ?

Les diagnostics, les rapports écrits<sup>19</sup> réalisés pour l'Union Européenne dans le cadre de programmes (programme NOW par exemple) ont mis en évidence la capacité de création d'activités portées par les femmes. Mais reste que cette capacité de création n'a pas toujours nécessairement été explicitée dans ses fondements ; aussi peut-on formuler quelques hypothèses plutôt que de porter un jugement peut-être hâtif sur la question.

Un premier cas de figure peut être avancé, celui « d'une création d'activités par contrainte ». La ou les contraintes peuvent être liées au(x) contexte(s) socio-économiques, familiaux dans lesquels s'inscrivent les femmes. La création d'activités peut être insufflée par une « obligation » de rapporter un salaire complémentaire au domicile ou encore par une nécessité de répondre à une pression familiale dans un contexte économique difficile. Dans ce cas de figure, même si l'activité existe, elle peut être considérée comme une activité « subie », ne répondant pas nécessairement aux aspirations de la personne (féminine) qui exerce cette activité.

---

<sup>19</sup> On pourra citer à titre d'exemple les écrits issus du Programme NOW - LASSALLE (D.), AUBIN (R.), MICHAUD (R.), 1996, *Femmes et créations d'activités en milieu rural* (Etude réalisée sur les cantons du Pays Basque et du Béarn), programme NOW, Commission Européenne, 43 p.

Dans un second cas de figure, on pourrait émettre l'hypothèse « d'une création d'activités volontaire ». La création d'activités ne relève pas nécessairement d'une volonté de « s'extirper » d'une emprise masculine trop prégnante mais répond davantage à un souhait d'auto-réalisation de la femme au sein du couple. Le projet est choisi et voulu par la femme sans pour autant être nécessairement partagé par le couple ; aussi celui-ci peut-il être amené à composer son projet commun de vie en fonction des aspirations de chacun.

Un troisième cas de figure peut être envisagé : celui « d'une création d'activités partagée ». La création d'activités féminine se joue ici dans un jeu de négociation, une réflexion construite implicitement ou explicitement au sein du couple (ou par extension dans le cadre familial). Il s'agit ici d'un projet inscrit dans un projet de vie, d'un projet choisi, voulu et co-construit par le couple : « [...] Loin des rapports classiques du travail indépendant où sont inscrits de manière spécifique les rôles des chefs d'entreprise et de son conjoint, ceux instaurés entre les membres de la famille s'inscrivent différemment, tant au sein du couple qu'au sein du territoire et au sein de l'entreprise : créés le plus souvent à l'initiative de personnes n'ayant pas une origine agricole, voire rurale, les modes de relation sont plus complémentaires et égalitaires que hiérarchiques et s'appuient sur le couple<sup>20</sup> ». Dans ce cas de figure, la création d'activités est établie selon des phases et dans le temps. Au sein de celle-ci, l'un ou/et l'autre des éléments du couple peut assumer de façon réciproque ou convenue un rôle plus ou moins prégnant dans la conduite, l'organisation, la gestion matérielle de l'activité.

Ces cas de figure ne peuvent évidemment épuiser les raisons qui conduisent les femmes à développer des activités. En outre, il n'existe peut-être pas de configurations aussi définies et la réalité doit vraisemblablement, selon les contextes, les territoires considérés, emprunter des éléments à l'une ou l'autre des hypothèses formulées. Les hypothèses avancées ici nous inviterons à préciser sur les terrains d'étude, les mécanismes de genre présents dans la création d'activités et au sein des couples : comment s'effectuent les prises de décision ? Les projets correspondent-ils à des choix partagés ? Il s'agira également de rendre compte des contextes dans lesquels s'inscrivent ces projets : ont-ils bénéficié d'aides spécifiques *via* les projets d'égalité des chances ? Ont-elles eu recours à des financements variés ? Quels sont les blocages existant sur le territoire ? Ces différentes questions renvoient à interroger la visibilité des femmes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le portage de leurs projets.

---

<sup>20</sup> ARPIN-PONT (B.), GERBAUX (F.), 2000, *Les nouvelles articulations entre vie professionnelle et familiale dans les entreprises touristiques rurales*, Revue Les Cahiers Espaces, n°65, pp.65-71

A la faveur d'une enquête réalisée dans le cadre d'un travail sur la place et la création d'activités par les femmes en Pays Basque et Béarn<sup>21</sup>, il semble possible de considérer que les femmes ont aujourd'hui un caractère affirmé « d'actrices transitionnelles ». En outre, cette étude apporte quelques éléments de précision quant aux hypothèses précédemment formulées. Ainsi, selon cette enquête, 64 % des femmes peuvent être considérées comme de véritables « entrepreneuses » dans le domaine de la création d'activités. La plupart d'entre elles se situent dans la tranche d'âge des 25-45 ans ; et les femmes qui habitent le milieu rural ont créé leur activité par choix, celui-ci constitue un moyen de réaliser leur objectif. Cette dernière indication nous rappelle combien la création d'activités constitue pour les femmes un passage d'une situation « d'invisibilité » sur le territoire à une situation « porteuse de projet sur (et pour) le territoire ». Par là, nous entendons ainsi indiquer que la création d'activité, de façon générique, qui renvoyait à un univers masculin, semble devoir désormais compter, à l'instar de l'exemple du tourisme en espace rural, sur les femmes.

La place de la femme dans le projet touristique a souvent été analysée comme une première démarche vers une forme d'autonomie (par rapport à l'homme) ; et à cet égard, nous avons plutôt émis l'hypothèse d'une auto-réalisation (d'autres préféreront le terme d'émancipation). Quel que soit le point de vue retenu, la création d'un projet individuel touristique conduit la femme à s'exposer et à s'insérer, à un moment de sa vie, dans une dynamique territoriale donnée. Cette perspective implique de sa part une aptitude à comprendre et à s'inscrire dans un contexte territorial donné : la configuration de leur projet dépendra de la situation locale du secteur d'activités considéré (le tourisme), du potentiel touristique du territoire, de la proximité des axes de communication, du degré d'accessibilité du lieu d'implantation. Leur insertion, leur visibilité dans le local, leur capacité à faire émerger leur projet est lié également de leur faculté à saisir la dynamique locale générée par les acteurs ; elle dépendra aussi de leur capacité à s'inscrire peu ou prou dans les réseaux existants.

Si les femmes ont de plus en plus pris des initiatives dans le domaine du tertiaire et du tourisme, il n'en demeure pas moins que les dispositifs de création d'activités (réseaux, dispositifs d'accompagnement, organismes de financement, de crédits) sont encore le plus souvent l'apanage de fonctionnements masculins. Aussi, semble-t-il indispensable pour elles de connaître les mécanismes en vigueur, de participer à la vie de ces réseaux pour en bénéficier individuellement et collectivement (*cf.* § 4.2.2.2). Il s'agit ainsi pour « exister » et développer un projet, d'être capable de comprendre l'environnement et de mobiliser les ressources (matérielles et immatérielles) présentes sur le territoire.

---

<sup>21</sup> LASSALLE (D.), AUBIN (R.), MICHAUD (R.), 1996, *Femmes et créations d'activité en milieu rural*, programme NOW, Commission Européenne, p. 11



Dans ce cas de figure, les femmes occupent une nouvelle place dans la société et de nouvelles fonctions en espace rural (*cf. Chapitre 1, § 2.3.3.1*) ; elles participent ainsi, en tant « qu'entrepreneuses », au développement du territoire en imaginant des articulations de temps de vie, des configurations de projets qui participent à l'apport d'innovations sur ce même territoire.

#### 4.2.2. De la diversification de l'activité à l'innovation.

##### *4.2.2.1. Projet de reconnaissance, projet de création d'activités*

La mise en place d'activités touristiques par les femmes constitue pour elles un projet en tant que tel, mais faut-il le rappeler, à ce dernier s'adjoint un projet de reconnaissance de statut. Ces deux formes de reconnaissance se sont établies dans le temps au prix d'une mobilisation de tous les instants.

En France et dans le secteur agricole, les femmes ont, depuis plus d'une vingtaine d'années, mené un « combat » pour faire valoir leurs fonctions, leurs rôles spécifiques au sein des exploitations. Ce projet a initialement été conduit par des membres « féministes » de syndicats agricoles ; il a été mené afin de faire en sorte que la non reconnaissance sociale, professionnelle et salariale cesse. Les femmes étaient en effet assignées tacitement à des tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise familiale (rôle de secrétariat, comptabilité, gestion) sans pour autant bénéficier d'un statut, d'une reconnaissance spécifique. Ces fonctions et cette non reconnaissance se sont élargies au domaine des activités touristiques : leur rôle efficace mais discret n'a pas fait l'objet d'une plus grande considération. Au prix d'une mobilisation continue, cette reconnaissance sera formulée en 1999 par l'énonciation d'un projet de loi sur le statut de l'agricultrice<sup>22</sup>. Ce passage de « l'invisibilité » à la reconnaissance a ainsi constitué l'aboutissement d'un long projet : celui d'être considéré en tant que femme active.

La reconnaissance des femmes en tant que créatrice d'activités s'est opérée par l'intermédiaire d'actions conduites notamment dans le cadre des programmes européens (programme NOW, Réseau Europa), mais aussi d'une mobilisation au sein de réseaux (*cf. § 4.2.2.2.*). Elles ont ainsi accédé à une forme de reconnaissance institutionnelle et ont été perçues comme des personnes innovantes sur le territoire par le biais de leurs actions permettant la mobilisation, la valorisation de ressources, l'élaboration de formes nouvelles d'organisation. Par leurs initiatives, elles ont su contribuer au maintien de la vie rurale et participer à une dynamisation de territoires ruraux : ainsi, leur reconnaissance s'est établie,

---

<sup>22</sup> Un statut indépendamment du conjoint est proposé dans la nouvelle loi d'orientation agricole, 1998-1999.

non seulement par leur capacité à concilier projet de vie et projet professionnel, mais aussi par leur capacité d'innovation.

Ces derniers éléments nous amènent à explorer les phases et les valeurs associées aux projets de créations d'activités (touristiques) féminines. Il s'agit alors de rendre compte des contraintes temporelles, organisationnelles auxquelles elles vont faire face pour parvenir à la mise en place de leur projet. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur différents travaux déjà évoqués et conduits dans le cadre du programme NOW<sup>23</sup>.

Le projet de création d'activités porté par les femmes s'inscrit le plus souvent dans un projet global, un projet de vie. S'il participe pas à pas à son auto-réalisation, il s'insère également dans des temps multiples de la vie individuelle et familiale : celui de la formation, celui du mariage, de la naissance d'enfants, de l'éducation. Le projet individuel féminin implique ainsi une nécessaire prise en compte (plus ou moins importante selon les phases de l'élaboration du projet) d'un ensemble d'acteurs, qu'ils soient issus de la sphère familiale (le conjoint, les enfants, les parents) ou de la sphère économique et sociale, nécessaire à la réalisation de son activité. Selon les travaux de Dominique Bachelard<sup>24</sup>, les projets féminins s'organisent autour de trois pôles ou de trois idées : le projet doit être viable, il doit être vital, il doit être vivable. Les interactions entre ces trois pôles formant un triangle peuvent faire l'objet d'une formalisation schématique (*cf. figure n°13*). Le triangle synthétise ici les formes d'articulations entre la sphère familiale, la sphère économique et sociale. Et chacune de ces sphères assure une certaine stabilité au projet.

---

<sup>23</sup> LASSALLE (D.), AUBIN (R.), MICHAUD (R.), 1996, *Femmes et créations d'activité en milieu rural*, programme NOW, Commission Européenne, 43 p.

<sup>24</sup> BACHELARD (D.), LASSALLE (D.), MICHAUD (R.), 1998, *Créer, c'est vital ! Création d'activité et processus de formation-action*, Femmes en milieu rural, nouvelles activités, nouvelles compétences, Revue POUR , n°158, juin 1998, GREP, pp.141-150

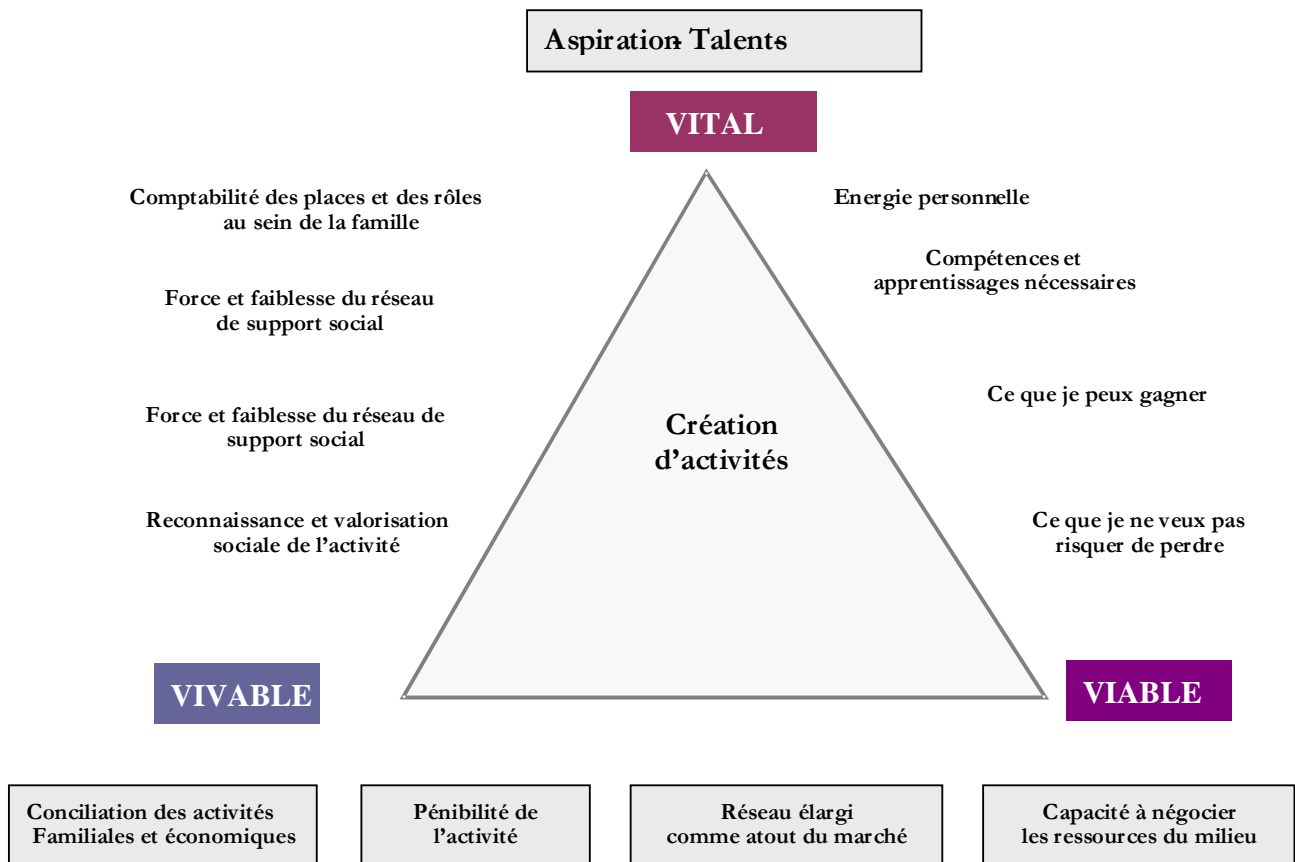


Figure n°13 : « un triangle de stabilité »

BACHELARD (D.), LASSALLE (D.), MICCHAUD (R.), 1998, *Créer, c'est vital ! Création d'activité et processus de formation-action*, Femmes en milieu rural, nouvelles activités, nouvelles compétences, Revue POUR, n°158, juin 1998, GREP, p.144

Le projet des femmes, nous l'avons indiqué, s'insère dans une trajectoire et dans des pas de temps successifs qui s'inscrivent eux mêmes dans des temps sociaux : le projet d'activité touristique s'opère dans une projection sur un temps long, en prenant en compte les évolutions de la famille. En outre le projet s'inscrit également dans un contexte territorial donné en évolution.

Le processus de création d'activités touristiques féminin est graduel et long (phases de 4 à 8 ans pour l'installation par exemple).

Il passe par des phases caractéristiques, identifiables comme suit :

- la recherche d'une identité féminine au sein de la sphère sociale en particulier ;
- la recherche et la conception de l'identité de l'activité ;
- la détermination des aides collectives existantes (environnement social) ;
- la conscientisation de l'implication dans ce type de projet et l'identification des ressources mobilisables ;
- la maturation du projet et la réalisation de choix ;
- la décision d'installation (sur un territoire déterminé).

Le temps de maturité du projet touristique (conception de l'idée, maturité du projet, réalisation du projet) concourt à former l'identité de la femme. En même temps qu'elle donne une identité à son projet touristique, elle « reformule » sa propre identité. Cette identité est une composition entre vie liée au projet et vie liée à la famille (l'une et l'autre étant indissociables). La constitution d'un réseau familial, en corollaire de réseaux sociaux et professionnels, est un élément indispensable à prendre en compte dans les parcours et dans les phases d'élaboration du projet ; pour la création de leurs projets, les femmes se rattachent ainsi à des réseaux et contribuent également à leur vitalité.

#### 4.2.2.2. *Les réseaux et le projet de créations d'activités*

Si l'on reconsidère les expériences et travaux consacrés aux femmes créatrices d'activités, le recours à l'organisation en réseaux (quelles que soient leurs formes) semble être, pour elles, une modalité de fonctionnement privilégiée. Plusieurs raisons peuvent être invoquées.

Si l'on revient sur le discours des organisations (structurées en réseau) qui revendiquaient une reconnaissance du statut d'exploitante agricole, il est possible de lire dans celui-ci trois type de demandes<sup>25</sup> :

- une demande liée à la qualification et à la formation des femmes ;
- une demande liée à la volonté de communiquer sur la place des femmes dans le tourisme ;
- une demande relative à l'appui et à l'accompagnement des initiatives des femmes pour consolider et multiplier leurs rôles de productrices responsables.

A partir de cet exemple, il est ainsi possible de décliner quelques unes des raisons associées à l'inscription des femmes créatrices d'activités au sein de réseaux.

---

<sup>25</sup> Rapport final « Trans-faire », 1999, Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional en Rhône-Alpes, p.73

Les réseaux permettent d'accéder à des formations car comme nous l'avons indiqué. Les femmes, de par leur statut originel non reconnu, manquent souvent de qualification. Ces réseaux de formation professionnelle (type gîte de France) sont *a priori* aisément mobilisés. Ils permettent d'acquérir une formation continue, des compétences et de l'aide dans la création d'activités. La formation est en quelque sorte un « tremplin personnel », un pas de temps nécessaire pour la réalisation du projet. Elle permet aux individus de se construire, de se projeter, de confronter leurs idées, d'aborder des inquiétudes persistantes (précarité de l'emploi, manque de parité), de « peaufiner » un projet de vie.

Ces réseaux permettent également (par le biais de la formation ou par d'autres biais), d'accéder à un ensemble de ressources immatérielles, d'informations nécessaires à l'élaboration du projet. Il s'agit par exemple d'identifier les acteurs incontournables de l'installation, les acteurs impliqués dans le secteur touristique. Il peut s'agir également d'obtenir des informations sur les textes qui régissent la création d'activités. Il peut s'agir encore de recherche des informations relatives au contexte territorial dans lequel s'inscrit le projet (compétences des structures de développement, évolution des compétences des collectivités, types d'aides existantes, programmes en cours, etc.). Ils constituent donc des relais privilégiés pour communiquer et faire connaître les projets et activités proposées : participation à des « salons », accès à des clients potentiels, réalisation de campagne de promotion.

Il nous appartiendra ainsi dans le cadre de nos investigations de terrain d'identifier les réseaux mobilisés. Marie-Lise Semblat<sup>26</sup> invite à faire une autre lecture de l'implication des femmes dans les réseaux. Dans son étude sur les femmes en Europe et au Canada, elle s'est interrogée sur le rôle de ces nouvelles pratiques de groupes en milieu rural (en Grèce et en Irlande notamment) et sur les formes de mobilisation en réseau. De son point de vue, il s'agit d'une forme de « féminisme territorial » où les identités des femmes et les identités du territoire se croisent, donnant lieu à des formes d'organisation originales : « l'ensemble des groupes (malgré les variables propres à chacun des pays) expriment des préoccupations liées à la fois à l'émancipation des femmes et au développement de leurs localités. Ils conjuguent l'expression d'une double identité, celle des femmes et celle des territoires ». Le fait de solliciter des réseaux ou de s'inscrire dans une démarche de création de réseaux, revient à la fois à assimiler et à se distinguer de l'inscription collective du jeu d'acteurs en place (réseau a-centré<sup>27</sup>).

---

<sup>26</sup> SEMBLAT (M. L.), 1997, *L'émergence d'un féminisme territorial en milieu rural*, Les pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au Canada, synthèse, 5 p.

<sup>27</sup> GODBOUT (J.), 1990, *Le communautaire et l'appareil*, in : Questions de culture/ dir. T.BRAULT (M.), SAINT-JEAN (L.), Québec, IQRC.

Le tourisme rural est révélateur de la capacité des femmes à interagir entre les individus et dévoile un nouveau potentiel pour catalyser les énergies existantes sur un territoire. Plus encore, ce sont les capacités à mobiliser des réseaux et à les mettre en mouvement qui apparaissent, comme une source d'innovation. Les fonctionnements observés de réseaux sont l'expression d'une sociabilité traditionnelle mais symbolisent aussi le besoin de valorisation des compétences, de formation, de professionnalisation et d'inscription des femmes dans un processus de reconnaissance sur le territoire.

#### *Synthèse 4.2*

Les dernières décennies ont mis en exergue de façon évidente la sexuation de l'activité de tourisme rural. Cette évolution d'un statut d'invisibilité à un statut de reconnaissance institutionnelle, économique et sociale, a assuré aux femmes le titre de « créatrice d'activités ». Le projet d'activité (entreprise touristique en zone rurale) peut s'avérer être un choix, une nécessité ou une volonté de couple partagée. Les diagnostics réalisés relatent un principe récurrent, celui d'une auto-réalisation de l'identité de la femme *via* un projet professionnel mais également par rapport à une vision plus globale du projet de vie. Les femmes ont recours à des réseaux de formation, de compétences, de valorisation pour les accompagner. Les dispositifs d'aide à la création de projet paraissent peu impliqués. Toutefois, ces regroupements en réseaux témoignent également d'une volonté d'organisation différente, voire de revendication d'une identité féminine.

### 4.3. Les impacts sur les configurations territoriales

---

La création d'activités et l'implication dans la diversification des activités touristiques des femmes sur les territoires ruraux a eu des impacts à long terme. Au regard de l'histoire des territoires d'arrière-pays méditerranéens mais également d'après des expériences réalisées en Région Poitou - Charente, il est possible de proposer une formalisation schématique de ces évolutions que connaissent les espaces ruraux. Cette formalisation s'appuie sur deux idées liminaires essentielles :

- les configurations sociales, environnementales et sociétales sont en mouvement et évoluent dans l'espace-temps ;
- les territoires sont en restructuration et sont transformés par l'activité économique et à des fins d'aménagement du territoire.

La figure construite ci-après (*cf. figure n°14*) propose de rendre compte du « degré d'implication des femmes sur le territoire ». Les femmes, par leur mobilisation dans la création d'activités touristiques, par leur investissement dans ce secteur ont pris une place de plus en plus importante sur le territoire. Les territoires ruraux sont donc imprégnés (selon deux phases), depuis les années 1970 en Europe, par l'évolution de « l'entrepreneuriat féminin ».

S'appuyant sur le modèle de Moles et Rohmer<sup>28</sup>, le premier élément de la figure (*schéma I*) propose une lecture des espaces ruraux (dans l'espace et le temps) selon trois niveaux :

- celui de l'individu (niveau micro),
- celui du groupe (niveau méso),
- celui du collectif (macro).

Il s'agira, pour chacun de ces niveaux, de rendre compte de l'investissement de l'espace par les femmes à travers leurs activités et du mode d'investissement (d'implication) qu'elles ont mis en œuvre (petites entreprises, associations, etc.).

---

<sup>28</sup> MOLES (A.), ROHMER (E.), *La région espace vécu*, Frémont (A.), 1999. Paris : Flammarion, p. 73.

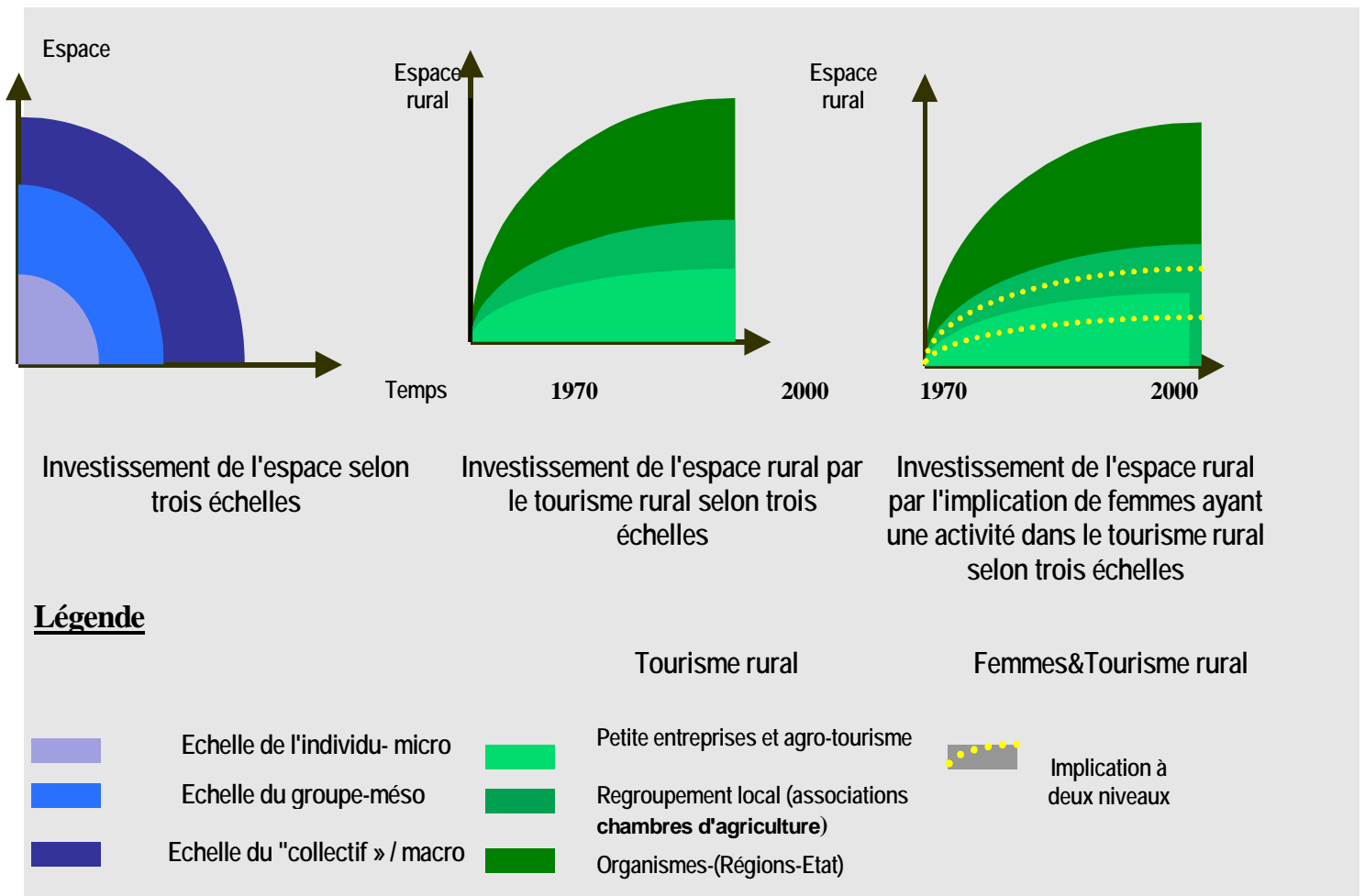


Figure n°14 : Dilatation des espaces et implication des femmes dans le tourisme rural  
Sophie Louargant, 2003

- Les espaces ruraux (schéma 2) ont été marqués, à partir des années 1970, par une emprise progressive, dans chacun des niveaux (« micro », « méso », « macro ») de l'activité touristique. Ce phénomène s'est au cours du temps amplifié et continue encore à l'heure actuelle à évoluer.
  - Au premier niveau (niveau « micro »), des agriculteurs (pouvant être alors considérés comme des « pionniers innovants ») ont ouvert des hébergements touristiques : gîtes ruraux puis chambres d'hôtes.
  - Au second niveau (niveau « méso »), des regroupements professionnels se sont organisés par l'intermédiaire d'associations (qui sont par exemple à l'origine des offices de tourisme), de groupements (plus ou moins formels)



- à l'intérieur d'organisations telles les Chambres d'agriculture, ou les directions départementales du tourisme.
- Au dernier niveau, s'opère enfin la reconnaissance de l'activité de tourisme rural (les Pays d'Accueil touristique sont créés au plan national ; sont réalisés également à ce niveau, des rapports interministériels sur le rôle du tourisme rural en moyenne montagne).
  - L'implication des femmes dans l'activité touristique (schéma n°3) s'est également accrue depuis les années 1970. Sur les espaces ruraux, cet investissement s'est particulièrement réalisé aux niveaux « micro » et « méso ». Au niveau « micro », les femmes ont mis l'accent sur l'élargissement des champs d'activité du couple à partir de l'exploitation agricole. Elles ont contribué à la diversification des exploitations en créant des activités annexes à la production strictement agricole : transformation de produits, vente, dégustation, activités pédagogiques, visites, etc.. Au niveau « méso », elles se sont mobilisées et ont participé au développement de réseaux, de groupements (Cercles des fermières, groupes locaux en Irlande, en Grèce et au Portugal ; réseau de « fermes en fermes » en Région Rhône-Alpes par exemple). Cette inscription dans les structures et organisation leur ont permis conjointement de développer leurs projets et d'obtenir une reconnaissance effective sur les territoires concernés. Au niveau « macro », leur implication n'est pas complètement absente ; toutefois, celle-ci demeure somme toute très récente ; c'est pourquoi leur visibilité à ce niveau est moindre qu'au niveau local et « méso ».

Cet essai de formalisation permettra de rendre compte et de mettre en perspective le niveau d'implication des femmes (« l'empreinte sexuée ») sur chacun des terrains territoriaux (correspondant à nos terrains d'investigation).

---

## Conclusion du Chapitre 4

---

En Europe, mais aussi au Maghreb, les territoires ruraux exercent une attractivité touristique forte. Les acteurs se sont mobilisés et tentent de se saisir au mieux des multiples initiatives privées et publiques qui souvent se recoupent. Les activités traditionnelles des espaces ruraux, (dont l'agriculture), s'orientent de plus en plus vers une forme d'activité plus tertiaire, celle du tourisme. Au regard des définitions opposant, peut-être à tort l'agrotourisme et le tourisme rural, nous optons pour une considération assez globale de l'activité proposant des prestations, des hébergements et de la production-valorisation d'activités.

Le degré d'implication des femmes dans cette filière n'est pas anecdotique. Souvent à l'origine de la diversification des entreprises agricoles, elles ont certainement externalisé une fonction de la sphère privée (maisons, accueil), qu'elles connaissent bien (dû à leurs construits culturels). Actuellement, cette configuration persiste ; elle se conjugue avec deux autres types supposés : celle des femmes créatrices d'activités (du à des contraintes multiples) et celle de créateurs d'activités portés par un projet de couple.

De ces hypothèses, nous retiendrons trois points principaux :

- le premier est l'implication croissante des femmes dans la création de projets touristiques ;
- le second se situe dans les formes de mobilisation auxquelles elles ont recours, les réseaux ;
- le dernier point réside dans le fait que cette sexuation agit à trois échelles et qu'il convient de regarder ces déterminants vis-à-vis de la création d'activités touristiques masculines.

## Chapitre 5

### Ardèche méridionale, Ligurie, Fès-Boulemane : des espaces touristiques privilégiés pour un regard sur le genre

Les **territoires ruraux méditerranéens** sont le plus souvent considérés, tant au niveau international que national, comme des arrière-pays. Cette conception traduit une double réalité, un double processus de déqualification et requalification <sup>1</sup> :

- ce sont des espaces qui ont longtemps été appréhendés comme des espaces défavorisés affectés par une déprise rurale, dépendant des échanges économiques des « avant-pays » ou considérés comme des réserves environnementales<sup>2</sup> ;
- ce sont des espaces qui, par leurs caractéristiques, leurs valeurs (qualité de vie, qualités environnementales et paysagères, agriculture traditionnelle) sont devenus **des espaces d'enjeux** (environnementaux, socio-économiques), **des espaces** particulièrement **convoités**<sup>3</sup> ;
- le développement du tourisme rural en est une illustration privilégiée.

De récentes réflexions<sup>4</sup> ont montré que les espaces ruraux méditerranéens connaissent des caractéristiques (identitaires) similaires et des configurations à la fois très variables. Parmi les enjeux associés aux espaces des montagnes méditerranéennes, on indiquera notamment que le développement des réseaux et partenariats ainsi que le tourisme figurent parmi les composantes de développement potentiel et de rapprochement des peuples<sup>5</sup>. Il s'agit ainsi notamment de renforcer les échanges de part et d'autre de la Méditerranée, de construire des actions susceptibles de réactiver des intérêts communs, des actions en matière de gestion du tourisme par exemple. Ces perspectives impliquent de prendre en considération les particularités et singularités territoriales car si les discours sur les pays méditerranéens peuvent mettre en avant une certaine unicité (telle une réminiscence du mythe d'une Méditerranée unifiée), les réalités territoriales (sociales, culturelles, économiques et religieuses) sont biens diverses. Cette complexité à l'œuvre sur le territoire est notamment lisible entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée et s'exprime particulièrement

<sup>1</sup> ROUX (E), 1999. De la gestion de l'espace à la gestion des territoires en montagnes méditerranéennes. Des logiques d'acteurs différenciées. Thèse de doctorat, Géographie, Université Joseph Fourier, 372 p.

<sup>2</sup> Commission européenne, DG XVI, 1995. Evolution prospective des régions de la Méditerranée-Ouest. Etude de développement régional, Politiques régionales de la Communauté européenne ; Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, p. 3

<sup>3</sup> ROUX (E), op. cit.

<sup>4</sup> Montagnes méditerranéennes, 2003, Quel avenir pour les montagnes méditerranéennes. Pour une prospective territoriale, n° 17, 90 p.

dans le champ du développement. Les interventions présentes dans ces territoires prévoient des dispositifs divers d'aide au développement, d'aide à la création d'activités (touristiques). Dans ces contextes de complexité territoriale, les femmes participent à la création et au développement de ces activités.

Le présent chapitre vise à la compréhension du système de relations existants dans les rapports sociaux de sexes présents de part et d'autre de la Méditerranée. Il vise également à donner des clés de lecture de ces rapports sociaux de sexe sur différents territoires. Pour ce faire, nous proposons de réaliser une lecture comparée de territoires qui peuvent apparaître *a priori* différents. Il s'agit préalablement à la présentation des terrains d'investigation de situer l'approche comparée en sciences sociales (5.1). En outre, notre perspective à plus longue échéance est d'appréhender la façon dont les rapports sociaux de sexe varient d'un point à l'autre du bassin méditerranéen. Les projets touristiques constituant ici notre cadre d'analyse sont présents dans les **trois espaces** d'études privilégiés que sont : l'Ardèche méridionale en France, la Ligurie en Italie et le Moyen-Atlas (plus précisément la Région Fès-Boulemane) au Maroc. Cette logique de comparaison est marquée par une volonté de rendre compte de la spécificité de chaque territoire : cela se traduit notamment par un statut (une quantité et une qualité également) différencié de l'information territoriale. On recherchera alors, dans ce contexte, à rendre compte des spécificités et configurations territoriales (5.2). Les territoires étudiés sont marqués par une organisation particulière du tourisme (5.3). Chacun d'entre eux fait actuellement l'objet de convoitises. Le tourisme rural constitue un secteur préférentiel de développement. Il semble à même de pouvoir satisfaire les besoins nouveaux en matière de loisirs, de découverte du patrimoine, d'activités de pleine nature.

---

<sup>5</sup> DUBOST (M.), 2003, Quel avenir pour les montagnes méditerranéennes, Montagnes méditerranéennes, n°17, pp. 13-38.

## **5.1. De la pertinence d'une approche comparée pour appréhender les terrains d'étude**

Opter pour l'appréhension des processus de sexe sur trois terrains d'études implique préalablement l'élaboration d'un protocole susceptible d'éclairer chacune des situations observées et permettant de procéder à une analyse de ces processus à l'œuvre. L'objectif est bien, ici, de rendre compte de tendances communes à des terrains inscrits au sein de montagnes méditerranéennes et dans le même temps, de rendre compte des spécificités propres à chacun de ces espaces.

Dans ce contexte, nous avons privilégié l'utilisation d'une approche comparative :

- elle est apparue pertinente pour proposer un premier cadrage et pour une compréhension des contextes locaux. Celle-ci peut s'apparenter à une lecture monographique de chacun des terrains, mais elle s'est réalisée de façon synthétique (ou ciblée). Elle tente d'éviter l'écueil de l'accumulation d'informations trop dissociées de notre sujet de recherche ;
- elle permet d'enrichir les connaissances existantes sur les rapports de genre et de territoire en matière de tourisme rural, et plus spécifiquement dans le domaine de la création d'activités touristiques ;
- elle propose de rendre compte des processus récurrents sur les terrains d'investigation, des processus sociaux de sexe à l'œuvre sur les territoire notamment *via* l'analyse des projets touristiques ruraux.

### 5.1.1. De la connaissance cumulée à la connaissance enrichie : éléments de réflexions

L'approche comparative constitue un protocole d'étude en tant que tel en sciences sociales et se distingue d'une approche qui procéderait, pour analyser un processus, par accumulation de l'information. Il s'agit ici d'explicitier les fondements de cette approche afin de comprendre en quoi sa mobilisation nous ait apparue judicieuse dans le cadre de cette recherche.

#### *5.1.1.1. L'utilisation du comparatisme : une lecture en quatre temps*

Les travaux de Guy Jucquois<sup>6</sup> permettent de rendre compte de l'émergence du comparatisme et de son évolution en sciences sociales. En Occident, cette dernière est marquée selon lui par quatre périodes.

---

<sup>6</sup> Les éléments de lecture proposés ci-après sont issus de réflexions et d'échanges avec Guy Jucquois dans le cadre d'un séminaire d'équipe de recherche (organisé en collaboration avec Stéphane Ghiotti). Ces éléments peuvent être complétés par les travaux dirigés par JUCQUOIS (G.), VIELLE (C.), 2000, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme, approches pluridisciplinaires, méthodes en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck, 469p.

La première se situe à la fin de la période de la Grèce classique. A ce moment, suite à des perturbations dans leur pays d'origine, de riches marchands issus d'Asie Mineure quittent leur patrie. Certains d'entre eux s'installent à Athènes et vont contribuer à remettre en cause les traditions locales (par comparaison avec les modes d'organisation, de fonctionnement, de rapports au pouvoir dans leur propre pays d'origine). L'événement de cette remise en cause des modes de fonctionnement locaux survient au moment où s'implante la démocratie directe. Les Sophistes réfléchissent et se posent des questions comme peuvent se les poser des étrangers. Ils décomposent leurs analyses au niveau de l'Etat, de Dieu, de l'Homme. Cette déstructuration de la manière de penser de la société athénienne via la comparaison aboutit à une construction nouvelle de la société<sup>7</sup>.

Une seconde période est constituée par ce que l'on appelle « la Première Renaissance ». Les cadres antérieurs qui régissent le fonctionnement des sociétés tendent à être remis en question. Cette période ne dure guère et rapidement, les pouvoirs politiques et religieux reprennent la situation en main. C'est ce qu'on appelle la « Seconde Renaissance » où seules les formes de la période qui précède sont encore à l'honneur, mais l'esprit libertaire qui les animait et qui les suscitait est fortement jugulé.

A partir du XVII<sup>ème</sup> siècle et après les Guerres de Religion, débute une période de stabilité, où la diversité du vivant est réduite à des éléments superficiels ou supposés tels. Le changement lui-même et son étude sont proscrits. On est à l'époque de l'histoire providentialiste ou de l'histoire immobile de Bossuet : « Tout est écrit, tout est prédit ». La succession des générations se fait par simple juxtaposition (au XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle, la position sociale est liée à la naissance) et durant cette période, la comparaison n'a comme fonction que de justifier la situation présente. Dans ce contexte, il n'existe pas de mobilité sociale envisageable. Les nécessités du développement des sociétés occidentales conduisent pourtant à remettre en cause des certitudes qui ne répondent plus aux attentes d'une société qui a évolué. Les sciences du vivant se sont grandement développées au XVIII<sup>ème</sup> siècle et celles-ci induisent un nouveau regard sur l'homme et le monde. Les voyages d'exploration scientifique organisés au XVIII<sup>ème</sup> siècle mettent en évidence de nombreuses espèces qui vont faire éclater les taxinomies habituelles. On va ainsi commencer à réaliser des études comparatives. La systématique linnéenne et la théorie évolutionniste apparaissent.

A partir de la Révolution, s'ouvre une période (la quatrième) qui se prolonge avec des coupures significatives, jusqu'à nos jours. Les limites du monde s'élargissent et tout semble devenir possible. Le comparatisme apparaît alors en tant que discipline à partir du

---

<sup>7</sup> après la remise en cause radicale des Sophistes par Platon, persuadé que la sophistique et la démocratie sont les causes de la cuisante défaite que vient de subir Athènes contre Spartes. La pensée platonicienne sera utilisée dans le cadre de

XIX<sup>ème</sup> siècle. Sur le plan social, la bourgeoisie va faire pression pour mettre en place un système arborescent de type hiérarchique qui s'inscrit dans la temporalité. Aujourd'hui, avec la désagrégation progressive des structures dominantes hiérarchiques arborescentes qui prévalaient jusqu'à maintenant, la nécessité de comparer constamment et méthodiquement se fait sentir. Elle tient aussi bien à la mise en place rapide de structures en réseaux, plus complexes à interpréter et à vivre que les structures linéaires arborescentes traditionnelles, qu'aux constants brassages de personnes, de valeurs et de biens auxquels la société est quotidiennement confrontée.

L'aller-retour (regard historique) exigé dans le comparatisme facilite la compréhension d'un processus (passé et réitéré aujourd'hui). Les grands mouvements historiques commandent aussi bien les rapports entre les individus dans la société que la manière dont on envisage l'univers, la science, la philosophie ou la religion. Ils constituent donc les fondements de ce qu'on a appelé des « épistémés » ou des « matrices » expliquant aussi bien des phénomènes de société que la manière dont la science se construit dans un tel environnement.

Les géographes du 19<sup>ème</sup> ont utilisé une technique de classification héritée d'Alexandre Von Humboldt et Carl Ritter<sup>8</sup>, correspondant à une forme de comparatisme. Ce type de connaissance est caractérisé par des tendances fortes de description, de classification, de hiérarchisation sans pour autant procéder à une capitalisation de l'information. Cette approche va néanmoins marquer tant d'un point de vue méthodologique que scientifique la géographie classique : « les géographes - ou ceux qui faisaient de la géographie- ont été à certaines époques plus lents que beaucoup d'autres scientifiques à théoriser ; c'est pourquoi ils ont parfois pensé que l'observation, la description, la quête d'information suffisaient à bâtir la connaissance géographique<sup>9</sup> ». A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la géographie emploie également, dans une certaine mesure, une approche comparative, à caractère plutôt monographique : celle-ci se caractérise par l'élaboration de classifications et de hiérarchisations des phénomènes qu'elle observe. Cependant, la géographie des « genres de vie » et la géographie vidalienne comportent une dimension explicative limitée dans le sens où elle s'attache aux particularités : « la recherche des différenciations et des particularités locales, la description de l'hétérogénéité des phénomènes, priment dans les monographies régionales [...] La priorité est donnée à l'accumulation de données (analyses de cas particulier) en vue d'une comparaison ultérieure. L'école de géographie régionale en hérite et crée une véritable « discipline idiographique, axée sur la recherche de l'unique,

---

pouvoirs centralisateurs, l'empire romain et l'église ensuite, pour imposer pour longtemps un système global d'analyse de la société et des rapports de pouvoir.

<sup>8</sup> RITTER (C.), 1836, *Géographie générale comparée*, Paris, trad. Buret et Delar.

<sup>9</sup> CHAMUSSY (H.), 1998, *Les chemins de la géographie*, in site internet <http://iga.ujf-grenoble.fr>, p.13

de la connaissance précise de micro-régions et non sur le recherche de régularités fondamentales des phénomènes »<sup>10</sup>. Associée à une méthodologie idiographique, les informations retenues restées trop descriptives ont alimenté la circularité *description - explication*.

Dans ce contexte, la connaissance alors produite reste d'ordre cumulative ; c'est une connaissance construite sur « la simple description monographique ou le récit événementiel, l'énumération unidimensionnelle des faits situées dans la pure succession temporelle »<sup>11</sup>. La connaissance cumulative, correspond dans notre conception à une connaissance « empilée », à prendre en considération mais qui n'engendre pas un regard distancié sur la construction du savoir. La connaissance en tant que rapport à un savoir construit, reposant sur l'apprentissage et la découverte, met en exergue un savoir acquis et un savoir enseigné. Cette co-construction de la connaissance conduit « à la capacité de comparaison, de généralisation et d'abstraction ». La connaissance géographique s'attache à regarder un objet selon une dimension spatio-temporelle et à examiner son évolution : « la connaissance géographique est celle de la différenciation et de l'organisation de l'espace terrestre »<sup>12</sup>. En ce sens, elle est une connaissance enrichie et élaborée. Cette connaissance est alors à mettre en perspective à différentes périodes d'évolution d'un processus (évolution des rapports sociaux de sexes dans le temps et l'espace).

#### 5.1.1.2. *Un positionnement et un choix de définition*

Le comparatisme a fait, durant les deux dernières décennies, l'objet de définitions et d'usages divers dans les disciplines telles que la science politique, la linguistique, la géographie ou l'histoire. Partant de quelques uns de ces écrits, il est proposé de réaliser une lecture synthétique de ces différentes acceptions (*cf. tableau n°11*) avant de proposer un positionnement et une définition<sup>13</sup> de l'approche comparée montrant l'évolution d'une conception de la connaissance cumulative vers la connaissance enrichie.

<sup>10</sup> BAILLY (A.), BEGUIN (H.), 1998, *Introduction à la géographie humaine*, Géographie, Armand Colin, p.18 (Coll. U.)

<sup>11</sup> GROSSER (A.), 1972, *L'explication politique, une introduction à l'analyse comparative*, Armand Colin, p.55

<sup>12</sup> BRUNET (R.), 1992, *Les mots de la géographie - Dictionnaire critique*, Reclus, p 123.

<sup>13</sup> Cette réflexion a été conjointement conduite avec Stéphane Ghiotti dans le cadre d'un colloque intitulé « Montagne et savoir » et a fait l'objet d'une publication. LOUARGANT (S.), GHIOTTI (S.), 2000, *Les démarches comparatives sur la montagne : quelles connaissances ?*, Montagnes Méditerranéennes, n°12, pp.17-25



Auteurs	Disciplines	Epoque	Définitions	Fonctions	Apports géographiques
<b>Alfred Grosser</b>	Sciences politiques	Années 70	La comparaison doit « permettre à la fois un raffinement, un perfectionnement des questions posées à la réalité dans d'autres cas particuliers, et un apport substantiel à une connaissance plus générale »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pluralité - Interconnexions</li> <li>- Interprétation de réalités séparées dans le temps et dans l'espace</li> <li>- Possible connaissance « cumulative » (enrichie)</li> <li>- Discontinuités horizontales</li> <li>- Les discontinuités verticales =&gt; mettre en relation pour expliquer</li> </ul>	<b>Complexité</b> <b>Altérité</b>  <b>Discontinuité</b>  <b>Singularité</b>  <b>Théorisation</b>
<b>Guy Jucquois</b>	Lettres, Linguistique	Années 90	La méthode comparative peut se résumer comme étant la capacité acquise de décentration et d'auto-implication : « un regard global et totalisant »  « Il s'agit davantage d'une attitude d'observation que d'une méthodologie au sens strict »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Topiques (visions multiples - herméneutique plurielle)</li> <li>- Procédés de différenciation – intégration</li> <li>- Force différenciatrice – capacité intégratrice</li> </ul>	
<b>Roger Brunet</b>	Géographie	Années 90	« la comparaison est un mode de connaissance qui procède par confrontation des caractères de deux objets, ou d'un objet à un modèle »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abstraction – généralisation</li> <li>- Modélisation</li> </ul>	
<b>Gérard Bouchard</b>	Histoire	Fin 90-2000	Procédé de critique, de validation, d'enrichissement de la connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du passé et du présent,</li> <li>- Récuser les fausses singularités et les faux déterminismes</li> <li>- Liaison objet / contexte spatio-temporel</li> <li>- Distanciation chercheur / objet</li> <li>- Briser la circularité de la connaissance</li> </ul>	

Tableau n° 11 : Synthèse des réflexions sur l'utilisation de la comparaison  
 LOUARGANT (S.), GHIOTTI (S.), 2000

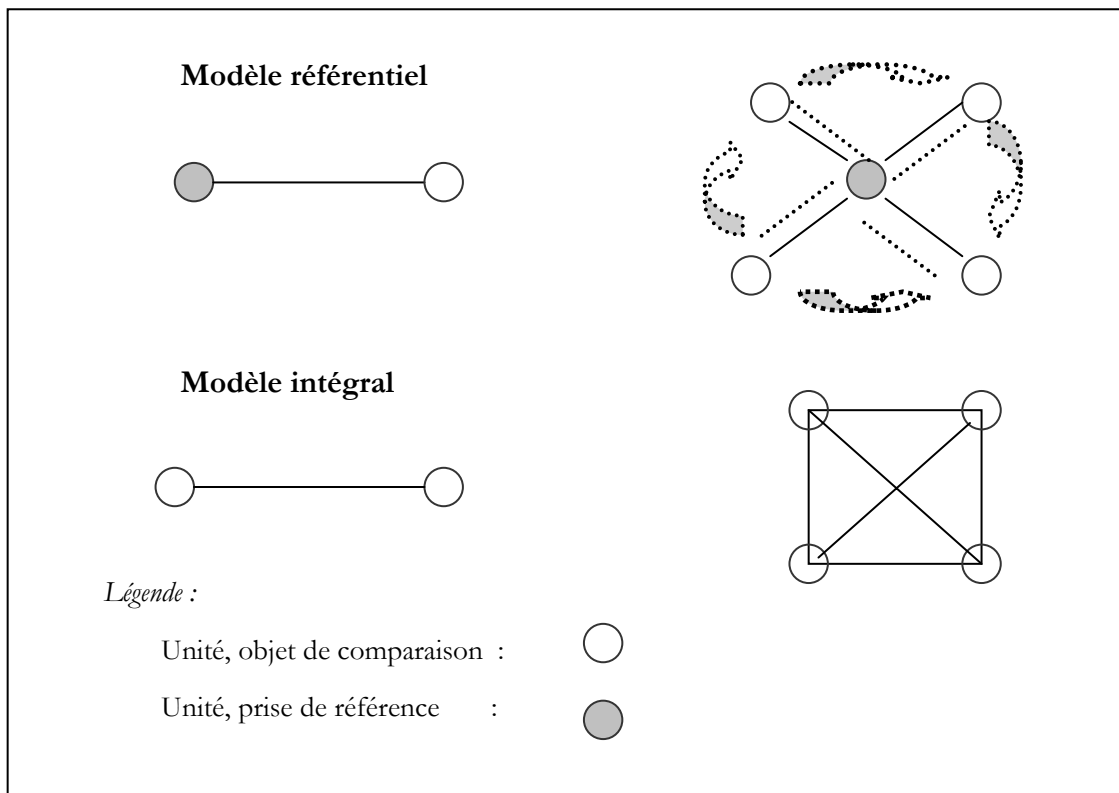
« La méthode comparative participe à la construction d'une connaissance enrichie de l'objet géographique et confère une lecture distanciée de la complexité territoriale. Elle tend à une généralisation universalisante, à une théorisation aboutie en s'appuyant sur la notion d'altérité et en réfutant les fausses singularités. Ce double processus présent dans la démarche se donne pour objectif de saisir la complexité, de la retranscrire dans un discours construit, formalisé et communicable. Les regards multiples et les procédés qui s'y rattachent – déconstruction - reconstruction - visent à confronter des territoires et à atteindre un degré d'objectivation de la connaissance. La co-construction de l'information par le jeu de la différenciation / intégration<sup>14</sup> - enrichit le triptyque confrontation – déconstruction - généralisation ».

### 5.1.2. L'approche comparative : pour la mise en lumière de processus récurrents

L'approche comparée semble, au regard des différentes utilisations présentées précédemment, à même de proposer une connaissance enrichie. Il demeure néanmoins nécessaire de préciser la façon dont nous élaborerons notre cadre méthodologique et la façon dont notre analyse sera conduite. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les travaux et formalisations (modèles théoriques) de Gérard Bouchard<sup>15</sup>. Celui-ci propose, en matière d'approche comparative, deux orientations possibles : l'une dite « référentielle », l'autre dite « intégrale » (cf. *Figure n°15*). Bien que l'auteur valide l'idée de l'additionnalité des deux modèles (des deux théories), il leur assigne cependant une spécificité, déclinée notamment en terme d'objectifs, de finalité.

<sup>14</sup> Différenciation - Intégration : « étendre la champ du compréhensible par le jeu des analogies, des parallélismes et des contradictions entre le connu et l'inconnu » in JUCQUOIS (G.), VIELLE (C.), 2000, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme*, approches pluridisciplinaires, méthodes en sciences humaines, De Boeck, p. 26

<sup>15</sup> BOUCHARD (G.), 2000, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*, Essai d'histoire comparée, Québec éd. Boréal, 503p.



**Figure n°15 : Deux démarches comparatives**

in BOUCHARD (G.), 2000,  
*Genèse des nations et cultures du nouveau monde,*  
 Essai d'histoire comparée, éd. Boréal, p.42

Le premier modèle est dit « référentiel ». Dans cette conception, une « aire de référence » est définie et son analyse s'opère à la lumière « d'aires extérieures ». L'aire de référence se trouve en somme « éclairée » par des aires extérieures. Le territoire défini « sert de point de départ et de référence » à la comparaison. L'analyse procède alors *via* une extériorisation de la connaissance puis par retour de cette connaissance enrichie sur l'unité de référence : il s'agit ainsi « d'acquérir une image plus précise de soi dans le miroir de l'autre <sup>16</sup> ». La comparaison entre les terrains s'effectue à partir de la lecture approfondie du premier terrain observé, du terrain de référence.

Le second modèle est dit « intégral ». Dans ce cas de figure, il n'existe pas, comme dans le modèle précédent, d'entité (aire) de référence, de terrain premier d'observation. Chaque « aire » constitue une entité étudiée en tant que telle et la connaissance qui en est dégagée

<sup>16</sup> op. cit., p. 42.

est singulière. La comparaison ne s'effectue donc pas à partir d'une aire particulière, mais s'effectue entre chacune des aires : toutes les entités, tous les terrains sont donc comparés les uns aux autres. Cette approche « vise à dégager un principe général qui ordonne les figures variées de l'objet »<sup>17</sup>. Il s'agit ici de rendre compte de l'existence d'un schéma d'explication global d'un phénomène donné et de procéder de manière rationnelle quant à la construction d'une « image générale » (et commune) entre les terrains considérés. En outre, dans cette perspective, il s'agit de déterminer et mettre en évidence les processus récurrents sur chacun des terrains.

A partir de la description synthétique de ces orientations, nous avons opté dans l'élaboration de notre protocole, par le choix suivant : celui de s'inscrire plus résolument dans la seconde configuration sans pour autant omettre les apports du premier modèle. Notre objectif est donc d'observer chacun des territoires et de déterminer par comparaison les processus récurrents en matière de « genre et territoire » (et de rapports sociaux de sexe dans le tourisme rural).

Bien que cette approche invite à procéder à une lecture en parallèle des différents terrains d'étude, nous procéderons, par souci de clarté et pragmatisme, à une lecture successive des trois terrains retenus. Reste que dans notre esprit, il n'existe pas un terrain privilégié par rapport à un autre (par rapport aux autres), même si nous traiterons respectivement, plus en aval de cette partie (*cf. section 5.2*), de l'Ardèche méridionale, de la Ligurie et de Fès - Boulemane<sup>18</sup>.

### 5.1.3. Une application aux projets touristiques ruraux

La mise en œuvre d'une approche comparative selon un modèle intégral est, dans le cadre de cette recherche, appliquée aux projets touristiques ruraux. Il s'agit d'analyser la dimension genre dans ces projets sur les trois terrains de recherche. Pour ce faire, différentes étapes de travail peuvent être distinguées et replacées dans un schéma général d'organisation (*cf. figure n°16*). Trois axes privilégiés organisent ainsi l'analyse et la lecture comparée des terrains d'investigation.

Le premier axe de réflexion concerne la présentation des territoires considérés autrement qualifiée de « configurations territoriales ». Dans cette étape, il s'agit d'explicitier les contextes historiques, socio-économiques dans lesquels se situent les territoires concernés.

<sup>17</sup> op. cit., p. 42.

<sup>18</sup> Il s'avère que dans la collecte de l'information et en particulier dans la réalisation des entretiens auprès des créateurs et créatrices d'activités sur chacun des terrains, nos investigations ont respectivement été réalisées : au Maroc (missions effectuées entre avril et juin 2001) ; en Ligurie (missions effectuées en Juillet 2001) ; et en Ardèche (missions effectuées entre janvier 2002 et septembre 2003).

Il s'agit en outre de rendre compte de la structuration spatiale et de l'organisation de l'activité touristique sur chacun des terrains. Cette étape pose en amont la délicate question de la collecte, de l'acquisition, du choix, et du statut de l'information territoriale à retenir. En effet Il apparaît difficile de prime abord de mettre en situation de comparaison une information qui se construit différemment, qui n'a pas la même structuration (ni fiabilité), et qui ne s'inscrit pas dans des contextes similaires. Au début de nos investigations, nous avons donc dû prendre en considération cet état de fait et opter a minima pour des choix d'informations, de données, de matériaux à même de pouvoir être mis en perspective. Dans ce contexte et pour rendre compte des configurations territoriales en présence, nous avons retenu, de façon privilégiée, une information constituée par des documents dits « officiels » : plaquettes d'informations, études, documents de synthèse, données statistiques et diagnostics de territoires produits pour (ou par) des structures reconnues institutionnellement (structures de développement type Parc Naturel Régional, collectivités territoriales – services d'Etat ou du Royaume pour le cas du Maroc, services des Régions par exemple -, associations et ONG). A défaut d'une homogénéité de cette information, tant les types de matériaux, les dates des documents produits sont divers, il s'agissait pour nous d'éviter le biais de l'utilisation d'une information non vérifiée ou trop subjective.

Le second axe de réflexion s'attache à procéder à une comparaison des dispositifs (institutionnels) en place en matière de prise en compte de l'approche de genre. Pour ce faire, deux types de matériaux privilégiés ont été retenus et analysés selon deux phases complémentaires. Le premier concerne les textes relatifs à la prise en compte de la dimension genre dans les dispositifs, les politiques publiques (politiques d'égalités des chances hommes – femmes), les programmes d'action (en matière de tourisme en particulier), les projets de territoire. Ces documents programmatiques ont fait l'objet d'une analyse comparée construite à partir de grilles de lectures communes. Le second type de matériau retenu est constitué par le discours collecté par entretiens auprès d'acteurs et d'actrices institutionnel(le)s « clés » en charge de la mise en œuvre de programmes de développement. Ces éléments de corpus (premiers éléments) ont été traités séparément sur chacun des terrains avant d'en estimer les points de similitudes ou les différences.

Le troisième axe de réflexion propose de conduire une analyse comparée du « vécu » des créateurs et créatrices d'activités touristiques en espace rural. Le matériau collecté par entretiens est ici également composé du discours (récits de vie ou biographies) de ces acteurs et actrices. Cette seconde composante du corpus a été traitée à l'aide d'une analyse lexicale de discours (logiciel Alceste) et de grilles de biographies. Ces analyses ont été conduites sur chacun des terrains d'étude de façon à procéder par la suite à une lecture comparée de leurs trajectoires (*cf. Partie 3, Chapitres 6 et 7*).



Figure n°16 : Présentation du protocole “comparé” de l’information territoriale  
Sophie Louargant, 2003

*Synthèse 5.1*

La réalisation d'une rétrospective synthétique des influences et des utilisations du comparatisme en sciences sociales permet de préciser notre posture de recherche. Ainsi avons-nous opté pour l'utilisation du modèle « intégral » proposé par Gérard Bouchard pour la construction de notre démarche méthodologique : il ne s'agit pas privilégier un terrain par rapport aux autres (modèle référentiel) mais d'analyser simultanément les trois terrains de recherche retenus. Même si l'information disponible revêt des statuts divers, celle-ci facilite néanmoins la mise en perspective des caractéristiques de chacun des terrains (configuration spatiale notamment). L'objectif n'est pas de cumuler de l'information mais d'avantage d'enrichir la connaissance et de rendre compte des processus récurrents en matière de tourisme (projets touristiques ruraux). Pour parvenir à cet objectif, nous avons eu recours à l'analyse de diagnostics et d'informations sur le territoire, puis à l'analyse de textes programmatiques en matière de genre et développement et à l'analyse des discours des créatrices et ces d'activités.

---

## 5.2. L'Ardèche méridionale, la Ligurie, Fès – Boulemane : arrière-pays méditerranéens et territoires de tourisme rural

---

Situés sur le pourtour du bassin méditerranéen, les terrains de recherche que sont l'Ardèche méridionale, la Ligurie (province de Savone, de Gênes) et le Moyen-Atlas, actuelle Région Fès – Boulemane connaissent des configurations spatiales et socio-économiques à la fois comparables et distinctes. Il s'agit ici de présenter ces trois terrains et de rendre compte de leurs caractéristiques spécifiques et communes. Ces espaces connaissent des caractéristiques de « méditerranéité ». Positionnés comme des arrière-pays<sup>1</sup> méditerranéens, en arrière du littoral, ils constituent des espaces d'entre deux : entre plaines et montagnes, entre confins et piedmonts, entre mer et montagne. Ces caractéristiques méditerranéennes s'expriment également dans les éléments qui composent les paysages et l'environnement (au sens large) de ces territoires. Ainsi proposerons-nous dans cette présentation, d'aborder successivement des éléments relatifs aux paysages, aux modes de valorisation de ces territoires, à la composition et à la dynamique de la population, et aux activités touristiques (modes d'organisation). Ces territoires possèdent des caractéristiques d'espaces ruraux en mutation où l'agriculture est en relatif recul, où les activités se tertiarisent, où co-existent des populations aux identités sociales multiples (viticulteurs, agriculteurs, créateurs d'activités, nouveaux résidents ...), où se côtoient des usages et des pratiques de l'espace divers, où se développent des mobilités, etc. Le tourisme rural n'échappe pas à ces mouvements généraux et participe de cette évolution. Et cela se traduit sur ces territoires par une co-existence de créateurs et créatrices d'activités qui portent des projets, des agriculteurs qui développent une activité d'agro-tourisme. Les points suivants visent à rendre compte de façon synthétique de ces dynamiques, et ce, en gardant à l'esprit notre perspective de comparaison malgré l'hétérogénéité de l'information disponible entre les terrains.

---

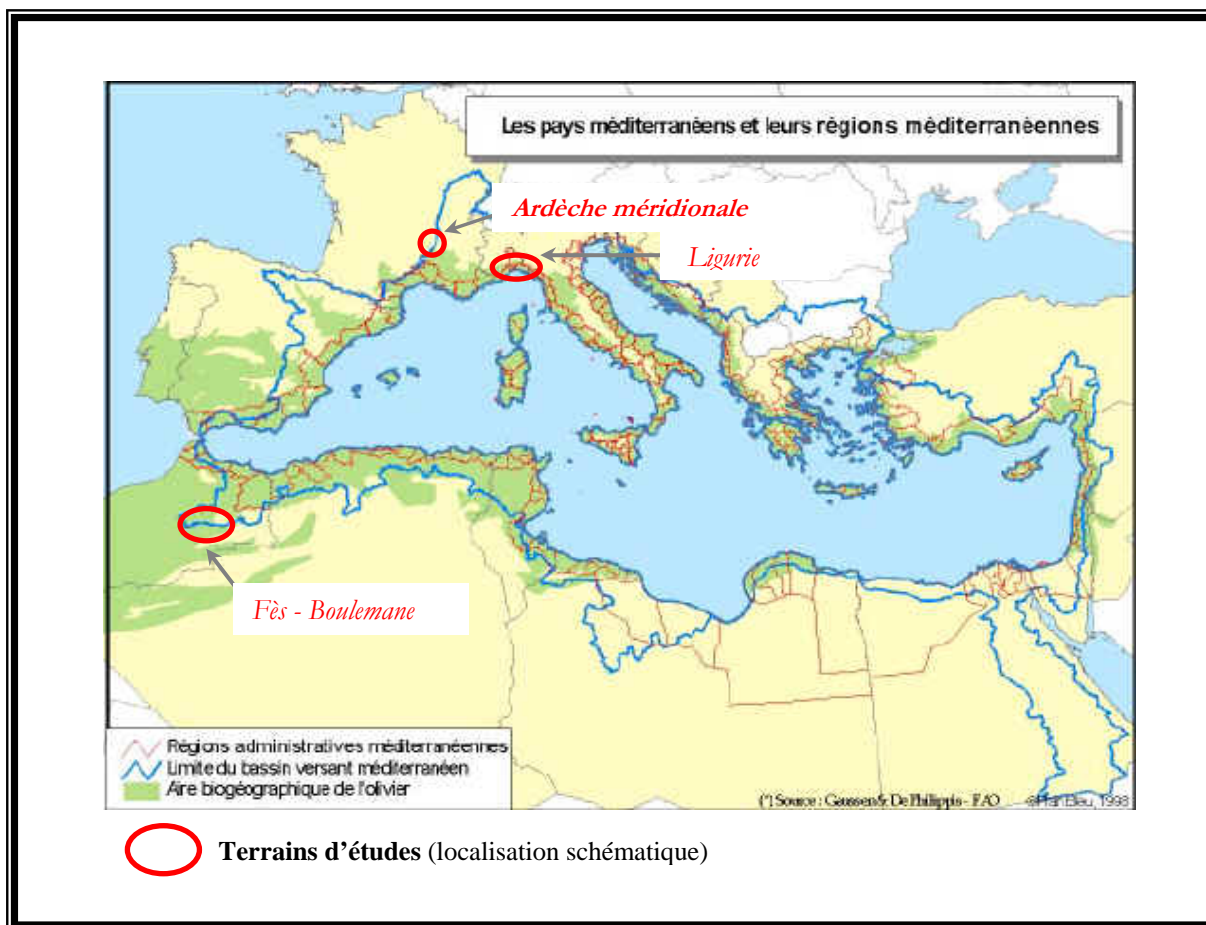
<sup>1</sup> Nous pouvons, concernant cette notion d'arrière pays méditerranéen renvoyer le lecteur au numéro 6 de la publication Montagnes méditerranéennes « Marges, périphéries et arrière-pays », 1997, 160 p. et à l'article de PASSEGUE (S.), 1998, *L'accessibilité routière comme critère d'identification des arrière-pays dans la région du Rhône moyen et ses marges*, Montagnes méditerranéennes n°6, pp. 19-26



### 5.2.1. Des terrains d'étude privilégiés : l'Ardèche méridionale, La Ligurie, Fès-Boulemane

#### 5.2.2.1. Espaces en marges de la Méditerranée, espaces défavorisés

Les trois terrains d'études retenus se situent aux « marges » du bassin méditerranéen tel que présenté par le Plan Bleu<sup>2</sup> (cf. carte n° 1).



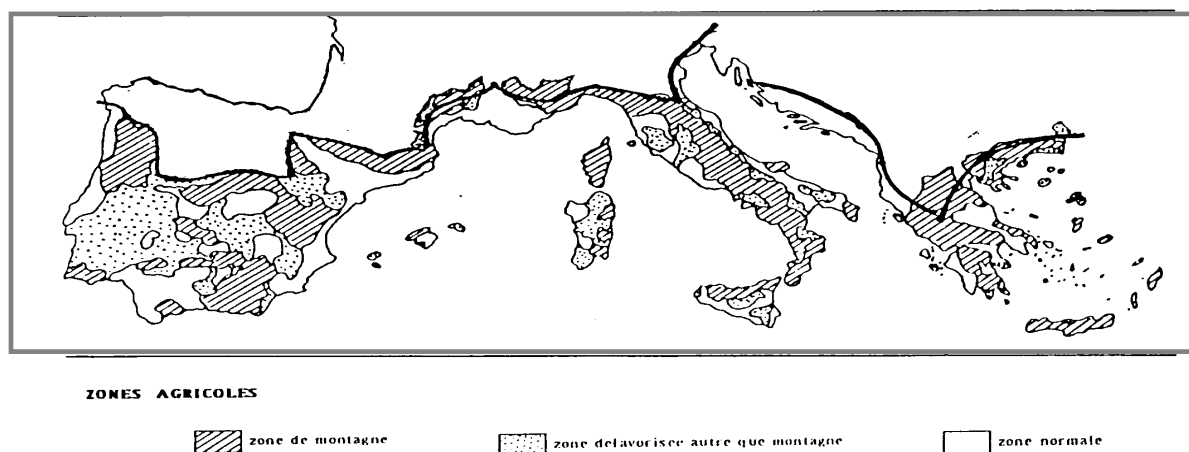
Carte n°1 : Des terrains d'études aux marges du bassin méditerranéen

D'après Gaussen et De Philippis – FAO – Plan Bleu 1988

<http://www.planbleu.org>

<sup>2</sup> Le Plan Bleu (Environnement et développement en Méditerranée) désigne une structure associative qui conduit un travail de réflexion sur la région méditerranéenne dans sa totalité et sa complexité, un centre d'études où s'effectue ce travail. Cette structure assume les fonctions du Centre d'Activités Régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) lui-même placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Cf. <http://www.planbleu.org>

L'un des caractères premiers de la méditerranéité est constitué par l'inscription dans l'aire biogéographique de l'olivier. Et précisément deux des terrains retenus, l'Ardèche méridionale et la Ligurie se situent en limite nord de cette aire. Le Moyen-Atlas s'inscrit quant à lui plus résolument dans cette aire, mais figure par contre en limite sud du bassin versant méditerranéen. Ces quelques éléments de cadrage nous amènent à indiquer, préalablement à toute velléité de comparaison, que chacun des terrains choisis revêt peu ou prou des caractéristiques inhérentes aux espaces de montagnes méditerranéennes et connaît des caractéristiques propres liées notamment à leur situation en marge de ce bassin. Ces caractéristiques communes ont notamment été mises en évidence dans les travaux conduits dans les années 1990 par Gilles Bazin et Bernard Roux au sein d'un réseau baptisé Medef (Méditerranée Défavorisée). Ce réseau visait par ses travaux à définir un cadre spatial de recherches et à dégager les dynamiques à l'œuvre afin de participer à la lutte contre les processus de marginalisation des zones de montagnes et défavorisées méditerranéennes<sup>3</sup>. Le cadre spatial est ainsi constitué par une zone dite MEDEF correspondant aux zones de montagnes et aux zones défavorisées (définies par la directive CEE n°75/268 du 28 avril 1975) situées dans les régions directement soumises aux influences méditerranéennes<sup>4</sup>. La limite sud de la zone est déterminée par la Méditerranée ou des zones côtières (ou internes exclues de la directive CEE 75/268) et la limite nord est fondée sur des critères climatiques et sur l'extension géographique de l'olivier, arbre symbolique de l'espace méditerranéen (cf. Carte n° 2).



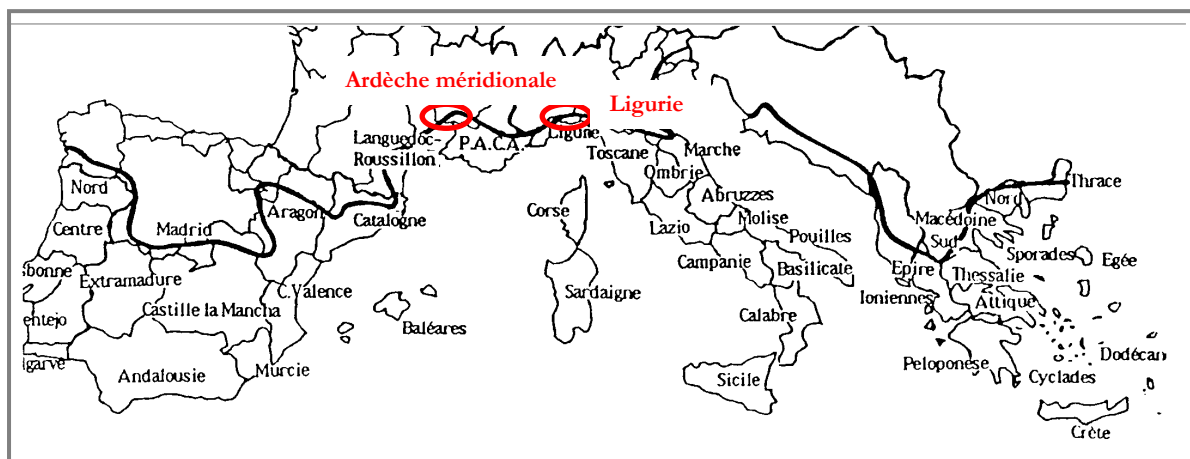
Carte n°2 : La zone MEDEF et la limite nord de l'olivier

Bazin, Roux, 1992.

<sup>3</sup> BAZIN (G), ROUX (B.), 1992. *Les facteurs de résistance à la marginalisation des zones de montagne et défavorisées méditerranéennes communautaires*. Rapport de synthèse, Paris, INRA, coll. Economie et Sociologie Rurales, Réseau MEDEF, Commission des Communautés Européennes, p. 2.

<sup>4</sup> BAZIN (G), ROUX (B.), 1992., Op. Cit., p.6.

Bien que cette zone ait été conçue dans un cadre Communautaire excluant la rive sud de la Méditerranée, des réflexions de même teneur on pu être menées au Maroc notamment dans le cadre de ce réseau. C'est pourquoi, nous pouvons émettre l'hypothèse (qui tend à être confirmée par les travaux du Plan Bleu) que les problématiques propres à la zone MEDEF peuvent être étendues à la partie sud du bassin méditerranéen. Pour ce qui concerne nos terrains d'études, deux figurent ainsi explicitement au sein de cette zone, l'Ardèche méridionale et la Ligurie, et un, Fès – Boulemane y figurerait tacitement (même si ce pays ne s'inscrit pas officiellement en zone MEDEF). Nous précisons de plus que si la Région Rhône-Alpes n'est pas répertoriée en tant que telle au sein de la zone MEDEF - contrairement la Région Languedoc-Roussillon et Provence Alpes Côte d'Azur - (cf. *Carte n° 3*), la moitié sud des deux départements de l'Ardèche (Ardèche méridionale) et de la Drôme sont biens inscrits dans la « zone de montagne et défavorisée méditerranéenne française » retenue en France pour appartenir à la zone MEDEF.



Carte n°3 : L'Ardèche méridionale et la Ligurie au sein de la zone MEDEF

D'après Bazin, Roux, 1992.

Les différents travaux conduits sur la zone MEDEF par le réseau portant le même nom ainsi que par le Plan Bleu indiquent que cette entité offre des caractéristiques communes. Aux conditions climatiques méditerranéennes (sécheresse hivernale, irrégularité des précipitations, etc.) s'ajoutent des conditions topographiques (altitude, pente par exemple) qui limitent la productivité de certaines activités agricoles. Outre ces spécificités, la zone MEDEF revêt au sein de l'Union européenne un caractère « défavorisé » eu égard à ses caractéristiques démographiques et économiques. Parmi celles-ci, nous pourrions souligner une prépondérance de l'agriculture (17,2 % d'actifs contre 7,2 % au sein de la Communauté en 1987) ; une densité de population plus faible qu'au sein de la Communauté européenne ; des revenus et une productivité globalement inférieure ; un taux

de chômage (12,4%) supérieur de moitié à la moyenne communautaire, etc. Au delà de ces traits communs, pour chacune des régions, des spécificités demeurent. Celles-ci résultent notamment, selon Bazin et Roux, des modalités de son insertion dans l'économie de marché, de sa localisation géographique, de la proximité des pôles urbains, de la nature et du niveau de valorisation des ressources naturelles, de l'impact des politiques de développement. Ce sont quelques uns de ses éléments que nous présenterons respectivement pour chacun des terrains.

#### 5.2.2.2. *Localisations et présentation synthétique des terrains de recherche.*

##### L'Ardèche méridionale<sup>5</sup>

Le territoire de l'Ardèche méridionale (dans sa configuration de Pays) occupe la moitié sud (57 %) du département de l'Ardèche, lui même inscrit dans le territoire de la Région Rhône-Alpes (cf. Carte n° 4 et 5).

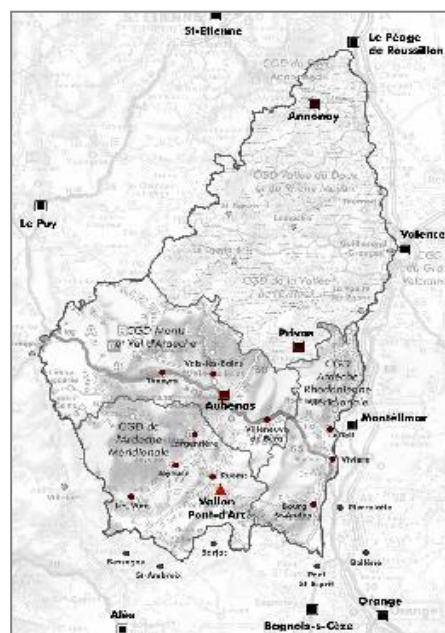
L'Ardèche méridionale comprend 18 cantons, 176 communes (16 communautés de communes existantes ou en voie de l'être) et totalise une population de 127 315 habitants (RGP, 1999) répartie sur 3171,5 km<sup>2</sup>. Sa densité moyenne de 40 hab./km<sup>2</sup> reflète mal une disparité importante de la répartition de la population (localisée de façon privilégiée dans les petites villes, les bourgs et le long des axes de communications principaux – N. 104 entre Privas, Aubenas, Alès et N. 102 reliant la vallée du Rhône au Massif Central - et vallées). A la faveur d'un solde migratoire globalement positif (et d'un solde naturel quasi nul), cette population, bien que vieillissante, tend à se stabiliser ou à croître, avec ici également de grandes disparités entre la frange rhodanienne et l'intérieur du Pays. Trois bassins de vie composent ce territoire rural structuré autour des bourgs centres : au nord, celui d'Aubenas – Vals ; à l'Est, celui composé par le chapelet de bourgs centres répartis le long de la vallée du Rhône et au Sud, celui composé par le triangle Largentière, Les Vans, Vallon Pont d'Arc.

---

<sup>5</sup> « L'Ardèche méridionale » s'inscrit à l'heure actuelle dans une démarche de Pays au sens de la LOADDT du 25 juin 1999 et de sa déclinaison en Région Rhône-Alpes sous l'appellation « Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes (CDPRA). Les éléments de cadrage synthétisés ci-dessus doivent largement au « Diagnostic territorial » établi très récemment (en Octobre 2003) par le Cabinet STRATER et le CERMOSEM (pour le compte du Syndicat Mixte des Monts et Val du Val d'Ardèche, du Syndicat Mixte de l'Ardèche méridionale et du SIVOM de l'Ardèche Rhodanienne Méridionale) dans le cadre de l'élaboration de la Charte du Pays de l'Ardèche Méridionale. Ces éléments de diagnostic constituent une source d'informations particulièrement précieuse dans le cadre de notre présentation comparée de terrains, c'est pourquoi nous les avons retenus comme pertinents ; en outre celles-ci sont consultables sur le site [www.pays-ardeche-meridionale.net](http://www.pays-ardeche-meridionale.net). Notons pour être tout à fait précise, que nos investigations (entretiens réalisés auprès des acteurs, des créateurs et créatrices d'activités) n'ont pas couvert l'ensemble de ce territoire mais se sont concentrées sur une partie de ce dernier. Les investigations ont été conduites de façon privilégiée sur les cantons de Joyeuse, Valgorge, Vallon Pont d'Arc, Les Vans et de Largentière, délaissant ainsi la partie Rhodanienne du territoire de l'Ardèche méridionale tel que décrit.



Carte n°4 : L'Ardèche méridionale dans le Sud-Est de la France  
F. Chaléat, CERMOSEM, 2003.



Carte n°5 : L'Ardèche méridionale dans le département de l'Ardèche  
TAD, 2002.

L'Ardèche Méridionale est positionnée en marge de la Région Rhône-Alpes, en marge du bassin méditerranéen. Le diagnostic de l'Ardèche Méridionale<sup>6</sup> permet de mettre en avant quelques spécificités ; ce territoire est caractérisé par :

- des difficultés d'accessibilité, malgré une proximité du corridor rhodanien et de mobilité internes ;
- un **patrimoine naturel de haute qualité** mais fragile (eau notamment) ;
- une **forte tradition agricole**, marquée à la fois par une palette de productions diversifiées et un « capital qualité » important, mais hypothéquée par la poursuite de la déprise agricole et de la concurrence entre les productions agricoles ;
- une base industrielle fragile positionnée sur des créneaux en restructuration ou situés en bout de chaîne de sous-traitance ;
- une **économie touristique forte**, « dopée » par **la présence de sites majeurs, une richesse patrimoniale exceptionnelle et une notoriété internationale**, mais encore fortement saisonnalisée ;

<sup>6</sup> STRATER, CERMOSEM, 2003, *Charte du Pays de l'Ardèche Méridionale. Le diagnostic du territoire*. Cahier I. Syndicat Mixte des Monts et Val du Val d'Ardèche, du Syndicat Mixte de l'Ardèche méridionale et du SIVOM de l'Ardèche Rhodanienne Méridionale, p.10.

- un milieu de vie d'une grande qualité mais caractérisé par une forte précarité de l'emploi, une insuffisance de services de proximité et de logements permanents ;
- une identité forte autour de thèmes tels **que la qualité de vie, le rapport à l'eau, l'attachement au patrimoine rural, aux paysages (terrasses, plateaux et gorges, châtaigneraies, etc.) et aux productions locales symboles de l'identité méridionale.**

### La Ligurie

La Ligurie, frontalière de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, est une Région italienne du pourtour méditerranéen située au Nord de ce pays (cf. Carte n° 6) .



Carte n°6 : La région Ligurie au Nord-Est de l'Italie,  
Sophie Louargant, CERMOSEM, 2003

La superficie de la Ligurie est de 5.421 km<sup>2</sup> ; elle compte une population de 1.650.724 habitants et une densité de 305 habitants/km<sup>2</sup>, répartie, comme en Ardèche méridionale, de façon non homogène. La population se concentre en effet au sein de villes principales telles Gênes, Imperia, Savone, La Spezia, et de façon préférentielle le long du littoral méditerranéen. Fortement marquée par une situation d'entre deux (entre mer et montagne), la Ligurie se structure autour d'axes de communications importants (autoroutes) reliant Gênes à Milan, Voltri, à la Suisse (pour les axes Nord-Sud), Savone à Turin (pour l'axe Est-Ouest). Ces axes déjà en place depuis l'Antiquité ont contribué au développement des Régions du Nord de l'Italie, dans la mesure où elles permettaient à la fois d'accéder aux routes maritimes et terrestres<sup>7</sup>. La Ligurie constitue ainsi un axe de passage majeur (par la mer, par la terre) pour les populations comme pour les marchandises et le commerce entre l'Est et l'Ouest de l'Europe du Sud, entre les régions du Sud et du Nord de la Méditerranée. Cette Région est tournée vers la mer et sa partie montagneuse est caractérisée par une densité de population moins importante et des activités distinctes de celles développées sur le littoral. La montagne est orientée vers une activité traditionnelle agricole alors que les espaces étriqués du littoral ont été dévolus à l'habitat, au commerce, à l'industrie. Dans le cadre de notre étude, nous reviendrons sur la structuration de cet espace divisé en quatre provinces : celle d'Impéria, de Savone, de Gênes et de la Spezia. Parmi ces dernières, deux ont fait l'objet d'investigations dans le cadre de cette recherche : la province de Savone et la province de Gênes. Caractérisées dans leur partie montagneuse par leurs qualités environnementales, paysagères, leurs qualités liées à la présence d'une agriculture traditionnelle, celles-ci sont toutes deux concernées par l'existence Parc Naturel Régional de Beigua où l'on notera la présence du programme Equal égalité des chances Hommes-Femmes, et le développement de l'activité agro-touristique.

- *La Région Fès-Boulemane*

La Région Fès-Boulemane existe en tant qu'entité administrative depuis 1997. Celle-ci se situe au Nord-Est du Maroc<sup>8</sup> (cf. carte n° 7), à la marge sud du bassin méditerranéen tel que proposé par le Plan Bleu.

---

7 voir entre autres publications : DAUPHINE (A.), 1999, L'Italie, Paris, Nathan, Paris, 280 p., (Coll. Université, Série géographique)

8 Pour une présentation complète, on se référera aux ouvrages récents issus des schémas d'aménagement du territoire - ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, Direction de l'Aménagement du territoire, 2003, Le Schéma National d'Aménagement du Territoire, Synthèse, Ed. Okad, Rabat, 136p.- ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, Direction de l'Aménagement du territoire, 2002, Fenêtres sur le territoire marocain, Ed. Okad, Rabat, 147 p.

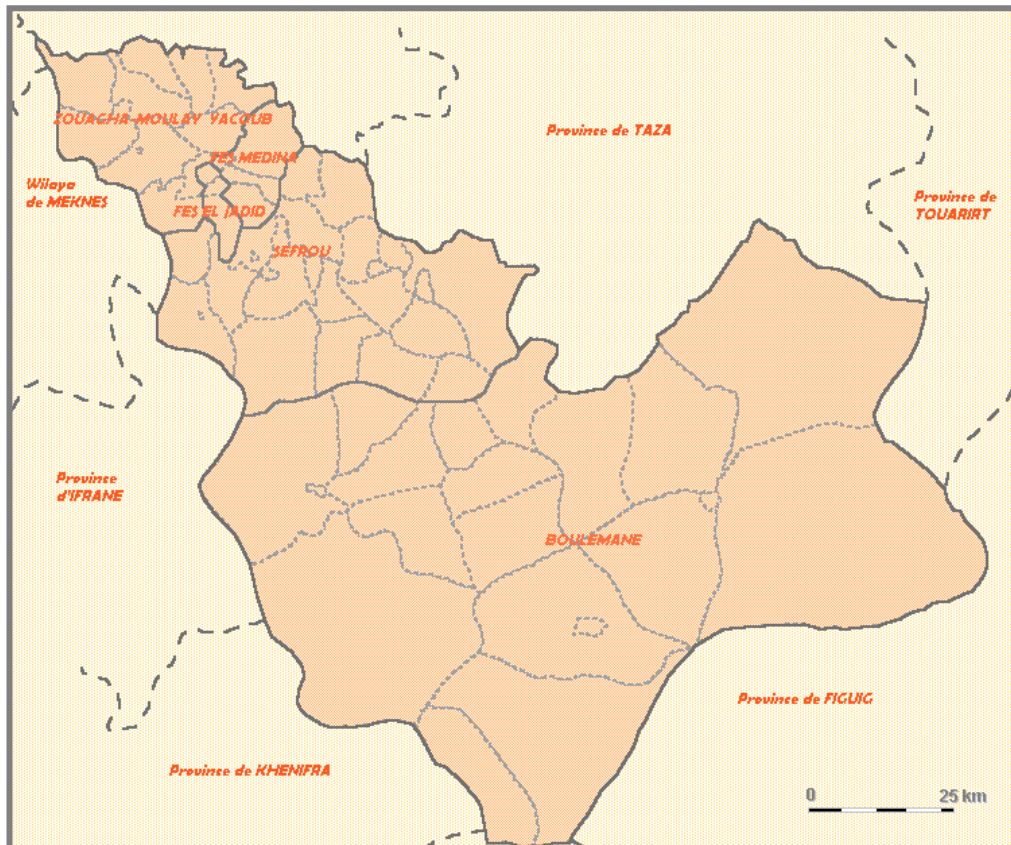


Carte n° 7 : Localisation schématique de la Région Fès Boulemane au Maroc

Sophie Louargant, CERMOSEM, 2003.

Cette Région est délimitée au Nord par la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, à l'Est et au Sud-est par la région de l'Oriental, au Sud-Ouest, par la région de Meknès - Talifet et au Nord-Ouest par la région Gharb-Chrarda-Béni Hessen. La Région est composée de deux provinces, celles de Sefrou et Boulemane et de trois préfectures : Fès Jdid Dar Dbibagh, Fès-médina, Zouagha-Moulay Yacoub (*cf. Carte n° 8*). Cette Région s'étend sur près de 20 000 km<sup>2</sup> (soit environ 2,8 % de la superficie totale du pays) et connaît, selon le recensement de 1994, une population de 1 322 500 habitants (soit environ 5,1 % de la population du pays). La densité de population est en moyenne de 62 habitants par km<sup>2</sup>, mais il faut noter que celle-ci tend à se concentrer au sein des pôles urbains principaux que sont Fès, Sefrou et Boulemane, au détriment des espaces ruraux qui tendent à se vider.





Carte n° 8 : La Région Fès Boulemane, ces Provinces et préfectures.

Sophie Louargant, CERMOSEM, 2003.

Cette structuration crée une forte différenciation entre zone urbaine et zone rurale : la population urbaine représente 69 % (913 900 habitants) alors que la population rurale ne représente plus que 31 % (408 600 habitants) de la population totale. Cette répartition confère un statut de « communes urbaines » à quinze d’entre-elles et de « communes rurales » aux quarante huit autres communes de la Région. Dans le cadre de notre recherche, nos investigations se sont concentrées tant sur des communes urbaines que rurales. Parmi les communes urbaines, nos travaux se sont particulièrement tournés vers Sefrou où se développent les coopératives féminines de l’artisanat et vers Boulemane ; pour autant, nous avons également pu conduire nos travaux sur des communes rurales plus périphériques, situées plus en montagne.

### 5.2.2.3. *Paysages méditerranéens et territoires de vie*

Si notre objectif n'est pas, compte tenu de la diversité des informations disponibles, d'opérer une comparaison systématique et exhaustive des données sociales, économiques, environnementales, agricoles, touristiques... ; il s'avère néanmoins possible de proposer une présentation et une lecture de « cadrage » des différents terrains d'étude. Dans cette perspective, il est envisagé ici de mettre en évidence quelques « traits communs » (et spécificités) quant au fonctionnement des ces territoires.

#### ***Des paysages de montagnes méditerranéennes***

L'un des trait commun réside dans le caractère montagnard et méditerranéen des paysages des terrains étudiés.

**L'Ardèche du Sud** est marquée par des paysages composés de montages autrement appelées Monts d'Ardèche dans l'appellation du Parc Naturel Régional, de collines, de plateaux entrecoupés de gorges (celles de l'Ardèche étant les plus connues) et de vallées (orientées Est - Ouest). L'Ardèche méridionale est concernée par deux entités paysagères identifiées dans le Plan de parc et la Charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche<sup>9</sup> : le piedmont cévenol, la Cévenne méridionale auxquelles nous adjoindrons une troisième entité, « les Gras et le Bas Vivarais ».

- Le piedmont cévenol est caractérisé par un relief collinaire aux formes douces s'étageant entre 200 et 750 mètres d'altitude. Il est traversé par les rivières de la Beaume, la Drobie et le Chassezac qui forment des vallées dans lesquelles se développe l'agriculture. Un tissu de villages occupe les collines et les pentes. Leur implantation a structuré les versants avec des réseaux importants de terrasses, d'aménagements (escaliers, abris, grangettes, etc.) et de fermes dispersées qui, avec le développement touristique, tendent à être rénovées. Sur les collines dominent actuellement des formations boisées d'espèces végétales méditerranéennes et sub-méditerranéennes (pin, pin maritime, pin d'Alep, chêne vert). Toutefois, ces collines étaient autrefois intensément cultivées ce qui explique la présence de terrasses de cultures nombreuses, aujourd'hui envahies de pins maritimes ou de plantations. Ces boisement résineux forment un manteau vert sombre qui contraste avec les espaces cultivés et le plateau aux allures désertiques qu'ils côtoient. Les châtaigneraies qui couvraient les versants sont pour la plupart abandonnées ; demeurent quelques troupeaux ovins et caprins qui utilisent encore ces espaces ou plus fréquemment les

---

<sup>9</sup> Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 2001. *Charte constitutive*, 103 p.

prairies. Les exploitations sont de petite taille et la viticulture constitue la culture principale accompagnée de cultures fruitières et d'oliviers ou encore, en fond de vallées, de cultures maraîchères, céréalières.

- La Cévenne méridionale est caractérisée par la pente. Le châtaignier couvre ses pentes et fait le lien entre une végétation sous influence méditerranéenne implantée dans les vallées (chêne vert et oliviers) et une végétation composée de hêtres, d'épicéas et de landes à genêts sur le plateau. Ces pentes ont été modelées par la présence de hameaux, de terrasses occupées par des bois, sous parcourues par quelques troupeaux. Les rares hameaux dispersés dominent les vallées encaissées de la Borne prolongée par le Chassezac, la Drobie et la Beaume. Ces vallées entaillent les massifs (les Serres) et sur le haut de ces dernières commence le plateau situé à 1200 mètres d'altitude (*cf. planche photos n°1*) qui offre de grands espaces ouverts à l'élevage bovin et des forêts d'épicéas et de hêtres.

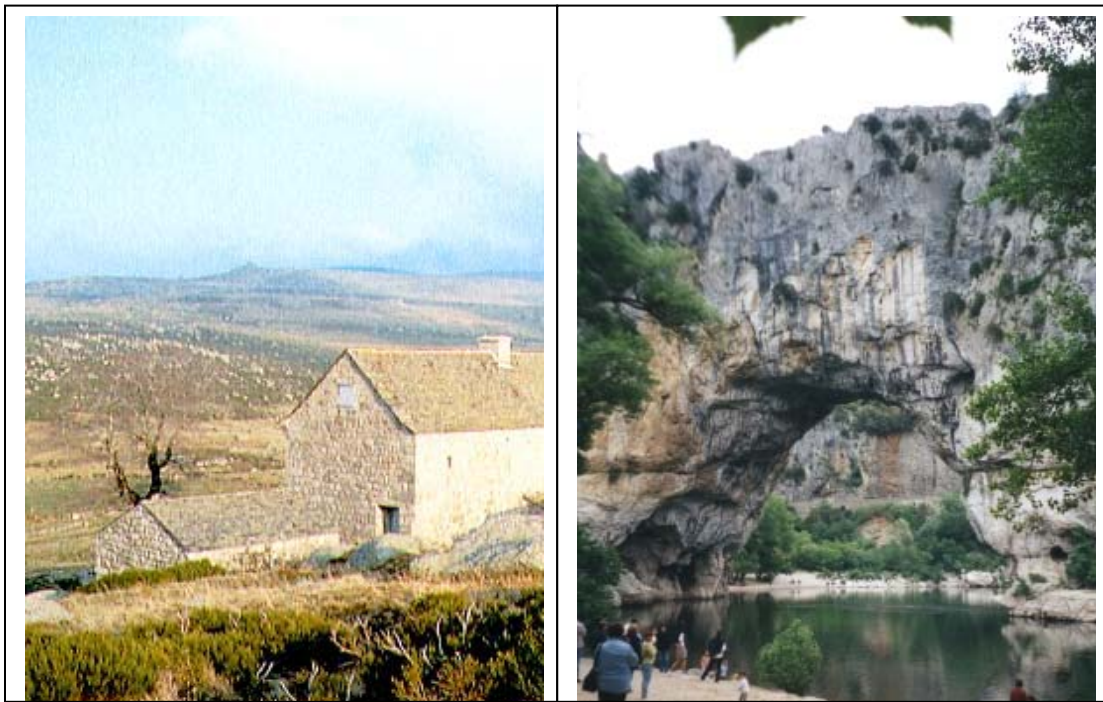


Planche photos n°1

Paysages de plateaux de montagnes et de gorges (Le Pont d'Arc sur la rivière Ardèche).

Sources : fond cartographique CERMOSEM & Sophie Louargant

- Les Gras et le Bas Vivarais sont caractérisés par la présence de plateaux entrecoupés de vallées (celle de l'Ardèche étant la principale). A l'Ouest, le plateau du Coiron en forme de feuille de vigne (entité basaltique entre Privas, Aubenas et la vallée du Rhône) constitue une entité particulière caractérisée par l'agriculture (élevage bovin) et la présence de petits villages. La vallée de l'Ardèche à l'Ouest du Coiron constitue un axe majeur de communication entre Aubenas et Ruoms (se poursuivant vers le Sud en direction d'Alès) et regroupe la plupart de la population du Sud Ardèche. Les villages, bourgs centre et villes sont nombreux et l'agriculture (vigne, polyculture, arbres fruitiers, élevage) se développe sur les pentes douces et les fonds de vallées et plateau. La rivière Ardèche, à partir de Ruoms, traverse d'Ouest en Est le plateau calcaire des Gras. La rivière Ardèche, haut lieu du tourisme, s'écoule au fond des célèbres Gorges (*cf. planche photos n°1*) jusqu'à Saint-Martin d'Ardèche avant de se jeter dans le Rhône. Ce plateau et les collines adjacentes sont caractérisés par la présence d'une végétation sous influence méditerranéenne composée de garrigue, de pin d'Alep et de chêne vert à l'image du le bois de Païolive proche des Gorges de l'Ardèche.

**La Ligurie** (Province de Savone) est caractérisée par une succession de paysages littoraux, de monts et montagnes en contact avec la mer Ligurienne (*cf. planche photos n°2*).

- La frange littorale est structurée par des axes de communications et pôles urbains nombreux (Savone, Celle Ligure, Varazze, Cogoletto, Arenzano, Voltri, puis Gênes). Ce littoral offre un paysage aménagé, urbanisé et industrialisé. Il est marqué par une forte densité de population et d'activités tournées à la fois vers la mer (activités portuaires et navales notamment) et l'arrière-pays. Le littoral constitue également un lieu de villégiature et de tourisme balnéaire (infrastructures touristiques et urbaines).
- L'arrière-pays, divisé en deux sous-ensembles, est marqué par un paysage de collines entrecoupé de vallées et de rivières qui structurent ce paysage.
  - Du côté est, la population et les activités se concentrent vers la ville d'Aqui-Terme alimentée en eau par les rivières d'Erro ou de Bormida di Spigno qui descendent des collines.
  - Du côté ouest, l'activités sont orientées vers la ville d'Alessandria. Cet espace de collines est entrecoupé par les rivières d'Orba, de Stutta, de Ponzema.

Tout comme en Ardèche, les villages (lorsqu'ils n'occupent pas les fonds de vallées) sont construits à flanc de coteaux. Cette implantation a induit une structuration des versants en terrasses et autres aménagements vernaculaires. Ces pentes de vallées sont fortement boisées ; cependant demeurent des espaces cultivés où l'on retrouve l'olivier et plus haut sur les versants, les châtaigniers.

- Au centre de cette configuration d'arrière-pays composée de deux entités, le paysage présente un caractère résolument montagneux où culminent au dessus de la mer des sommets de 1000 à près de 1200 mètres d'altitude dont le Mont Beigua (1287 m.) – qui donne son nom au Parc naturel -, le Mont Ermetta (1267 m.), le Mont Grosso (1265 m.), le Bric del Dente (1107 m.), le Mont Rama (1148 m.) ou encore le Mont Argenta (1082m.). Cet espace de montagne est entrecoupé de nombreuses vallées très encaissées dans lesquelles s'écoulent des torrents et rivières qui se jètent vers le Sud dans la mer ligurienne. La montagne est peu densément peuplée. Quelques villages semblent accrochés aux pentes des montagnes et l'activité agricole (élevage) est dominante (pratique de l'alpage). Proche du littoral, cet espace, en partie protégé, constitue également un lieu de villégiature, de pratiques sportives de pleine nature et de loisirs (randonnée pédestre, cueillette de champignons, etc.).



Vallées boisées ; versants aménagés  
(Province de Savone et PNR du Beigua)

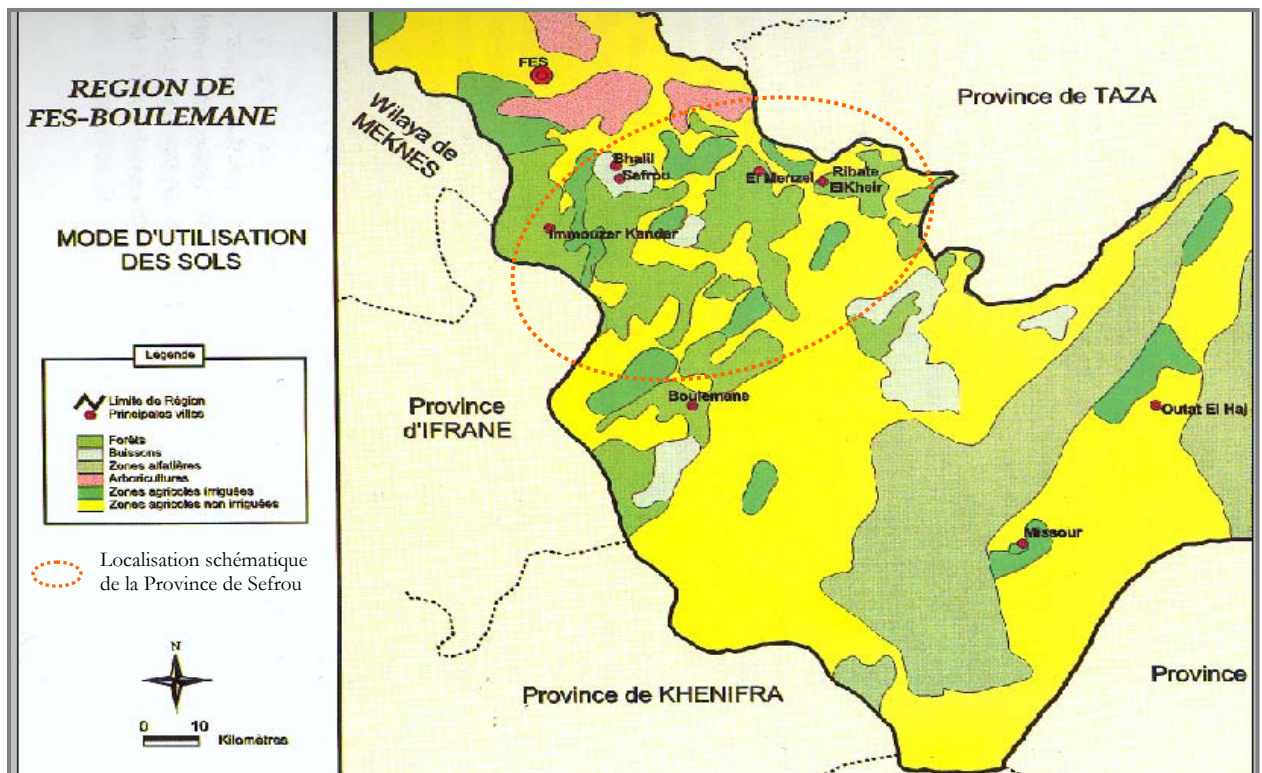
L'alpage, proche du refuge  
de Pratorontodo, offre une vue sur le littoral

Planche photos n°2 :  
Paysages d'interface mer-montagne  
Photos, Sophie Louargant, Juillet 2001

**La Région Fès-Boulemane** comporte selon le diagnostic de la Région Fès-Boulemane<sup>10</sup>, d'un point de vue physique, deux grands ensembles.

- Le domaine Atlasique concentre la plupart des cours d'eaux de la Région. Il est considéré à ce titre comme « le château d'eau du Maroc » (cf. planche photo n°3) ;
- Le domaine Mésétien des Hauts-Plateaux discontinus où se distingue : d'une part, le Saïss, enclavé entre le Pré-rif au pied du Moyen Atlas et caractérisé par une topographie plane ; d'autre part, les étendues septentrionales et orientales, semi-arides.

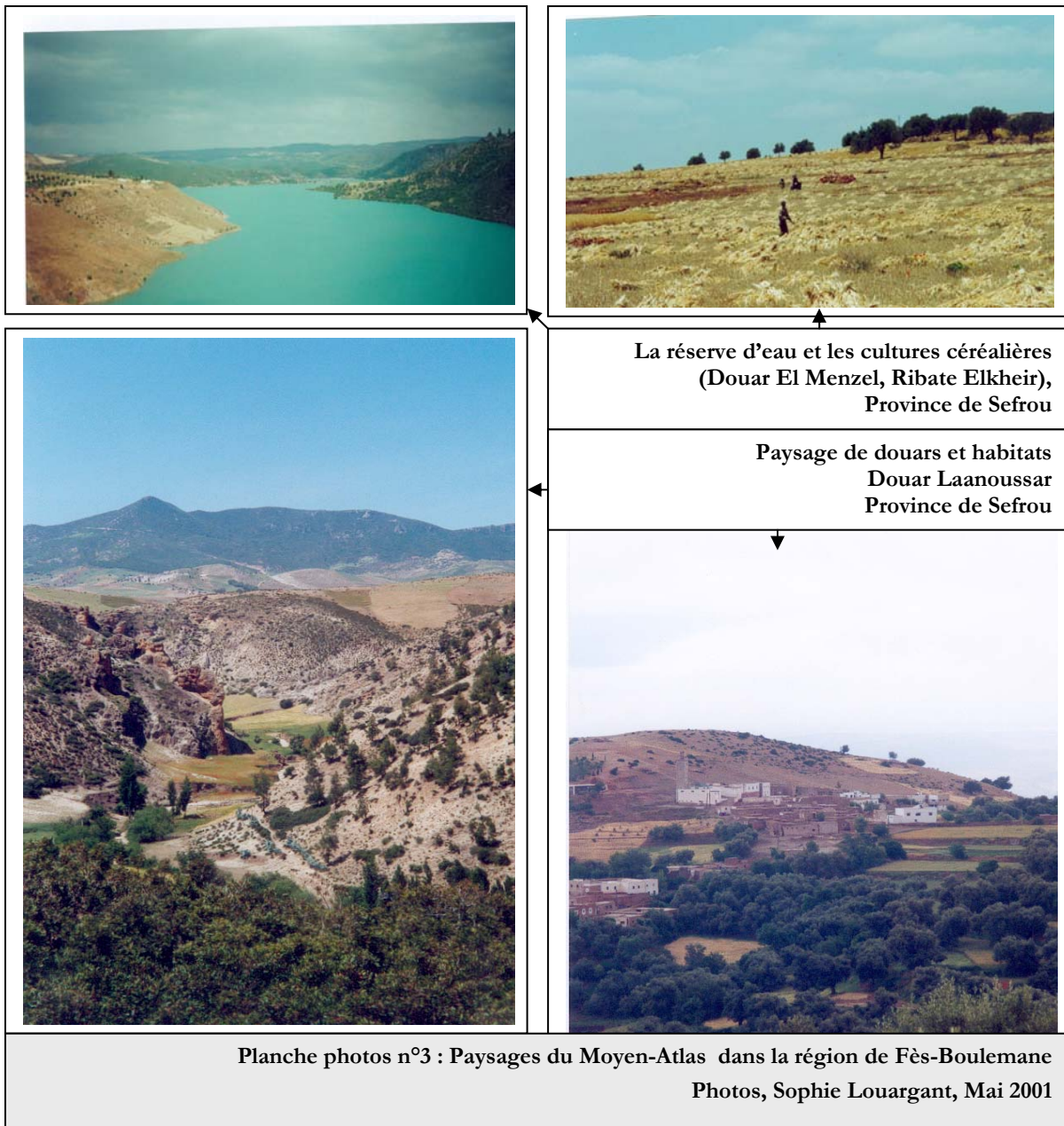
Composés de plateaux, de montagnes, de plaines, d'Oueds (Oued Sebou au Nord, Oued Guigou à l'Est, Oued Moulouya au Sud, Oued Zloul au centre), les paysages de la Région de Fès-Boulemane sont variés. Ils sont à la fois marqués par une présence importante d'espaces cultivés (cultures irriguées et non irriguées) et, sur les pentes du Moyen Atlas, d'espaces boisés - 39 % du territoire régional – (cf. carte n° 9).



Carte n° 9. Modes d'utilisation du sol dans la Région Fès-Boulemane.  
Source : Débat national sur l'Aménagement du Territoire, 2000.

<sup>10</sup> ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, Aménagement du territoire et urbanisme, 2000. *Débat national sur l'Aménagement du territoire. Eléments introductifs. Région Fès-Boulemane*, Direction de l'Aménagement du territoire, Ed. Okad, Rabat, 147 p.

La Province de Sefrou à l'image de la Région, se caractérise par cette variété de paysages. L'Oued Zloul traverse de part en part la Province et permet l'irrigation de quelques terres cultivées (celles-ci ne sont pour autant pas dominantes dans le secteur). Les paysages agricoles se composent davantage de larges étendues de cultures d'oliviers, de plantations arboricoles - 25 % de la superficie de la Province -, de cultures céréalières et de zones maraîchères et fourragères - 8,3 % de la SAU totale – (cf. *planche photographie n° 3*). On notera une particularité : la culture de la cerise à Sefrou ; celle-ci s'effectue pour un usage essentiellement domestique. Les pentes des montagnes sont, quant à elles, essentiellement occupées par des buissons et des forêts.



La mise en évidence de caractéristiques paysagères sur chacun des terrains d'investigation permet de situer le développement de l'activité touristique dans la mesure où celle-ci s'appuie sur la valorisation et la « consommation » des ressources que sont en particulier les paysages de montagne et l'environnement. Cette description serait incomplète si elle n'abordait pas, même de façon synthétique, quelques éléments complémentaires relatifs à la population et à l'organisation du territoire. En outre, ces éléments permettent d'apporter un éclairage quant aux contextes dans lesquels les femmes inscrivent leur création d'activités touristiques.

### *Des territoires de vie*

**L'Ardèche méridionale** est caractérisée par un certain nombre de disparités tant dans la répartition de la population que dans sa composition.

Il est possible, au sein de ce territoire en devenir<sup>11</sup>, de lire la dynamique sociales, démographique (et économique) selon un gradient Est, Sud-Est - Ouest, Nord-Ouest.

- Les communes situées dans la partie Est et Sud de l'Ardèche méridionale, proches de l'axe rhodannien connaissent globalement un accroissement de leur population (supérieur à 25 % entre 1990 et 1999). Cette croissance est liée à l'effet conjugué de soldes naturels positifs (le plus souvent supérieur à 20 %) et de soldes migratoires excédentaires. De fait, la proportion de la population composée de jeunes (moins de 20 ans) et de jeunes ménages est, par rapport à la population de personnes âgées (plus de 60 ans), bien représentée<sup>12</sup>. Notons que cette partie du territoire est celle qui connaît une arrivée de nouveaux résidents : ceux-ci sont indifféremment des néo-retraités, des jeunes ménages, des résidents secondaires qui s'installent durablement ou encore des créateurs d'activités. Cette population est originaire des départements voisins de l'Ardèche ou vient des agglomérations proches (Lyon, Saint-Etienne, Marseille,...) ou encore de régions plus éloignées (région parisienne et population étrangère venue des pays nord européens). Cette partie de territoire connaît également une proportion d'actifs plus importante (globalement supérieure à 35 % de la population) que dans la partie Nord-Ouest de l'Ardèche méridionale (globalement inférieure à 35 %)<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> L'Ardèche méridionale constitue un territoire en devenir dans la mesure où il est impliqué dans la mise en œuvre d'un Pays (et dans le cas de la Région Rhône-Alpes s'inscrit dans un contrat de développement de Pays Rhône-Alpes).

<sup>12</sup> La part des jeunes (moins de 20 ans) est dominante (> à 50 %) ou identique à celle des « aînés » (population dont l'âge est supérieur à 60 ans). Source : STRATER, CERMOSEM, 2003, *Charte du Pays de l'Ardèche Méridionale. Le diagnostic du territoire*. Cahier I. Syndicat Mixte des Monts et Val du Val d'Ardèche, du Syndicat Mixte de l'Ardèche méridionale et du SIVOM de l'Ardèche Rhodanienne Méridionale, p.17.

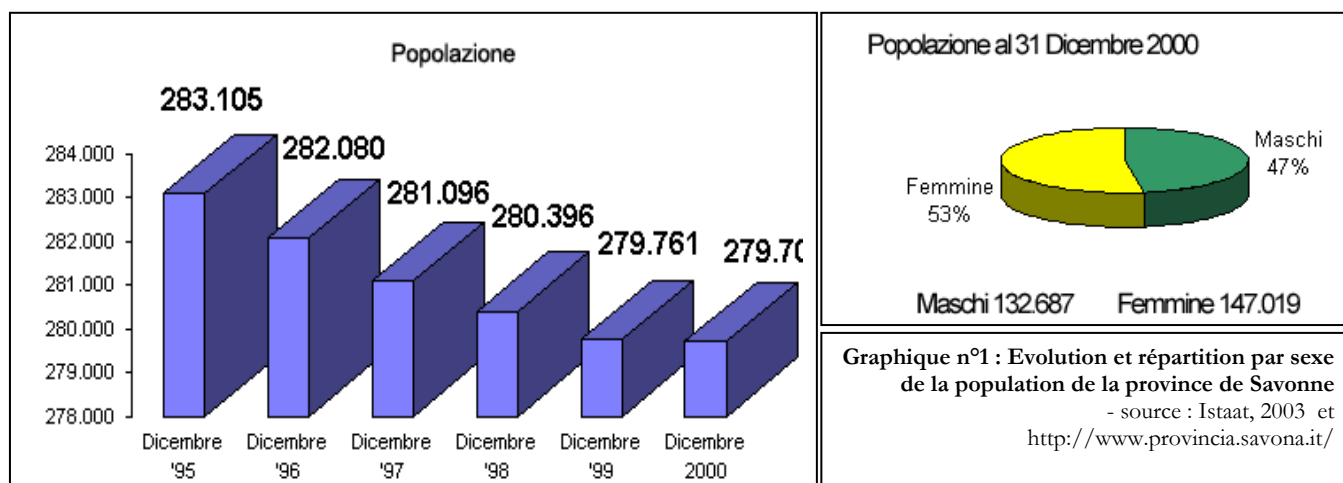
<sup>13</sup> Source : STRATER, CERMOSEM, 2003, *ibidem*, p. 46.



- La partie Ouest et Nord Ouest de l'Ardèche méridionale (la partie correspondant aux espaces les plus montagneux) est par comparaison avec le Sud-Est de l'Ardèche méridionale caractérisée par une population vieillissante (la part des personnes de plus de 60 ans est supérieure à 50 % de la population), une faible proportion de jeunes ménages, un solde naturel déficitaire, une population active assez peu importante (inférieure à 35 % de la population totale). Cette partie de territoire connaît également un chômage relativement important – comme pour l'ensemble de l'Ardèche méridionale - (près de deux fois le taux régional).

Ce territoire connaît en matière d'emploi, malgré des besoins en main d'œuvre insatisfaits dans le secteur du tourisme, des difficultés auxquelles les femmes sont directement confrontées : difficulté de mobilité sur le territoire, saisonnalité des activités, faible niveau de qualification, éloignement des centres de formation, etc. En outre, ces éléments tendent à cacher une autre réalité : un retard dans la reconnaissance de l'activité des femmes, en particulier dans le tourisme. Certaines d'entre elles, nous l'avons indiqué, ne sont pas considérées comme actives faute de déclaration même si elles cumulent dans la pratique deux activités ; l'une officielle ( aide-soignante, infirmière, ...) et l'autre plus officieuse (secrétaire, comptable, gestionnaire de petites structures familiales d'hébergement touristique).

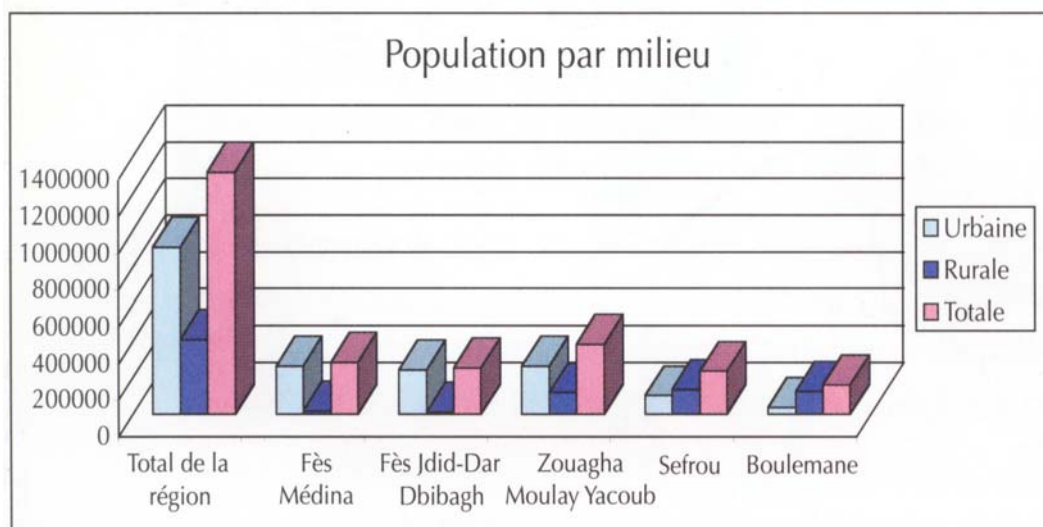
**La Ligurie** (Province de Savone) connaît comme dans le cas de l'Ardèche méridionale, une population inégalement répartie. Celle-ci se concentre de façon préférentielle sur la frange littorale et de façon plus diffuse dans les arrière-pays (espaces de collines et de montagne). La Province de Savone a connu, entre 1995 et 2000 (à l'inverse de l'Ardèche méridionale), une stagnation voire une légère régression de sa population (- 1.4 % durant la période inter censitaire 1995 – 2000). Cette relative régression de population (*cf. Graphique n°1*) est essentiellement due à des départs de population des villages de montagne au profit des villes côtières (hors de la Province de Savone telles Gênes ou encore Turin plus au Nord). Pour autant, cette Province connaît un taux d'accroissement naturel supérieur à la moyenne nationale. Même si les activités principales se situent en bordure de littoral, de nombreux ménages viennent s'installer dans l'arrière-pays dans la mesure où ces derniers détiennent des biens familiaux. Ainsi les résidences secondaires deviennent-elles, pour certaines d'entre elles, des habitations principales sur lesquelles, lorsqu'il s'agit d'exploitations agricoles, se développeront des activités d'accueil et d'agritourisme. Dans ce contexte, les femmes, qui représentent 53 % de la population totale, participent sur ces espaces de villégiature à la création d'activités, même si les infrastructures classiques en matière de tourisme sont davantage présentes sur le littoral que sur les espaces montagnards d'arrière-pays.



Pour la **Région de Fès-Boulemane**, la situation démographique est quelque peu différente. Les études démographiques issues du recensement général de la population de 1994 (RGPH,1994) mettent en avant le caractère « jeune » de cette dernière. En effet, 37 % de la population a moins de 15 ans et 56 % de la population est considérée comme étant en âge de travailler (15-59 ans). De la même façon qu'en Ardèche méridionale ou en Ligurie, la répartition de la population ainsi que le taux d'accroissement naturel (2,9 % pour l'ensemble de la Région) ne sont pas homogènes. Si des disparités apparaissent entre Est-Ouest (plateaux et montagnes) du territoire en Ardèche méridionale et entre frange littorale et zone de montagne en Ligurie, ici les disparités se distinguent selon l'appartenance des communes à l'espace rural ou à l'espace urbain<sup>14</sup> (cf. Graphique n° 2). A partir des rapports du Ministère à l'aménagement du territoire<sup>15</sup>, deux configurations semblent alors pouvoir être identifiées.

<sup>14</sup> Cette distinction entre zone rurale et zone urbaine correspond peu ou prou à une distinction (dans la partition de la population) entre espaces de plateaux et montagnes (espaces rural) et espaces de plaines et plateaux (zones urbaines).

<sup>15</sup> Nous rappellerons ici que les éléments d'analyse proposés sont issus d'informations récoltées dans les trois ouvrages suivants : ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, Direction de l'Aménagement du territoire 2000, Région Fès-Boulemane. Débat National sur l'Aménagement du territoire : éléments introductifs, Okad 2<sup>ème</sup> édition, Rabat, 64p. -ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, Direction de l'Aménagement du territoire, 2003, *Le Schéma National d'Aménagement du DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT Territoire, Synthèse*, Ed. Okad, Rabat,136p.-ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, Direction de l'Aménagement du territoire, 2002, *Fenêtres sur le territoire marocain*, Ed. Okad, Rabat,147p.



Source : RGPH 1994

Graphique n°2 : La répartition des populations urbaines et rurales dans la région de Fès-Boulemane

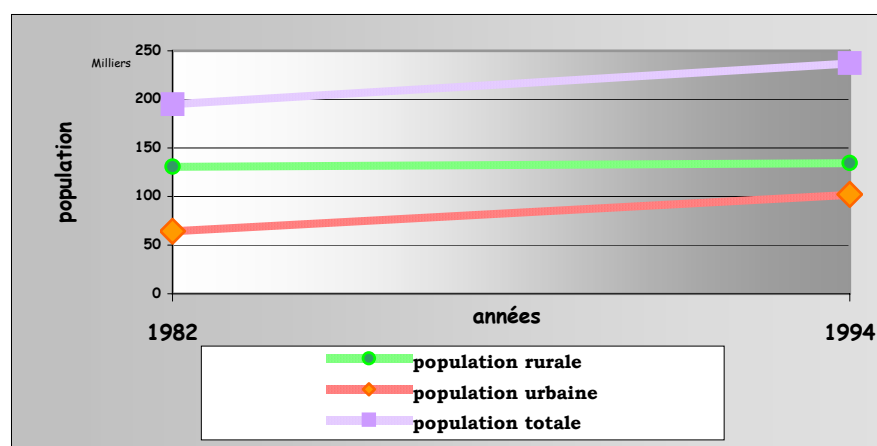
Source : RGPH, 1994.

- Les Provinces de Sefrou et Boulemane sont caractérisées par une population majoritairement rurale. Ce qualificatif générique revêt une réalité qu'il convient de préciser. Ces espaces ruraux connaissent ainsi :
  - une moindre densité de population (25 hab. / km<sup>2</sup> pour la Province de Boulemane par exemple contre 65 hab. / km<sup>2</sup> pour l'ensemble de la Région Fès-Boulemane) ;
  - une forte population de « jeunes gens ». Dans le secteur qui nous intéresse particulièrement (la Province de Sefrou) 35,7 % de la population a moins de 15 ans, 47,1% moins de 20 ans et 64.6 % moins de 30 ans<sup>16</sup> ;
  - une population au chômage relativement importante (18 % de la population contre 16 % pour l'ensemble de la Région Fès-Boulemane) ;
  - un Indicateur Synthétique de Fécondité de 5.5, soit plus de deux fois élevé qu'en milieu urbain où il atteint 2.5 (cf. *Tableau n° 12*) ;
  - une faible productivité agricole et des retards relatifs de développement qui se traduisent notamment par un sous-équipement (manque d'eau courante, manque d'électricité, ...). Cette situation vaut à la Province de Boulemane son classement en « secteur de haute pauvreté et en retard de développement ».

Préfectures et provinces	Nb. d'habitants	Nb. de ménages	Personnes/ ménages
Fes-El-Jadid-dar-Dbibagh	256 340	49 772	5,15
Fès médina	284 822	52 081	5,47
Zouagha Moulay Yacoub	3820594	63032	6,07
Province de Sefrou	237 095	42 621	5,56
Province de Boulemane	161 622	26 860	6,02
<i>Total Région Fès -Boulemane</i>	<i>1 322 473</i>	<i>234 366</i>	<i>5,64</i>
<i>Maroc</i>	<i>26 073 717</i>	<i>4 444 271</i>	<i>5,87</i>

Tableau n°12 : Données générales de population (Fès-Boulemane)  
RGPH 1994

- Les trois préfectures (Fès Médina, Fès Jdid-Dar Dbibagh, Zouagha Moulay Yacoub) connaissent une population plus « urbaine » qui ne cesse de croître. Il est possible d'observer une augmentation de celle-ci de + 60 % entre 1982 et 1994 contre + 3 % pour les communes rurales (*cf. Graphique n°3*), même si les femmes ont plutôt moins d'enfants à la ville qu'à la campagne (l'ISF est de 2.5 contre 5.5 en espace rural). Attirée par la « modernité », l'emploi, le commerce, la population (composée essentiellement de jeunes gens) tend à quitter les campagnes (les Douars) au profit des villes, qui à leur tour, tendent à se paupériser.



Graphique n°3 : Evolution de la population entre 1982 et 1994  
selon les types d'espaces dans la région de Fès-Boulemane

Source : RGPH, 1994.

<sup>16</sup> Les chiffres donnés sont extraites de : ROYAUME DU MAROC, 2000, *Monographie de la Province de Sefrou*, 19p.

Dans ce contexte, les femmes connaissent en espace rural et tout particulièrement dans les zones de montagne (Moyen-Atlas) une situation précaire : elles sont le plus souvent analphabètes, assument toutes les tâches domestiques, élèvent les enfants, etc. L'indicateur de développement féminin élaboré par les dernières planifications du schéma d'aménagement du territoire est l'un des plus faibles.

Au Maroc, un actif sur trois est une femme (à l'échelle nationale, 9,3 % d'entre elles se déclarent actives<sup>17</sup>). La plupart des femmes effectuent un lourd travail informel : par exemple, dans 83 % des localités rurales, l'approvisionnement en eau est assuré par les femmes et les enfants (transport à dos d'ânes durant deux à quatre heures par jour pour se procurer environ 80 litres). Dans la Province de Sefrou, l'accès à la connaissance et leur capacité à créer des activités est quelque peu limitée (ou « encadré » par des hommes). Ainsi, dans ce secteur, huit femmes rurales sur dix sont analphabètes : 82,20 % en zone rurale [contre 52 % pour les hommes], et 52,90 % en zone urbaine [contre 24 % pour les hommes]. Cette situation est liée notamment à l'existence d'infrastructures de services et d'écoles très parsemées en zone de montagne (15 kms de piste pour l'instituteur). Dans ce contexte, il n'est pas rare que dès l'âge de 10 ans les filles soient « enlevées de l'école » pour travailler aux champs où dans la confection et l'artisanat.

Que ce soit pour le cas de l'Ardèche méridionale, de la Ligurie ou de la Région Fès-Boulemane, il est possible de reconnaître des disparités socio-spatiales. Nous retiendrons que pour les territoires de l'Ardèche méridionale et de la Ligurie leur situation d'arrière-pays leur confère une double dynamique. Ce sont des territoires qui connaissent un certain nombre de difficultés (vieillesse de la population, accessibilité difficile,...) mais qui dans le même temps constituent des espaces de plus en plus convoités (qualité de l'environnement, arrivée de nouvelles populations, installations durables et création d'activités). Dans ce contexte, le tourisme rural peut apparaître comme un axe de développement privilégié répondant aux attentes croissantes de loisirs, de découvertes et de villégiature. Les femmes, présentes en nombre sur ces territoires, sont moins représentées que les hommes dans la population active. Et le tourisme rural peut constituer pour elles un secteur d'activité privilégié, leur permettant une reconnaissance statutaire, un accès à la formation et à la qualification, un épanouissement social et professionnel. Dans le cas de la Province de Sefrou, ces dernières considérations doivent être relativisées dans la mesure où la condition féminine, bien qu'évoluant, demeure assujettie à un contexte social, économique difficile.

---

<sup>17</sup> HAJI TEMSAMANI (T.), 1997, *Analyse socio-économique de la condition de la femme au Maroc*, in : Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb, la condition socio-économique et juridique des femmes, Ed. le Fenec, cas, 325p.

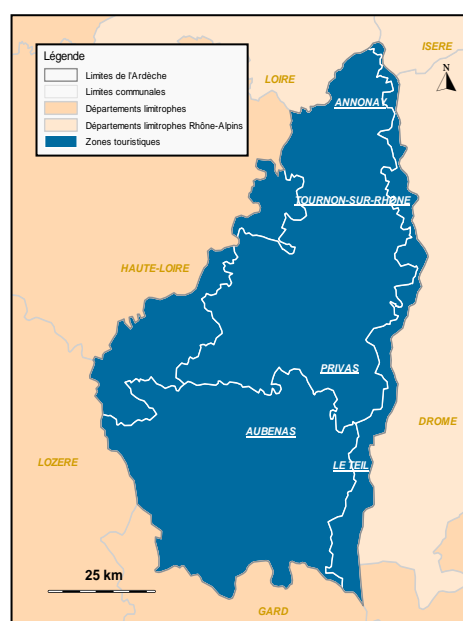
### 5.3. Organisation spatiale et tourisme rural en Ardèche méridionale, Ligurie et Région de Fès-Boulemane.

Les éléments de cadrage précédemment abordés ont permis de rendre compte de contextes dans lesquels va s'inscrire le tourisme rural. Il s'agit ainsi de proposer pour chacun des terrains étudiés une lecture synthétique de l'organisation du territoire<sup>1</sup> avant d'appréhender à partir de l'analyse de documents (données statistiques, rapports et diagnostics, plaquettes et dépliants touristiques), l'organisation de l'activité touristique.

#### 5.3.1. L'organisation du tourisme en Ardèche méridionale : pôles et arrière-pays.

Le territoire de l'Ardèche méridionale<sup>2</sup> connaît une configuration globale qui peut être déclinée, nous l'avons indiqué, selon deux grands sous-espaces (cf. Figure n° 17) : celui des Cévennes et celui des Gorges (que nous avons aussi préalablement qualifié de « Gras »), même si l'un et l'autre figurent au sens de l'INSEE dans la même zone touristique, celle d'Aubenas (cf. Carte n°10).

Au sein de l'entité cévenole, il est possible de distinguer, du côté Sud-Ouest, le Pays des Vans et le Pays Beaume – Drobie qui constitue un bassin versant caractérisé par ses paysages de pentes et de terrasses. Ce Pays Beaume – Drobie est organisé autour de la commune de Joyeuse qui marque l'entrée du secteur de montagne (où se situe Valgorge). Joyeuse a donc une position d'interface entre une aire de services (petit bassin de vie) et un espace plus identitaire qui est celui de la montagne.



Carte n° 10. Les zones touristiques en Ardèche selon l'Insee.

Source : IGN – INSEE, RGP 1999.

Réalisation : TEO – CERMOSEM, 2002.

<sup>1</sup> Pour deux des terrains (l'Ardèche méridionale et la Ligurie), nous proposerons d'élaborer une tentative de schématisation des éléments structurants tant au plan spatial que touristique. Cet exercice de style qui vise à synthétiser de manière graphique les polarités, les réseaux,... a été retenu pour les deux terrains présentant une configuration d'arrière-pays. L'arrière-pays est considéré ici comme une « localisation idéologico-géographique qui désigne une sorte de complément spatial en forme de faire-valoir (...) se doublant généralement d'une périphérie (ruralisante) par rapport à un centre (généralement urbain.) et répondant au modèle centre/périphérie » in Les mots de la Géographie (1992). Ainsi, il s'agit, dans l'esprit de cet auteur de modéliser un espace, ce qui « revient à rechercher ses structures et ses dynamiques fondamentales. Ce n'est ni résumer, ni généraliser, c'est à dire poncer peu à peu les « aspérités », jusqu'à produire une figure géométrique » Passégué (S.), 1996, op. cit.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet : LOUARGANT (S.), *Tourisme et recomposition territoriale : quelles dynamiques, pour quels acteurs ? Le cas de l'Ardèche méridionale*, 123p. mémoire de maîtrise: Géographie : Grenoble : 1998

Le lien entre ces entités (bassin ou vallée et montagne) s'établit par une série de bourgs-centres connectés entre eux par des réseaux et portant les caractéristiques pour Largentière, Joyeuse, Les Vans de bourgs de piémont et pour Valgorge de village de haute vallée. L'ensemble cévenol constitue en somme l'arrière-pays d'Aubenas, seule ville de plus de 20 000 habitants. Cette ville ainsi que le chapelet de bourgs-centres concentrent les services à la population, mais au sein des villages ne permettent pas toujours de répondre à des attentes de nouvelles populations de plus en plus citadines (commerces, transports, services, logements) même si certaines communes, telles que « Lablachère, Joyeuse et Rosières forment une agglomération presque continue le long de la D104 »<sup>3</sup>.

L'entité formée par les Gorges de l'Ardèche (les Gras), s'organise autour d'un axe majeur allant d'Aubenas à Ruoms, Vallon Pont d'Arc et Saint-Martin d'Ardèche. Ces trois bourgs-centres concentrent, comme dans le cas de l'entité cévenole, l'ensemble des infrastructures et des services à la population. Vallon Pont d'Arc et le secteur des Gorges de l'Ardèche exercent un « tropisme » d'un point de vue touristique et économique. Vallon Pont d'Arc et Saint Martin d'Ardèche, respectivement en amont et aval de la rivière, sont deux pôles touristiques qui assurent de part et d'autre l'accès aux gorges et qui jouent le rôle de trait d'union entre la vallée du Rhône et l'intérieur de l'Ardèche méridionale. Ainsi, à l'amont, « Vallon Pont d'Arc, est le lieu de mise à l'eau des canoë - kayaks, l'autre à l'aval des gorges, St-Martin-d'Ardèche, est le lieu de débarquement des touristes qui ont effectué la descente des gorges »<sup>4</sup>. Le Pays Ruomsois, situé à l'entrée des gorges, est donc un pôle de passage et de transition. Les gorges de l'Ardèche forment un axe de 32 km., recevant plus de 500 000 touristes par an, ce qui leur confère un statut de pôle touristique de masse bien que cette appellation ainsi que la fiabilité statistique des données soit souvent remise en cause<sup>5</sup>. Ce flux conséquent de population donne lieu à une dynamique économique locale importante ; elle est également sujette à vives discussions compte tenu des risques que génèrent cette fréquentation sur la qualité de l'environnement (au sens large) sur le fonctionnement du tissu socio-économique local.

---

<sup>3</sup> MONNIER (B.), 1996, Quelles centralités pour un espace de contrat global de développement : l'Ardèche Méridionale ?, TER, Institut de Géographie Alpine, U.J.F., Grenoble.

<sup>4</sup> BACHIMON P., (1995), *La surfréquentation touristique des Gorges de l'Ardèche*, Montagnes Méditerranéennes n°2, p.117

<sup>5</sup> Philippe Bachimon dénonce la surestimation de ces chiffres avancés par le Groupement Intercommunal des Gorges de l'Ardèche (G.I.G.A) et le manque de lisibilité des indicateurs statistiques (type de comptage, hébergement). Pour lui, la notion de tourisme de masse est plus qu'ambiguë : « Si donc avec 5 à 7000 touristes il y a bien un phénomène de masse, on est bien en dessous du chiffre de 1,2 millions avancé très officiellement par les collectivités territoriales et repris par la presse » (Bachimon (P.), 1995, op. cit.). Cette indétermination statistique démontre la complexité de lecture du secteur.

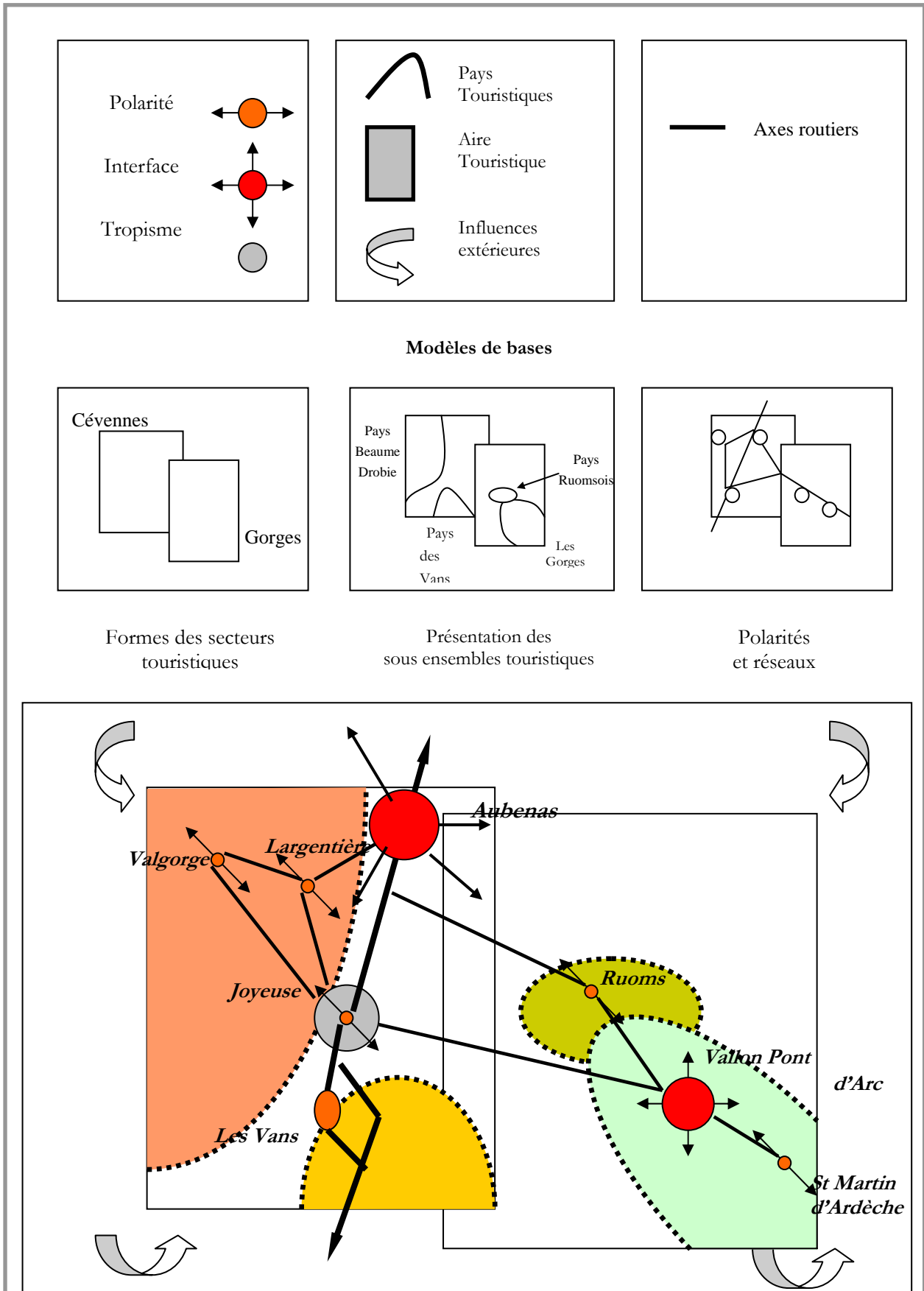


Figure n°17 –Le bassin touristique du Sud Ardèche  
 Louargant (S.). Tourisme et recomposition territoriale : quelles dynamiques, pour quels acteurs ? Le cas de l'Ardèche méridionale, p. 25, mémoire de maîtrise : Géographie : Grenoble : 1998.

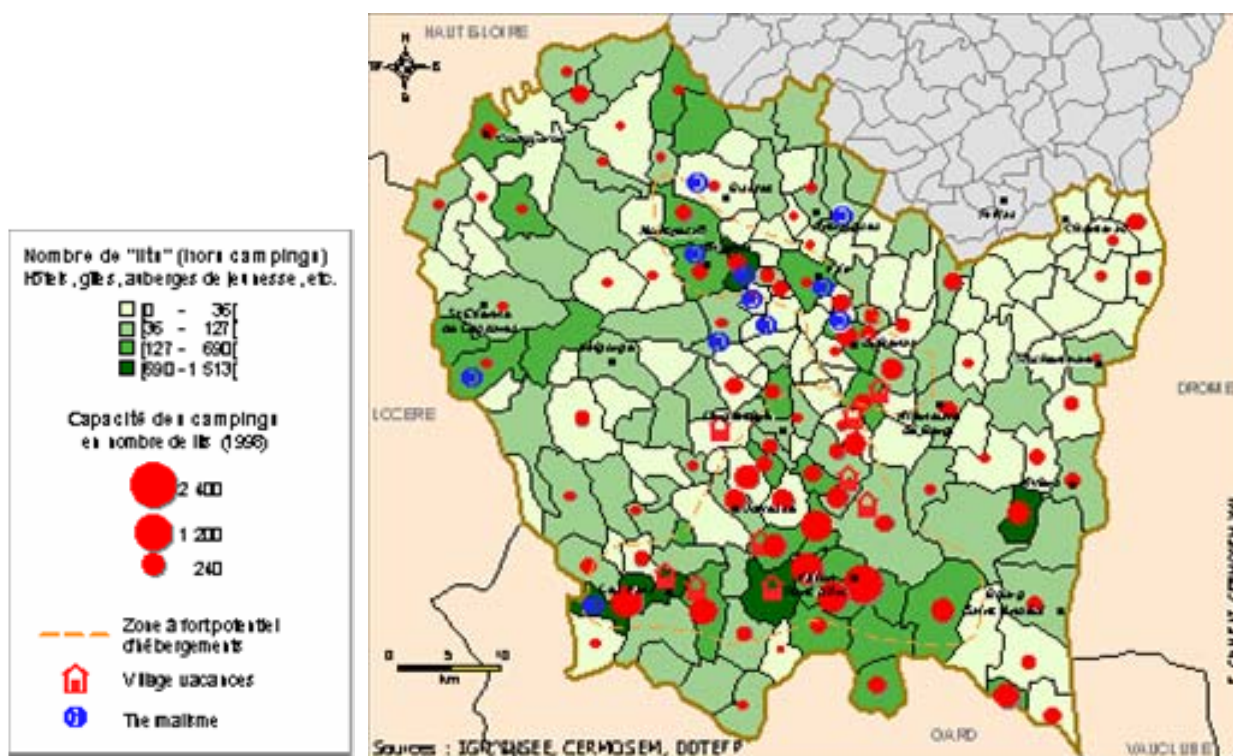


Que ce soit dans un cas comme dans l'autre, les bourg-centres jouent donc un rôle moteur dans la dynamique locale, drainant la population des résidents permanents ainsi que la population estivale qui gagne ensuite les secteurs de d'arrière-pays aux identités marquées et aux paysages caractéristiques (les piedmonts, la montagne – massif du Tanargue par exemple -, les plateaux). Ces pôles, connectés à des réseaux (routiers, mais également relationnels) tendent ainsi à favoriser l'accès aux lieux touristiques plus disséminés dans l'arrière-pays (pour le cas cévenol notamment). Le secteur de montagne et des Cévennes sont en effet, malgré une fréquentation importante, considérés comme un espace de tourisme diffus. Il connaît une fréquentation touristique moins forte que Vallon Pont d'Arc qui cumule à la fois le rôle de bourg-centre (de pôle urbain) et celui de pôle touristique « phare ». On peut ainsi distinguer nettement un secteur d'arrière-pays (piedmont, vallées, montagnes cévenoles) et une zone, celle des Gorges de l'Ardèche, qui se comporterait davantage comme une zone littorale caractérisée par un tourisme de masse et, dans une moindre mesure, (même si celle-ci tend à s'élargir) par un tourisme plus diffus.

Dans cette configuration, l'offre touristique dans l'arrière-pays est basée sur deux axes forts (portés notamment par le Comité Départemental du tourisme) : l'authenticité et la valorisation des sites naturels et des patrimoines. Ainsi, du côté Cévenol par exemple, valorise-t-on le patrimoine naturel lié à l'eau et à l'homme. De façon plus générale, cette forme de tourisme « diffus » joue sur l'image d'un pays ardéchois qui présente une diversité de paysages (des Gorges de l'Ardèche aux montagnes de Cévennes, de l'olivier à la châtaigne), et un large éventail de patrimoines.

L'analyse de l'organisation d'un espace vise usuellement à distinguer les zones de concentration et de diffusion des populations, des activités, des fonctions... Au regard de cette répartition, on sait lire une distribution hiérarchisée de pôles, c'est-à-dire des centres d'action autour desquels le territoire semble s'organiser<sup>6</sup>. La diffusion correspond à l'extension d'un phénomène dans un espace. Cette lecture semble pouvoir ici s'appliquer à l'organisation des activités touristiques. Le pôle d'attraction touristique (Vallon Pont d'Arc et les Gorges de l'Ardèche) est le lieu où se concentrent l'activité, le flux et les retombées du tourisme. Le modèle dominant est celui d'un pôle touristique principal associé à une aire d'extension pouvant regrouper un ou plusieurs pôles secondaires. Un autre espace, considéré comme un arrière-pays (l'arrière-pays Cévenol), subit les influences plus ou moins fortes du pôle principal. En Ardèche méridionale, l'agriculture et le commerce ou l'artisanat ont du mal à assurer une dynamique économique suffisante pour l'ensemble de la population. Aussi le tourisme devient-il un secteur d'activité prépondérant : il se développe au sein de pôles principaux et se diffuse sur l'ensemble du territoire (tourisme diffus) via l'installation et la création de nouvelles infrastructures d'accueil et d'activités. Le tourisme, organisé en pôles et

arrière-pays (et selon un gradient Est-Ouest) constitue ainsi un élément structurant en terme d'infrastructures et d'activités économiques notamment, du territoire de l'Ardèche méridionale (cf. Carte n° 11 et 12).



Carte n°11 – Les hébergements touristiques en Ardèche méridionale

Source : INSEE, DDTEFP, CERMOSEM.

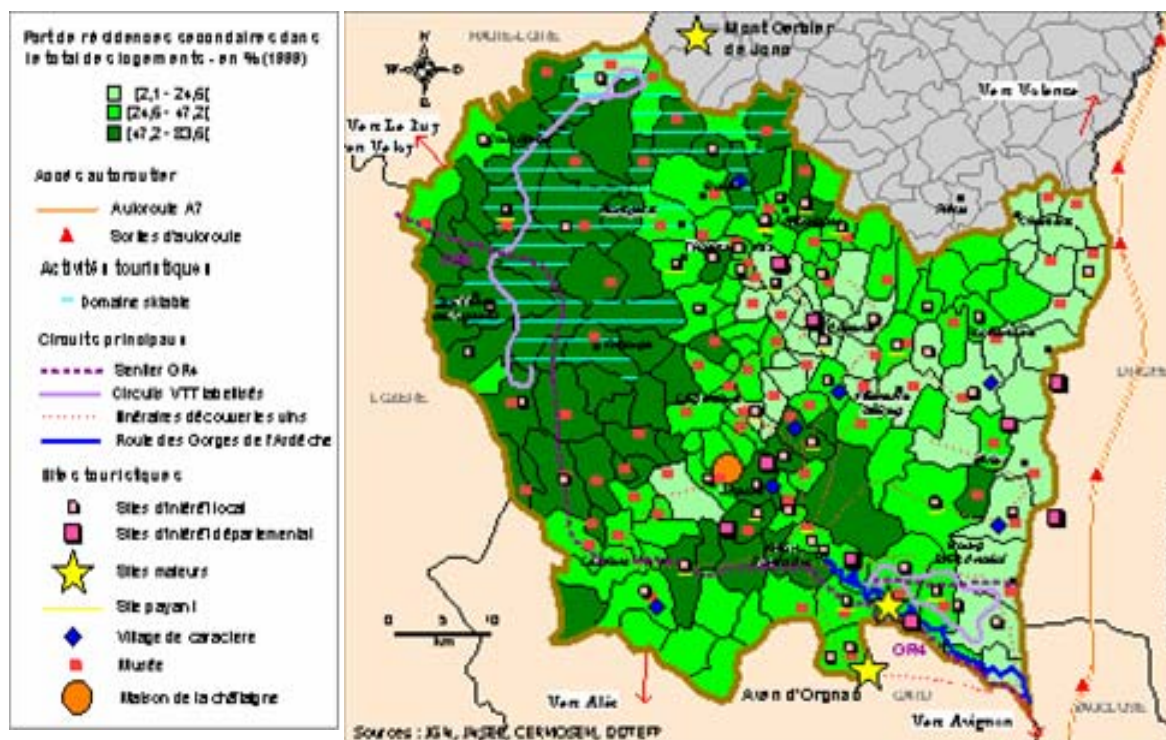
Conception : F. Chaléat, CERMOSEM, 2003

En Ardèche méridionale, les professionnels du tourisme, certains agriculteurs se sont accommodés de l'évolution de la demande de loisirs, de nature et d'activités sportives de pleine nature<sup>7</sup>. Ils ont orienté leurs productions, leurs services en fonction des besoins (exprimés ou implicites) des touristes présents sur le territoire du mois de mars à fin septembre. Cela se traduit par une offre qui se décline en des prestations de loisirs (activités sportives et de pleines natures), de découverte (environnement, Réserves naturelles des Gorges de l'Ardèche, grottes et avens<sup>8</sup>, patrimoines naturels et culturels), de gastronomie (ventes de produits locaux), d'évènements (organisation de festivités, marchés « traditionnels »).

<sup>6</sup> BRUNET R. et al. (1993), Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Collection dynamique du territoire, Reclus, Documentation Française, Paris, page 393.

<sup>7</sup> Cf. Perrier-Cornet et les nouvelles fonctions ou usages de l'espace rural (chapitre 3).

<sup>8</sup> A l'heure actuelle, l'aven d'Ornac est vraisemblablement le plus connu et le plus visité en Ardèche méridionale. Il est toutefois essentiel (pour ne pas dire localement, régionalement crucial) d'indiquer que la Grotte Chauvet deviendra



Carte n°12 – Organisation des activités et sites touristiques en Ardèche méridionale

Source : INSEE, DDTEFP, CERMOSEM.

Conception : F. Chaléat, CERMOSEM, 2003

Les nouveaux créateurs et créatrices d'activités (venus s'installer sur le territoire) participent activement au développement de cette offre de prestations (et de tourisme diffus). Par leurs implantations, leurs participations au fonctionnement de réseaux, ils confortent le maillage socio-professionnel et institutionnel - via les syndicats d'initiative – du tourisme en Ardèche méridionale.

Le tourisme rural (et ses multiples formes) donne lieu à des modalités d'accueil et des orientations de l'activité mêlant tradition de l'accueil agricole, valorisation de la production agricole et présentation des atouts du territoire à la clientèle touristique. Reste que dans cette forme de tourisme, il est possible d'observer d'importantes différences dans le type de structure d'accueil, dans la présentation, la promotion et les activités proposées. Trois exemples permettent d'apprécier cette diversité de conception du tourisme rural en Ardèche méridionale (*Cf. Planche photo. n°4*).

certainement tant les études, les moyens financiers annoncés, et l'ampleur du projet, un site phare en Ardèche (et en théorie mondialement connu).

**A SAINT-GERMAIN.**

Pays des grandes magnaneries, héritage d'une époque où les paysans avaient de la soie dans les veines.

Au pied du clocher, dans le dédale des rues en arcade d'un vieux village façonné de la main des tailleurs de pierres.



**La chambre d'hôtes.**

Vous êtes hébergés chez l'habitant qui vous assure la chambre et le petit déjeuner. Les repas sont à prendre à l'extérieur et sont laissés à votre libre choix.



Vous trouverez chez nous des chambres confortables (sanitaires - w.c. individuels - chauffage)

Possibilité de prendre les repas dans le jardin, une cuisine est à votre disposition.

**Du calme**  
**Du soleil**  
**Des vignobles**



**A L'ECART DES GRANDES CONCENTRATIONS ESTIVALES**

**MAIS**

- A 3 Km de la vallée de l'Ardeche (VOGUE)
- A 12 Km d'Aubenas et de ses commerces
- A 25 Km de Vallon-Point-d'Arc
- A 35 Km de Lantornette (Montelmar)
- A 180 Km de LYON MARSEILLE GRENOBLE SAINT-ETIENNE



**TARDIEU JACQUELINE & JEAN**  
Le village  
77100 ST GERMAIN  
☎ FAX : 04 75 37 70 60  
e. mail : jean.tardieu@libertysurf.fr

**Accueil à la ferme en Ardèche**



**CHAMBRES D'HÔTES A ST GERMAIN**

Au cœur d'un village médiéval



**Le village de Gîtes du FRIGOULET**

Nombreuses activités à proximité des gîtes : Sports et loisirs pour tous !



**Chez Claudie & Pierre BRAHIC**

LOCATIONS DE VACANCES TOUTE L'ANNÉE

**07 120 BALAZUC**

Tel. FAX : 04 75 37 75 78



**Chez Claudie & Pierre BRAHIC**

ARDECHE PLEIN SUD





Le premier exemple représente une forme de tourisme rural relativement ancienne. L'accueil à la ferme est effectué par un couple d'agriculteurs (à la retraite). Le vocabulaire précise bien le côté « agricole » ainsi que les labellisations officielles (et officieuses). Les chambres d'hôtes sont attenantes à la maison familiale.

Le second exemple correspond à une « micro-entreprise ». Celle-ci regroupe plusieurs gîtes gérés par un couple originaire du territoire. Les gîtes sont indépendants de la maison familiale. Le rapport à l'agriculture n'est pas particulièrement mis en avant. C'est davantage l'évocation du cadre rural, du territoire et de la diversité des activités de loisirs qui est privilégiée. La labellisation officielle « gîte de France » s'ajoute à celles des « villages de gîtes », et du maillage touristique « Ardèche plein sud ».

Le troisième exemple correspond à une reprise d'une entreprise familiale. Il s'agit d'un domaine viticole qui s'est diversifié vers l'accueil (gîte) et l'animation pédagogique (sentier découverte). Après avoir vécu près de vingt ans à Paris, l'un des fils du propriétaire originel du domaine et son épouse se sont reconvertis et ont créé cette structure. Une labellisation « gîte rural de France » est mise en avant, ainsi que le potentiel du domaine et l'environnement proche.

**Planche photos n°4 :**

**Type d'infrastructures touristiques**  
Source : Prospectus de promotion individualisés de structures d'accueils dans le tourisme rural d'Ardèche méridionale (collectés lors des entretiens, 2002).

## ... Côté Colombier !

DANS LE CADRE AUTHENTIQUE D'UN DOMAINE VITICOLE FAMILIAL, DÉCOUVREZ UNE GAMME DE VINS DE PAYS ... ET LA VRAIE DÉTENTE EN TOUTE SAISON, LE LONG DE LA RIVIÈRE ARDECHE : BAINADE, PÊCHE, DESCENTE DES GORGES, ESCALADE, VISITE DE GROTTES, VILLAGES ET PAYSAGES ...



1. **Un goût sûr** qui procure une sensation de grande harmonie. Au Colombier, Philippe et Alain Wollbaum ont tout mis en œuvre pour faire en sorte que votre séjour fosse ponctué de vos meilleurs souvenirs.
- 2-3-4. **Calme et détente** dans des bâtiments de ferme du XVIIIème entourés de vignes, sept gîtes ruraux "2 ou 3 épis" ont été aménagés, avec une simplicité qui permet leur caractère, tandis que leur confort invite à la détente. Au premier plan, quelques sentiers de Syrah.
5. **La lumière est ici omniprésente** : elle inonde les chambres, toutes ornées de couleurs pastel, reposantes et gaies ...
6. **Confort et douceur** dans le séjour cuisine-salle à manger : ici, les murs sont coupés à la chaux crue claire. Une merveilleuse lumière éclaire le plan de travail. Aujourd'hui, on déguste des carpagnes, accompagnées d'un vin du Domaine ...
7. **Sous les fenêtres à meneaux**, un mobilier moderne et confortable permet de se détendre, de prendre le café ou un rafraîchissement au retour d'une journée de VTT ou de canoë sous le célèbre Port d'Arc.



**Le Port d'Arc**

C'est au passage des grottes dans du monde que vous admirez le très célèbre Port d'Arc, mar de la nature au fil du temps, et point de départ de la descente en canoë-kayak, des gorges de l'Ardeche. A quelques centaines de mètres de là, le site de l'Ardeche Choquet - Port d'Arc.

### 5.3.2. L'organisation du tourisme en Ligurie (Provinces de Savone et de Gênes).

La Ligurie, et plus précisément les Provinces de Savone et de Gênes (deux communes seulement sont concernées), sont structurées selon trois ensembles : « la frange littorale » qui regroupe l'essentiel des activités, « la montagne » composée d'un ensemble de sommet et de vallées étroites, et « les collines » correspondant à deux espaces d'arrière pays dont les villages principaux sont d'une part Sassello (à l'Ouest) et Campo Ligure (à l'Est). Cette configuration et organisation du territoire ligurien est somme toute assez semblable en matière de tourisme (cf. Figure n°18).

#### 5.3.2.1. Trois secteurs touristiques : le littoral, la montagne, les collines.

Trois ensembles et formes de tourisme peuvent être observées en Ligurie.

- Le premier correspond à la « **frange littorale** ». Même si l'industrie est relativement présente sur les villes de la côte ligurienne, celle-ci tend à laisser place à des activités tertiaires – 75 % de la population employée - (cf. Tableau n°13 ).

	Ligurie	Province de Savone
Agriculture	2 %	17.90%
Industrie	23 %	24.40%
Services	75 %	57.70%

Tableau n°13 : Répartition de la population employée dans les différents secteurs d'activités en 2001

Sources: Unione camera commercio della Liguria, 2001.

Parmi ces activités du secteur tertiaire, le tourisme prend une place privilégiée. A partir des années 1970, à la faveur du déclin de l'industrie, s'est développé un tourisme balnéaire. Il est ainsi possible d'observer une succession de pôles touristiques que sont Savone à l'Ouest, Varraze, Arenzano, Cogoleto et Gênes à l'Est. Ces villes et leurs infrastructures touristiques assurent une sorte de continuum spatial accueillant un flux constant de touristes entre les mois d'avril et d'octobre.

- Le second correspond à la « **montagne** ». Celui-ci correspond à un espace de villégiature et d'activités physiques de pleine nature privilégié. La montagne et ses sommets (le Mont Beigua (1287m), le Mont Grosso (1265m), etc.) qui dominent la mer sont reliés entre eux par l'Alta Vita, un chemin de grande randonnée qui traverse de part en part (d'Est en Ouest) les montagnes ligures. Les montagnes sont encore préservées ; elles bénéficient d'un classement en Parc Naturel Régional – du Beigua - et sont en parties classées en zone protégée ( programmes européens type « Life »). Leurs alpages, leurs versants boisés constituent ainsi des espaces prisés pour la randonnée.

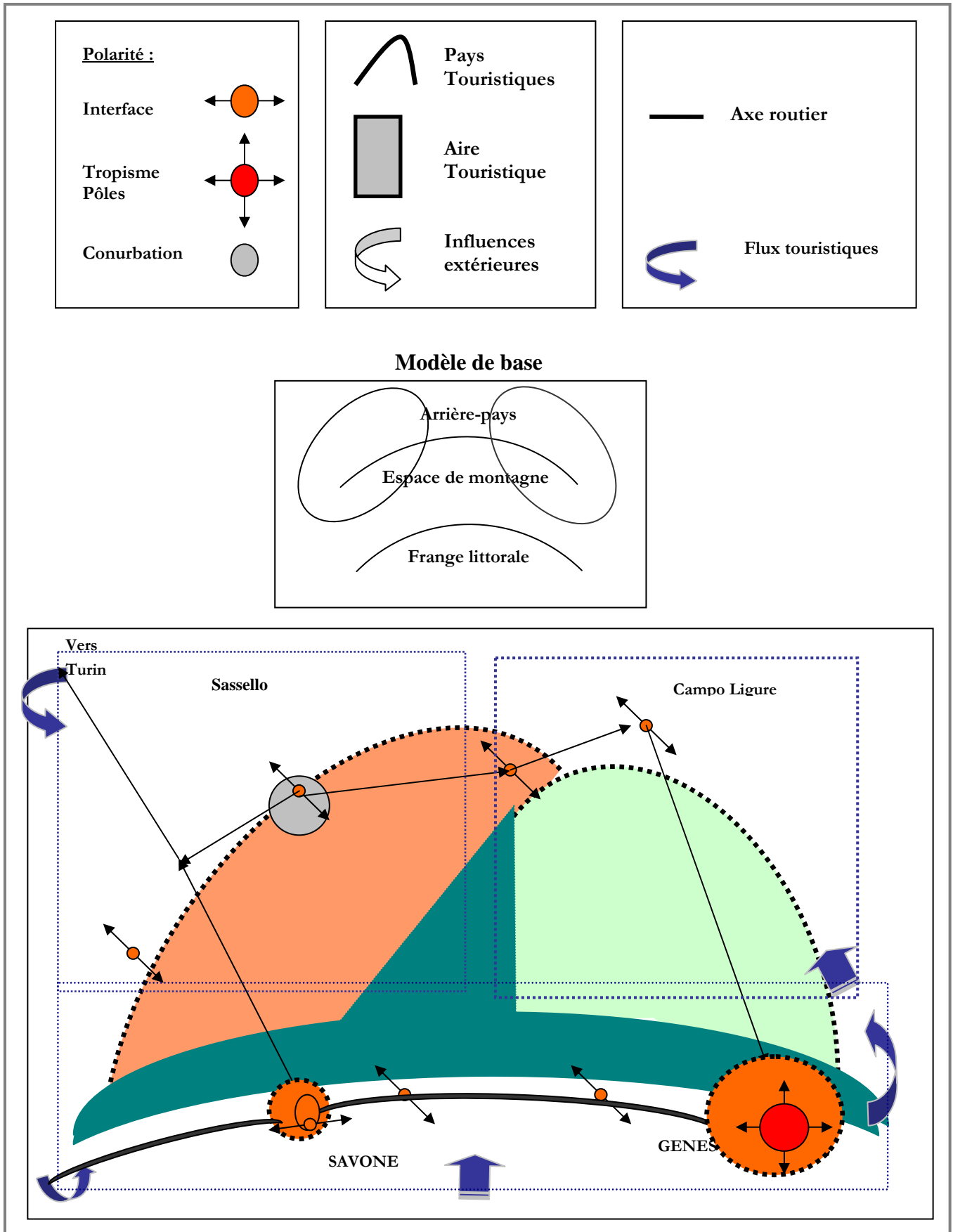


Figure n°18 . Organisation de l'espace et du tourisme en Ligurie.  
Sophie Louargant, 2003.

- Le troisième ensemble est constitué par les deux arrières-pays et leurs **collines**. Ceux-ci correspondent à des espaces de passage et de transit. Les flux touristiques sont réguliers mais ne profitent guère aux villages et infrastructures touristiques locales. Même si ces arrières-pays possèdent des identités propres, les flux économiques et touristiques sont davantage tournés, soit vers la montagne en ce qui concerne Sassello et ses environs, soit vers le littoral en ce qui concerne Campo Ligure à l'Est. La proximité de Gênes et l'attractivité de ce pôle urbain génère un développement de résidences secondaires et/ou principales (associées à des migrations pendulaires). Cet espace connaît ainsi un tourisme diffus lié à la proximité de la frange côtière et des agglomérations situées plus au Nord telles que Turin ou Milan. Dans cette configuration, il s'agit essentiellement d'un tourisme de passage, de week-end ou séjours de courtes durées.

### 5.3.2.2. Un tourisme balnéaire prépondérant.

A la lecture plus détaillée de la répartition des hébergements hôteliers et du nombre de touristes enregistrés sur les communes inscrites sur le périmètre du Parc Naturel de Beigua<sup>9</sup> (cf. *Tableau n°14*), la différenciation de formes de tourisme apparaît plus clairement : le tourisme balnéaire est prépondérant et le tropisme que génère le littoral semble évident.

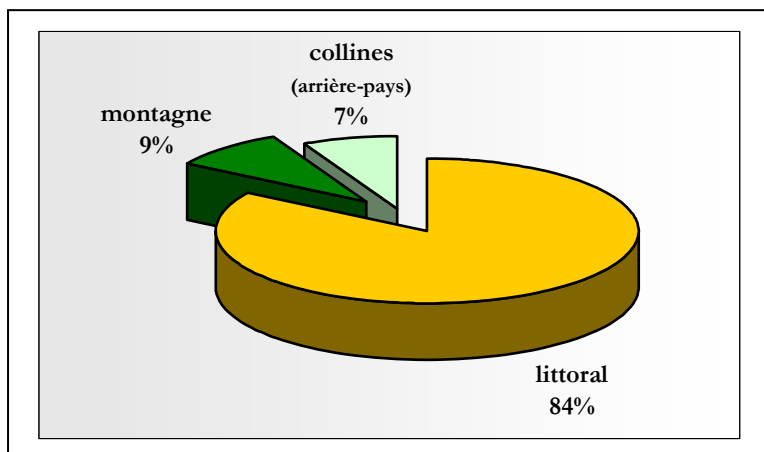
Type d'espace	Communes du PNR	Nombre de touristes recensés sur la commune en 1999	Hébergements Hôtels
Frange littorale	Varazze	542 021	100
	Arenzano	88 824	16
	Cogoletto	78 131	13
Montagne	Tiglieto	2545	4
	Urbe	7650	9
	Stella	21 844	1
Arrière-Pays	Sassello	8 199	7
	Campo Ligure	2 993	2
	Masone		1
	Rossiglione		1
	<i>Total</i>	<i>752 207</i>	<i>154</i>

**Tableau n°14 : Le tourisme sur le secteur du Parc Naturel Régional**

Sophie Louargant d'après le Rapport -Parco Del Beigua, 2001, *Piano del Parco : relazione illustrativa*, 92p  
Recensement effectué par Nicoletta Varani, Laboratoire DISSGELL, Université de Gênes.

<sup>9</sup> Les structures d'hébergements des communes principales inscrites sur le périmètre du Parc Naturel Régional de Beigua se répartissent selon trois types : les hôtels classés, les campings (plutôt rares sur le secteur) et les structures d'agrotourisme (nous y reviendrons).

En 2001, le Parc Naturel Régional de Beigua a procédé, dans le cadre de son étude de pré-faisabilité, à une analyse de la fréquentation touristique au sein de ses communes.



**Graphique n°4 : Répartition des hôtels dans le Parc Naturel de Beigua**  
Sophie Louargant, d'après les données du PNR, 2001.

Cette étude s'est exclusivement focalisée sur les hébergements hôteliers qui représentent l'essentiel des structures d'accueil en place (il n'existe que quelques rares campings et nous procéderons plus en aval de cette section à une lecture de la répartition des formes d'accueil agritouristique).

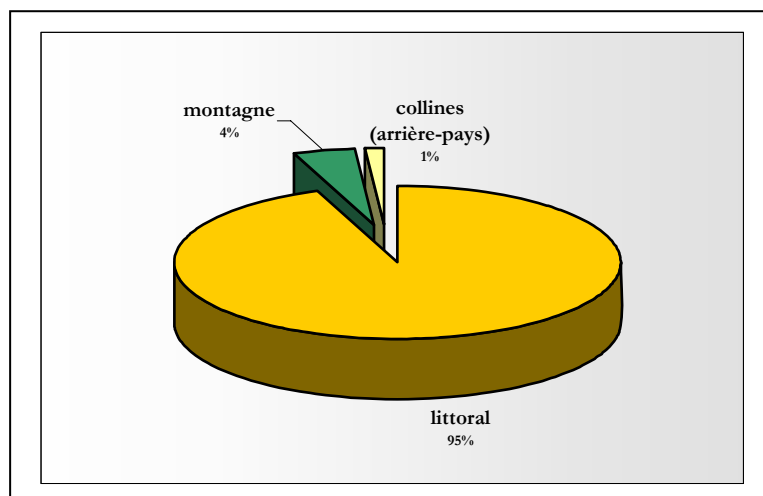
En procédant à un regroupement des communes selon leur appartenance à un secteur touristique<sup>10</sup> (« frange littorale », « montagne » ou « arrière-pays » -collines-), il est possible de rendre compte de la répartition des infrastructures touristiques (parc hôtelier) et de leur fréquentation. Près de 85 % des infrastructures hôtelières se situent sur le littoral ligurien contre 10 % en montagne, l'arrière-pays ne connaissant qu'une capacité d'accueil limitée (cf. *Graphique n°4*). Notons qu'en ce qui concerne la « montagne », les 10 % incluent le parc hôtelier de la ville d'Urbe qui présente la particularité d'être une ville thermale. Ainsi peut-on observer que le littoral concentre la grande majorité des hébergements hôteliers, peu représentés dans l'arrière-pays et la montagne.

Cette répartition des infrastructures ne signifie pas pour autant, dans l'absolu, que la fréquentation des communes de montagnes et des collines ne soit pas conséquente. Or là encore, il apparaît une dichotomie forte entre une fréquentation quasi exclusive du littoral (95 % des touristes) et une fréquentation somme toute symbolique de la montagne (4 %) et de l'arrière-pays (cf. *Graphique n°5*). Si ces éléments tendent à montrer (exagérément) la prépondérance de l'activité touristique balnéaire, cela ne signifie pas (nous en conviendrons) que le tourisme en montagne et dans l'arrière pays est absent. Il est vraisemblable que la

<sup>10</sup> Ce regroupement des communes par « secteur touristique » est réalisé en tenant compte de la localisation précise de la ville ou du village concerné sur lequel se situent les infrastructures hôtelières. Ainsi même si le périmètre de certaines communes du littoral comprend une partie en montagne, n'est considérée ici que l'hébergement qui se situe en ville, sur le front de mer. A titre d'exemple, il en est ainsi pour le cas de Varazze, de Cogoletto pour le littoral ou pour le cas de Sassello dans l'arrière-pays.



clientèle hôtelière ait une préférence pour le littoral et que les touristes qui fréquentent la montagne privilégient d'autres formes d'hébergements.



Graphique n°5 : Répartition des touristes recensés dans le Parc Naturel de Beigua  
Sophie Louargant, d'après les données du PNR, 2001.

### 5.3.2.3. L'agritourisme ou le tourisme rural en Ligurie.

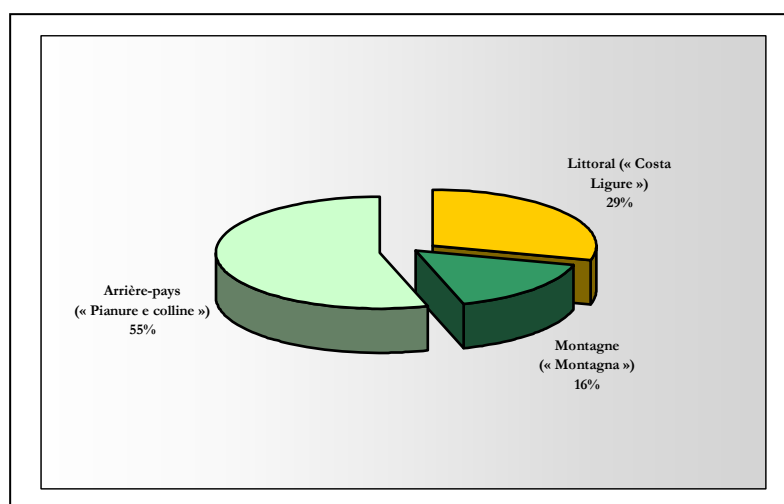
Les recensements « officiels » sont assez vagues quant aux formes d'hébergement « agritouristique ». A partir des guides existants<sup>11</sup>, il est possible toutefois de procéder à un recensement de ces structures d'accueil sur la Province de Savone selon les trois secteurs précédemment identifiés (cf. Tableau n°15).

Type d'espace (secteur touristique)	Nombre de structures d'accueil agritouristiques
Littoral (« Costa Ligure »)	18
Montagne (« Montagna »)	10
Arrière-pays (« Pianure e colline »)	34
<i>Total</i>	<i>62</i>

Tableau n°15. Les structures d'accueil agritouristique dans la Province de Savone  
Sophie Louargant, 2003  
d'après le « Guida alla Liguria campi e sentieri e agrotourismo », Région Ligurie, 1999.

<sup>11</sup> Rapport, 1999, Guida alla Liguria, campi e boschi, sentieri e...agrotourismo, Tra Terra e Mare, Région de Ligurie, Communauté Européenne, 176p.

La lecture de la répartition des structures d'accueil agritouristique sur la Province de Savone (cf. *Graphique n°6*) apporte un élément nouveau à l'analyse précédemment effectuée. Si les hôtels étaient localisés de façon privilégiée sur le littoral, les gîtes et autres structures d'accueil agritouristique ne répartissent pour l'essentiel au sein des espaces d'arrière-pays ou de collines (55 %) et figurent également en « montagne ». Reste que le tourisme balnéaire est également complété par un autre mode de tourisme diffus puisque près de 30 % des structures d'accueil viennent compléter l'offre hôtelière considérable. Le tourisme rural apparaît dès lors, bien que moins représenté que le tourisme balnéaire, complémentaire à ce dernier.



**Graphique n°6 : Répartition des structures d'accueil agritouristique dans la Province de Savone.**

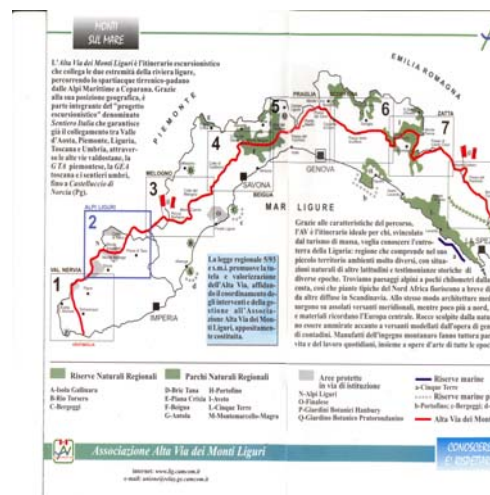
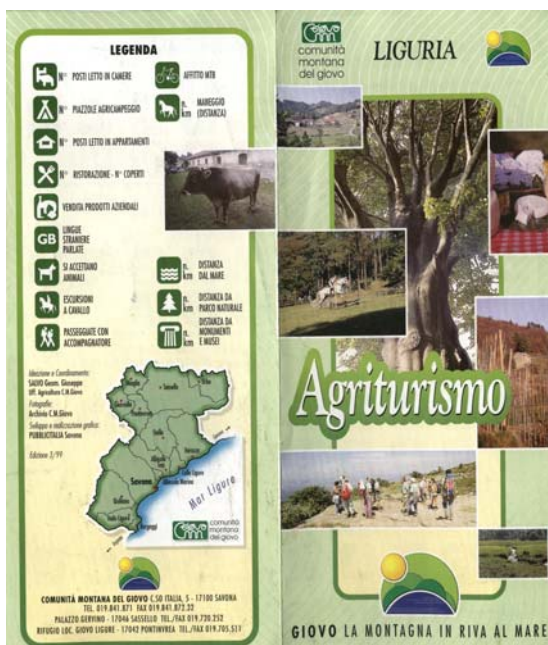
**Sophie Louargant, 2003**

« Guida alla Liguria campi e sentieri e agrotourismo »,  
Région Ligurie, 1999.

Il apparaît vraisemblable que le poids du tourisme rural puisse être plus important que ce que nous pouvons l'indiquer ici, dans la mesure où co-existe une diversité de réseaux qui ne figure pas nécessairement dans les guides officiels du Parc Naturel Régional de Beigua ou de la Province de Savone. Nos investigations se sont focalisées sur quinze structures d'accueil agritouristique homologuées par la Chambre Régionale d'Agriculture et reconnues tant par le Parc Naturel Régional de Beigua que par la Communauté de Montagne de Giovo (cf. *Chapitre 6*). La Chambre Régionale de l'Agriculture intervient ainsi fortement dans la détermination des accréditations, dans la gestion et la diffusion de guides homologués. La démarche qualité présente dans les gîtes ruraux est également contrôlée par des organismes délocalisés (Gênes) qui accordent le statut d'« azienda » à l'exploitation agricole, seule habilitée à porter la désignation « agritourisme ». La classification des hébergements en Ligurie dépend de la qualité de la production agricole et de la qualité de l'hébergement. Selon ses critères, la Chambre Régionale accorde ou pas le titre d'activité agritouristique en émettant des conditions strictes : nombre de couverts limités, nombre de jours d'accueil des

touristes défini, normalisation de la vente des produits. Cette rigueur n'empêche en rien le développement de ces formes d'hébergement. Ainsi depuis 1993, le nombre de structures homologuées est passée de 9 à 159 en 1999<sup>1</sup>, ce qui traduit un intérêt réel pour cette activité. Enfin, en ce qui concerne la classification des structures d'hébergement situées dans des espaces protégés, celles-ci dépendent et doivent se mettre en conformité avec les directives régionales (Legge regionale 1995, la loi nationale 730 de 1985 la « legge quadro sull'agriturismo »). Le type d'hébergement (cf. planche photo n°5) lié à l'agritourisme est, avec cette organisation, moins diversifié (et peut-être davantage structuré) qu'en Ardèche méridionale.

La conception du tourisme rural est vue en Ligurie, par les instances de décisions, comme une activité se limitant à l'agritourisme privilégiant ainsi l'accueil à la ferme (en lien avec le mode de vie des agriculteurs), la pédagogie (découverte des animaux de la ferme, visites), et la qualité de l'environnement. Cette organisation et ce type d'activités permettent également de lutter contre un phénomène d'abandon des résidences secondaires et un processus de déprise rurale. La promotion (cf. encadré n°14) de ces activités n'est pas comme en France effectuée par des syndicats d'initiative, mais s'opère de façon collective via le recours à des associations locales (Pro Loco, Azienda di Promozione turistici<sup>2</sup>) et aux structures de développement que sont la Communauté de Montagne de Giovo, le Parc Naturel Régional de Beigua et les Provinces.



**Encadré n°14 : La promotion de l'agritourisme en Ligurie**  
 Prospectus promotionnels de la Ligurie et du chemin de randonnée Alta Vita qui traverse la Ligurie, Juillet 2001

<sup>1</sup> Source : *Lo sviluppo dell'agritourismo in Liguria*, QPAAT, 1999

<sup>2</sup> GALLIANO (G), 1999, *Studio propeudeutico al Piano del Parco Naturale Regiopnale del Beigua, settore : Turismo*, 6 p.



Une première structure : le gîte est une maison en plus de l'exploitation agricole (4 bâtiments), Commune de Sassello- Secteur de montagne (Association Tourisme vert)

Une seconde structure : les chambres d'hôtes sont accolées à la maison familiale- Ci-dessous, l'importance de la labellisation. Commune de Stella- Secteur de collines (Association a Terranostra)



Planche photos n°5 : Présentation de structures agritouristiques en Ligurie  
Photos, Sophie Louargant,  
Juillet 2001

### 5.3.3. Organisation du tourisme et de l'artisanat dans la Région de Fès – Boulemane.

La Région Fès – Boulemane, nous l'avons indiqué, présente des déséquilibres importants entre les communes urbaines et les communes rurales de montagnes. Ce déséquilibre s'établit schématiquement entre le Nord et le Sud de cette Région ; il est également perceptible en ce qui concerne le tourisme qui pour autant, tout comme l'artisanat, constitue un indéniable potentiel de développement.

#### *5.3.3.1. Place et organisation du tourisme dans l'économie locale*

Au Nord, la ville (la Wilaya) de Fès concentre en tant que ville impériale toute les infrastructures (et les attentions) de la Région. Elle constitue la principale agglomération de la Région et comptait en 1994 un peu plus d'un demi million d'habitants<sup>14</sup> exerçant une influence économique importante sur la Région et sur les pôles secondaires de Moulay Yacoub et Sidi Harazem. Fès et sa grande périphérie sont biens desservis : un aéroport, un réseau ferré et un réseau autoroutier font de cette ville un pôle d'attraction pour la population, le commerce et le tourisme. Au sortir de la ville, trois routes principales se dirigent vers le Moyen-Atlas, constituant des axes aménagés en direction du Sud.

Au Sud, la ville d'Immouzer - Kandar, l'ensemble composé de Bhalil et Sefrou et la ville d'El Menzel constituent trois pôles (secondaires par rapport à Fès) majeurs d'activités. Les villes de Boulemane (ville de 12 000 habitants), de Missouri, plus au Sud encore, et à l'Est, celle de Outat El Haj sont plus isolées. Tourné vers l'agriculture et plus éloigné des grands axes de communication, l'extrême Sud de la Région est moins peuplé et moins développé en terme d'infrastructures.

Une telle organisation du territoire engendre des déséquilibres forts, aussi bien en matière de fonctionnement que de pratiques du territoire par les habitants. Dans ce contexte, le tourisme, bien que considéré comme un atout important en matière de développement, connaît également un certain déséquilibre entre le Nord et le Sud, entre les espaces appréhendés comme des pôles et le reste du territoire régional. Le tourisme ne constitue pas pour l'heure une activité majeure pour la Région, et ne figure pas en tant que tel dans les données relatives à la population active de la Région (cf. *Tableau n°16*). Les activités principales sont respectivement l'industrie et l'artisanat (29.9 % de la population active ayant un emploi), l'agriculture (25.2 %), le commerce (15.2 %) et l'emploi dans les services administratifs (12 %).

---

<sup>14</sup> Notons que le chiffre de 541 162 habitants en 1994 (selon le recensement officiel) ne correspond pas à une réalité très établie. En effet, l'agglomération de Fès accueille annuellement une population importante venue des campagnes pour s'installer durablement dans la Médina ou aux portes de la ville en perpétuelle mutation. Aussi, semble-t-il plus probable de considérer que la population de l'agglomération compte désormais près d'un million d'habitants.

Type d'activités	Population active ayant un emploi (en %)
Agriculture, élevage, forêt, pêche	25,2 %
Eau électricité et énergie	0,3 %
Commerce	15,2 %
Mines	0,2 %
BTP	7,9 %
Industrie et artisanat	25,9 %
Transport et communication	2,9 %
Services	8,2 %
Administration publique	12,4 %
Activité exercée hors du territoire - non définie	1,8 %
<i>Total</i>	<i>100 %</i>

Tableau n°16 . Répartition de la population ayant un emploi selon les types d'activités.  
Source : RGPH, 1994.

Bien que le tourisme ne figure pas en tant que tel dans les données statistiques relatives à l'emploi, il ne demeure pas moins présent en terme d'emploi, d'infrastructures et d'organisations.

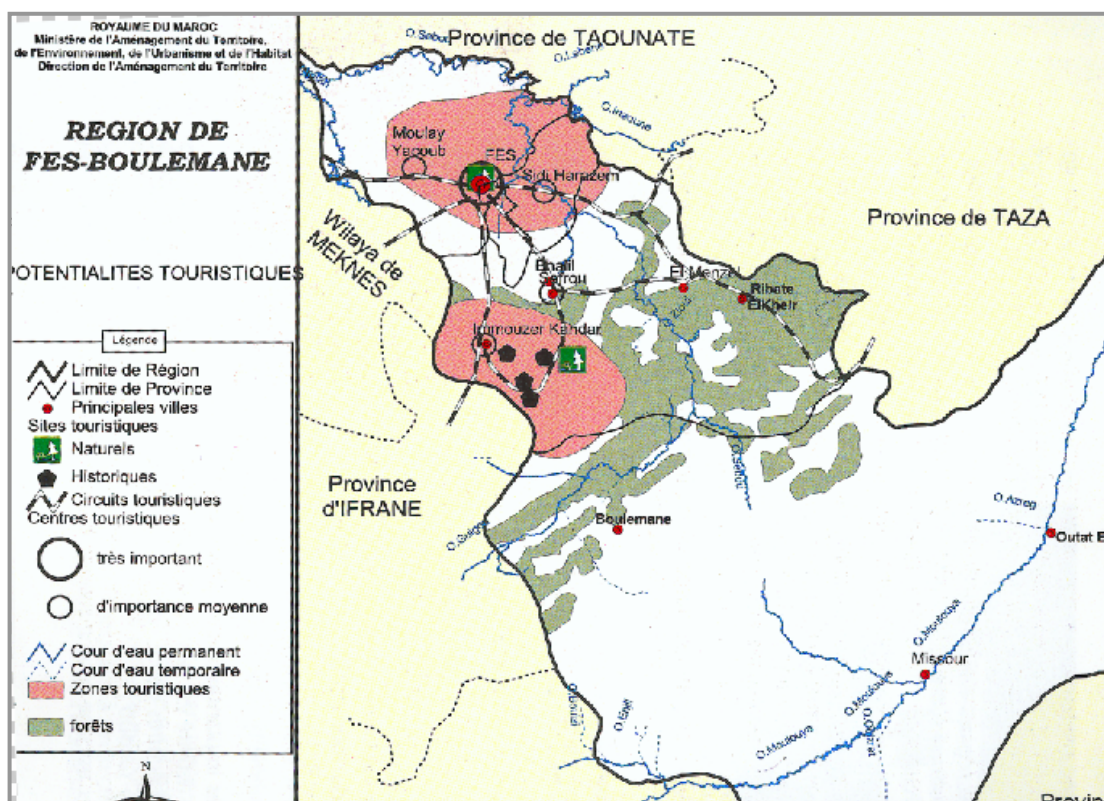
- En terme d'emploi, celui-ci figure vraisemblablement de façon éparse dans la catégorie « services » (8.3 % de l'emploi), dans « l'artisanat » (qui représente plus de 205 métiers et occupe 50 000 artisans dans la Région), et dans la catégorie « commerce » (15.2 % de l'emploi).
- En terme d'infrastructures et d'organisation, le tourisme est appréhendé en terme de « centres de tourisme », c'est-à-dire de pôles touristiques associés à un type de tourisme<sup>15</sup>. Trois « groupes de centres de tourisme » sont identifiés<sup>16</sup> (cf. Carte n°13).
  - ⇒ Le premier<sup>17</sup> groupe de centre correspond à un « tourisme de montagne ». Celui-ci est exclusivement représenté sur Imouzzer – Kandar qui dispose d'un centre de moyenne montagne (structure d'hébergement et infrastructure touristique) attractif en période estivale (été pour l'essentiel et accessoirement en hiver<sup>18</sup>).

<sup>15</sup> ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME, ET DE L'HABITAT, 2000, op. cit., p.25

<sup>16</sup> ibidem.

<sup>17</sup> Le terme de « premier » ne signifie pas ici que le groupe de centre concerné est le premier en terme de fréquentation, ni que le second où le troisième sont moins fréquentés. Il n'y pas dans cette présentation d'ordre hiérarchique ; celle-ci est davantage appréhendé dans le texte. Pour autant, pour faciliter la lecture nous avons opté pour cette présentation ordonnée.

<sup>18</sup> Il est possible d'y pratiquer le ski lorsque la neige couvre les montagnes du Moyen Atlas (même si les infrastructures différents quelque peu des stations alpines) !



Carte n°13 . Potentialités et centres touristiques dans la Région de Fès – Boulemane.

Source : SDAR, 2000.

- ⇒ Le second groupe de centres touristiques concerne des infrastructures correspondant « à un tourisme de repos et de cure ». Deux centres sont particulièrement reconnus : celui de Sidi Harazem à l'Est de Fès est réputé pour sa station thermale (qualité de l'eau, de l'air, climat favorable) et est doté d'hôtels hauts de gamme et de logement pour les curistes et leurs familles. Celui de Moulay Yacoub, situé à l'Ouest de Fès, propose une station thermale également réputée avec de nombreuses possibilités de logements (hôtels, logements locatifs,...).
- ⇒ Le troisième groupe correspond à un tourisme dit « itinérant ». Dans ce cas de figure, le tourisme repose sur une série de milieux, de sites reliés et fréquentés selon des itinéraires. Et le principal site de ce type de tourisme est Fès, la ville impériale connue pour sa célèbre Médina et offrant les infrastructures hôtelières les plus développées de la Région. D'autres villes figurent sur ces itinéraires pour leur histoire, leurs qualités architecturales, patrimoniales et l'artisanat qui s'y développe. C'est dans cette dernière « catégorie » que figurent les villes de Sefrou, de Balhil et les douars environnants sur lesquels nos investigations se sont concentrées.

### 5.3.3.2. Tourisme et développement de l'artisanat (coopératives de femmes) dans la Province de Sefrou

La Province de Sefrou, située au Sud de Fès, constitue un véritable carrefour entre plaine et montagne, entre les douars ruraux et les pôles urbains. Si le document du « débat national sur l'aménagement du territoire » considère que le tourisme dans la région Fès – Boulemane a « toutes les potentialités pour constituer une véritable industrie de services locomotive du développement de la région »<sup>19</sup>, celui-ci demeure encore assez peu développé en ce qui concerne la Province de Sefrou (et celle de Boulemane). L'artisanat et l'agriculture sont les activités dominantes, et les infrastructures touristiques ne représentent qu'environ 13 % des structures d'hébergement de la Région et moins de 5 % en ce qui concerne le nombre de lits (cf. Tableau n°17).

Type de structure d'hébergement	Province de Sefrou		Région Fès - Boulemane	
	Nombre	Lits	Nombre.	Lits
Hôtel 5 *	--	--	4	1400
Hôtel 4 *	--	--	4	864
Hôtel 3 *	1	41	9	1200
Hôtel 2 *	1	31	5	197
Hôtel 1 *	1	31	5	197
Camping	1	--	3	496
<i>Total</i>	<i>4</i>	<i>103</i>	<i>30</i>	<i>4611</i>

Tableau n°17. Type de structures d'hébergement et capacité d'accueil (Région Fès Boulemane – 1996)

Source : Royaume du Maroc, Ministère de l'Intérieur, Région Fès-Boulemane, Données monographiques, 1998.

De nombreux lacs sont notamment présents dans ce secteur (nous pouvons citer Dayet Afourgarh entre Sefrou et Boulemane, ou encore Dayet Iffer entre Imouzzet et Ifrane), mais ceux-ci affectés par la sécheresse, tendent à se réduire de plus en plus, voir à s'assécher complètement. Pour autant, Sefrou dispose d'autres atouts, la présence de l'eau dans la ville (visite de ruisseaux), d'une Médina, d'un patrimoine historique et naturel à valoriser (comme la cascade par exemple), la proximité des montagnes, une agriculture traditionnelle qui offre des paysages variés et un artisanat bien développé grâce notamment à la présence d'une coopérative de femmes.

<sup>19</sup> ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME, ET DE L'HABITAT, 2000, op. cit., p.25



Le tourisme de Sefrou a une originalité (comme dans d'autres secteurs de la Région) : il tend à s'inscrire dans les itinéraires des villes impériales, il attire également un public national d'employés d'entreprises publiques qui disposent d'hébergements de villégiature. Il pourrait également se développer sous forme de tourisme rural ou plus précisément « d'accueil chez l'habitant ». Le tourisme rural ou l'agritourisme n'existe pas en tant que tel, mais comme ailleurs au Maroc, le développement touristique constitue un enjeu économique et social. Or, il existe pourtant une modalité d'hébergement privilégiée pour les marocains en vacances, la location chez l'habitant (19 %) ou l'hébergement chez des amis<sup>20</sup> (38 %). Il semble là qu'il puisse ainsi, à partir de ces réseaux, se développer une forme d'accueil et de tourisme nouveau et complémentaire à celui déjà existant.

En outre, ces formes de tourisms complémentaires et cette opportunité « d'accueil chez l'habitant » peut constituer un enjeu nouveau pour la coopérative féminine de l'artisanat. Nos investigations se sont ainsi spécifiquement portées sur l'implication de ce réseau de femmes dans le processus de développement et plus particulièrement dans l'activité artisanale et dans leur volonté de s'ouvrir au tourisme. Le système des coopératives artisanales féminines est un moyen de présenter un savoir-faire dans le cadre de l'artisanat et de s'ouvrir sur le monde économique. Cette forme d'activité tend à se développer et se diffuser sur l'ensemble du territoire national (cf. *Tableau n° 18*).

Région	Nb. de coopératives	%
Chaouia-Ouardigha	8	7.84
Doukkala-Abda	1	0.98
Fes-Boulemane	3	2.94
Gharb-Cherada-Beni Hssen	5	4.90
Guelmim-Smara	6	5.88
Laayoune-Boudjour-Sakia Al Hamra	2	1.96
Le Grand Casablanca	4	3.92
Marrakech-Tensift-Al Haouz	9	8.82
Meknes-Tafilalet	25	24.51
Oued Eddaha-Lagouira		
Rabat-Salé-Zemmour-Zair	13	12.75
Région Orientale	7	6.86
Souss-Massa-Draa	6	5.88
Tadla-Azilal	2	1.96
Tanger-Tetouan	8	7.84
Taza-Al Hoceima-Taounate	3	2.94
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>100</b>

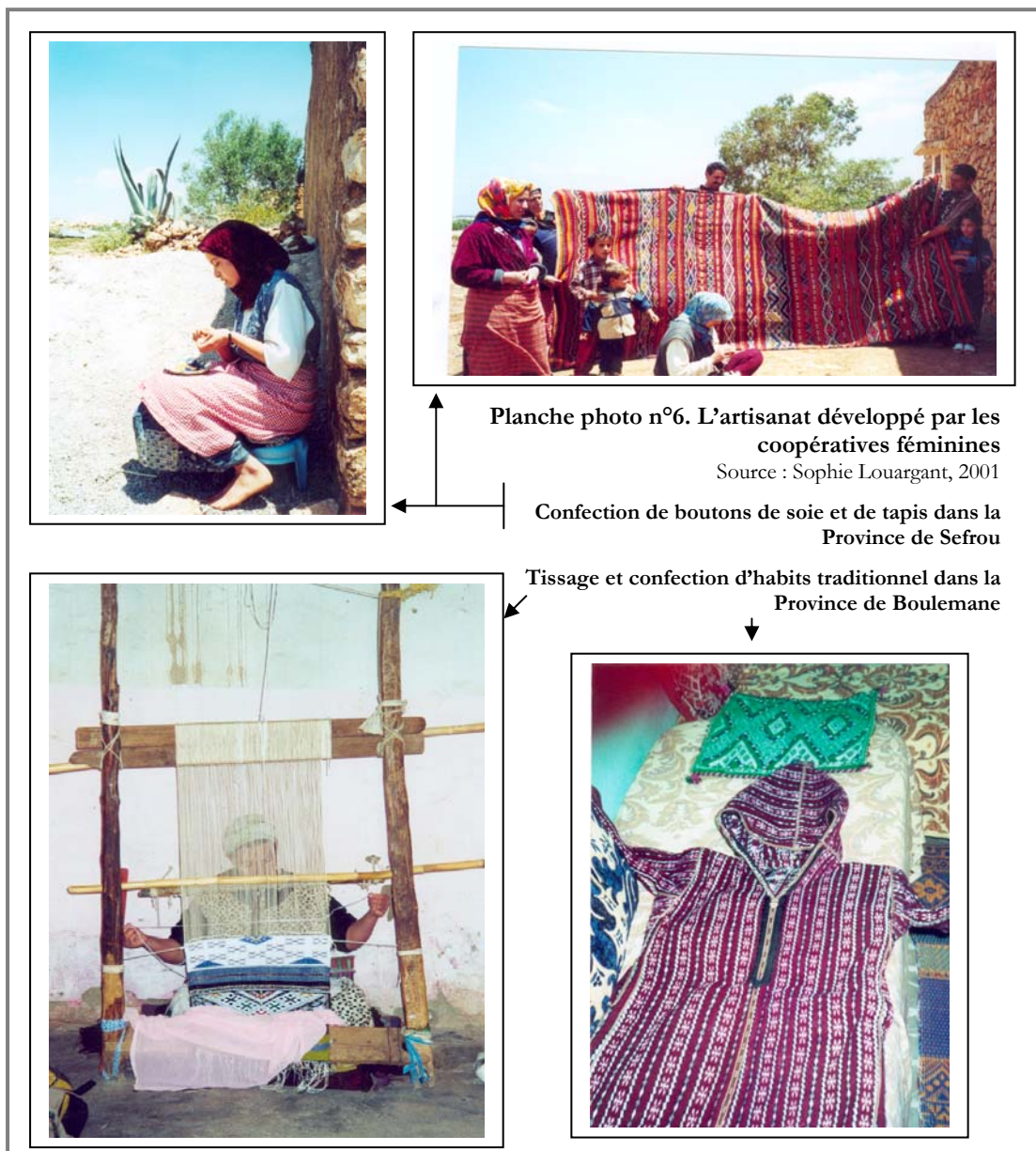
**Tableau n°18 : Répartition des coopératives de femmes par Région**

Rapport de l'Office de Développement des Coopératives, 1999,  
*Les coopératives de Femmes au Maroc*, Etats des lieux, Editions Okad, p.9

<sup>20</sup> BERRIANE (M.), 1990, *Tourisme national et migration de loisirs au Maroc*, Université Mohamed V, Rabat, , 516p.

En 1999, le territoire marocain comptait plus d'une centaine de coopératives artisanales féminines. Celles-ci sont préférentiellement situées dans la Région de Meknès (24.5 % des coopératives) et de Rabat (12.75 % des coopératives). Bien que les coopératives de la Région de Fès - Boulemane ne représentent qu'un peu moins de 3 % du nombre total de coopératives féminines sur le territoire marocain, celles-ci semblent pouvoir se développer à la faveur d'une croissance du tourisme itinérant et de randonnées ou trekking dans le Moyen Atlas.

Constituant l'un des éléments de potentiel de développement touristique, les coopératives féminines artisanales - et les produits proposés - (*cf. planche photo n°6*) tendent également à faire l'objet de nouvelles convoitises dans la mesure où des bailleurs de fonds étrangers et locaux semblent envisager leur développement. Reste que pour l'heure ce processus est encore en émergence dans la mesure où les modes de vie demeurent (surtout pour les femmes comme nous l'avons indiqués) précaires et les infrastructures sont encore limitées.



### Conclusion du chapitre 5

Le présent chapitre a proposé, à l'issue d'une lecture des apports de l'approche comparée, l'application d'un protocole méthodologique permettant de lire l'organisation des territoires méditerranéens étudiés. Ainsi, dans un premier temps, une réflexion sur l'utilisation du « comparatisme » en sciences sociales et l'utilisation d'une méthodologie adaptée à notre cadre de recherche a été présentée. Le choix d'un modèle « intégral » de comparaison de l'objet de recherche facilite l'élaboration d'un protocole comparé en trois étapes (analyse de diagnostics, analyse des logiques d'acteurs par rapport à la dimension genre et la collecte des trajectoires des créateurs d'activité dans le tourisme rural). Dans un deuxième temps, nous avons proposé une présentation des terrains de recherche en mettant en évidence leurs caractéristiques spatiales, territoriales et touristiques au sein du bassin méditerranéen (*cf. Tableau n°19*).

Ces éléments ont permis de valider nos deux premières hypothèses de recherche. Les territoires ruraux sont marqués par une structuration touristique et par une augmentation du tourisme rural. Les femmes exercent dans ce domaine une activité de plus en plus professionnalisée. Il s'agira de rendre compte de la prise en compte de la dimension de genre dans la mise en œuvre de procédures territorialisés et liées au tourisme.

	Ardèche méridionale	Ligurie- Province de Savone, Gênes	Région Fès-Boulemane Moyen-Atlas
<b>Configuration spatiale et territoriale</b>	Logique d'arrière-pays		Logique de plaine et de montagne
	Activité agricole en recul	Activité agricole stable qui se diversifie	Activité agricole présente
	Présence de l'artisanat ; pas d'industrie	Commerce ; industrie en recul	Commerce, artisanat et industrie
	Augmentation secteur tertiaire		
	Problème de l'emploi féminin précaire		Problèmes sociaux (analphabétisme des femmes, aménagement de l'eau et électricité)
<b>Configuration touristique générale</b>	Effet de pôles et de tropisme	Effet de pôles et de tropisme	Effet de découverte
	Tourisme diffus et tourisme de masse	Tourisme diffus (collines et montagnes) et tourisme de masse (littoral)	Tourisme concentré sur certains pôles et circuits
			Manque d'infrastructures adaptées et normalisées
<b>Tourisme rural</b>	Forme ancienne (1970) de tourisme	Forme débuté à la fin des années 1980, en forte croissance depuis 1995	Forme en émergence et en projet (plan de développement du tourisme de montagne)
	Agrotourisme		
	Reprise de l'activité familiale		
	Développement des micro-entreprises		

Tableau n°19 : Synthèse et configurations des trois terrains d'études analysés

Sophie Louargant, 2003

---

## Chapitre 6

### Les formes de mobilisation de la dimension de genre dans les projets sur les territoires étudiés.

---

Les éléments présentés dans les deux sections précédentes ont permis de mettre en évidence quelques caractéristiques des terrains de recherche. Malgré les limites que comporte l'exercice de comparaison, il est possible de discerner des logiques d'organisation socio-spatiales et touristiques. Cette section propose, au-delà de la mise en perspective des contextes, des organisations en place, d'appréhender les logiques de mobilisation de la dimension de genre dans le portage de projets. Il s'agira de rendre compte de la façon dont **la dimension de genre**, dans son aspect opérationnel, **est mobilisée par ces acteurs dans le cadre de la réalisation de leurs projets**. En outre, il sera possible dès lors de mettre en perspective les éléments de compréhension des rapports sociaux de sexe à l'œuvre sur chacun **des territoires**. Quelles sont les institutions, les acteurs qui ont porté cette dynamique ? Quels sont ceux qui se sont saisis de cette thématique ? L'analyse des mobilisations, d'acteurs et d'actrices, s'est effectuée par une collecte de sources de documentation et par des entretiens réalisés auprès des acteurs initiateurs en matière de genre et développement.

Les terrains d'étude choisis font l'objet de multiples interventions et de recompositions territoriales. Comme nous l'avons explicité dans la première partie, l'Union Européenne s'est mobilisée autour de la problématique d'égalité des chances hommes-femmes dans le tourisme rural. Dans ce contexte, il convient de rendre compte de l'appropriation de l'idée d'égalité des chances hommes-femmes en Ardèche méridionale, en Ligurie et sur la Province de Sefrou : bien que celle-ci n'appartiennent pas à l'Union Européenne, elle s'insère dans une logique de développement portée par des ONG, et les initiatives sont structurées par les acteurs au niveau local.

## 6.1. Le Parc Naturel Régional du Beigua<sup>1</sup> : l'enjeu ou le jeu de l'innovation

Lors de l'élaboration du Plan de parc et de l'étude de faisabilité du PNR<sup>2</sup> sur le territoire de la province de Savone, les acteurs présents ont sollicité entre autres fonds, le fonds Equal, et ce dans une perspective de soutien de l'activité touristique. Le tourisme durable<sup>3</sup> est apparu comme une opportunité sur un territoire qui possède des qualités environnementales reconnues. Cela s'est traduit notamment par une valorisation des activités de l'environnement (« l'ambiente »), du patrimoine naturel et par la mise en place de sentiers pédagogiques, d'animations diverses auprès du public. Le périmètre du PNR est également concerné par un périmètre du programme Leader ; il est également inscrit dans les zones d'objectifs 2 et 3 de l'Union Européenne. Dans ce contexte, les responsables du PNR ont sollicité des fonds de formation destinés au public de créateurs d'activités et plus particulièrement au public féminin (activité agritouristique). Pour ce faire, le PNR et les structures locales devaient justifier d'un existant, devait fédérer les structures agritouristiques et les soutenir par la création d'un réseau. La majorité des femmes présentes dans l'activité sur le secteur les a été incité, à demander des fonds liés au quatrième programme d'égalité des chances hommes-femmes ; et ce, en particulier, afin de mettre en place des cycles de formations en matière de gestion et d'apprentissage de langues étrangères. La mobilisation des acteurs dans le domaine « genre et tourisme rural » s'est effectuée à deux échelles - bien que les trois niveaux d'intervention aient été concernés par la mise en place de politiques touristiques - (cf. *Tableau n°20*).

La Communauté de Montagne de Giovo, structure intercommunale plus ancienne que le Parc Naturel chevauche ce dernier (cf. *Carte n°14*); elle constitue conjointement avec le PNR un levier de développement. La valorisation du territoire est au cœur des volontés politiques locales et la prise en compte de l'environnement (développement des énergies alternatives, entretien des paysages) ainsi que le développement socio-économique du territoire sont mis en avant. Le développement de la dynamique rurale passe par quatre axes : la remise en place et la valorisation de l'artisanat (programme INTERREG), le rôle de l'agriculture, la mise en place de services supra-communaux et le tourisme. La Communauté de Montagne de Giovo a pu solliciter des fonds structurels et des fonds issus du programme Leader.

<sup>1</sup> Précisons que le PNR comprend une superficie de 9112 hectares (en 2001), il est sur deux provinces celle de Savone et de Gênes, englobe trois communautés de montagne ( celle de Giovo, de « valli Stura e Orba », d'Argenta et s'étale sur dix communes : Arenzano, Campo Ligure, Cogoleto, Genova, Masone, Rossiglione, Tiglieto, Sassello, Stella, Varazze) ; il fait partie du réseau européen Europarc.

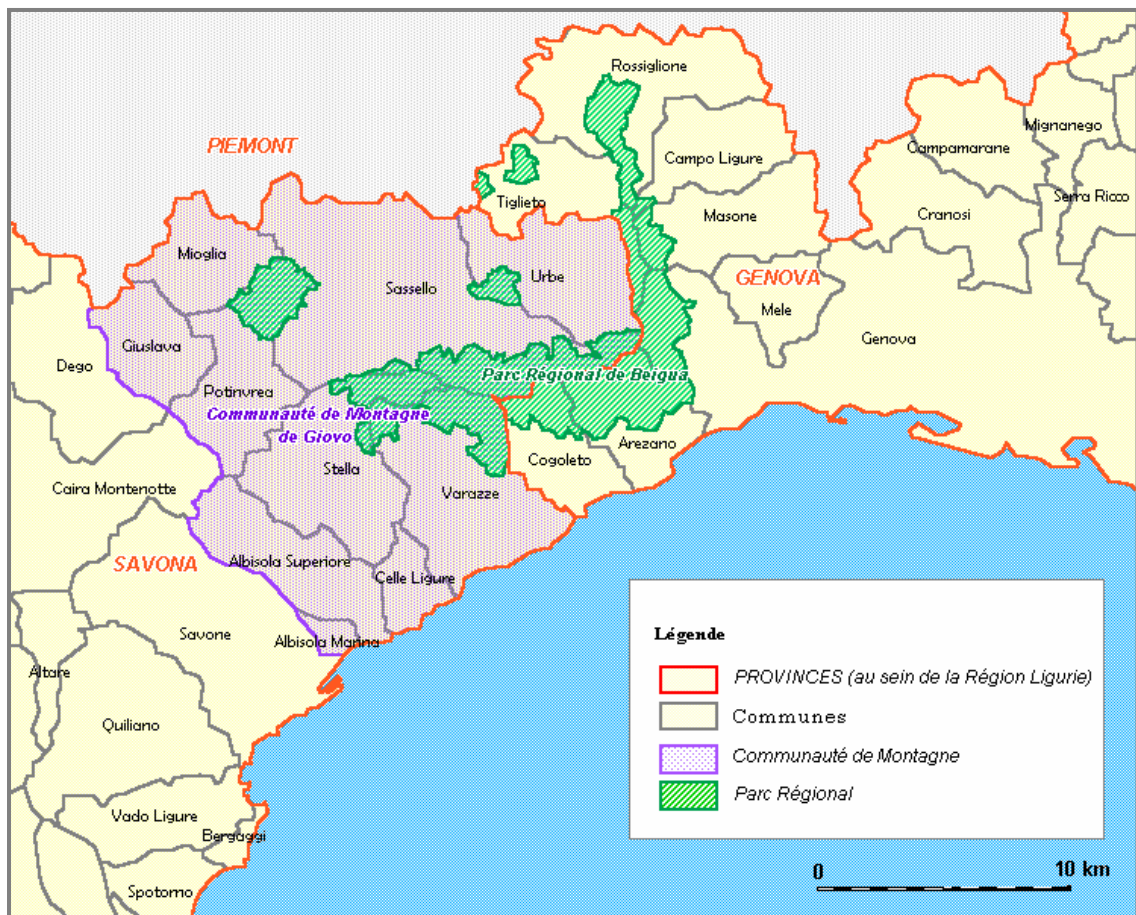
<sup>2</sup> Rapport -Parco Del Beigua, 2001, *Piano del Parco : relazione illustrativa*, 92 p.

<sup>3</sup> Propos recueillis auprès de Dario Franchello, président du Parc Naturel Régional du Beigua- juillet 2001

Les axes de développement envisagés ont été déclinés selon quatre modalités :

- la création et l'amélioration d'entreprises en demandant des subventions au titre de l'objectif 3 ;
- la mise en place des formations (hommes-femmes) via l'objectif 3 ;
- l'optique de la création de structures matérielles (via l'objectif 2) qui offrent la possibilité d'obtenir des fonds spécifiques pour les femmes afin qu'elles participent à des formations de qualification et de séminaires (fonds structurels 2000-2006) ;
- la promotion et la valorisation du territoire en collaboration avec le Parc Naturel de Beigua (Programme Leader).

Les structures concernées par ces phases de développement seront celles classées et situées dans la zone des espaces de collines et de montagne. Les formations et les avantages du fond égalité des chances concerneront alors un public restreint<sup>4</sup>.



Carte n° 14: Périmètres de territoires de projets (Parc naturel régional de Beigua et Communauté de Montagne de Giovo) des Provinces de Savone et de Gênes.

Sophie Louargant, CERMOSEM, 2003.

<sup>4</sup> Il sera possible d'identifier les personnes ayant bénéficié de ces formations parmi les quinze créateurs et des créatrices d'activités interrogés.

Le Parc Naturel Régional du Beigua demeure un acteur essentiel ; il bénéficie du programme Leader et du fonds Equal. Il s'est notamment fixé une double priorité, celle d'une protection de l'environnement conjuguée avec un développement durable. Quatre axes sont développés dans le Plan de Parc : la conservation des habitats et du patrimoine « nature » (programme Life, Natura 2000, Agenda 21), l'éducation environnementale, la valorisation du patrimoine rural (Italia Nostra, association locale de développement) et le développement des territoires ruraux. Ce dernier axe se décline en six thèmes : les emplois locaux, l'artisanat, l'amélioration des structures, l'agriculture biologique, le tourisme (Equal) et la sylviculture.

Il est intéressant d'observer que dans le discours des décideurs du PNR, le fait de solliciter le Fonds Equal pour le tourisme rural et en faveur d'une intégration, constitue, au moins initialement, un moyen privilégié d'obtenir des fonds supplémentaires pour accompagner la création du PNR. Aussi, ce discours en faveur de la promotion des femmes et de la diminution des discriminations restait-il au départ très formaté au discours emblématique produit par l'Union Européenne. La conviction des acteurs concernant l'appropriation de la dimension « genre » n'est peut-être pas aussi forte qu'indiquée a priori par ceux-ci. Elle semblerait plutôt constituer un alibi permettant d'obtenir des financements complémentaires. Dans la pratique, il apparaît toutefois qu'une fois les crédits obtenus, les acteurs porteurs du Parc naturel régional engagent effectivement des actions s'inscrivant dans une démarche de genre<sup>5</sup> et mobilisant divers acteurs du territoire : « on convoque les professionnels par l'intermédiaire des syndicats. On travaille beaucoup avec les agriculteurs pour les former, pour développer l'agritourisme avec le projet européen Equal, la Communauté de montagne, la Province et les coopératives ». Les coopératives agricoles, mais également les associations et les réseaux de tourisme (association « agriturist », « Terranostra », « Turismo verde »), sont également des acteurs fortement présents et impliqués dans la mise en œuvre d'actions de « genre et développement ».

Le troisième niveau de développement au sein du Parc Naturel Régional de Beigua correspond à celui des communes de Sassello, de Piampaludo, ou de Giovo. Ces communes mettent en œuvre « au coup par coup » des actions en matière de tourisme pouvant par exemple concerner la promotion des communes (plaquettes d'informations, participation à des salons ).

La dimension « genre », dans le cas du Parc Naturel du Beigua, fait l'objet d'une appropriation collective et institutionnelle dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme. La thématique « genre » permet d'obtenir de façon opportune des

---

<sup>5</sup> Entretiens réalisés juillet 2001 (Sophie Louargant) et en janvier 2002 (Thiphaine Baret) auprès de Dario Franchello (président du PNR) et Maurizio Burlando (directeur du PNR)

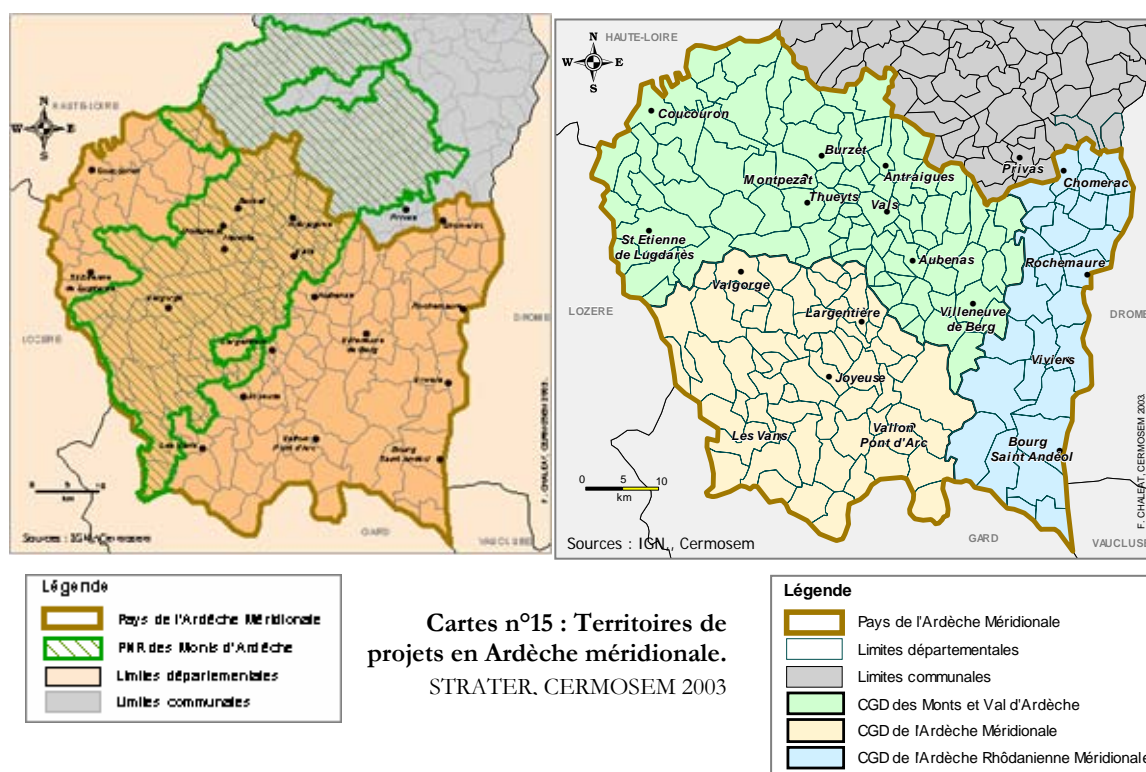


financements, mais elle conduit également les porteurs du Parc Naturel Régional à mobiliser les acteurs du territoire, à proposer et développer des actions en matière de « genre et développement » (actions de formations, aide à la création d'activités...).

	Parc Naturel de Beigua	Communauté de Montagne de Giovo	Niveau communal
<b>Modèle de tourisme recherché</b>	<p><u>Tourisme durable (Objectifs)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer de façon équitable et efficace au développement.</li> <li>- Développer les interactions entre le tourisme et les autres secteurs d'activités.</li> <li>- Préserver l'environnement.</li> <li>- Développer l'éducation environnementale auprès des acteurs du tourisme et des touristes.</li> <li>- Développer le tourisme vert : collaboration entre les diverses activités touristiques ; éviter la concentration d'activités ; utiliser les spécificités du territoire comme « attraction touristique ».</li> </ul>	<p><u>Tourisme vert (Objectifs)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le tourisme rural,</li> <li>- l'agritourisme,</li> <li>- les activités de pleine nature,</li> <li>- la valorisation des produits</li> <li>- l'éducation environnementale et culturelle auprès des touristes, de groupes, des publics scolaires.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Pas de modèle particulièrement recherché : actions réalisées « au coup par coup ».</p>
<b>Objectifs pour le modèle de tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre moteur du développement dans les aires avoisinantes du Parc et encourager l'initiative privée.</li> <li>- Faire la promotion du territoire et des produits locaux.</li> <li>- Augmenter la fréquentation touristique.</li> <li>- Diversifier le tourisme dans le temps et dans l'espace.</li> <li>- Développer les sports de nature et les activités éducatives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier le tourisme dans le temps et dans l'espace.</li> <li>- Faire une meilleure promotion du territoire.</li> <li>- Créer des entreprises touristiques et améliorer celles existantes.</li> <li>- Mettre en place des « sports de nature ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser toutes les possibilités du territoire.</li> <li>- Faire la promotion de Sassello.</li> <li>- Développer les Bed &amp; Breakfast.</li> </ul>
<b>Projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter la participation des agriculteurs.</li> <li>- Proposer des formations (EQUAL) et des financements.</li> <li>- Entretien des sentiers.</li> <li>- Améliorer la signalétique.</li> <li>- Valoriser les « incisions rupestres » (INTEREG).</li> <li>- Promouvoir le territoire à travers les revues, les dépliants, les sites Internet, les cartes, et avec APT-Riviera delle Palme pour la promotion étrangère.</li> <li>- Faire évoluer les mentalités pour faire comprendre les potentialités du Parc et construire un projet commun.</li> <li>- Développer des centres éducatifs et d'exposition : centre ornithologique (avec LIPU).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de développement local et objectif 2 et 3 pour la formation, la création, l'amélioration d'entreprises avec priorité aux zones à très faible développement.</li> <li>- projet céramique INTEREG</li> <li>- publication de guides (équestres, pédestres, et cyclistes) avec le programme LEADER</li> <li>- amélioration de la signalétique avec le programme LEADER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir Sassello en participant aux congrès, aux manifestations.</li> <li>- Publier des livres sur l'histoire, la culture, les familles, les artistes de Sassello.</li> <li>- Réhabiliter les espaces boisés.</li> <li>- Organiser des manifestations sous l'insigne de la "bandiera arancia".</li> <li>- Rénover le centre ville.</li> </ul>

## 6.2. L'Ardèche méridionale : une mobilisation diffuse de la dimension « genre »

La traduction opérationnelle de l'approche de genre en matière de développement semble *a priori*, en Ardèche méridionale et par rapport à l'exemple de la Ligurie, plus délicate à cerner. Le territoire fait l'objet de recompositions et de constructions de projet(s) de territoire (cf. carte n°15) : cela se traduit notamment par l'émergence du « pays » de l'Ardèche méridionale et par le développement d'initiatives portées par le récent Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (côté cévenol du secteur notamment).



Le PNR des Monts d'Ardèche via le programme de développement Leader+<sup>6</sup> aurait pu, à l'instar de l'exemple du Parc naturel régional du Beigua, solliciter des fonds de l'Union Européenne dans le cadre du programme « égalité des chances hommes - femmes ». Les orientations du PNR des Monts d'Ardèche ont privilégié d'autres domaines et les actions se sont notamment concentrées vers l'appui à la création de services de proximité et la création d'emploi (Objectif 2). Au sein de ses orientations, l'approche intégrée du « mainstreaming » semble s'appliquer dans la mesure où la dimension sexuée est présente dans les diagnostics locaux (cf. CPER, Rhône-Alpes) liés à l'emploi et à la mise en place

<sup>6</sup> En France, seuls six programmes Leader ont sollicité un fonds « égalité des chances hommes – femmes ».

d'une plate-forme de services de proximité. Les associations locales telles que le Centre d'Information des Droits aux Femmes (CIFD) ou Amesud ont eu dans le cas présent une initiative en faveur des femmes dans le cadre du programme PIC NOWIL.

Le PNR des Monts d'Ardèche a orienté ses actions en faveur de l'emploi, mais le diagnostic élaboré par la Région Rhône-Alpes au sujet « des femmes et du tourisme rural<sup>7</sup> » peut être considéré comme un signe d'intérêt particulier pour la mobilisation autour de la thématique « genre ». Au niveau local et au sein du Parc Naturel Régional, il existe une volonté de développer la démarche de « genre », mais celle-ci ne se trouve pas suivie en Ardèche d'applications concrètes. La démarche de « genre » est quelque peu freinée par un certain nombre « de difficultés ».

La démarche de « genre » semble incomprise par un certain nombre d'acteurs. Certains acteurs « masculins » se sont montrés (au moins initialement) assez peu sensibles (et sensibilisés) à cette dimension de « genre ». De ce fait, ils ont eu du mal à concevoir l'application concrète du « genre » dans le tourisme<sup>8</sup>.

La création d'une activité touristique (pour les femmes comme pour les hommes) implique une déclaration de statut à la Chambre des Métiers et dans le cas d'une activité agritouristique, il s'agit pour les créateurs et créatrices d'activité de faire une déclaration à la Chambre d'Agriculture. Dans le domaine de l'activité touristique agricole, les femmes sont le plus souvent associées au statut « d'exploitant agricole » de leur mari. Elles ont la possibilité de demander le statut de conjointes collaboratrices et sont, dans ce cas de figure, institutionnellement reconnues. Par contre, dans le cas d'une création d'activité indépendante d'une exploitation agricole, si l'homme effectue la déclaration d'activité, les femmes ne sont pas reconnues, ni en tant que conjointe, ni en tant que participante à l'activité touristique. Ainsi, la question du statut apparaît prépondérante car elle détermine la reconnaissance de la place des femmes en matière de développement. La diversité de ces derniers est parfois difficilement appréhendée ou comprise par les acteurs qui souhaitent créer des activités. Et dans le cas d'une déclaration par l'homme de l'activité touristique à la Chambre des Métiers, la reconnaissance des femmes en matière de « genre et développement » est quelque peu galvaudée.

La dimension « genre » semble être prise en compte par certains réseaux dits « alternatifs » (Peuple et Culture, Accueil Paysan, Confédération Paysanne). Mais ces réseaux ne composent qu'une partie des organismes qui participent à l'appui de la création d'activités. Existe en effet diversité d'organismes et de réseaux qui interviennent en matière de tourisme : Comité Départemental du Tourisme, Chambre d'Agriculture, Gîte de France, association « clés vacances », réseau de ferme en ferme, etc.

---

<sup>7</sup> Cf. Annexe 1.5

La complexité des situations de pluriactivité de statuts, la diversité des organisations intervenant en matière de création d'activité, ne favorise pas nécessairement la prise en considération de la dimension « genre ». Pour autant, cette prise en considération semble s'effectuer à partir d'une appropriation diffuse et d'une mobilisation de certains réseaux alternatifs. De manière plus générique et collective, la dimension « genre » semble également pouvoir se diffuser *via* l'inscription de cette thématique au sein de programmes de développement (de type Leader). Comme le précise Catherine de Borghave lors d'un entretien<sup>9</sup>, la mobilisation du thème « égalité des chances » au niveau européen s'accroît et se généralise à l'ensemble des territoires concernés depuis le début du programme Leader.

---

<sup>8</sup> Entretien réalisé avec Michèle Jamin-Gallet, Comité Régional du Tourisme.

<sup>9</sup> Entretien réalisé avec Catherine De Borghave, Marseille, Janvier 2001.

### 6.3. La province de Sefrou et les démarches de genre et développement

L'émergence de la notion de genre et développement au Maroc (et dans la Province de Sefrou) ne peut être comprise sans revenir sur l'inscription de celle-ci dans l'évolution associée au récent débat sur le développement et de façon sous-jacente du développement durable. Il s'agit également de comprendre les mutations qui se sont opérées dans la structuration territoriale au sein de ce pays.

Le dernier débat national qui a préfiguré le Schéma National de l'Aménagement du territoire (2000) s'est traduit par la production d'un diagnostic territorial global et par des propositions déclinées selon trois grandes lignes conductrices :

- inscrire l'action publique dans une intervention multiple des acteurs (Etat, organismes privés) ;
- choisir une approche transversale dans une optique de synthèse territoriale (secteurs d'activités) à diverses échelles, en valorisant toutefois le niveau national ;
- conduire une politique sur le long terme en intégrant la perspective historique.

Ces trois orientations sont précisées dans les domaines sociaux et économiques. Celles-ci s'appuient sur des discours et des idées mobilisatrices véhiculées au niveau international par les instances de régulation « onusiennes », ou par des idéaux politiques diffusés par les médias et les instances non gouvernementales sous un vocabulaire omniprésent : le développement durable. D'après le rapport Bruntland, le développement durable doit « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ». Ces perspectives font intervenir tout à la fois des critères écologiques, culturels et humains, en vue d'assurer une durabilité des processus de développement. Ces notions louables sont minorées tant le partage et l'accès aux ressources endogènes par les habitants des territoires dépendent de facteurs d'appartenance à une classe sociale, de sexes et d'ethnie. Cet accès est limité également par une compréhension et une appropriation différenciée de la durabilité ainsi que par un manque de dispositifs intégrant les paramètres du « sustainable development » : « le mode de développement qui s'est mis en place dans notre pays depuis plusieurs décennies n'est pas un développement durable et l'Etat ne dispose pas aujourd'hui des moyens pour redresser la situation <sup>10</sup> ». Isabelle Stengers<sup>11</sup> précise à ce sujet que « parler de développement durable [ici dans le cadre du Maroc] revient finalement à conférer à nouveau la place centrale à la notion de

<sup>10</sup> ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, Direction de l'Aménagement du territoire, 2003, *Le Schéma National d'Aménagement du Territoire, Synthèse*, Ed. Okad, Rabat, p.19

développement ». Le développement ou le mal-développement présent actuellement dans les pays dits du « Sud », se traduit par des écarts entre le champ de l'économie et celui de l'environnement ; ce dernier se décline en terme de durabilité selon trois « formes » :

- écologique, il s'agit de limiter la consommation des ressources non renouvelables ;
- spatiale, concernant les équilibres entre milieux urbains et ruraux ;
- culturelle.

Sans vouloir approfondir cette réflexion sur les utopies en cours en matière de développement durable, force est de constater que ce discours se diffuse néanmoins et incontestablement à un niveau de réflexion qui concerne l'ensemble d'un pays. Ceci est notamment visible dans le diagnostic territorial et dans les orientations d'actions proposées visant à :

- assurer l'équité sociale dans les services publics (santé, éducation, communication) et les équipements pour les habitants (logement, eau potable, électricité);
- développer l'efficacité économique vue en tant que production d'une valeur ajoutée et offrant des emplois à sa population active ;
- intégrer la notion de durabilité, en vue de respecter les ressources et les milieux naturels et en veillant à la soutenabilité à long terme.

Quant à la façon d'envisager le développement, cette transition tend à s'affirmer dans quatre domaines devant être pris en considération à n+20ans :

- la dimension démographique ( dans la mesure où la population est passée en un siècle de 5 à 30 millions d'habitants) ;
- la dimension sociétale, car il s'opère un changement des comportements et des normes de vie sociale (conception de la famille et de l'individu) ;
- la dimension économique face à un repli de l'agriculture vivrière effectué au profit de l'industrie et des services ;
- la dimension géographique et socio-spatiale car il est possible de constater une inversion des proportions de population entre le rural et l'urbain.

C'est dans ce contexte de débat relatif au développement que se positionne la question du développement touristique mais aussi de genre. Un autre élément contextuel est à prendre en considération pour appréhender la question du genre et du développement : celle de la délicate évolution et adéquation d'un système culturel et organisationnel combinant un héritage traditionnel et colonial en cours de recomposition. La structuration territoriale

---

<sup>11</sup> STENGERS (I.), 1999, *Le développement durable, une nouvelle approche?*, Alliances, n°40.

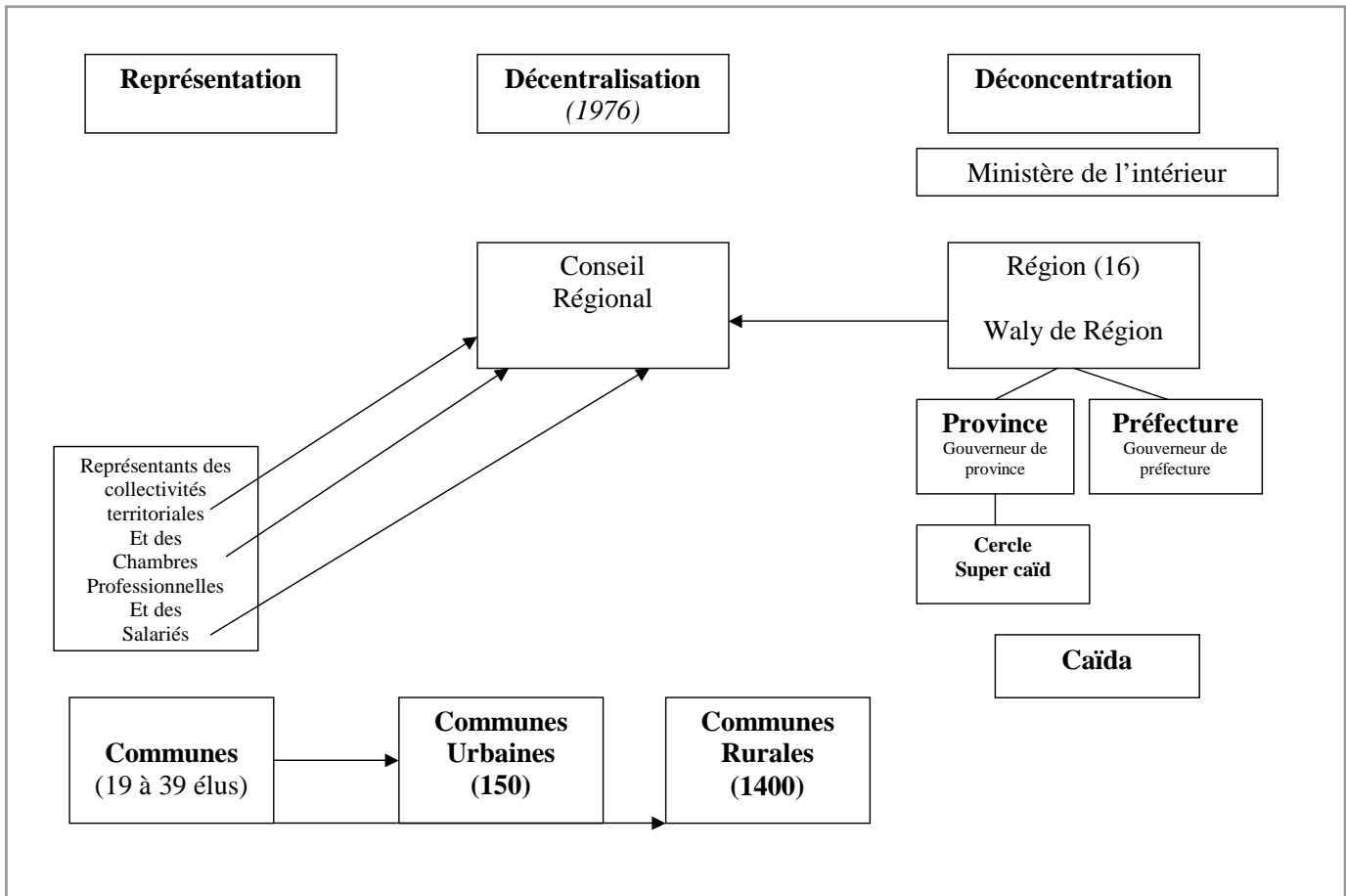
marocaine est dotée d'un découpage spécifique qui témoigne de ce double héritage et de cette évolution (cf. *Tableau n°21, et figure n°19*). Elle comprend respectivement : 16 régions, 26 préfectures et 45 provinces, 160 cercles et 1547 communes (249 urbaines-1298 rurales) et 14 communautés urbaines<sup>12</sup>.

Dates	Evolution du maillage territorial et de l'encadrement politico-administratif
1959	Le Maroc est divisé en 16 provinces et 2 préfectures
1960	Loi organisant les communes : 1 <sup>ère</sup> charte communale
1963	Dahir instituant le régime juridique de la décentralisation provinciale et préfectorale
1971	La création de 7 régions économiques ; le nombre de provinces passe à 19
1973	Création de trois nouvelles provinces dans l'objectif d'atteindre 30 provinces avant la fin du plan en cours.
1975 (6 novembre)	La marche verte : réintégration des provinces sahariennes
1976	2 <sup>ème</sup> Charte communale (dahir du 30 septembre)
1977	Création de nouvelles provinces
1981	Casablanca est partagée en cinq préfectures
1984	Nouveau découpage administratif
1997	Modification du découpage administratif- région

**Tableau n°21 : évolution du maillage territorial marocain**  
ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE  
L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, Direction de l'Aménagement du

<sup>12</sup> ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, Direction de l'Aménagement du territoire, 2003, *Le Schéma National d'Aménagement du Territoire, Synthèse*, Ed. Okad, Rabat, 136 p.





**Administrations territoriales et maillages au Maroc**

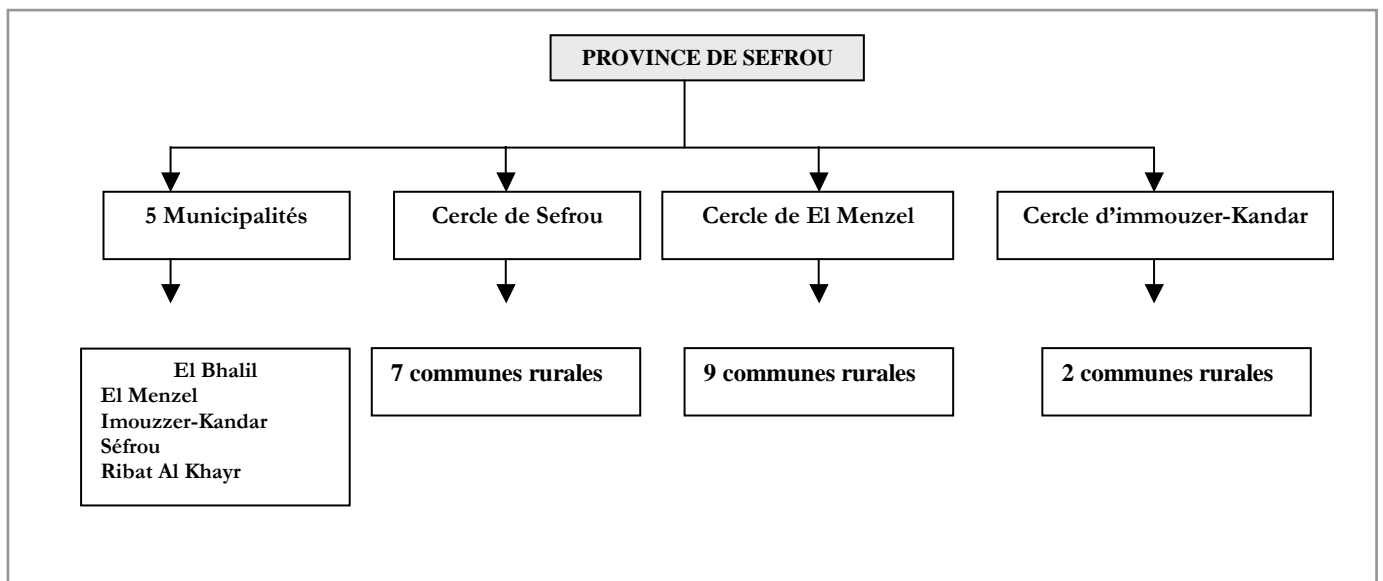


Figure n°19 : Organisation de la Province de Sefrou

Sophie Louargant, 2003

La période coloniale<sup>13</sup> marquée par le protectorat a surimposé le modèle français de gestion des territoires à la structuration traditionnelle du maillage territorial marocain. Cet état de fait est considéré par certains comme un élément d'explication de la déstructuration des pratiques et des habitudes de vie, de la gestion, des activités économiques ainsi que de la modification du lien social entre habitants. A ce titre Lahsen Jennan<sup>14</sup> parle d'un relâchement des liens entre habitants, d'un véritable « affaïssement des structures sociales et spatiales ».

En matière de tourisme, cela se traduit par exemple, par une absence de délégation régionale du tourisme au niveau des Provinces. La Province possède pourtant la compétence touristique et assure une comptabilisation des flux touristiques. La dynamique touristique est, dans les faits, plutôt insufflée par l'existence du plan de développement du tourisme de montagne du Moyen-Atlas (2000-2006)<sup>15</sup> ; celle-ci est organisée au niveau national, qui, nous l'avons vu, est plus sensible aux questions de développement territorial (et durable). Le plan prévoit ainsi notamment la mise en place d'un réseau de gîtes et d'un centre de formation aux métiers du tourisme rural au Moyen- Atlas. Cette opération pilotée par le Ministère du tourisme doit reposer sur la dynamique de la Province et des collectivités locales en place<sup>16</sup>.

C'est dans ce cadre et ce contexte, que le rôle des femmes est évoqué concernant l'accueil des futurs touristes<sup>17</sup> ; et c'est également dans ces derniers que s'inscrit la place des femmes dans la société (débat sur le genre en lien avec le développement). Ainsi, suite à l'indépendance et depuis le milieu des années 1980, le maillage administratif du Maroc a connu une évolution notable depuis l'indépendance, visant à assurer un contrôle de l'espace plus rationnel et à faire émerger diverses potentialités. Les orientations ont donc privilégié une politique d'ajustements structurels (investissement, distribution des

---

<sup>13</sup> Le Maroc en 1906 a été mis sous tutelle franco-espagnole (conférence d'Algésiras), puis a pris la forme d'un protectorat jusqu'en 1956 (accords de la Celle Saint Cloud, 1955), date qui marque l'indépendance de l'Etat marocain.

<sup>14</sup> On se réfère aux travaux et discussions de JENNAN (L.), 1998, *Le Moyen-Atlas central et ses bordures : mutations récentes et dynamique de l'espace et de la société rurale*, Université François-Rabelais, Tours, Tome I-II, 595p.

<sup>15</sup> Cf. Annexe 1.4

<sup>16</sup> Entretien

<sup>17</sup> Cet exemple de mobilisation de la dimension de genre au Maroc va faire l'objet d'une publication : Sophie Louargant, 2004, *Des territoires de projet au territoire de vie : la création de la coopérative artisanale féminine de Sefrou comme enjeu de modification des systèmes de valeurs sexués*. Ouvrage collectif « genre et développement »- Presses Université du Mirail-Toulouse- coordination Hélène Géta (UTM)-Anne-Marie Granié (ENFA)-Laboratoire Dynamique rurale.

ressources et des richesses) qui se matérialise par de l'investissement privé et un partage des richesses. Cela s'est également traduit par une mise en avant de l'initiative privée.

Le plan d'action du développement du tourisme de montagne dans le Moyen-Atlas de 2000 s'insère dans cette restructuration ; il marque l'intérêt de cette Province ainsi que dans celle de Boulemane. Dans ces deux exemples, les réseaux féminins se développent traditionnellement et culturellement. Ils se construisent sous forme de ramifications à la fois formelles et informelles : « l'intégration active de la femme rurale et la lutte contre sa marginalisation ont constitué le thème de la deuxième campagne nationale de solidarité contre la pauvreté ; solidarité que Sa Majesté le Roi s'est employé à enraciner et à en faire une culture de solidarité sociale depuis qu'il était Prince Héritier »<sup>18</sup>.

Les acteurs institutionnels portent le discours de valorisation de la condition de la femme ; celui-ci marque une volonté officielle de favoriser la condition de la femme. Mais ce discours révèle aussi la façon dont les femmes sont perçues : elles semblent constituer une ressource économique à soutenir pour développer le territoire. La prise en compte de cet état de fait par le délégué de l'Artisanat de Sefrou constitue un témoignage privilégié (cf. *Encadré n°15*) :

Il y a une absence d'investissements dans le monde rural et de micro-crédits qui ne se mettent pas en place et ne dynamisent pas les processus socio-économiques. La femme marocaine par exemple : c'est un modèle de développement, une filière féminine qui représente ici 30.000 femmes ; leur travail est minoré, reste dans l'obscurité voire intercepté par des intermédiaires et revendu. Le projet d'encadrement économique de la femme est passé au départ par une prise de contact et une étude sectorielle de filière qui a duré deux ans. Les indicateurs socio-économiques montrent une stratégie de complément de revenus mise en place par les femmes pour cette activité. On est aidé par une volontaire du corps de la paix (association JFK) représentée ici par une femme d'origine française qui vit aux Etats-Unis. Elle aide à mettre en place des formations pour les femmes rurales. La demande de création de coopératives féminines est une volonté de l'administration locale, du ministère et du roi. C'est pour rendre visible et légal le travail de ces femmes. La formation vise également à mettre en place un site internet dans la prochaine étape pour prospecter sur des marchés internationaux et nationaux. La coopérative est de plus en plus reconnue (foire, expo à Casa) aussi pour demander à mettre en place une société de confection avec l'annexe de Fès. Les femmes qui fabriquent les « amaras » représentent plus de 60% des femmes en zone rurale.

Encadré n°15 : Extraits d'entretiens – Délégué de l'artisanat de Sefrou. Mai 2001

Sophie Louargant

<sup>18</sup> DECLARATION DU ROYAUME DU MAROC, 2000, Nezha Chekrouni, *Les Femmes en l'an 2000 :: égalité entre les sexes développement et paix pour le XXIème siècle*, New York, 5-9 Juin, p.2

Le discours de ce délégué retranscrit les volontés du gouvernement et les nouvelles directives développées par le royaume dans le Plan de développement des femmes : il reprend largement la ligne conductrice d'une action originellement institutionnelle et diffusée dans la société et les pratiques.

Contrairement au cas de l'Ardèche et de la Ligurie où les femmes ont acquis une égalité de droit, le statut des femmes au Maroc est encore un sujet de débat, surtout si ces dernières assument une activité économique et génèrent des revenus. Le statut de la femme au Maroc<sup>19</sup> peut être ainsi appréhendé et mis en exergue dans la mise en place de projets de développement ; et ce dernier tend à évoluer :

- l'article 5 de la constitution marocaine de 1992 stipule que « tous les marocains sont égaux devant la loi », et le Code du Statut Personnel, le Code de la nationalité marocaine (1958), et les Dahir des Obligations et Contrats (1913) entérinent ces éléments ;
- en matière de commerce, le Code du Commerce du 12 août 1913 stipulait, dans son article 6, que « la femme ne peut être marchande publique au Maroc sans le consentement de son mari, quelques soient les dispositions de son statut personnel à cet égard ». Le dahir n°1-96-83 du premier août 1996, portant promulgation de la loi n°15-95 formant le Code du Commerce, publié dans le bulletin officiel le 3 octobre 1996 a annulé cette autorisation. Dorénavant, « la femme peut exercer le commerce sans autorisation de son mari ».

Dans ce contexte, la coopérative de l'artisanat (*cf. planche photo n°7*) va permettre, en exploitant la confection traditionnelle des boutons de soie, d'insérer les femmes dans une dynamique de développement. Sur la province de Sefrou, les acteurs institutionnels se sont mobilisés. L'initiative a été accompagnée par des ONG (Oxfam Québec, le Corps de la paix, UNICEF) et des associations qui développent, de manière ponctuelle, des politiques de « discriminations positives ». L'ONG du « Corps de la paix » (JFK, Etats-Unis) avec l'apport financier, qu'elle a fourni a incité la mise en place de la coopérative en juillet 2000<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> En plus des textes se rapportant au travail de tous les salariés, certains textes sont tout particulièrement réservés au travail accompli par les femmes afin d'éviter qu'elles ne soient employées à des travaux dépassant leurs capacités physiques (travaux dangereux, nécessitant le transport d'objets lourds) ou réprimés par la morale (métier en rapport avec la confection, la vente, l'offre d'images contraires au mœurs). Pour le commerce, le Code du Commerce du 12 août 1913 stipulait, dans son article 6, que « la femme ne peut être marchande publique au Maroc sans le consentement de son mari, quelques soit les dispositions de son statut personnel à cet égard ».

<sup>20</sup> *cf. Annexe 1.5*

Ce développement n'aurait pu avoir lieu sans les initiatives portées par l'association féminine locale «Fatima Fihriya» de Sefrou. Cette dernière assure un rôle de médiation et de sensibilisation auprès des artisanes et des associations professionnelles.

Photo n°7 : Le local de la coopérative féminine de l'artisanat,  
Sefrou,  
Sophie Louargant, juin 2001



La volonté d'appliquer les principes d'« empowerment », de « mainstreaming », en mobilisant des femmes en tant qu'actrices de développement permet de les considérer comme des femmes actives au Maroc. Elles s'inscrivent dans un processus de développement du tourisme et du développement territorial ; de cette manière leur place et leur rôle dans la société locale sont reconsidérés.

### Conclusion du chapitre 6

L'analyse de la mobilisation de la dimension de genre sur trois territoires s'établit selon **de fortes variabilités selon les cas** (cf. Figure n°20).

Le premier cas exposé, celui du **programme Equal-Tourisme rural** en Ligurie, a montré qu'il était possible d'intégrer cette thématique dans une démarche d'aménagement du territoire. La volonté des acteurs de créer un réseau d'agritourisme, de regrouper des professionnels et un public essentiellement féminin pour élaborer des formations à leur attention transcrit à l'évidence une **territorialisation de la dimension de genre**. Il conviendra d'en **estimer l'impact** auprès du public des créateurs et créatrices d'activités touristiques présents dans le Parc Naturel Régional du Beigua.

Le second territoire, l'Ardèche méridionale, a choisi une application plus diffuse et **transversale** de la dimension de genre. Elle s'applique à différents échelons, avec des partenaires multiples en partenariat avec les associations locales. Il en ressort une certaine « frilosité » à appliquer le principe de « mainstreaming » tant évoqué par l'Union Européenne. **Les acteurs lisent mal les modalités concrètes d'application** du principe d'égalité des chances hommes-femmes au-delà d'un **diagnostic territorial sexué**.

Cependant, des signes émergents annonciateurs d'une meilleure considération des rapports hommes-femmes dans le domaine de l'emploi et de l'action collective peuvent laisser supposer l'installation de cette dimension dans la structuration actuelle du Pays Ardèche méridionale.

Le troisième territoire celui de la région Fès-Boulemane, et plus particulièrement le projet effectué au niveau de la Province de Sefrou, **conjugue plusieurs logiques.** :

- celle d'un développement régional, local et montagnard d'un territoire en recomposition identitaire, économique et sociale ;
- celle d'une volonté de développement de projets touristiques ;
- celle d'un soutien volontaire à la création d'activités féminines.

L'élaboration de ces projets sur le territoire s'effectue au niveau institutionnel, en lien avec les associations locales et les bailleurs de fond occidentaux. Cette multitude d'interventions vient pallier le déficit des investissements privés et le désengagement de l'Etat vis-à-vis d'un ajustement structurel en cours au niveau national. L'affinement de la compréhension des logiques d'acteurs et d'actrices nécessitera d'effectuer des investigations à l'échelle des individus et des porteurs de projets eux-mêmes.

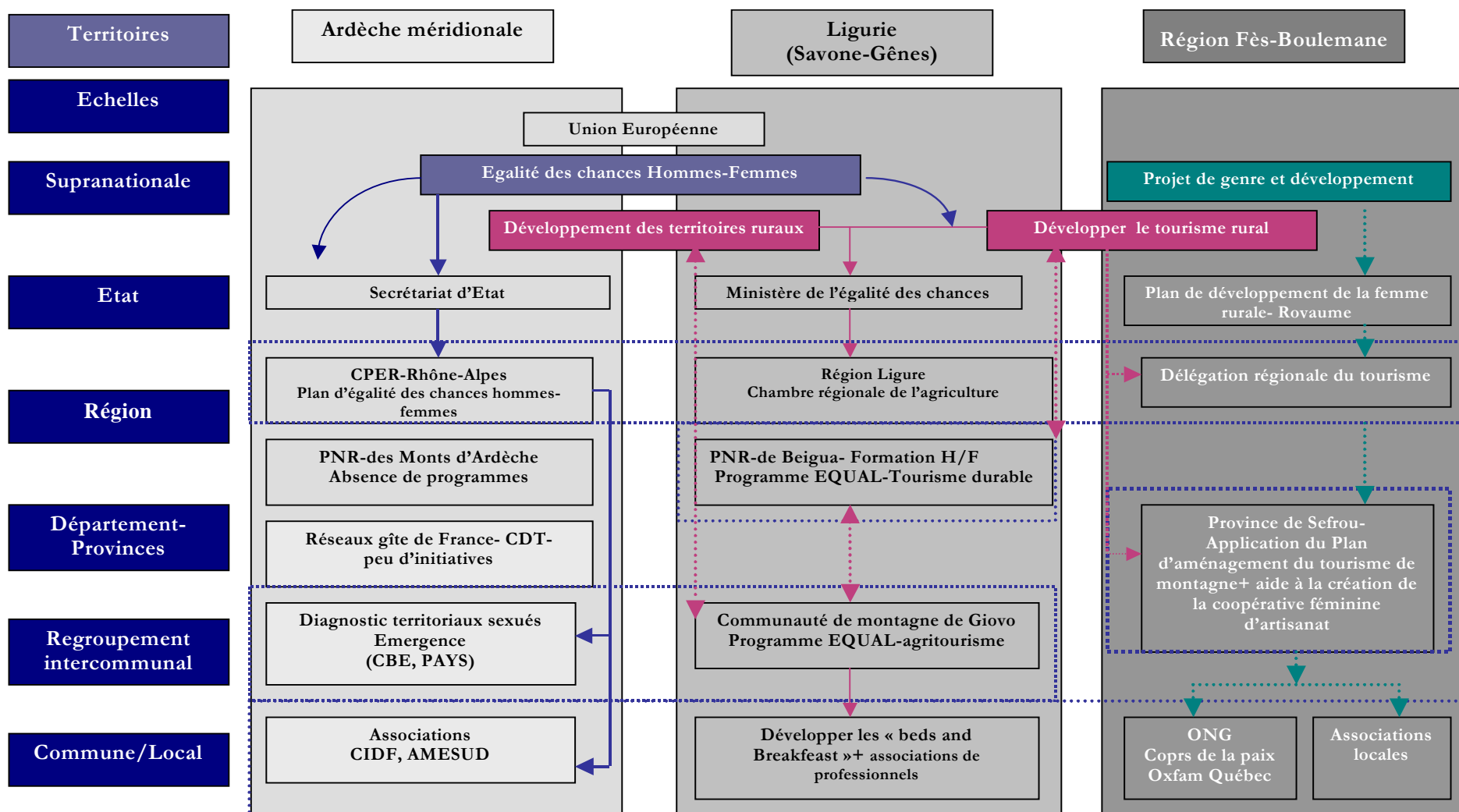


Figure n°20 : Mobilisation de la dimension de genre dans les projets touristiques ruraux

Sophie Louargant, 2003





Cette spécificité n'est pas un cas franco-français, dans la mesure où des tendances similaires existent. Ils montrent une organisation territoriale et touristique sexuée dans laquelle les rapports hommes-femmes au territoire se traduisent par une segmentation de l'activité. Cette spécificité qui a été repérée par les acteurs de l'aménagement du territoire, dont l'Union Européenne, s'est traduite par des demandes concrètes de financements de ces fonds d'égalité des chances hommes-femmes ou de genre et développement. La matérialisation concrète de la dimension de genre dans les projets touristiques n'est pas une démarche usuelle pour les acteurs ; si pour certains les mécanismes financiers et les applications possibles ont été saisis, pour d'autres ils sont un moyen de mettre en place des diagnostics territoriaux sexués. L'implication des acteurs dans ce type de projet est fortement lié à la compréhension de la notion de genre et sur l'application possible. Les acteurs paraissent très sensibilisés au Maroc due à des discours emblématique du Royaume, dans les cas de l'Ardèche méridionale et des provinces de Savone et de Gênes, il semblent que peu d'acteurs se soient aidés des guides méthodologiques de l'Union européenne, ou qu'une minorité soit formée, sensibilisée ou peu convaincue de l'impact de ces initiatives.

Un des moyens de cerner le degré d'application de ces actions était de regarder au plus près les choix des créateurs d'activités, de cerner les rapports hommes-femmes dans le cadre de leur structure et dans leur rapport au territoire en tant qu'hommes ou en tant que femmes.

## Conclusion de la deuxième partie

La première partie a fait l'objet d'une revue de littérature sur l'approche de genre en géographie et sur une des applications possibles en lien avec le concept de territoire. Suite à ce positionnement, la deuxième partie a permis d'étudier **la thématique du genre dans un champ d'application singulier, le tourisme rural**. Cette dimension a été analysée à deux niveaux : celui des créateurs, des créatrices d'activités dans le tourisme rural et celui des acteurs dans sa traduction opérationnelle en aménagement du territoire. La mise en perspective de l'approche de genre s'est effectuée sur **trois territoires ruraux méditerranéens** (en Région Rhône-Alpes - Ardèche méridionale -, en Région Ligurie - Provinces de Gênes et de Savone - et dans la région Fès-Boulemane –Provinces de Boulemane et de Sefrou).

Trois étapes successives ont structuré notre recherche sur la dimension de genre dans les projets touristiques ruraux méditerranéens.

La première étape a consisté à présenter quelle était la conception retenue du tourisme rural. La vision élargie de celle-ci nous est apparue plus adaptée pour retranscrire les formes de tourisme en place dans les espaces ruraux méditerranéens européens et le rôle joué par les femmes. En effet, la **mobilisation des hommes et des femmes** dans cette activité est apparue au départ du processus de diversification de l'activité touristique. Actuellement, la création d'activités touristiques et l'agritourisme se côtoient. Les femmes ont eu un rôle prépondérant dans l'orientation de cette activité. Toutefois, longtemps resté dans **l'invisibilité** (absence de statut, entre autre), leur emploi informel n'a pas toujours été quantifié dans les bases de données statistiques. De ce fait, pour parvenir à expliciter leurs pratiques et leur « poids » dans l'activité du tourisme rural, dans le portage et la réalisation de projets touristiques, il s'est avéré nécessaire de recueillir de **l'information plus qualitative**, disponible dans des divers diagnostics et dans le discours des individus et des actrices concernés. Cependant, une difficulté supplémentaire se devait d'être surmontée : celle de proposer une **démarche comparée sur des territoires** qui a-priori certes se situent dans le bassin méditerranéen sans pour autant présenter des similarités d'évidence. Cette seconde étape s'est focalisée sur trois points : valider une démarche méthodologique mobilisant de l'information susceptible d'être comparée, prendre en compte la dimension de genre dans la lecture des espaces méditerranéens et voir comment elle était mobilisée par les acteurs de l'aménagement du territoire. Le choix d'une méthode de récolte de l'information en trois temps (phase de diagnostic des territoires concernées, d'analyse des modalités de genre et développement, enfin une phase de collecte de l'information par

entretien) a été retenu. L'analyse comparée a montré des processus communs quant aux processus de valorisation touristique des paysages, de logiques d'organisation et de structuration du tourisme rural. Les territoires concernés, qui pour deux d'entre eux fonctionnent comme des espaces d'arrière-pays, ont comme particularité de posséder des formes de micro-entreprises du tourisme rural, des créateurs et d'actrices d'activités qui révèlent un mélange de population entre les nouveaux résidents et les originaires du territoire.

**La troisième étape** a eu pour objectif de rendre compte des pratiques d'acteurs en charge du développement et de l'aménagement des territoires étudiés. Les résultats montrent que la **mobilisation opérationnelle** la notion de genre dans des actions concrètes s'exprime selon des modalités différentes sur les trois territoires.

Les acteurs du Parc Naturel Régional du Beigua en partenariat avec la Communauté de Montagne de Giovo, ont été sensibles à la thématique égalité des chances hommes-femmes, et ont essayé d'appliquer des mesures de formation en disposant du fonds Equal.

En Ardèche méridionale, peut-être sous l'impulsion du plan d'égalité des chances hommes-femmes du CPER, les diagnostics territoriaux sexués émergent. Cependant, malgré une première initiative axée sur les « femmes » et le tourisme rural, la mobilisation paraît plus diffuse. Les acteurs semblent moins à l'aise avec cette thématique qui, de fait, est appliquée de manière transversale et de façon éparse selon la velléité des acteurs à prendre en compte **l'axe égalité des chances dans les projets de territoires**.

Dans le cadre de la Province de Sefrou, le plan en émergence du tourisme de montagne suscite l'intérêt des acteurs qui cherchent des potentialités à développer. Le projet de coopérative féminine de l'artisanat est vu comme l'un des moyens d'ouvrir le territoire au tourisme. Le soutien accordé au projet de genre et développement s'inscrit dans un contexte général de restructuration des modalités de fonctionnement du cadre territorial marocain. Les ONG, du fait d'un désinvestissement de l'Etat, jouent un rôle de bailleurs de fond et de soutien nécessaire. Les responsables d'ONG ont été accompagnés activement au niveau local, par la mise en place en place de la coopérative féminine de l'artisanat (coopérative des boutons de soie).

Il est apparu nécessaire de conforter les études empiriques en les confrontant avec le discours et le vécu des créateurs et des créatrices d'activités dans le tourisme rural. L'étude des trajectoires de vie, ici qualifiées de biographies, répondait à un objectif essentiel : celui de comprendre les négociations hommes-femmes au sein du couple et de constater si les actions de genre en cours sur les territoires avaient un impact concret sur leur activité.

**PARTIE III**

**Les trajectoires hommes – femmes dans les projets touristiques  
ruraux : une dialectique « réseaux et territoire »**

---

## INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE

---

La deuxième partie a montré que lire un territoire par une entrée de genre ne constitue pas en soi une démarche facile. Les informations disponibles et les pratiques d'acteurs sur le territoire ont mis en évidence des différences de sensibilisation, de formation vis-à-vis d'une thématique en émergence. Quant au tourisme dans les territoires ruraux méditerranéens, il représente un enjeu pour le développement.

Les paramètres étudiés, spatiaux, culturels et territoriaux sont parties prenantes dans l'élaboration des projets de création d'activités et des projets de vie des hommes et des femmes. Les trajectoires des créateurs et des créatrices d'activités constituent un moyen de relater le projet de vie des femmes (et des hommes), les temps de construction négociés et partagés au sein des ménages. Cette approche implique ainsi de développer notre analyse à l'échelle du micro et du méso. Il s'agit non seulement d'appréhender les trajectoires (individuelles), mais également de voir dans quelle mesure celles-ci s'inscrivent dans les procédures d'égalité des chances hommes - femmes, de genre et de développement. L'implication des femmes dans des univers masculins oblige les acteurs institutionnels chargés de l'accompagnement et de la mise en place de projets à revoir leurs modalités de fonctionnement. Ils doivent composer avec des prérogatives sociales et des politiques régionales, nationales ou européennes pour prendre en compte l'égalité des chances hommes - femmes et des intentionnalités ou sollicitations individualisés. Cette nouvelle redistribution est à prendre en compte, aussi bien dans la restructuration actuelle des territoires, que dans une démarche de prospective.

La troisième partie a pour objectif de présenter les trajectoires de vie en mettant en évidence les biographies des individus interrogés, ainsi que leurs propres interprétations de ces itinéraires ; révèlent-elles les systèmes de valeurs sexués présents dans ces territoires ? Pour parvenir à ces conclusions une analyse textuelle des corpus d'entretiens a été réalisée.

**Le septième chapitre** a pour objectif d'analyser les expériences vécues des individus et de retranscrire **leurs trajectoires temporelles sur le temps long et le temps court du quotidien.**

- La première section valide l'utilisation des trajectoires comme lecture des territorialités hommes - femmes dans les projets touristiques ruraux et présente **l'échantillon d'entretiens.**
- La **présentation du protocole et de la collecte d'informations** par l'intermédiaire des récits de vie (grille d'entretien) constitue la trame de la seconde section. Celle-ci

précise les méthodes d'investigation qui ont été retenues sur les terrains, sans omettre de mentionner les limites de cette démarche.

- Le dernier point propose **une première analyse** des trajectoires de vie, des biographies à partir d'une « lecture longitudinale » des itinéraires de vie. Des **trajectoires médianes de créateurs et créatrices d'activités peuvent être reconstituées sur chacun des terrains** ; celles-ci révèlent notamment des pas de temps ainsi que des rapports au temps différenciés selon le sexe.

**Le huitième chapitre** aborde un cadre méthodologique basé sur l'analyse textuelle de l'information récoltée par l'intermédiaire des récits de vie. Cette dernière a été effectuée par l'utilisation d'un outil, le logiciel Alceste. Il propose une analyse quantitative des corpus de textes des entretiens et permet d'en extraire les structures sémantiques les plus importantes ainsi que les référents du discours. Le chapitre se structure en trois temps (*cf. Figure n°21*).

- Le premier rappelle les modalités de fonctionnement du logiciel Alceste. Cet outil permet de classer, de quantifier et de synthétiser de manière automatique le texte. Les résultats produits sont formalisés de manière graphique. Ils facilitent la lecture d'énoncés répétés dans le texte.
- L'analyse des corpus est effectuée de façon séparée selon les terrains de recherche. Cette analyse fera l'objet de la deuxième section.
- Le dernier point met en évidence les résultats en énonçant les champs sémantiques présents dans les corpus. À partir de ces éléments, un complément d'information concernant les biographies a été mis en évidence.

L'ensemble de ces analyses et résultats ne saurait se passer d'une mise en cohérence avec le cadre de recherche énoncé dans la première partie. Le lien entre le genre et le territoire peut s'exprimer de multiples manières. Dans le cas présent, il est révélateur d'une organisation et de logiques territoriales propres aux hommes et aux femmes. Ainsi, il convient de préciser l'existence de modalités d'organisation en réseaux présents dans les trois territoires étudiés et d'estimer l'impact de ces mobilisations sur la structuration des territoires et des territorialités hommes-femmes.

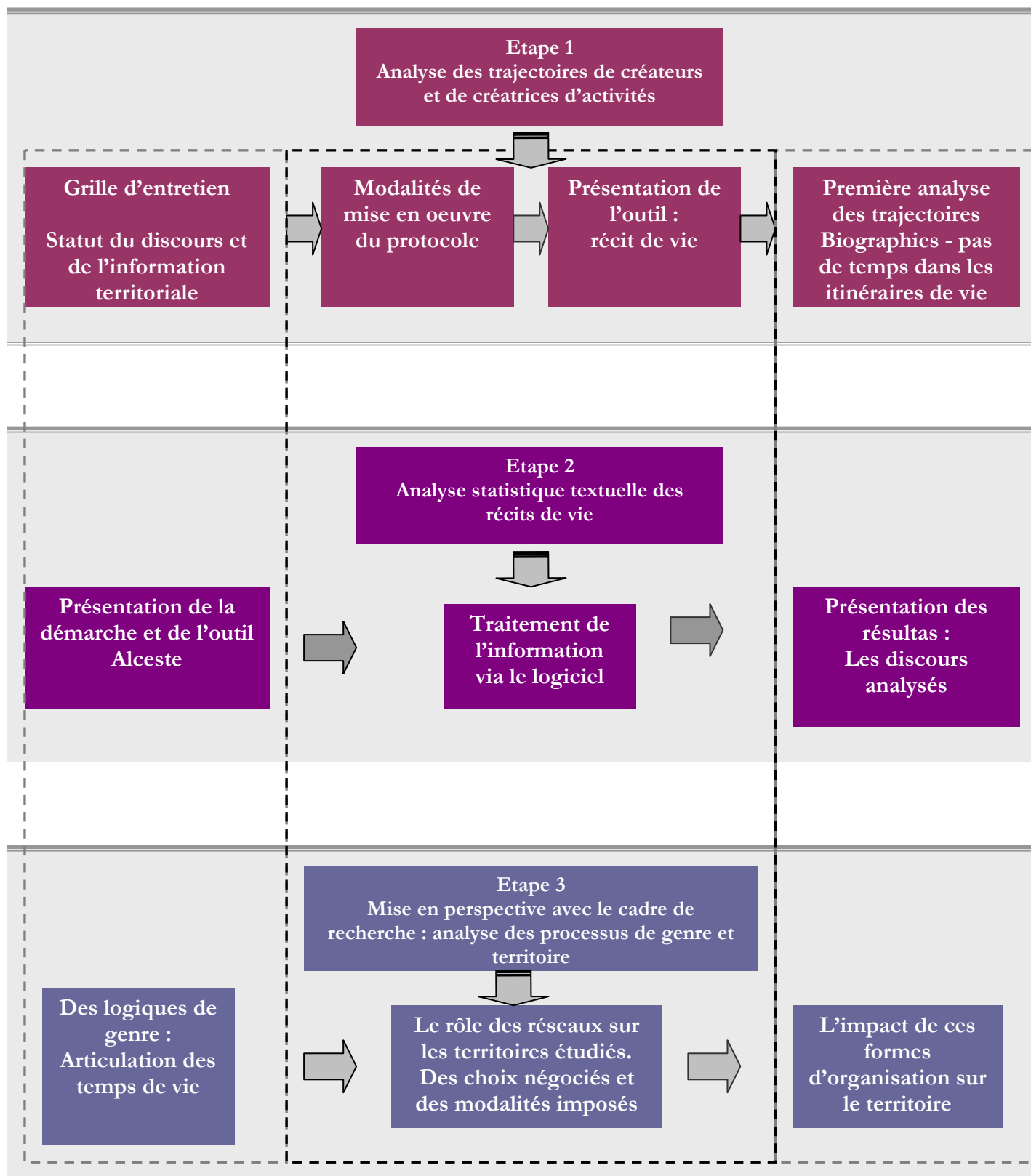


Figure n°21 : Démarche de la troisième partie,  
Sophie Louargant, 2003

## Chapitre 7

### Les trajectoires, outil d'analyse du genre dans les projets du tourisme rural

---

Les projets touristiques ruraux des arrières-pays méditerranéens constituent des enjeux de prospective, de développement et sont en même temps révélateurs des mutations sociétales. L'absence de données concernant les créateurs et les créatrices d'activités sur les terrains d'étude rend difficile l'appréhension des rapports sociaux de sexe. Les sources d'informations sont rares, il n'existe pas de **collecte d'information systématique** dans la mesure où l'activité féminine manque relativement de reconnaissance (leur travail étant parfois considéré comme une activité informelle). Pour appréhender les phases de création d'activités et les choix d'installation, pour comprendre les projets de vie des couples ou des ménages, l'étude de leur trajectoire de vie est apparue pertinente. Pour analyser ces pas de temps, le recours au récit de vie a permis de replacer l'activité touristique dans un contexte plus général du territoire. **Le récit** facilite la compréhension d'un processus, celui de la construction des rapports sociaux de sexes. Il met en outre en avant les relations entretenues à un niveau local entre le couple et à un niveau plus général, la prise en compte des « femmes créatrices d'activités » dans leur rapport aux acteurs institutionnels et associatifs. Le présent chapitre précise la mise en place de l'étude des trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux et celui-ci est subdivisé en trois sections :

- la première (7.1.) a pour objectif de présenter le protocole de collecte des récits de vie ;
- la seconde (7.2) expliquera la mise en place du protocole, la récolte des entretiens sur les trois terrains d'étude en cernant les avantages et les limites d'un procédé de comparaison ;
- la dernière section (7.3) se concentre sur la prétention de biographies médianes de créateurs-créatrices d'activités dans les projets touristiques ruraux méditerranéens.



## 7.1. Le choix des récits de vie : présentation du protocole d'entretien

*« Le portrait de femmes est un genre masculin. Il s'orne rarement d'une signature féminine. Il se soucie peu des mots de femmes. Il a ses grands hommes, ses auteurs canoniques. Il a ses lois, il a sa manière. Normatif autant que descriptif, il procède d'une conviction forte : l'auteur d'un portrait masculin n'a nul besoin d'une réflexion préalable sur ce qu'est un homme ».*

*Mona Ouzouf<sup>1</sup>*

### 7.1.1. Présentation du protocole

L'objectif de ce protocole est de saisir le vécu des hommes et des femmes dans le cadre d'une création d'activités touristiques. La démarche adoptée, celle des récits de vie suppose que le sujet, la personne interrogée est amenée à parler de soi à un moment précis de sa vie. Cette personne a eu peu l'occasion auparavant d'avoir recours à ce travail « d'introspection ». De fait, lors de la réalisation de l'entretien, la personne raconte des fragments de sa vie ; cela ne se fait pas forcément de manière linéaire et selon des temps sociaux prédéterminés : temps de la naissance, de la petite enfance, des études, du mariage. Si certains récits suivent un ordre assez linéaire, d'autres sont plus déstructurés. Cela nécessite un travail de reconstruction du récit pour repérer les moments clés de sa vie, pour traiter les thèmes évoqués et les articuler dans une complexité actuelle.

Des choix ont été opérés pour identifier qui sont les femmes et les hommes créateurs d'activités. D'autre part, il s'agit d'estimer si une différence existe entre le ressenti des femmes et des hommes pendant leur création d'activités. A l'intérieur de cette compréhension, « l'articulation » des temps de vie (privée-professionnelle) est au cœur du processus de construction des trajectoires. Il convient de voir si les femmes ont rencontré plus de contraintes, de difficultés que les hommes et a contrario si les hommes créateurs d'activités touristiques ont eu le même parcours. Chacun des pas de temps de la création d'activités a été mis en relation avec l'existence d'appuis institutionnels, familiaux et le type d'accompagnement dont ils ont bénéficiés.

Pour constituer un échantillon, nous avons choisi une entrée délibérément sexuée, à savoir une typologie « femme ». Le point de départ vise à repérer au travers de données issues des guides touristiques ou de listes récupérées dans des organismes institutionnels, les structures portant un nom « féminin » (où le chef de la structure est une femme).

<sup>1</sup> OUZOUF (M.), 1996, *Les mots des femmes, Essai sur la singularité française*, éd. Fayard, p.7

Les différences d'accès à l'information sur chacun des trois territoires sont révélatrices de l'attention accordée à cette activité :

- dans le cadre du PNR du Beigua, du fait de la présence du programme « Equal », un audit de l'activité féminine touristique, une liste des établissements étaient disponibles<sup>2</sup> ;
- en Ardèche méridionale, l'information est plus diffuse ; elle a été récoltée au travers des guides touristiques et des listes existantes auprès d'associations locales ;
- pour les provinces de Sefrou et de Boulemane, la mise en contact avec les acteurs locaux, les responsables de la coopérative féminine de l'artisanat, ont permis de déterminer les douars et les personnes à enquêter.

De ce premier bilan, nous avons retenu des critères pour réaliser nos entretiens qui se résument en quatre points :

- le statut du responsable de l'activité (chef d'activité féminin en majorité) ;
- la nature de l'activité : avoir une compétence liée au tourisme rural ;
- la localisation de la structure (périmètres des terrains d'étude) ;
- l'appartenance à un réseau et/ou une association de valorisation-promotion du tourisme rural.

La tranche d'âges n'a pas été un facteur discriminant dans notre choix d'échantillon. Bien que la tranche des 35-45 ans soit sur représentée, [car c'est une tranche qui correspond en majorité aux couples qui s'installent dans l'activité], nous n'avons pas voulu exclure d'autres types de population présents dans le tourisme rural (retraité de l'agriculture, jeune porteur de projet). De manière générale, on peut synthétiser le profil de la population comme suit (*cf. Tableaux n°22 et n°23*).

---

<sup>2</sup> cf. voir en annexe 2, les personnes rencontrées pour les entretiens.

Tranche d'âges des créateurs et créatrices d'activités	<25 ans	25-35 ans	>35-45ans	>45 ans
Nombre de couples/ménages interrogés (42)	11	8	20	3

Statut Familial	Marié	Concubinage	Divorcé	Ménages polygames
Nombre d'individus	30	6	4	2

Nombres d'enfants	0	1	2	>2
Nombres d'enfants par couples interviewées	5	12	17	8

Situation en milieu rural (64 personnes) <small>(pour les 2 ménages polygames, l'ensemble des conjoints et conjointes sont d'origine rurale-douar de montagne)</small>	Originaire de leur lieu d'habitation	Originaire d'un territoire rural	Originaire du milieu urbain
Pour les femmes	15	7	10
Pour les hommes	23	5	4

Niveau de formation	Analphabètes Sans formation	Niveau baccalauréat	Niveau d'études supérieur <small>(2 années BTS, diplômes professionnels)</small>	> Niveau+ 3 ans
Pour les femmes	10	8	12	2
Pour les hommes	4	9	10	8

Statut de chef d'exploitation Conjoint - collaborateur	Ardèche méridionale	Ligurie	Fès-Boulemane
Femmes	6	10	4
Hommes	9	5	9

Tableau n°22. Présentation de l'échantillon des personnes interrogées  
Sophie Louargant, 2003.

<b>Région Fès-Boulemane- Maroc</b> Mai 2001-2002	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Communes/Douars</b>
M1	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Sefrou
M2	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Tebab
M3	Responsable de la coopérative	Coopérative de Sefrou	Sefrou
M4	Co-Responsable de la coopérative	Coopérative de Sefrou	Sefrou
M5	coopérantes		Boulemane
M6	coopérantes		Douar Git Faz
M7	coopérantes		Immouzer
M8	coopérantes	Association artisanale de Boulemane	Boulemane
M9	coopérantes	Coopérative de Sefrou	El Menzel
M 10	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Bahlil
M 11	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Sidi Youssef Ben Ahmed
M 12			Azzaba
M.13		Coopérative de Sefrou	Mtarnagha El Menzel
<b>Ardèche méridionale</b> Septembre 2001- Décembre 2002	<b>Responsable de l'activité</b>	<b>Type d'activité</b>	<b>Communes</b>
A1	Les ranchins	Gîte rural	Pradons
A2	Domaine de Valbome	Gîte rural -agritourisme	Vallon-Pont-D'arc
A3		Chambres d'hôtes- accompagnateurs de moyenne montagnes	Vallon-Pont-D'arc
A4	« Tardieu »	Gîte rural- agritourisme	Saint Germain
A5	Les Frigoulets	Village de gîtes	Ruoms
A6		Agritourisme- Promenade en ânes	Vallon-Pont-D'arc
A7		Ferme pédagogique- Chambres d'hôtes	
A8		Chambres d'hôtes & tables d'hôtes	Gravières
A9		Chambre d'hôtes-artisanat	Labastide de Virac
A10		Chambres et tables d'hôtes	Ucel
A11		Chambres d'hôtes- tourisme rural	Ribes
A12		Location de meublés- & tourisme rural	Lagorce
A13		Chambres d'hôtes & agritourisme	Rosières
A14		Gîte, tables d'hôtes & agrotourisme	Rocles

Ligurie Juillet 2001	Responsable de l'activité	Type d'activité	Communes
L1	Cà de Pin	Agrotourisme	San Bernardo
L2	Usai	Agrotourisme	Stella San Bernardo
L3	Il Mulino	Agrotourisme	Cascina Pasti-Giovanni
L4	Dolce Vita	Camping-gîtes	Stella San Giovanni
L5	Az. Agricola Pippo	Cultivateur-auberge- chambre d'hôtes	Giovo Ligure
L6	Planet Horse	Refuge-gîte	Giovo Ligure-Pontinvrea
L7	Romano	Agrotourisme- gîte	Albergare- Sassello
L8	Piano del Sole	Auberge-gîte	Pianferioso-Sassello
L9	Castello d'Alpicella	Agrotourisme	Cesare - Verrazze
L10	L'Uliveto	Agrotourisme- chambre d'hôtes	Ceresa-Varazze
L11	La Fonda	Agrotourisme	Verrazze-
L12	Montali	Apiculture-transformation de produits	Campomarzio- Verrazze
L13	Pratorotondo	Auberge-Refuge	Pratorotondo-Cogoleto
L14	Argentea	Agrotourisme	Arenzano
L15	Lo Scoiatolo	Agrotourisme	Rapetti Giusvalla

Tableau n°23. Identification des personnes interrogées  
Sophie Louargant, 2003.

### 7.1.2. Date et durée de la collecte de l'information

Les entretiens auprès de créateurs et créatrices d'activités ont été effectués sur trois périodes :

- la première : mai-juin 2001 (complété en mai 2002) au Maroc ;
- la seconde : juillet 2001 en Ligurie ;
- la troisième : septembre 2001 ( complétée en décembre 2002) en Ardèche ;

Les 42 entretiens ont été effectués sur plusieurs phases de temps, du fait d'une organisation logistique à prévoir à l'amont pour les terrains situés en Italie et au Maroc. Les contacts avec les personnes ressources se sont réalisés lors des séjours antérieurs durant lesquels nous nous sommes imprégnés du contexte local. En particulier, la décision d'avoir recours (et de trouver) des traductrices (en particulier pour le Moyen-Atlas où le Berbère et l'Arabe dialectal marocain se côtoient) a été alors retenue. Des phases préparatoires de travail ont été nécessaires avec ces personnes (une traductrice sur chaque terrain) pour leur présenter le contexte de la recherche et limiter les écueils de la traduction (sachant que la traduction pose des problèmes de compréhension des questions pour les traductrices et qu'il y a une perte d'information). Le choix a été effectué de traduire les entretiens directement en français (d'où probablement une perte de pertinence du discours) pour faciliter les analyses et le traitement de l'information par la suite.

## 7.2. Les modalités de réalisation des entretiens

Daniel Bertaux <sup>3</sup> propose trois fonctions principales aux récits de vie :

- la fonction exploratoire ;
- la fonction explicative ;
- et la fonction expressive.

Les trajectoires biographiques réduisent le champ d'observation à un type particulier de parcours et de contexte. L'individu possède un capital d'expériences influençant son parcours, des actes inconscients ou conscients guidant sa trajectoire de vie. La présente section présente la démarche adoptée dans la cadre concret de la réalisation des entretiens.

### 7.2.1. Présentation de la grille d'entretien

L'ensemble de la méthodologie prend en compte deux volets : les récits de vie et l'observation ethnologique (*cf. tableau n°24*).

La grille de lecture des récits (*cf. tableau n°25*) de vie se divise en huit thèmes avec comme thèmes forts : la vie vécue, le temps, l'installation dans l'activité, les représentations. Les autres thèmes visent à faire émerger les notions de rupture, de représentation, de norme et de valeur comme celui de la mort, de l'emploi. Le contenu de la grille ne comporte volontairement pas de questions pour laisser libre cours au discours spontané et à la discussion.

La grille d'observation (*cf. tableau n°26*) est un moyen de lire la catégorisation de genre au quotidien, dans l'accès aux ressources sur un territoire et le rythme quotidien de l'activité. Cette démarche d'observation effectuée sur la journée, permet de voir si le discours du récit s'applique concrètement au quotidien dans les trajets hommes-femmes.

Cette grille a été élaborée suite à nos lectures et à nos entretiens effectués auprès de personnes ressources (*cf. chapitre3*). Les thèmes ont été choisis dans l'optique d'appréhender les pas de temps de vie des personnes interrogées. La description très structurée de cette grille tend à laisser croire à une chronologie précise. Or, dans l'idéal ce sont les thèmes que l'interviewer veut faire émerger lors de la réalisation du récit de vie. Durant cette phase, de manière naturelle, un rapport de confiance s'installe et l'interviewé raconte lui-même sa trajectoire, son histoire et ne suit pas cet ordre chronologique thématique.

<sup>3</sup> BERTAUX (D.), 1998, *Les récits de vie*, 128, Paris, Nathan Université, pp. 46-49, (Coll. Sociologie128).

Entretiens biographiques	Objectifs	OUTILS		
		Récits de vies	Méthode semi- directive	Observation ethnologique
Triple biographie Genre et tourisme rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconstituer les parcours des individus (Hommes-Femmes), de la naissance au temps t de l'entretien et les suivre durant une journée (étude des pas de temps) :</li> <li>Analyser le déroulement des existences, l'ensemble des vécus hommes-femmes et les rapports aux lieux.</li> <li>Etudier les capacités d'accès aux ressources pour les hommes et les femmes en ces lieux.</li> <li>Connaître les représentations des hommes et des femmes en zone rurale (système de valeurs agritouristiques)</li> <li>Comparer les représentations de genre de part et d'autres du bassin méditerranéen.</li> </ul>	Demande de trajectoire Guide minimaliste Consignes de départ restreintes sur le parcours de vie	Perception et représentation de genre de part et d'autres de la méditerranée	Grille d'analyse de genre et d'accès aux ressources
		Magnétophone Traductrice (arabe, berbère, italien)		

Tableau n°24. Méthode de collecte et de réalisation des trajectoires de vie  
Sophie Louargant, 2003.





<p><b><u>Thème : emploi – Formation- réseau d’acteurs- Sociabilité</u></b>  Acteurs intervenant dans sa trajectoire  Centre de formation  Ami, maire..  Représentations de l’emploi  Femmes ou hommes en milieu rural  Diversification  Evolution de l’exploitation  Rôle du religieux</p>		
<p><b><u>Thème : tourisme</u></b>  Représentation du touriste  Perception de la filière  Rôle sur le territoire</p>		
<p><b><u>Thème : ressources</u></b>  Revenus  Négociation  Capacité  Représentation-</p>		
<p><b><u>Thème : le temps-le futur</u></b>  Le temps de vie  Temps de tous  Avoir le temps  Représentation du temps au lieu</p>		
<p><b><u>Thème : les déplacements - accessibilité</u></b>  Fréquence de déplacement  Lieu comment ils le vivent  Isolement/Ou bien-être</p>		
<p><b><u>Thème : Lieux</u></b>  Montagnes méditerranéennes  Lieux repères-Lieux de réunion  Lieux symbolisés - Lieux référents  Sentiment d’appartenance</p>		



Noms :

âge :

Sexes :

Capacités d'accès aux ressources	Types de cultures agricoles			Types d'activité touristique				Types d'activités artisanales			Lieux du quotidien -			Resources naturelles
	élevage	maraîchage	autres	Gîte rural	Chambre d'hôte	Ferme-auberge	Activités, loisirs	Tissu tapis	Vente de produits	Autres	services	domestiques	commerciaux	Bois Eau
Hommes														
Femmes														
Capacités de fabrication transformations des ressources														
Hommes														
Femmes														
Accessibilité	Transports chemins Véhicules, ânes		Sociabilité	Fonctions d'accueil		Transports		Rôle de création	Transports					Transports
Hommes														
Femmes														

Tableau n°26. Grille d'observation et de lecture des activités quotidiennes  
Sophie Louargant, 2003.

### 7.2.2. Méthode d'investigation sur le terrain

La technique des récits de vie nécessite une écoute de tous les instants et une position compréhensive d'écoute. Elle conduit à « reconstruire des significations produites » (Daniel Bertaux). Le fait d'avoir un sujet qui parle implique un tri des propos formulés. A ce titre, la posture illustrative consiste à faire un usage sélectif de la parole des gens et la posture restitutive est l'illustration des relations causales. Pour arriver à déterminer le sens de l'expérience, une étape de structuration de l'interaction des récits est nécessaire.

#### La « coénonciation »

Composer entre l'idée de renoncer à dominer le dialogue et celle de partager l'expérience individuelle constitue une tâche complexe. Ainsi, une construction narrative commune dans cet espace de l'interaction sont les prémices pour l'application des récits de vie (cadre de la narration). Ce principe de la pensée dite « singulière » présente une conception d'introspection réciproque, principe de la « coénonciation narrative<sup>4</sup> ». C'est une conception totalement différente de celle des entretiens « semi-directifs » qui, afin d'obtenir un discours, « dissout » la plupart des aspects « psychosociaux ». A côté de celle-là, la mise en place du système de « sens propre du récit » répond, même sommairement, à l'ambition tant souhaitée mais rarement obtenue de la « coénonciation ». Cette mise en confiance est délicate à obtenir entre deux personnes. Le contexte culturel joue un rôle prépondérant dans la récolte d'information ; nous pouvons peut-être trouver là une limite à un protocole comparé qui n'a pu s'appliquer de la même manière sur l'ensemble des trois territoires.

### 7.2.3. La collecte d'informations : les limites de la comparaison

La réalisation des entretiens effectués sur trois territoires méditerranéens, a dans chacun des cas un caractère spécifique.

- Pour le territoire d'Ardèche méridionale, les récits sont relativement complets. Le dialogue a été assez riche et l'installation d'un rapport de confiance s'est rapidement établie. La personne a raconté son histoire et celle de son conjoint (entretien de 1h à 2h30). Il a été par contre délicat de rencontrer le couple. Pour certaines structures, seul un des deux conjoints a été rencontré et le vécu de l'homme ou de la femme est passé par le filtre de l'interviewé. En tout état de cause, lors de l'entretien, nous avons demandé l'itinéraire de la personne ; ce sont à chaque fois les titulaires, les responsables de la structure que nous avons rencontrés.

---

4 CHANFRAULT-DUCHET (M.F.), 1987, Les récits de vie : donnée ou texte, Cahier de recherche sociologique, n°2, pp.119-126

- En Ligurie, les entretiens ont été réalisés sur le même mode. La première barrière est apparue avec le filtre de la traduction. Même si le travail de compréhension du protocole auprès de la personne traduisant l'objectif de l'entretien a été fait, le rapport de confiance, qui s'instaure entre deux personnes se fait, dans ce cadre là à, trois personnes. Cela pose une sorte de frontière dans la réalisation de l'entretien. Les questions ont été plus rapides et peut-être moins « exploratoires » pour mettre en évidence le vécu des individus. Le fait d'effectuer des entretiens longs (1h), de visiter la structure a permis de récolter de l'information au coup par coup. Des éléments de vie apparaissaient au cours de la journée de manière informelle (peut-être dû à l'absence du dictaphone).
- Au Maroc, les récits ont été collectés sur le même mode, mais ont souvent présenté une différence majeure selon les personnes interrogées. En effet, les individus ayant eu accès à un certain niveau de formation parlent le français (du fait aussi de l'héritage colonial). Dans ce cas des personnes, le même rapport de « complicité » qu'en Ardèche a pu s'installer. Pour certains entretiens, réalisés en deux temps (responsables de la coopérative artisanale), les femmes avaient peur de parler. Le récit de vie a été parfois segmenté, sur la semaine par exemple. Dans le cas des femmes coopérantes, travaillant dans les Douars de montagne, la plupart parlant berbères ou arabes, une traductrice s'imposait. Le même biais observé qu'en Ligurie est alors apparu, s'ajoutant au fait que notre présence dans le Douar a entraîné la venue d'autres personnes. D'entretiens individuels, nous sommes passés à des entretiens collectifs, qui n'ont pu être réellement réutilisés dans le corpus (réalisation de 20 entretiens, 13 ont été analysés). De plus, si pour les femmes la réalisation de l'entretien n'a pas posé de problème, par contre, être une femme et interroger des hommes semblait d'avantage déranger. Dans le cadre de deux Douars, le caïd ou des personnes relais d'associations ont rassemblé les hommes « pour que je pose mes questions sur la femme rurale ». A plusieurs reprises la traductrice a du reprendre des questions qui étaient esquivées. Cependant, lors de la réalisation de nos entretiens (mai 2001), lié notamment au discours du Roi sur la place des femmes rurales au Maroc (*cf. Chapitre 3*), le contexte était favorable.

Compléter les grilles d'analyse des tâches réalisées au quotidien est un travail qui s'est effectué par observation. Il n'a pas été facile de se mobiliser durant toute une journée dans les structures. Les données recueillies nous ont aidé à comprendre la gestion quotidienne, que nous expliciterons dans la troisième partie, mais n'ont pu donner lieu, dans le cadre de cette recherche, à une formalisation systématique.

### La retranscription et les méthodes d'analyse.

Les récits auprès des créateurs et des créatrices d'activités ont été enregistrés et retranscrits littéralement pour faciliter l'analyse textuelle (ce qui constitue un corpus de texte de plus de 376 pages, police courrier 10). L'analyse des récits se fera par regroupements, par profils et typologies d'individus rencontrés sur les trois terrains. Dans un premier temps, l'analyse présentera des biographies médianes et des pas de temps de vie afin d'étudier quelles sont les modalités de mise en place dans les temps de créations d'activités. Dans une seconde phase, cette lecture linéaire est apparue limitative pour comprendre le vécu des créateurs et des créatrices d'activités. Elle a ainsi fait l'objet d'une analyse textuelle de discours (cf. Chapitre 7).

## **7.3. Présentation des biographies de créateurs et de créatrices d'activités touristiques**

Les exemples de création d'activités ou la réalisation d'un projet touristique sur les territoires retenus dans le cadre de notre étude ont chacun leur particularité locale et connaissent globalement des phases d'émergence, selon dans des pas de temps allant de cinq à dix ans. Précisons que dans notre échantillon, nous avons interrogé des personnes déjà installées dans leur activité et qui se remémoraient un parcours. L'objectif était de déterminer s'ils ressentaient des différences entre les hommes et les femmes, si les appuis, les aides qu'elles soient matérielles ou immatérielles, étaient perçus de la même manière. La restitution a été effectuée sous forme de biographies médianes élaborées à partir de « profils ».

### 7.3.1. Des extraits de parcours de vie

Le premier extrait est celui d'un homme âgé de 45 ans, agriculteur de métier, habitant en Ardèche méridionale. Suite à un changement d'orientation de l'activité générale du territoire de plus en plus tourné vers le tourisme, il décide de diversifier son exploitation puis de l'abandonner en gérance pour se consacrer uniquement à l'activité de tourisme

rural. La configuration de l'activité de plus en plus banalisée en Ardèche, comprend ici cinq chambres d'hôtes, une future piscine. Installé en 1992, il nous précise en début d'entretien que ce type de projet n'était pas usuel à l'époque ; il existait beaucoup de gîtes ruraux, mais pas de chambres d'hôtes. Pour créer son activité, il a bénéficié du statut d'exploitant agricole, puis il a changé et s'est définitivement inscrit à la Chambre des métiers. Son parcours est celui d'un agriculteur originaire du territoire qui a su mobiliser par ses connaissances, par son activité de conseiller municipal et par ses réseaux au sein du monde agricole des aides (agricoles, sinon crédit personnel) et des soutiens pour créer son projet. Il rappelle que la première chambre d'hôtes d'Ardèche du sud, située sur le plateau a été ouverte au milieu des années 1980, par l'un de ses amis installé sur le plateau des Gras. Il révèle au même moment, que l'idée d'ouvrir ce type de structure était venue à l'esprit de son ami, marié à une hôtesse de l'air, elle avait vu ce type de « Bed and Breakfast » en Angleterre. Ce type de structure semblaient pouvoir être implanter en Ardèche. Sa femme effectue un travail informel à ses côtés (qu'il ne considère pas comme son travail principal) en plus de son travail d'aide-soignante. Il évoque un projet de vie personnel, sans évoquer l'implication directe de sa femme dans cette décision. Pour autant, elle participe à la gestion de cette activité. Il est en contact avec le Comité Départemental du Tourisme qui organise des réunions en partenariat avec « Gîte de France ». Il évoque le rapport à la « norme » lors des réunions qui au départ étaient très féminines, puis sont devenues « paritaires », comme il le signifie.

[...]

**VOUS VOUS ETES INSTALLE IL Y A 10 ANS..**

Oui, c'est ça, il y a 10 ans. Cela fait même la 11<sup>ème</sup> saison puisque l'on a commencé début juillet. Les premiers clients en 92, fin juin.

**ET VOUS ETES ORIGINAIRE DU SECTEUR, DE PRADONS ?**

oui, oui, je suis originaire d'ici et j'étais agriculteur à part entière jusqu'à cette année, où j'ai changé mon fusil d'épaule...à savoir, j'ai laissé tombé la partie agricole et donc à savoir que j'ai trouvé quelqu'un, un voisin pour s'occuper des vignes. C'est vrai que le tourisme a pris le dessus petit à petit et puis le temps manquait beaucoup pour faire le travail extérieur. J'étais un peu contraint, à savoir embaucher du monde et cela n'apparaît pas raisonnable, j'avais diminué le travail mais quand même. En plus, je voulais faire la piscine, enfin voilà, il y avait plusieurs choses comme cela.

**EN FAIT TOUT EST FAMILIAL, LE BATIMENT...**

eh bien oui, je suis né dans la maison, depuis toujours. Je sais pas si vous avez remarqué mais le quartier porte notre nom.

**VOTRE FEMME TRAVAILLE EGALEMENT AVEC VOUS**

non, non, ma femme travaille à l'extérieur dans une maison de retraite à Ruoms. Elle est aide-soignante.

**ET ELLE VOUS AIDE POUR LA PARTIE TOURISTIQUE ?**

oui, elle participe activement elle travaille la nuit, donc elle a des nuits dites dormantes, donc ça lui permet d'avoir ses journées assez facilement et si elle a dormi la nuit, bon elle récupère après la sieste, bon mais c'est rare qu'elle aille se couche directement. Sinon, pour tout ce qui est petit déjeuner, piscine, « étendage », nettoyage des chambres, je suis là, c'est moi qui m'en occupe, tout comme la compta et la réservation .

**VOUS FAITES TOUTES LE TACHES LIEES A L'ACTIVITE ?**

oui, eh oui, les courriers... ce dont on s'est aperçu, c'est qu'il ne fallait pas être deux sur les mêmes choses, on a eu des expériences de « surbooking » parce que on a fait des choses séparées l'un de l'autre et donc comme la communication n'est pas passée de suite. Les informations arrivent en même temps, les réservations aussi et donc deux trois fois, on s'est coincé comme cela. On essaye...l'an dernier, je faisais la piscine, donc cette année, je ne m'en suis pas trop occupée des réservations et ...des rentrées de chèques, de reçus pendant quatre mois, c'est elle qui l'a fait , mais on fait rarement la même chose ensemble pour éviter les doublons.

On s'est aperçu que cela demandait beaucoup de rigueur pour éviter ce genre de soucis, d'abord quand on écrit et des systèmes de rigueur pour éviter ces erreurs.

**ET VOTRE FEMME EST ORIGINAIRE EGALEMENT DU TERRITOIRE ?**

oui, elle est de ST André en Cruières.

**ET POUR ELLE, L'ACTIVITE TOURISTIQUE C' EST UN CHOIX COMMUN, COMMENT ELLE L'A PERCU ?**

alors c'est quand même moi, qui ait pris la décision au départ, cela correspondait à ma façon de faire..





**AU NIVEAU DU STATUT JURIDIQUE, VOUS ETES EN CHAMBRE D'HOTE ?**

quand on a installé la première chambre d'hôte, je suis resté agriculteur pendant deux ans, donc avec le statut, et donc avec des activités annexes. Et puis comme on a fait des investissements assez lourds. J'avais demandé au comptable si je pouvais récupérer la T.V.A. et bon je pouvais pas récupérer la TVA sur l'investissement en tant qu'agriculteur. Donc j'ai mis un moment à me décider et puis je me suis inscrit au registre de commerce en chambre d'hôte et donc à partir de là j'ai pu récupérer la TVA.

**PAR RAPPORT AUX NORMES ET CLASSIFICATIONS**

alors pour les chambres d'hôtes, on est aux gîtes de France ; on a trois épis sans table d'hôte.

**ET VOUS FAITES DE LA TRANSFORMATION, VENTE DE PRODUITS LOCAUX ?**

à part le vin...que j'essaie de surveiller, je le vends aux touristes. Ici, on s'aperçoit qu'il y a des vignes un peu partout et sur la terrasse il y a des vignes tout autour et donc la discussion s'engage vite là-dessus et donc c'est un peu comme ça que je propose des bouteilles. Et je vends que ce que je produis, je ne vends que ce que je produis d'ailleurs et j'essaie de faire un vin de qualité, les touristes aiment bien cela.

**AU NIVEAU DE LA CLIENTELE, VOUS AVEZ UNE CLIENTELE DE GENS REGULIERS QUI REVIENNENT ?**

oui, maintenant, oui, la majeure partie des gens viennent plusieurs années et sont français majoritairement, mais on a beaucoup de belges, sinon des gens du monde entier, c'est assez intéressant et marrant, ils viennent de tous les pays d'Europe et des pays plus rares comme Italie, Espagne, on a eu des russes, Canada, Australie, Japon, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud.

**ET CELA GRACE AU SITE INTERNET ?**

on a mis le site en route il y a trois ans ; au début on avait pas beaucoup de visites. Et c'est vrai que maintenant le site fonctionne. On a fait en six mois ce qu'auparavant on avait mis deux ans à faire. Mais bon pour vérifier s'ils viennent, oui maintenant on leur demande s'ils sont venus par le site, mais c'est très difficile à déterminer soit ils le voient avant ou après nous avoir appelé. Il faudrait que je leur pose la question à chaque fois, est-ce qu'ils ont vu avant ou après je ne sais pas.

Alors maintenant on a mis un système « fiche de renseignement », je commence à mesurer qui vient avant, c'est une démarche de plus en plus courante..

**VOUS L'AVEZ MONTE SEUL..**

c'est mon fils qu'il l'a monté, oui.. j'ai deux enfants et bon il a fait un BTS informatique et bon lui l'agriculture cela ne l'intéresse pas.

**VOUS RECEVEZ LES CLIENTS SUR QUELLE PERIODE ?**

on commence à avoir du monde à partir de Pâques sauf cette année, on a eu du monde tous les jours jusqu'à début octobre, ça dépend aussi beaucoup du temps...Quand les touristes sont présents, votre activité quotidienne est structurée de telle manière, déjeuner...

Non peu

**ET PAR RAPPORT A VOTRE ACTIVITE, VOUS ETES DANS UN RESEAU, UNE ASSOCIATION ?**

on se connaît entre voisins, je suis à l'Office du tourisme de Ruoms, ils sont plus concernés par les campings. Je sais pas la clientèle des chambres d'hôtes est différente, ce n'est pas le même volume. On a des réunions gîtes de France ; les réunions sont réparties dans toute l'Ardèche selon les années. Cette année c'est original, il y a un projet d'identification. Ils se sont aperçus qu'il y avait une confusion entre gîte rural, gîte de France, chambre d'hôtes, gîte rural, d'étape. Les gens mélangent un peu tout. Et c'est vrai qu'au téléphone les clients ne font pas la différence. Et donc il y a un projet pour identifier les différents types de choses. Et donc ils nous ont présenté un petit truc et le projet n'emballé pas beaucoup, il y a au moins 90 % des personnes qui sont contre. Alors cela bouge en ce moment, cela a été adopté au niveau national et ils veulent l'appeler Café-couette.

Ça vous dit quelque chose ?

EUH..

bien en fait cela existait déjà, il y a eu un livre qui est sorti, qui n'a pas marché et gîte de France a racheté les droits, et donc maintenant ils veulent baptiser les chambres d'hôtes « café-couette ». Cela marche par département, le président a soumis le projet qui était adopté à 60-40 et quand ils nous ont retranscrit, cela a eu du mal à passer.

Alors le tourisme sur le Sud Ardèche

au niveau de l'activité on progresse de 6-7 % par an de manière régulière, au niveau de la clientèle on a de plus en plus de gens qui reviennent, est-ce que c'est général ? on a l'impression qu'il y a de plus en plus de gens qui s'y intéressent, chaque année on a des belges qui viennent trois semaines. Bon à force cela devient un peu des amis, je crois aussi qu'ils viennent pour nous aussi. Ils aiment le soleil, le sud, ce qui plaît en chambre d'hôtes, le calme, ils veulent des vacances sans rien faire, comme on leur propose le petit-déjeuner, soit ils vont au restaurant.

#### **POUR REVENIR A VOTRE INSTALLATION, VOUS AVEZ EU DES AIDES FINANCIERES, D'ACCOMPAGNEMENT...**

oui, de Gîte de France... à l'époque il n'y avait pas le système d'aides fournies aujourd'hui aux agriculteurs.

#### **AU NIVEAU DES DEPLACEMENTS, EST-CE QUE VOUS OU VOTRE FEMME AVEZ DES DEPLACEMENTS SPECIFIQUES, DES MOBILITES, DES CONTRAINTES HORAIRES...**

oui, car j'étais agriculteur, donc je connais assez bien les agriculteurs, c'est vrai qu'avec gîte de France, je rencontre des gens que je ne connaissais pas avant. Maintenant la plupart créent leurs activités et ne sont pas agriculteurs, alors qu'au départ, ceux que je connaissais, c'était essentiellement des personnes du monde agricole. Et maintenant, cela fait partie de l'argument de vente sur le secteur. Maintenant cela a changé, c'est des personnes qui achètent un bâti et créent leur activité. Un peu comme les campings au départ, et maintenant c'est des petites entreprises. Par contre quand on commence à ouvrir une chambre d'hôte, c'est tous les jours y compris les jours fériés. Ce qu'ont ne faisaient pas avant, quand on est agriculteurs on travaille du lundi au samedi et le dimanche on peut aller se promener. C'est un autre rythme, comme ma femme travaille à ce rythme là.

#### **EST-CE QUE VOUS AVEZ OCCUPE DES FONCTIONS MUNICIPALES OU AUTRES ?**

oui, j'ai été conseiller municipal.

#### **ET POUR VOTRE PROGRESSION D'INSTALLATION ?**

on a fait des chambres d'hôtes ici, et à la partie basse cela appartenait à ma mère, elle est décédée l'année dernière, donc on s'est demandé ce qu'on allait en faire, et en fait on a enlevé les effets personnels. A partir de là, on a vu qu'on pouvait le transformer en gîte assez facilement. Et ensuite j'ai un projet pour élargir une partie de la maison à l'extérieur quand vous êtes arrivée, il y a une partie qui peut être transformée en chambre d'hôtes, comme le garage. Le gîte en bas fait trois chambres et je le loue à la semaine sans problème, comme cela fait 120 m<sup>2</sup> plus la terrasse. La plupart sont normés par les épis, et il y a aussi clé-confort qui sont identiques dans les critères pour les épis, c'est départemental. Souvent, ils financent par des subventions et donc veulent avoir un retour. Mais bon quand même gîte de France n'aime pas que l'on ait une double labellisation. Et puis pour la comptabilité je suis dans une agence comptable, à ce centre de gestion, je leur amène tout et ils trient, bon je viens d'acheter le logiciel je vais le mettre. Sinon, non, je n'ai pas eu de formation. Sinon, il y a le côté valorisation par le site internet ; au début on faisait des prospectus chez l'imprimeur et comme on a eu le PC, on fait cela nous maintenant. Puis, il y a gîte de France et des pubs dans des catalogues d'agence au départ et maintenant cela se sait aussi par le « bouche à oreille ». En fait au départ, j'ai pris exemple sur Maurice Arlaux, car en fait on n'était pas nombreux au départ sur le secteur. Je ne sais pas si vous le connaissez. D'ailleurs c'est marrant parce qu'on était viticulteur tous les deux et on partait faire des ventes dans les magasins et une fois on est parti dans le sud, et on est parti ensemble. Donc j'arrive là bas, chez lui, je vois « le jeu du mail » chambres d'hôtes, je ne savais même pas ce que c'était. Et puis voilà, il m'explique ce que c'est et il me dit dans ton coin cela devrait marcher. J'avais des projets et j'avais des granges, des projets et donc cela a démarré comme cela. Il y en avait quelque uns sur Rosières, les Tardieux sur St Germain. Par contre cela a démarré de suite, plus du passage, tous les jours refaire les lits et maintenant cela fait tâche d'huile.

#### **ET COMMENT EUX, ILS SE SONT INSPIRES DE QUOI, DE QUI POUR CELA ?**

pour les TARDIEUX je ne sais pas mais pour Arlon, cela vient de sa femme, elle était hôtesse de l'air et à une certaine période elle allait beaucoup en Angleterre et donc le système « bed and breakfast » existait depuis longtemps. D'ailleurs quand j'allais le voir l'essentiel des ses revenus, il le tirait de ces cinq chambres

d'hôtes, il avait une activité musicale également. Au départ, vers les années 92 les chambres d'hôtes il n'y en avait pas beaucoup, par contre les gîtes ruraux depuis plus de 15 ans s'étaient déjà bien installés. Bon le tourisme se développe, les touristes viennent. Je pense, comme je disais toute à l'heure, la plupart des fermes comme moi qui avaient des locaux se sont plus ou moins transformés en gîtes, car c'était le moyen d'entretenir le bâti et de le rentabiliser. Mais aujourd'hui c'est une activité commerciale à part entière, une activité et on n'a pas forcément conservé du patrimoine, il y a des secteurs comme à Balazuc où c'est très diversifié et où le tourisme est important.

**ET DANS LA CREATION D'ACTIVITE VOUS AVEZ REMARQUE QUE C'ETAIT PLUS DES HOMMES OU PLUS DES FEMMES QUI S'OCCUPAIENT DE CETTE ACTIVITE ?**

**oui, la dernière fois à Privas, les femmes étaient majoritaires oui, mais ça tend à être paritaire alors qu'au départ cela n'était que des femmes qui tenaient ce type d'activité. Quelques fois j'ai du avoir à préciser si c'était bien moi qui m'occupais des chambres d'hôtes, qui faisais le ménage, nettoiais et entretenais les chambres...oui, je fais le petit-déjeuner. Alors je sais pas si je fais partie d'une exception, bien j'ai vu qu'il y avait plus de femmes. Là, dernièrement, j'ai vu des jeunes de Lyon, qui au départ voulait un logement pour le week-end et en fait ils ont tout vendu sur Lyon et lui bosse sur Lyon en semaine et elle s'occupe des chambres d'hôtes. Ouais, c'est le retour des citadins à la campagne avec le tourisme. Mais desfois, c'est pas facile, donc avec l'activité cela permet de rester et d'autres qui sont repartis. Ils y en a qui restaurent, qui achètent avant d'être à la retraite. Mais des jeunes pour venir travailler ici c'est pas évident avec l'augmentation du foncier. Les jeunes ont pas les moyens d'acheter ici.**

**ET COMMENT VOUS PERCEVEZ LE SUD ARDECHE ...**

il y a une autre catégorie aussi plus jeunes de touristes qui s'intéressent aux sports de nature, au VTT, Escalade, les vélos c'est des choses qui plaisent...bien sinon, il y a le petit village, le patrimoine...et ils aiment bien l'accueil.

**ET POUR VOUS ..**

le climat arrive en premier, l'agriculture, le terroir, il y a une différence assez nette dans les mentalités entre ceux qui sont du pays et ceux qui n'y sont pas présents. Donc pour ceux qui arrivent, c'est pas facile. Et puis il y a ceux qui s'enferment avec des clôtures, et ici, c'est mal vu, cela ne se fait pas. Pour eux c'est un besoin pour marquer son territoire, bien qu'ils soient çà eux..et donc cela reste une grosse différence. Mais on sait très bien qu'ils sont actifs.. A Pradons, avant il y avait même la fête des belges qu'un couple de retraités avait installé puis cela s'est arrêté.

**ET SINON POUR POURSUIVRE VOTRE ACTIVITE..**

bien je pense que si déjà j'avais eu une activité agricole qui aurait trouvé repreneur dans la famille, je serais resté en agrotourisme, mais mon fils il fait un BTS informatique à Aubenas, il s'est même pas où sont ses terres, cela ne l'intéresse pas, un petit peu ma fille, quand il y a les fraises, elle est étudiante à Grenoble.

Donc on verra, nous on se voit continuer comme cela encore quelques années.

[...]

Ce type de discours est révélateur de personnes installées en Ardèche depuis toujours et qui s'adaptent à un contexte local. Il n'apparaît pas avoir été gêné dans le montage de son activité par le fait d'être un homme et d'avoir eu une démarche autonome de formation vis-à-vis de son domaine.

Le second extrait est celui de l'histoire d'une femme, originaire de la ville d'Arenzano (Ligurie), qui arrivée à la quarantaine, décide de changer de vie. Au départ, professeur de gymnastique, elle décide de s'installer en 1995 en tant que propriétaire structure agritouristique biologique avec des chambres d'hôtes et prépare des repas. Bénéficiant de capitaux d'appoint au départ, elle conçoit un projet très intégré au territoire et marqué de manière « éthique » par des notions écologistes (qualité environnementale). Elle exerce une activité maraîchère entièrement biologique. Pour « monter » son projet, elle a beaucoup travaillé avec la Chambre d'Agriculture ; elle est titulaire de l'exploitation et bénéficie d'une ouverture de 365 jours par an (c'est la seule des quinze structures que nous avons rencontrées qui a droit à cette durée d'ouverture). Dès le premier quart d'heure, elle nous parle de son mari, passant du « je » au « nous », montrant l'existence de son activité dans une logique de couple. Le soutien et l'aide de son mari sont présents. Elle évoque le fait d'appartenir à des réseaux syndicaux qui existent et ne pas bien comprendre les initiatives du PNR du Beigua. Son mari travaille de manière informelle à ses côtés, en plus de son emploi.

**Argentea-Arenzano-juillet 2001**

[...]

Alors, ça a débuté en 95 avec la petite maison là parce qu'auparavant elle n'était pas louée, en 89. c'était le chaos total, rien n'était organisé.

**OU HABITIEZ-VOUS AUPARAVANT ?**

Auparavant, nous habitons à Arenzano, dans le village. Je faisais toute autre chose, mon mari continue lui à travailler.

**QUE FAISIEZ-VOUS ?**

J'enseignais l'éducation physique et sportive dans les collèges de la région.

**POUR QUELLE RAISON AVEZ-VOUS ARRETE ?**

Je n'avais plus envie. Je voulais changer d'activité, le passage des 40 ans ! J'avais la possibilité de partir, je l'ai prise, j'ai dit ça suffit, je change.

Et en 95, nous avons ouvert la petite maison ... non, en premier nous avons fait la serre, la toute petite. Puis nous avons fait l'étable et nous avons réhabilité la petite maison qui était un fenil ; nous y avons installé deux gîtes avec coin cuisine. L'un après l'autre ! Et puis nous avons commencé à réhabiliter cette maison-ci. En 98, nous avons ouvert la salle de restauration et puis 2 autres chambres.

**QUELLE EST VOTRE CAPACITE D'ACCUEIL ?**

12 lits.

**D'OU VIENNENT VOS CLIENTS ?**

Un peu de partout, surtout des Italiens mais aussi quelques étrangers.

**AU NIVEAU DE L'AGRICULTURE QUE DEVELOPPEZ-VOUS ?**

Nous avons la certification biologique et nous produisons surtout des légumes et des fruits.

**VOUS EN SERVEZ-VOUS POUR VOTRE ACTIVITE AGRITOURISTIQUE OU POUR LA TRANSFORMATION ?**

Oui, essentiellement pour l'agritourisme mais également pour des clients fixes qui viennent les prendre ici. Nous ne les portons plus au grossiste du fait qu'il ne nous donne rien.

**EST-CE QUE VOUS FAITES LA TRANSFORMATION DES PRODUITS OU EST-CE QUE VOUS LES VENDEZ TELS QUE ?**

Non, je les vends comme ça.

**ETES-VOUS OUVERT TOUTE L'ANNEE ?**

- Oui.

**ETES-VOUS EN CONTACT AVEC D'AUTRES PERSONNES QUI FONT LA MEME ACTIVITE ?**

Oui, ici dans la zone parce que quand nous sommes plein nous les dirigeons vers d'autres fermes.

**DANS QUEL SECTEUR ?**

Au niveau de la Province de Gènes, il y a l'établissement *Grilla* qui est au-dessus de *Voltra*.

Généralement, nous indiquons celui-ci parce que ceux qui nous téléphonent sont intéressés par l'Aquarium de Gènes donc par la proximité, également pour le travail.

Il y a aussi *Le Ligure* si nous comprenons que les personnes sont exclusivement intéressées par la mer.

Ici, il vient beaucoup de personnes pour le travail ou alors en hiver, dans l'inter-saison, pour l'Aquarium, un très gros attrait de Gènes.

**ETES-VOUS EN CONTACT AVEC LES GENS DU PARC ?**

Pas constamment, cependant si il y a quelques initiatives, oui. On se connaît.

**EST-CE QUE DANS CE SECTEUR, LE PARC A ETE ACCEPTE ?**

Je dirais que oui. Maintenant, je ne sais pas exactement de notre côté parce que nous avons été suffisamment chanceux dans le sens que nous avons une partie de la propriété qui est dans le Parc et la maison est à l'extérieur, ainsi quand nous avons dû la réhabiliter cela a peut-être été plus simple ne nous trouvant pas dans le Parc.

Il y a un grand nombre de licences qui se mettent en place.

Cependant de gros problèmes nous n'en avons jamais eus.

**COMBIEN D'HECTARES FAIT VOTRE PROPRIETE ?**

- 3 hectares.

**VOTRE MARI TRAVAILLE-T-IL AVEC VOUS ?**

Non.

**EST-CE QUE VOUS FAITES TOUT TOUTE SEULE OU-BIEN EMPLOYEZ-VOUS DES GENS ?**

Je travaille avec des personnes que j'emploie. Et puis ma fille m'aide quand elle peut. Elle est étudiante à l'Académie des Beaux-Arts.

**EST-CE QUE VOUS TROUVEZ QUE C'EST DUR COMME ACTIVITE, ET POUR UNE FEMME ?**

C'est très prenant, tellement d'heures ! il faut une très grande passion, trouver un grand plaisir à le faire parce que c'est fatigant, oui, et les heures on ne peut les compter.

**EST-CE QUE VOUS CONNAISSEZ D'AUTRES FEMMES QUI FONT LA MEME ACTIVITE ?**

Oui, ce sont presque toutes des femmes qui font cette activité, du moins ici en Ligurie.

**EST-CE QUE VOUS AVEZ DES ECHANGES DE FAÇON FORMELLE OU PAS ?**

Oui, de temps en temps on se rencontre ou bien également par téléphone, pas très souvent parce que nos obligations (tâches) sont tellement nombreuses

**L'IDEE D'UN RESEAU STRUCTURE ET ANIME AU NIVEAU DE L'AGRITOURISME VOUS INTERESSE-T-IL ?**

Il existe déjà les associations syndicales : la *Coltivatore Diretti* et la *Confagricoltura*. Chacun est inscrit à l'une ou à l'autre et se rencontre. Ils font parfois des dépliants.

**SUR L'ACTIVITE AGRITOURISTIQUE ?**

oui, après je vous en donne un, je vous le fais voir ;

ainsi, pour les foires, ils sont distribués, ils coordonnent, généralement ils tiennent la comptabilité, ils offrent ces services.

**EST-CE QUE VOUS ACCUEILLEZ DES GROUPES SCOLAIRES ?**

Oui, le plus souvent ils viennent à la journée. Les écoles maternelles et primaires viennent le matin pour voir les animaux et puis elles se mettent là dans le pré pour jouer. Certaines écoles au contraire nous les préparons. Les écoles du pays viennent en autocar qui leur apporte à manger, elles restent là dans le pré et jouent. Celles de Gènes je les prépare et elles passent la journée.

Préférée ? Alors, d'un point de vue économique l'agritourisme tire l'agriculture, mais d'un point de vue formel, il doit y avoir la ferme agricole pour que la ferme agritouristique existe.

**ET VOTRE PREFERENCE ?**

Toutes les deux.

**VOTRE LIEU DE VIE ? LA MER, LA MONTAGNE OU LES DEUX ?**

Les deux, parce qu'elles sont tellement voisines, nous sommes à 80 m au dessus de la mer, ce n'est pas vraiment la montagne alors, et puis le climat est marin.

**EST-CE QUE VOUS AVEZ UNE IDEE DE L'ACTIVITE AGRITOURISTIQUE A L'ETRANGER ? EST-CE QUE VOUS AVEZ DEJA VU DES EXEMPLES ?**

Non, je ne connais pas. En Italie, oui, parce que quand nous allons en vacances nous allons dans des fermes agritouristiques, mais dans les autres pays, non. J'aime voyager en Italie.

En France, comment est-ce que c'est ?

**L'ACTIVITE EST SIMILAIRE MAIS LES NORMES SONT MOINS STRICTES.**

Auparavant, c'était pareil, maintenant au niveau de toutes les lois régionales c'est une question de temps de travail. Parce que surtout ici en Ligurie ça n'avait pas de sens : notre ferme fait seulement 3 hectares et avec la mer toute proche nous avons en continuité pratiquement des personnes. Une salade dans le potager vaut 200 liras et sur la table 2 000 liras. Selon moi, ce discours là est un discours qui encourage le travail au noir et non la déclaration exacte.

**COMBIEN DE JOURS POUVEZ-VOUS ETRE OUVERT ?**

Toute l'année.

**EST-CE QUE VOS PARENTS FAISAIENT ÇA ? COMMENT AVEZ-VOUS APPRIS LE METIER ?**

Passion, plaisir, lecture. J'aime ça.

**EST-CE QUE VOUS AVEZ D'AUTRES PROJETS POUR L'AVENIR ?**

Arranger toujours plus mais au niveau de la réceptivité (du nombre pour recevoir) ça suffit.

**AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE DEPLACEMENTS, DE TRANSPORTS, DE SERVICES ?**

Ici, les transports publics n'arrivent pas ; par ailleurs une ferme agritouristique doit être en dehors du village. C'est difficile qu'il existe une ferme qui soit desservie par les transports publics, à moins que l'on se trouve sur des routes où la circulation est importante.

**POUR FAIRE LES COURSES ?**

On y va en voiture, je fais mes courses à Savone. Et puis ici, on est favorisé par le climat parce que l'hiver on a toujours une production agricole. Et pratiquement est cuisiné ce qui est cueilli. Quand on me demande ce que je fais à manger, je ne le sais pas, je vais dans le potager, je cueille et je cuisine. Je n'ai pas un menu fixe. Et puis j'achète de la lessive, du café, les choses que nous ne produisons pas.

**AU NIVEAU DE L'EAU, Y A-T-IL DES PROBLEMES ? COMMENT EST-CE QUE C'EST GERE ?**

Nous en avons tellement ! Cette zone est une zone très riche en eau. Celle de la maison est de l'aqueduc. Puis il y a celle qui descend du torrent, qui passe chez tous les paysans ; cette vasque lorsqu'elle trop pleine l'eau passe par dessus la route ; ainsi l'eau qui n'est pas utilisée retourne au torrent.

**LA VIE EN VILLE NE VOUS MANQUE-T-ELLE PAS ?**

Non, absolument pas. Si je veux y aller, il suffit de 5 minutes.



Absolument pas, au contraire avec l'excuse de venir à la campagne ils viennent plus souvent.

**EST-CE QUE VOUS AVEZ DES LIENS AVEC LA *COMUNITA MONTANA* ?**

A Arenzano, oui, oui.

**EST-CE QUE VOUS ETES AUTOSUFFISANTE AU NIVEAU FINANCIER AVEC CETTE SEULE ACTIVITE ?**

Oui.

**QUAND VOUS VOUS ETES INSTALLEE, LE CHOIX DU BIOLOGIQUE ETAIT-IL DEJA PRESENT ? EST-CE QUE LES NORMES SONT DIFFICILES A OBTENIR ?**

Disons que c'est venu depuis que le biologique a commencé à exister, c'est-à-dire quand il a commencé à sortir des organismes de contrôle, quand on a commencé à en parler. Nous, pratiquement, nous le faisons déjà dans le sens qu'on limitait les traitements surtout pour les bêtes en réduisant les temps de prescription ou avec des produits très légers. Puis nous avons décidé de le faire, par conviction, car selon moi le biologique c'est l'avenir. C'est du pur bon sens surtout dans une ferme agritouristique, également pour des questions d'image.

**EST-CE QUE C'EST DIFFICILE D'OBTENIR LES NORMES ?**

Non.

**Y A-T-IL DES CONTROLES REGULIERS ?**

Nous avons été contrôlés sur les NAS ; le 9 mai la communication qu'ils n'étaient pas positifs m'est arrivée c'est-à-dire qu'il n'avait pas été trouvé de traces phytosanitaires.

**LES INSTALLATIONS ONT-ELLES ETE IMPORTANTES ?**

Non.

Est-ce que les clients ont une demande spécifique en venant chez vous ? Au niveau de la gastronomie ligure ?

**LA CUISINE EST-ELLE TOUT « BIOLOGIQUE » ?**

Oui, je dirais la majeure partie, sauf ce qui s'achète, le café, le sucre.

Nous avons 2 appartements avec coin cuisine, où on peut cuisiner, et puis 2 chambres avec salle de bain. L'appartement coûte beaucoup, le coin cuisine coûte terriblement cher en comparaison à une chambre où il n'y a que le lit, le matelas ...

Ici, nous pensions quand nous avons débuté que la proximité avec Gênes serait pénalisante et au contraire non, parce que Gênes est une très belle ville, et puis avec l'Aquarium c'est fantastique et il y a tant d'attrait tout au long de l'année : des musées, des expositions. A Gênes on est finalement en train de valoriser le tourisme. On a compris que l'industrie n'a pas de sens en Ligurie. En effet, tout est en train de changer, même la qualité de l'eau, la mer est propre en Ligurie.

Nous travaillons tellement. Même d'hiver, le week-end toujours, nous sommes toujours plein, également parce que Milan se trouve à 1 heure ¼. A Milan, le climat est détestable, alors ici c'est tout un autre monde. Puis le milanais ne se lasse pas le week-end, il est disposé à faire la queue sur l'autoroute. L'autoroute arrive ici à 4 km.

**QUE PENSEZ-VOUS DU TRAVAIL DES FEMMES EN ZONE RURALE ?**

Alors ici, ça va, nous sommes suffisamment en plaine, nous travaillons avec les machines. On peut travailler seul. Au-dessus ... ce ne sont que des terrasses étroites ... c'est pour cela que je ne sais pas comment sera demain ici. Maintenant ce sont presque toutes des personnes âgées, ils étaient pour la plupart agents communaux, aujourd'hui ils sont à la retraite. Ils travaillaient surtout en été, de 7 heures à 14 heures et ils avaient tout l'après midi pour cultiver. Moi, je ne sais pas comment sera fait demain ? Et puis les jeunes ? Parce qu'ici en Ligurie, ou tu fais l'agritourisme ou bien tu fais l'agriculture. Pourtant ici sur cette zone, ça n'intéresse personne. Les gens sont très fermés, ils ne participent pas. Quelqu'un qui habite à 2 km est déjà un étranger pour eux. Ils ont une mentalité très fermée. Si les jeunes ne changent pas, ceux qui sont nés ici et qui ont grandi ici, alors ...[...]

**Encadré n°17 : Extraits de récits de vie en Ligurie  
Commune d'Arenzano, juillet 2001**

Ces deux récits permettent de mettre en évidence les logiques sous-jacentes au portage de toute activité :

- avoir un soutien familial ;
- accéder à des moyens de financement ;
- prévoir une évolution de la structure et sa viabilité financière ;
- intégrer ce projet dans la vie de famille.

Cependant, les thèmes mis en évidence par les couples choisis ici montrent que chacun conçoit son activité comme une activité générale de la famille, assimilant les tâches effectuées par leurs conjoints à une aide en-dehors de leur travail salarié.

Le cas du Maroc s'inscrit dans une autre catégorie du fait du contexte général social, économique et culturel. Le rapport à la création de la coopérative est perçu par sa représentante comme une demande de reconnaissance d'une activité informelle en vue d'une éventuelle insertion économique et touristique. La volonté de valoriser un travail informel par une coopérative symbolise aussi une forme de reconnaissance du statut et du rôle de la femme. On perçoit dans le discours de Naima, qu'elle a bénéficié du soutien de son mari et du délégué de l'artisanat qui a initié par des actions concrètes en direction des femmes, comme les discours officiels le lui suggéraient. La coopérative a pu être mise en place en quatre ans, grâce à l'intervention des O.N.G. L'objectif est de réunir des initiatives éparses, des micro-entreprises déclarées ou pas, de confection en matière d'artisanat marocain. Le fait de se mobiliser en tant que femmes, leur a permis de solliciter des micro-crédits pour mener à bien leur initiative. La conception du projet, même si celui-ci est porté par une ou deux personnes, correspond à un projet collectif d'accumulation d'expériences. Il est largement dépendant des supports en place au niveau de l'organisation territoriale.

**Entretien NAIMA - lieu : maison de famille- mai 2001-SEFROU****TU ES NEE ICI NAIMA ...**

oui absolument

**IL Y A COMBIEN DE TEMPS ?**

euh...1952 mais c'est écrit 51 sur la carte d'identité parce que mon père en ce temps là il avait un petit gosse, il est mort et puis il y a eu une erreur mais moi je suis née en 1952.

**TU AS TOUJOURS VECU A SEFROU ?**

ca fait longtemps, les premiers parents sont venus à SEFROU il y a 10 siècle c'est les premières familles de SEFROU.

**TU ES ALLEE A L'ECOLE**

oui, comment dire plus de 8 ans, je suis allée à l'école... et j'avais des profs français...c'est pour cela que j'ai appris le français et en plus on avait là des voisins français et la femme était institutrice.

**DONC TU PARLES FRANÇAIS.....**

oui je me débrouille, je parle des fois mieux que des lycéens qui ont le niveau bac..

**APRES L'ECOLE T'AS TRAVAILLE, T'AS FAIS QUOI ?**

j'ai fait des boutons, des broderies à la main en soie

**ET TA MERE FAISAIT ...**

non, elle préparait les couvertures comme la femme que tu as vue hier

**ET TOI ALORS TU AS APPRIS SEULE LA BRODERIE ?**

non, je suis allée à un club qui montrait aux femmes comment faire

**ET DONC TU T'ES MARIEE A QUEL AGE ?**

17 ans...j'ai fais les boutons et les broderies, et une fois mariée, j'ai continué. Mon mari s'occupe de tout, moi j'ai une machine pour faire des tricots et je fais des choses seulement pour moi.

**ET LE ENFANTS...**

j'ai quatre enfants, wafa, nawelle, Mahomed et raja...l'aînée elle est mariée elle habite à Ksar sur la route de Tanger, elle a son DEUG, la deuxième a son bac et deux ans de BTA secrétariat...tu comprends je veux qu'elle fréquente des gens qui pensent bien, parce qu'elle doit faire quelle chose avec ce qu'elle a appris, je ne veux pas qu'elle travaille comme une bonne, une domestiques. Je ne veux pas qu'elle gagne uniquement de l'argent, il n'y a pas que l'argent, elle comprend beaucoup de choses, elle doit faire des choses pour elle et des choses pour les autres...elle sait faire de la broderie.. et puis avec Mahomet, il est membre d'une association, un membre à Fès. Je veux bien qu'elle vive sa vie et je préfère qu'elle ait une vie ici et qu'elle fasse quelque chose pour le Maroc. Parce que au Maroc on préfère les garçons, mais mon mari il n'est pas contre les femmes. J'ai un autre fils, il fait mécanique, il a 19 ans.

**ET QUAND TU AS ACCOUCHE, TU AS CONTINUE A FAIRE TON TRAVAIL, CELA N'A PAS CHANGE TES HABITUDES ?**

j'ai pensé qu'il fallait faire beaucoup de choses, pour gagner de l'argent, faire n'importe quoi et pour ne pas rester comme cela, ne pas rester les bras croisés et ne pas rester à la maison.

**ET TON MARI IL PENSE QUOI DE TON ACTIVITE ?**

mon mari, il travaille ici, et aussi à la boucherie. Parce que c'est pas autorisé à faire ça ici pour les femmes, et surtout dans des petites villes comme SEFROU. A Fès peut-être tu trouves quelqu'un, des femmes à RABAT et à CASA.

**MAIS C'EST PAS AUTORISE AUX YEUX DES GENS OU DANS LE DROIT...**

non c'est pas dans le droit, tu as le droit de faire tout ce que tu veux parce que les gens n'achètent pas si les femmes touchent la viande et vendent quelque chose. La femme doit faire des boutons à la maison et rester là.

**AVANT CETTE COOPERATIVE, AVANT TU TRAVAILLAIS COMMENT ?**

avant j'ai travaillé avec d'autres personnes, et ils ne payaient pas comme il faut., c'est pour ça que j'ai eu l'idée de faire une association et après de nous aider pour faire une coopérative. Pour qu'on cherche du travail et pour gagner notre vie. Toutes les femmes qui sont dans la coopérative veulent améliorer leurs conditions.

**ET CELA S'EST BIEN PASSE LA CREATION DE LA COOPERATIVE ?**

pour préparer les papiers, et faire comprendre aux femmes la différence entre association et coopérative, c'est nouveau au Maroc. Elles n'ont pas l'idée de faire ça.

**ET QUEL A ETE LE ROLE DU DELEGUE ?**

oui c'est grâce à lui et il donne des cours pour nous aider. Parce qu'il veut que la femme marocaine fasse quelque chose. Parce qu'elle fait beaucoup de choses la femme marocaine, elle n'est pas bien payée et son mari quand tu lui demandes ce qu'elle fait, il dit elle ne fait rien. Même sur la carte nationale, les papiers d'identité, on écrit *bétoun*, ça veut dire rien. Même si elle fait plus de travail que son mari, plus qu'un homme. Elle fait beaucoup de travail, elle fait beaucoup de chose, mais on dit la femme elle ne fait rien.

**ET TON MARI IL DIT QUOI ?**

mon mari dit rien. Il est fassi et il est avec la femme. Il ne dit pas non à sa femme, il est avec elle.

**ET TES PARENTS ILS SONT TOUJOURS VIVANTS ?**

non, ils sont décédés.

**IL Y A LONGTEMPS....**

cela fais deux ans

**ALORS TU ME PARLAIS DE TON PERE...**

Oui

**ALORS TU DISAIS QUE TON PERE C'ETAIT IMPORTANT POUR TOI**

parce que...à cette période, la femme n'a pas le droit d'aller à l'école, pas le droit de fréquenter les hommes et mon père était contre ça , et si la fille veut faire quelque chose, ce n'est pas la famille qui doit l'arrêter. Si elle veut faire quelque chose de bien ou de mal elle peut le faire. Il n'est pas contre la femme, elle doit rencontrer du monde. Même dans l'islam, ils disent que c'est ça, la femme.

[...]

**POUR LES REUNIONS,**

les réunions ont lieu toujours à la délégation, souvent et des fois ici chez moi.

**EST-CE-QUE TU EST ATTACHEE A LA VILLE ?**

les lieux que je préfère, la maison je suis ici depuis l'âge de 16 ans, et avant on avait une maison près de la cascade. Je préfère Sefrou parce qu'il y a la maison, c'est le charme de la nature, la cascade, les oliviers, l'eau, la cerise [...]

**EST-CE QUE TU PENSES QUE DE L'AUTRE COTE DE LA MEDITERRANEE, EN FRANCE, EN ITALIE, IL Y A D'AUTRES FEMMES COMME TOI ?**

je pense qu'il y a beaucoup de gens comme nous, en France il doit avoir des familles comme nous, non ?

**COMMENT T'IMAGINES QUE LES FEMMES TRAVAILLENT DANS LES ZONES RURALES, TOI TU T'IMAGINES C'EST PLUS FACILE AVEC LES HOMMES**

non, je ne pense pas , car si les hommes traitent les femmes mieux, normalement c'est écrit , si on fait comme c'est dit dans le Coran on peut vivre mieux qu'eux. C'est la vérité c'est mon avis, je suis libre de dire ce que je veux. C'est un problème d'éducation, quand ils sont petits il faut faire voir aux enfants le bien et le mal.

[...]

**ET QU'EST-CE TU PENSERAI S'IL Y AVAIT PLUS D'ACTIVITE DE TOURISME A SEFROU ?**

il faut bien traiter les touristes, avoir un hôtel et mettre le bon prix. Nous on veut vendre nos produits aux touristes

**TU PENSES QUE LES GENS DE LA COOPERATIVE SERAIENT D'ACCORD POUR ACCUEILLIR ET VOIR ARRIVER LES TOURISTES ?**

on invite déjà beaucoup de monde, j'ai déjà invité des groupes, je les ai invités ici. Amina a fait la cuisine et on veut bien faire le tourisme comme dans les grandes villes mais comme on veut nous, dans notre maison...[...]

### 7.3.2. Des biographies médianes (étude longitudinale des itinéraires de vie)

Il existe des histoires de création, des profils de créateurs d'activités hommes-femmes récurrents sur les territoires. Ces derniers sont un moyen de comprendre les histoires de vie et de mettre en exergue la spécificité féminine. Pour parvenir à une telle synthèse et restituer l'information, nous avons analysé les récits de chaque couple et/ou individu interrogé à l'aide des grilles biographiques (cf. Annexe 2.2). Nous avons élaboré cinq profils médians. Les trajectoires de vie ont été corrélées aux types de structures touristiques développées dans les territoires concernés. Les deux premiers profils ne se retrouvent qu'en Ardèche méridionale, les deux derniers se retrouvent en Ligurie ; le cas du Maroc apparaît singulier.

#### *7.3.2.1. Les « originaires » du territoire : de l'abandon de l'activité agricole au choix du tourisme rural*

*« Toute vie est une histoire sacrée. La maison de Plan de la Tour, située entre Joyeuse et Largentière, dominée par le tour médiévale de Brison, est typique des fermes Ardéchoises. Le rez-de-chaussée voûté est réservé au bétail et à la cave à vin avec sa cuve et son pressoir ; à l'étage, au sol recouvert de larges dalles de pierres, se trouve la salle commune avec sa gigantesque cheminée, les chambres et surtout la magnanerie où l'on cultive les vers à soie ; puis au-dessus encore, des greniers sous une haute charpente... »*  
(biographie de vie en Ardèche)

En Ardèche, le territoire est un espace ouvert au tourisme depuis plus de trente ans. Une forme « ancienne » de tourisme rural a été développée. A ce titre, les structures sont variées, tant dans leurs formes que dans leurs champs d'activité. Toutefois, on constate une segmentation entre les responsables d'activités : ils n'accueillent pas les mêmes touristes et ne pratiquent pas le même tourisme.

Sur les quatorze structures d'activités rencontrées en Ardèche, on peut dire que six couples parmi ceux interrogés, correspondent au premier profil. Les personnes sont originaires du territoire d'Ardèche du sud, allant des Vans à St Martin d'Ardèche. Ils ont des origines rurales et agricoles du côté du mari ou de la femme et se situent dans la tranche d'âges des 35-45 ans. Sur ces six couples, seules deux d'entre eux ont un statut de chef d'entreprise (souvent pour l'homme) leur conjointe le statut de « conjointe -collaboratrice ». Pour les quatre d'entre-eux, un seul des deux membres du couple a le statut de chef d'entreprise (une femme seulement, et trois hommes). Précisons qu'uniquement deux de ces six responsables d'activités ont gardé le statut d'agriculteur ; pour les autres ils sont inscrits comme chefs d'entreprise ou artisans, à la Chambre des Métiers de l'Ardèche.

Leur itinéraire, bien que chaque histoire de vie soit singulière, répond quasiment aux mêmes phases de temps. Les couples sont nés sur le territoire, ont grandi en Ardèche du Sud et ont suivi des formations de niveau bac ou bac+2, soit dans l'agriculture (BTSA, Aubenas) soit dans le tourisme (BTS tourisme Avignon). Souvent l'un des deux membres du couple a une activité professionnelle extérieure (sur les six couples, trois femmes ont un emploi) assurant un revenu mensuel fixe tous les mois. La majorité des hommes avait au départ une activité agricole développée dans les années 1980, suite à une reprise familiale. Ces couples n'ont pas eu de difficulté dans leur phase de création d'activités, car ils possédaient un patrimoine bâti (bâtiments de l'exploitation agricole) à rénover, à transformer, ainsi que du foncier. Leur démarche de création était basée au départ à l'origine sur un capital existant. Pour les aider à s'inscrire dans une logique de diversification ou changer l'exploitation agricole en micro-entreprise touristique rurale, ils ont eu comme appui des personnes ressources issues de leur réseau familial ou des amis ayant développé le même type d'activité en Ardèche, ou encore qui ont des compétences particulières (élus, gestionnaires, comptables...). Ils évoquent des liens avec « Gîtes de France » ou « Clés vacances », essentiellement pour répondre aux normes en vigueur et pour obtenir une accréditation.

Pour les femmes qui ont été à l'origine de la diversification, ou du choix de création d'une chambre d'hôtes, elles n'évoquent pas les difficultés comme des obstacles liés à leur statut de femme. Elles considèrent qu'elles ont bénéficié d'un soutien important du fait de leurs connaissances locales et affirment au contraire qu'être une femme portant une activité de tourisme rural ne constitue pas un handicap particulier. Elles évoluent dans une nécessaire stabilité familiale, impérative durant cette période. C'est plus dans la phase de pérennisation de l'activité, que la gestion quotidienne et hebdomadaire des temps de vie partagés entre vie familiale, vie professionnelle et épanouissement personnel qui s'avère délicate. Les femmes, conjointes des hommes responsables de l'activité, effectuent, elles, un travail informel, (accueil des touristes, réservation de clientèle, qui n'est pas officialisé par un statut).

L'ensemble des couples précise que les deux premières années sont difficiles et qu'au-delà de cinq ans, les revenus issus de l'activité sont satisfaisants pour vivre correctement. Ils estiment qu'entre la maturation de leur projet et la réalisation concrète (bien que les aménagements continuent) de deux à trois ans sont nécessaires. Cette rapidité de création est due à l'insertion dans un contexte local particulier, où les personnes ont bénéficié de relais amicaux : socioprofessionnels et d'une entraide entre « gens du pays ».

### 7.3.2.2. *Des nouveaux résidents, créateurs d'activités touristiques*

Ce type de profil concerne quatre couples interrogés ; cependant nous estimons (par observation) que cette configuration tend à se répandre. Les couples se situent plutôt dans la tranche d'âges 25-35 ans. Ils sont, soit tous deux originaires d'une agglomération importante de la Région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble), soit l'un des deux vient d'une famille rurale (et dans deux des couples, l'homme était d'origine rurale) ; dans deux des cas, les grands-parents avaient une activité agricole. La création d'une activité touristique est souvent conçue sous une forme d'accueil en créant une chambre d'hôte, pour trois des couples interrogés. A la différence des couples du premier profil, ils doivent s'installer dans un lieu, concevoir un projet de vie ailleurs, qui souvent est une volonté d'avoir un mode de vie totalement différent (ce qui suppose de laisser « tout » derrière soi). C'est aussi un moyen de travailler autrement et de profiter d'un cadre environnemental et de ne plus se trouver en situation de surmenage ou de stress comme ils pouvaient le vivre en ville.

Les personnes interrogées ont un niveau de formation allant de Bac+2 à Bac+8. Ils évoquent le fait d'avoir fait un choix de vie, souvent après avoir eu leur premier enfant, d'avoir changé de mode de fonctionnement dans leur couple et vouloir aspirer à un bien-être. La plupart de ces créateurs n'ont pas totalement abandonné leurs activités initiales (informaticien, ingénieur, consultant) qu'ils continuent à pratiquer à temps partiel ou selon les besoins financiers de la famille. Ces couples possèdent donc un capital intellectuel, voire un apport financier et une technicité. Ils n'ont pas de capital foncier. Ils ont fréquenté le territoire auparavant en tant que touristes de week-end ou durant les vacances.

Ils véhiculent des valeurs dites plus « urbaines » (sachant que les femmes en zones rurales aspirent à ces mêmes valeurs) et ont des besoins en matière de services, de mobilité qui ne correspondent pas forcément aux besoins des « originaires du pays » (« autochtones »). Dans le cadre de ces couples, pour deux d'entre eux, le choix d'une nouvelle vie (pour la femme) s'est fait suite à un divorce. Le fait de changer de lieu de vie, d'activité, « de visages au quotidien », est souligné, même si cela nécessite une organisation difficile pour ces dernières. Le choix de l'Ardèche méridionale est fait en fonction d'un cadre de vie agréable proche de l'ambiance de « la Provence » où il fait beau, où le climat est agréable et où il n'y a pas encore trop de monde, « pas comme dans le Lubéron ».

Les femmes évoquent un parcours difficile, un isolement qu'elles ont recherché mais qui les satisfait dans leur environnement proche de la maison (avoir un grand jardin, avoir une bâtisse en pierre, une architecture spacieuse et des volumes de vie importants) ; mais par contre elles

vivent mal l'insertion sociale : « c'est difficile pour nous, on nous fait sentir qu'on n'est pas du village, il faut faire son chemin, puis après quelques années cela va mieux ». Ces couples sont à la recherche peut-être d'une sociabilité plus active. Pour deux de ces couples, ils ont d'ailleurs choisi une installation au cœur du village, où ils ont ouvert une chambre d'hôtes mais où il y avait un voisinage et des services proches. Les femmes soulignent également qu'il leur a fallu de 3 à 7 ans pour monter correctement leurs projets. Elles ont dû solliciter des appuis (une seule d'entre elle est passée par le CIDF et a connaissance du Fonds de Garantie proposé aux femmes) : pour certaines elles ont eu recours à des aides au montage du dossier (ACCRE, DDTE, obtention d'agrément), à des formations en gestion, en informatique (souvent effectués en Chambre de Commerce). Elles précisent avoir fait appel à l'ANPE pour les orienter ainsi qu'aux missions locales. Elles ont souvent eu du mal à obtenir des crédits car elles minimisent le projet en faisant des plans de gestion et avaient des difficultés à se projeter dans autre chose que dans « le micro-projet ». Les financements et les crédits ont souvent été négociés alors que les personnes habitaient encore dans des zones urbaines ; le montage a été fait pendant le temps d'activité et dans leur « ancienne vie ». Elles évoquent le besoin de continuer à être informées et l'importance d'appartenir à un réseau ou à des associations ; car elles avaient en effet des difficultés à trouver les interlocuteurs et les acteurs sur place qui pouvaient les aider.

Au niveau du couple, ce sont des personnes impliquées fortement dans le territoire des « acteurs multicasquettes du local » cumulant : activité de conseillère municipale, possédant une chambre d'hôte ; la femme est souvent représentante auprès des parents d'élève, dans des offices de tourisme. On retrouve là, une nécessité de créer des liens multiples, de s'impliquer dans des réseaux. Cette volonté de se tisser une vie sociale, associative n'était pas aussi marquée dans le cas précédent.

### *7.3.2.3. Poursuive l'activité agricole et la valoriser par l'agritourisme : le rôle des « gens du pays »*

Le profil des couples suivants représente la majorité des couples rencontrés dans les provinces de Savone et de Gênes (10 couples) ainsi que deux couples en Ardèche. Ces couples se situent dans une tranche d'âges large ; le couple le plus jeune a respectivement 25 et 28 ans. Les couples les plus âgés ont dépassé les soixante ans. Ils ont en commun d'être originaires du territoire et de poursuivre une activité familiale, en l'ouvrant au tourisme, ou de racheter des fermes à des voisins, évitant aussi les contraintes futures d'accès au foncier.

Toutes les structures ont une activité agricole, qui constitue leur revenu principal ; ils ont de fait, le statut d'agriculteur ou de titulaire d'exploitation (côté italien). Sur les dix couples italiens, six femmes sont titulaires de l'exploitation familiale qu'elles ont eu en legs. Le fait



de transmettre l'exploitation à une fille ne semble pas être un problème. Les productions agricoles sont basées essentiellement sur une production laitière (en zone de montagne), l'oléiculture, les légumineuse et la production fruitière. L'activité de valorisation et de transformation des produits fait partie du projet global de l'exploitation. Le fait de transmettre la connaissance de la production agricole à divers public qui soit scolaire, des habitants du territoire, des touristes va au-delà d'une logique commerciale : *« c'est très prenant, tellement d'heures ! il faut une très grande passion, trouver un grand plaisir à le faire parce que c'est fatigant, oui, et les heures on ne peut les compter »* (Vallon Pont d'Arc). Ils transmettent la qualité des produits du secteur. Le fait d'accueillir fait partie d'un projet d'évolution de l'exploitation, pour assurer une rentabilité économique (et une retraite) mais c'est surtout, comme le souligne un agriculteur retraité ardéchois (qui accueille des touristes en chambres d'hôtes) : *« faire découvrir notre métier, nos produits, notre qualité de vie [...] enfin avant c'était comme cela »*. Cette manière de voir les choses se retrouve en Ligurie, où les couples tiennent à faire visiter l'exploitation agricole. L'activité se diversifie et se tertiarise et les services liés au tourisme incombent majoritairement aux femmes : *« ma mère s'est installée il y a 30 ans, mais au niveau de l'agritourisme cela fait 3 ans [...] l'agritourisme est né en Toscane puis ça s'est un peu élargi, mais comme phénomène c'est né en Toscane. Les anglo-saxons avant déjà cette tradition du type « bed & breakfast », c'est de l'agritourisme également, ce sont donc peut-être eux les précurseurs de cette affaire familiale, parce qu'il y a beaucoup de touristes anglais, ils ont exporté leur mentalité et l'agritourisme. La réalité anglaise a été transformée en Italie, nous nous sommes plus de mentalité rurale, les anglais sont plutôt des éleveurs. Je pense que c'est né comme ça, c'est mon opinion [...] Pour moi, la femme a toujours été le pivot, parce qu'elle gérait autant le travail que la famille et puis également l'administration était complètement à la charge de la femme, parce qu'elle gérait les dépenses, l'homme s'occupait plus du travail physique, de la fatigue mais disons que la responsabilité majeure a toujours été pour la femme, la mère. Je l'ai toujours pensé comme ça que c'était la femme celle qui organisait le plus. L'homme était disons celui qui avait du temps libre, il allait à la chasse. La femme n'a jamais eu de temps libre, elle a toujours eu les enfants, les personnes âgées à s'occuper. Par contre l'homme faisait peut-être plus les travaux de production mais il avait aussi des distractions, la femme un peu moins. C'est peut-être différent ailleurs »* (L'uliveto – Alpicella).

En Ardèche, des deux couples interrogés, une seule femme a le statut de conjointe-collaboratrice. Elle souligne qu'elle a choisi d'ouvrir l'exploitation agricole au tourisme pour sortir du « travail de son mari », de manière officielle. Auparavant, elle était salariée d'une mairie. En plus de ce travail salarié, elle assurait une aide pour la gestion de l'exploitation, pour l'informatique et également pour les ventes sur les marchés. Au bout de dix ans, et précise-t-elle une fois que les enfants ont été plus autonomes, elle s'est sentie en mesure

d'envisager de monter en plus de l'exploitation agricole de son mari, sa propre activité touristique. Envisagé comme un projet global propre, elle a prévu dès le départ les nuitées, le fait de faire des repas et de prévoir une visite de l'exploitation agricole. Son parcours a été soutenu, surtout dans la phase de création, par des acteurs de la Chambre d'agriculture. Elle souligne le fait que dans le milieu agricole « *les femmes sont cantonnées dans cette activité de tourisme* » ; elle cumule ce travail avec une application intense dans l'exploitation et en ayant une vie familiale intense. En Ligurie, le parcours est quasi-similaire. Le rôle des syndicats est souligné pour trouver une aide, une écoute et des lieux de parole pour exprimer les difficultés rencontrées. Les femmes sont dans la majorité des cas satisfaites de cette condition malgré en dépit d'une gestion de leur temps très difficile ; elle peuvent même avoir un avis assez « radical » sur le rôle des femmes dans leur activité : « *selon moi, cela dépend de quelle femme il s'agit ! C'est-à-dire que si c'est une femme qui accepte de devenir avec ses capacités propres un homme, ça va ; si c'est une femme qui veut continuer à faire la femme elle n'a pas à venir ici en montagne. Moi, avec mes petits moyens je conduis le tracteur ou je manipule d'autres engins, avec mes 40 kilos je fais tout ce qui est possible, tout ce qui est dans mes possibilités je fais en sorte de le faire et cela doit être comme ça [...]* Une vie sans pointer au travail, sans horaires, sans contraintes, c'est-à-dire revenir à une vie qui ne soit pas celle de petits soldats comme malheureusement nous avons aujourd'hui ; juste pour retrouver la liberté » (Giove Ligure). Elles sont satisfaites d'avoir une reconnaissance professionnelle au sein de leur couple et d'avoir une reconnaissance institutionnelle de la part de la Chambre régionale d'agriculture et fondent des espoirs dans le PNR du Beigua pour les aider dans leur formation et leur démarche. Elles sont au courant, par des réunions d'informations des initiatives en faveur des femmes dans leur activité et attendent que cela se « monte ». Elles disent se rencontrer plus par affinité et ne pas voir encore les retombés concrètes des actions du PNR. Comme l'une d'entre elles le souligne : « ils veulent faire des formations pour nous, mais c'est un homme qui nous représente et il n'est pas du coin ».

#### 7.3.2.4. *Créateurs d'activités : une dénomination toute trouvée pour ces couples « porteurs de projets »*

Le dernier profil que l'on retrouve est celui de couple non originaire du territoire, majoritairement des zones urbaines. Ils constituent les cinq autres couples interrogés en Ligurie et deux en Ardèche. Ces personnes rejoignent les valeurs des couples du deuxième profil ; ils ont décidé de changer de vie ou de s'installer en zone rurale, mais leur projet est différent. Dès le départ, ils envisagent une entreprise agritouristique voire une ferme pédagogique. Leur projet est très structuré et planifié sur sept à dix ans ; les deux membres du couple ont des fonctions bien déterminées, tant dans l'exploitation agricole que dans l'activité

touristique. Ils se situent dans une tranche d'âges de 25 à 40 ans. Ils ont suivi des formations souvent agricoles et ont été aidés par des structures type ADASEA, ont suivi des formations professionnelles alternatives (exemple d'ASFODEL) en Ardèche. Leur volonté est de comprendre un métier qu'ils ne connaissent pas, l'agriculture, de découvrir une technicité qu'ils n'ont pas apprise via une transmission familiale.

Ils parlent très longuement de leur difficulté à trouver du foncier et par la suite de passer du plan à la construction des bâtiments agricoles, de trouver du bétail, de s'inscrire dans les normes sanitaires et sociales pour les chambres d'hôtes et le tourisme. Dans la conception du projet de vie de ces couples, on constate, qu'à un moment donné de leur trajectoire individuelle, ils ont créé un projet à eux. La phase de réalisation est plus douloureuse. Ils rentrent dans une logique de formation, de renouvellement de leur vie : *« Je ne suis pas d'ici, je suis de la Riviera de l'est, je viens de Ric. J'ai toujours été pharmacienne et j'ai choisi cela en guise de retraite, une activité de retraite (Rifugio Pratorotondo) »*. Prenons l'exemple d'un couple installé en montagne, au cœur du Parc Naturel Régional du Beigua, qui auparavant exerçait des fonctions de cadres supérieurs à Gênes. L'installation leur a demandé de solliciter des fonds, d'aménager un terrain important, et par la suite de « négocier » le partage des tâches. La répartition des activités dévolues à l'homme dans le travail agricole et le travail touristique plus usuellement associée aux femmes est moins claire. Les tâches sont effectuées dans des temps qui sont plus partagés. La « gestion » et « l'articulation » des temps de vie professionnelle - vie familiale sont plus gérées en fonction des aspirations de l'un et de l'autre. Cependant, la visibilité de leur activité passe par une concertation avec le PNR du Beigua. Leur structure fait partie du programme Equal, de valorisation. Concrètement pour eux, cela est passé par la réalisation d'un sentier pédagogique de découverte de l'environnement à destination des visiteurs du P.N.R.. Ce lien, installé avec des acteurs de gestion du PNR, leur a permis de s'insérer dans la dynamique du P.N.R. et d'être représentant pour la commission tourisme durable : *« le Parc a besoin d'aides. Les financements pour 2001 ont été beaucoup réduits par la Région, parce que le Conseil régional est maintenant de centre-droit. Alors, du fait de cette situation le Parc ne peut aider personne. Il y a quelques années, 2-3 ans le Parc a aidé en donnant du travail à l'intérieur du Parc aux personnes qui y vivent. Moi qui vis dans cette zone, je m'occupe d'un parcours botanique et d'une aire de pique-nique. Ils m'ont donné en gestion un travail qui me procure quelques sous et c'est aussi un intérêt en plus pour les personnes qui viennent ici, pour les clients parce que je peux leur dire « allez au parcours botanique » ou bien « allez à l'aire de pique-nique »* (La Fonda, Varraze).

Ces créateurs ont des histoires de vie marquées par des ruptures importantes. Ils ont pour caractéristique de souligner le manque d'aides familiales, a contrario des autres créateurs

originaires (« autochtones ») du territoire qui ont un soutien familial et une entraide plus importante. Ils estiment être plus pénalisés lors de la phase de création mais semblent bien insérés, au bout de quatre à cinq ans, au sein de la population locale.

### 7.3.2.5. Création d'activités et projet collectif : l'émergence d'un processus

Les ménages rencontrés dans la Province de Sefrou ne sont pas dans la même configuration de trajectoire de vie et de création d'activités. Le contexte territorial fait que l'on est à l'amorce d'un processus. Des différences marquées existent entre deux profils de ménage : ceux habitant en zone urbaine et ceux vivant en montagne. Dans le premier cas, les couples ont eu accès à une éducation et s'insèrent dans une dynamique d'entraide sociale, économique et territoriale. Cela correspond à trois des « ménages » interrogés. Ils se sont mariés vers l'âge de 18 ans pour la femme et l'âge de 20 à 25 ans pour les hommes. Leur statut de femme a peu pénalisé la réalisation de leur projet (ici, la coopérative artisanale) : *(Amina) : « je suis née à Fès, je me suis mariée à 18 ans, et j'ai passé le bac. Mon mari était instituteur à Missouri, quand il a eu le bac après il est allé à l'école de formation des instituteurs et il a été muté au Sahara pendant 4 ans avec les enfants ; j'en ai 4, 4 garçons. Il n'y avait des maisons que tous les trois kilomètres dans le Douar et j'étais obligé de me couvrir la tête de mettre le voile. J'ai eu deux enfants là bas, puis à Tanger où j'ai eu l'enfant ensuite on a habité à Taounate, j'ai eu un enfant là bas, le quatrième il a huit ans, il est né ici. A Tanger, la femme n'a droit à rien, je n'avais pas le droit de sortir. Quand je suis revenu à Sefrou, j'ai acheté la boutique. Il a toujours été comme cela, dans sa famille toutes les femmes travaillent, et ses sœurs ont fait des études. Il y en a une qui travaille et vit en France, à Bordeaux, donc il soutient la femme... ».*

Concernant, le second groupe d'individus, ils habitent dans les Douars de montagne, sont soumis et sont enclins à la pauvreté, à l'isolement (pas de raccordement à l'eau et à l'électricité, analphabétisme). Les femmes qui ont une activité artisanale vivent dans un cadre de pauvreté extrême (en-dessous de la norme nationale). Les filles se marient vers quatorze ou quinze ans ; il s'agit souvent des mariages « arrangés » entre les familles des différents douars. Elles ont peu accès à la communication, malgré le fait d'avoir une télévision comme en ville (batterie électrique) et rentrent dans des logiques de pluriactivité un peu forcée afin de survivre : *« je suis née en 1960 (43 ans), mariée depuis 24 ans. Je suis originaire du douar de Mezdghadesouk. Toutes les terres et la maison ont été héritées par mon mari. Tout est à lui. Nous possédons 2 hectares. Nous cultivons l'olivier et les céréales. Nous avons également des vaches, des moutons et un peu de volaille. Nous possédons la moitié en terre irriguée et l'autre moitié en bour. Non, non je ne suis pas propriétaire. Toutes les terres viennent de l'héritage de mon mari. Il y a un commerçant qui me passe des commandes. Il me fournit la*

*matière première et il vient récupérer les boutons, chaque semaine. En moyenne, je fais 2 amaras (80 boutons) par jour mais ça dépend de ma journée de travail. L'argent gagné, c'est moi qui le gère. Je m'en sers pour habiller mes enfants. J'ai la liberté de me déplacer, de faire ce que je veux [...] Bon, c'est vrai qu'on trouve des difficultés du fait qu'on soit éloigné du centre du douar. Mais, on est bien, c'est bon pour nous car ici c'est la tranquillité. Pour développer cette image, il faut créer une association. Nous, on ne peut pas faire ça. On n'a pas le courage de le faire, on n'a pas l'idée. Ce type de projet demande du temps, de l'argent ; cela demande beaucoup de choses. Mais pour réaliser ce genre de projet, il faut qu'il y ait des gens cultivés, capables d'organiser les agriculteurs. Le mieux serait de créer une association ou une coopérative. Mais comme chacun est renfermé sur lui-même, on ne peut rien faire ».*

### **Conclusion du chapitre 7**

L'objectif du chapitre était de saisir les projets de vie comparés de créateurs d'activités dans les projets touristiques ruraux, par l'intermédiaire des trajectoires hommes-femmes. La démarche retenue s'est appuyée sur le fait de choisir des activités touristiques rurales majoritairement tenues et déclarées par des femmes. Ce choix d'échantillon est aléatoire, dans la mesure où nous avons adopté une démarche qualitative et où la sélection a été différente selon les caractéristiques, le contexte de chacun des terrains. Le protocole retenu s'est concentré sur quatorze structures en Ardèche, quinze sur les provinces de Savone, de Gênes et treize dans les provinces de Sefrou et de Boulemane. La grille d'entretien, basée sur le principe du récit de vie, a eu pour objectif de relater les histoires de vie des individus et s'est structurée autour de huit thèmes. L'histoire de chaque couple est particulière ; dans un souci de lisibilité et suite à une analyse des biographies de chacun, des « profils médians » ont été élaborés. La *figure n°22*, synthétise cinq profils médians ainsi que les « pas de temps » des ces créateurs et créatrices d'activités.

L'étude des trajectoires de vie, ici qualifiées de biographies, répondait à un objectif essentiel : comprendre les négociations hommes-femmes au sein du couple et évaluer les retombées des actions de genre en cours sur les territoires avaient un impact concret et sur leur activité propre. Pour cela, des récits de vie (42) ont été collectés. Le protocole propose une grille d'entretien unique ; il a été adapté selon les contextes, les lieux et les modalités de réalisation. Dans le cadre de cette recherche, le recours au comparatisme n'est pas une évidence. Toutefois, les récits récoltés et retranscrits littéralement en une seule langue, le français, ont mis en évidence des histoires de vie singulières mais également des « profils » de créateurs et de créatrices d'activités spécifiques. Cinq biographies médianes révélatrices de « pas de

temps » particuliers à chacun des territoires dans la création d'activités touristiques peuvent être identifiées. Dans un souci parfait de généralisation, il aurait fallu établir une biographie d'enquête avec un corpus beaucoup plus important. Or notre objectif était seulement de saisir les articulations des temps de vie, les choix négociés ou subis au sein des couples, dans la mise en œuvre de leurs projets.

Cette première analyse fournit des indications quant aux vécus, à la situation des porteurs de projets. Il est apparu nécessaire de l'affiner en ayant recours à une phase de traitement d'analyse textuelle des corpus recueillis. Munie de ces différents éléments, la recherche des logiques, des systèmes de valeurs sexués et des représentations hommes-femmes sur les territoires seront mises en évidence.

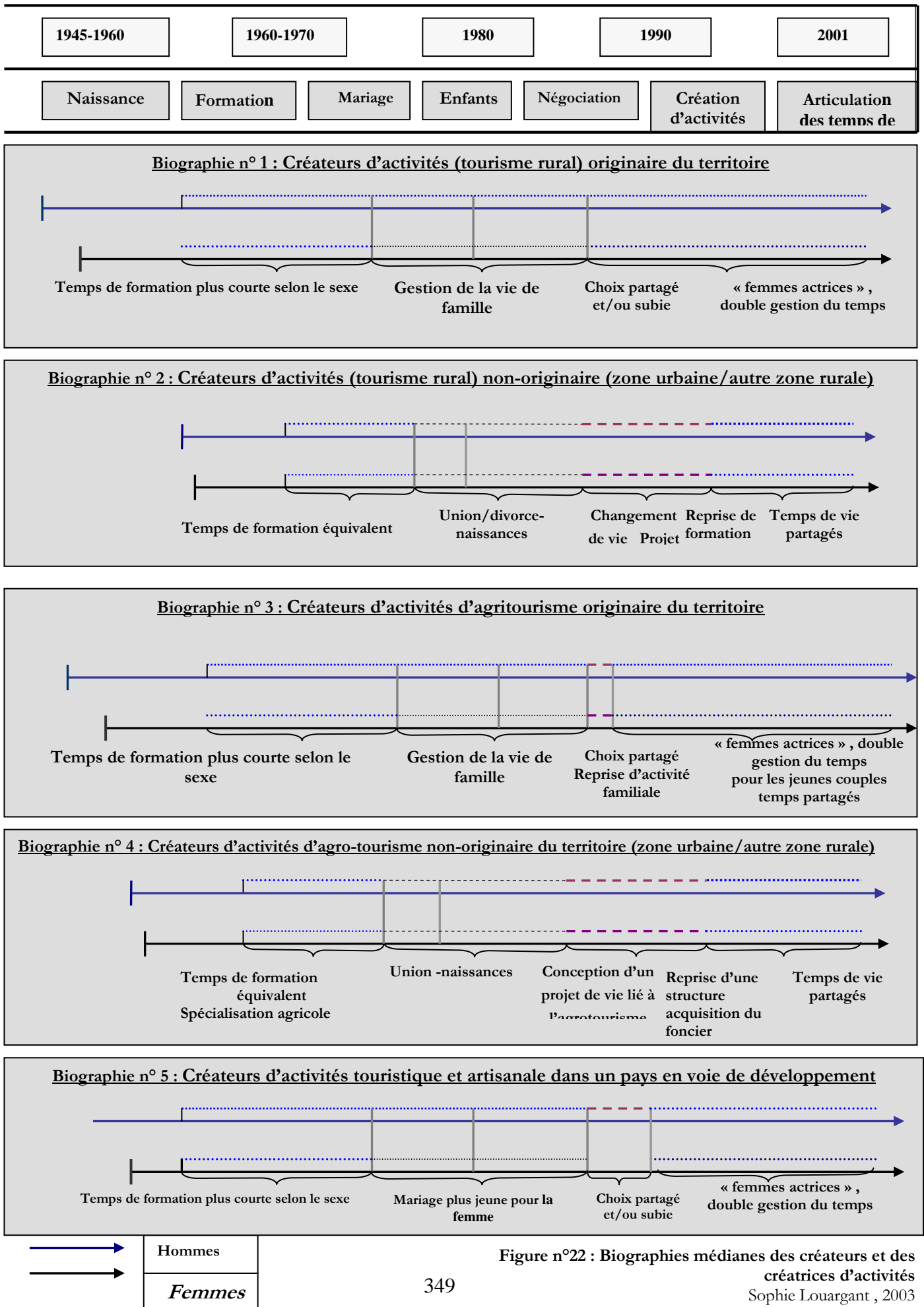


Figure n°22 : Biographies médianes des créateurs et des créatrices d'activités  
Sophie Louargant, 2003

---

## Chapitre 8

### Pour une appréhension de la création d'activités touristiques : le recours à l'analyse discursive

---

L'analyse des biographies médianes des créateurs et créatrices d'activités a mis en évidence l'existence **des pas de temps** et de phases de réalisation dans un projet de vie de couple, et ce en tenant compte des contextes territoriaux. Suite à une première lecture longitudinale des trajectoires médianes, **le vécu** des hommes et des femmes est apparu déterminant pour comprendre les choix effectués. Comment les hommes et les femmes perçoivent-ils et considèrent-ils leurs itinéraires de vie ? Comment explicitent-ils leurs décisions quant à leur volonté de développer une activité touristique rurale ?

Pour ce faire, il apparaît nécessaire de proposer une méthode susceptible de rendre compte des systèmes de valeurs sexués, des référents présents. L'analyse de discours est propice à la reconnaissance des logiques et stratégies que développent explicitement ou non des porteurs de projets.

Dans cette perspective, il convient de présenter la démarche méthodologique retenue, reposant sur **l'analyse statistique de données textuelles**<sup>5</sup>. Pour réaliser cette analyse, le recours au logiciel ALCESTE développé par Max Reinert<sup>6</sup> a été privilégié ; il permet de « différencier des classes d'énoncés en fonction du vocabulaire [ce qui] revient à différencier les types de mondes référentiels les plus sollicités par un sujet psychique, lors de l'élaboration du corpus ». Il s'agit ainsi d'expliquer la façon dont les corpus (précédemment constitués - cf. *Chapitre 7* -) ont été analysés. Pour cela, une présentation synthétique des étapes de travail sera effectuée. Cette explication constitue un préalable nécessaire à l'interprétation des résultats et à leur formalisation graphique.

Cette seconde méthode vient en complément de l'analyse des biographies.

---

<sup>5</sup> LEBART (L.), SALEM (A.), 1988, *Analyse statistique des données textuelles*, Ed. Dunod, Paris, 209p.

<sup>6</sup> REINERT (M.), 1986, *Un logiciel d'analyse lexicale*, Alceste, Les cahiers de l'analyse de données, vol.XI, n°4, pp.471-484 -1990



## 8.1. Un outil d'analyse : le logiciel Alceste

L'utilisation du logiciel Alceste (Analyse Lexicale par Contexte d'un corpus considéré comme un Ensemble de Segments de Textes) a été élaboré par Max Reinert, psycholinguiste. L'objectif est de mettre en avant les intérêts de l'analyse textuelle en déterminant les liens dans le texte. Cette volonté nécessite de « trier » le texte en tant que tel, et d'élaborer un protocole spécifique pour inscrire cette analyse dans le cadre de nos hypothèses de recherche : « l'analyse conduite par Alceste revient à quantifier un texte afin d'en extraire les structures sémantiques les plus fortes (se rapportant à un même domaine conceptuel ou psychologique) et les référents (qui conduisent au contenu) »<sup>7</sup>.

### Les modalités de réalisation du protocole d'analyse textuelle

Le logiciel d'analyse Alceste permet de faire des comptages lexicaux et des associations systématisées. Dans une première phase, une retranscription manuelle de l'entretien s'impose. Les matériaux ainsi constitués peuvent, avec ce logiciel, être analysés de manière automatisée. Précisons que nous avons utilisé une version (4, 1999) qui ne nous a pas permis de traiter la totalité du corpus. Le choix a été effectué de traiter les trois corpus de manière séparée (Italie, Maroc, Ardèche).

Les principes de cette analyse informatisée des corpus de textes reposent sur des traitements statistiques assez complexes et exigent une accoutumance à un vocabulaire spécifique. Les traitements statistiques produisent des classes d'énoncés : découpages du corpus en énoncés ou Unités de Contexte - les unités de contexte élémentaire (énoncés simples) -; construction de tableaux de contingence, Classification Descendante Hiérarchique) (cf. figure n°23).

Les lexèmes correspondent à des formes réduites qui sont l'ensemble des vocables ramenés à leur racine, l'ensemble de ces éléments revient « justement à considérer le vocabulaire d'un énoncé particulier comme une trace pertinente de ce point de vue ; il est à la fois la trace d'un lieu référentiel et d'une activité cohérente du sujet-énonciateur. Nous appelons *mondes lexicaux*, les traces les plus prégnantes de ces activités dans le lexique<sup>8</sup> ».

Dans notre cas, nous avons procédé en premier lieu à une analyse automatique du corpus qui donne lieu à une lecture par classes. Des extraits sont présentés au cours du présent chapitre et les modalités précises d'analyse figurent en annexes (cf. annexe 3). Les résultats seront formalisés et interprétés grâce à des schémas de formalisation.

<sup>7</sup> COUIC (M.C.), *La dimension intersensorielle dans la pratique de l'espace urbain : une approche méthodologique*, 281p., Thèse de doctorat, Grenoble/Nantes, Ecole d'architecture de Grenoble et de Nantes : 2000 - Ce travail d'analyse s'inscrit dans le cadre d'une formation suivie à l'Institut de Géographie Alpine et assurée par Marie-Christine Couic qui lors de son propre protocole de thèse a utilisé ce moyen d'analyse.

<sup>8</sup> REINERT (M.), 1986, *Un logiciel d'analyse lexicale*, Alceste, Les cahiers de l'analyse de données, vol.XI, n°4, p.11

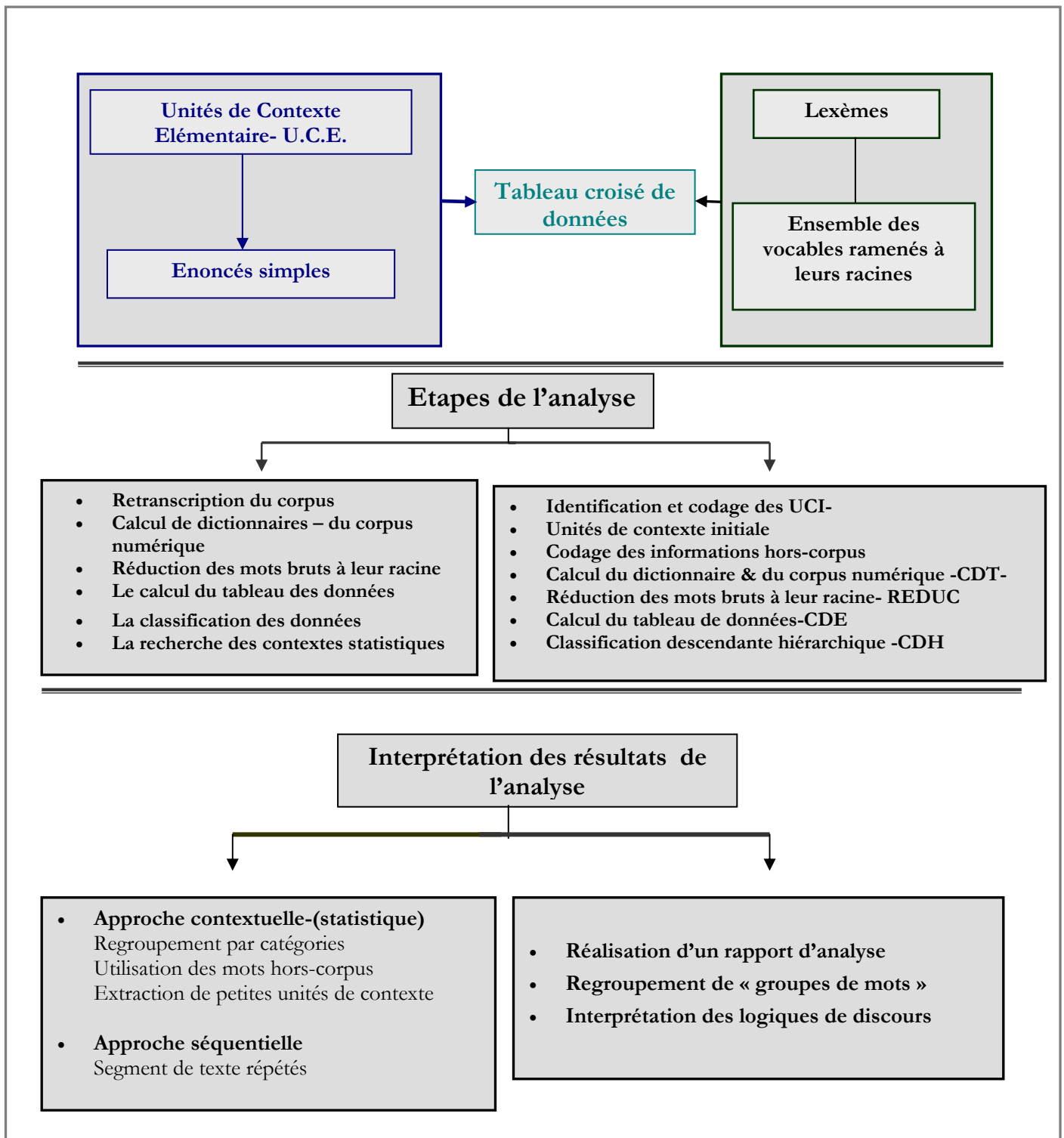


Figure n°23: Présentation des modalités d'analyses du logiciel Alceste  
Sophie Louargant, 2003

## 8.2. Les modalités d'analyse des corpus

La mise en forme du corpus à l'amont, sa préparation est assez longue et nécessite des phases de tri et de codage de l'information.

La préparation du texte impose d'individualiser chacun des entretiens par des unités de séparation qui permettent d'identifier les U.C.I. (Unités de Contexte Initial). Les écrits en majuscules que le logiciel ne reconnaît pas ont été laissés à titre indicatif, pour que l'on repère nos interventions. Les mots sont ensuite liés comme des unités sémantiques ; nous avons effectué peu de réduction de vocabulaire, sachant que le logiciel en effectue automatiquement (ce qui constitue une limite, selon le degré d'analyse recherché). Les propos relatés par les interviewés ont été restitués en minuscules. Une première phase de travail, une approche contextuelle et séquentielle et des contextes statistiques a permis d'identifier sept sous-ensembles homogènes (lexique et textes rassemblés). Le rapport d'analyse montre pour le corpus Ligurie (101 pages) que 29 % des occurrences sont jugées analysables, pour le corpus marocain (76 pages), 32 % et pour le corpus français (199 pages), 25 %. Les unités de contexte élémentaire ont été classées selon une variation de 40 % à 60 %.

Le corpus analysé donne lieu à une forme de classement, autrement appelée « dendogramme » (cf. *encadré n°19*) qui permet d'élaborer des classes portant sur et les unités de contexte répétées dans le texte. L'analyse textuelle met en évidence des champs lexicaux. Dans le cadre du corpus italien (cf. *Graphique n°7*), on distingue nettement les regroupements et les corrélations présentes autour de cinq champs lexicaux :

- le premier est lié à la situation géographique (relation mer-montagne),
- le second est relatif aux activités liées à la structure (gestion des tâches liées à la saison, au tourisme),
- le troisième met en évidence le rôle des collectivités (avec une majorité de récurrences accordées aux termes de communes et de Parc),
- le quatrième champ s'attache à considérer l'organisation de la structure et son environnement, en dernier lieu le contexte lexical « F » mentionne des éléments liés plus à l'univers domestique (le lien temps – difficile - maison) ainsi que l'importance de l'articulation des temps de vie.

On visualisera ces thématiques dans un graphique factoriel (le premier axe comporte 25,8 % d'inertie et le second 23,45 %) où les sept sous – ensembles sont représentés, puis rassemblés autour de trois thèmes principaux. Ces thèmes se retrouvent chacun des trois corpus.

-----  
D3: C.A.H. des mots par classe  
-----

C.A.H. du contexte lexical A

Nombre d'uce analysées : 149

	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
A5 vill+23	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
A4 annee+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
A7 problem<	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
A2 aller.	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
A5 mer+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
A4 montagn+e	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
A7 monde+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
A6 eau+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+

C.A.H. du contexte lexical C

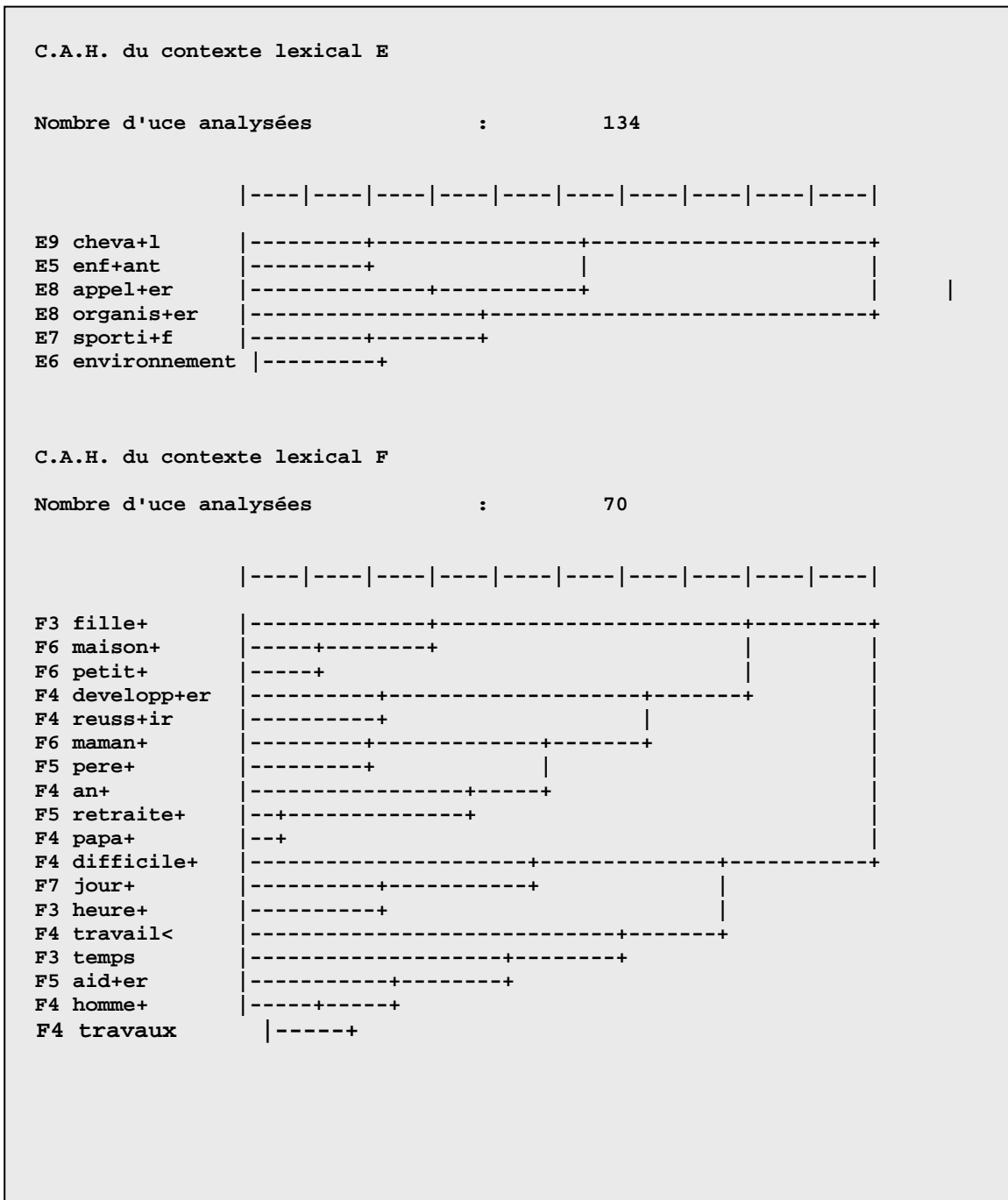
Nombre d'uce analysées : 132

	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
C5 hiver+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C7 lapin+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C7 vache+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C7 ferme+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C2 donn+er	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C9 producti+f	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C5 agritourisme	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C9 agricole+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
C5 agriculture	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+

C.A.H. du contexte lexical D

Nombre d'uce analysées : 75

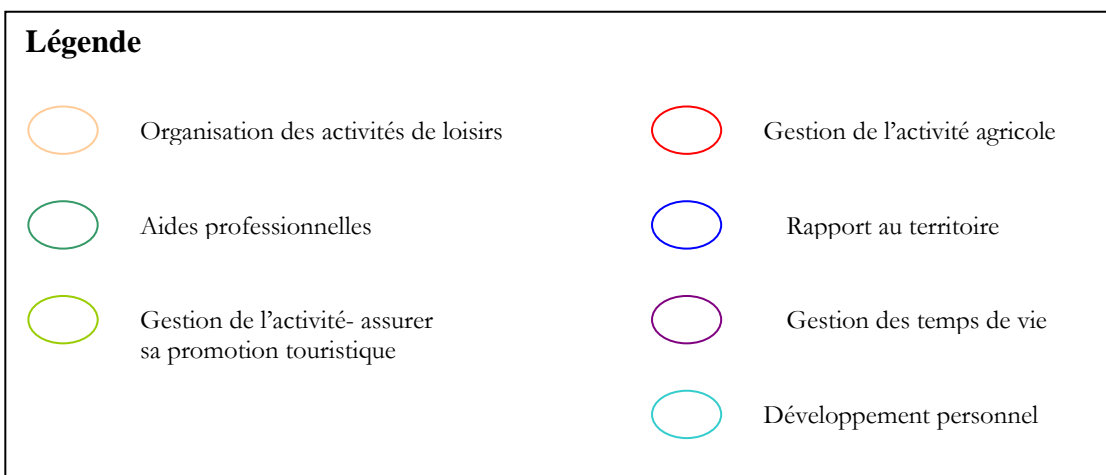
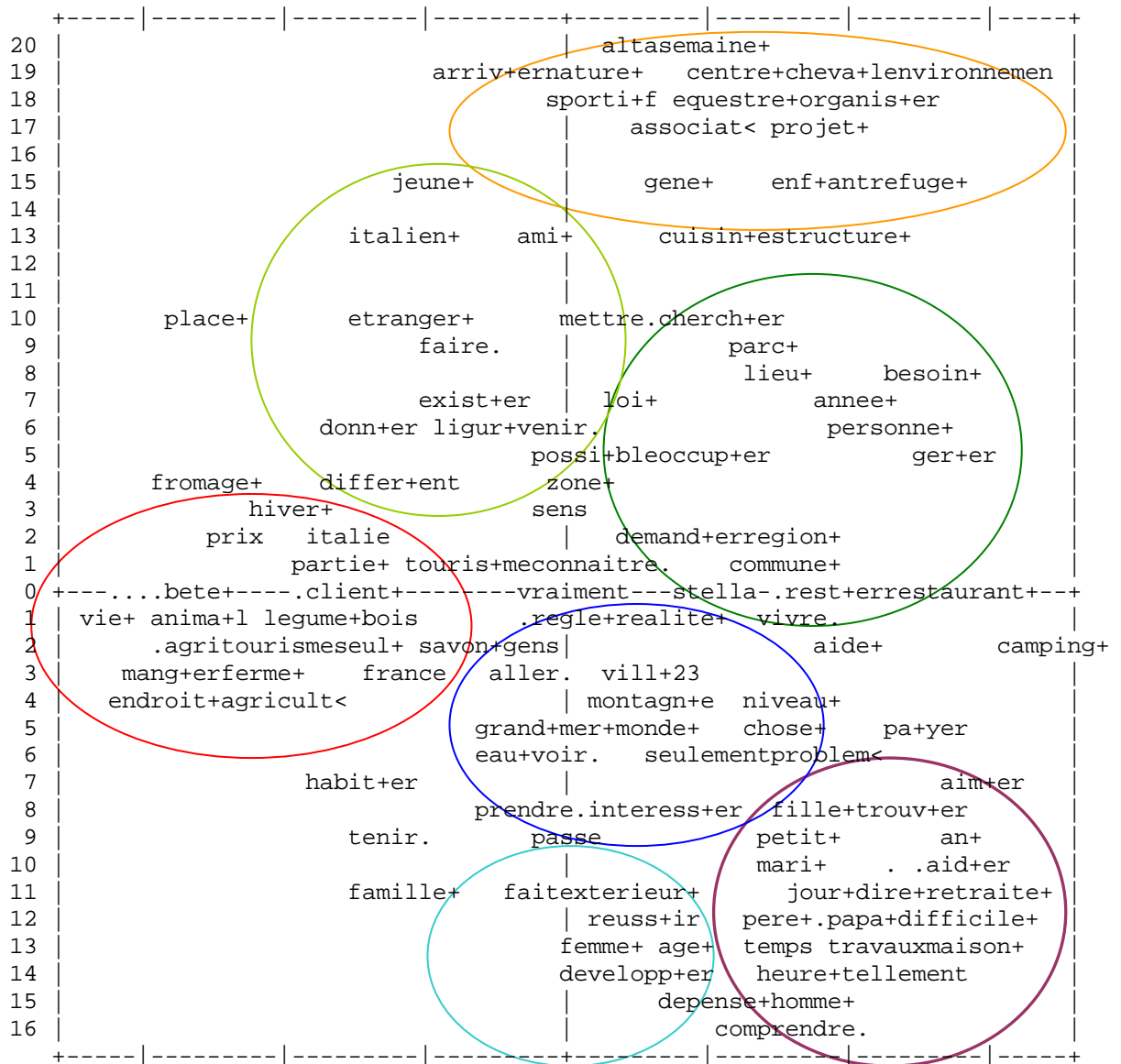
	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
D6 commune+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
D6 parc+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
D7 region+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+
D5 aide+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+	-----+



Encadré n°19 -°Dendogrammes de l'analyse du corpus italien (sous Alceste)

Sophie Louargant , 2003

Axe horizontal : 1e facteur : V.P. = .3934 ( 25.80 % de l'inertie)  
 Axe vertical : 2e facteur : V.P. = .3577 ( 23.45 % de l'inertie)



Graphique n°7: Analyse factorielle (Alceste), corpus italien  
 Sophie Louargant, 2003

Les sept thèmes présentés ici montrent une répartition entre un discours basé sur trois sphères : la gestion de l'activité, la réussite professionnelle et le « bien-être » des créatrices et créateurs d'activités. En effet, l'axe vertical du graphique restitue une « opposition » entre des discours centrés sur la vie de famille (on retrouve un discours focalisé sur la négociation entre les membres de la famille) et ceux valorisant la gestion de l'activité (on retrouve le vocabulaire agricole). Le troisième pôle se retrouve dans des énoncés récurrents comme : « réussir, développement » mais également par un lexique géographique (ville, montagne, eau). Les récurrences associent les termes de « monde », de « voir ». Elles reflètent un thème souvent évoqué lors des récits, celui de l'isolement.

Dans le cadre de la Ligurie, comme dans celui de l'Ardèche, ce discours sur l'isolement, en particulier pour les femmes, peut-être interprété de deux manières. Il est soit un élément vécu de manière positive, soit un isolement recherché pour un bien-être. Dans ce cas là, l'isolement est gênant surtout vis-à-vis des services<sup>9</sup> ; il n'est pas mal vécu ni par la femme, ni par l'homme car il est recherché. C'est d'avantage l'accès à des services de garde d'enfants, de ménages (pour les gîtes par exemple) qui est recherché. L'isolement fait partie d'un discours (surtout présents chez les créateurs et créatrices non-originares du territoire) sur l'accès à un autre mode de vie et à un projet différent. L'isolement, celui qui est mal vécu est plus répandu chez les jeunes couples originaires d'un territoire qui se plaignent de ne pas avoir accès à des ressources variées et de ne pas pouvoir bénéficier d'un réseau de transport satisfaisant.

Le discours sur la gestion des temps de vie est également récurrent. Les femmes, plus que les hommes, soulignent la difficulté à mener une co-existence stable entre leurs multiples activités. Cet élément, déjà ressenti dans les récits, apparaît ici de manière quantifiée et vient justifier l'importance des temporalités dans les pas de temps de la création d'activités. Les rapports au territoire sont importants et correspondent à un besoin d'accompagnement du projet. Cela reflète également leur positionnement par rapport leur environnement social.

L'analyse statistique textuelle regroupe les premiers « ressentis » d'entretiens et apporte un complément d'information sur l'ensemble du corpus. L'interprétation des classes identifiées par le logiciel Alceste est basé sur des variables illustratives. Elle a permis ici d'identifier les

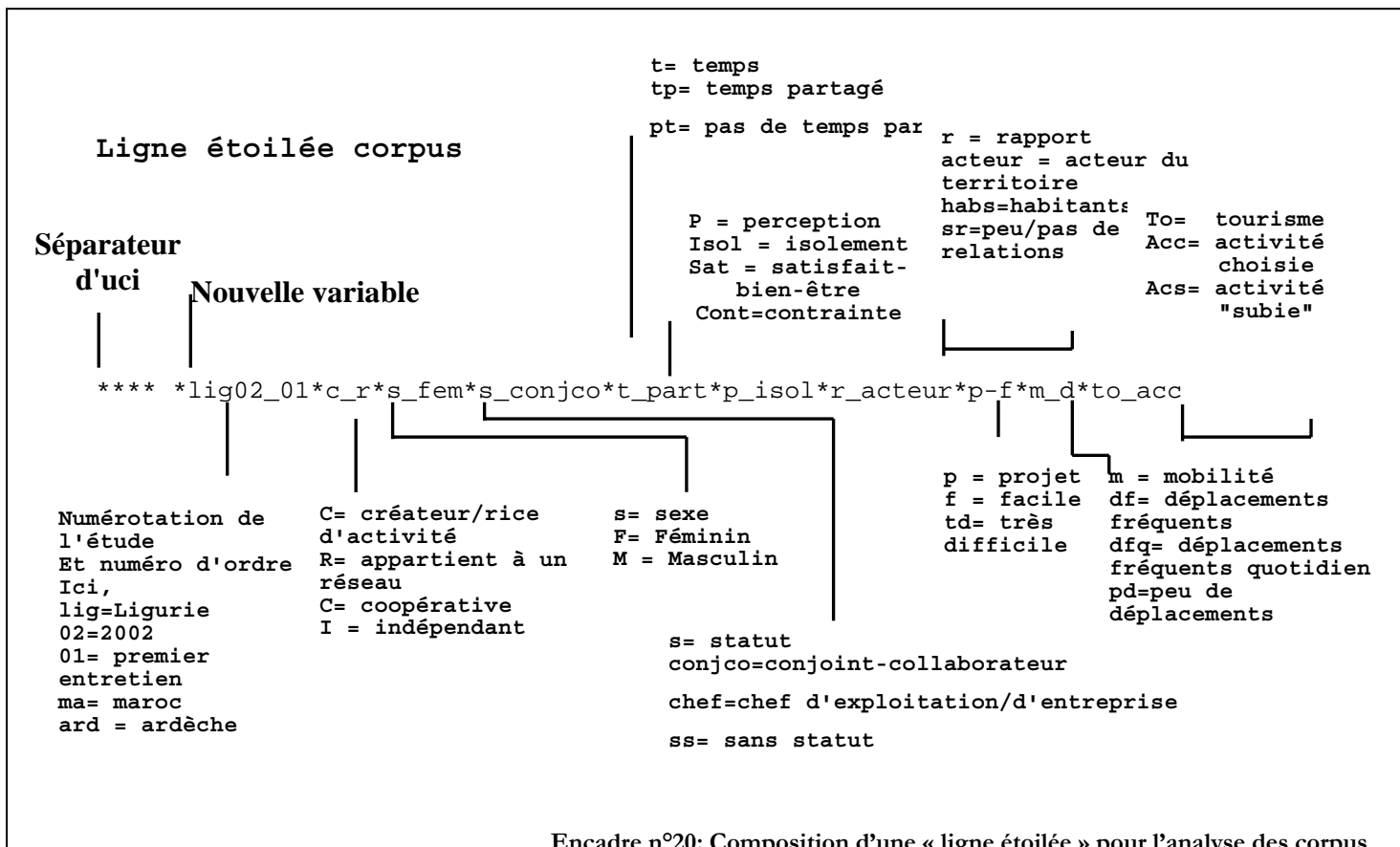
---

<sup>9</sup> Cette thématique fait l'objet d'un travail en Ardèche méridionale, sur l'étude de faisabilité d'une plate-forme de services en Sud Ardèche, Eric GRASSET, Université Lyon 3, Sophie LOUARGANT, Université Grenoble1- Analyser la fiabilité d'une structure fédérative type plate-forme de services selon deux modalités : établir un diagnostic de l'offre existante en matière de services et mettre en synergie des partenaires d'après un travail en « atelier » (co-construction du projet).

logiques sous-jacente à la création d'activité en Ligurie. Il nous est apparu pertinent d'utiliser un traitement « hors-corpus », pour mettre en évidence des thèmes.

### 8.3. La mise en évidence de thèmes dans le corpus

Des « tris croisés » ont été effectués sur le corpus. Cette manipulation permet d'associer des classes d'Unités de Contexte à un mot étoilé et de corrélérer le choix de mots retenus à l'ensemble du corpus. La réalisation de cette « ligne étoilée » avant chaque entretien permet d'identifier chacun d'entre eux. L'objectif est de codifier chacun des entretiens afin de faire émerger les thèmes principaux. Cette ligne est une limite entre chaque Unité de Contexte Initiale, elle permet d'identifier qu'elles sont les critères récurrents dans le parcours des créateurs et des créatrices d'activités. Dans le cas, ci-dessous, il s'agit de codifier chaque entretien en retenant des critères spécifiques tels que les temps de vie, le statut, le sexe, le rapport au territoire.



Encadre n°20: Composition d'une « ligne étoilée » pour l'analyse des corpus

Sophie Louargant, 2003

Chaque entretien est codifié au préalable et se présente comme suit :



- la première ligne signifie qu'il s'agit d'un entretien effectué en Ligurie (il s'agit ici du deuxième entretien réalisé en Ligurie en juillet 2001). Dans ce cas, le créateur d'activité appartient à un réseau. Il possède le statut de conjoint collaborateur, sa femme étant titulaire du statut d'exploitante. Il travaille en concertation avec sa femme, de son point de vue en temps partagé. Il a une perception satisfaisante du territoire et est en relation avec d'autres acteurs. Son projet lui est apparu très difficile à mettre en œuvre, même si le tourisme correspond à une activité qu'il a choisie.

\*\*\*\* \*lig02\_01\*c\_r\*s\_mas\*s\_conjco\*t\_part\*p\_sat\*r\_acteur\*p-td\*m\_d\*to\_acc

l'agritourisme est structuré, est assujéti aux lois italiennes, ainsi il faut donner aux clients au moins 51 % des productions de la ferme. Ici, la production agricole doit représenter les 2/3 des recettes et l'agritourisme 1/3. En fait, un endroit comme celui-ci, une colline avec des terrasses, était abandonné parce qu'il ne donnait pas de revenus. Un endroit comme celui-ci ne donne pas de recettes qui puissent garantir la survie à une famille. En revanche, l'agritourisme unissant la production agricole et le tourisme, c'est-à-dire la table et la chambre d'hôte, oui ! Mais l'agriculture seule, non ! En Ligurie, de plus, c'est très difficile. Seule Albenga, seules certaines situations peuvent garantir une vie normale avec un revenu.

POUVEZ-VOUS NOUS DECRIRE VOTRE ACTIVITE ?

nous avons donc la partie agricole. La production est assez limitée, elle n'est pas très développée parce que nous sommes à 350-400 mètres, tout arrive un peu en retard. Et puis nous faisons l'élevage d'animaux : des vaches, des moutons, des poulets, des oies, des canards et des lapins. Nous transformons la production que nous servons aux clients. Le lapin, disons le lapin de la Ligurie est un plat qui a des origines antiques.

\*\*\*\* \*ma02\_01\*c\_c\*s\_fem\*s\_ss\*t\_ppart\*p\_sat\*r\_acteur\*p-td\*m\_d\*to\_acc

TU ES NEE ICI NAIMA ?  
oui, absolument

IL Y A COMBIEN DE TEMPS ?

euh...1952 mais c'est écrit 51 sur la carte d'identité parce que mon père en ce temps là il avait un petit gosse, il est mort et puis il y a eu une erreur mais moi je suis née en 1952.

TU AS TOUJOURS VECU A SEFROU ?

ça fait longtemps les premiers parents sont venus à SEFORU il y a 10 siècle c'est les premières familles de SEFROU.

TU ES ALLEE A L'ECOLE ?

oui, comment dire plus de 8 ans, je suis allée à l'école... et j'avais des profs français...c'est pour cela que j'ai appris le français et en plus on avait là des voisins français et la femme était institutrice.

\*\*\*\* \*ma02\_01\*c\_c\*s\_fem\*s\_ss\*t\_ppart\*p\_sat\*r\_acteur\*p-td\*m\_d\*to\_acc

OU EST-TU NE ? ES-TU ORIGINAIRE DU DOUAR ?  
fatima est originaire de la région de Boulemane.

ES-TU MARIEE ? AS-TU DES ENFANTS ? COMBIEN ? QUEL AGE ONT-ILS ?

je suis mariée, j'ai 4 enfants, le plus jeune à 1.5 ans et le plus vieux à 14 ans. mes enfants sont scolarisés à l'école de Sefrou.

QU'EST-CE QU'IL FAIT TON MARI ?

mon mari est un retraité militaire. Il fait maintenant du commerce. Il est originaire de Taounate, il a des terres sur Taounate.

\*\*\*\* \*ard02\_02\*c\*c\*s\_fom\*s\_chef\*t\_pt\*p\_sat\*r\_acteur\*p-f\*m\_d\*to\_acc

VOUS VOUS ETES INSTALLE IL Y A 10 ANS..

oui, c'est ça, il y a 10 ans. Cela fait même la 11ème saison puisque l'on a commencé début juillet. Les premiers clients c'était 92, fin juin.

ET VOUS ETES ORIGINAIRE DU SECTEUR, DE PRADONS ?

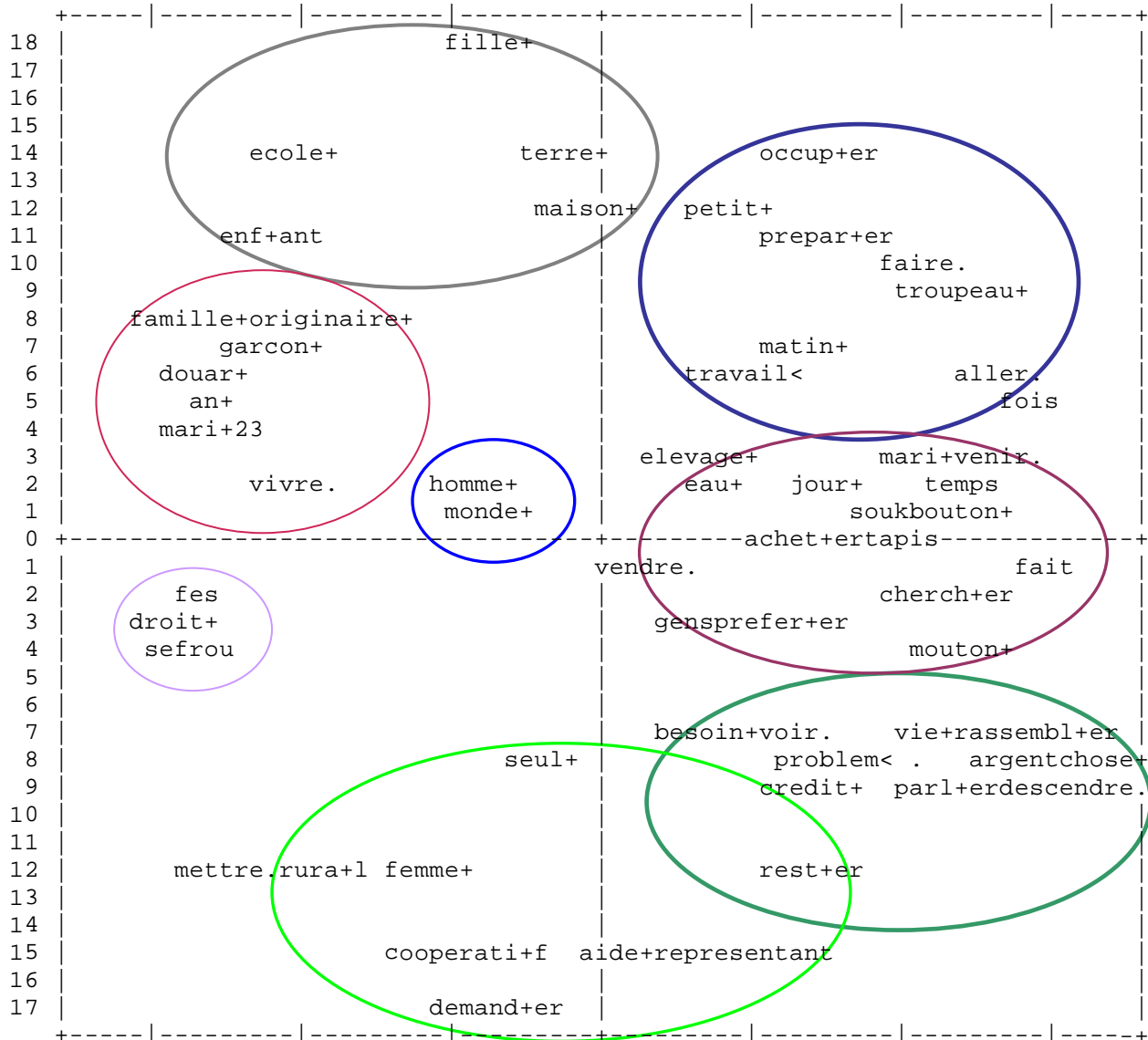
oui, oui, je suis originaire d'ici et j'étais agriculteur à part entière jusqu'à cette année, ou j'ai changé mon fusil d'épaule...à savoir, j'ai laissé tomber la partie agricole et donc à savoir que j'ai trouvé quelqu'un, un voisin pour s'occuper des vignes. C'est vrai que le tourisme à pris le dessus petit à petit et puis le temps manquait beaucoup pour faire le travail extérieur. J'étais un peu contraint, à savoir embaucher du monde et cela n'apparaît pas raisonnable, j'avais diminué le travail mais quand même. En plus, je voulais faire la piscine, enfin voilà, il y avait plusieurs choses comme cela.

---



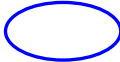





Cette analyse, effectuée sur les trois corpus, s'avère intéressante mais n'a pas pu être relatée de manière explicite sur l'ensemble des trois corpus. Ainsi, le choix est fait ici de présenter l'analyse correspondant aux créatrices d'activités marocaines. Dans ce cas de figure, les résultats présentent un intérêt indéniable. Suite à la phase de codage, le logiciel effectue une projection factorielle de la « ligne étoilée » et donne lieu à des résultats exploitables. Huit thématiques récurrentes peuvent être identifiées.

Projection des mots analyses sur le plan 1 2 (corrélations)

Axe horizontal : 1e facteur : V.P. = .3709 ( 29.55 % de l'inertie)  
 Axe vertical : 2e facteur : V.P. = .2872 ( 22.88 % de l'inertie)



**Légende**

	<b>Le statut</b>		<b>Les activités</b>
	<b>La vision globale masculine</b>		<b>Les problèmes financiers</b>
	<b>Gestion des tâches quotidiennes</b>		<b>Gestion de la famille</b>
	<b>Filiation</b>		<b>Condition de la femme rurale</b>

Graphique n°8: Analyse factorielle (Alceste) du corpus marocain, Sophie Louargant, 2003

Dans le cas des femmes marocaines interrogées, il est possible de distinguer une nette opposition de discours sexué (*cf. Graphique n°8*). L'homme est associé au "monde" et à la filiation ; alors que la femme rurale est associée à un niveau local ; un niveau au sein duquel elle va inscrire ses activités et notamment solliciter des crédits. La gestion des activités quotidiennes centrale : aller chercher de l'eau, s'occuper du bétail, faire des boutons de soie. Au bas du graphique, les mots associent la femme à la coopération, l'aide, le rural et dans une moindre mesure à l'isolement.

Ces analyses viennent compléter les observations effectuées via les biographies. Les thèmes évoqués permettent de mettre en évidence des systèmes de valeurs hommes-femmes.

#### 8.4. Explication des systèmes de valeurs

Les systèmes de valeurs dégagés sont reconnaissables, mais selon des modalités différentes sur les territoires étudiés.

Dans le cadre de la Province de Sefrou, la femme est vue au regard de l'homme, comme étant une mère et une femme musulmane avant tout. Le regard social et les pratiques quotidiennes sont codifiées par un héritage culturel fort prégnant. La distinction est nette entre les femmes habitant en zone rurale et les femmes originaires des zones urbaines. Ces dernières s'inscrivent plus dans un modèle d'émancipation et se construisent par rapport à des images et des discours médiatisés sur le rôle de la femme active marocaine ( se référant souvent aux femmes des grandes villes : Casablanca ou Rabat ). Elles sont très actives dans la vie locale mais le poids de la tradition (paternalisme) est très présent dans les représentations des hommes – acteurs. En matière de développement jouant un rôle influant dans le développement territorial, les hommes restent imprégnés par cette représentation traditionnelle en dépit de leur volonté de soutenir les femmes dans leur activité. Leur perception est imprégnée du modèle « homme=global », « femme=local ». Le *tableau n°27*, synthétise les valeurs attachées à la femme marocaine dans la Province de Sefrou.

Sphère privée	Sphère publique	Pratiques codifiées/ statut social_religion	Regard social	Médias	Ailleurs
Mère	Image	Sans statut légal	« mauvaise mère »	Emancipation	occidentale
Epouse	Implication	Minorités	Sentiment de honte	Egalité	Positif
Fille	Conflictuel	Forte implication dans le privé	Représentation de la femme pour le mari	Relais de parole	Négatif
Partage des tâches	Jeu des pouvoirs	Crainte de la modification des rôles	Effet de voisinage	Modification	

Tableau n° 27 : Les rôles et valeurs associés aux créatrices d'activités de la Province de Sefrou  
Sophie Louargant, 2003

En Ardèche méridionale et en Ligurie, la distinction sexuée ne s'exprime pas de manière aussi explicite. Elle est plus diffuse. Dans le cadre de ces deux territoires européens, les valeurs associées à la femme sont héritées d'un socle culturel (rôle du protestantisme et du catholicisme), économique et social où juridiquement la femme a acquis la possibilité de créer, de gérer son activité. Pour autant, la perception des hommes reste très marquée par une vision duale, selon laquelle la femme doit gérer avant tout le quotidien. Par exemple, en Ligurie, il est toléré de gérer une activité, d'en être titulaire sans pour autant envisager une gestion partagée du temps et des activités. Peu de couples ont d'ailleurs une réflexion sur la gestion du temps partagé. La conception d'un temps partagé des activités semble d'avantages être liée à un système de valeurs complexes où s'entremêlent des logiques d'émancipation qu'à des logiques traditionnelles. Les nouvelles valeurs acquises quant au partage des tâches et des activités sont bien intégrées. Toutefois, implicitement, l'articulation des temps de vie demeure problématique. La double notion d'accueil et d'hospitalité est très héritée des valeurs religieuses catholiques. Les hommes au sein des couples de créateurs et de créatrices d'activités apparaissent conscients de cette situation ; et la négociation à lieu au coup par coup dans le couple, jour après jour.

### **Conclusion du chapitre 8**

Ce chapitre a tenté de répondre à la question suivante : l'analyse statistique textuelle peut-elle évaluer des logiques de discours sexués ?

L'étude des trois corpus constitués par l'analyse des récits de vie, vient compléter l'apport des biographies. Dans un premier temps, nous avons considéré l'analyse textuelle comme un moyen de mettre en avant des logiques sexuées. L'analyse des matériaux, à l'aide du logiciel, Alceste permet de déterminer des récurrences textuelles et les thématiques structurantes dans les discours récoltés. Ces thématiques ont été mises en évidence : l'articulation des temps de vie, le bien-être, le rapport aux acteurs et les demandes de financement. Cette première phase de traitement de l'information s'est poursuivie par donné lieu à une analyse factorielle mettant en valeur une bipartition entre deux discours : celui axé sur la gestion de l'activité et celui portant l'articulation des temps de vie familiaux. Il en est ainsi pour les deux terrains étudiés en Ardèche et en Ligurie.

Dans le cadre du corpus marocain, une analyse par tris croisés permet une mise en perspective des discours produits sur le statut, la place des femmes en situation de création d'activités.

Une différence essentielle individualise ce discours par rapport aux deux précédents : la femme est associée à un système de valeurs sexuées dans lequel les héritages religieux lui assignent des tâches traditionnelles. Ces valeurs sont codifiées et normées par des actes masculins dans lesquels les pré-construits sexués ont été intériorisés ; ils se répercutent dans la gestion quotidienne de l'activité et dans le rapport général aux acteurs du territoire.

Le critère sexué est un paramètre déterminant dans le portage du projet touristique et dans la pérennisation de l'activité. Dans ce cas, les systèmes de valeurs sexués varient selon les trajectoires de vie de chaque individu, de chaque couple et selon les contextes territoriaux. Par conséquent, l'intensité de la négociation entre les hommes et les femmes fluctue à l'intérieur du couple, aussi bien dans la gestion du quotidien et que dans les rapports avec les acteurs du territoire. Ce degré de négociation des temps de vie, les temps à accorder à l'activité touristique et à l'activité agricole, s'observe sur tous les territoires, notamment dans le tourisme rural ; il induit également les formes et des configurations territoriales particulières.

## Chapitre 9

### Le tourisme rural : une lecture transversale du lien « genre-territoire »

La création d'activités dans le tourisme rural résulte de projets de vie spécifiques sur chacun des territoires. Toutefois, suite aux trois phases de récolte de l'information territoriale, des récurrences fortes sont apparues quant à l'analyse **des processus socio-spatiaux sexués**. A l'échelle du couple, les négociations entre les hommes et les femmes s'accroissent selon le contexte territorial. Au regard de l'activité touristique rurale, il semblerait que des conceptions différentes se côtoient. Une conception plus classique issue de la division sexuelle du travail agricole se mélange avec une vision plus actuelle où les répartitions des tâches et des activités dans le couple sont plus **imbriquées**. Les porteurs de projets observés dans les trois territoires ruraux méditerranéens témoignent de ce mélange. Ils se rattachent à des valeurs sexuées qui tendent à évoluer, mais sont imprégnés de « pré-construits » sociaux (gestion de la famille par la femme par exemple) culturels. Les analyses des biographies et des logiques de discours ont mis en évidence des thèmes dominants : celui de la gestion des temps de vie du quotidien, celui des initiatives liées à un développement personnel, à une mise en réseau et un rapport plus général au territoire.

Les résultats obtenus montrent un rapport différencié au vécu et au temps. Et ceux-ci varient d'un pays à l'autre. En effet, l'implication de plus en plus visible et reconnue des femmes dans leurs activités touristiques (représentantes d'associations, relais pour les acteurs) **tend à modifier les représentations sociales et sexuées des hommes et des femmes**. Leurs trajets quotidiens, leurs prises de parole lors du montage de projets sur le territoire (Parc Naturel Régional du Beigua) et leurs présences en sont des illustrations. Dans ce contexte, le **système social de sexe en place dans le tourisme rural**, et plus largement dans le territoire, évolue (9.1). En retour, les acteurs tendent à intérioriser ces nouvelles territorialités et en particulier à regarder des formes d'organisations présentes, les réseaux (9.2). La configuration « territoire-réseaux » est lisible par l'approche de genre et montre la réactivation de processus de « genre » existants dans les territoires ruraux méditerranéens (9.3).

## 9.1. La visibilité des femmes actrices du tourisme rural et du territoire

Les récits de vie mettent en avant une caractéristique dans la construction des projets de création d'activités des acteurs et des actrices : le temps. Celui-ci est une composante prépondérante et l'approche de « genre » permet de rendre lisible cet élément. Le temps se décline dans les discours des acteurs vis-à-vis de leur projet, selon différentes acceptions : le temps du quotidien et le temps plus long que l'on qualifiera de temps social correspondant aux étapes de la vie, au temps nécessaire de création du projet. Le temps social et le temps quotidien sont liés. L'intérêt réside alors de lire chez les acteurs interrogés l'articulation de ces temporalités dans leurs vécus et la construction de leur projet.

### *9.1.1. Une visibilité féminine liée à leurs activités, leurs déplacements...*

En ce qui concerne les femmes, leur appartenance traditionnelle à la « sphère domestique » ne les rendaient pas particulièrement visibles socialement. Et dans le cas de la création de l'activité touristique, cette visibilité n'a pas été immédiate. Les valeurs, les pratiques masculines, la difficulté d'obtenir un statut a contribué à faire perdurer un manque relatif de reconnaissance et donc, de visibilité sociale. La création d'activités en espace rural et les pratiques que celle-ci génèrent ont permis néanmoins de rompre avec ce schéma. Les femmes indiquent dans leurs discours qu'elles doivent tout à la fois répondre aux besoins de la famille (en effectuant les tâches ménagères quotidiennes) et assurer le développement et la pérennité de leur activité professionnelle. Pour cela, elles se déplacent, échangent, négocient et participent à des réunions avec les acteurs du territoire. Leurs mobilités s'en trouvent alors accrues et leur visibilité également. Les femmes doivent ainsi composer avec leurs rôles multiples. L'évolution de leurs pratiques conduit à une évolution de leurs territorialités (*cf. section 9.3*).

Il est possible, pour illustrer cette évolution dans les pratiques liées à la création d'activités, de revenir sur l'exemple la coopérative féminine artisanale de Sefrou. En outre, cette illustration est issue d'informations collectées à l'aide de la grille d'observation et de lecture des activités quotidiennes présentée plus en amont de ce travail (*cf. tableau n°26*).

Le vécu féminin se modifie en fonction de l'activité artisanale et cela se traduit en particulier pour les femmes par une augmentation notable de leurs déplacements. Le marquage concret de trajets quotidiens et hebdomadaires (se rendre au marché tous les jeudis à Sefrou, tous les jours confectionner des boutons en plus de leurs activités domestiques) devient un élément du « contenant » du territoire. Nombre de coopérantes expriment une forme de contraintes et/ou de pression sociale pour s'imposer dans le Souk, pour avoir un emplacement, pour demander aussi un soutien financier auprès des banques. La modification des mobilités et des



déplacements ont engendré également une variabilité des rapports sociaux de sexe visible dans trois contextes (cf. Figure n°24) :

- celui des activités domestiques et quotidiennes,
- celui des activités de la coopérative ;
- celui du territoire dans lesquelles s'inscrivent ces pratiques.

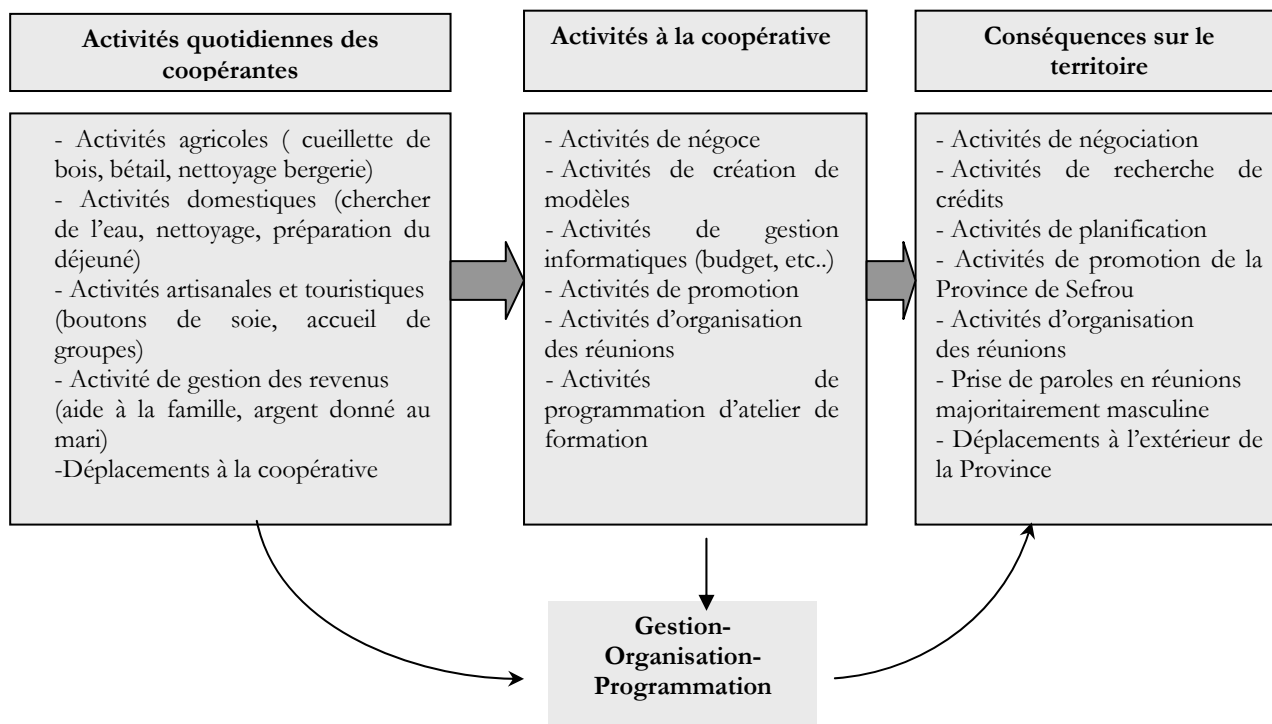


Figure n°24 : Les impacts de l'activité féminine de la coopérative artisanale de Sefrou, Sophie Louargant

### 9.1.2. Une tendance à l'évolution des pratiques socio-spatiales masculines.

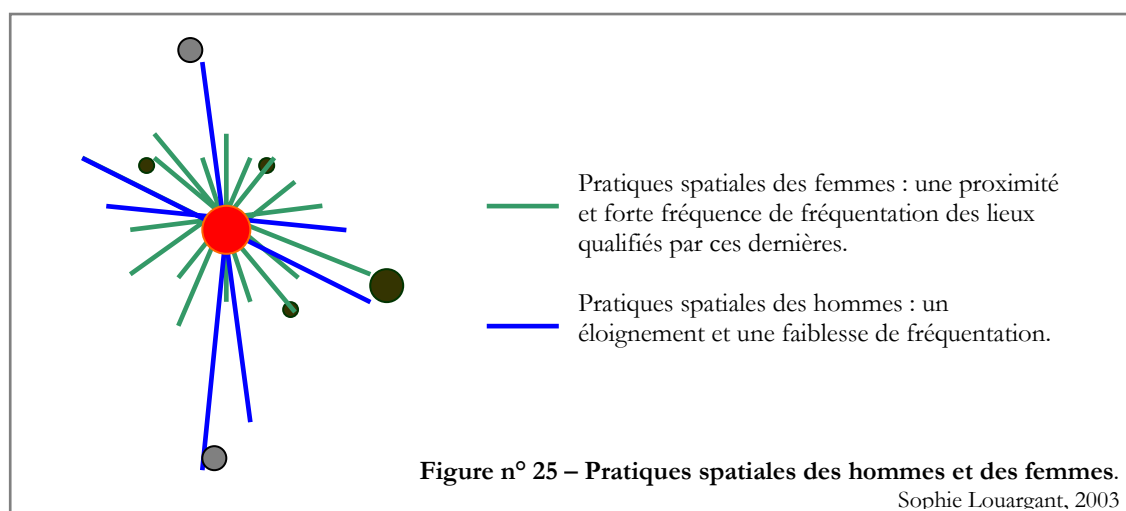
Les hommes sont également concernés par la visibilité croissante des femmes sur le territoire. Les hommes occupaient traditionnellement une place dominante dans le fonctionnement, l'organisation du territoire et la conception des activités domestiques. Cette position dominante leur a conféré des pratiques qui tendent à inscrire l'homme dans la sphère du social. En terme de territorialités et de pratiques, cela se traduit notamment par des déplacements qui les conduisent à investir dans le cadre de leurs activités, plusieurs périmètres. Mais ces derniers délaissaient assez volontiers la « sphère domestique » et des temps du quotidien se focalisant davantage sur les temps sociaux.

Pour reprendre l'exemple de Sefrou, cela se traduit par des activités essentiellement orientées la gestion de l'activité agricole, du négoce avec la ville. En d'autres termes, les hommes

effectuent au quotidien moins de déplacements, mais leurs déplacements les conduisent plutôt dans un périmètre plus large (les champs, le Douar, la ville). Or, ces hommes doivent désormais compter sur l'existence des activités et des organisations féminines (la coopérative artisanale). Dans le cas de la coopérative de Sefrou, cette activité féminine ne remet pas fondamentalement en question le fonctionnement des activités des hommes. Par contre, ces derniers doivent intérioriser le fait que les pratiques nouvelles des femmes les conduisent à accéder à la sphère du social et à accroître leurs mobilités. Sur les autres terrains d'études, non seulement les hommes intériorisent l'activité des femmes et les nouvelles territorialités que celles-ci génèrent, mais composent également avec ces dernières. Aussi n'est-il pas rare d'observer une gestion partagée des temps de vie du quotidien comme des temps de vie sociaux.

### 9.1.3. Des itinéraires spécifiques et combinés.

Ainsi la création d'activités entraîne-t-elle une visibilité accrue des femmes sur le territoire et une augmentation de leurs mobilités. Celles-ci se déplacent davantage que les hommes mais dans un périmètre plus restreint que ces derniers (cf. Figure n°25).



Les femmes trajectoires spatiales des femmes sont caractérisées par une multiplicité de déplacements qui s'effectuent dans les temps quotidiens et les temps sociaux. Ainsi à l'instar de l'exemple marocain, peut-on lire une augmentation de leurs mobilités, de leurs territorialités qui affectent les processus sexués de production de territoire. Par la mise en réseau de l'activité artisanale (cf. section n° 9.2.), la coopérative a contribué à faire évoluer le système social sexué et donc le système territorial. En effet, la spatialisation des nouvelles mobilités des artisanes (se rendre à Sefrou, par exemple) a redistribué les fonctionnements

hiérarchisés hommes-femmes créant des espaces mixtes ou du moins une interrelation entre les deux catégories d'un autre ordre. La dissymétrie des appropriations de l'espace tend à se transformer par un éclatement des mobilités qui renvoie respectivement à leur rôle traditionnel de femme et à leur rôle d'actrices du développement. Les femmes se trouvent ainsi confrontées à un partage entre leur place traditionnelle au sein de leur famille et de la communauté, et leur désir individuel d'émancipation. Cette double appartenance se traduit spatialement. Les femmes coopérantes sont tout autant présentes à la maison, à la coopérative et à la ville pour vendre sur les marchés et les foires. Elles connaissent désormais différents systèmes d'appartenance se traduisant par des « sur-territorialités ».

Dans le même temps, les hommes continuent à avoir des pratiques socio-spatiales qui les conduisent de façon préférentielle à fréquenter des périmètres larges tout en composant désormais avec une activité féminine qui les conduit à partager leurs temps, et le territoire. Ces activités féminines sont de plus en plus structurées et organisées sur le territoire. Elles se développent en particulier sous formes de réseaux. Ces derniers sont également mobilisés par les hommes mais selon dans un second temps dans la mesure où ce sont le plus souvent les femmes qui sont à l'initiative de ceux-ci. Ces réseaux participent de la construction des territoires.

## **9.2. Stratégies officieuses de genre : le recours aux réseaux dans le tourisme rural<sup>10</sup>**

Les espaces intermédiaires, en transition notamment les arrière-pays, constituent des lieux de la transition, des lieux d'innovations. La connexion entre l'espace public (le monde de l'accueil, l'extérieur) et l'espace privé ( la maison, l'espace de consommation familiale) focalise les analyses de genre. De ce fait, la présence des femmes dans l'activité agricole joue historiquement un rôle dans les facteurs de production des espaces et dans l'emploi. Ainsi, la création d'activité renforce une tendance au sur-travail et cantonnent des femmes dans des sphères non-marchandes, où la représentation collective est trop faiblement organisée pour défendre les droits et leurs intérêts propres par la création de réseaux. En effet, les caractéristiques des femmes s'expriment dans leurs contenus socio-temporels. Leur sociabilité est perceptible dans l'énonciation d'un lien social multidimensionnel plus ou moins intense, donnant lieu à trois types de réseaux sociaux. Ces réseaux sont une aide pour des femmes qui établissent une quotidienneté de territoires en réseau, ponctué de référence à des temps sociaux globaux. Dans cette perspective, les femmes, et en particulier les agricultrices,

<sup>10</sup> Cette présentation a donné lieu à une publication déjà citée : LOUARGANT (S.), 2001, *Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens*, Mutations des Territoires en Europe, pp.407-419

cherchent des réseaux à un moment de donné de leur vie pour concevoir un projet touristique. Toutefois, le réseau auquel elles ont recours est un réseau professionnel. Il semblerait d'autre part qu'elles deviennent des actrices de ce réseau en même temps que des actrices du jeu du tourisme. Les temporalités, les espaces de pratique deviennent alors des éléments constitutifs de leur projet de vie qui doit répondre à un « triptyque de stabilité » pour être réalisé. Les artisanes sont confinées dans un espace restreint du douar où elles gèrent les activités familiales en insérant leurs activités de boutons de soie. Les routines quotidiennes et les rythmes s'inscrivent dans des espaces peu dilatés et non mixtes :

Le lien social ou de sociabilité désigne souvent un lien déterritorialisé entre plusieurs lieux et reconstruit pour les besoins ponctuels de revendications des agricultrices en faveur d'une reconnaissance de leurs droits. Ces initiatives se structurent selon trois formes de réseaux<sup>11</sup> :

- le réseau producteurs-consommateurs. Il compense les normes du marché dominant par l'introduction d'autres indicateurs de valorisation du travail et des produits ;
- le réseau de solidarité locale : absence de ressources ne permettant pas d'accéder à un niveau bancaire ;
- le réseau de forces innovatrices : mise en place de nouveaux codes sociaux.

### 9.2.1. Le réseau « communautaire » des producteurs

Les communautés les plus structurées sont les plus hermétiques à étendre leur réseau de façon spontanée. Ce premier type de réseau de femmes est un réseau où le lien social est fondé sur une appartenance à des idées communes existant avant l'installation de la communauté dans le même lieu, et qui se renforce par la proximité géographique. L'ensemble des relations se fait donc dans une aire déterminée et propose un modèle en réseau à transférer dans d'autres lieux géographiques. La problématique de la proximité spatiale sur les relations sociales entre les notions de communauté, renvoie à celle de quartier, de voisinage (« the neighbourhood-community equation »). Les situations de co-présence entre les individus donne un contenu relationnel au lien social. Si les femmes ont une activité professionnelle dans une même aire de proximité et qu'elles ressentent une « ségrégation sexuelle » du travail, l'agrégat se formera pour mener à bien ces revendications. En ce sens, la proximité est double : sociale et spatiale.

---

<sup>11</sup> PERRET (J.), 1995, *Les systèmes d'emploi locaux*, in : L'emploi rural, une vitalité cachée / dir. Nicole Mathieu, pp.75-88. CESARI (J.), 2002, *La Méditerranéenne des Réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Maisonneuse, Larose, MMSH

Ce type de réseau correspond à celui trouvé au Moyen-Atlas. Le premier est un réseau créé dans un but de valorisation et d'insertion de la femme rurale dans le développement économique de la région de Fès-Boulmane. Le but de la coopérative agricole est d'améliorer les revenus et les conditions de travail de ses membres. 40 % des femmes rurales passent par des intermédiaires pour vendre la transformation des produits issus de l'activité agricole et des produits de l'artisanat. Ce stade embryonnaire correspond à une distorsion dans les rapports de genre du système de valeurs en place stable. En effet, la décision pour des femmes de passer au stade de la création d'activité passe par une démarche d'auto-réalisation mais qui dans un contexte rural passe par un relais social soit une solidarité locale (autres femmes, chargé de mission, ONG) soit par un soutien au sein du foyer. Il y a donc prise de conscience de l'existence de représentations de genre peu favorable à l'équité territoriale.

### 9.2.2. Le réseau souple de solidarité locale

Le réseau peut être créé de sa propre initiative et s'organiser selon les opportunités socioprofessionnelles, à un niveau intermédiaire. Il possède plusieurs critères unificateurs et peut « réveiller » d'anciens réseaux ou animer des réseaux faibles. Le lien social à une intensité et un dynamisme propre à la production d'un sens à une époque donnée. Nous soumettons l'hypothèse d'un réseau constitué de micro-agrégats sociaux de femmes possédant des liens par un critère spécifique et unificateur : revendication dans le monde du travail, revendication pour un progrès social (domaine médical, par exemple...). C'est-à-dire souvent ouvert à l'agrégation d'autres formes de sociabilité, si tant est qu'il trouve un dénominateur commun pour créer un nouveau lien. La somme d'agrégat confère à leur territoire une formation particulière. Chacune des parties de l'agrégat social possède des individus reliés à des réseaux différents mais qui par leur souplesse se regroupent ponctuellement à un temps « t ». Le réseau « paysage » est constitué d'agriculteurs et agricultrices ardéchois. L'objectif est de développer de l'accueil éducatif à la ferme avec comme système de valeurs : respect du vivant et des cycles biologiques, de l'équilibre naturel. transmissions des savoirs, savoir-faire et des savoir-être pour faire connaître et respecter un métier dans son contexte et son authenticité. Son statut d'association loi 1901 (siège social à la chambre d'Agriculture) lui confère une souplesse de gestion par rapport aux activités de diversification. Le projet a été financé par l'Union européenne (FEOGA-FSE), le plan de développement rural Rhône-Alpes et les fonds d'assurance formation et des Exploitations Agricoles. Au-delà du réseau, au départ regroupé à l'initiative de femmes autour de la thématique des fermes pédagogiques, se sont des femmes aux trajectoires similaires ; la notion de rupture avec un ancien territoire ou celle de l'isolement sont récurrentes.

### 9.2.3. Le réseau parallèle de revendications et d'innovations

Le troisième type réseau de femmes se regroupe autour de thématiques et s'exprime par l'intermédiaire d'associations : associations de femmes agricultrices, associations de défense des droits de la femme. C'est un réseau en parallèle du système institutionnel. Ce dernier prend en compte ce réseau transversal d'organisation et de partenariat où les acquittantes formelles et informelles recomposent le rôle d'acteurs et génèrent une nouvelle solidarité. Le réseau de type associatif est de plus en plus intégré par exemple à la vie politique ou syndicaliste. A l'échelle de la commune s'organisent des groupements locaux d'agricultrices, dus ici, à une proximité spatiale, ces mêmes associations ont une organisation au niveau macro-régional, national et international. En Ligurie, l'histoire du tourisme rural, qualifié dès le départ d'agritourisme, connaît une forme aboutie au niveau de la représentation de genre. En effet, le système de valeur en place accorde une place prépondérante à l'initiative des femmes et relève d'une forme de normalité notamment sur le territoire du Beigua. Les agricultrices ont mené de manière autonome le projet de réseau d'accueil touristique le long de l'itinéraire de randonnée (via liguria).

L'Union européenne et le réseau qu'elle génère semble à même d'apporter les relais et têtes de réseaux tant sociales que professionnelles pour les agricultrices. En effet, elle met en réseau des femmes dans des territoires et crée un lien social entre différents agrégats sociaux. Avant d'être un véritable réseau social, il est un réseau professionnel ouvert au social. La transposition de ces ramifications sur différents territoires nous fait concevoir ce réseau comme un réseau thématique. Il conduit à déspatialiser l'aide usuellement et anciennement trouvé auprès des acteurs de la politique publique et fabrique des ramifications autres entre des femmes sur divers territoires. Toutefois, le réseau n'est pas souple, il n'est pas ouvert à toutes les innovations puisqu'ils dépendent essentiellement de directives européennes. Cependant, il offre la caractéristique de mélanger un réseau associatif, thématique et social de grâce des intermédiaires appartenant réciproquement à plusieurs réseaux. Si les femmes tendent à construire plus leur itinéraire, de manière sublimée ou pas vis-à-vis de la trajectoire de leur conjoint, il n'en demeure pas moins, qu'elles expriment un parcours singulier. Dans l'analyse des trajectoires, la généralisation est une difficulté, dans la mesure où chacun relate sa propre histoire.

### 9.3. Une appropriation féminine du territoire

Dans leur souhait de trouver une place différente de celle implicitement affectée par les hommes, les femmes tendent à occuper les interstices spatiaux délaissés par les hommes. La construction et le développement de réseaux en sont des illustrations spécifiques. Et les acteurs traduisent bien dans leur discours leur double trajectoire individuelle et collective.

#### *9.3.1. Le discours : un révélateur des modalités de fonctionnement*

Les hommes et les femmes qui développent des projets sur le territoire font référence, dans leurs récits, à leur « individualité » ; ils font également part, de façon plus ou moins explicite, de leur appartenance à un groupe, à une structure, à une organisation (quelle soit institutionnelle, socioprofessionnelle, associative ou autre). En matière de projets, leurs biographies rendent compte de trajectoires ayant une dimension à la fois individuelle et collective. Ils développent ainsi un récit, qui revoie dans le même temps, d'une part à une trajectoire, un intérêt, un positionnement particulier et, d'autre part à leur dimension collective en tant que représentant permanent ou temporaire d'une organisation, d'une structure. Ainsi peut-on lire cette double dimension par exemple, dans les récits des femmes qui ont développé une activité de tourisme rural : elles explicitent leur propre trajectoire et rendent compte de leur appartenance à un réseau (gîte de France, accueil et paysage, réseau de fermes en fermes, etc.).

Ce discours permet en outre de légitimer, de défendre le groupe auquel les hommes et les femmes qui construisent un projet appartiennent. Il participe de plus, dans le même temps, de la construction d'un discours, d'un récit collectif. Ce discours créé collectivement, fera aussi bien appel à des vécus individuels (au service d'une vie communautaire et sociale) qu'à des discours plus institutionnels, emprunts de fortes charges symboliques sensées conforter la dimension collective du discours, et du projet qu'il soit individuel ou collectif. De la même manière, dans les récits faisant écho à des projets collectifs, on retrouvera de façon plus ou moins explicite des trajectoires effectivement collectives mais également des trajectoires plus singulière. Ainsi, par exemple, lorsque l'on observe la façon dont s'est construite institutionnellement la thématique « égalité des chances », on notera que celle-ci ne s'est créée collectivement que dans la mesure où les instigateurs de cette démarche ont été eux même mobilisés, interpellés à des degrés divers par cette thématique dans leurs trajectoires individuelles respectives. En outre, cette construction est révélatrice de l'existence de réseaux interpersonnels. En somme, ce que l'on peut lire de la construction de projets collectif via les récits et les trajectoires, ce sont précisément des sommes de trajectoires individuelles recomposées, réorganisées pour donner sens collectif ; il en est ainsi, de façon réciproque pour les projets dits individuels qui composent avec du sens collectif.

L'un des moyens de cerner ces identités plurielles et de comprendre que chacun est porteur d'une appartenance identitaire croisée, qui se réfèrent à différentes catégories spatiales et identitaires. L'identitaire est souvent interpellé dans les projets de territoire mené par les institutions et les organismes de promotion : se sentir appartenir à un territoire, à un patrimoine commun (exemple, de la Grotte Chauvet en Ardèche, cascade de Sefrou), à revendiquer une spécificité locale (produits agro-touristiques du Beigua, réserve naturelle) ou même à construire un changement d'identité (valorisation touristique d'un lieu, montagne).

Les constructions identitaires sont régulièrement interpellées en vue de la construction d'une image (support papier, publicitaire dans le tourisme, Charte de Territoire, Plan de développement de la montagne) qui à terme sera multiple et se superpose pour alimenter des représentations socio-spatiales, voir un imaginaire collectif : « entre matériel et idéal, le territoire, au regard des acteurs, peut se décliner de manière analytique en termes d'images ; images jouant un rôle interne mais également images du territoire considéré, renvoyées en externe. Dans les deux cas, de manière plus théorique, ces images se recomposent, se hiérarchise et se structure en représentations cohérentes<sup>12</sup> ». Les représentations vont créer des valeurs associées à un territoire, alimentant le sentiment d'appartenance et l'identité territoriale. La complexité des identités créées (montrant tout de même un standard masculin étant prédominant) est un facteur structurant des identités individuelles et collectives. Les acteurs utilisent ces valeurs afin de construire une stratégie territoriale. La construction identitaire sexuée, ici, dans le cas du tourisme rural, où la codification des rôles est véhiculée par un support. Le quotidien exprime ses multi-appartenances au travers des images, des discours qui sont véhiculés. Les acteurs utilisent ces images et contribuent à induire des marqueurs et repères de grandes catégories sociales et spatiales. Certaines de ces catégories interviennent à une échelle méso, infra-régionale, comme : l'urbain, le rural, les zones montagneuses, les villes métropoles et d'autres à une échelle micro, comme la commune (exemple, office du tourisme). L'utilisation de procédés et processus à même d'utiliser l'identité territoriale fluctue dans le temps et selon les projets. L'identification des identités présentes à l'intérieur à la fois d'un système social de sexe et du contenant du territoire, peut s'analyser, tout du moins dans un premier degré, par la mise en scène des attributions et construits de chaque acteur. Le processus interactionnel joue un rôle dans la structuration des attitudes, les actes et prise de décision. Le changement de polarités opérées entre les identités présentes sur un territoire, nécessite, surtout dans une prise en compte du genre d'accepter une

---

<sup>12</sup> GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, p. 66, (Coll. Anthropos)



reconnaissance du conflit, des nouveaux modes de régulation de l'action par les hommes et les femmes et les conséquences d'une restructuration identitaire : « ces transformations identitaires se manifestent le plus clairement dans des opérations d'aménagement dont la portée, symbolique et fonctionnelle, permet de redéfinir le territoire dans lequel elles s'inscrivent ; soit de manière directe à travers le discours sur le territoire que suscitent les opérations d'explication et de justification, soit de manière implicite, par les significations et les références dont elles sont porteuses<sup>13</sup> ».

Les rapports sociaux de sexe dans leur construction identitaire sont revus pour assurer des formes de domination, de diviser la structuration d'un groupe générer des formes d'isolement, en somme les dominer. Ainsi, la connaissance de soi et de son identité sociale révèle de multiples plans et peut conférer une catégorisation sexuelle, un système d'appartenance. L'ensemble des catégories porteuses de significations sociales se posent en réponse à des statuts prescrits par un environnement social de plus en plus complexe. En ce sens réduire les identités à son appartenance sexuée pour s'assurer des formes de domination est une manière de s'identifier à un groupe et une catégorie sociale. Cet ensemble de catégories sera porteur de significations, d'expériences passées et à venir. Ces formes de l'expérience sociale des individus et mettent en exergue les appartenances croisées. L'un des moyens de cerner ces identités plurielles et de comprendre que chacun est porteur d'une appartenance identitaire croisée, qui se réfèrent à différentes catégories spatiales et identitaires. Le quotidien exprime ses multi-appartenances au travers des images, des discours qui sont véhiculés. Comme le souligne, Deschamps: « le dominant ne se pense pas comme un être déterminé par son appartenance à un groupe, comme un être social ; il se perçoit avant tout et beaucoup plus comme un être individualisé, singulier, comme un sujet, un acteur volontaire, libre et autonome : il est sujet de l'action voire de l'histoire. Il est le sujet social ».

### 9.3.2. Des territorialités multiples et éclatées

Cette multiplicité de territorialités les conduit à avoir une vision « déconstruite et morcelée » du territoire, dans lequel leur espace - temps et leurs actes ne sont pas harmonisés avec ceux des hommes. Leurs trajectoires apparaissent ainsi comme « singulières », même si elles tendent à être construites selon des pas de temps masculins (en position traditionnelle de domination). Les territorialités féminines s'organisent ainsi en partie tant dans le temps que dans l'espace par rapport et en fonction de celles des hommes. Les femmes peuvent être

<sup>13</sup> FOURNY (M.C.), 2003, *Les dessous des aires urbaines. Incertitudes identitaires et bricolage territorial*, in : *La mosaïque territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation*, dir/ BEAUCHARD (J.), La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, p.34, (Coll. Bibliothèque des territoires)

considérées, vues sous cet angle, comme marginalisées : les contraintes, le manque d'accès aux ressources en constituent des signes.

Mais cette marginalisation n'est pas uniforme ou systématique ; elle varie selon les contextes et dépend pour partie des relations de pouvoir en place sur un territoire et de la configuration territoriale elle-même. En effet, il existe dans les territorialités, des zones de partage et de connexion où des territorialités « inter-genre » s'établissent. La fluctuation et le degré de variabilité des zones de partages entre hommes et femmes ne se localisent pas au même endroit, ils s'opèrent dans des temps d'action différents. L'organisation sociétale assure des divisions et des complémentarités, des lieux de partage de pratiques et de territorialités.

Dans la construction de projets sur le territoire, les femmes ont tendance à multiplier leurs parcours et développent des trajectoires spatiales « éclatées ». La difficulté d'accéder à certains postes, statuts ou fonctions, l'élaboration de stratégies pour accéder à l'information, à la négociation, à la finalisation d'un projet quotidien et d'un projet de vie (professionnel, social,...) leur fait démultiplier leurs pratiques, leurs actes, leurs territorialités.

De ce fait, il est possible de lire à la fois des territorialités multiples associées aux rôles « traditionnels » assignés aux femmes, mais également de nouvelles formes de territorialités associées à leurs projets individuels. Les femmes développent ainsi, comme nous l'avons indiqués, des « sur-territorialités » (domestique, travail, communauté, etc.) qui se traduisent par des stratégies différentes, multiples précisées précédemment. Les femmes constituent par leurs pratiques un maillage du territoire et le marquent de leur empreinte.

### **Conclusion du chapitre 9**

A travers ce chapitre, nous avons proposé une mise en perspective des paramètres intervenants dans les processus socio-spatiaux et territoriaux sexés. Ils sont issus des résultats dégagés dans les deux chapitres précédents. L'implication des femmes et à plus longue échéance des couples dans l'activité touristique rurale tend à modifier le système social de sexe en place ; ces modifications s'observent dans trois niveaux .

Le premier est celui des pratiques socio-spatiales des hommes et des femmes. La fréquentation d'un périmètre plus important pour les femmes conduits les hommes et les acteurs à regarder autrement cette activité et à prendre en considération des modalités d'organisations différentes.

Le recours aux réseaux (ici, représenté selon trois configurations) a été un moyen pour les femmes de trouver un moyen d'expression sur le territoire et d'être reconnue dans des « scènes » de négociation, où peu de femmes n'étaient auparavant représentées. Cette structuration est très présente dans les territoires ruraux européens et méditerranéens. Ils sont

hérités d'un schéma de fonctionnement (parentèle, voisinage, communauté) et tendent à être de plus en plus visibles du fait des échanges commerciaux, des migrations accélérées entre les deux rives de la Méditerranée. Ils sont également mobilisés par les hommes et sont un moyen alternatif de représentation.

L'estimation de leur impact sur la configuration des territoires est délicate. Cependant, quelques indicateurs tels que les discours et l'évolution des territorialités, nous permettent d'appréhender une dialectique « réseau-territoire » au cœur du processus de construction des rapports sociaux de sexe.

## CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

L'objectif de cette partie était d'analyser les projets de vie des créateurs d'activités et des créatrices d'activités dans le tourisme rural. Dans un premier temps pour réaliser cette analyse nous nous sommes concentrés sur l'étude des trajectoires hommes-femmes qui s'occupaient d'une activité touristique rurale. Cette lecture des itinéraires de vie s'est focalisée sur les pas de temps des hommes et des femmes dans la création de leur projet.

Les récits de vie collectés sur les trois terrains d'études correspondent à ceux de créateurs d'activités touristiques rurales majoritairement tenues et déclarées par des femmes. La collecte de l'information a rapidement dégagé la notion de projet vu **comme un projet de couple**. Les choix de l'activité dépendent fortement des origines, des motivations et des valeurs de chaque individu. Motivés par une reprise de l'activité familiale ou par une installation nouvelle, les couples ont des profils médians bien identifiés et une conception du projet d'activités fortement inscrite dans un projet global de vie. Cependant, au niveau des biographies médianes dégagées, les pas de temps de l'action des hommes et des femmes laissent entrevoir des temps de vie liés à la gestion de l'activité familiale différenciés. Les négociations au sein des couples sont élaborées selon les prérogatives du projet. Ces choix peuvent être subis, dans le cadre d'une reprise d'activité familiale et pas forcément voulue (ou par filiation) ou peuvent être davantage partagés dans le cadre d'un projet de vie correspondant à un changement voulu ou à une installation désirée. Il est à ce titre intéressant de constater que ce sont en majorité les femmes qui dans le cadre **d'un changement de vie et d'un projet voulu**, sont à l'origine de la décision de création d'activités.

Si certaines s'affirment (surtout en zone plus montagneuse) comme des femmes « qui assument », qui s'affranchissent du modèle masculin, d'autres considèrent leurs rapports aux hommes comme un **espace de réciprocité et de partage**. Ces rapports varient selon le type d'activités : les femmes titulaires du statut d'exploitante se confrontent à un univers masculin parfois peu coopérant tandis que celles qui gèrent une structure touristique sont davantage admises par ce même environnement. Les pratiques des hommes fluctuent également en fonction des systèmes de valeurs transmis par leur mère (ceci étant encore plus marquant en Ligurie et au Maroc). La plupart considérant la répartition des tâches et des activités liées au tourisme comme des actes incombant aux femmes (ménages des gîtes, réservation des chambres, gestion de la structure).

L'analyse statistique de discours (*cf.* - *Chapitre 7*) effectuée confirme ces premières indications. En effet, il ressort de manière importante une opposition, dans le discours des

créatrices d'activités, tantôt basé sur la gestion de l'activité en tant que telle, tantôt inscrit dans la gestion familiale. Les hommes, eux, évoquent plus leurs préoccupations face une gestion de l'activité agricole et/ou de l'élevage. Seuls quatre des hommes interrogés dans les couples ont une réelle opinion de leur singularité en tant qu'hommes porteurs d'activités touristiques.

Ces résultats viennent confirmer que le tourisme rural présent dans les arrière-pays méditerranéens est porteur de systèmes de valeurs sexués qui se lisent dans les représentations des créateurs mais aussi des acteurs en charge du développement. Les initiatives des femmes contribuent à modifier leurs image générale de l'activité, tant dans leur prise de décision que dans leur représentativité au sein d'instances décisionnelles (*cf.- Chapitre 9*). Les territorialités féminines évoluent devenant des territorialités « inter-genre ».

Les projets touristiques ruraux des arrière-pays méditerranéens constituent des enjeux en matière de développement. Ils révèlent l'émergence des femmes en tant qu'actrices du développement. Celles-ci participent des évolutions socio-économiques des territoires. Ces nouveaux rapports sociaux de sexe sont lisibles dans les rapports entre le micro et le macro, le privé et le public ou encore le local et le global.

**CONCLUSION GENERALE**

L'objet de cette recherche était de comprendre le rapport entre genre et territoire. Partir d'un tel questionnement suggère de se poser des questions sur la manière de construire une problématique à même d'explicitier ce lien. Un point de départ a été choisi : **faire une revue de littérature.**

Cette première phase d'analyse a mis en évidence une carence en matière d'approche de genre dans la géographie française contemporaine. A l'évidence, le concept de « genre » est plus usité par les géographes anglo-saxons et francophones. Ces travaux ont été le support de l'élaboration de notre réflexion. Ils relatent une diversité importante et une prise de conscience de la part des chercheurs pour la prise en compte du genre en géographie. Le foisonnement des réflexions est visible dans les thématiques étudiées dès les années 1970 et celles encore en émergence. Il est à préciser ici, que nous nous sommes concentrés à relater les travaux existants en géographie humaine. La littérature révèle divers champs d'application. Ils ont en commun d'explicitier les modalités sexuées de construction de l'espace. Ils s'appliquent dans de multiples champs : étude des itinéraires urbains sexués, des stratégies spatio-temporelles du quotidien, des rapports sexués de construction des espaces publics/espaces privés, des discriminations sexuées liées à la pauvreté... Ces notions, développées entre autre en anthropologie, en ethnologie se basent sur une réflexion constructiviste des rapports sociaux de sexe.

Ce choix n'est pas neutre : il reflète une posture de recherche, celle qui consiste à **comparer les pratiques et les stratégies socio-spatiales du point de vue des hommes et des femmes.** Cette revue de littérature, certes conséquente et dense, nous semblait être un préalable nécessaire pour l'élaboration d'une réflexion appliquée à la compréhension du territoire. De nombreuses recherches ont explicité les fonctionnements des configurations territoriales contemporaines. Or, dans toutes analyses des procédés de « genre » à l'œuvre sur le territoire, seuls les sociologues, les politologues et les économistes, se sont concentrés à déterminer l'enjeu de l'application de politiques de genre, ou même de constater que les actuelles recompositions territoriales pouvaient être analysées sous l'angle d'une approche de genre. Le tourisme rural a été un champ privilégié de compréhension des rapports sociaux de sexe par des organismes de recherche et des institutions, comme l'Union Européenne. Fort de ce constat, nous nous sommes concentrés sur ce champ d'application pour observer les processus sexués socio-spatiaux à l'œuvre dans les projets présents sur le territoire.

De l'interprétation de ces recherches et de leurs mises en perspectives, la recherche doctorale s'est fixée de répondre à **une question principale** :

- *en quoi les territorialités de projet mobilisées dans le tourisme rural sont-elles une projection dans l'espace et dans le temps de la variabilité des rapports sociaux de sexe ?*

Pour répondre à cette interrogation, la thèse s'est structurée **en trois parties**.

Dans la première partie, suite à la revue de littérature sur l'évolution de la notion, puis du concept de « genre » (*cf. Chapitre 1*), une application au territoire a été proposée. Le lien entre genre et territoire a été repéré par la reconstruction de « l'itinéraire » de la notion. Les éléments sexués constitutifs des rapports socio-spatiaux ont été explicités. Le travail a consisté à déterminer leurs rôles dans la construction de l'espace (espaces dichotomiques privés-publics), dans les dissymétries et les hiérarchies de fréquentations, dans la répartition différenciée sexuée, dans les schémas socialement construits masculins-féminins - *cf. section 1.1*) et dans la construction des territoires. La mise en évidence des stratégies et des processus sexués ont été explicités et démontrés (*dynamiques sexuées socio-territoriales- cf. section 1.2*). De ce premier constat, le rôle et l'articulation des échelles de compréhension de la dimension de genre selon **trois niveaux complémentaires** sont apparus comme une manière de démontrer **la diffusion des rapports sociaux de sexe** (*variabilité des rapports sociaux de sexe- cf. section 1.2*). Le niveau « micro », celui de l'individu, facilite la lecture des pratiques, des territorialités, des vécus hommes-femmes et plus largement des systèmes de valeurs sexués ainsi que de leurs représentations. A l'échelle « méso » (celle du groupe et des catégories sociales) s'opère une codification sexuée des actes et des pratiques (pré-construits). Le dernier niveau d'analyse, à l'échelle « macro », explicite la nature des processus à l'œuvre dans les territoires. Il révèle les « empreintes » et la « matrice » sexuée socio-spatiale à une échelle résolument « méta » (*-marqueur sexué spatial, identitaire et territorial- cf. section 1.3*).

A partir de ce premier état des lieux, **l'applicabilité de la notion à la compréhension des territoires** a été retenue et décryptée dans le cadre de cette recherche (*cf. Chapitre 2*). Il s'agissait de rendre compte des logiques de sexuation et de l'existence de formes d'intériorisation ou d'extériorisation des valeurs attribuées aux hommes et aux femmes (*cf. section 2.1*). Ces modalités sont implicites dans la genèse des processus territoriaux, des trajectoires socio-spatiales et dans les territorialités qu'elles créent. Elles se distinguent par trois configurations et dévoilent la multiplicité, **l'évolution des territorialités masculines et féminines en cours**. Les trajectoires sont un moyen de les rendre visibles et intelligibles (*cf. section 2.2.*), elles révèlent l'histoire des individus, elles permettent de discerner les **stratégies plurielles** élaborées par les femmes et les logiques sous-jacentes mobilisées dans le quotidien et encore dans l'élaboration d'un projet sur le long terme. La traduction opérationnelle de la dimension de genre sur le territoire (marquée traditionnellement par une vision masculine, et dans lequel l'homme est associé au global et la femme au local) s'exprime dans la mobilisation de diagnostics territoriaux sexués, des projets innovants. A ce titre, les espaces ruraux et les pays en voie de développement ont fait l'objet **d'analyses méthodologiques** (*cf.*



*section 2.3.*). Ces études ont relaté une spécificité : la **mobilisation en réseau** dans la conception des projets féminins et plus spécifiquement en matière de **tourisme rural**. Cette forme d'organisation choisie et/ou subie est également largement insufflée par des orientations institutionnelles, des discours emblématiques internationaux provenant de l'Union Européenne, du PNUD, des ONG (*cf. Chapitre 3*). Cependant, si ce niveau « macro » intervient dans la régulation des processus socio-spatiaux, la visibilité de ces débats paraît encore minimisée (*cf-section 3.2*). Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de préciser l'existence d'un « méta-niveau » (dix paramètres ont été retenus) qui intervient dans la variabilité des rapports sociaux de sexe, dans leur construction sociale et territoriale.

La deuxième partie de ce travail s'est donc focalisée sur l'analyse des **processus de genre à l'œuvre dans le tourisme rural** et en particulier au cœur des **territoires ruraux méditerranéens**. Ces derniers sont marqués par un recul de l'activité agricole et une augmentation croissante de l'activité touristique. Les femmes ont souvent été à l'origine de la diversification de l'activité agricole et ont généré par **leurs pratiques**, des nouvelles modalités, une nouvelle perception de leurs places, de leurs statuts et de leur visibilité sur le territoire (*cf. Chapitre 4*).

Les territoires ruraux retenus - l'Ardèche méridionale en France, la Ligurie en Italie et le Moyen-Atlas (plus précisément la Région Fès-Boulemane) au Maroc- (*cf-section 5.2*), sont des territoires convoités pour leur localisation et leurs configurations touristiques. L'objectif n'était **pas d'accorder le même statut à l'information territoriale** (approche comparée), mais de proposer une démarche susceptible de rendre compte des spécificités et des similitudes de ces territoires (*cf. section 5.1*). Il a été proposé de relater de la prise en compte spécifique de la dimension de genre sur ces territoires. Suite à cette première phase d'analyse, nous avons montré que le tourisme rural marque les territoires concernés et que les acteurs lisent mal les **modalités concrètes d'application de la dimension de genre** (*cf. Chapitre 6*). Si en Ligurie, le Parc Naturel Régional du Beigua a sollicité l'axe égalité des chances hommes-femmes pour mener à bien un projet avec un public féminin de créatrices d'activités en agritourisme, en Ardèche méridionale, malgré des balbutiements, la dynamique tarde à s'instaurer (*cf- sections 6.1 & 6.2*). De l'autre côté de la Méditerranée, les acteurs institutionnels côtoient, depuis les années 1980 au Maroc, les ONG et leurs prérogatives internationales. Même si ces logiques donnent lieu à un conflit usuel dans les pratiques d'acteurs (occidentaux – orientaux), les responsables de la Province de Sefrou ont su se mobiliser en concertation avec les ONG locales pour mener à bien la mise en place de la coopérative artisanale féminine. Celle-ci constitue un élément structurant dans l'application du programme d'aménagement touristique de la montagne (*cf. sections 6.3*).

En complément de ce regard et en vue d'appliquer le cadre de recherche théorique à trois échelles, la troisième partie s'est appliquée à analyser les **trajectoires hommes – femmes dans les projets touristiques ruraux** et à mettre en avant une dialectique « réseaux et territoire ».

Pour analyser ces trajectoires, l'utilisation d'un outil, **les récits de vie**, a permis de récolter de l'information qualitative sur les itinéraires de vie, les pas de temps de création des activités du tourisme rural (*cf. Chapitre 7*). La présentation de la collecte de l'information par entretiens sur les trois territoires a mis en exergue des limites à l'élaboration d'un protocole comparé (*cf. section 7.1 & 7.2*). Toutefois, la première phase d'analyse des entretiens par l'intermédiaire des biographies a facilité la compréhension des itinéraires des créateurs d'activités. Cinq biographies médianes sur les territoires ont pu être dégagées. Même s'il apparaît que cette analyse n'est pas en soi une biographie d'enquêtes, ce mode de traitement facilite la compréhension des temps de vie des individus. Pour compléter l'analyse des itinéraires, **une analyse statistique de données textuelles a été proposée. Celle-ci a permis de relater du vécu, des systèmes de valeurs sexués** et des référents présents dans le discours des créateurs et créatrices d'activités (*Cf. Chapitre 8*). L'analyse de discours est propice à la reconnaissance des logiques et stratégies que développent explicitement ou implicitement les porteurs de projets. Après une présentation des modalités d'analyse et du traitement des corpus (*cf. section 8.1*), deux phases d'analyses ont été effectuées par l'intermédiaire du logiciel Alceste. La première analyse factorielle a révélé, à partir du corpus italien, **des thématiques** systématiquement évoquées : l'articulation des temps de vie, la recherche du bien-être, le rapport aux acteurs et les demandes de financement. La seconde phase d'analyse, par un « tri croisé » a révélé la stigmatisation des rôles hommes-femmes au Maroc (*cf. section 8.2 & 8.3*) et par là même, les systèmes de valeurs sexués en place dans la création d'activités dans le tourisme rural.

Dans un dernier temps, les résultats ont été mis en perspective avec le cadre de recherche général de la première partie (*cf. Chapitre 9*). Ces derniers mettent en évidence que la **visibilité des femmes**, tant dans le quotidien que dans leurs prises de paroles tendent à modifier les représentations sociales sexuées chez les hommes et chez les autres femmes également (*cf. section 9.2*). De fait, **les territorialités** spécifiquement féminines exprimées souvent par le réseau dans le cadre du tourisme rural, deviennent des **territorialités inter-genre**. Elles témoignent de manière explicite de l'existence d'une dialectique « réseaux-territoire » (*cf. section 9.3*).

Après une synthèse des résultats obtenus et des principaux apports qui en découlent, cette conclusion souligne les avancées, les limites de notre travail et propose des perspectives possibles.

### **La mise en évidence du lien genre-territoire dans les territoires ruraux méditerranéens : le tourisme comme révélateur**

---

L'un des objectifs de recherche était de répondre aux questions secondaires suivantes :

- *les représentations et les pratiques sexuées ont-elles une forme territorialisée ?*

Suite à l'analyse des modalités d'intervention, des logiques d'acteurs et des éléments constitutifs des actes, des pratiques et des stratégies intervenant dans la dimension de genre, il est possible de déterminer des formes visibles territorialisées des rapports sociaux de sexe. Ils sont concomitants d'un processus de construction des schémas du masculin et du féminin qui se répercutent et se diffusent au niveau de la société.

- La seconde question se concentrait sur la notion d'itinéraires : *les trajectoires hommes-femmes sont-elles le reflet d'actes pré-construits ?*

La compréhension de la trajectoire des acteurs institutionnels, associatifs et des créateurs et des créatrices d'activités laisse à penser que l'environnement culturel, social, économique et religieux participent à l'élaboration d'actes, mais plus encore d'itinéraires pré-destinés aux hommes et aux femmes. Ces itinéraires, quand ils sont modifiés par des volontés locales, personnelles ou par l'intermédiaire de discours emblématiques, font l'objet d'une reconnaissance collective. Le degré d'acceptation de la variabilité des rapports sociaux de sexe anciennement établis s'exprime dans des formes de renoncement, d'acceptation ou d'émancipation des individus.

- La troisième question avait attiré à la mise en évidence de processus sexués récurrents d'après une approche comparée : *L'analyse de genre appliquée à plusieurs territoires peut-elle révéler des processus sexués de construction des projets touristiques ?*

Le tourisme rural est une activité très présente dans les territoires ruraux méditerranéens. A l'évidence, l'activité est marquée par une logique de sexuation. Cette empreinte, uniquement féminine au départ, est devenue une empreinte

masculine-féminine, puisque les projets se conçoivent davantage du point de vue du couple. L'analyse comparée a relaté des processus récurrents, tels que l'articulation des temps de vie et la mise en réseau. Elle trouve une limite dans la prise en considération des construits spécifiques propres à chaque société.

A l'issue provisoire de nos investigations, une synthèse des réponses et des résultats obtenus peut être proposée (cf. *tableau n°28*).

Hypothèses de recherche	Validation
1. les représentations sexuées sont à l'origine de pratiques masculin-féminin différenciées dans les constructions territoriales. Les valeurs sexuées révèlent l'existence de dissymétries dans les rapports sociaux de sexes et sont visibles dans les transcriptions spatiales ainsi que dans les formes territorialisées ;	validée
2. cette configuration s'exprime dans une traduction opérationnelle où l'approche de genre est un élément novateur à intégrer dans une future programmation. La dynamique récente n'assure pas aux acteurs une compréhension claire des modalités à instaurer, à appliquer, à valoriser concrètement pour les créateurs d'activité ;	Validée A confronter avec d'autres applications
3. l'articulation entre deux niveaux « micro/macro » correspond à une complexification des recompositions des territoires et une territorialisation du tourisme dans laquelle les approches de genre sont déterminantes. A ce titre, les montagnes méditerranéennes sont des territoires qui montrent des logiques socio-spatiales, territoriales sexuées distinctes entre les « acteurs » et « les actrices » ;	Validée Sans oublier le niveau « méso » du groupe
4. les trajectoires des acteurs du tourisme rural sont marquées par des ruptures de vie, de parcours. L'appréhension, l'assimilation de cadres territoriaux nouveaux d'actions, sont portées par les personnes les plus innovantes.	Validée, bien que l'innovation s'explique par d'autres facteurs exogènes (ressources territoriales)
5. la mobilisation des créatrices d'activités passe par une forme particulière, le réseau. Elle est l'expression visible du maintien des femmes dans une catégorie d'action qui se matérialise dans des scènes de négociation et des lieux de mobilisation spécifiques.	Validée Les hommes se mobilisent de plus en plus également par les réseaux

Tableau n°28 : Les résultats obtenus,  
Sophie Louargant, 2003

## **Éléments de prospectives : des voies de recherches possibles**

---

A l'issue de cette recherche, des perspectives de poursuite de réflexion semblent pouvoir être avancées. Si elles n'ont pas pu être réalisées dans cette thèse, elles n'en demeurent pas moins pour nous des axes de réflexions privilégiés, à approfondir et enrichir.

### *1. Au niveau de la réflexion*

- Poursuivre la réflexion épistémologique sur l'approche de genre en géographie à partir d'échanges avec les autres sciences sociales doit être approfondie. En effet, la présentation faite des travaux et de leur mise en perspective ne saurait être un acquis définitif. Il s'agit d'une première étape qui nécessite d'être poursuivie et d'être valorisée au sein de la discipline géographique. Cet objectif vise à inscrire également les travaux en cours au niveau international.

### *2. Au niveau méthodologique*

- La formalisation des trajectoires de vie avec la prise en compte des temporalités (quotidiennes) se doit d'être réalisée sous formes : de graphiques, de modèles, de représentations cartographiques. Cette étape est destinée à montrer que le concept de genre peut trouver une traduction spatialisée par des outils, voire des modèles. Cet objectif ne s'applique pas exclusivement à l'espace rural. Une telle approche méthodologique fait actuellement l'objet de travaux sur les mobilités urbaines<sup>14</sup>. Ces derniers visent notamment à proposer une représentation des trajectoires quotidiennes hommes-femmes.

---

<sup>14</sup> A titre d'exemple on se référera à l'essai de formalisation du *Contrat de recherche : Genre et mobilités dans la vallée du Grésivaudan*, Conseil Général de l'Isère et laboratoire Territoires, Sonia Chardonnel & Sophie Louargant, utilisation d'une méthodologie combinée Carnets de bords & entretiens, routines urbaines

### 3. *L'ouverture à d'autres thématiques*

- L'analyse de la dimension de genre dans le tourisme rural ne constitue pas une fin en soi mais une entrée pour appréhender les processus territoriaux. Ainsi, d'autres thématiques sont susceptibles à nos yeux de pouvoir faire l'objet d'investigations futures : l'action publique et collective, les logiques d'acteurs et les stratégies territorialisées, les formes urbaines et le rôle des lieux sexués, la gestion de l'eau.

L'ensemble de ces domaines ne saurait être limité ; l'approche de genre ouvre à de larges champs de réflexion que nous explorerons vraisemblablement ultérieurement. Pour l'heure, nous espérons que ce travail a permis de fournir quelques éléments de réflexions pour la prise en compte de l'approche de genre et la compréhension des processus territoriaux.

### **Références Bibliographiques**

---

- **Bibliographie générale par classement alphabétique**
- **Bibliographie thématique : approche de « genre »**

## BIBLIOGRAPHIE GENERALE<sup>1</sup>

---

- ABASTADO (C.), 1984, *Les récits de vie à deux voix : prêt-à-porter autobiographique*, Cahiers de sémiotique textuelle, n°1, pp.135-150
- ABRIC (J-C), 1997, *Pratiques sociales et représentations*, Presses Universitaires de France, 251 p.
- ADNER (B.), BASTIN (E.), *Artisanat et tourisme dans la région de Fès-Boulemane*, 60p., Rapport de stage IUP Aménagement et développement territorial : Université de Grenoble1 : 2000
- AEBISCHER (V.), DECONCHY (J.P.), LIPIANSKY (E.M.), 1991, *Idéologies et représentations sociales*, Causset, Delval, 323p.
- AGOSTINO SPATARO, 2000, *Le tourisme en Méditerranée*, L'harmattan, 140p.
- AGUETTANT (D.), ALLEFRESDE (M.), 1991, *L'avenir de l'emploi dans les zones rurales fragiles*, Paris, La documentation française, 123p.
- ALBERA (D) , BLOK(A), BROMBERGER(C) , 2001 L'anthropologie de la Méditerranée : actes du colloque international, Aix en Provence, 14-17 mai 1997 , Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 756, (Coll . L'atelier Méditerranéen)
- ALBERT (C.), BERLAN (M.), CANIOU (J.), 1988, *Celles de la terre, agricultrice : l'invention politique d'un métier* , Paris, Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, 243 p.
- ALES (C.), BARRAUD (C.), 2001, Sexe relatif ou sexe absolu ? De la distinction de sexe dans les sociétés, Maison des Sciences de l'Homme, 431p.
- ALLIES (P.), 1980, *L'invention du territoire*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 184p., (Critique du droit; 6).
- AMPHOUX (P.), 1996, *Le sens du lieu*, Bruxelles, Bruxelles, Ed. Ousia, 455 p.
- AMPHOUX (P.), DUCRET (A.), 1985, *La mémoire des lieux*, Cahiers internationaux de sociologie, n °32, pp.187-192
- ARPIN-PONT (B.), GERBAUX (F.), 2000, Les nouvelles articulations entre vie professionnelle et familiale dans les entreprises touristiques rurales, Revue Les Cahiers Espaces, n°65, pp.65-71
- ASSOCIATION DEMOCRATIQUE DES FEMMES AU MAROC, 1997, Femmes et Forêts : cas du Rif Centro-occidental in Aménagement du territoire et le développement de l'économie montagnarde en méditerranée.
- ASSOCIATION DES RURALISTES FRANÇAIS, 1984, *La pluriactivité des familles agricoles*, Paris, ARF édition, 343 p.
- ATELIER NATIONAL SUR LES COOPERATIVES DES FEMMES, 1999, Oxfam-Québec, GTZ, ODECO, Royaume du Maroc, Ed.Okad, 71p.
- AUDIBERT (A.L.), KODJA (S.), 1998, *Etre femme au Maghreb et en Méditerranée*, .Paris, Éd. Karthala 252p
- AUGE (M.), 1992, *Non-Lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Ed. du Seuil, 150p, (La librairie du Xxème siècle ).
- AUGE (M.), 1997, *L'impossible Voyage : Le tourisme et ses images*, Paris, Ed. Payot et Rivages, 187p. (Coll. Rivages Poche/ Petite Bibliothèque ; n°214).
- BABLEE (K.), 1998, *S'installer dans le tourisme vert*, Hericy, Ed. Du Puits Fleuri, 279 p., (Coll. Le Conseiller Juridique pour tous ; 92)
- BACHELARD (D.), LASSALLE (D.), MICCHAUD (R.),1998, *Créer, c'est vital! Création d'activité et processus de formation-action*, Femmes en milieu rural, nouvelles activités, nouvelles compétences, Revue POUR , n°158, juin 1998, GREP, pp.141-150
- BACHELARD (P.),1993, *Les acteurs du développement local*, Paris, éd. L'Harmatan,190p.

---

<sup>1</sup> Cette bibliographie est élaborée selon les normes bibliographiques : ISO 690 International Standard Organization de 1987 et AFNOR 244-050 oct1980. Elle a fait l'objet de relectures par deux documentalistes Delphine Bel-Ghazouani, Université de Pau et des Pays de l'Adour et Véronique Fèvre, Université Joseph Fourier, Grenoble1.



- BOUKHARI (H.M.), LEDUC (B.), 1998, *Rapport d'atelier de l'ENA*.
- BACHIMON (P.), *Géographie et Représentations*, 287p., Habilitation à diriger des recherches, Avignon/ Paris, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne : 1997
- BACHIMON (P.), 1995, *La sur fréquentation touristique des Gorges de l'Ardèche*, Montagnes Méditerranéennes n°2, p.117
- BADIDI (B.), 1999, *Le Moyen-Atlas central à l'ère de l'arboriculture. L'épanouissement d'une production moderne dans le milieu rural traditionnel*, Territoires en Mutation, pp.8-16
- BAILLY (A.), 1990, *L'humanisme en géographie : chamanisme ou empathie*, in : L'humanisme en géographie/ dir. Bailly (A.), Scariati (P.), Paris, Anthropos-Economica, , pp.155-161, (Coll. Géographie).
- BAILLY (A.), 1988, *Les représentations en géographie*, Bailly (A.), Ferras (R.), Pumain (D.) (dir.), Encyclopédie de géographie, Paris, Anthropos-Economica, (Coll. Géographie), pp.155-161
- BAILLY (A.), 1989, *L'imaginaire spatial. Plaidoyer pour la géographie des représentations dans géographie*, état des lieux, Espaces Temps : Réfléchir les Sciences Sociales, , tome XVII, 3, pp.155-161
- BAILLY (A.), BEGUIN (H.), 1998, *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 216p., (Coll.U.Géographie).
- BAILLY (A.), DEBARBIEUX (B.), 1991, *Géographie et représentations spatiales*, pp.153-160, in : Les concepts de la géographie humaine /dir. Bailly A., Paris, Masson.
- BAILLY (A.), FERRIER (J.P.), 1986, *Savoir lire le territoire : Plaidoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne*, L'espace géographique xxxx, Tome XV, pp.259-264
- BAILLY (A.), RACINE (J.B.), 1988, *Qualité de vie, bien-être, indicateurs socio-territoriaux : l'homo geographicus entre choix et contraintes*, L'espace géographique, tome XVII, 3, pp.232-240
- BAILLY (A.), RENATO (S.), 1998, *L'humanisme en géographie*, in : Les concepts de la géographie humaine, Bailly (A.), Paris, pp.213-222
- BAILLY (A.), SCARIATI (R.), 1999, *Voyage en géographie : une géographie pour le monde*, une géographie pour tout le monde, Paris, Anthropos-Economica, 99p.
- BAILLY(A.), 1986, *Espace et représentations mentales*, pp.159-170, in : Espaces, jeux et enjeux /dir. Auriac F., Brunet R., Paris, Fondation Diderot/Librairie Arthème, (Coll. Nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques).
- BALTAZAR (A.), 1999, *La construction sociale de la ruralité*, Ethnologie française, 2, pp.263-272
- BANQUE MONDIALE, 1995, *World Bank Participation Sourcebook*, Washington, Département de l'environnement, Division de la politique sociale et de la réinstallation
- BARBIER (R.), 1996, *La recherche-action*, Paris, Anthropos-Economica, 112p.
- BARD (C.), 2001, *Les femmes dans la société française au 20ème siècle*, Paris, Armand Colin , 285p.
- BARDIN (L.), 1993, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- BAREL (Y.), 1981, *Modernité, code, territoire*, in : Les annales de la recherche urbaine : recherches et débats, n°10/11, pp.3-21
- BAREL (Y.), 1982, *La territorialité*, Géopoint 82 : les territoires de la vie quotidienne. Recherches de niveaux de signifiants dans l'analyse géographique, Avignon, Groupe Dupont, Université de Genève, Université de Lausanne, pp.409-422
- BAREL (Y.), 1986, *Le social et ses territoires*, pp.131-139, in : Espaces, jeux et enjeux /dir. Auriac F., Brunet R., Paris, Fondation Diderot/Librairie Arthème, (Coll. Nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques).
- BARET (T.), 2002, *La valorisation du territoire par le tourisme durable : analyses et prospectives - Parc Naturel Régional de Beigua*, 127p., mémoire de maîtrise, dir./ GUMUCHIAN (H.), LOUARGANT (S.), Université Joseph Fourier, Grenoble 1.
- BARKALLIL (N.), 1998, *Les conditions de l'émergence de la recherche féministe au Maroc*, in <http://132.203.138.95/CECF/Conference/resumes/r43.html>.
- BASRI (D.), 1988, *L'administration territoriale : l'expérience marocaine*, Dunod/Bordas, paris, 453 p.
- BATTAGLIOLA (F.), BERTAUX-WIAME (I.), FERRAND (M.), IMBERT (F.), 1991, *Dire sa vie, entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*, Paris, C.S.U., 280 p.

- BAXTER (J.), GIBSON (D.), LYNCH-BLOSSE (M.), 1990, *Double Take: The Links between Paid and Unpaid Work*, Australian Government Publishing Service, Canberra., 129 p.
- BEAUCHARD (J.)(dir.), 2003, *La mosaïque territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation*, La Tour d'Aigues, éd.de l'Aube, 181p., (Coll. Bibliothèque des territoires)
- BEAUD (S.), WEBER (F.), 1998, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, Ed. de la découverte, 328p., (Guides repères).
- BELANGER (C.E.), SARRASIN (B.), 1996, *Développement et tourisme au Maroc*, Montréal, L'Harmattan, 174p.
- BELLAOUI (A.), 1996, *Tourisme et développement local dans le Haut-Atlas marocain : questionnements et réponses*, Revue de Géographie Alpine, n°4, pp 15-23
- BEM (S.L.), 1981, *Gender schema theory ; a cognitive account of sex typing*. Psychological Review, n°88, pp.354-364
- BENERIA (L.), 1982, *Women and development : the sexual division of Labor in Rural Societies*, New-York, Praeger, 257 p.
- BENERIA (L.),1982, *Accounting for women's work. : The progress of two decades*, World Développement, vol 20, Issue 11, pp.1547-1560
- BENHAYOUN (G.), BAR-EL (R.), MENIPAZ (E.), LHERITIER (M.), 2001, *La coopération régionale dans le bassin méditerranéen, Enjeux et perspectives économiques*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 217p.
- BENHAYOUN (G.), BAR-EL (R.), MENIPAZ (E.), LHERITIER (M.), 2001, *La coopération régionale dans le bassin méditerranéen, Intégration et relations commerciales, Concepts et application*, vol. 2, Paris, L'Harmattan, 271p.
- BENSAHEL (L.), DONSIMONI (M.), 1999, *Le tourisme facteur de développement local*, Grenoble, P.U.G , 109p., (Coll. Débats).
- BERRIANE (M.), 1990, *Tourisme national et migration de loisirs au Maroc*, Université Mohamed V, Rabat, , 516p.
- BERDOULAY (V.), 1982, *La métaphore organiciste : contribution à l'étude du langage des géographes*, Annales de Géographie, pp. 573-586
- BERDOULAY (V.), 1988, vol. XCI, *Des mots et des lieux : la dynamique du discours géographique*, Paris, CNRS, 106p., (Coll. Mémoires et documents de géographie).
- BERDOULAY (V.), 1993, *La géographie vidalienne : entre texte et contexte*, in : *Autour de Vidal de la Blache : la formation de l'école française de géographie/ Claval (P.)*, Paris, CNRS, pp.19-26, (Coll. Mémoires et documents de géographie).
- BERDOULAY (V.), 1997, *Le lieu et l'espace public*, Cahiers de géographie du Québec, 114, vol.41, pp.301-309
- BERDOULAY (V.), ENTRIKIN (J.N.), 1994, *Lieu et le sujet : Perspectives théoriques*, L'espace géographique, tome 27, 2 , pp. 111-121
- BERDOULAY (V.), ENTRIKIN (J.N.), 1994, *Singularité des lieux et prospective, les nouveaux territoires de la prospective*, Espaces et Sociétés, 74/75, pp.189-202
- BERGER (D.), MOHR (K.), 1981, *Une autre façon de raconter*, Paris, Maspero, 300p.
- BERGER (P.), LUCKMAN (T.), 1966, *La construction sociale de la réalité*, Paris, 288p., (Coll. Références sociologie).
- BERQUE (A.), 1997, *Logique du lieu et génie du lieu*, in : *Logique du Lieu et œuvre Humaine/ dir. BERQUE (A.), NYS (P.)* Bruxelles, Ed. OUSIA, 7, pp.189-212, (Recueil).
- BERTAUX (D.), 1980, *L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités*, in : *Cahiers internationaux de sociologie, Histoire de vie et vie sociale*, Vol. LXIX , pp.197-225
- BERTAUX (D.), 1998, *Les récits de vie* , 128, Paris, Nathan Université, 127 p., (Coll. Sociologie128).
- BERTAUX-WIAME (I.), 1983, *Vie quotidienne, pratiques féminines et historicité*, Revue Suisse de sociologie, pp.99-109, n°1
- BERTAUX-WIAME (I.), 1985, *Mémoire et récits de vie*, Pénélope, n°12, pp.47-54
- BESSE (J.M.), ROBIC (M.C.), 1989, *Sciences des hommes, sens des lieux*, in : *Géographie, état des lieux, Espace Temps : Réfléchir les Sciences Sociales*, n°40-41, pp.16-20

- BESSIS (S.), 1992, *Femmes du Maghreb*, Paris, J.Clattés, 278p.
- BETEILLE (R.), 1998, *Le tourisme vert*, Paris, Presses Universitaires de France, 127p., (Coll. Que sais-je ; 3124)
- BETHEMON (J.), 2000, *Géographie de la méditerranée*, Armand Colin/HER, 313 p
- BICHE (B), GERBAUX (F), LEMONNIER (J), PERRET (J), 1996, *Créer son emploi en milieu rural, les chemins de traverse de la pluriactivité*, Alternatives Rurales, 172 p.
- BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, *Le genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan, 263p.
- BLANCHET (A.), GOTTMAN (A.), 1993, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 125 p., (Coll. Sociologie 128).
- BLANDI (S.), 1995, *Eco Tourisme, tourisme durable et tourisme rural*, Les cahiers espaces, hors-série : Tourisme rural : la voie du tourisme durable, 42, pp.60-68
- BOIVIN (M.), 1997, *La féminisation du discours : le pourquoi*, in : Canadian Journal of Women and the Law, Revue Femmes et Droit, pp. 235-267
- BOLTANSKI (L.), 1990, *L'Amour et la justice comme compétences, trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.
- BONDI (L.), 1990, *Feminism, postmodernism, and geography : space for women ?*, Antipode, 22, pp.156-167
- BONDI (L.), 1990, *Progress in geography and gender : feminism and difference*, Progress in Human Geography, 14, pp. 438-445
- BONDI (L.), 1991, *Progress in geography and gender : feminism and difference*, Progress in Human Geography, 14, pp. 438-445
- BONDI (L.), 1992, *Gender and Dichotomy*, Progress in Human Geography, 16, pp.98-104
- BONDI (L.), 1992, *Gender and dichotomy*, Progress in Human Geography, 16, pp. 98-104.
- BONDI (L.), 1992, *Gender symbols and urban landscapes*, Progress in Human Geography, 16, pp. 157-170.
- BONDI (L.), 1993, *Gender and Geography : Crossing Boundaries*, Progress in Human Geography, 17, pp. 241-46.
- BONDI (L.), 1993, *Locating identity politics in Place and the politics of identity*, eds. M. Keith and S. Pile, pp 84-101.
- BONDI (L.), DOMOSH (M.), 2001, *Autres figures en d'autres lieux : féminisme, postmodernisme et géographie*, pp.63-79, in : Géographies anglo-saxonnes, Tendances contemporaines /dir. STASZACK (J.F.), (Coll. Mappemonde).
- BONDI (L.), DOMOSH (M.), 1992, *Other figures in other places : on feminism, postmodernism and geography*, Environment and Planning D, Society and Space, 10, pp.199-213.
- BONNEMAISON (J.), CAMBERY (L.), 1996, *Le lien territorial entre frontières et identités*, Géographie et Cultures, n°3, pp.71-88
- BONVALOT (G.), COURTOIS (B.), 1984, *L'autobiographie projet*, Education permanente, 72-73, pp.151-164
- BOSERUP (E.), 1983, *La femme face au développement économique*, Paris, P.U.F., 315p., (Coll. Sociologie d'aujourd'hui)
- BOTTINO (E.), 2002, *Il Beigua parco ospitale, La Rivista del Trekking speciale : Il Parco del Beigua*, 152, pp.1-8
- BOUCHARD (G.), 2000, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*, Essai d'histoire comparée, Québec éd. Boréal, 503p.
- BOUJROUF (S.), GIRAUT (F.), 2000, *Des territoires qui s'ignorent ? Dichotomie entre territoires administratifs et espaces de mobilisation au Maroc*, Montagnes Méditerranéennes, 12, pp.61-70
- BOUJU (S.), 1997, *Le développement durable en questions : regards croisés Nord-Sud sur deux régions de montagne méditerranéenne en France et en Tunisie*, 362 p.
- BOUKOUS (A.), 1987, *Identités et mutations culturelles au Maroc*, Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, 1987, deuxième trimestre, pp.64-68
- BOURDIEU (P.), 1987, *Choses dites*, Paris, Les Ed. de Minuit, , 230p., (Coll. Le sens commun).
- BOURDIEU (P.), 1998, *La domination masculine*, Seuil, 142 p.

- BOUTAYEB (T.), 1996, *Les potentialités du développement du Moyen-Atlas Oriental. Leur représentation par les acteurs locaux*, Revue de Géographie Alpine, n°4., pp.51-60
- BOUZID (N.), 1992, *Espaces et activités au féminin dans une vallée pré-saharienne du Sud-marocain : la vallée du Todra*, Lille, 511 p.
- BOWLBY (S.R.), MACKENSIE (S.), 1982, *Feminism and geography*, pp. 19-21.
- BOZONNET (J.P.), 1992, *Des monts et des mythes : l'imaginaire social de la montagne*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 294p.
- BRAITHWAITE (M.), 1994, *Le rôle économique et la situation de la femme dans les zones rurales*, Commission Européenne, 115p.
- BRANDTH (B.), 1995, *Rural Masculinity in Transition : Gender Images in Tractor Advertisements*, Journal of Rural Studies 11 (2/3), pp.123-133
- BROC (N.), 1969, *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au 18<sup>ème</sup> siècle*, Paris, CTHS in Revue de Géographie Alpine, n°3, Tome LXXXII, 1994, p.8
- BROGGIO (C.), 1997, *Montagne et développement territorial : de l'auto-développement au développement durable*, L'information géographique, n°4, pp.160-174
- BRUNET (R.) et alii, 1992, *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, Paris, Editions Reclus la Documentation française, (Coll. Dynamique du territoire), 470p.
- BRUNET(R.), 1986, *La carte – modèle et les chorèmes*, Mappes Monde, Paris.
- BRUNET (R.), 2001, *Le déchiffrement du monde ; théorie et pratique de la géographie*, Belin, Paris, 384p.
- BUTLER (J.), 1990, *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*, London and New York, Routledge, 172 p.
- BUTLER (J.), 1993, *Bodies that Matter : On the Discursive Limits of sex*, New York, Routledge, 288 p.
- BUTTNER (A.), 1979, *Le temps, l'espace et le monde vécu*, L'espace géographique, Tome VII, n°4, pp.243-254
- CAPRON (G.), 2000, *Commerce, espace public et genre à Mexico*, in : Sexes, espaces et corps, De la catégorisation du genre /dir. MEMBRADO (M.), RIEU (A.), pp.59-76
- CEDEAT, Région Rhône-Alpes, 1999, *La place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional en Rhône-Alpes*, 100p.
- CASSE (M-C), *Les montagnes : Discours et enjeux géographiques / coordination Yvette Veyret ; François Bart, Marie-Claude Cassé-Castells, Bernard Debarbieux. - Paris : Sedes, 2001, n° 28, (Collection : DIEM. Dossiers des images économiques du monde)*
- CASSE (M-C), GRANIE (A-M), 1999, *Laboratoire Dynamiques rurales*, UPRES 1936 du ministère de l'Éducation Nationale, Revue Ruralia, n°1999-04
- CASSE (M-C), 1995, *Réseaux de télécommunications et production de territoire*, Territoire, société et communication, Toulouse, PUM, Sciences de la Société, n° 35, pp.61-81
- CAZELAIS (N.), 1998, *Une question d'identité*, 2<sup>ème</sup> colloque national sur l'agrotourisme, Revue Téoros, pp.11-12
- CESARI (J.), 2002, *La Méditerranéenne des Réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Maisonneuse, Larose, MMSH
- CHAFIQ (C.), 1999, *Les femmes musulmanes : objets, sujets ou enjeux ?*, pp.81-93, in : Les femmes sujets d'histoire, sous la / dir. CORRADIN (I.), MARTIN (J.), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 351p., (Coll. Féminin et Masculin)
- CHALIFOUR (P.), BINET (C.), GONTHIER (C.), GONTHIER (M.), PEPIN (D.), THIBOUTOT (M.), 2001, *Problématique de l'agrotourisme au regard de l'aménagement et de la protection du territoire agricole*, Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec, 40p.
- CHALIFOUX (J.J.), 1984, *Les histoires de vie*, in : La recherche sociale de la problématique à la collecte des données, dir./ Gauthier (B.), Sillery, Presses de l'Université du Québec, pp.279-291
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME, 1998, *Les Agricultrices de la Drôme. Résultats d'enquête*, recueil de témoignages, 35 p.
- CHAMPAGNE (S.), PIRON (F.), 1989, *A propos de la coopération féministe et du pouvoir des femmes au Sahel*, Notes et travaux, n°14, Québec, Centre Sahel, Université de Laval, 85 p.

- CHAMUSSY (H.), 1997, *Postmodernisme et nouveaux espaces en France*, in : Les territoires dans l'œil de la post-modernité, Cahiers de géographie du Québec, n°114, vol.41, pp.357-366
- CHAMUSSY (H.), 2000, *Les chemins de la géographie*, in site internet : Institut de Géographie Alpine, 44p., consultation le 04/09/2000.
- CHANFRAULT-DUCHET (M.F.), 1987, *Les récits de vie : donnée ou texte*, Cahier de recherche sociologique, n°2, pp.119-126
- CHANFRAULT-DUCHET (M.F.), 1988, *Le système interactionnel du récit de vie*, Revue des sciences humaines et sociales, Sociétés « Histoire de vies, Récits de vie », pp. 26-31
- CHAPERON (S.), DELPHY (C.), 2002, *Le cinquantenaire du Deuxième Sexe*, Syllepse, 523 p
- CHARDONNEL (S.), *Emploi du temps et de l'espace, Pratiques des populations d'une station touristique de montagne*, 205 p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1998.
- CHARDONNEL (S.), LANDERS (L.), 2002, *La question du genre en Suède*, Espaces, population et Société, n° 2002/3, pp. 257-264
- CHAUCHAT (H.), DURAND-DELVINE (A.), 1999, *De l'identité du sujet au lien social : l'étude des processus identitaires*, Paris, Presses Universitaires de France., 298p., (Sociologie d'aujourd'hui).
- CHAUSSEBOURG (F.), 1996, *Le tourisme un atout à développer*, Avis du rapport du Conseil économique et social, Journal officiel, 223p.
- CHAZAUD (P.), 1992, *Marketing ou aménagement du territoire*, Revue Espace, deuxième partie, n°114, pp.9-22
- CHEKROUNI (N.), *Déclaration du royaume du Maroc : Les femmes en l'an 2000 ; égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIème*, <http://www.un.org/women/daw/followup/beijing+5stat/statments/morocco9.htm>
- CHRIFI (H.), 1998, *La méthode de Planification des Interventions Par Objectifs*, Environnement et Société, n°21, volume1, Fondation Universitaire Luxembourgeoise, pp.63-68.
- CHISS (J.L.), 1985, *Les récits de vie*, Pratiques, n°45, pp.1.-127
- CHIVALLON (C.), 1996, *Réseaux sociaux et territoires*, in : Réseaux et territoires : significations croisées/dir. OFFNER (J.M.), PUMAIN (D.), La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, pp.137-171
- CHIVALLON (C.), 2001, *Les géographies féministes, un plaidoyer convaincant de connaissances « situées »*, in : Géographie anglo-saxonnes, Tendances contemporaines /dir. STASZACK (J.F.) [et al.], Paris, Belin, pp.57-63, (Coll. Mappemonde)
- CHIVALLON (M.C.), 1994, *Deux notions pour comprendre l'expérience sociale de l'espace : réseaux sociaux et territoires*, Réseaux, territoires et identités, Cahiers de la Maison de la recherche en sciences humaines, 3, édité par André Mary, pp. 73-83
- CHIVALLON (M.C.), 1999, *Crise des territoire ou nécessité d'une conceptualisation autre ?*, Géographie et cultures, n°31, pp.127-138
- CINQ-MARS (I.), PERRATON (C.), 1989, *Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps*, Recherches Féministes, vol. 2, n° 1, pp.19-32
- CLAPIER-VALLANDON (S.), 1980, *Le concept d'ethnobiographie et les récits de vie croisés*, Cahiers internationaux de sociologie, numéro spécial, pp.351-358
- CLAPIER-VALLANDON (S.), 1984, *La collecte du récit biographique*, Education permanente, n°72-73, pp. 65-74
- CLAPIER-VALLANDON (S.), POIRIER (J.), 1983, *L'approche biographique. Réflexions épistémologiques sur une méthode de recherche*. Nice, Centre Universitaire Méditerranéen, 228 p.
- CLARY (D.), 1993, *Diversité et atouts de l'espace rural français*, Paris, éd. Masson, 358 p.
- CLARY (D.), 1995, *Les ambiguïtés de la politique du tourisme dans l'espace rural français*, Bulletin de l'Association des géographes français, 72<sup>ème</sup> année, pp.19-33
- CLAVAL (P.), 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Ed. Nathan Université, 384p., (Coll. Fac géographie).
- CLAVAL (P.), 1996, *Le territoire dans la transition de la post-modernité*, Géographie et Culture, n°20, pp.45-56
- CLAVAL (P.), 1998, *Histoire de la Géographie française de 1870 à nos jours*, Ed. Nathan Université, 543p.
- CNDIF, <http://www.infofemmes.com/>

- COHEN (Y.), 1988, *Les cercles fermières : une contribution à la survie du monde rural ?*, *Recherches sociographiques*, Revue interdisciplinaire d'études sur le Québec, Université de Laval, n°29, pp.312-326
- COLLECTIF, 1986. *Le tourisme contre l'agriculture ? Enjeux fonciers en pays méditerranéens*. Paris, ADEF, 360 p.
- COLLIN (F.), PISIER (E.), VARIKAS (E.), 2000, *Les femmes de Platon à Derrida*, Plon, 830 p
- COMBES (D.), 1985, Cadres théoriques et rapports sociaux de sexe. Qu'appelle-t-on rapport social et de quels rapports sociaux parle-t-on ?, *Cahiers de l'A.P.R.E.*, n°3, P.I.R.T.E.M.-CNRS pp.101-103
- COMBES (D.), DAUNE-RICHARD (A-M), DEVREUX (A-M), 2002, *Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe ?*, in : *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes / dir. HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.)*, 2002, Paris, 2<sup>ème</sup> Ed. CNRS, pp.59-68
- COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT, 1998, *Compendium du CAD de notions et approches relatives à l'égalité homme-femme*, OCDE, Paris, 90p.
- COMITE DEPARTEMENTALE DU TOURISME, 1997, *Bilan Touristique*, 25 p. CORRADIN (I.), MARTIN (J.) (dir.), 1999, *Les femmes sujets d'histoire*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 351p., (Coll. Féminin et Masculin)
- COMITE D'ETUDE POUR LA CREATION DU PARC NATUREL DE LA CHATAIGNERAIE ARDECHOISE, décembre 1996, *Pertinence du périmètre d'étude et opportunité d'éventuelles extensions*, Rapport final, RCT Saint Etienne, Région Rhône Alpes, 130 p.
- COMITE D'ETUDE POUR LA CREATION DU PARC NATUREL DE LA CHATAIGNERAIE ARDECHOISE, janvier 1998, *Le patrimoine paysager : facteur du développement local*, Candidatures aux volets B et C du programme LEADER II, 67p.
- COMMAILLE (J.), 1992, *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, La Découverte, 188p.
- CONDON (S.), BOZON (M.), LOCOH (T.), 2000, *Démographie, Sexe et genre : bilan et perspectives*, Paris, INED, 87p.
- CONNAN (M.), 1997, *L'invention des lieux*, Saint-Maximin, Théétète Ed., 219p., (Coll. Des lieux et des espaces),
- CONNELL (R.W.), 1990, *The state, gender and sexual politics*, *Theory and society*, vol.19, pp.507-544
- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL, 1995, *L'emploi en milieu rural*, 71p.
- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL, *Sur le principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et son application*, Rapport n°99-4, Luxembourg, Office des Publications Officielles des Communautés Européennes L-2985, Assemblée plénière du Conseil Economique et Social Régional Rhône-Alpes, 8 mars 1999, 50p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 1998, *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes*, Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des « bonnes pratiques », Strasbourg, 87p.
- CONTRAT DE DEVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU RURAL, 1994, *Syndicat du bassin versant des vallées de la Beaume et de la Drobie*, 37p.
- CONTRAT DE PAYS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, Syndicat Beaume Drobie, Rapport Année 1, du 29 avril au 1995 au 29 avril 1996, 18p.
- CONTRAT DE PAYS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, Syndicat Beaume Drobie, Rapport Année 2, du 29 avril au 1996 au 29 avril 1997, 18p.
- CONTRAT D'OBJECTIFS (2<sup>ème</sup> version), novembre 1997, Contrat global de développement de l'Ardèche méridionale, 36p.
- COUIC (M.C.), *La dimension inter sensorielle dans la pratique de l'espace urbain : une approche méthodologique*, 281p., Thèse de doctorat, Grenoble/Nantes, Ecole d'architecture de Grenoble et de Nantes : 2000
- COULON (A.), 1993, *L'ethnométhodologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 127p. (Que sais-je ?, n°2393)
- COUTRAS (J.), 1982, *Les femmes dans leurs espaces habituels en milieu urbain*, Paris, *Analyse de l'espace*, n°4, pp. 1-11
- COUTRAS (J.), 1985, *Voisins, Voisines*, in : *Les représentations en actes*, colloque de Lescheraines, pp.129-134
- COUTRAS (J.), 1987, *Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle*, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.31, n°83, pp.143-155

- COUTRAS (J.), 1989, *Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ?*, Espace, Populations, Sociétés, pp. 111-116
- COUTRAS (J.), 1993, *La mobilité des femmes au quotidien*, Les annales de la recherche urbaine, « mobilités », n°59-60, pp.163-170
- COUTRAS (J.), 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, 155p., (Coll. Références)
- COUTRAS (J.), 1998, *De mère en fille : transformation des équipements domestiques, permanences des représentations ?*, in <http://132.203.138.95/CECF/Conference/resumes/r4>
- COUTRAS (J.), FAGNAGNI (J.), 1980, *Mobilité quotidienne et mode de vie des femmes en milieu urbain : problèmes méthodologiques*, Analyse de l'espace, n°2, pp.21-32
- COUTRAS (J.), *Violences urbaines et restauration de l'identité spatiale masculine*, Espace, Population et Société, n° 2002/3, pp.295-307
- CRETON (D.) (dir.), 2002, *Question de genre*, Espace, Population et Société, n° 2002/3, 432 p.
- CRIBIER (F.), KYCH (A.), 1999, *Un ensemble d'enquêtes auprès de deux cohortes de retraités parisiens*, pp.75-104, in : Biographie d'enquêtes, Bilan de 14 collectes biographiques/ dir. Groupe de réflexion sur l'approche biographique, Ed. PUF Diffusion, 340p., (Coll. Méthodes et savoirs)
- CROZIER (M.), FRIEDBERG (E.), 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Ed. du Seuil, n°248, 500p., (Points Essais)
- CROZIER (M.), FRIEDBERG (E.), 1993, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Paris, Ed. du Seuil, 404 p., (Coll. Sociologie)
- CRUSH (J.), 1995, *Power of development*, London, Routledge, 99p.
- CUVELIER (P.), TORRES (E.), GADREY (J.), 1994, *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, Paris : L'Harmattan, 223p., (Coll. Dossiers Sciences humaines et sociales)
- DAGUENAI (H.), 1999, *Pluralité et convergences. La recherche féministe dans la francophonie*, Montréal : les éditions du remue-ménage, 532 p
- DATAR, 2000, *Aménager la France de 2020*, Mettre les territoires en mouvement, 87p.
- DATAR, 04/07/00, Programme national Leader+, pp.32-35
- DAUNE RICHARD (A.M.), 1984, *Le sexe du travail. Structures familiales et systèmes de production*, Paris, PUF, 320p.
- DAUNE RICHARD (A.M.), DEVREUX (A.M.), 1989, *Catégorisation sociale de sexe et construction sociologique du rapport entre les sexes*, in : Catégorisation de sexe et constructions scientifiques, Aix-en-Provence, Université de Provence, (CEFUP).
- DAUPHINE (A.), 1999, *L'Italie*, Paris, Nathan, Paris, 280p., (Coll. Université, Série géographique)
- DE CERTEAU (M.), 1990, *L'invention du quotidien : 1. arts de faire*, Paris, Gallimard, 350p., (Folio essais n°146).
- DE GAULEJAC (V.), 1988, *L'histoire de vie, ou le temps recomposé*, pp. 5-7
- DEBARBIEUX (B.), *Territoires de Haute Montagne : Recherches sur les processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de haute montagne dans les Alpes du Nord*, 495p, Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1988.
- DEBARBIEUX (B.), 1993, *Recherches sur les significations et les connaissances géographiques*, 128p., Habilitation à diriger des recherches : Géographie, Grenoble 1 : 1993
- DEBARBIEUX (B.), 1995, *Le lieu, fragment et symbole du territoire*, n°82/83, Espaces et Sociétés, pp. 13-33
- DEBARBIEUX (B.), 1995, *Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique*, L'espace géographique, n°2, pp.97-112
- DEBARBIEUX (B.), 1995, *Tourisme et montagne*, 107p., Economica, (Coll. Poche Géographie)
- DEBARBIEUX (B.), VANIER (M.) (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, édition de l'Aube, 267p.
- DEHOORNE (N.), 1998, *Agritourisme et développement territorial, L'exemple des campagnes aveyronnaises*, Poitiers, CGHS, 562p.
- DELAS (J.P.), MILLY (B.), 1998, *Histoire des pensées sociologiques*, Paris : Sirey, 327 p.

- DELEGATION PROVINCIALE DE L'ARTISANAT DE SEFROU, 1997, *Fiche technique*, Royaume du Maroc, Ministère des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, 14p.
- DELEGATION REGIONALE DU TOURISME DE FES, 1999, *Tourisme de montagne au Maroc*, 7p.
- DELEGATIONS REGIONALES AUX DROITS DES FEMMES., <http://www.pref.gouv.fr/dr-droits-femmes/>
- DELISLE (M.A.), 1997, *L'accueil et les femmes, spécialité ou contrainte ?*, Téoros, pp.34-38
- DELPHY (C.), 2001 *L'ennemi principal*, Vol 2, Penser le genre, 389 p.
- DELPHY (C.), 1991, *Penser le genre : quels problèmes ?*, Paris, CNRS, pp.89-101
- DELPHY (C.), 1998, *L'ennemi principal*, Vol.1, Economie politique du patriarcat, , Syllepse, 293p
- DEMAZIERE (D.), DUBAR (C.), 1997, *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple des récits de vie*, Paris, Nathan, 350 p., (Coll. Essais et Recherches)
- DENERIO (L.), 1982, Accounting for Women's Work, Women and development : the sexual division of Labor in Rural Societies, New-York, Praeger,
- DEREK (G.), 1994, *Geographical Imaginations*, Cambridge & Oxford, Blackwell Publishers, 442p., pp. 106-208
- DESCAMPS (JJ.),1993, *Pourquoi et comment développer en France le tourisme de Pays*, Rapport remis à Monsieur Bernard Bosson, Ministre de l'équipement, des Transports et du Tourisme, 28p.
- DESINGLY (F.), 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : Nathan, 128 n°18, 127p., (Coll. Sociologie 128 ; 18)
- DESMARAIS (D.), GRELL (P.), 1986, *Les récits de vie : théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal, Albert St-Martin, 180 p.
- DESPRES (C.), PICHE (D.), 1992, *Femmes et espace : introduction*, Architecture et comportement architecture and Behaviour, vol. 8, pp.113-118
- DEWAILLY (J-M) (dir.), 2000, *Le tourisme*, Paris, Ed. SEDES, 191 p.
- DEWAILLY (J-M), FLAMENT(E.), 1993,*Géographie du tourisme et des loisirs*, Paris, SEDES, 287 p., (Coll. DIEM)
- DI MEO (G.)(sous la dir.), 1996, *Les territoires du quotidien*, l'Harmattan, 207p., (Coll. Géographie sociale)
- DI MEO (G.), 1990, De l'espace vécu aux formations socio-spatiales, lire l'espace comprendre les sociétés Géographie sociale, n°10, CNRS pp.13-23
- DI MEO (G.), 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos-Economica, , 311p., (Coll. Géographie)
- DI MEO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, 320 p., (Coll. FAC, Série géographie)
- DI MEO, 1999, Géographie tranquilles du quotidien, Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales, Revue de Géographie du Québec, Vol. 43, n°118, pp.75-93.
- DIANE (E.), 1991, *Male bias in the development Process*, Manchester University Press. 215 p.
- DIELBOLD (A.C.), 1989, *La coopérative et son fonctionnement au Maroc*, Rabat, 20p.
- DISCOURS DU TRONE du 30 juillet 2000, [www.chez.com/femmerurale/discoursdutrone.htm](http://www.chez.com/femmerurale/discoursdutrone.htm)
- DISEZ (N.), 1996, *Agritourisme et développement territorial. Exemples dans le Massif Central*, 240p.,Thèse nouveau régime, Université Blaise -Pascal, Clermont Ferrand : 1996
- DOLLFUS (O.), 1999, *Le Monde pluriel et singulier*, GEMDEV, Mondialisation : Les mots et les choses, Paris, Ed. Kharthala, pp.81-120
- DOMOSH (M.), 1988, *Geography and gender : home, again ?*, Progress in Human Geography, n°22, pp. 276-282
- DOMOSH (M.), 1997, *Geography and gender : the personal and the political*, Progress in Human Geography, n°21, pp.81-87
- DREYFUS (C.), SIGNOLE, 1992, *Structures et organisations du tourisme en France*, éd. Bréal, p.183
- DUBET ( F.), 1994, *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, 272 p.
- DUBOST (M.), 2003, *Quel avenir pour les montagnes méditerranéennes*, Montagnes méditerranéennes, n°17, pp. 13-38.
- DUFOUR (J.), 1997, *Comment améliorer la condition des femmes en montagne ?*, Fédération Française d'Economie Montagnarde, 25 p.



- DUHAMEL (P.), SACAREAU (I.), 1998, *Le tourisme dans le monde*, Armand Colin Paris, Prépas, 223.p
- DUNCAN (N.), 1996, *Body space. Destabilizing geographies of gender and sexuality*, London, Routledge, 433p.
- DUPONT (L.), 1999, *La post-modernité : une réalité entre pensée et discours*, Géographie et Cultures, n°31, Paris, L'Harmattan, pp. 95-114
- DURAND (G.), 1992, Les structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale, Paris, Dunod, 536p.
- DURAND-DELVINE (A.), *Identités et modèles sexués des personnes*, Contribution aux recherches sur la dynamique relationnelle de l'identité et du genre, 472p., Thèse nouveau régime, Sociologie, Université de Paris 5 : 1992
- DUVIGNEAU (G.), LAVERGNE (M.), 1995, *Monde arabe, le retour au local*, Peuples méditerranéens, n°72-, pp.5-30
- DYCK (I.), 1993, *Ethnography: a feminist method ?*, The Canadian Geographer, n° 37, pp. 52-57
- ELIAS (N.), [1939/1987] 1991, *La société des individus*, Paris, Arthème Fayard, n°163, 301p., (Pocket Agora)
- ELISSALDE (B.), 2002, *Une géographie des territoires*, L'Information géographique, n°3, p.
- ENTRIKIN (J.N.), 1997, *Lieu, culture et démocratie*, Cahiers de Géographie du Québec, vol.41, n°114, pp.349-356
- EPHESIA, 1995, La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, Paris, la Découverte, 740p., ( Coll. Recherches)
- EYSSERIC (P.), LEVERRBE (S.), 1997, *Le lieu, territoire de demain ?*, Cyberge, n°38, 14p.
- F.A.O., *Dossier d'information Genre et Développement* , 31p. in site internet [http : //www.fao.org](http://www.fao.org)
- FABRE (D.), 1997, *Ethnologie des écritures quotidiennes, maison des sciences de l'homme*, Ethnologie des écritures quotidiennes, cahier 11, 393p.
- FEDERATION FRANÇAISE D'ECONOMIE MONTAGNARDE, 1994, *Opération pilote communautaire sur la pluriactivité en montagne* , Synthèse nationale et propositions, 111 p.
- FEDERATION FRANÇAISE D'ECONOMIE MONTAGNARDE, 1995, *Place et rôle des femmes dans l'économie montagnarde* , Etude DERF-FFEM, 72 p.
- FEDERATION FRANÇAISE D'ECONOMIE MONTAGNARDE, 1997, *Comment améliorer la condition des femmes en montagne ?* , Actes du colloque de Tarbes, 35 p.
- FEJJAL (A.), 1997, *La problématique de développement et d'aménagement des montagnes méditerranéennes marocaines*, Aménagement du territoire et le développement de l'économie montagnarde en méditerranée. Le cas du Maroc Méditerranéen, 7<sup>ème</sup> rencontre de Tétouan, 4/5 octobre 1996, Rectorat de l'Université Abdelmalek Essaadi, et le Groupe de Recherche sur la Méditerranée, Casablanca : Le Fennec, 285p.
- FERRAROTI (F.), 1980, *Les biographies comme instrument analytique et interprétatif* , Cahiers internationaux de sociologie, pp. 227-248
- FERRAROTI (F.), 1982, *Histoire et Histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des méridiens, 195 p.
- FERRIER (J.P.), 1984, *Antée 1 : la géographie, ça sert d'abord à parler du territoire*, ou le métier des géographes, Aix-en-Provence, 249p.
- FERRIER (J.P.), 1990, *Savoir lire les lieux : plaidoyer pour une géographie composante majeure des sciences morales et politiques*, pp.23-39, in *L'humanisme en géographie*/dir. Bailly (A.), SCARIATI (R.), Paris, Anthropos/Economica, (Coll. Géographie)
- FINGER (M.), 1984, *Biographie et herméneutique. Les aspects épistémologiques et méthodologiques de la méthode biographique*, Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente, 281 p.
- FLAX (J.), 1987, *Postmodernism and gender relations in feminist theory*, Signs, 12, pp. 621-643.
- FOORD (J.), GREGSON (N.), 1986, *Patriarchy : towards a reconceptualisation*, Antipode, Vol.18, n°2, pp.186-211
- FOORD (J.), GREGSON (N.), 1987, *Patriarchy : towards a reconceptualisation*, Antipode, Vol.19, n°3, pp.371-375
- FOUCAULT (M.), 1983, *L'écriture de soi*, Corps écrit, pp.3-23

- FOUGEROUSE (C.), 1996, *Le renouveau rural*, Paris, L'Harmattan, 378p.
- FOURNY (M.C.), 2003, *Les dessous des aires urbaines. Incertitudes identitaires et bricolage territorial*, in : La mosaïque territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation, dir/ BEAUCHARD (J.), La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, pp.33-50, (Coll. Bibliothèque des territoires)
- FREMONT (A.), 1974, *Recherches sur l'espace vécu*, L'espace géographique, n°3, vol.III, Paris, Doin, pp.231-238
- FREMONT (A.), 1977, *Géographies de l'imaginaire*, Annales de Géographie, n°476, vol.LXXXVI, Paris, Armand Collin, pp. 436-439
- FREMONT (A.), 1999, *La région, espace vécu*, Paris, Presses Universitaires de France, n°19, 223 p., (SUP Le Géographe)
- FREMONT (A.), CHEVALIER (J.), HERIN (R.), RENARD (J.), 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson,
- FRIBERG (T.), 1993, *Everyday Life, Women's Adaptive Strategies in Time and Space*, Byggforskningradet, The Swedish Council For Building Research, Stockholm, 218p.
- GALLAND (O.), 1994, *Les jeunes ruraux*, INRA, L'harmattan/Alternatives rurales, 253 p.
- GALLIANO (G.), 1999, Studio propeudeutico al Piao del Parco Naturale Regionale del Beigua, settore : Turismo, 6p.
- GARDEY (D.), LÖWY (I.), 2000, *L'invention du naturel, Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Histoire des sciences, des techniques et de la médecine, Paris, Ed. des archives contemporaines, 227p.
- GASPARD (F.), 1997, *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe*, Paris, L'Harmattan, 223p., (Bibliothèque du féminisme)
- GAUTIER (A.), HEINEN (J.), 1993, *Le sexe des politiques sociales*, Paris, Côté-femmes, 188p., (Coll. Recherches)
- GERBAUX (F.), 1997, *Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural*, Economie Rurale, n°238, pp.24-27
- GERBAUX (F.), 1999, *Le développement touristique local entre régulations sectorielles et gestion territoriale*, pp.71-87, in : Le tourisme facteur de développement local /dir. BENSACHEL (L.), DONSIMONI (M.), PUG, (Coll. « Débats »)
- GHIGLIONE (R.), BLANCHET (A.), 1991, *Analyse de contenu et contenus d'analyse*, Paris, Ed.Dunod, 151p
- GICQUEL (G.), PASCAL (M.), FEDERATION DES PAYS DE RHONE-ALPES, 1999, *Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional en Rhône-Alpes*, Rapport final « Trans-faire », Préfecture de région Rhône-Alpes, 76p.
- GIDDENS (A.), [1984] 1987, *La constitution de la société : Eléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses Universitaires de France, Sociologies, 474p.
- GILBERT (A.), ROSE (D.), 1987, *Espaces et femmes: pour une géographie renouvelée*, Cahiers de géographie du Québec, n°31, vol. 83, pp. 137-142.
- GIRARD (A.), 1997, *L'industrie touristique au Québec, un monde de femmes ?*, Teoros, pp.9-11
- GIRAUT (F.), 1996, *L'Ardèche méridionale aux prises avec ses pays*, IFRESI (Equipe discontinuités et développement) Pays, bassin de vie et discontinuité, Colloque des 16 et 17 février.
- GIRAUT (F.), 1997, *Pays et arrière-pays. Quelques hypothèses sur la nature et les fonctions contemporaines des arrière-pays de montagne méditerranéennes*, Montagnes Méditerranéennes, n°6, pp.15-17
- GIRAUT (F.), 1996, *Quels pays pour l'Ardèche Méridionale ?*, Montagnes Méditerranéennes, n°3, pp.93-102
- GIRAUT (F.), VANIER (M.), 1999, *Plaidoyer pour la complexité territoriale*, in : Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité /dir. GERBAUX (F.), La Tour d'Aigues, éd. l'Aube, pp.143-172
- GITES DE FRANCE, 2001, *Guide du créateur*, [www.apce.com/dossiers/femmes.pdf](http://www.apce.com/dossiers/femmes.pdf)
- GLOSSER (A.), 1972, *L'explication politique, une introduction à l'analyse comparative*, Paris, Armand Colin, 143 p.
- GODBOUT (J.), 1990, *Le communautaire et l'appareil*, in : Questions de culture/ dir. T.BRAULT (M.), SAINT-JEAN (L.), Québec, IQRC.
- GODARD (F.), BOULIN (J-Y.), DOUMERGUES (P.), 2001, *Quels espaces-temps de la vie quotidienne à l'horizon 2020 ?*, Territoires 2020, n°3, Etudes et prospectives DATAR, pp.45-54

- GODELIER (M.), 1984, *L'idéal et le matériel : pensées, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 348 p.
- GOFFMAN (E.), 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Ed. de Minuit, 251p., (Coll. Le sens commun) .
- GOFFMAN (E.), 1979, *Gender advertisement, Studies in the Anthropology of Visual Communication*, vol.3, n°2.
- GOFFMAN (E.), 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Ed.Minuit, 573p.
- GOURABIAN (N.), 2003, *La stratégie de pluriactivité et approche de genre dans la Province de Sefrou (Maroc)*, 130p., dir./ GUMUCHIAN (H.), LOUARGANT (S.), Université Joseph Fourier, Grenoble 1, mémoire de maîtrise : Géographie : Grenoble : 2003
- GOVAERTS (F.), 1973 *Analyse de contenu, catégories significatives et analyse structurale*, Revue internationale de géographie, n°1-2, pp.28-37
- GRASSET (E.), *Les services aux populations dans le développement territorial en montagne méditerranéennes*, 476 p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1999
- GRATALOUP (C.), 1999, *Représenter-penser un Monde mondialisé*, L'espace géographique, tome 28, n°1, Montpellier/Paris, Reclus/ éd. Belin, pp.13-22
- GRAWITZ (M.), [1981] 1996, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Ed. Dalloz, , pp. 317-408 ; pp. 432-792, (Précis, série Droit public, Science politique)
- GROUP OF THE INSTITUTE OF BRITISH GEOGRAPHERS, 1987(44 ?), *Seminaries*, pp.373-409
- GROUP OF THE INSTITUTE OF BRITISH GEOGRAPHERS, 1984, *Geography and gender : an introduction to feminist geography*, 160p.
- GROSSER (A.), 1972, *L'explication politique, une introduction à l'analyse comparative*, Armand Colin,
- GUERRAOUI (D.), ROUX (B.), *Les zones défavorisées méditerranéennes. Etudes sur le développement dans les territoires ruraux marginalisés.*, 1997, éditions Toubkal, Paris, L'Harmattan, 361 p. (Coll. Histoire et perspectives Méditerranéennes)
- GUERIN (J.P.), GUMUCHIAN (H.), 1985, *Les représentations en actes*, Colloque de Lescheraines, Grenoble, Institut de Géographie Alpine, 352p.
- GUIBOURDENICHE (H.), MARCOU (J.), 1997, *L'Ardèche et la Drôme, Activités, territoires et politique*, Notes et études documentaires, n° 5048-49 février 1997, 243 p.
- GUIGOU (J.L.), 1995, *Une ambition pour le territoire. Aménager l'espace et le temps*, La Tour d'Aigues, Ed.de l'Aube, 136p.
- GUILLAUMIN (N.) , 1992, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, éd. Côté-femmes, 239p.
- GUILLOU (A.), PENNEC (S.), 1999, *Les parcours de vie des femmes ; travail, familles et représentations publiques*, Paris, L'Harmattan, 235p. (Le travail du social)
- GUITTET (A.), 1983, *L'entretien : techniques et pratiques*, Paris, Armand Colin, 144p. (Collection U)
- GUMUCHIAN (H.), 1984, *Les territoires de l'hiver ou la montagne française au quotidien*, Grenoble, Ed. des Cahiers de l'Alpe de la Société des Ecrivains Dauphinois, Diffusion Didier Richard, 100p.
- GUMUCHIAN (H.), 1988, *De l'espace au territoire : Représentations spatiales et aménagement*, 214p. (Coll. Grenoble Sciences)
- GUMUCHIAN (H.), 1989, *Les représentations en géographie : définitions, méthodes et outils*, in André (Y.), Représenter l'espace : l'imaginaire spatial à l'école/Y.André, Paris, Anthropos-Economica, 143p., (Coll. Géographie)
- GUMUCHIAN (H.), 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Ed. Economica, 143p., (Coll. Anthropos)
- GUMUCHIAN (H.), 1996, *Les enjeux du paysage et le développement territorial : exemple d'application aux montagnes méditerranéennes*, Montagne Méditerranéenne n°4, pp. 9-14
- GUMUCHIAN (H.), MAROIS (C.), 2000, *Manuel d'initiation à la recherche en géographie*, Paris, Economica, 425 p., (Anthropos)
- GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, 186p., (Anthropos)

- HACAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002, *Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe*, pp.247-265, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe/dir. LE FEUVRE (N.)*, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.
- HAICAULT (M.), 1997, *Femmes et hommes entre espaces publics et espaces privés*, p.33, in : *Les femmes dans la ville : un dialogue franco-brésilien/ dir. ROLLAND (D.)*, Paris, P.U.F.
- HAJI TEMSAMANI (T.), 1997, *Analyse socio-économique de la condition de la femme au Maroc*, Droits de la citoyenneté des Femmes au Maghreb, Casablanca , Ed. Le Fennec, 325p.
- HALL (E. T.), [1976] 1971, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, n°89, 259p., (Coll. Points Essais)
- HANCOCK (C.), 2002, *Genre et géographie*, p.258, in : *Question de genre/ dir. CRETON (D .)*, Espace, Population et Société, n° 2002/3, 432p.
- HANCOCK (C.), 2000, *La séparation des hommes et des femmes dans le métro de Mexico, pour une régularisation des flux ?*, pp.43-58, in : *Sexes, espaces et corps, De la catégorisation du genre /dir. MEMBRADO (M.), RIEU (A.)*, 2000, , Toulouse, Ed. Universitaires du Sud, 299p.
- HANSON (S.), HANSON (P.), 1980, *Gender and urban activity patterns in Uppsala, Sweden* , Geographical Review, n°70, pp.291-299
- HANSON (S.), 1992, *Geography and feminism: worlds in collision*, Annals of the Association of American Geographers, vol. 82, pp.569-86
- HANSON (S.), PRATT (G.), 1995, *Gender, work and space*, London, Routledge, 271p.
- HANSON (S.), 1988, *Spatial dimensions of the gender division of labour in a local labor market*, Urban Geography, vol. 9, pp.180-202
- HARAWAY (D.), 1988, *Situated knowledges. the science question in feminism and the privilege of partial perspective*, Feminist Studies, 14, pp. 575-599
- HARDING (S.), MERRILL (B.), 1983, *Discovering Reality. Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology and Philosophy of science*, Dordrecht-Boston-Londres, pp. 311-324
- HARAWAY (D.),1991, *Simians, Cyborgs, and women : the reinvention of Nature*, Routledge, London, 255 p.
- HAUGEN (M.), 1998, *The Gendering of farming, The case of Norway*, Norwegian University of Science and Technology, Trondheim, pp.134-153
- HAYWARD (Jack), 1993, *Désacraliser le local ou comment faire du général avec du particulier* in : *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, pp. 223-232
- HEIDEGGER (M.), 1986, *Etre et temps*, Paris, Gallimard, 324p., (Coll. Bibliothèque de philosophie)
- HEINEN (J.), GAUTIER (A.), 1993, *Le sexe des politiques sociales, recherches*, Côté-Femmes, Paris,188p.
- HERITIER (F.), 1996, *Masculin - Féminin* , La pensée de la différence, Paris, Odile Jacob, 332 p.
- HERAN (F.),1987, *Les relations de voisinage* , Données sociales, INSEE.pp.326-337
- HOUE (P.), 1996, *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude*, Paris, Ed. Economica, INRA, 321p.
- HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, 2<sup>ème</sup> Ed. CNRS, 286 p.
- HUYNH (V.), RENAUDEAU (F.), *La femme et la décision : le poids du silence, Recherche en Pays Toy, Pyrénées*, 666p., thèse nouveau régime : Université de Toulouse-Le-Mirail, 1987,Géographie
- GALLIANO (G), 1999, *Studio propeudeutico al Piano del Parco Naturale Regiopnale del Beigua, settore : Turismo*, 6 p.
- GODBOUT (J.), 1990, *Le communautaire et l'appareil*, in : *Questions de culture/ dir. T.BRAULT (M.)*, SAINT-JEAN (L.), Québec, IQRC
- INSTITUT CHOISEUL, 2003, *Maghred, Machrek. Afrique du Nord : entre autoritarisme et ouverture*, n°175, 140p.
- KNAFOU (R.),1995, *L'invention du tourisme* , « Encyclopédie de Géographie, BAILLY (A.), FERRAS (R.), PUMAIN(D.), Paris, éd. Economica, p.852
- KNAFOU (R.),1996, *La transformation des lieux anciennement touristiques*, Revue Méditerranéenne n°3, Tourisme et loisirs, Tome 54, éd. Université de Provence, pp.3-4

- KNAFOU ( R.), BRUSTON (M.), DEPREST (F.), DUHAMEL (P.), GAY (J.C.), SACAREAU ( I), 1997, *Une approche géographique du tourisme*, Revue L'Espace géographique, n°3, pp.193-204
- IRIGARAY (L.), 1995, *Femmes et hommes : une identité relationnelle différente*, in : La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales /dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, pp. 137-142, ( Recherches)
- JAMOT (C.), VITTE (P.), 1995, *Tourisme diffus*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Cahier du Ceramac, 156p.
- JAY (N.), 1981, *Gender and Dichotomy*, Feminist Studies, n°7, pp. 38-56
- JACQUET (I.), 1995, *Développement au masculin/féminin, le genre*, Outil d'un nouveau concept, Paris, L'Harmattan, 184p.
- JELIN (E.),BALAN(J)1980, *La structure sociale dans la biographie personnelle*, Cahiers internationaux de sociologie, n°LXIX,n° spécial pp.269-289
- JENNAN (L.), 1995, *Pour un développement du tourisme et des loisirs dans la Province de Sefrou* (avant-projet), Extrait des travaux de la cellule de réflexion sur une stratégie de développement de la province de Sefrou, 31p.
- JENNAN (L.), 1998, *Le Moyen-Atlas central et ses bordures : mutations récentes et dynamique de l'espace et de la société rurale*, Thèse nouveau régime : géographie : Université François-Rabelais, Tours, Tome I-II, 595p.
- JENNAN (L.), 1999, *Le Maroc, de l'administration territoriale à l'aménagement de l'espace*, in : Région et régionalisation au Maroc : Nouvelles bases et enjeux du développement, 20p.
- JODELET (D.), 1989, *Les représentations sociales*, PUF, 424 p.
- JAY (N.), 1981, *Gender and Dichotomy*, Feminist Studies n°7, pp. 38-56
- JOLLIVET (M.),1997, *Vers un rural postindustriel. Rural et environnement dans huit pays européens*, L'Harmattan, 371p., (Coll. Environnement)
- JUCQUOIS (G.),VIELLE (C.), 2000, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme*, approches pluridisciplinaires, méthodes en sciences humaines, Bruxelles, De Boeck, 469p.
- KASRIEL (M.), 1990, *Libres femmes du Haut-Atlas ? : dynamique d'une micro-société au Maroc*, Paris, L'Harmattan, 253p.
- KABEER (N.), 2000, *Triple rôle, rôles selon le genre, rapports sociaux : le texte politique sous-jacent de la formation à la notion de genre*, pp.155-175., in *Le genre : un outil nécessaire*, introduction à une problématique / dir. BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000, , Paris, L'Harmattan, 263p.
- KAYSER (B.), 1990, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 316p., (Coll. U, série sociologie)
- KAYSER (B.), 1993, *Naissances des nouvelles campagnes*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 174p., (Mondes en cours)
- KELLY (J.), 1984, *Women, History and Theory. The Essays of Joan Kelly*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press
- KNAFOU (R.), 1998, *La planète nomade : Les mobilités géographiques d'aujourd'hui...*, Belin , Paris, (Coll. scientifique de scientifiques de St Dié des Vosges, 07.97), Festival International de géo., 247p.
- LAALA (H.), 1992, *Etendue et limite de la modernisation dans la condition féminine au Maroc : une étude socio-culturelle sur la persistance de la tradition dans la vie de la femme*, Paris, 341 p.
- LABOURIE-RACAPE (A.), 2000, *Atelier Egalité des chances et territoires*, Table ronde CNIDFF/CIDF, colloque « les acteurs du développement local » Lille,.6 p.
- LABOURIE-RACAPE (A.), BICHE (B.), PALLANDRE (E.),2000, *Genre et territoire, De l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le développement local*, Revue Pour, Paris, GREP, n°168, pp.45-55.
- LABOURIE-RACAPE (A.), PLAN (O.), GUENAU (M.),1998, *Femmes en milieu rural : nouvelles activités, nouvelles compétences*, Revue POUR ; 158, Paris, éd. GREP, 180p.
- LABOURIE-RACAPE (A.), LOCOH (T.), 1998, *Genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode ?*, Paris, INED, Dossiers et recherches, n°65, 28p.
- LABOURIE-RACAPE (A.), 2002, *Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales*, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe / dir. LE FEUVRE (N.)*, Toulouse, L'Harmattan, UTINAM, Revue de sociologie et d'anthropologie, pp.365-380

- LABRECQUE (M.F.), 2000, *L'anthropologie du développement au temps de la mondialisation*, Anthropologie et développement, vol.24, n°1, pp.57-58
- LABRECQUE (M-F.), 2000, *Le développement comme rapport social : genre, structure et agencité*, Département d'anthropologie, laval, Québec.
- LAJARGE (R.), Territorialités intentionnelles, Des projets à la création des Parcs naturels régionaux, Chartreuse, Monts d'Ardèche, 644p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1, 2000
- LAMARCHE (H.), 1994, *L'agriculture familiale, du mythe à la réalité*, Paris, L'Harmattan, 303p., (Coll. Alternatives Rurales)
- LANGEVIN (A.), 1984, *Le caractère sexué des temps sociaux*, Pour, le temps libre, mythe et réalités, n°95, pp.75-82
- LANTIN (A.F.), 2002, *Les coopératives féminines d'artisanat, vecteurs potentiels de développement territorial, Province de Sefrou*, 125p, mémoire de maîtrise, dir./ GUMUCHIAN (H.), LOUARGANT (S.), Université Joseph Fourier, Grenoble 1.
- LASSALLE (D.), AUBIN (R.), MICHAUD (R.), 1996, *Femmes et créations d'activité en milieu rural*, programme NOW, Commission Européenne, 43 p.
- LAUFER (J.), MARRY (C.), MURUANI (M.) (dir.), 2001, *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, P.U.F., 246p., (Coll. Sciences sociales)
- LAURENCOT (M.), 1995, *Le tourisme territorial: le cas du Beaufortain*, T.E.R., Maîtrise, Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 72p.
- LABORATOIRE LADYSS, Actes de colloque, 2000, *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe*, Université de Paris, 121p.
- LAPASSADE (G.), 1996, *Les Microsociologies*, Paris, Anthropos-Economica, n°2, 112p., (Coll. Poche Ethnosociologie)
- LACOSTE (C. & Y.), 1991, *L'état du Maghreb*, Paris, éd. la Découverte, 572 p.
- LACAZE (J.P.), 1995, L'aménagement du territoire : faux débats et vrais enjeux, *Futuribles*, n°199, pp.61-73
- LANTIN (A.F.), *Les coopératives féminines d'artisanat, vecteurs potentiels de développement territorial, Province de Sefrou*, 125p, dir./ GUMUCHIAN (H.), LOUARGANT (S.), Université Joseph Fourier, Grenoble 1, mémoire de maîtrise : Géographie : Grenoble : 2002
- LAVERGNE (M.), DUVIGNEAU (G.), 1995, *Monde arabe et le retour au local*, Peuples Méditerranéens, n°72-73, 337p.
- LEBART (L.), SALEM (A.), 1988, *Analyse des données textuelles*, Paris, Dunod, 209p.
- LEBERRE (M.), 1992, *Territoires*, pp. 617-638, in : Encyclopédie de géographie /dir. BAILLY (A.), FERRAS (R.), PUMAIN (D.), Paris, Economica.
- LEFEBVRE (H.), 1971, *L'idéologie structuraliste*, Paris, Anthropos, 251p., (Coll. Points sciences humaines ; 66)
- LEFEBVRE (H.), 1981, *Critique de la vie quotidienne*, Tome III : De la modernité au modernisme (Pour une méta philosophie du quotidien), Paris, L'Arche, 170p., (Coll. Le sens de la marche)
- LE FEUVRE (N.), 2000, *Le genre : de la catégorisation du sexe*, Toulouse, L'Harmattan, UTINAM, Revue de sociologie et d'anthropologie, 408p.
- LELIEVRE (E.), 1999, *Collecter des données de mobilité : des histoires migratoires aux biographies d'entourage*, Espace, Populations, Sociétés, pp. 195-205
- LE MILLOUR (C.), 1982, *La maternité singulière : récits de vie de mères célibataires*, 292p. LE LANNOU (M.), 1949, *La géographie humaine*, Paris, Flammarion Editeur, 253p., (Bibliothèque de Philosophie Scientifique)
- LELOUP (C.), RYCKMANS (H.), 1997, *Le rôle des femmes dans le développement*, site internet [www.globenet.org/horizon-local/horizon-local.html](http://www.globenet.org/horizon-local/horizon-local.html), 28p.
- LEMARCHAND (E.), *Etude de préféabilité pour la mise en place d'un Système d'Information Territorial sur la région de Fès-Boulemane*. Mise en place d'un prototype de SIT, 95p., Mémoire de DESS : Gestion du territoire, Grenoble 1 : 2000
- LE MOIGNE (J.L.), 1995, *Le constructivisme, tome 1 : des fondements*, Paris, Ed. E.S.F., 252p., (Communication et complexité)

- LE MOIGNE (J.L.), *Le constructivisme, tome 2: des épistémologies*, Paris, Ed. E.S.F., 315p., (Communication et complexité)
- LE MOIGNE (J.L.), 1995, *Les épistémologies constructivistes*, Paris, Ed. P.U.F., 127p., (Coll. Que sais-je ?, 2969)
- LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1034 p.
- LEVY (J.), 1990, *Espace politique et changement social*, Pouvoir, l'esprit des lieux : visiter l'espace du politique, *Espaces Temps : Réfléchir les sciences sociales*, n°43/44, pp.112-119
- LEVY (J.), 1993, *A-t-on encore vraiment besoin du territoire ?* in : *Les Apories du territoire. Espaces, couper/coller*, *Espaces Temps : Réfléchir les sciences sociales*, Les cahiers, n°51-52, pp. 102-142
- LEVY (J.), 1995, *Ego Géographies : Matériaux pour une biographie cognitive*, Paris, L'Harmattan, 188p., (Géotextes)
- LEVY (J.), 1999, *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 398p., (Mappemonde)
- LEVY (J.), 1999, *Une géographie visitée par le Monde*, *L'espace géographique*, tome 28, n°1, pp.23-28.
- LEVY (J.), 2000, *Après la tempête : territoires contre réseaux ?*, *Le Monde*, mardi 11 janvier, p.17
- LEVY (J.), 2001, *Le territoire dans l'action publique, penser le territoire pour lire le monde*, journée du 21 février, Grenoble, CERAT, 13p.
- LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1033p.
- LITTLE (JO.), 2002, *Rural geography : rural, gender identity and the performance of masculinity and femininity in the countryside*, *Progress in Human Geography*, n°5, vol.26, pp.665-670
- LOCOH (T.), SZTALRYD (J.M.), 1995, *Corps sexué, corps socialisé*, in : *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales* /dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, pp. 272-279
- LOCOH (T.), LABOURIE-RACAPE (A.), TICHIT (C.), 1996, *Genre et développement des pistes à suivre*. Centre français sur la population et le développement, 154p.
- LOCOH (T.), 1999, *Mais enfin le genre c'est quoi ?*, in : *Genre, population et développement en Afrique de l'Ouest*, ENSEA, FNUAP, Abidjan, 166p.
- LOCOH (T.) (dir), BOZON (M.), 2000, *Rapports de genre et questions de population*, II. Genre, population et développement, *Dossiers et recherche de l'INED*, n°85, 196p.
- LONGHURST (R.), 1995, *The body and Geography*, *Gender, Place and culture*, vol. 2, pp. 97-105
- LONGHURST (R.), 2000, *Geography and gender : masculinities, male identity and men*, *Progress in Human Geography*, n°3, vol. 24, pp.493-444
- LOUARGANT (S.), *Tourisme et recomposition territoriale : quelles dynamiques, pour quels acteurs ? Le cas de l'Ardèche méridionale*, 123p. mémoire de maîtrise: Géographie : Grenoble : 1998
- LOUARGANT (S.), *Les femmes et leurs trajectoires socio-spatiales : des temporalités pour un territoire du "genre"*. Etude de cas dans deux arrière-pays méditerranéens touristiques : l'Ardèche du Sud et le Rif marocain, 163 p., mémoire de D.E.A. « gestion des espaces montagnards » : Géographie : Grenoble : 1999
- LOUARGANT (S.), 2002, *De la géographie féministe à la « gender geography » : une lecture francophone d'un concept anglophone*, *Espace, Population et Société*, n° 2002/3, pp. 397-410
- LOUARGANT (S.), 2001, *Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens*, *Mutations des Territoires en Europe*, pp.407-419
- LOUARGANT (S.), 2002, *Une prescription socio-territoriale de genre : l'agrotourisme, l'exemple de l'Ardèche méridionale*, *Ruralia*, colloque de l'ARF, Toulouse
- LOUARGANT (S.), GHIOTTI (S.), 2000, *Les démarches comparatives sur la montagne : quelles connaissances ?*, *Montagnes Méditerranéennes*, n°12, pp.17-25
- LOUARGANT (S.), 2003, *De l'interdisciplinarité proclamée à la multidisciplinarité évoquée : le territoire comme enjeu des territoires disciplinaires, une lecture transversale* : in : *Le territoire en sciences sociales approches disciplinaires et pratiques de laboratoire* /dir DERBERNARDY (M.), DEBARBIEUX (B.), MSH, Grenoble, pp.185-205

- LOUARGANT (S.), 2002, *Créer son activité en zone rurale : un regard de genre et développement*, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Centre d'étude et de Recherches sur la Femme, Fès, Maroc.
- LORENZI-CIOLDI, 1988, *Individus dominants et groupes dominés : images masculines et féminines*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 228 p.
- LOZATO-GIOTART (J.P.), 1991, *Le Maroc*, Paris, éd. Karthala, 174 p.
- LUGAN (B.), 2000, *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Librairie Académie Perrin, 363 p
- LYOTARD (J.F.), 1988, *Le temps aujourd'hui*, L'inhumain, Paris, Causeries sur le temps, Galilée, 219p.
- LYNCH (K.), 1976, *L'image de la cité*, Paris, Bordas/Dunod, 222p., (Coll. Aspects de l'Urbanisme)
- MAC DOWELL (L.), 1999, *Gender Identity and place, understanding feminist geographies*, Oxford, Polity Press, 284p.
- MACDOWELL (L.), 1983, *Towards an understanding of the gendered division of urban space*, Environment and Planning D., Society and Space, vol1, pp.59-72.
- MACDOWELL (L.), 1986, *Beyond patriarchy: a class-based explanation of women's subordination*, Antipode, 18, pp. 311-321.
- MACDOWELL (L.), 1989, *Gender divisions*, pp 158-198, in : The Changing Social Structure. Restructuring Britain / dir. HAMNETT (C.), MCDOWELL (L.), SARRE (P.), London, Sage Publications in association with The Open University Press.
- MACDOWELL (L.), 1989, *Women, gender and the organisation of space*, in : Horizons in Human Geography /dir. GREGORY (D.), WALFORD (R.), Macmillan Education Ltd, London, pp.136-151.
- MACDOWELL (L.) 1990, *Gender matters: feminism/postmodernism*, Area, n°22, pp. 387-390.
- MACDOWELL (L.), 1990, *Sex and power in academia*, Area 11, pp. 323-332.
- MACDOWELL (L.), PEAKE (L.), 1990, *Women in British Geography revisited : or the same old story*, Journal of Geography in Higher Education, n° 14, pp.19-30.
- MACDOWELL (L.), 1991, *The baby and the bath water : diversity, deconstruction and feminist theory in geography*, Geoforum, vol. 22, pp. 123-134.
- MACDOWELL (L.), 1992, *Engendering change : curriculum transformation in human geography*, Journal of Geography in Higher Education, vol. 16, pp.185-197.
- MACDOWELL (L.), 1992, *Gender symbols and urban landscapes*, Progress in Human Geography, n° 16, pp. 157-170.
- MACDOWELL (L.), 1992, *Multiple voices. speaking from inside and outside 'the project'*, Antipode, n° 24, pp. 56-72.
- MACDOWELL (L.), PRINGLE (R.), 1992, *Defining Women : Social Institutions and Gender Divisions*, Cambridge, Polity Press, 322 p.
- MACDOWELL (L.), 1993, *Space, place and gender relations. part Feminist empiricism and the geography of social relations*, Progress in Human Geography, n° 17, pp. 157-179.
- MACDOWELL (L.), 1994, *Making a Difference: Geography, Feminism, and Everyday Life-an Interview with Susan Hanson*, Journal of Geography in Higher Education, n° 18, pp. 19-32.
- MACDOWELL (L.), COURT (G.), 1994, *Gender divisions of labour in the post-Fordist economy: the maintenance of occupational sex segregation in the financial services sector*, Environment and Planning A., n°26, pp. 1397-1418.
- MACDOWELL (L.), COURT (G.), 1994, *Missing Subjects : Gender, Power, and Sexuality in Merchant Banking*, Economic Geography, n°70, pp. 229-251
- MACDOWELL (L.), 1997, *Undoing Place, A Geographical Reader*, London, 349p.
- MACDOWELL (L.), 1999, *Gender, Identity and Place : understanding feminist geographies*, Cambridge, Ed. Polity Press, 284p.
- MACKENSIE (S.), 1986, *Feminist Geography*, Le géographe canadien, vol.30, n°3, pp.268-270
- MALLON(P.),CHAZAUD (P.),1995, *Tourisme rural et système autarcique de la demande, l'exemple de l'Ardèche*, in *Tourisme rural, la voie du tourisme durable*, Les Cahiers Espaces, n°42, pp42 à 49.



- MANDY (J.F.) ,1994, *Le développement local par le tourisme rural, enjeux et conditions*, Bulletin de l'Association des géographes français, 72<sup>ème</sup> année, pp.25-31
- MANDY (J.F.) ,1995, *Agritourisme, levier de développement local ?*, pp.41-46, in : Agritourisme et développement local, Clermont-ferrand, Ed. ENITA, 139p., (Coll. Actes)
- MANNFRIDUR (J.), 1994, *Female-Headed Households in Zimbabwe*, Demographic Characteristics and Livelihood Strategies , Lund, 60 p.
- MARDSEN (T.), 1998, Rural Geography Trend Report : The social and Political Bases of Rural Restructuring, Progress in Human Geography, n°20, pp.246-258
- MARIE (M.), VIARD (J.), 1988, *La campagne inventée*, Arles, Actes Sud, 228p.
- MARIE (M.), TAMISIER (C.), 1982, *Un territoire sans nom : pour une approche des sociétés locales*, Paris, Librairie des Méridiens, 176p., (Sociologies au quotidien)
- MARIE (M.), 1986, *Penser son territoire : pour une épistémologie de l'espace local*, pp. 143-158, in : Espaces, jeux et enjeux, AURIAC (F.), BRUNET (R.), Paris, Fondation Diderot/Librairie Arthème Fayard, (Nouvelle Encyclopédie des sciences et des techniques)
- MARIUS-GNANOU K., (1998), *L'impact des programmes de développement économique (micro-crédit) sur les femmes en milieu rural : le cas de l'Inde*, in Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes. Textes réunis par PREISWERK, Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 1998.
- MARIUS-GNANOU (K.), *Rural credit programs and gender issues : a case study from India*, actes du séminaire sur la microfinance, IFP, ), Ecoomic and political weekly, à paraître, courant 2003.
- MARIUS-GNANOU (K.), 2002, *Rural development programs and women's empowerment in rural India*, International Conference on *Communication for development*, organisé par l'Université de Madras (6-8février 2002).
- MARIUS-GNANOU (K.), PALIER (J.), 2003, *Le rôle innovant des Sef-help groups féminins au-delà de la lutte contre la pauvreté en Inde*, colloque Asie, septembre 2003, à paraître.
- MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989, *Femmes et pratiques de l'auto-développement en région : perspectives de recherche*, Recherches Féministes, Lieux et milieux de vie, vol. 2, numéro 1, pp.19-32
- MAZUEL (L.),1994, *Espaces de référence et promotion touristique : L'exemple de l'Auvergne*, Thèse, Tome I (Texte), Clermont Ferrand, CERAMAC, 223p.
- MASSEY (D.), 1984, *Spatial Divisions of labour , Social structures and the geography of production*, London, Mac Millan, 379 p.
- MASSEY (D.), 1994, *Space, place and gender*, Cambridge and Oxford, Polity Press, 288 p.
- MASSEFOLI (M.), 1988, *La conquête du présent : pour une sociologie de la vie quotidienne*, Paris, PUF, 227p., (Coll. Sociologie du quotidien).
- MATHIEU (N.C.), 1991, *L'anatomie politique, catégorisations et idéologiques du sexe*, Paris, Côté-Femmes, 205p.
- MATHIEU (N.), JOLLIVET (M.),1989, *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*, Paris, A.R.F, L'Harmattan, 352p.
- MATHIEU (N.), 1998, *La notion de rural et les rapports villes/campagnes en France*. Les années quatre-vingt-dix, ville, Economie rurale, 247p.
- MATHIEU (N.), 1997, *Interdisciplinarité interne, interdisciplinarité externe : quel intérêt externe ?*, [www.cyberato.org](http://www.cyberato.org)
- MAURIN (E.), 1989, *Types de pratiques, types de journées et déterminants sociaux de la vie quotidienne*, Economie et statistique, « les emplois du temps des français », n°223, pp.25-46
- MATTEUDI (E.), 1997, *Structures familiales et développement local*, Paris, éd. L'Harmattan, 334p.
- MEDA (D.), 2002, *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, 221p.
- MELERO (A.), CALATRAVA (A.), 2001, *Développement des activités non agraires en milieu rural : analyse de trois régions espagnoles*, Revue Mutations des Territoires en Europe, Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales, pp.395-405

- MEMBRADO (M.), RIEU (A.), 2000, *Sexes, espaces et corps*, De la catégorisation du Genre, Ed. Universitaires du Sud, 299p.
- MERNISSI (F.), 1997, *Les Aït Débrouille*, O.N.G. Rurales du Haut - Atlas, éd. Le Fennec, 136 p.
- MENY (Y.), THOENIG (J.C.), (1989), *Politiques publiques*, Paris, P.U.F., 391p.
- MERLEAU-PONTY (M.), 1964, *Le visible et l'invisible* ; suivi de notes de travail, Paris, Gallimard, 360p., (Bibliothèque des Idées)
- MIGLIORINI, MORIANI, VALLERINI, 1999, *Parchi Naturali : guida alla pianificazione e alla gestione*, Franco Muzzio Editore, Coll. Paesaggio e Parchi Naturali, Padova, 45 p.
- MINCES (J.), 1980, *La femme dans le monde arabe*, Paris éd. Essai Mazarine, 170p.
- MINISTERE CHARGE DE LA CONDITION FEMININE, 1996, *Analyse comparative entre les sexes : guide d'élaboration des politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada, pp.8-11
- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI, 1987, *Femmes en milieu rural*, Délégation à la condition féminine, 40 p.
- MINISTERE DU TOURISME, Délégation régionale de Fès, 1999, *Le tourisme*, Province de Sefrou, 8p.
- MIOSSEC J-M. (1976), *Eléments pour une théorie de l'espace touristique*, C.H.E.T., Aix en Provence.
- MONNIER (B.), *Quelles centralités pour un espace de contrat global de développement : l'Ardèche méridionale ?*, 107 p., Mémoire de maîtrise : Géographie : Grenoble 1 : 1996
- MONSEM (J.H.), 1987, *Geography of gender in the third World*, State University of New-York Press, 424p.
- MOMSEN (J. H.) , KINNAIRD (V.), 1993, *Different places, different voices, Gender and development in Africa, Asia and Latin America*, 322 p.
- MONDADA (L.), 1987, *Dire l'espace : pouvoir du discours et verbalisations spatiales*, Espaces et Sociétés, n°48-49, Toulouse, pp.169-185
- MONDADA (L.), 1998, *De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte*, Cahier de praxématique, pp.127-148
- MONDADA (L.), 1997, *Processus de catégorisation et construction discursive des catégories*, in : Catégorisation et construction discursive des catégories, chap. 13, pp.291-312
- MOORE (M.), WISMER (S.), 1994, *Communities, Work and public/private Sphere Models*, Gender, Place and culture, vol.1, pp.71-87
- MONNET (J.), 1998, *La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité*, Cybergéo, Revue européenne de Géographie, n°56, 11p.
- MOUCHTOURIS (A.), 1994, *Le féminin rural, Aspirations sociales et culturelles*, Paris, l'Harmattan, 206p.
- MOUDOUD (B.), *Production et gestion du tourisme de montagne au Maroc*, 517p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1999
- MOUHSSINE (O.), 1997, *Parler féminin et stigmatisation sociale*, Peuples Méditerranéens, n°79, pp.25-34
- MORIN (E.), 1986, *La Méthode. Tome III : La connaissance de la Connaissance*, Paris, éd. Actes Sud, pp.7-11
- MOSCOVICI (S.), 1989, *Des représentations collectives aux représentations sociales*, in : Les représentations sociales / dir. Jodelet (D.), Paris, Presses Universitaires de France, pp.62-86, (Sociologie d'aujourd'hui)
- MUCHIELLI (R.), 1979, *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, ESF, 214 p.
- MUCHIELLI (A.), 1994, *Les méthodes qualitatives*, Paris, Presses Universitaires de France, n°2591, 128p., (Que sais-je ?)
- MUCHIELLI (A.), 1996, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin/Masson, , 275p., (Coll. U ; 318)
- MUNICIPALITE DE SEFROU, COMMUNE URBAINE DE SEFROU, 1999, *Plan quinquennal de développement économique et social 1999-2003*
- MULLER (P.), FAURE (A.), GERBAUX (F.), 1989, *Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs, commerçants, élus locaux*, Paris, L'Harmattan, 198p.
- NACIRI (R.), 1996, *Dialogue politique sur l'emploi féminin dans l'industrie marocaine*, <http://unrid.org/fraindex/publ/news/15fra/maroc.htm>

- NEGRO (Y.), *Activités et emplois non agricoles en milieu rural : mutations et résistances*, 361p., Thèse nouveau régime : Sociologie : Université Toulouse Le Mirail, 361p.
- NYBERG (H.), 1997, *Strategies to cope with tenure change, Changing conditions for women and rural households in Kenya*, University of Lund, 60 p.
- NICHOLSON (L.J.), 1990, *Feminism/postmodernism*, London, Routledge, 348p.
- NICOLE-DRANCOURT (C.), 1989, *Stratégies professionnelles et organisations des familles*, Revue Française de sociologie, vol.30, pp.57-80
- OAKLEY (A.), *Sex, Gender and Society*, Temple Smith, Londres.
- OLESEN (V.), 1995, *Feminism and Models of qualitative Research*, in : Major Paradigms and perspectives /dir. DENZIN (N.), LINCOLN (Y.), pp158-174
- OFFNER (J.M.), PUMAIN (D.), 1996, *Réseaux et territoires, significations croisées*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 280 p.
- OFFICE DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION, 1985, Loi formant le statut général des coopératives et les missions de l'office du développement de la Coopération, Royaume du Maroc, Ministère du Plan, Rabat, 37p.
- OFFICE DE DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES, 1999, *Les coopératives de Femmes au Maroc*, Etats des lieux, Ed. Okad, 63p.
- OUZOUF (M), 1996, Les mots des femmes, Essai sur la singularité française, éd. Fayard, p.
- PAPOLA (T.S.), 2000, *Women Entrepreneurs in Mountain Areas*, Proceeding of a regional Workshop, 21-23 décembre 1999, ICIMOD, 56 p.
- PAIVA (S.F.), 1994, *Mobilités : Projets de vie et projets d'espace. Le réseau du migrant et l'identité locale, ses marquages et ses démarques*, pp.125-133, Actes du Congrès de Genève de l'Association internationale de sémiotique de l'espace in : Figures architecturales. Formes urbaines / dir. PELLEGRINO (P.), Genève, Anthropos-Economica, (La Bibliothèque des Formes)
- PASSEGUE (S.), 1998, *L'accessibilité routière comme critère d'identification des arrière-pays dans la région du Rhône moyen et ses marges*, Montagnes méditerranéennes n°6, pp19-26
- PEARCE (D.), 1987, *Géographie du tourisme*, Paris, Ed. Nathan Université, 351p., (Coll. Fac. Géographie)
- PEDRERO (M.), PERRUCI (F.), 2001, Statistiques et genre, recensements agricoles, Orientations pour une révision des concepts et de la méthodologie, 195p., site internet : <http://www.fao.org>
- PECQUEUR (B.), 1994, *Le développement local*, Paris, Ed. Galilée, 124p.
- PECQUEUR (B.), 1996, *Dynamiques territoriales et développement économique*, Paris, Ed. L'Harmattan, Paris, 246p.
- PELLEGRINO (P.), 1987, *Epistémologie de l'espace et sociologie des lieux : Espace social, représentations des lieux et transformations contemporaines de l'espace*, Bilan et perspectives, Espaces et Sociétés, n°48-49, pp.151-168
- PELLEGRINO (P.), 1989, *Espace social, représentations collectives et transformations du territoire*, Actes du Colloque International de 1987, in : *Les langages des représentations géographiques* / dir. ZANETTO (G.), vol1. Venise, Università degli Studi di Venezia (Dipartimento di Scienze Economiche), pp.331-351
- PENCHE (L.), 1987, *Tourisme en espace rural : la politique des pays d'accueil*, T.E.R., M.S.T., Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Grenoble I, 258p.
- PERELLI (A.), SID AHMED (A.), 1995, *Identités culturelles et production locale*, Revue électronique Alliage, n°24-25, <http://www.tribunes.com/tribunes/alliage>
- PERRIER-CORNET (P.), 2002, *La dynamique des espaces ruraux dans la société française*, pp.35-51, in : *Agriculteurs, ruraux et citoyens, les mutations des campagnes françaises*, dir/ SYLVESTRE (J-P.), Ed. éducatif, Centre Régional pédagogique de Bourgogne, 344p.
- PERRET (J.), 1995, *Les systèmes d'emploi locaux*, in : *L'emploi rural, une vitalité cachée* / dir. Nicole Mathieu, pp.75-88.
- PERROT (M.), 1995, *Identité, égalité, différence le regard de l'histoire*, in : *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales* /dir. EPHESIA, Paris, la Découverte, p. 45, ( Recherches)
- PERROUX (F.), 1973, *Pouvoir et économie*, Ed. Bordas, 139 p.

- PERSONAL NARRATIVES GROUP 1989, *Interpreting women's lives, Feminist Theory and personal Narratives*, Indiana University Press, 265 p.
- PHILLIMORE (J.), 1998, *Gender, tourism employment and the rural idyll*.
- PELCHAT ( Y.), 1992, *Questions de genre et de développement : vers une contribution accrue à la recherche évaluative*, Série Dossiers, n°18, Centre Sahel, Université Laval, 96 p.
- PERRET (J.), 1995, *Les systèmes d'emploi locaux*, in : L'emploi rural, une vitalité cachée /dir. Mathieu (N.), pp.75-88
- PEZELET (L.), *Dynamique sociale dans le Haut Atlas central marocain : quelle production sociale autochtone du sens de l'espace dans un contexte de sollicitation touristique internationale ?*, 470 p., Thèse nouveau régime : Géographie, Grenoble 1 : 1997
- PIAGET (J.), 1992, *Le structuralisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 127p., (Coll. Que sais-je? ; 1311)
- PIOLLE (X.), 1989, *Du territoire au réseau, quel langage pour dire le mode de socialisation des espaces de proximité, l'articulation du micro-social à l'espace ?*, Actes du Colloque International de Venise, pp. 359-371, in : Les langages des représentations géographiques / dir. ZANETTO (G.), vol.1.
- PIOLLE (X.), 1990, *Mobilité, identités, territoires*, Revue de Géographie de Lyon, vol.65, n°3, pp.149-154
- PIOLLE (X.), 1994, *La proximité en débat Réseaux, Territoires et organisation sociale*, Problèmes politiques et sociaux, n°740, pp. 24 -29
- PIVETEAU (J.L.),1995, *Temps du territoire : Continuités et ruptures dans la relation de l'homme à l'espace*, Carouge Genève (Suisse), Ed. Zoé, 260p., (Histoire, Série Paysages)
- PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, pp.69-80
- PLAN (O.), 1998, *La création d'activités par les femmes*, Montagnes Méditerranéennes, n°8, pp. 51-53
- P.N.U.D., Programme des Nations Unies pour le développement, 1980, *Participation des femmes rurales au développement*, New York, 252 p.
- POCHE (B.), 1996, *L'espace fragmenté : Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 275p., (Villes et Entreprises)
- POCHEBLAVE-SPENLE (A.M.),1970, *Les rôles masculins et féminins*, Paris, Ed. Universitaires
- POIRIER (J.), CLAPIER-VALLADON (S.), RAYBAUT (P.), *Les récits de vie, théorie et pratique*, éd. PUF, 1996, 240p., (Le sociologue)
- PORTELLA (E.), 1992, *Quelques réflexions sur l'interdisciplinarité, Entre savoirs l'interdisciplinarité en acte : enjeux, obstacles, résultats*, éd érès, 358 p.
- POURTOIS (J.P.), DESMET (H.), 1996, *Epistémologie des méthodes qualitatives*, Espaces-Temps, n°62/63, pp.50-58
- PRATT (G.), 1993, *Geographic metaphors in feminist theory*, paper presented at making worlds : metaphor and materiality in the production of feminist Texts Conference, October 14-16, Tuscon, Arizona.
- PRATT (G.), HANSON (S.), 1994, *Geography and the construction of difference*, Gender, Place and Culture, vol. 1, pp. 5-29.
- PRICE-CHALTIA (P.),1994, *Spatial metaphor and the politics of empowerment : mapping a place for feminism and postmodernism in geography ?*, Antipode, vol. 26, n°3, pp.236-254
- PUGET (F.), *Stratégies féminines et développement rural*, 376 p., Thèse nouveau régime : discipline : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail : 1996
- RAFFESTIN (C.), 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, Tome n°13, 249p., (Coll. Géographie Economique et Sociale)
- RACINE (J.B.), 1981, *Problématiques et méthodologie : de l'implicite à l'explicite*, in : Problématiques de la géographie / dir. ISNARD (H.), RACINE (J.B.), REYMOND (H.), Paris, Presses Universitaires de France, pp.85-162, (Le géographe ; 29)
- RACINE (J.B.), 1989, *Vers un nouveau modèle de l'homme comme référentiel de contrôle*, Espaces-Temps : Réfléchir les Sciences Sociales, n°40-41, pp.34-42
- RAFFESTIN (C.), BRESSO (M.), 1982, *Tradition, modernité, territorialité*, Cahiers de géographie du Québec, pp.185-198

- RAFFESTIN (C.), 1986, *Ecogénèse territoriale et territorialité*, in : Espaces, jeux et enjeux / dir. AURIAC (F.), BRUNET (R.), Paris, Fondation Diderot/Librairie Arthème Fayard, pp. 175-185, (Coll. Nouvelle Encyclopédie des sciences et techniques)
- RAFFESTIN (C.), 1989, *Théories du réel et géographicit *, Espaces Temps ; R fl chir les sciences sociales, n 40-41, pp.26-31
- RAFFESTIN (C.), 1996, *R seaux et territoires, significations crois es*,  d. de l'Aube, La Tour d'Aigues, pp. 5-10
- RAPPORT-COMMISSION EUROPEENNE, DG XVI, 1995. *Evolution prospective des r gions de la M diterran e-Ouest. Etude de d veloppement r gional, Politiques r gionales de la Communaut  europ enne* ; Office des publications officielles des Communaut s europ ennes, Luxembourg, p. 3
- Rapport -Parco Del Beigua, 2001, Piano del Parco : relazione illustrativa, 92p.
- Rapport, 1999, Guida alla Liguria, campi e boschi, sentieri e...agritourismo, Tra Terra e Mare, R gion de Ligurie, Communit  Europ enne, 176p.
- Rapport – Regione Liguria, 1999, *Bolletino ufficiale della Regionale di statistica*, Anno 2, n 5, ed.Esa, 151p.
- Rapport – Regione Liguria,1995, *Bolletino Regionale di statistica*, Anno XXXVI, suppl.al n 5, pp.118-119
- Rapport- STRATER, CERMOSEM, 2003, *Charte du Pays de l'Ard che M ridionale. Le diagnostic du territoire*. Cahier I. Syndicat Mixte des Monts et Val du Val d'Ard che, du Syndicat Mixte de l'Ard che m ridionale et du SIVOM de l'Ard che Rhodanienne M ridionale, 70 p.
- RAUSO (G.), 1999, *Comunit  montane, Agenda del comune, 6 me  dition*, ed. Nocchioli, Firenze, pp.351-354
- RECLUS (E.), [1908]1982, *L'Homme et la terre*, pp.63-124, Paris, Librairie Fran ois Maspero, n 49, vol.1, (La D couverte)
- RECTORAT DE L'UNIVERSITE ABDEELMALEK ESSAADI, GROUPE DE RECHERCHE SUR LA MEDITERRANEE, 4/5 octobre 1996, *Le cas du Maroc M diterran en*, septi me rencontre de T touan, Casablanca : Le fenec, 285p.
- REIMER (B.), 1988, *Division du travail   la ferme*, Recherches sociographiques, Revue interdisciplinaire d' tudes sur le Qu bec, n 29, p.329
- REINERT (M.), 1986, *Un logiciel d'analyse lexicale, Alceste*, Les cahiers de l'analyse de donn es, vol.11, n 4, pp.471-484
- REINALDA (B.), 2000, *Une analyse critique des femmes dans l'Union Europ enne*, in : Genre et politique, D bats et perspectives, Gallimard, pp. 300-342
- RENARD (J.), 2002, *Les mutations des campagnes, Paysages et structures agraires dans le monde*, Armand Colin, 214p., (Collection U)
- RUEG (J.), DECOUTERE (S.), METTAN (N.) (dir.), 1994, *Le partenariat public-priv . Un atout pour l'am nagement du territoire et la protection de l'environnement*, Lausanne, Ed. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 302p.
- REVEL (J.), 1996, *Jeux d' chelle. La micro-analyse   l'exp rience*, Paris, Ed. Gallimard, Le Seuil, 243p.
- REVUE CLIO, 1999, *Femmes du Maghreb*, Histoire, Femmes et Soci t s, Vol.9, Presse Universitaire du Mirail, 327 p.
- REVUE DEFIS, 2001, *La cr ation est-elle une affaire de femmes ?*, n 189, pp.49-56
- REVUE DE GEOGRAPHIE ALPINE, 1989, tome LXII-n 1-2-3, *Quelle sp cificit  montagnarde ?*, 349p.
- REVUE DE GEOGRAPHIE ALPINE, 1996, *La montagne marocaine : d veloppement et protection* , 172 p.
- REVUE ESPACES,1992, *Le tourisme rural*, premi re partie, n 113,d cembre-janvier, 51p.
- REVUE INSEE,1999, *Les femmes, portrait social*, secr tariat d'Etat aux droits des femmes et   la vie quotidienne, 217p. (Coll. Contours et caract res)
- REVUE EUROPEENNE DES SCIENCES SOCIALES, 1986, *La comparaison en sciences sociales*, Tome 24, n 72, 209p.
- REVUE L'ACTEUR RURAL, 1994, Les associations sont-elles en danger ?, 73 p.
- REVUE L'INFORMATION AGRICOLE, 1993, *Sans nous, pas de vie rurale* , n 659, dossier agricultrices, p. 19

- REVUE-Montagnes méditerranéennes, 2003, *Quel avenir pour les montagnes méditerranéennes. Pour une prospective territoriale*, n° 17, 90 p.
- REVUE POUR, 1998, *Femmes en milieu rural : nouvelles activités, nouvelles compétences*, n°158, 180p.
- REVUE POUR, 2000, *Femmes, hommes, construire l'égalité*, n°168, Paris, éditions du GREP, 223p.
- PROBLEMES ECONOMIQUES, 2000, *L'économie du côté des femmes*, n°2665, 32p. REY (M.), 2002, *Genre et lieux, Du neutre conceptuel à un nouvel ordre spatial urbain ?*, Espace, Population et Société, n° 2002/3, pp.347-359
- RIEUTORT (L.), 2001, *Tourisme, agriculture et nouvelles activités en espace rural : l'autre légende du Dévoluy ?*, pp.345-356, Actes du colloque Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales, Montpellier.
- RICOEUR (P.), 1983, *Temps et récit*, Tome 1 : L'intrigue et le récit historique, Paris, Ed. du Seuil, pp.110-178, (Coll. Points Essais ; 229)
- RICOEUR (P.), 1985, *Temps et récit*, Tome 3 : Le temps raconté, Paris, Seuil, 425p., (Coll. Points Essais ; 330)
- RIST (G.), 1999, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 426p.
- RITTER (C.), 1836, *Géographie générale comparée*, Paris, trad. Buret et Delar.
- ROBIC (M-C.), 1992, *Du milieu à l'environnement: pratiques et représentations du rapport homme-nature depuis la Renaissance*, Paris, Ed. Economica, 343 p.
- ROBIC M-C, RÖSSLER (M.), 1996, *Sirens within the IGU. An analysis of the role of women at International Geographical Congresses (1871-1996)*, Cybergeog, Journal européen de géographie, 14 (<http://www.cybergeog.presse.fr>).
- ROBIC (M-C.) (dir.), 2000, *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache*, le labyrinthe des formes, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 298 p., (Coll. Mémoires de la section de géographie physique et humaine)
- ROCHFORT (R.), 1985, *Idéologies et sociabilités dans les représentations spatiales en acte*, in : Les représentations en actes / dir. GUERIN (J.P.), GUMUCHIAN (H.), Actes du colloque de Lescheraines, pp. 105-111
- ROSE (G.), 1993, *Feminism and geography : the limits of geographical knowledge*, Cambridge, Polity Press, 206p.
- ROSE (G.), 1995, *Distance, surface, elsewhere: a feminist critique of the space of phallogentric self/knowledge*, Environment and Planning D: Society and Space, vol. 13, pp.761-781
- ROSSI (P.), 1992, *Il castagno di sull'Appennino Savonese*, ed. Associazione, Amici di Sasello, 90p.
- ROUFFET (M.), 2000, *Contribution du tourisme au développement durable de la moyenne montagne*, secrétariat d'Etat au tourisme, 56p.
- ROUSSEL (V.), MAMDY (J.F.), 2000, *Nouveaux venus et organisation des territoires*, Economie rurale, 257p.
- ROUX (E.), *De la gestion de l'espace à la gestion des territoires en montagnes méditerranéens. Des logiques d'acteurs différenciées*, 372p., Thèse nouveau régime : Géographie : Grenoble 1 : 1999
- ROUX (M.), 1999, *Géographicité et complexité : les espaces de la nostalgie*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 335p., (Ouverture/Philosophie)
- ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'INTERIEUR, MINISTERE DU TOURISME, 1995, *Quel avenir pour le tourisme de montagne au Maroc*, Actes du colloque international Marrakech, 18-21 novembre 1995, 171p.
- ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'INTERIEUR, DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1997, *La migration féminine*, Résultats du projet de migration interne et aménagement du territoire 92p.
- ROYAUME DU MAROC, 2000, *Monographie de la Province de Séfrou*, 19p.
- ROYAUME DU MAROC, 2000, *Débat national sur l'Aménagement du Territoire : élément introductifs*, région Fès-Boulemane, éd.l'OKAD, 64p.
- ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, Direction de l'Aménagement du territoire 2000, Région Fès-Boulemane. Débat National sur l'Aménagement du territoire : éléments introductifs, OKAD 2<sup>ème</sup> édition, Rabat, 64p.

- ROYAUME DU MAROC, MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, *Direction de l'Aménagement du territoire*, 2003, *Le Schéma National d'Aménagement du Territoire, Synthèse*, Ed. Okad, Rabat, 136p.
- ROYAUME DU MAROC, MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, *Direction de l'Aménagement du territoire*, 2002, *Fenêtres sur le territoire marocain*, Ed. Okad, Rabat, 147p.
- SAARINEN (A.), 1988, *Feminist research : in search of a new paradigm ?*, *Acta Sociologica* , 31(1)pp35-51
- SALVAGGIO (S.), BARBESINO (P.), 1997, *La sociologie comme forme littéraire, Constructivisme, post-structuralisme et postmodernité : vers un savoir virtuel ?*, *Sociologie et sociétés*, vol.29, n°1, pp.175-191
- SAMAMA (Y.), *Modèles urbains en milieu rural : place et statut des femmes dans un village berbère du Haut-Atlas marocain : le cas de Telouet*, 580p., thèse nouveau régime : discipline : Université de Paris Sorbonne : 1997
- SARTRE (J.P.), [1940] 1986, *L'imaginaire : Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard, 379p., (Folio essais ; 47)
- SAYER (A.), 1979, *Epistemology and Conceptions of People and Nature in Geography*, *Geoforum*, vol.10, pp.19-43
- SCOTT (W.J.), 1988, *Genre : une catégorie historique*, *Cahiers du GRIF*, n°37, 38, Paris, pp.125-153
- SCOTT (W.J.), 1998, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, Histoire, 292p.
- SEBBAR (H.), 1991, *Valorisation des ressources humaines dans le tourisme à travers le cas du Maroc*, in *L'avenir de l'espace méditerranéen / dir. REYNAUD (C.), ABDELKADER (S.A.)*, Crédit Mutuel Méditerranéen, pp. 332-395
- SECRETARIAT D'ETAT AU TOURISME, 2000, *Contribution du tourisme au développement durable de la moyenne montagne*, 52p.
- SEGUIN (A.M.), VILLENEUVE (P.), 1987, *Du rapport hommes-femmes au centre de la haute-ville de Québec*, *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol.31, n°83, pp.189-204
- SEMBLAT (M. L.), 1997, *L'émergence d'un féminisme territorial en milieu rural*, *Les pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au Canada*, synthèse, 5 p.
- SEMBLAT (M.L.), 1999, *Croisement des pratiques de développement local rural et de l'approche de genre*, démarche méthodologique, Aster/collège coopératif de Paris, ASTER, 35p.
- SIMEONI (D.), 1989, *Du récit de vie comme mise en scène du discours*, *Revue Société*, Les récits de vie, pp. 31-33
- SIMON (A.), 2000, *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises*, 568p., Thèse nouveau régime : Géographie : Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal
- SOJA (E.-W.), 1989, *Postmodern Geographies : The reassertion of Space in Critical Social Theory*, London/New-York, Verso, 266p., (Haymat series)
- SPAIN (D.), 1992, *Gendered spaces*, chapel hill University of North Carolina Press, 256 p.
- SPOTORNO (M.), 1995, *Paesaggi rurali e sistemi agricoli della Liguria*, *Montagnes méditerranéennes*, n°4, pp.15-21
- SPOTORNO (M.), 1999, *Studio propedeutico al piano del Parco Naturale Regionale del Beigua : settore agricoltura*, 52p.
- STENGERS (I.), 1999, *Le développement durable, une nouvelle approche?*, *Alliages* , n°40.
- SUE (R.), 1995, *Temps et ordre social*, PUF, 309 p., (Coll. Le sociologue)
- TABET (P.), 1998, *La construction sociale de l'inégalité des sexes, Des outils et des corps*, Paris, l'Harmattan, 206p., (Bibliothèque du féminisme)
- TARIUS (A.), 1997, *Sociabilités en réseaux*, in : *Les de la ville / dir. LAMIZET (B.), SANSON (P.)*, Marseille, Ed. Paranthèses, pp.131-139, (Coll. Eupalinos ; série Architecture urbanisme)
- UNIFEM, 2000, *Progress of the World's Women 2000*, United Nations Development Fund, 164p.
- UNION EUROPEENNE, 1997, *Emploi-NOW, De nouvelles possibilités d'emploi pour les femmes*, *Emploi et affaires sociales*, 20 p.

- UNION EUROPEENNE, 1996, *Les femmes actrices du développement régional*, 23 p.
- UNION EUROPEENNE, 1996, *Note d'information de Mme Wulf-Mathies aux membres du groupe des commissaires*, «Egalité des chances pour les hommes et les femmes et droit des femmes », 3 p.
- UNION EUROPEENNE, 2000, *Comment les femmes et les hommes utilisent-ils leur temps ?*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 152p.
- UNION REGIONALE DES CENTRES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES FEMMES ET DES FAMILLES, 1999, *Nouvelles formes de travail, Recherche-action au profit de femmes en insertion et pour le développement des territoires ruraux ou « rurbains »*, 28 p.
- VALADE (B.), 1996, *Introduction aux sciences sociales*, Paris, Ed. P.U.F., 634p.
- VANDERSMISSEN (M.H.), VILLENEUVE (P.), THERIAULT (M.), 2001, *L'évolution de la mobilité des femmes à Québec entre 1977 et 1996*, Cahiers de Géographie du Québec, vol. 45, n°125, pp.211-243
- VANIER (M.), 1995, *La petite fabrique des territoires*, en Rhône-Alpes : acteurs, mythes et pratiques, Revue de Géographie de Lyon, vol.70, n°2, Lyon, pp.93-102
- VANIER (M.), 2002, *La recomposition territoriale française*, L'information géographique, n°2, pp.97-112
- VANIER (M.), 2003, *L'invention des territoires : de la dispute au bien commun*, in : *La mosaïque territoriale, enjeux identitaires de la décentralisation*, dir. /BEAUCHARD (J.), La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, pp. 123-134, (Coll. Bibliothèque des territoires)
- VARANI (N.), 1999, *Studio propedeutico al Piano del Parco Naturale Regionale del Beigua, settore : Turismo*, 28p.
- VELTZ (P.), 1995, *Firmes globales et territoires : des rapports ambivalents*, in : *Economie globale et réinvention du local* / dir. SAVY (M.), VELTZ (P.), La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, pp.27-39, (Coll. Monde en cours ; série prospective et territoires)
- VIARD (J.), 1994, *La société d'archipel ou les territoires du village global*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, , 32p., (Coll. Monde en cours)
- VIOLIER (P.), 1989, *L'espace local et les acteurs du tourisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes,177p, (Coll. Espace et territoires )
- VOLDMAN (D.), 1983, *L'histoire orale et l'histoire des femmes*, Cahiers Clio, n°74-75, pp.24-28
- VILLENEUVE (P.), ROSE (D.), 1988, *Gender and separation of employment from home in metropolitan Montréal*, Cahier de Géographie du Québec, volume 9, pp.155-179
- VIOLIER(P.),1996, *Tourisme rural et pays une relation conflictuelle*, Travaux et document du LGH, IFRESI, n°13,pp 153 à 169.
- VITTE (P.), 1995, *Les problèmes de l'agritourisme en France*, Bulletin de l'Association des géographes Français, 72, pp.14-23
- VLES (V.), 1992, *Production de l'aménagement rural et recherche de l'équité spatiale*, Le cas Aquitain, Thèse d'Etat de géographie (aménagement), Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, pp7-224
- VLES (V.), 1996, *Le projet de station touristique*, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 403p. (Coll. Le territoire et ses acteurs).
- WALBY (S.), 1990, *Theorizing Patriarchy*, Oxford/Cambridge, Basil Blackwell, 229p.
- WATHMORE (S.), MARDSEN (T.), LOWE (P.), 1994, *Feminist Perspectives*, Rural Studies, David Fulton, London., 265 p.
- WATKINS (F.), 1995, *The cultural Construction of Rurality : Gender Identities and the Rural Idyll*, pp. 383-391,
- WINKIN (Y.), 1988, *Erving Goffman : les moments et leurs hommes*, Paris, Ed. du Seuil, pp.150.188
- YOUNG (K.), 1993, *Planing Development with Women : Making a World of Difference*, Londres, Mac Millan



## Bibliographie thématique sur l'approche de « genre »

« genre » et géographie : épistémologie	« genre » et géographie : étude de cas	Epistémologie et genre »	
<p>BONDI (L.), 1990            BONDI (L.), 1991            BONDI (L.), 1992            BONDI (L.), DOMOSH (M.), 2001            BOWLBY (S.R.), MACKENSIE (S.), 1982            BRANDTH (B.), 1995            BUTLER (J.), 1990,            CHIVALLON (C.), 2001            COUTRAS (J.), 1989            COUTRAS (J.), 1996            CRETON (D.) (dir.), 2002            DOMOSH (M.), 1988            DOMOSH (M.), 1997            DUNCAN (N.), 1996            GILBERT (A.), ROSE (D.), 1987            GROUP OF THE INSTITUTE OF BRITISH GEOGRAPHERS, 1984,            DESPRES (C.), PICHE (D.),            HANSON (S.), 1992            LABOURIE-RACAPE (A.), BICHE (B.), 1998,            LABOURIE-RACAPE (A.), PLAN (O.), GUENAU (M.),1998            LOUARGANT (S.), 1999            LOUARGANT (S.), 2002            MCDOWELL (L.), 1986,            MCDOWELL (L.), 1983            MCDOWELL (L.), 1989            MCDOWELL (L.), 1993            MAC DOWELL (L.), 1999            MASSEY (D.), 1994,            MATHIEU (N.C.), 1991            OLESEN (V.), 1995            PRATT (G.), 1993            PRATT (G.), HANSON (S.), 1994,            ROSE (G.), 1993            ROSE (G.), 1995            SPAIN (D.), 1992,</p>	<p>BOUZID (N.), 1992            CINQ-MARS (L), PERRATON (C.), 1989            CAPRON (G.), 2000,            CHAFIQ (C.), 1999            CHAMPAGNE (S.), PIRON (F.), 1989            COUTRAS (J.), 1985            COUTRAS (J.), 1993            COUTRAS (J.), 1996            COUTRAS (J.), 1998            CRETON (D.) (dir.), 2002            DELPHY (C.), 1991            DYCK (I.), 1993,            DURAND-DELVINE (A.), 1992            EPHESIA, 1995            FLAX (J.), 1987            FOORD (J.), GREGSON (N.), 1987            GARDEY (D.), LÖWY (I.), 2000            GIRARD (A.),1997            GUILLAUMIN (N.), 1992            HANSON (S.), 1988            HANSON (S.), PRATT (G.), 1995            KASRIEL (M.), 1990            LANTIN (A.F.), 2002,            LAALA (H.), 1992            LABOURIE-RACAPE (A.), 2000,            MCDOWELL (L.), 1992            MASSEY (D.), 1984            MEMBRADO (M.), RIEU (A.), 2000            REVUE ESPACE, POPULATIONS, SOCIETES, 1989            REVUE ESPACE, POPULATIONS, SOCIETES, 2003            VANDERSMISSEN (M.H.), VILLENEUVE (P.), THERIAULT (M.), 2001            VILLENEUVE (P.), ROSE (D.), 1988,            CHARDONNEL (S.), LANDERS (L.), 2002,            PEDRERO (M.), PERRUCCI (F.), 2001            ROBIC M-C, RÖSSLER (M.), 1996</p>	<p>ALES (C.), BARRAUD (C.), 2001            BARD (C.), 2001            BARKALLIL (N.), 1998            BEM (S.L.), 1981            BERTAUX-WIAME (I.), 1983            BOURDIEU (P.), 1998            BRANDTH (B.), 1995,            BUTLER (J.), 1993            CHAPERON (S.), DELPHY (C.), 2002            COLLIN (F.), PISIER (E.), VARIKAS (E.), 2000            COMBES (D.), 1985            DAGUENAI (H.), 1999,            DAUNE RICHARD (A.M.), 1984,            DAUNE RICHARD (A.M.), DEVREUX (A.M.), 1989            DELPHY (C.), 1998-2001,            DUBY (G.), PERROT (M.) (dir.), 1991-1992            DUNCAN (N.), 1996,            GUILLAUMIN (N.), 1992            HAICAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002            HAICAULT (M.), 1997,            HARAWAY (D.), 1988            HARDING (S.), MERRILL (B.), 1983            HARAWAY (D.),1991</p>	<p>HAUGEN (M.), 1998,            HERITIER (F.), 1996            HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002            HUYNH (V.), RENAUDEAU (F.), 1987            GOFFMAN (E.), 1979,            JAY (N.), 1981            KELLY (J.), 1984            LANGEVIN (A.), 1984,            LAUFER (J.), MARRY (C.), MURUANI (M.) (dir.), 2001            LE FEUVRE (N.) (dir.), 2002            OAKLEY (A.),            MOORE (M.), WISMER (S.), 1994,            NICHOLSON (L.J.), 1990            PERROT (M.), 1995,            PERROUX (F.), 1973,            POCHEBLAVE-SPENLE (A.M.),1970            PRICE-CHALTIA (P.),1994            REVUE ESPACE, POPULATIONS, SOCIETES, 1989            REVUE ESPACE, POPULATIONS, SOCIETES, 2003            SAARINEN (A.), 1992            SCOTT (W.J.),1988, 1998            TABET (P.), 1998</p>

Approche de « genre » et espace rural	Genre et aménagement du territoire et développement	Documents opérationnels et programmatiques
<p>ALBERT (C.), BERLAN (M.), CANIOU (J.), 1988,            BACHELARD (D.), LASSALLE (D.), MICCHAUD (R.),1998            BICHE (B), GERBAUX (F), LEMONNIER (J), PERRET (J),            1996            ARPIN-PONT (B.), GERBAUX (F.), 2000            BRAITHWAITE (M.), 1994,            COHEN (Y.), 1988            DELISLE (M.A.), 1997,            GERBAUX (F.), 1997            LASSALLE (D.), AUBIN (R.), MICHAUD (R.), 1996            LOUARGANT (S.), 2001            LOUARGANT (S.), 2002,            LOUARGANT (S.), 2002,            MARDSEN (T.), 1998,            MERNISSI (F.), 1997            MOUCHTOURIS (A.), 1994            NYBERG (H.), 1997            PAPOLA (T.S.), 2000            PHILLIMORE (J.),            PLAN (O.), 1998,            PUGET (F.), 1996            REIMER (B.), 1988            REVUE DEFIS, 2001            REVUE L'INFORMATION AGRICOLE, 1993            REVUE POUR, 1998            SAMAMA (Y.), 1997            SEMBLAT (M. L.),1997,            SEMBLAT (M.L.), 1999,            WATHMORE (S.), MARDSEN (T.), LOWE (P.), 1994            WATKINS (F.), 1995            REVUE POUR, 1998,            REVUE POUR, 2000</p>	<p>BAXTER (J.), GIBSON (D.), LYNCH-BLOSSE (M.), 1990,            BENERIA (L.), 1982            BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2000            BOSERUP (E.), 1970 -1993            BONDI (L.), 1993            CONDON (S.), BOZON (M.), LOCOH (T.), 2001            CONNELL (R.W), 1990            BRAITHWAITE (M.), 1994            DENERIO (L.), 1982            DIANE (E.), 1991            GAUTIER (A.),            GASPARD (F.), 1997            HEINEN (J.), 1993            JACQUET (I.), 1995            KABE LABOURIE-RACAPE (A.), BICHE (B.), PALLANDRE            (E.),2000,            LOCOH (T.), LABOURIE-RACAPE (A.), TICHIT (C.), 1996            LOCOH (T.) (dir), BOZON (M.), 2000,            LABRECQUE (M-F.), 2000,            MARIUS-GNANOU (K.), 2002            MARIUS-GNANOU (K.), PALIER (J.), 2003,            MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989            MONSEM (J.H.), 1987,            MOMSEN (J. H.) , KINNAIRD (V.), 1987            PELCHAT ( Y.), 1992            REVUE CLIO, 1999            REVUE INSEE,1999,            REVUE PROBLEMES ECONOMIQUES, 2000,            REVUE POUR, 2000</p>	<p>ASSOCIATION DEMOCRATIQUE DES FEMMES AU MAROC, 1997,            ATELIER NATIONAL SUR LES COOPERATIVES DES FEMMES, 1999,            BRAITHWAITE (M.), 1994,            CEDEAT, Région Rhône-Alpes, 1999            CHEKROUNI (N.), 2000            CNDIF, <a href="http://www.infofemmes.com/">http://www.infofemmes.com/</a>            CONSEIL DE L'EUROPE, 1998,            CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL,1999            CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL, 1995            DELEGATIONS REGIONALES AUX DROITS DES FEMMES.,  <a href="http://www.pref.gouv.fr/dr-droits-femmes/">http://www.pref.gouv.fr/dr-droits-femmes/</a>  <a href="http://www.chez.com/femmerurale/discoursdutrone.htm">www.chez.com/femmerurale/discoursdutrone.htm</a>            F.A.O., <a href="http://www.fao.org">site internet http : //www.fao.org</a>            FEDERATION FRANÇAISE D'ECONOMIE MONTAGNARDE, 1994            FEDERATION FRANÇAISE D'ECONOMIE MONTAGNARDE, 1995            FEDERATION FRANÇAISE D'ECONOMIE MONTAGNARDE, 1997 GICQUEL            (G.), PASCAL (M.), FEDERATION DES PAYS DE RHONE-ALPES, 1999,            GITES DE FRANCE , 2001,            HAJI TEMSAMANI (T.), 1997            LELOUP (C.), RYCKMANS (H.), 1997            MINISTERE CHARGE DE LA CONDITION FEMININE, 1996            MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI, 1987 OFFICE DE            DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES,1999 ROYAUME DU MAROC,            MINISTERE DE L'INTERIEUR, DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME DE            L'ARCHITECTURE ET DE L'AMENAGMENT DU TERRITOIRE, 1997 UNIFEM,            2000,            P.N.U.D., 2000            OCDE, 2001            UNION EUROPEENNE, 1997            UNION EUROPEENNE, 1996            UNION EUROPEENNE, 1996,            UNION EUROPEENNE, 2000            UNION REGIONALE DES CENTRES D'INFORMATION ET DE            DOCUMENTATION DES FEMMES ET DES FAMILLES, 1999            UNIFEM, 2000</p>

## GLOSSAIRE

Sigles	Signification
A.F.A.R.D.	Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le développement
A.F.E.D.	Association Femmes et développement
A.G.C.D.	Administration Générale de la Coopération au Développement
A.S.T.E.R.	Actrices Sociales des Territoires Européens Ruraux
C.A.D.	Comité pour l'Aide au développement
C.D.R.A	Contrats de développement
C.D.T.	Comité Départemental du Tourisme
C.D.T.	Calcul du dictionnaire & du corpus numérique
C.E.R.E.D.	Centre des Etudes Démographiques
C.G.D.	Contrat Global de Développement
C.F.P.P.A.	Centre de Formation Pour les Professionnels Agricoles
C.I.D.F.F.	Centre d'Information Départemental sur la famille
C.I.T.P	Classification Internationale Type des Professions
C.D.E.	Calcul du tableau de données
C.D.H.	Classification descendante hiérarchique
C.P.E.R	Contrat de Plan Etat-Région
C.R.T.	Comité Régional du Tourisme
D.G.F.	Dotation Global de Fonctionnement
D.R.T.	Direction Régionale du Tourisme
D.E.F.C.	Direction Emploi Formation Continue
D.E.R.D.	Direction de l'Enseignement, de la Recherche et du Développement
E.F.I.	Espaces, femmes, international
F.A.O.	Food And Development
F.E.D.E.R.	Fond économique de développement rural
F.D.	Femmes et Développement
F.E.O.G.A	Fond Economique d'Orientation et de Garantie Agricole
F.F.E.M.	Fédération Française d'Economie Montagnarde
F.I.D.A	Fonds International d'Aide
F.N.C.D.T.	Fédération nationale des comités départementaux du tourisme
F.N.U.A.P.	Fonds des Nations Unis pour la Population
F.S.E.	Fond Social Economique
F.S.S.	Formation Socio-Spatiale
G.A.D	Gender And Development
G.A.L.	Groupe d'Action Locale
C.D.E.	Calcul du tableau de données
G.I.G.A	Groupement Intercommunal des Gorges de l'Ardèche
G.E.D.	Genre et Développement
G.T.Z.	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
F.N.A.M.	Fédération Nationale des Associations de Micro-finances
I.C.P.D.	International Conference on Population and Development
I.D.H.	Indice du Développement Humain
IFAID	Institut de Formation et appui aux initiatives de Développement
I.F.D.	Intégration des Femmes au Développement

Sigles	Signification
<b>I.N.S.T.R.A.W</b>	International research and training institute for the advancement of women
<b>I.N.E.D</b>	Institut National d'Etudes Démographiques
<b>I.O.V.</b>	Indicateurs Objectivement Vérifiables
<b>I.P.F.</b>	Indicateur de la Participation des Femmes
<b>I.S.D.H.</b>	Indicateur Sexospécifique du Développement Humain
<b>M.L.F.</b>	Mouvement de Libération de la Femme
<b>N.O.W.</b>	National Organization of Women
<b>N.O.W.</b>	New Opportunity of Women
<b>N.U.T.S.</b>	Nomenclature d'Unité Territoriale Statistique
<b>O.C.D.E.</b>	Organisation de coopération et de Développement Economiques
<b>O.M.S.</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>O.N.G.</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>O.R.T.</b>	Observatoire Régional du Tourisme
<b>O.T.</b>	Office du tourisme
<b>P.A.S.</b>	Politique d'Ajustement Structurel
<b>P.A.T.</b>	Pays d'Accueil Touristique
<b>P.A.R.</b>	Plan d'Aménagement Rural
<b>P.I.C.</b>	Programme d'Initiative Communautaire
<b>P.I.M.</b>	Programme Intégré méditerranéen
<b>P.D.R. :</b>	Plan de Développement Rural
<b>P.D.Z.R.</b>	Plan de développement des zones rurales.
<b>P.N.R. :</b>	Parc Naturel Régional
<b>P.N.U.D.</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement humain
<b>R.G.P.</b>	Recensement Général de la Population
<b>R.G.P.H.</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>R.G.A.</b>	Recensement Général Agricole
<b>S.D.A.T.</b>	Schéma départemental et d'aménagement touristique
<b>S.D.A.G.E.</b>	Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux
<b>S.E.P.S.F.E.</b>	Secrétariat d'Etat à la Protection Sociale, la Famille et l'Enfance
<b>S.G.B.D.</b>	Système de Gestion des Bases de Données
<b>S.I.</b>	Syndicat d'initiative
<b>S.I.D.E.T.</b>	Syndicat Intercommunal de Développement Economique et Touristique
<b>S.I.G.</b>	Système d'Information Géoréférences
<b>S.I.V.A. :</b>	Syndicat Intercommunal «Ardèche Claire »
<b>S.I.V.O.M.</b>	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
<b>S.I.V.U.</b>	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
<b>T.E.R.</b>	Tourisme en espace rural
<b>U.C.E</b>	Unités de Contexte Elémentaire
<b>U.C.I.</b>	Unités de contexte initiales
<b>U.D.O.T.</b>	Union Départementale des Offices du tourisme
<b>U.N.I.F.E.M.</b>	Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme
<b>W.A.D</b>	Women and development
<b>W.I.D.</b>	Women In Development
<b>W.I.D.E.</b>	Women In Development Europe
<b>W.W.B.</b>	Women's World Bank

---

**Table des Matières**


---

INTRODUCTION	7
<b>PREMIERE PARTIE :</b>	
<b>LA VALIDITE DE L'APPROCHE DE GENRE EN GEOGRAPHIE ; DEFINITIONS, ACCEPTIONS ET RAPPORTS AU TERRITOIRE</b>	<b>37</b>
<b>CHAPITRE 1. De l'itinéraire d'une notion à la multitude de sens géographiques : évolution des courants de pensée</b>	<b>43</b>
<b><u>1.1. Objectivation des savoirs féminins : rétrospective critique de la notion de genre.</u></b>	<b>44</b>
<i>1.1.1. Déconstruire les connaissances masculines ; contextes d'élaboration</i>	44
1.1.1.1. Modalités des discours en place dans les sciences sociales : le primat du patriarcat	46
1.1.1.2. Identification des critères géographiques pour comprendre l'espace « sexué »	49
1.1.1.3. Une vision « radicaliste » et dichotomique de l'espace	53
<b><u>1.1.2. L'analyse des modalités sexuées socio-spatiales ; structure urbaine, ségrégation et mobilités</u></b>	<b>53</b>
1.1.2.1. Un contexte culturel français : un itinéraire singulier	53
1.1.2.2. Le contexte nord-américain québécois : lieux, mobilités et différenciations	56
1.1.2.3. Le rapport sexué capital-travail : le jeu des échelles	59
1.1.2.4. L'apport des travaux des géographes américains (Etats-Unis d'Amérique)	60
1.1.2.5. Temporalités et espaces de vie du quotidien	63
1.1.2.6. Les fondements conceptuels : les espaces dichotomiques et jeu de pouvoir	66
1.1.2.7. Le rapport nature-culture : les formes de l'appropriation	69
1.1.2.8. Géographie et monde du développement : les acquis de « l'expérimentation »	72
<b><u>Synthèse de la section 1.1.</u></b>	<b>97</b>
<b>1.2. Le genre ou les rapports sociaux de sexe à l'espace : entre rupture et continuité</b>	<b>75</b>
<b><u>1.2.1. Définitions et perspectives : le « genre » une enjeu terminologique et conceptuel</u></b>	
1.2.1.1. De la notion au concept : de la catégorisation sociale à la différenciation culturelle	76
1.2.1.2. L'entrée géographique par le genre : la recherche de définitions	80
1.2.1.3. Des espaces « dissymétriques » aux espaces partagés	84
1.2.1.4. La prise en compte de l'identitaire dans les espaces communs	86
1.2.1.5. Les espaces ruraux et « marginaux » révélateurs de construits identitaires masculins-féminins	89
<b><u>1.2.2. Le genre : un concept du savoir géographique</u></b>	<b>93</b>
1.2.2.1. Des stratégies socio-spatiales aux stratégies identitaires plurielles	94
1.2.2.2. L'identité spatiale masculine : mutations et recompositions	95
1.2.2.3. Réification de l'objet approprié : masculin - féminin	96
<b><u>Synthèse de la section 1.2.</u></b>	<b>97</b>

1.3. Déconstruction du savoir géographique : du rôle contextuel du sujet masculin ou féminin	99
<u><i>1.3.1. Déconstruction des connaissances masculines géographiques : la révision du concept d'espace</i></u>	99
1.3.1.1. Le statut des connaissances masculines sur l'espace	99
1.3.1.2. Entre vision communautariste et revendications des minorités	100
<u><i>1.3.2. La valorisation du rapport « au monde » et des « connaissances situées » du sujet</i></u>	101
1.3.2.1. Relations du « moi », interaction et subjectivité féminine	101
1.3.2.2. Post-modernité, fluidité et hybridité des identités	102
<u><i>1.3.3. Le rapport intersubjectif : subjectivités et corporéité</i></u>	103
<u><i>Synthèse de la section 1.3.</i></u>	104
Conclusion Chapitre 1	106
<b>CHAPITRE 2. LE TERRITOIRE ET LE GENRE : DE LA RELECTURE DES TERRITORIALITÉS A L'ANALYSE DES PROCESSUS TERRITORIAUX</b>	108
2.1. La reconnaissance d'une lecture de genre du territoire	109
<u><i>2.1.1. Genre et territoire : un lien singulier</i></u>	109
2.1.1.1. De quel(s) territoire(s) parlons-nous	109
2.1.1.2. Evolution des territorialités féminines dans le temps et l'espace	110
2.1.1.3. Les territorialités, expression des systèmes de valeurs hérités... en mouvement	111
<u><i>2.1.2. Les territorialités de genre : comprendre les représentations sociales et les stratégies identitaires féminines</i></u>	112
2.1.2.1. Représentations et rapports sociaux de sexe	113
2.1.2.2. Les stratégies identitaires et d'appropriation du territoire	114
2.1.2.3. Rapports sociaux de sexe et organisation sociales	115
<u><i>2.1.3. Les territorialités comme empreintes sur le territoire</i></u>	117
2.1.3.1. Territorialités et empreintes duales (sexuées)	117
2.1.3.2. Des territorialités féminines multiples	119
<u><i>Synthèse de la section 2.1.</i></u>	120
2.2. Les trajectoires dans la construction de genre du territoire : un outil de lecture des territorialités	121
<u><i>2.2.1. La prise en compte du « temps » dans les trajectoires : le rôle du/des récits</i></u>	122
<u><i>2.2.2. Récit de « soi » : un temps de l'expérience individuelle</i></u>	125
<u><i>Synthèse de la section 2.2.</i></u>	127
2.3. Le genre dans les projets de territoire	129
<u><i>2.3.1. Des configurations singulières de territorialisation</i></u>	130
2.3.1.1. L'émergence des projets féminins	130
2.3.1.2. Notion d'acteur et émergence des femmes actrices	132
2.3.1.3. Des pratiques et modalités d'actions singulières ; adaptation, mobilisation et organisations féminines	134

<b><u>2.3.2. La mobilisation sociale et territoriale : la compréhension des processus territoriaux et le rôle des réseaux</u></b>	135
2.3.2.1. La délicate appropriation institutionnelle de l'approche de genre	136
2.3.2.2. Mise en œuvre opératoire de l'approche de genre	138
<b><u>2.3.3. Les espaces ruraux comme terrains privilégiés des projets féminins</u></b>	145
2.3.3.1. Fonctions de l'espace rural et place des femmes	145
2.3.3.2. Ruralité, programmes de développement et genre : des outils spécifiques	148
<b><u>Synthèse de la section 2.3.</u></b>	157
<b>Conclusion Chapitre 2</b>	159
<b>CHAPITRE 3. LES PROCESSUS « MACRO » DE REGULATION DES APPROCHES DE GENRE</b>	160
<b>3.1. Processus de mobilisation et de régulation à l'échelle « macro »</b>	162
<b><u>3.1.1. Un bilan : la relation « genre » et les politiques de développement</u></b>	162
3.1.1.1. L'intégration des femmes au Développement (IFD)	165
3.1.1.2. Femmes et Développement : une conception de l'égalité et de l'efficacité	165
3.1.1.3. Genre et Développement : le renforcement du pouvoir	166
<b><u>3.1.2. Acteurs et méthodes d'actions-interventions</u></b>	168
<b><u>3.1.3. Un exemple d'intervention « macro » : le cas du Maroc</u></b>	171
3.1.3.1. Les Organisations Non Gouvernementales Rurales	172
3.1.3.2. La reconnaissance dans les discours	172
<b><u>Synthèse 3.1.</u></b>	174
<b>3.2. Décisions et actes en interrelations : le rôle de l'Union Européenne</b>	176
<b><u>3.2.1. L'Union Européenne : le jeu de la transversalité</u></b>	176
<b><u>3.2.2. L'égalité des chances et l'espace rural</u></b>	182
<b><u>Synthèse 3.2.</u></b>	185
<b>Conclusion du Chapitre 3</b>	186
<b>Conclusion de la Première Partie</b>	190
<b>DEUXIEME PARTIE :</b>	
<b>POUR UNE LECTURE DE L'APPROCHE DE GENRE : LE TOURISME RURAL AU CŒUR DE TERRITOIRES MEDITERRANEENS</b>	194
<b>CHAPITRE 4. LE TOURISME RURAL : REGARD SUR DES PROCESSUS TERRITORIAUX SEXUES</b>	199
<b>4.1. La difficile appréhension d'une analyse de genre dans le tourisme rural</b>	201
<b><u>4.1.1. Rappel de définitions : choisir un champ d'application</u></b>	201
4.1.1.1. Des définitions génériques aux définitions spécifiques	201
4.1.1.2. La conception choisie : une vision englobante	204

<b><u>4.1.2. Les indicateurs du tourisme : l'absence de données formalisées hommes – femmes</u></b>	206
4.1.2.1. Un regard sur les données mobilisables	207
4.1.2.2. Le recours au qualitatif pour expliciter la place des femmes	209
<b><u>Synthèse 4.1.</u></b>	210
<b>4.2. Le rôle et la situation des femmes et des hommes dans le tourisme rural</b>	211
<b><u>4.2.1. Quelles positions des femmes dans la création de leur activité ?</u></b>	211
<b><u>4.2.2. De la diversification de l'activité à l'innovation</u></b>	214
4.2.2.1. Projet de reconnaissance, projet de création d'activités	214
4.2.2.2. Les réseaux et le projet de créations d'activités	217
<b><u>Synthèse 4.2.</u></b>	219
<b>4.3. Les impacts sur les configurations territoriales</b>	220
<b>Conclusion du Chapitre 4</b>	223
<b>CHAPITRE 5. ARDECHE MERIDIONALE, LIGURIE, FES-BOULEMANE : DES ESPACES TOURISTIQUES PRIVILEGIES POUR UN REGARD SUR LE GENRE</b>	224
<b>5.1. De la pertinence d'une approche comparée pour appréhender les terrains d'étude</b>	226
<b><u>5.1.1. De la connaissance cumulée à la connaissance enrichie : éléments de réflexions</u></b>	226
5.1.1.1. L'utilisation du comparatisme, une lecture en quatre temps	226
5.1.1.2. Un positionnement et un choix de définition	229
<b><u>5.1.2. L'approche comparative pour la mise en lumière de processus récurrents</u></b>	231
<b><u>5.1.3. Une application aux projets touristiques ruraux</u></b>	233
<b>5.2. L'Ardèche méridionale, la Ligurie, Fès-Boulemane : arrière-pays méditerranéens et territoires de tourisme rural</b>	237
<b><u>5.2.1. Des terrains d'études privilégiés : l'Ardèche méridionale, La Ligurie, Fès-Boulemane</u></b>	238
5.2.2.1. Espaces en marges de la Méditerranée, espaces défavorisés	238
5.2.2.2. Localisations et présentations synthétique des terrains de recherche	241
<b>5.3. Organisation spatiale et tourisme rural en Ardèche méridionale, Ligurie et Région Fès-Boulemane</b>	259
<b><u>5.3.1. L'organisation du tourisme en Ardèche méridionale : pôles et arrière-pays</u></b>	259
<b><u>5.3.2. L'organisation du tourisme en Ligurie ( Provinces de Savone et de Gênes)</u></b>	266
5.3.2.1. Trois secteurs touristiques : le littoral, la montagne, les collines	266
5.3.2.2. Un tourisme balnéaire prépondérant	268
5.3.2.3. L'agritourisme ou le tourisme rural en Ligurie	270
<b><u>5.3.3. Organisation du tourisme et de l'artisanat dans la Région Fès-Boulemane</u></b>	274
5.3.3.1. Place et organisation du tourisme dans l'économie locale	274
5.3.3.2. Tourisme et développement de l'artisanat (coopératives de femmes) dans la Province de Sefrou	277
<b>Conclusion du Chapitre 5</b>	280



<b>CHAPITRE 6. LES FORMES DE MOBILISATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LES PROJETS SUR LES TERRITOIRES ETUDIES</b>	283
6.1. Le Parc Naturel Régional de Beigua : l'enjeu ou le jeu de l'innovation	284
6.2 L'Ardèche méridionale : une Mobilisation diffuse de la dimension « Genre »	289
6.3. La Province de Sefrou et les démarches de Genre et Développement	292
<u>Conclusion du Chapitre 6</u>	300
<u>Conclusion de la Deuxième Partie</u>	304
<b>TROISIEME PARTIE :</b>	
<b>LES TRAJECTOIRES HOMMES – FEMMES DANS LES PROJETS TOURISTIQUES RURAUX : UNE DILECTIQUE « RESEAUX ET TERRITOIRE ».</b>	306
<b>CHAPITRE 7. LES TRAJECTOIRE, OUTIL D'ANALYSE DU GENRE DANS LES PROJETS DU TOURISME RURAL</b>	310
7.1. Le choix des récits de vie : présentation du protocole d'entretien	311
<u>7.1.1. Présentation du protocole</u>	311
<u>7.1.2. Date et durée de la collecte de l'information</u>	315
7.2. Les modalités de réalisation des entretiens	316
<u>7.2.1. Présentation de la grille d'entretiens</u>	316
<u>7.2.2. Méthode d'investigations sur le terrain</u>	321
<u>7.2.3. La collecte d'informations : les limites de la comparaison</u>	321
7.3. Présentation des biographies de créateurs et créatrices d'activités touristiques	323
<u>7.3.1. Des extraits de parcours de vie</u>	323
<u>7.3.2. Des biographies médianes (étude longitudinale des itinéraires de vie)</u>	337
7.3.2.1. Les « originaires » du territoire : de l'abandon de l'activité agricole au choix du tourisme rural	337
7.3.2.2. Des nouveaux résidents et des créateurs d'activités touristiques	339
7.3.2.3. Poursuivre l'activité agricole et la valoriser par l'agritourisme : le rôle des « gens du pays »	340
7.3.2.4. Créateurs d'activités : une dénomination toute trouvée pour ces couples « porteurs de projets »	342
7.3.2.5. Création d'activités et projet collectif : l'émergence d'un processus	344
Conclusion du Chapitre 7	345
<b>CHAPITRE 8. POUR UNE APPREHENSION DE LA CREATION D'ACTIVITES TOURISTIQUES : LE RECOURS A L'ANALYSE DISCURSIVE</b>	348
8.1. Un outil d'analyse : le logiciel ALCESTE	349
8.2. Les modalités d'analyse des corpus	350
8.3. La mise en évidence de thèmes dans le corpus	356
8.4. Explication des systèmes de valeurs	360
Conclusion du Chapitre 8	361

<b>CHAPITRE 9. LE TOURISME RURAL : UNE LECTURE TRANSVERSALE DU LIEN « GENRE-TERRITOIRE »</b>	363
9.1. La visibilité des femmes actrices du tourisme rural et du territoire	364
<u>9.1.1. Une visibilité féminine liée à leurs activités, leurs déplacements</u>	364
<u>9.1.2. Une tendance à l'évolution des pratiques socio-spatiales masculines</u>	365
<u>9.1.3. Des itinéraires spécifiques et combinés</u>	366
9.2 Stratégies officieuse de genre : le recours aux réseaux dans le tourisme rural	367
<u>9.2.1. Le réseau « communautaire » des producteurs</u>	368
<u>9.2.2. Le réseau souple de solidarité locale</u>	369
<u>9.2.3. Le réseau parallèle de revendications et d'innovations</u>	370
9.3. Une appropriation féminine du territoire	371
<u>9.3.1. Le discours : un révélateur des modalités de fonctionnement</u>	371
<u>9.3.2. Des territorialités multiples et éclatées</u>	373
Conclusion du Chapitre 9	374
Conclusion de la Troisième Partie	376
	378
 <b>CONCLUSION GENERALE</b>	
	387
 Bibliographie	
Glossaire	415
Tables	417
Annexes	427

---

**Table des figures**


---

Figure 1	Logique et articulation de l'introduction	p. 11
Figure 2	Récapitulatif de la démarche de recherche	p. 35
Figure 3	Logique et articulation de la première partie	p. 42
Figure 4	L'espace dichotomique patriarcal	p. 52
Figure 5	Typologies d'espaces sexués	p. 84
Figure 6	Un tableau des approches de genre en géographie	p. 87
Figure 6 bis	Etapas d'évaluation de la thématique de genre	p. 143
Figure 7	Les approches intégrées et participatives	p. 171
Figure 8	Modalités de participation et d'intervention	p. 179
Figure 9	Trois niveaux d'appréhension de la politique du « mainsteaming »,	p. 184
Figure 10	Evolution du concept de genre en géographie	p. 191
Figure 11	Cadre de référence de la recherche	p. 193
Figure 12	Logique et articulation de la deuxième partie	p. 198
Figure 13	« Un triangle de stabilité »	p. 216
Figure 14	Dilatation des espaces et implication des femmes dans le tourisme rural	p. 221
Figure 15	Deux démarches comparatives	p. 232
Figure 16	Présentation du protocole « comparé » des l'information territoriale	p. 235
Figure 17	Le bassin touristique du Sud Ardèche	p. 261
Figure 18	Organisation de l'espace et du tourisme en Ligurie	p. 267
Figure 19	Organisation de la Province de Sefrou	p. 296
Figure 20	Mobilisation de la dimension « genre » dans les projets touristiques ruraux	p. 303
Figure 21	Démarche de la troisième partie	p. 309
Figure 22	Biographies médianes des créateurs et créatrices d'activités	p. 347
Figure 23	Présentation des modalités d'analyses du logiciel Alceste	p. 350
Figure 24	Les impacts de l'activité féminine de la coopérative artisanale de Sefrou	p. 365
Figure 25	Pratiques spatiales des hommes et des femmes	p. 366

---

---

**Table des tableaux**


---

Tableau 1	Présentation des contextes des terrains d'étude	p. 30
Tableau 2	Les approches de « genre », émergence de thématiques	p. 79
Tableau 3	Positionnement des récits de vie en sciences humaines, quelques repères	p. 124
Tableau 4	Trajectoire du Plan d'égalité des chances hommes-femmes en Région Rhône-Alpes	p. 140
Tableau 5	Guide méthodologique d'un diagnostic « genre » et territoire	p. 154
Tableau 6	Les objectifs méthodologiques de l'ASEG	p. 155
Tableau 7	Intervention et évolution dans l'approche de développement	p. 164
Tableau 8	Les cinq niveaux d'application de « l'empowerment »	p. 167
Tableau 9	Récapitulatif des résolutions et plan d'égalité des chances Hommes-Femmes de l'Union Européenne	p. 177
Tableau 9 bis	L'approche intégrée de l'égalité : pratique et méthodologie	p. 181
Tableau 10	Les spécificités du tourisme rural	p. 205
Tableau 11	Synthèse des réflexions sur l'utilisation de la comparaison	p. 230
Tableau 12	Données générales de population (Fès-Boulemane)	p. 257
Tableau 13	Répartition de la population employée dans les différents secteurs d'activités en 2001	p. 266
Tableau 14	Le tourisme sur le secteur du Parc Naturel Régional de Beigua	p. 268
Tableau 15	Les structures d'accueil agritouristiques dans la Province de Savone	p. 270
Tableau 16	Répartition de la population ayant un emploi selon les types d'activités	p. 275
Tableau 17	Types de structures d'hébergement et capacité d'accueil (Fès-Boulemane)	p. 277
Tableau 18	Répartition des coopératives de femmes par Régions (Maroc)	p. 278
Tableau 19	Synthèse et configuration des trois terrains d'études analysés	p. 281
Tableau 20	Orientations touristiques et projets en Ligurie	p. 287
Tableau 21	Evolution du maillage territorial marocain	p. 295
Tableau 22	Présentation de l'échantillon des personnes interrogées	p. 313
Tableau 23	Identification des personnes interrogées	p. 315
Tableau 24	Méthode de collecte et de réalisation des trajectoires de vie	p. 317
Tableau 25	Présentation de la grille d'entretiens	p. 319
Tableau 26	Grille d'observation et de lecture des activités quotidiennes	p. 320
Tableau 27	Les rôles et les valeurs associées aux créatrices d'activités de la Province de Sefrou	p. 360
Tableau 28	Les résultats obtenus	p. 384

---

## Table des encadrés

Encadré 1	Les hypothèses de la recherche	p. 27
Encadré 2	Définition du patriarcat	p. 48
Encadré 3	Extrait d'entretien, Jacqueline Coutras	p. 54
Encadré 4	Exemple d'études comparées hommes-femmes	p. 58
Encadré 5	Aires et périmètres de fréquentation	p. 62
Encadré 6	L'analyse d'une trajectoire spatio-temporelle	p. 65
Encadré 7	Eléments de synthèse	p. 73
Encadré 8	Définition du « genre » et de « la géographie des genres » dans deux dictionnaires géographiques	p. 81
Encadré 9	Extraits de l'article de Jean-Luc Piveteau	p. 101
Encadré 10	Les caractéristiques de l'acteur	p. 132
Encadré 11	Extrait- Plan d'action Rhône-Alpes pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes - 2002-2006	p. 142
Encadré 12	Extrait du programme Leader+	p.151
Encadré 13	Extrait du Plan d'action national pour l'intégration des femmes au développement	p.174
Encadré 14	La promotion de l'agritourisme en Ligurie	p. 272
Encadré 15	Extraits d'entretiens – Délégué de l'artisanat de Sefrou	p. 298
Encadré 16	Extraits des récits de vie en Ardèche méridionale	p. 328
Encadré 17	Extraits des récits de vie en Ligurie	p. 333
Encadré 18	Extraits d'entretiens – Province de Fès-Boulemane	p. 336
Encadré 19	Dendogrammes de l'analyse Alceste (corpus italien)	p. 353
Encadré 15	Comparaison d'une ligne étoilée pour l'analyse des corpus	p. 356

## Table des graphiques

Graphique n° 1	Evolution et répartition par sexe de la population de la Province de Savone	p. 255
Graphique n° 2	La répartition des populations urbaines et rurales dans la Région Fès-Boulemane	p. 256
Graphique n° 3	Evolution de la population (1982 – 1994) selon les types d'espaces (Fès-Boulemane)	p.257
Graphique n° 4	Répartition des hôtels dans le Parc Naturel Régional de Beigua	p. 269
Graphique n° 5	Répartition des touristes recensés dans le Parc Naturels Régional de Beigua	p. 270
Graphique n° 6	Répartition des structures d'accueil agritouristiques dans la Province de Savone	p. 271
Graphique n° 7	Analyse factorielle (Alceste) du corpus italien	p. 354
Graphique n° 8	Analyse factorielle (Alceste) du corpus marocain	p. 359

## Table des photos

Planche photo n° 1	Paysages de plateaux, de montagnes et de gorges (Ardèche)	p. 248
Planche photo n° 2	Paysages d'interface mer-montagne (Ligurie)	p. 250
Planche photo n° 3	Paysages de montagnes dans la Région de Fès-Boulemane	p. 252
Planche photo n° 4	Types d'infrastructures touristiques en Ardèche méridionale	p. 265
Planche photo n° 5	Présentation de structures agritouristiques en Ligurie	p. 273
Planche photo n° 6	L'artisanat développé par les coopératives féminines (Maroc)	p. 279
Planche photo n° 7	Le local de la coopérative féminine de l'artisanat (Province de Sefou)	p. 300

## Table des cartes

Carte n°1	Des terrains d'études aux marges du bassin méditerranéen	p. 238
Carte n°2	La zone MEDEF et la limite Nord de l'olivier	p. 239
Carte n°3	L'Ardèche méridionale et la Ligurie au sein de la zone du MEDEF	p. 240
Carte n°4	L'Ardèche méridionale dans le Sud-Est de la France	p. 242
Carte n°5	L'Ardèche méridionale dans le département de l'Ardèche	p. 242
Carte n°6	La Région Ligurie au Nord-Est de la Ligurie	p. 243
Carte n°7	Localisation schématique de la Région Fès-Boulemane au Maroc	p. 245
Carte n°8	La Région Fès-Boulemane, ses Provinces et préfectures	p. 246
Carte n°9	Modes d'utilisation du sol dans la Région Fès-Boulemane	p. 251
Carte n°10	Les zones touristiques en Ardèche selon l'INSEE	p. 259
Carte n°11	Les hébergements touristiques en Ardèche méridionale	p. 263
Carte n°12	Organisation des activités et sites touristiques en Ardèche méridionale	p. 264
Carte n°13	Potentialités et centres touristiques dans la Région de Fès-Boulemane	p. 276
Carte n°14	Périmètres de territoires de projets dans la Provinces de Savone et de Gênes	p. 284
Carte n° 15	Territoires de projets en Ardèche méridionale	p. 289

**ANNEXES**

**ANNEXE I** : Extraits de procédures genre et projets de développement

**ANNEXE II** : Extraits d'entretiens et grilles de trajectoires de vie

**ANNEXE III** : Méthodologie d'analyse de discours : le logiciel Alceste

---

## Table des annexes

### **ANNEXE I : Extraits de procédures genre et projets de développement**

---

Annexe 1.1. - L'application de la thématique genre dans les programmes français

Leader+-

CPER Rhône-Alpes

Le réseau "genre en action", premier bulletin, juillet 2003

Annexe 1.2. - L'application de la thématique genre dans les programmes italiens

Allocution de Madame Laura Balbo, Ministre de l'égalité des chances d'Italie

Annexe 1.3. - L'application de la thématique genre dans les programmes marocains

Discours du Roi du Maroc

Plan de développement

La coopérative de Sefrou

Annexe 1.4. - Les discours internationaux-

Extrait des conférences internationales (Pekin 1995)

Conférence des femmes de la francophonie- déclaration finale de Luxembourg-« Femmes, pouvoir et développement »- 5 février 2000°

Les plans d'égalité des chances hommes-femmes de la Communauté Européenne- 1995-2000-2001-2005

Annexe 1.5. - Diagnostics territoriaux sexués dans le tourisme rural

Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional

Synthèse de l'étude CEDAET / Fédération des Pays de Rhône Alpes (Octobre 1999 )

DRDF – SGAR Cellule Europe – DRAF- DRT Rhône Alpes

### **ANNEXE II : Extraits d'entretiens et grilles de trajectoires de vie**

---

Annexe 2.1. – Les acteurs-actrices interrogés-

France, Italie, Maroc

Annexe 2.2. – Présentation des grilles méthodologiques

### **ANNEXE III : Méthodologie d'analyse de discours : le logiciel Alceste**

---

Annexe 3.1. - Extraits d'une codification d'entretien sous Alceste

Annexe 3.2- Extraits de résultats d'analyse sous Alceste



---

## Annexe I- Extraits de procédures genre et projets de développement

---

### Annexe 1.1. - L'application de la thématique genre dans les programmes français

---

#### Leader + Programme national français-(Projet)-

DATAR/04/07/00/ Programme national Leader- **Extrait, pp.32-35**

#### **Situation de l'égalité des chances dans les zones rurales**

##### **1 – Contexte rural et égalité des chances**

L'analyse de la situation des femmes dans les zones rurales en France aboutit aux mêmes types d'inégalités que dans les villes mais elles y sont amplifiées, tant pour leurs conditions de vie que pour leurs chances de promotion. Trois domaines essentiels de disparités peuvent être identifiés.

##### **1 – 1 L'accès à l'emploi** (le statut des femmes dans le monde du travail)..

Globalement, le taux d'emploi des femmes en âge de travailler est inférieur à celui des hommes, mais, dans les zones rurales, le différentiel d'emploi en faveur des hommes (écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes) est presque toujours supérieur à la moyenne nationale. Cet écart est particulièrement élevé dans les régions rurales du sud .Ce décalage de la participation à l'emploi ne résulte pas d'un choix car, parallèlement, le taux de chômage des femmes est, dans la grande majorité des cas, plus élevé que celui des hommes, précisément dans les régions où le différentiel d'emploi est grand (plus de 10 points d'écart dans certaines régions rurales).. Plusieurs études ont montré **qu'en milieu rural le chômage des femmes est de plus longue durée et touche particulièrement les jeunes actives, ce qui souvent les incite à partir. Beaucoup d'activités rurales relèvent du travail indépendant (dans l'agriculture, l'artisanat ou le petit commerce), or, dans ces entreprises, malgré les efforts accomplis, les femmes actives ne bénéficient souvent que d'un statut précaire : mauvaise reconnaissance de leur statut comme conjoint ou aide familial, absence de revenus directs, protection sociale moins bonne, faiblesse des retraites...**Les femmes occupent une part croissante dans les installations en agriculture et qu'elles sont souvent à l'origine **de projets de diversification**. L'agriculture n'est cependant plus le secteur d'emploi principal des femmes rurales, elle arrive loin derrière l'industrie, et surtout après les activités relevant du tertiaire qui représentent plus de 65% des emplois féminins. Les emplois offerts aux femmes en milieu rural sont souvent concentrés dans des tâches à **faible qualification**, dans les industries de main-d'œuvre (textile, habillement, électronique...) comme dans les services (établissements de santé, hôtellerie...) où elles sont particulièrement recherchées.

##### **1 – 2 L'insuffisance de l'offre de services à la population et aux familles**

**Les zones rurales, plus particulièrement celles où la densité est faible, souffrent d'une insuffisance quantitative et surtout qualitative des différents services nécessaires à la vie quotidienne : les commerces de base ne sont pas toujours présents sur place, il en va de même pour l'école parfois éclatée en plusieurs lieux selon le niveau de scolarisation et pour les établissements de soins ; enfin les équipements d'accueil ou de loisirs pour les enfants sont le plus souvent absents. Les appuis familiaux plus fréquents dans les familles rurales ne suffisent plus à combler les carences. Cette situation touche les familles en général mais se reporte surtout sur la part de travail assumée par la femme et, en conséquence, sur sa disponibilité pour occuper un emploi. Par ailleurs, la plus grande dispersion des services et des équipements sur le territoire rural impose de nombreux déplacements pour répondre aux besoins de tous les membres du ménage. L'organisation de la journée et du travail domestique est particulièrement complexe pour les mères de familles. Au total, il est plus difficile pour les femmes rurales que pour les urbaines de concilier travail et vie familiale.**

## 1 – 3 L'isolement social

En raison de la faible densité de population, l'isolement est une caractéristique structurelle des territoires ruraux mais les femmes en souffrent plus que les hommes. Cela s'exprime par une difficulté **d'accéder à l'information** et à la formation à tous les âges, d'avoir et de choisir **des relations sociales, de s'intégrer dans des groupes** (associations...). Les femmes le vivent avec d'autant plus d'intensité lorsqu'elles n'ont pas des moyens propres pour se déplacer (les ménages ruraux qui disposent de deux véhicules sont cependant de plus en plus nombreux). Par ailleurs, il faut signaler, qu'en milieu agricole et rural, beaucoup de femmes âgées vivent seules et isolées. Malgré tout, les conditions de vie dans le milieu rural se sont très sensiblement améliorées dans les dernières décades tant à travers le confort des logements que pour l'accès des jeunes femmes à la formation. Même sur la question du travail, il faut souligner que les femmes ont largement occupé les nouveaux emplois qui se sont créés dans les zones rurales.

## 2 - Les femmes doivent participer au développement rural

### 2 – 1 Les nouvelles modalités du développement rural offrent de multiples opportunités pour les femmes

Sur plusieurs plans les changements socio-économiques en cours dans les espaces ruraux français offrent des perspectives nouvelles pour les femmes et pour la mise en oeuvre du principe d'égalité des chances. Le contexte de la vie quotidienne s'améliore d'abord à travers le confort du logement mais aussi avec l'arrivée de certains services qui étaient absents. Les formations proposées aux jeunes filles sont plus ouvertes, la mobilité s'accroît et permet aux femmes d'occuper des emplois plus éloignés, notamment dans les villes, les nouvelles technologies de communication offrent le moyen de rompre leur isolement. Mais c'est autour du changement économique que les opportunités se multiplient : **les nouvelles activités rurales** se développent surtout dans **le secteur des services** où les femmes sont majoritairement présentes, la diversification **des activités anciennes, notamment dans l'agriculture, fait également appel au travail des femmes, le tourisme en représente une bonne illustration**. La volonté de mieux satisfaire les besoins sociaux dans le domaine de l'éducation, de la santé et des loisirs se traduit par des offres d'emplois plus nombreuses et plus adaptées aux compétences, au cycle de la vie des femmes et à leurs contraintes spécifiques (emploi à temps partiel, emploi saisonnier, emploi de proximité et à domicile...).

### 2 – 2 Les femmes peuvent être des actrices déterminantes de ce développement

Dans cette transition entre le milieu rural traditionnel et le milieu rural futur, les femmes peuvent jouer un rôle déterminant. Aujourd'hui, le développement rural est plus qualitatif que quantitatif : il passe par une gestion plus raisonnée des ressources naturelles et de l'environnement, par la préservation des éléments du patrimoine naturel et culturel, par une amélioration de la qualité de la vie et des services de proximité, par la communication et l'ouverture sur l'extérieur. Plus que d'autres, les femmes sont capables d'assurer cette mutation à la fois technique et culturelle. Elles intègrent plus facilement les innovations, elles sont plus attentives et plus sensibles aux aspects "non-économiques" du développement (environnementaux, sociaux...). Les femmes n'ont pas la même lecture des potentialités et des handicaps d'un territoire, par leur sensibilité elles repèrent des problèmes que ne voient pas les hommes, elles imaginent des solutions différentes. Pour avoir longtemps assumé un rôle éminent dans l'éducation, la transmission des savoirs et la solidarité entre les générations, elles sont aujourd'hui à même de remplir celui **d'agent de transition entre deux époques et deux systèmes économiques ruraux**.

## 3 – Des acquis à prolonger et à amplifier

**En 1993, le principe du respect de l'égalité des chances a été introduit dans les règles de fonctionnement des Fonds structurels**. En incluant ce principe dans toutes les politiques et tous les programmes, ceci a permis de démultiplier **les actions en faveur des femmes qui vivent en milieu rural**. Chacun des Fonds structurels

peut y participer avec ses spécificités. Les projets mis en oeuvre dans le cadre des initiatives Leader I et II, qui ont constitué un vaste champ d'expérimentation du développement local intégré, montrent que lorsqu'on laisse l'initiative aux groupes locaux, les femmes peuvent plus facilement s'exprimer et mettre en oeuvre leurs propres idées. On les trouve très souvent présentes dans les projets de diversification agricole, de services aux familles, de réhabilitation des savoir-faire traditionnels, d'animation culturelle. Sans chercher à être exhaustif, on peut citer

- les services d'accueil pour les enfants en milieu rural constituent sans doute le thème qui a donné lieu aux plus nombreux projets en proposant des adaptations novatrices dans des conditions locales parfois très difficiles : crèches rurales, gardes à domicile, services itinérants, combinaison avec d'autres fonctions... Les effets sont visibles, non seulement en terme de libération de temps pour les femmes, mais également d'amélioration du projet éducatif pour les enfants et de création d'emplois ;

- des programmes de formation - qualification - accès à l'emploi pour les femmes, ont été mis en place pour différents publics (jeunes femmes sous-qualifiées, femmes ayant des enfants, chômeuses...) en cherchant l'adaptation des programmes pédagogiques, celle des outils (équipement des centres, transports, bus de formation), et la flexibilité des horaires.

- l'appui à la création d'entreprises et à l'auto-emploi, qui intéresse un public plus restreint, a donné lieu à des initiatives moins nombreuses mais novatrices : formation à la prise de responsabilités, accompagnement spécifique dans la phase de démarrage, clubs ou **réseaux de femmes entrepreneurs...**;

Les actions entreprises ont apporté la démonstration que des services considérés comme exclusivement urbains peuvent être mis en place sous des formes innovantes dans des zones de faible densité. Mais il est nécessaire d'aller plus loin car en zone rurale des obstacles techniques et culturels majeurs subsistent pour atteindre simultanément un développement de **l'égalité des chances**.

Trois thèmes principaux pourraient être abordés pour approfondir et généraliser ces pratiques dans le cadre de leader + :

• **Comment rendre le milieu rural aussi attractif que la ville pour les femmes ?**

- quel statut social et économique leur offrir (pluriactivité, travail indépendant...)?
- quels services prioritaires faut-il développer pour les familles ?
- quel environnement social et culturel promouvoir ?
- quelles formations pour quels emplois ?

**Comment faire participer plus activement les femmes au projet de développement local ?**

- davantage les impliquer en amont de la mise en oeuvre des politiques (conception, programmation) ;
- encourager plus systématiquement les démarches ascendantes (bottom-up) qui sont élaborées dans des lieux d'initiative où les femmes sont souvent plus présentes.

• **Comment mieux adapter les politiques de développement local à cet objectif ?**

- mieux identifier les problèmes, connaître les attentes et les projets des femmes dans les différents types de zones rurales (agricoles, industrialisées, touristiques, de faible densité, périurbaines) ;
- mieux intégrer la question de l'égalité des chances dans les politiques générales (pays) mais aussi repérer et encourager les projets qui sont les plus favorables pour cet objectif .

▪ Compatibilité de l'intervention communautaire avec les autres politiques communautaires (p.100)

**Conformément à l'article 12 du règlement CE n°1260/1999 du Conseil du 21 juin 1999 portant dispositions générales sur le fond structurel, les opérations faisant l'objet d'un financement par les fonds européens devront être conformes aux dispositions des traités et de la législation communautaire arrêtée en vertu de ceux-ci.**

Le programme sera être mis en oeuvre en compatibilité avec :

- la politique environnementale : aucune action ayant un effet notable sur l'environnement ne pourra être mise en oeuvre sans une appréciation préalable de son impact
- les règles de concurrence : lors de la mise en oeuvre, l'instruction de dossiers prendra en compte  
les règles de régimes notifiés intervenants dans les financements et les règles de cumul d'aides applicables tant en ce qui concerne les aides à finalités régionales et à finalités différentes que les règles spécifiques au secteur agricole par exemple. Les aides aux entreprises devront respecter le plafond de la règle des minima.
- les règles des marchés publics : la réglementation sur les conditions de passation des marchés sera appliquée autant que de besoin.
- **l'égalité des chances entre hommes et femmes : les actions et mesures mises en oeuvre devront tenir compte du principe d'égalité.**

---

**Plan d'action Rhône-Alpes pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes –  
2002-2006- EXTRAIT- Région Rhône-Alpes-**

---

**PREAMBULE**

Le plan d'action Rhône-Alpes vise à promouvoir une réelle égalité des chances entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Sa stratégie consiste à intégrer dans les politiques publiques une meilleure prise en compte des besoins et des aspirations des femmes et des hommes, à la fois comme facteur de lutte contre les discriminations et inégalités et comme facteur de progrès social et économique.

A cet effet, il se propose de mettre en oeuvre une double démarche :

corriger les situations de discrimination que vivent certaines femmes ou jeunes filles, par des actions spécifiques, que ce soit pour les femmes - diversification de l'emploi traditionnellement masculin comme par exemple le secteur de l'automobile - ou pour les hommes - incitation de jeunes gens à choisir des secteurs majoritairement féminisés, tel le secteur des services à la personne par exemple.

créer les conditions d'une plus grande égalité des chances entre hommes et femmes face à leur projet de vie, leurs contributions respectives au développement économique, social, culturel, leur rôle de citoyen. A cet effet et plutôt que de créer des dispositifs supplémentaires, il apparaît préférable d'intégrer la **question de l'égalité dans les politiques de droit commun, dans les programmes et projets existants, et ainsi d'infléchir les pratiques régionales en matière de diagnostic, de pilotage des projets, de leur suivi et leur évaluation.** Ainsi, les actions proposées seront mises en oeuvre de manière transversale dans les politiques et actions de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes selon les axes ci-après :

- |   |
|---|
| <p><b>I. L'orientation, le développement professionnel et personnel des jeunes, filles et garçons, des femmes et des hommes,</b></p> <p><b>II. L'égalité professionnelle dans les entreprises, le renforcement de la contribution des femmes au développement économique,</b></p> <p><b>III. L'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle, pour les femmes et pour les Hommes</b></p> |
|---|

Enfin sont explicités les **méthodes et outils** (axe IV) à développer pour la mise en oeuvre des trois axes ci-dessus.

Ce Plan d'égalité des chances entre les femmes et les hommes s'inscrit dans le champ des politiques contractualisées entre l'Etat et la Région (Contrat de Plan Etat Région), **dans les fonds structurels et autres** programme européens, ainsi que dans les dispositifs de chacun des signataires. Il sera également enrichi des propositions des partenaires sociaux. **La période d'exécution de ce plan va de 2002 à 2006. Des modalités et des outils de suivi et d'évaluation seront définis et mis en oeuvre pour permettre, le cas échéant, de préciser ou réorienter les actions lors d'une évaluation intermédiaire et tout au long du déroulement de ce plan d'action.** Pour chacun des axes de la politique régionale d'égalité, est présenté un état des lieux qui permet de fixer les objectifs et publics ciblés et de préconiser les actions à mettre en oeuvre à chaque niveau territorial.

**I. L'ORIENTATION, LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DES JEUNES, FILLES ET GARÇONS, DES FEMMES ET DES HOMMES****A - Les constats**

65% des femmes de 15 à 59 ans sont actives alors qu'elles n'étaient que 40% en 1962. Travailler avec deux enfants, même très jeunes, est devenue la norme. Par ailleurs, les filles accèdent à un niveau d'étude plus élevé que les garçons et sont plus nombreuses à accéder au baccalauréat. Cependant la mixité dans l'éducation ne s'est pas accompagnée de la mixité dans les filières de formation ni de l'égalité des chances professionnelles. Une répartition inégale des filles et des garçons dans les filières persiste. Ainsi par exemple, en juin 2001, dans l'académie de Grenoble, 28% des filles de seconde ont demandé une orientation en 1ère S contre 39,5% de garçons. Dans la même période, les filles composaient 13% des effectifs des classes de BEP dans les secteurs de la production alors que les garçons représentaient 3% des effectifs du BEP des métiers du secrétariat. Actuellement, les 3/4 des jeunes issus de filières tertiaires sont des femmes alors que dans les formations industrielles, on ne trouve qu'une fille sur 6 sortants, à tous niveaux du CAP au BTS. A l'Université les filles représentent le tiers des sortants des filières scientifiques et 2/3 des filières de lettres, sciences humaines, économie-gestion. Ceci se traduit par des disparités d'insertion professionnelle à la sortie du système scolaire, qui perpétuent l'existence de métiers majoritairement féminins et masculins et l'inégalité des débouchés offerts, les diplômés des domaines scientifiques et industriels ayant, en règle générale, de meilleures perspectives d'emploi. En outre, les possibilités d'accès à la formation continue sont inégales entre les femmes et les hommes

selon que l'on observe les situations des cadres d'une part (taux d'accès proches pour les femmes et les hommes) ou des employés et ouvriers. Les femmes peu qualifiées ont une opportunité d'accès moins importante que celle des hommes dans les mêmes catégories socioprofessionnelles. Cela se vérifie d'autant plus que les femmes travaillent à temps partiel et que les contraintes familiales restent à leur charge. Il convient donc d'agir sur certains mécanismes, notamment ceux qui concernent l'orientation professionnelle, lorsque ceux-ci produisent ou reproduisent ces inégalités dans le système éducatif, dans l'accès à l'emploi ou la formation tout au long de la vie.

## **B – Objectif et publics ciblés**

L'objectif est d'accentuer la mise en oeuvre de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans la formation initiale, à temps plein ou en alternance, dans la formation continue et l'accès à l'emploi, dans les processus d'orientation tout au long de la vie. Les publics concernés par les actions envisagées sont les jeunes filles et garçons en formation initiale (lycéens, apprentis, élèves de l'enseignement agricole), les jeunes et adultes en parcours d'insertion ou de ré-insertion sociale et professionnelle, les salariés, ainsi que les communautés éducatives et les réseaux d'accueil et d'orientation, en lien avec les branches professionnelles, les

entreprises et partenaires sociaux.

- dans les appels à projets émanant des divers services de l'Etat et de la Région, dans les documents de contractualisation : Contrat de Plan Etat-Région, Contrats de pays, Contrats de
- développement (CDRA), Contrats de ville et d'agglomération, Contrats d'objectifs avec les branches professionnelles.
- dans les instruments d'ingénierie, de production d'études, les outils d'animation et d'aide à la décision, tels que OREFRA, CRIFRA, ...
- auprès des acteurs d'accueil, d'information et d'orientation : Agence locales pour l'emploi (ALE), Centres d'information et d'orientation (CIO), Missions locales et PAIO, Maisons d'information sur la
- formation et l'emploi (MIFE), Espaces ruraux emploi formation (EREF), Plate forme d'initiatives locales, Centres d'information des femmes (CIF-CIDF), les Centres de bilan et de compétences (CIBC),
- les Centres académiques de bilan de compétences (CABC), les centres d'informations et de documentation de la jeunesse (CIDJ) ... ainsi que les Plans locaux d'insertion pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

**1 : Encourager l'orientation des filles et des garçons vers des métiers où elles et ils sont respectivement peu présents, dans des secteurs localement porteurs d'emploi, vers les nouveaux gisements d'emploi, vers des secteurs scientifiques, industriels et techniques et vers la recherche ... partout où subsistent des disparités entre femmes et hommes.**

Les actions d'information, d'orientation et d'exploration des métiers seront adaptées et enrichies de la façon suivante :

- soutenir les initiatives proposant une information ciblée sur les métiers et les emplois dans les secteurs où l'un ou l'autre sexe est peu présent, notamment les métiers scientifiques et technologiques pour les filles,
- encourager toutes actions visant à l'élargissement des choix des filles et des garçons, faciliter leur intégration si nécessaire et développer l'appui à l'élaboration de projets d'orientation et de formation diversifiés,
- développer des actions spécifiques «égalité» dans les programmes d'éducation à l'orientation dans les collèges et lycées,
- mener une action volontariste pour un accès plus important des filles à l'apprentissage et à l'alternance (attractivité des filières, amélioration de l'intégration et des conditions de vie, formation des formateurs, sensibilisations des personnels et des jeunes ...) et pour un équilibrage de la répartition des filles et des garçons dans les sections, notamment celles correspondant à des secteurs porteurs d'emplois,
- contribuer à créer des liens entre les différents « maillons » que sont l'école, les entreprises, les familles, et en particulier les parents d'élèves.

De plus, la Région et l'Etat s'attacheront à développer et renforcer :

- l'éducation à la citoyenneté par des débats et des études sur les rôles sociaux des hommes et des femmes dans les établissements scolaires : la place des femmes en politique, l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle, l'image des hommes et des femmes dans la publicité, dans les manuels scolaires, dans les brochures d'information sur les métiers ;
- une approche intégrée de l'égalité dans toutes les autres activités péri-éducatives dans les établissements scolaires : accès à la culture et aux actions culturelles, soutien scolaire, sport, santé, sexualité ainsi que toute action de prévention des violences sexistes à l'école.

En effet, la question de la mixité dans l'espace public se pose de façon aiguë dans les quartiers « Politique de la Ville ». Il conviendra de porter un regard pertinent sur l'accompagnement des jeunes filles confrontées à des difficultés d'ordre familial et culturel qui conduisent parfois à leur enfermement, à une recrudescence de violence à leur égard, en particulier les « mariages forcés », et à une insécurité grandissante dans l'espace public. Ces difficultés feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre des programmations « politique de la ville », en particulier dans les contrats locaux de sécurité ainsi que dans les établissements scolaires classés en zones sensibles. Des sessions d'information à l'attention des jeunes, filles et garçons, mais aussi de leurs parents et de leurs éducateurs seront programmées par les missions locales.

#### **4. : Soutenir des actions pour diversifier l'accès des femmes et des hommes à la formation professionnelle qualifiante et à l'apprentissage**

Dans les « démarches qualité » engagées en 2002 par l'Etat et la Région, avec les centres de formation des apprentis et les organismes de formation continue, l'accent sera mis sur les questions relatives à la promotion des femmes dans toutes les filières porteuses d'emplois.

Trois aspects complémentaires seront développés :

1. la connaissance des métiers, de leur diversité et leur degré de technicité, les parcours de formation et de promotion nécessaires...
2. le travail sur les images sexuées des métiers, les représentations sur l'accès des femmes à ces métiers et plus généralement sur les rôles sociaux des femmes et des hommes,
3. l'amélioration de l'intégration de femmes et jeunes filles dans des univers traditionnellement masculins, leur encadrement et leur accompagnement, dans le cadre de l'alternance.

L'accès aux formations qualifiantes industrielles (métallurgie, agro-alimentaire, chimie, bâtiment, plasturgie ...), sera encouragé auprès des jeunes filles et des femmes elles mêmes. Les structures d'orientation ( Education nationale, ANPE, Missions locales, Centres d'information des femmes...) et les acteurs socio-économiques dans le cadre de l'alternance (entreprises et branches professionnelles, partenaires sociaux.....) seront également mobilisés. De plus, les compétences sociales ou transversales, telles que celles liées aux relations entre pairs et avec l'encadrement, aux aménagements en matière d'organisation et de gestion du temps de travail, à la gestion des conflits, à la polyvalence, à la circulation de l'information.... seront prises en compte, développées et valorisées dans les formations.

Dans les établissements scolaires, les conseillers d'orientation-psychologues et les équipes éducatives s'attacheront à favoriser l'accès des jeunes filles rencontrant des difficultés sociales et professionnelles à des formations de type CAP, BEP et Bac Professionnel, porteuses d'emploi. De même il conviendra de sensibiliser et informer tous les acteurs lors des formations initiales et continues aux particularités de l'accompagnement des jeunes filles dans les voies professionnelles traditionnellement masculines. Seront concernés par des actions de formation spécifiques les tuteurs d'entreprises et les enseignants de l'enseignement professionnel intégré, de la mission générale d'insertion, du programme nouvelle chance.

### **5. : Soutenir la mise en oeuvre et le développement de l'égalité entre femmes et hommes dans les réseaux d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle**

Pour **les centres d'information et d'orientation (CIO)**, il conviendra :

- de renforcer l'intégration de la dimension d'égalité entre filles et garçons, femmes et hommes dans les projets des CIO
- de développer le thème de l'égalité dans les contrats avec les établissements scolaires
- de sensibiliser les équipes éducatives à la dimension égalité des chances en orientation.

Pour **les Missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) et les Maisons d'information sur la formation et l'emploi (MIFE)**, à travers les contrats d'objectifs signés avec l'Etat et / ou la Région, il conviendra :

- d'encourager les initiatives qui concourent à l'élargissement des choix des filles et des garçons, des femmes et des hommes, vers des métiers traditionnellement masculins ou féminins ;
- d'intégrer dans le plan de formation des conseillers une sensibilisation aux enjeux de la mixité et de l'égalité et un travail sur leurs représentations sexuées des métiers.

Pour **les Centres d'information des femmes et des familles (CIF -CIDF)**, par leur agrément avec l'Etat et par les contrats d'objectifs conclus en 2002 avec la Région, il conviendra :

- d'accompagner les femmes dans l'accès à des métiers majoritairement masculins et de développer la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans leur démarche de recherche d'emploi (articulation des temps, mobilité, garde d'enfants, ...)
- de réaliser un accompagnement de femmes à l'emploi et à la création d'activité et d'entreprise, notamment par des femmes souhaitant reprendre une activité professionnelle de soutenir des actions visant à une meilleure égalité professionnelle dans les entreprises, en partenariat avec les branches.
- de capitaliser et diffuser les résultats aux différents acteurs et réseaux.

## **II. L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LES ENTREPRISES, LE RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **A - Les constats**

En mars 2000, l'industrie employait 1,5 millions de femmes, soit 29% de l'emploi industriel, majoritairement parmi les employées (83,4% de femmes). En revanche elles sont majoritaires dans le tiers secteur marchand.



De plus, même si les femmes sont aujourd'hui présentes dans tous les métiers, une concentration de 60% des femmes dans 6 groupes professionnels (enseignement, santé, travail social, employées administratives, commerce, services au particuliers) persiste alors qu'il en existe 31. Les hommes, quant à eux, sont peu nombreux dans ces 6 groupes. Sur **100 créateurs d'entreprises ou d'activités, 24 sont des femmes et 76 des hommes. Les femmes sont beaucoup moins nombreuses au fur et à mesure que l'on grimpe dans l'échelle des décisions même si elles prennent de nombreuses responsabilités, comme celles de gestionnaires, à divers niveaux.** En revanche, les hommes sont moins nombreux dans les emplois précaires ou le temps partiel alors que les femmes occupent 85% des emplois à temps partiel très souvent non choisis comme dans la grande

distribution. Elles sont plus nombreuses en contrat à durée déterminée. Enfin, des différences salariales persistent : le salaire des hommes est supérieur de 5 à 18% à celui des femmes, à qualification égale, selon les secteurs et les catégories socio-professionnelles. Pourtant l'égalité professionnelle est inscrite dans la loi depuis 1983 et réaffirmée par la loi du 9 mai 2001. Des changements sont récemment observés : grâce à la modernisation des technologies, les métiers industriels évoluent vers moins de pénibilité, moins de force physique, plus de compétences et de professionnalisme. Certains de ces métiers sont plus facilement accessibles aux femmes. **Le développement de la mixité dans les entreprises à des postes qualifiés, de responsabilité et de décision contribue à équilibrer le collectif de travail, dynamiser l'organisation, faciliter le management des équipes, diversifier les sources de recrutement, moderniser l'image de la profession. De plus en plus de jeunes filles s'orientent vers des carrières de cadres techniques de l'industrie, notamment en qualité, en méthodes, aux achats mais également en production.**

### **B - Objectif et publics ciblés**

L'objectif est de contribuer à développer une culture et des pratiques nouvelles en matière d'égalité entre femmes et hommes dans :

- la gestion des ressources humaines et des carrières, l'accès aux postes de décision, la représentation du personnel dans les entreprises,
- le développement de l'employabilité et de la formation tout au long de la vie en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises, notamment des PME et PMI,
- la validation des acquis professionnels et de l'expérience, dans les processus de qualification et de certification professionnelle,
- la création d'activités économiques, notamment dans le développement durable.

Les publics ciblés sont les responsables d'entreprises, les partenaires sociaux, les comités d'entreprises, les associations, les institutions, les organismes de formation, les chambres consulaires ainsi que les salariés, femmes et hommes.

### **C - Les actions**

#### **1 : Soutenir des actions visant une meilleure intégration de l'égalité professionnelle dans les entreprises**

En application de la loi du 9 mai 2001, les démarches prospectives avec les entreprises et les branches professionnelles prendront systématiquement en compte la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes, que ce soit en termes d'état des lieux (production de chiffres sexués de la répartition des femmes et des hommes aux postes de travail et dans l'échelle des décisions), ou d'analyse des atouts de la mixité des collectifs de travail, des évolutions des compétences requises aux postes de travail, de la valorisation nécessaire de compétences dites transversales, des nouvelles compétences et « habiletés » à valoriser. En ce sens, le Contrat d'études prospectives et le Contrat d'objectifs constituent des leviers importants ainsi que les plans d'égalité, les contrats de mixité et les aides aux conseils en permettant aux trois acteurs (branche professionnelle, Etat, Région) de coopérer sur les volets orientation / formation / emploi diversifiés. Cette méthode de travail concertée et globale permettra de mettre en perspective l'ensemble des actions, d'identifier

les facteurs de réussite et d'en comprendre les blocages. Puis, en tenant compte des difficultés de recrutement, face aux mutations industrielles et face aux ré-organisations des temps de travail, il s'agit de mettre en place les conditions optimales en matière de gestion des ressources humaines prenant en compte les contraintes et les atouts des femmes et des hommes. En particulier, le dispositif « ECRINS » (Entreprises, Conseil, Recrutement, Intégration de Nouveaux Salariés), mis en place par la Région en collaboration avec le service public de l'emploi, et les programmes locaux de gestion des ressources humaines intégreront cette dimension.

Le protocole d'accord de coopération signé par l'Etat avec l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) permet de renforcer la lutte contre les inégalités qui subsistent sur le marché du travail entre les femmes et les hommes. Trois thèmes d'études sont inscrits dans ce protocole :

- l'égalité professionnelle, l'organisation du travail et celle du temps de travail en lien avec les temps sociaux ;
- l'évolution du temps partiel et de l'égalité professionnelle dans le contexte de la RTT ;
- les parcours professionnels des femmes dans les secteurs où sont observées des difficultés de recrutement.

### **2 : Renforcer l'accès des femmes et des hommes dans les secteurs d'activités où elles et ils sont peu présent/es et améliorer les conditions de travail des emplois les plus précaires.**

Des actions, conçues dans une double perspective de diversification des choix et d'amélioration de la performance des entreprises, seront soutenues afin de favoriser l'accès des femmes et des hommes :

- dans les différents secteurs d'activités traditionnellement masculines (bâtiment, métallurgie, plasturgie, automobile ...) ou féminines (santé, soins, éducation, hôtellerie, emplois familiaux ...)
- dans des secteurs novateurs, par exemple, liés à l'environnement, au tourisme rural ...
- sur les nouvelles formes d'activités et d'emploi, notamment le télétravail ou faisant appel aux TIC (Technologie de l'information et de la communication).

Des actions en direction des travailleurs saisonniers du tourisme en particulier, l'interim et certains secteurs comme la grande distribution ou les emplois familiaux ... seront soutenues pour mieux prendre en considération les contraintes liées à ces formes d'emploi, afin d'en réduire la précarité. L'ensemble des actions seront réalisées en partenariat avec les branches professionnelles des secteurs d'activités concernés, avec les acteurs de l'agriculture et ceux du tourisme, avec les réseaux régionaux au service des emplois et des métiers de l'environnement

### **3 : Soutenir la création d'entreprises et d'activités par les femmes**

**L'entrepreneuriat des femmes sera encouragé par des actions de formation et d'appui à la création d'activités et d'entreprises dans les secteurs agricole, industriel, artisanal et commercial. La mise en réseau et la formation des acteurs sera accentuée pour une plus grande cohérence des interventions. L'information sur le fonds de garantie à l'initiative des femmes (FGIF), qui permet à ces dernières d'obtenir la caution de l'Etat dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'entreprise, sera renforcée par le biais de structures associatives et des plates formes d'initiatives locales qui accompagnent les femmes dans leurs projets.** Les parrainages et marrainages de femmes et d'hommes seront développés afin d'améliorer la mise en réseau des créatrices/créateurs d'entreprises et de développer une approche de genre dans la culture d'entreprendre.

L'Etat et la Région développeront des partenariats avec l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) sur l'amélioration de l'accueil et l'accompagnement des femmes créatrices au sein des structures de soutien de droit commun. En effet, des informations et des ressources seront disponibles sur les situations des femmes créatrices, grâce à un observatoire de la création d'entreprises par les femmes. De plus, l'APCE développera sur Internet l'échange entre les créatrices et soutiendra la création d'un réseau (protocole d'accord signé entre

l'Etat et l'Agence pour la création d'entreprise le 17 décembre 2001). Enfin, l'accompagnement à la création d'activités dans un cadre d'économie solidaire mettra en oeuvre une dynamique entre activités économiques et associatives, pour la construction d'une **culture collective de territoire fondée sur l'égalité entre femmes et hommes**. Ce champ méritera d'être exploré et analysé afin de dégager les pistes d'action pertinentes.

#### **4 : Encourager l'accès des femmes au statut de conjointes et collaboratrices et l'accès aux formations qui s'y attachent**

L'Etat et la Région s'engagent à développer toute action permettant l'accès des femmes au statut de conjointes et collaboratrices d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs ainsi que la reconnaissance de ce statut par les femmes elles-mêmes, leurs conjoints et leurs conseillers (comptables, notaires ...), les chambres consulaires, les organisations professionnelles. De plus, afin d'acquérir une qualification professionnelle, les actions de formation des conjointes seront encouragées, en tenant compte de leur situation paradoxale entre une fonction d'employée administrative et une fonction souvent invisible de participation aux choix stratégiques de l'entreprise. Les modalités de formation les mieux adaptées à leur situation dans les PME seront mises en oeuvre ainsi que la démarche de validation des acquis de l'expérience.

#### **5 : Faciliter l'accès des femmes à des postes de décision**

Pour faciliter l'accès des femmes aux postes de décision, d'encadrement et de responsabilité, que ce soit dans les entreprises, les associations, les administrations et collectivités territoriales .... des actions seront encouragées :

- sur les représentations des dirigeants, de l'encadrement intermédiaire et des femmes elles même
- sur l'amélioration des conditions d'accès et d'intégration des femmes à ces postes.

La Région et l'Etat encourageront la contribution des femmes aux comités de pilotage et comités d'orientation auxquels ils participent dans divers domaines. De plus la composition des jurys de concours, devra respecter la parité hommes-femmes.

#### **6 : Développer l'expertise et les conditions de mise en oeuvre de la validation des acquis professionnels et de la validation des acquis de l'expérience**

Dans le cadre de la loi de modernisation sociale, l'Etat et la Région inciteront les centres interinstitutionnels de bilan de compétence (CIBC), en amont du processus de validation stricto sensu, à intégrer dans les bilans de compétences, les acquis extraprofessionnels.

Puis deux axes d'intervention seront développés :

- la validation des acquis professionnels, en promouvant la diversification des emplois traditionnellement et majoritairement occupés par les femmes et par les hommes et en valorisant les compétences nouvelles, dites « transversales ».
- la validation des acquis de l'expérience (VAE), en particulier ceux induits par la sphère familiale et privée, dans les processus de qualification et de certification professionnelle. Les organismes chargés de l'accompagnement au processus de VAE devront prendre en compte de façon spécifique les publics de femmes les plus éloignées de l'emploi et les moins qualifiées, qui constituent actuellement la majorité des emplois précaires. Pour ce faire, la formation des accompagnateurs sera encouragée.

### **III. L'ARTICULATION DES TEMPS DE VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE, POUR LES FEMMES ET LES HOMMES**

#### **A – Les constats**

La participation des femmes à l'activité économique est un facteur puissant d'amélioration de la performance des économies développées, d'une part parce qu'elle permet la diversification des talents, et d'autre part, parce qu'elle oriente la demande des ménages vers des services – de proximité, culturel, de loisirs ... - à fort contenu en emploi. D'autre part, les statistiques européennes montrent que les jeunes, femmes et hommes, aspirent à un équilibre entre la carrière professionnelle et la vie privée - vie familiale et les activités parentales, mais aussi la vie sociale, citoyenne, le sport, les activités culturelles. Les conséquences de la réduction du temps de travail ne sont pas homogènes pour les salariés, hommes et femmes. En dehors de toute action volontariste, les questions d'égalité professionnelle trouvent très rarement leur place dans les démarches liées à la réduction du temps de travail et à la réorganisation qui en découle. Le passage aux 35 heures est pourtant une opportunité pour poser les bases d'une véritable égalité entre femmes et hommes au sein des entreprises. Le travail à temps partiel (85% de l'emploi à temps partiel est féminin) est souvent non choisi ou « choisi le mercredi » majoritairement par les femmes. Le temps partiel concerne généralement des publics féminins de faible niveau de qualification leur laissant peu de chances de promotion et peu de possibilité de participer aux décisions concernant l'organisation du travail. Le congé de paternité (instauré par la loi de modernisation sociale) permettra une implication plus forte des pères au « temps parental », ainsi que les congés parentaux existants mais utilisés très majoritairement par les femmes. Le développement de services de proximité (services publics et services d'aide à la personne) devient aujourd'hui une nécessité. Ils favorisent le maintien des ménages dans les zones rurales et facilitent la vie des habitants des villes et celle des salariés. L'amplitude horaire d'accès à ces services s'élargit et leur installation au plus près des personnes à qui ils sont destinés est indispensable. Parmi ces services, ceux de l'aide à la personne (gardes d'enfants, aide aux personnes âgées dépendantes....) constituent un foisonnement d'associations, entreprises d'insertion ... qu'il s'agit de mieux appréhender en matière de structuration de l'offre et de la demande dans ce secteur des services, potentiellement porteur d'emplois.

## **B - Objectif et publics ciblés**

L'objectif est de participer au développement de l'articulation vie professionnelle / vie familiale, sociale, citoyenne pour les femmes et les hommes en mettant en oeuvre des actions **pour améliorer:**

- la gestion des temps et de la mobilité dans l'accès à la formation, à l'emploi et au service public,
- la structuration, la professionnalisation et la pérennisation des emplois de services aux personnes.

Les publics ciblés sont les responsables d'entreprises, les salariés, les partenaires sociaux, les associations et syndicats de communes, les collectivités territoriales et les institutions.

## **C- Les actions-**

### **1 : Encourager la mise en oeuvre de diagnostics territoriaux en matière d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle.**

Ces diagnostics territoriaux (habituellement réalisés sur les territoires de Rhône-Alpes), devront permettre de recenser et analyser les besoins, les attentes, les perspectives des femmes et des hommes en matière d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle. Ils porteront sur l'existence ou non des services de garde d'enfants, d'aide aux personnes âgées dépendantes et tous les services aux personnes ainsi que sur les modalités d'accès à ces services pour les femmes et pour les hommes. L'organisation des transports, l'urbanisme, la création d'activités, la vie associative et citoyenne, le sport, les activités culturelles .... seront explorés ainsi que la relation aux temps dans les conditions d'accès à la formation continue et à l'emploi pour les femmes et pour les hommes.

### **2 : Intervenir sur le développement et la structuration de l'offre et de la demande de services aux personnes.**

L'Etat et la région contribueront à améliorer le développement et la structuration de l'offre et de la demande de services aux personnes (gardes d'enfants...) par la visibilité et la reconnaissance des professions concernées, la professionnalisation des salarié-e-s, la validation des compétences et des acquis, l'amélioration sensible des conditions de travail, les passerelles vers d'autres activités ainsi que l'information des employeurs ... à partir, notamment, du diagnostic et de l'enquête « Professionnaliser les emplois familiaux » réalisés en 2001.

### **3 : Favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté**

Les initiatives d'accès aux droits, en particulier les droits des femmes et jeunes filles face aux différences culturelles, ainsi que l'accès à la citoyenneté (droits et devoirs), seront encouragées. Des ressources et pistes d'actions seront développées en particulier avec la mise en place de FIJI Rhône-Alpes (Femmes Informations Juridiques Internationales) pour l'accueil et l'information des femmes issues de l'immigration, au regard des statuts personnels de leur pays d'origine.

### **4 : Contribuer à l'augmentation de la participation des femmes dans les projets artistiques et culturels ainsi que dans le sport**

L'Etat et la Région encourageront des actions pour faciliter la participation des femmes dans les professions et projets artistiques et culturels ainsi que dans le sport, en partenariat avec les directions départementales de la jeunesse et des sports, de même que leur accès aux postes de décision dans les instances et associations. En particulier, un travail sera mené en ce sens dans le cadre des contrats d'objectifs entre la Région et les différentes ligues sportives régionales.

### **5. Développer les études, la recherche des axes d'avenir en matière de gestion des temps et espaces dans une approche hommes/femmes.**

La mise en oeuvre d'études et de recherches en matière de gestion des temps et espaces dans une approche de genre sera largement encouragée. Les travaux, en lien avec le Conseil économique et social de Rhône-Alpes, pourront concerner tous les points de cet axe du Plan d'action qui constitue un domaine trop peu exploré jusqu'à présent mais représente un enjeu majeur en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes.

## **IV. LES OUTILS DE L'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

### **A – Les constats**

Trop souvent, les méthodes et outils de l'approche intégrée de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sont mal connus, peu développés et leur appropriation par les acteurs – décideurs, gestionnaires et techniciens – reste insuffisante. Ces lacunes constituent l'un des freins au développement du « réflexe égalité » dans les processus de conduite (diagnostics, programmation et mise en oeuvre, suivi) et d'évaluation des politiques publiques ainsi que dans les pratiques d'aide au montage de projets en direction des porteurs sur les territoires de Rhône-Alpes. Des pratiques nouvelles et adaptées se développent ici ou là, mais il convient de généraliser un ensemble des méthodes et outils qui contribueront à l'acquisition d'une culture, d'un langage et de méthodes communs.

### **B - Objectif et acteurs ciblés**

L'objectif de cet axe méthodologique est de contribuer à développer et intégrer transversalement la « perspective de genre » dans l'élaboration, la conduite et l'évaluation des politiques publiques. Les acteurs ciblés sont les services de l'Etat et de la Région ainsi que les acteurs de l'économie et du développement local, de l'éducation et ceux de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi, concernés par les 3 axes d'intervention du présent Plan.

### **C - Les actions**

### **1 : Sensibiliser, informer et former l'ensemble des acteurs et mettre à leur disposition une expertise et des outils méthodologiques appliqués à l'égalité entre femmes et hommes**

L'Etat et la Région encourageront des actions de sensibilisation des divers acteurs socio-économiques concernés (organismes de formations, associations, branches professionnelles ...), vers des prescripteurs de formation, des acteurs de l'orientation ... ainsi qu'en leur propre sein, auprès de leurs services, afin qu'ils soient relais de l'information vis-à-vis de leur partenaires habituels sur les territoires de Rhône-Alpes. Dans le cadre de la formation des maîtres, l'intégration de modules sur l'égalité des chances dans les programmes de formation (telle l'expérimentation menée par l'IUFM de Lyon en 2001-2002) sera encouragée. Des modules de formation à l'approche intégrée seront adaptés à ces divers acteurs. Les nouvelles technologies d'information à distance pourront être utilisées à des échelles territoriales diverses.

### **2 : Développer des outils de communication adaptés, créer des événements pertinents**

Chacun des partenaires de ce plan d'action organisera des actions volontaristes, ponctuelles et/ou régulières pour promouvoir l'égalité entre femmes et hommes (événements, campagne de communication, Internet) en faisant connaître le présent plan d'action et susciter des projets nouveaux. Dans tous les actes de communication, une vigilance sera exercée pour ce qui concerne les supports et les événements, sur la base d'une communication respectueuse du principe d'égalité entre femmes et hommes. La fonction de documentation au sein des services de l'Etat et de la Région contribuera, par la diffusion d'informations locales, régionales, nationales et européennes au renforcement de la culture d'égalité.

### **3. Réaliser des diagnostics territoriaux sexués**

Une méthodologie et des protocoles permettant de produire désormais des statistiques sexuées et des analyses pertinentes dans le cadre des 3 axes du présent Plan seront mis au point conjointement. **Pour mesurer l'impact des programmes, dispositifs ou projet sur les hommes et les femmes, il s'agira de :**

- **produire des statistiques sexuées, déclinées par âge, filière, niveau d'études .... selon le domaine concerné et collecter les « bonnes pratiques » en matière d'égalité des chances hommes-femmes**
- **mettre en relation les informations collectées avec des données de la sociologie, de l'histoire, de la philosophie, la psychologie, de l'économie ....**
- **repérer les partenaires pertinents et dégager des pistes d'actions appropriées**
- **prévoir les moyens de diffusion des résultats aux structures, organisations et acteurs socio-économiques concernés.**

### **4. : Constituer une base de données**

Il s'agit de recenser, rassembler et diffuser les publications sur le thème de l'égalité, dans divers domaines tels sociologie, économie, philosophie, histoire ... et de constituer une base de données (articles, ouvrages, publications ...) à échelles locales, régionales, nationale et européenne, ainsi qu'un annuaire de personnes ressources, à partir des sources existantes telles que le répertoire de la recherche en France « sexe et société ».

### **5. : Aider à l'émergence de projets, soutenir l'ingénierie et le montage de projets éligibles aux fonds structurels et autres programmes européens**

Cette action fait appel au développement d'une meilleure visibilité de l'action des territoires en matière d'égalité, que l'on peut résumer ainsi :

- identifier les projets pertinents et les « bonnes pratiques » dans divers domaines,
- analyser les conditions de réussite et les contraintes,
- identifier les sources de financement possibles (locales et fonds européens)
- contribuer à la mise en réseaux de partenariats locaux et européens voire internationaux,
- capitaliser et enrichir les méthodes et outil
- soutenir le transfert des bonnes pratiques en matière d'égalité.

## 6. : Définir les outils et indicateurs d'évaluation des politiques publiques au regard de l'égalité

Une méthodologie d'évaluation des politiques et des projets a été mise au point (2000-2001), des indicateurs d'évaluation ont été définis pour permettre aux différents acteurs (administrations et porteurs de projet) de s'approprier une pratique intégrée de l'égalité et de s'assurer de la compatibilité entre leurs décisions et leurs actions avec le principe égalité. Les outils créés, en particulier la « fiche de cotation », seront largement diffusés aux services de l'Etat et de la Région, ainsi qu'aux porteurs de projets.

## 7. : Intégrer l'égalité entre femmes et hommes dans l'ensemble des politiques publiques

Il importe de développer une capacité à intégrer les questions d'égalité telles que décrites dans les 3 axes de ce plan d'action :

- dans les appels à projets émanant des **divers services de l'Etat et de la Région**, dans les documents de contractualisation : **Contrat de Plan Etat-Région, Contrats de pays, Contrats de développement (CDRA), Contrats de ville et d'agglomération, Contrats d'objectifs** avec les branches professionnelles.
- dans les instruments d'ingénierie, de production d'études, les outils d'animation et d'aide à la **décision, tels que OREFRA, CRIFRA, ...auprès des acteurs d'accueil, d'information et d'orientation : Agence locales pour l'emploi (ALE), Centres d'information et d'orientation (CIO), Missions locales et PAIO, Maisons d'information sur la formation et l'emploi (MIFE), Espaces ruraux emploi formation (EREF), Plate forme d'initiatives locales, Centres d'information des femmes (CIF-CIDF), les Centres de bilan et de compétences (CIBC), les Centres académiques de bilan de compétences (CABC), les centres d'informations et de documentation de la jeunesse (CIDJ) ... ainsi que les Plans locaux d'insertion pour l'insertion et l'emploi (PLIE).**

## 8. : Développer l'ouverture internationale

Des échanges de « bonnes pratiques », des partages d'expériences et d'expertises seront réalisés dans le cadre des coopérations frontalières, des « Quatre moteurs pour l'Europe » et plus largement vers d'autres régions d'Europe - notamment avec l'Association des Régions d'Europe - ainsi que dans le cadre des partenariats internationaux officiels de la Région, tout particulièrement en Afrique. Par la conduite ou la participation à des programmes européens (LEONARDO, ERASMUS, **EQUAL, LEADER**, INTERREG, URBAN, EURES-TRANSALP ...), la mise en oeuvre et l'évaluation de **l'approche intégrée de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes seront développées et enrichies.**

**Le Réseau Genre en Action du Ministère des Affaires étrangères**

---



---

## Annexe 1.2. Discours sur l'égalité des chances Hommes-Femmes- Italie

---

### Allocution de Madame Laura Balbo, Ministre de l'égalité des chances d'Italie

---

It seems to me the most appropriate to locate our discussion within the framework of what is called Beijing +5, the stage of revision of the five-year process following the 1995 Beijing Conference on women, which provides an opportunity to assess the current situation and to address what lies ahead, in other words, developments and trends and policies affecting **women worldwide**. Allow me to begin with a few general remarks.

In the perspective of building a sustainable world order, one, I wish to add- in which conditions of food security be improved, women have a crucial role to play, and both the Beijing Conference and the World Food Summit of 1996 have strongly made this point. Women have always had a primary role in **producing food, though their economic contribution has never been given adequate recognition and actually rural women have been assigned a low status in all societies**. As in the past, the living and working conditions they experience are very harsh. The majority of those living **in poverty are women in rural areas**; in a great many regions of the world it is rural women who most directly have to face the negative effects of environmental decay; growing numbers of women in too many countries are affected by the consequences of war, displacement, processes of reconstruction.

One additional element is that increasingly the migration of men towards urban areas leaves women as head of families and main breadwinners; war sickness from HIV and AIDS have also reduced male rural populations. In short: in many parts of the world today there is an increasing trend towards the "**feminization of agriculture**" and this takes place under extremely difficult conditions. The daily lives of billions are affected. Behind these processes, the international dimension is a key factor, both because of the growing interdependence of financial, economical and trading practices and of the fact that the main political decisions are made by a very limited number of countries.

- Now : the international conferences of the nineties have stressed that it is crucial that governments and international agencies give ;
- recognition to the role women play and will continue to play under the prevailing circumstances and specifically, in face of the ;
- growth of the world population. According to the State of the World Population Report 1999 released last week, the world's ;
- population is expected to top six billion next month and once more we read that "most of the growth is going to occur in the poorest regions". The report states that demographic shifts will need to be accompanied by policy shifts so that developing regions can offer jobs and services to their growing populations.

What we see at present is that the world is faced with dramatic environmental problems, widening inequalities in access to education and health facilities, in short, the devastating effects of the uneven distribution of basic resources.

Let me say at this point that I welcome this occasion as it gives us the opportunity to suggest a future agenda in which : **the rural world** is seen as giving a fundamental contribution to the well-being and dignity of women **and men, and the role of women in rural areas and agricultural activities at the global is fully recognized**.

Certainly this has not been the case in the past and is not the case at present in a great many situations. In the light of such background considerations, and from the point of view of a gender analysis, the following priorities should be addressed:

To remove barriers which persist and make it impossible to improve women's conditions: discriminatory procedures, practices and laws that exclude women from having access to productive, the most important of which are land and water, but also access to credit, basic services, health, family planning; I would add that the regional/local dimension is crucial. Investment is needed in education and vocational training, but also specific measures that may increase women's productivity in the great variety of their working circumstances; Appropriate forms of assistance to women in emergencies are to be developed and special attention ought to be paid to the question of how to assist women in war situations ; Finally, institutional support should be given in issues of gender equality. In the State of the World Population Report I already mentioned, one sees that the UN reviewed a 20-year action plan drawn up by 179 countries in Cairo in 1994, and found two thirds of the countries had introduced policies to encourage gender equality (but the Report also noted that the action plan was largely underfunded).

**Let me at this point stress that I consider the specific focus of the Consultation, participation and information, extremely important.**

It should lead into **two directions** (as the background document indicates).

- One, we lack adequate **information and communication about rural populations**; decision-makers at all levels, as well as organizations in civil society, "experts", and the media system, must be made aware of this major bias and become committed to modify the present situation. Accurate information about the needs of the rural population is badly needed. A lot of insightful and innovative work ought to be done. Interdisciplinary expert groups and **research projects, tools and methods** for collecting information, appropriate analysis of statistical data, adequate indicators of change are needed. In all this, **the gender variable has to be taken as a key element of information** and hypotheses, methods and research projects ought to be carefully adapted to the specific situations under study.
- The second issue: in our **information society**, information is generally not made accessible to women, and certainly **rural women** are the most dramatically excluded.

**We must on this occasion, commit governments and international agencies to raising the educational levels of girls and women, to making information available through appropriate agencies, and, not less important, information is needed in such forms that the many issues women are confronted with are not ignored: those directly related to their productive role, meaning such goals as increasing their market competence, access to new technologies, etc; information concerning food security, health, availability of provisions and services, in other words, the objective of poverty reduction; and thirdly, recognition and support of women's basic rights.**

Coming now to a few final comments. We increasingly recognize that looking at rural women (or women in general if I may add this) as passive recipients of assistance and as low-skilled, non-competent, marginal workers is biased and misleading.

The success of the Grameen Bank now given recognition as a good practice in a great many countries throughout the world, has proved that a fundamental contribution to economic development and the social well-being of a community is provided by women, given appropriate conditions. The engendering of the national budget in South African is also an extraordinary initiative that may radically change our perspective and policies.

Other significant changes follow from the experience of projects in **developing countries** specifically involving **women as productive workers in agriculture** (this approach has been put forward in the Italian experience of international cooperation by the Directorate for Development Cooperation and our Department). And I wish to point to the fact that the contribution of women's informal and reproductive work to the wealth of society is being made visible in economic and statistical analysis (again refer to initiatives in my country, I would like to mention that a study on women entrepreneurs in agricultural activities, providing us with new interesting information, has recently been completed. There is also a strong commitment to provide sex-disaggregated statistics in all sectors of employment and economic activities).

Although extreme violence continue to be perpetrated against women in too many parts of the world, there is increasing attention to human rights of women, including civil and political rights. Women and especially younger women and girls who are educated, informed and given opportunities of adult learning are indeed "new" actors in the society. The commitment to develop policies aiming at gender equality ought to be stated in these very general terms. In a new vision of future society we must address issues of equity and social justice, finding ways to improve upon our "unbalanced" models of leadership and decision-making and to promote "good governance" through a widening participation of women as well as a genuine partnership between political and economic institutions and civil society.

**The UN system has played a fundamental role in making such issues central to our vision and in giving women new opportunities. I am persuaded that if FAO makes a commitment to promote women's rights worldwide and to ensure fuller participation of women in decision-making and leadership, we shall see positive results in many countries. In this perspective I would like to highlight one final point: the Alliance for Agricultural Development and Food Security can be an effective tool to join efforts in fighting poverty. It is for this reason that the Italian government is fully committed to make the Alliance a success.**

---

### Annexe 1.3. Procédures et discours sur les femmes et le développement- Maroc- EXTRAITS

---

#### DECLARATION DU ROYAUME DU MAROC

#### PRESENTEE PAR

Madame Nezha Chekrouni, secrétaire d'Etat Auprès du Ministre du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Chargée des handicapés,  
Devant -La Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale intitulée: "Les Femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes développement et paix pour le XXIeme siècle"

**New York, 5-9 Juin 2000**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Leurs Altesses, princes et princesses,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Il nous est agréable de vous transmettre tout d'abord les salutations et les vœux de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, qui suit avec une attention particulière les travaux de cette session extraordinaire. Nous avons également le plaisir, au nom de la délégation du Royaume du Maroc, de féliciter la Namibie pour sa présidence de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la femme à l'horizon du IIIeme millénaire en vue de réaliser l'égalité effective entre les deux sexes ainsi que le développement et la paix. Nous saisissons cette occasion pour présenter nos sincères remerciements et notre profonde considération à Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à tous ses collaborateurs pour les efforts louables qu'ils ont déployés pour assurer le succès de cette session extraordinaire.

Monsieur le Président,

Les questions de la femme ont suscité l'intérêt de l'ONU à travers la création de différents organismes et l'élaboration de multiples Conventions internationales sous son égide. Il va sans dire que l'intérêt accordé à la situation de la femme s'est accru avec l'adoption de l'approche des droits de l'homme basée sur une vision plus large et plus globale que l'approche sociale qui a prévalu jusqu'à présent et ce, afin de traduire ces principes en réalité. Il est évident que chaque société se **compose de femmes et d'hommes** et que la famille constitue son noyau dur comme le stipule la Déclaration universelle des droits de l'Homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La réalisation de l'égalité politique, sociale et économique entre la femme et l'homme constitue un support pour la démocratie et l'un des facteurs de développement. De même, la femme tout comme l'homme est à la fois un acteur et un bénéficiaire du développement. Ainsi, l'inclusion régulière des femmes, en tant que bénéficiaires et parties prenantes, dans tous les programmes et projets de développement s'avère un élément fondamental, car on ne peut parler de développement humain durable sans l'établissement d'un partenariat intégré et équitable entre les femmes et les hommes.

Monsieur le Président,

Nous notons avec satisfaction que certaines ambitions légitimes des femmes dans le monde sont en cours de réalisation et ce, grâce à la conjugaison des efforts et au renforcement de la volonté visant, en premier lieu, à résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les femmes et aussi à permettre à ces dernières de s'affirmer

et de prouver leurs capacités à participer aux efforts tendant à assurer le développement et la prospérité des peuples. Cependant, la femme continue de souffrir de plusieurs problèmes qui entravent son émancipation. En effet, il existe encore, dans les domaines de l'enseignement et de la formation, des inégalités au niveau des taux de scolarisation, d'alphabétisation et d'acquisition des connaissances scientifiques. De plus, de nombreux problèmes persistent encore dans le domaine de la santé où le taux de mortalité des mères et des nourrissons ne cesse d'augmenter. La femme souffre également d'une détérioration de son état physique et psychique résultant de la violence dont elle est victime. A cela s'ajoutent la prolifération du SIDA, particulièrement parmi les femmes et, par conséquent, l'augmentation du nombre des orphelins à cause de ce fléau qui a des répercussions néfastes sur les sociétés. Il est clair que les programmes d'ajustement structurel ont eu des conséquences négatives sur les groupes vulnérables, en particulier les femmes et ce, en raison de la diminution du financement public consacré aux services sociaux dont les femmes ont de moins en moins de chances d'en profiter.

Monsieur le Président,

**Le Maroc a participé à toutes les réunions préparatoires au niveau international, régional et sous-régional, consacrées au suivi et à l'exécution du Plan d'action de Dakar et du Programme d'action de Beijing qui ont été élaborés sous l'égide de l'ONU et ce, conformément aux principes et aux valeurs spirituelles et culturelles de sa civilisation islamique qui honorent l'être humain et prônent l'égalité entre la femme et l'homme en les considérant égaux en ce qui concerne les droits et les obligations, consacrant ainsi son attachement aux normes et principes internationaux et à la mise en place de toutes les formes de coopération et de partenariat au profit de la femme.**

Il importe de rappeler ici la grande attention que Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, a accordée à la question de la femme marocaine ainsi que les efforts considérables que le Regretté Souverain n'a cessé de déployer pour la promotion de la femme et qui se sont traduits par des réalisations d'une extrême importance. En effet, la consécration de l'égalité des deux sexes par la Constitution en ce qui concerne les droits et les obligations s'est renforcée par une révision précédente qui a ancré l'Etat de droit en incorporant dans le préambule de la Constitution l'engagement du Maroc à respecter les droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus.

Considérant que les droits de la femme font partie des droits humains, le Maroc a effectué des réformes et des amendements législatifs qui ont touché de nombreux codes, en particulier le code du Statut personnel et les codes civil, pénal, du commerce, de la fonction publique et du travail afin de parer à toute injustice susceptible de porter atteinte au statut juridique de la femme.

**La volonté politique des Hautes Autorités marocaines s'est manifestée par la participation de la femme aux prises de décisions à travers sa présence croissante dans la gestion des affaires publiques et son entrée dans toutes les institutions tant représentatives ?** En devenant membres des Conseils communaux, régionaux et de la Chambre des Représentants ? qu'exécutives lorsque Feu Sa Majesté le Roi Hassan II a nommé, pour la première fois dans l'histoire du Maroc, des femmes ministres au gouvernement du 13 août 1997 et au gouvernement actuel. Le Regretté Souverain avait également nommé des femmes au sein du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, du Conseil constitutionnel et à la présidence d'institutions judiciaires à tous les degrés et niveaux.

Continuant sur la voie tracée par Son Regretté Père, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, a accordé une attention extrême aux questions de la femme afin de lui garantir une meilleure émancipation et de lui permettre de défendre ses droits. C'est ainsi que le Souverain, dans son premier discours du Trône a mis l'accent, sur la promotion de la femme dans les domaines juridique, social, économique et politique. Ainsi, Sa Majesté le Roi a insisté sur l'émancipation de la femme et sur la place qui lui convient au sein d'un projet social moderniste puisant dans les valeurs de notre religion islamique et notre civilisation millénaire et dans le patrimoine commun de l'Humanité fondé sur les principes de la justice, de l'égalité et de l'équité. Le Souverain a également mis en exergue le fait que la réussite de tout projet de développement dernière tributaire de la reconnaissance totale de la citoyenneté active de la femme.

Dans la même optique, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a, pour la première fois, nommé une femme en tant que conseiller de Sa Majesté. Le Souverain a fait de la question de la femme l'une de ses priorités, en insistant à chaque occasion sur le rôle d'avant-garde dévolu à la femme marocaine dans les domaines de la modernisation et du progrès. **La sollicitude Royale a entouré la femme rurale et son intégration dans le processus de développement.**

A cet effet, l'intégration active de la femme rurale et la lutte contre sa Marginalisation ont constitué le thème de la deuxième campagne nationale de solidarité contre la pauvreté ; solidarité que Sa. **Majesté le Roi** s'est employé à enraciner et à en faire une culture de solidarité sociale depuis qu'il était Prince Héritier.

L'une des premières décisions que le Souverain a prises au lendemain de son intronisation, fut la création de la Fondation Mohammed V de solidarité qui prend en charge les besoins des pauvres, des démunis et des personnes handicapées et qui vise essentiellement l'amélioration de la situation de la femme et de la fille en âge de scolarisation particulièrement en milieu rural ainsi que les filles déshéritées et abandonnées. Cette Fondation octroie également de micro-crédits aux femmes au chômage et ce, dans le cadre d'un large programme qui inclut plusieurs organisations non-gouvernementales dans le but de combattre toutes formes de marginalisation sociale et de bâtir une société fondée sur l'équité et la prospérité garantissant à tous les citoyens une vie décente. Le Maroc ne s'est pas uniquement limité au volet institutionnel, juridique et procédural ; il s'est intéressé également aux domaines sociaux pour honorer la femme. Convaincu que tous les mécanismes et toutes les conventions demeureront sans effet si le respect des droits de la femme ne devient pas une culture commune, le Maroc a intégré l'enseignement des droits de l'Homme dans les programmes de ses établissements d'éducation et de formation, et a créé dans ses universités des chaires des droits de l'Homme et de la culture de la paix et en premier lieu les droits de la femme mettant en relief la culture de son respect et de son estime. Il importe de rappeler également que l'UNESCO a choisi le Maroc pour organiser la première Conférence régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sous le thème « l' éducation aux droits de l'Homme », en guise de reconnaissance de son expérience dans ce domaine.

Le Maroc a organisé, par ailleurs, au début de cette année, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, le Ve` atelier international des institutions nationales pour la protection des droits de l'Homme qui a été sanctionné par des recommandations importantes qui visent à enraciner la culture des droits de l'Homme et condamnent les campagnes de haine menées à l'encontre des étrangers, dont les femmes et les enfants. De même, le Maroc a créé, avec la contribution du Haut Commissariat, le Centre National de Documentation, d'Information et de Formation dans le domaine des droits de l'Homme et dont la femme sera le premier bénéficiaire.

Monsieur le Président,

Sur instructions de Sa Majesté le Roi, le gouvernement a élaboré une stratégie globale basée sur des programmes qui mettent la dimension de la femme au centre de ses préoccupations ; une commission ministérielle permanente de la femme été créée à cette fin. La promotion de femme occupe une place de choix dans les priorités et les objectifs du projet du plan quinquennal du développement économique et social (1999-2003). Ce plan adopte une politique d'intégration de la femme et considère les questions de la femme comme étant une partie intégrante du processus de développement humain durable. Il insiste sur la création de conditions appropriées pour traduire la présence participative et active de la femme, au plan quantitatif et qualitatif, en vue d'élargir l'espace lui permettant d'accéder aux centres de décision. Les efforts soutenus du gouvernement de Sa Majesté le Roi se sont poursuivis pour couvrir tous les domaines. Il a ainsi élaboré et financé des programmes d'éducation et de formation et a organisé des campagnes d'information pour la sensibilisation aux effets négatifs de la violence à l'égard des femmes qui portent atteinte à leur dignité et à leurs droits fondamentaux et , partant, à toute la société.

C'est ainsi que la première campagne nationale pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes a été organisée et qu'un accord de partenariat a été signé, pour la première fois, entre le Ministère chargé des Droits de l'Homme et l'Association des barreaux du Maroc, et qui vise à soutenir les personnes en situation difficile. Afin de relever le taux de scolarisation des filles, le Maroc a déployé énormément d'efforts qui se sont traduits,

en particulier, par l'augmentation importante du budget consacré à l'éducation ainsi que l'adoption par le Parlement de lois visant l'application de la Charte nationale pour l'éducation et la formation qui prévoit, entre autres, l'enseignement obligatoire entre Page de 6 à 15 ans.

Cette Charte a, par ailleurs, insisté sur l'enseignement non conventionnel et sur la création des écoles communautaires à travers **des partenariats conventionnels entre les secteurs public et privé ainsi que les ONG au niveau local** afin de répondre aux besoins de scolarisation, de formation et d'alphabétisation dans le monde rural, de permettre aux enfants ayant des besoins particuliers de jouir de leur droit à l'éducation et d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales.

Ces écoles communautaires offriront un enseignement adapté au monde rural tout en donnant aux élèves la possibilité de rejoindre l'enseignement public. Dans le domaine de la santé, les programmes élaborés en matière de vaccination contre les maladies mortelles et la prévention médicale ont permis au Maroc de réaliser une grande partie des objectifs fixes au niveau international dans ce secteur vital. Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage au rôle d'avant-garde que jouent les ONG marocaines ainsi que toutes les composantes de la société civile qui déploient des efforts considérables pour la promotion de la situation de la femme et de la fille dans notre pays.

Les dernières années ont été marquées par une participation active de la société civile et particulièrement de ses organisations oeuvrant dans le but de promouvoir les droits de la femme dans les domaines législatif, culturel, social et économique à travers des réseaux d'associations qui entreprennent de nombreuses activités dans le secteur du développement local, par le biais de l'alphabétisation et de l'assistance des femmes démunies. Les femmes ont fait preuve d'une grande compétence et d'une forte volonté dans la gestion de plusieurs projets novateurs et de distinction dans des manifestations sportives et culturelles internationales ; ce qui a permis à la femme d'avoir plus confiance en ses capacités et de s'affirmer davantage. Il résulte de ce qui précède que le Maroc, en tant que pays de civilisation millénaire, est conscient de la nécessité d'adhésion à la nouvelle dimension de l'orientation humanitaire qui honore la femme. Le Maroc fait preuve d'esprit créatif prenant en considération la dynamique actuelle et les mutations qui marquent son environnement et ayant les capacités de relever les défis de l'avenir en harmonie avec son identité et sa civilisation imprégnée des valeurs éternelles de justice, de tolérance, de modération et d'égalité.

Monsieur le Président,

Si l'application **des différentes stratégies à travers le monde a donné lieu à des résultats positifs, plusieurs facteurs négatifs ont entravé la réalisation des objectifs escomptés de ces stratégies, empêchant ainsi d'atteindre une égalité effective entre la femme et l'homme.**

Ces entraves consistent essentiellement en certaines traditions et coutumes négatives qui influent sur cette orientation, en plus d'autres facteurs résultant de circonstances politiques et économiques diverses, notamment les conflits ethniques et religieux y compris les guerres régionales qui constituent un défi dangereux aux principes des droits de l'homme; le viol des femmes et des filles devient une pratique courante dans ces guerres atroces. A cet effet, le Maroc, qui confirme son soutien total à la paix et qui s'est empressé à répondre volontairement à l'appel de la communauté internationale pour apporter sa contribution à mettre un terme aux conflits armés et son assistance humanitaire à travers le monde, exhorte cette communauté à oeuvrer à mettre fin aux pratiques inhumaines qui touchent ces femmes et à soutenir leur action féminine qui, par nature, propre la paix et s'élève contre l'armement et les guerres sous toutes leurs formes. Les Etats font face à de nombreux défis à tous les niveaux et connaissent des mutations importantes dictées par la nouvelle situation internationale.

Il est certain que plusieurs phénomènes actuels, tels que la mondialisation de l'économie, les stratégies informatiques, ainsi que les nouvelles technologies de communication et l'interférence des cultures ont un impact considérable sur la femme en particulier, ce qui se manifeste par la féminisation des divers phénomènes

sociaux comme la pauvreté, l'analphabétisme, la violence et autres. Dans ce contexte, comment les pays en développement pourront-ils assurer l'intégration de la femme dans le processus de développement, alors qu'ils supportent un lourd fardeau de la dette qui absorbe plus d'un tiers de leurs capacités productives, sachant que le social et l'économique sont indissociables. L'amélioration de la situation de la femme ne peut se faire sans solidarité. C'est cette conviction qui a amené Sa Majesté le Roi Mohammed VI à annuler la totalité de la dette des pays africains envers le Maroc. Aussi, appelons-nous à généraliser ce genre de solidarité qui permet d'alléger le fardeau de la dette et l'intégration de la femme au développement.

Pour toutes ces considérations, nous devrions réfléchir à la manière qui nous permettra de rendre le 21<sup>ème</sup> siècle plus humain. Dans cette optique, le Maroc était demeure et sera un espace de rencontre de civilisations aux fins de bâtir les relations internationales sur des bases de dialogue des civilisations au lieu de l'hégémonie, de l'exclusion et de l'uniformisation, car il croit au pluralisme, à la tolérance et au dialogue. Le Maroc appelle à ce que toutes les questions évoquées durant cette session puissent susciter un intérêt particulier lors du Sommet du millénaire, sur la base du respect de l'identité et des valeurs spirituelles de chaque société afro que la nouvelle communauté que l'on veut asseoir soit le résultat des contributions de toutes les civilisations et cultures humaines, sans exception au sein d'un système fondé sur les meilleures spécificités et les meilleurs principes quels que soient leur origine. Ce système doit être marqué par la cohabitation et l'interférence des civilisations du monde entier, en permettant à chacune d'elles de préserver son identité et ses spécificités, dans la mesure où il ne peut y avoir de mondialisation de la spécificité d'une civilisation donnée comme c'est le cas pour l'économie et le commerce. De même, la mondialisation de l'être humain est tributaire de la diversité des tendances et d'une unité riche de ses diverses composantes et **où l'homme ou la femme est en même temps unique et multiple.**

Si le Maroc est convaincu de la nécessité d'adopter localement la voie d'une gestion saine en s'appuyant sur les mécanismes nécessaires pour la rendre efficace, il appelle à ce que cette voie soit une composante essentielle des relations internationales et ce, par le biais d'une redistribution entre les Etats du produit de l'effort humain d'une manière équitable. Il est certain que le but ultime de cette session extraordinaire est de consolider les droits de la femme et de trouver les solutions adéquates aux multiples problèmes dont elle souffre encore partout dans le monde. Nous exprimons nos vœux à l'aube de ce 21<sup>ème</sup> siècle de bâtir un futur meilleur basé sur la paix et **l'égalité entre l'homme et la femme**, tout en étant conscient de l'effort énorme que devrait déployer l'Humanité en vue d'honorer effectivement la femme et gardant à l'esprit l'ampleur des défis du monde actuel qui nous interpellent à nous concerter et à coopérer pour élaborer les meilleures stratégies au profit de la femme afin d'assurer l'égalité entre les deux sexes. Nous demeurons convaincus que le prochain siècle consacrera les efforts des Etats dans ce sens. Nous annonçons de cette tribune onusienne que le Royaume du Maroc apportera sa large contribution, sous la direction éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour enrichir l'universalité des droits de la femme, conformément à sa civilisation millénaire, à sa modernité renouvelée et à son identité comme étant une source, un levier et un lieu de rencontre des cultures. Nous exprimons également l'attachement du Maroc aux valeurs morales et spirituelles éternelles de sa religion fondée sur le dialogue, la cohabitation, la tolérance, la modération, la justice et l'égalité, ainsi que sur le respect continu de l'être humain en général et de la femme en particulier et ce, à travers l'effort d'interprétation, la sagesse, la modération nécessaire, le bon conseil et le dialogue.



**Extrait du Plan d'action national pour l'intégration des femmes au développement (Maroc)**

Source : *La vie économique*, vendredi 26 novembre 1999, pages 9-10-11

---

**Les principales propositions**

**I- Alphabétisation des femmes, scolarisation des filles**

**1- Mesures urgentes (1999-2000)**

- **Alphabétisation :**
  - mettre en oeuvre au féminin la nouvelle stratégie d'alphabétisation.
  - mettre en place un mécanisme interministériel + ONG chargé de la coordination.
  - éducation non formelle
  - lancer une évaluation d'étape des activités du programme d'éducation non formelle relatives aux filles.
  - élaborer et mettre en oeuvre des plans locaux de prise en charge des filles avec des objectifs chiffrés et des moyens humains et matériels identifiés.
- **Scolarisation :**
  - finaliser la loi d'orientation du système éducatif en tenant compte de l'approche genre.
  - élaborer et mettre en oeuvre l'introduction de l'éducation à l'égalité à travers les curricula et manuels scolaires et d'alphabétisation.
- **Education à l'égalité :**
  - planifier et mettre en oeuvre l'introduction de l'éducation à l'égalité à travers les curricula et manuels scolaires et d'alphabétisation.

**2- Mesures prioritaires (1999-2003)**

- doter l'alphabétisation des femmes d'un appui politique, financier et institutionnel.
- concevoir et mettre en oeuvre un programme d'alphabétisation des femmes dans le cadre de l'objectif global récemment annoncé (500.000/an)
- alphabétiser les femmes salariées dans le cadre du " Programme de renforcement des capacités de base des salariés en entreprise ".
- alphabétiser les femmes rurales et femmes urbaines non salariées dans le cadre de projets intégrés et valorisants pour les femmes.
- développer les bases du Programme d'éducation non formelle (PENF)
- élaborer et mettre en oeuvre des plans locaux en faveur des filles non scolarisées ou déscolarisées en fonction de l'objectif insertion/Réinsertion.
- mettre en place des mécanismes de renforcement significatif de scolarisation des filles.

- instaurer une dynamique volontaire en faveur de légalité durable des chances entre les sexes.
- réaliser au féminin l'objectif "généralisation" annoncé à court et à moyen termes.
- valoriser l'image de la femme à travers les curricula, supports et pratiques pédagogiques.
- sensibiliser les professionnels de l'éducation comme acteurs principaux de l'éducation à l'égalité.
- créer un environnement scolaire favorable à l'éducation à l'égalité.

## **II- Santé reproductive : des inégalités criantes**

### **1- Mesure urgente (1999-2000)**

Mise en place d'un programme national unique, des programmes régionaux et des cellules provinciales de Santé reproductive.

### **2- Mesures prioritaires (1999-2003)**

- amélioration de la formation des professionnels de la santé.
- mise en place d'un système de collecte et de diffusion des données
- amélioration de l'information
- amélioration du taux d'accouchement en milieu hospitalier
- amélioration de la prise en charge des consultations pré et postnatales.
- renforcer la surveillance épidémiologique
- améliorer la prise en charge des cas de MST chez la femme
- réduction du taux d'automédication
- amélioration du système de distribution de préservatifs
- sensibilisation des groupes vulnérables.
- évaluation et révision des modalités d'application du certificat pré-nuptial
- prise en charge de cas d'avortement et de grossesse extraconjugales
- amélioration de la prise en charge médicale des cas de stérilité.
- décentralisation de la prise en charge et des moyens de prévention des cancers
- amélioration de la prise en charge

## **III- Emploi : fonctions subalternes, sans reconnaissance sociale**

### **1- Mesures urgentes (1999-2000)**

- ouvrir un débat national sur l'ampleur de la situation actuelle des femmes en termes de pauvreté humaine et sur les méfaits de cette situation pour le Maroc.

- assurer l'équité voire la parité de moyens entre homme et femme dans le cadre des programmes en cours de lutte contre la pauvreté en milieu périurbain (Marrakech, Casablanca, Tanger).
- envisager la prise en charge d'un minimum social limité dans le temps pour toute femme chef de ménage nécessiteuse, à charge d'enfants, et l'aider dans son insertion.
- créer un comité de "veille" pour que la femme bénéficie de façon équitable de tous les programmes d'insertion et de formation-insertion : C.J.P., "formation-insertion", "emploi-jeune", "formation alternée".
- **dans le rural, créer des centres ou " maison de l'activité féminine ", plaque tournante qui sera utilisée pour tous les projets qui agissent dans la localité en faveur des femmes.**
- intégrer de façon explicite une place équitable aux femmes salariées dans le cadre du projet de "développement des compétences de base des salariés en entreprise".
- choisir le secteur en conséquence : secteur textile.
- veiller à intégrer les principales professions féminines dans le dossier actuellement ouvert de l'extension du régime de sécurité sociale à de nouvelles professions.

### 2- Mesures prioritaires (1999-2003)

- renforcer la réflexion sur les actions de lutte contre la pauvreté, capitaliser l'existant. Poser le débat au féminin.
- renforcer les actions développées pour lutter contre la pauvreté des femmes.
- réorienter les activités génératrices de revenus dans le sens d'une rupture contre les pratiques d'assistantat.
- développer des stratégies plus spécifiques pour lutter contre la pauvreté de groupes de femmes particulièrement exposées.
- pour les femmes chefs de ménage nécessiteuses. Pour les femmes handicapées. Pour les femmes rurales.
- développer les actions d'insertion, en pensant aussi au féminin.
- renforcer la formation par alternance et en faire profiter les filles.
- veiller à ce que les filières dispensées aux jeunes filles répondent réellement aux besoins du marché de l'emploi.
- améliorer la qualité des formations dispensées par les départements traditionnellement féminins.
- renforcer l'offre en formation dans les zones défavorisées et les petits centres urbains
- améliorer l'insertion des femmes diplômées lauréates de formations considérées comme "masculines".
- **développer une stratégie en faveur de la création et du développement des micro et petites entreprises faiblement capitalistiques. Dans le semi-urbain et l'urbain.**
- réduire la précarité, l'instabilité et toute autre forme de disparité, vécues par les femmes au sein de l'usine.

- **renforcer le statut des femmes actives non-visibles, et mieux comprendre leurs contraintes.**
- renforcer le statut des filles et femmes de ménage.
- renforcer le statut des aides familiales, mariées ou chef de ménage, dans le milieu rural.
- renforcer le statut des femmes qui travaillent à domicile.
- réduire la précarité des femmes qui sont amenées à immigrer sous l'effet de la pauvreté et du chômage.
- améliorer le taux de protection sociale des femmes au travail.

#### **IV- Les propositions de réforme de la Moudawana**

- **l'âge au mariage** : élever l'âge au mariage à 18 ans pour les filles, conformément à la Convention sur les droits de l'enfant que le Maroc a ratifiée en juin 1993, sans réserves quant à la définition de l'Enfant. Il est certain que les pressions sociales exercées particulièrement sur les filles pauvres, notamment dans le milieu rural, ont une forte incidence sur les mariages précoces, la santé maternelle et infantile, l'éducation l'emploi, le bien-être de la famille.
- **La tutelle matrimoniale** : l'obligation de recourir à un mandataire devrait être facultative. Les filles majeures, qui le désirent, peuvent conclure leur contrat de mariage sans l'entremise d'un tuteur matrimonial. En effet l'institution du wali trouve ses origines dans la division sexuelle de l'espace que connaît la société musulmane traditionnelle et n'a plus de raison d'avoir le caractère obligatoire, compte tenu du nouveau rôle des femmes dans la société, et de l'âge au mariage, de plus en plus avancé.
- **La répudiation** : l'action du législateur doit notamment porter sur cette institution, qui, par delà l'ordre familial, mine l'ordre social tout entier. La précarité de la situation de la femme face à la facilité de rompre de manière unilatérale le lien matrimonial et les conséquences néfastes qui en découlent, quant à la sauvegarde de l'équilibre familial, ont fait que la question de la répudiation focalise l'intérêt de tous ceux qui s'intéressent à la condition juridique de la femme.

En instaurant le divorce judiciaire comme seul moyen de mettre fin aux liens de mariage, le législateur marocain contribuera au renforcement de l'institution familiale puisqu'il mettra fin aux abus et à la précarité de la situation de la femme et des enfants. La demande en divorce peut être introduite par l'époux ou l'épouse, ou de commun accord, lorsque la vie familiale ne répond plus aux fondements sacrés de l'union. La demande est toutefois précédée d'une réconciliation qui, lorsqu'elle n'aboutit pas, oblige le juge à prononcer le divorce par décision motivée et fixer de manière précise les effets de la dissolution : garde des enfants, pension alimentaire, biens immobiliers et mobiliers acquis pendant le mariage, bénéfice du domicile conjugal. La décision judiciaire bénéficie de toutes les voies de recours : opposition, appel, cassation.

- **La polygamie** : elle constitue également une menace pour la stabilité familiale, et les abus engendrés par cette institution ont été dénoncés par plusieurs penseurs et par la majorité des ONG féminines. Compte tenu, d'une part, de l'esprit du texte coranique qui reconnaît explicitement qu'elle est source d'injustices pour les femmes et, d'autre part, de la transformation des structures sociale et familiale, il est souhaitable de la supprimer. Cependant, toute exception à la règle demeure soumise au consentement de la première épouse et à l'appréciation du juge.
- **La garde des enfants** : aucune considération biologique, psychologique ou culturelle ne justifie la différence entre le garçon et la fille, quant à l'âge limite de garde. Par ailleurs, la ratification par le Maroc de la Convention sur les droits de l'enfant ne permet pas le maintien de cette discrimination. Il

est en conséquence nécessaire d'uniformiser l'âge de garde pour les enfants, quel que soit leur sexe, 15 ans.

- **Le remariage de la mère ayant la garde des enfants** : l'intérêt supérieur de l'enfant doit être pris en considération, le remariage de la mère ne devrait pas constituer une cause de déchéance du droit de garde. Il en est de même de l'éloignement de la résidence de la mère qui constitue une cause de déchéance du droit de garde. Cette cause est à sens unique, elle ne permet pas à la mère de reprendre la garde de son enfant, si le père décide de résider dans une localité, qui rend difficile le droit de visite exercée par la mère.
- **Le domicile conjugal** : pour maintenir l'équilibre psychologique des enfants, leur niveau de vie familial et éviter les risques de promiscuité, le concept de " pension alimentaire " devrait contenir le domicile comme composante essentielle lorsque la mère a la garde des enfants.
- **La tutelle légale sur les enfants mineurs** : compte tenu des abus enregistrés, il est nécessaire de soumettre l'aliénation des biens du mineur à l'autorisation du juge que le représentant légal soit la mère ou le père.
- **Partage des biens conjugaux après le divorce** : par respect à l'équité, en tant que fondement de l'Islam et par reconnaissance au sacrifice consenti par la femme durant l'union conjugale, le juge qui prononce le divorce doit statuer sur le partage des biens acquis durant le mariage et accorder à la femme divorcée la moitié des biens acquis pendant la durée de l'union et auxquels elle a contribué par son travail qu'il soit domestique ou salarié.
- **Créer des tribunaux de famille** : où les décisions sont rendues en référé, de manière collégiale et avec le concours d'experts dans le domaine familial : psychologues, assistantes sociales. - Reconnaître aux femmes juges le droit de statuer en matière de Statut personnel (Cadi Attaoutiq).
- - Former des juges spécialisés dans les questions de la famille et dans les instruments internationaux relatifs aux droits des femmes.
- - Diffuser les arrêts de principe rendus par la Cour suprême, par les journaux, la radio et la télévision lorsqu'ils consacrent un revirement de jurisprudence, au profit des femmes, en matière de statut personnel.
- **Former des auxiliaires de justice spécialisés dans les problèmes de famille** : les assistantes sociales et les psychologues.
- **Le code de la nationalité** : Réviser l'article 6, alinéa 2 du Code de la nationalité (1958), pour permettre l'attribution de la nationalité marocaine aux enfants nés de mère marocaine et de père étranger.
- **Livret d'état civil** : délivrer un duplicata à la mère en cas de dissolution des liens du mariage : pour faire face aux difficultés et aux chantages auxquels sont confrontées quotidiennement les femmes divorcées, ayant la garde des enfants, pour établir différentes pièces administratives, sur la base de l'état civil, comme la propriété exclusive du père.
- **Donner un nom fictif à l'enfant naturel et l'inscrire à la place de la mention "père inconnu"** : afin de limiter les dégâts sociaux, réduire les problèmes psychologiques et éviter la stigmatisation sociale et l'exclusion que connaissent les enfants naturels et les filles mères.

**Coopérative artisanale féminine des boutons de soies- Sefrou-2000**

---

## Annexe 1.4. - Les discours internationaux-

### DECLARATION DE LA CONFERENCE MONDIALE DE PEKIN SUR LES FEMMES-18 septembre 1995-Extraits

---

1. Nous, gouvernements participant à la quatrième **Conférence mondiale sur les femmes**,
2. Réunis à Pékin en septembre 1995, année du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations unies,
3. Résolus à faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde entier, dans l'intérêt de l'humanité tout entière,
4. Prenant note de la voix de toutes les femmes dans le monde entier et tenant compte de la diversité des femmes, de leurs rôles et de leurs conditions de vie, rendant hommage aux femmes qui ont ouvert la voie, et inspirés par l'espérance incarnée dans les jeunes du monde entier,
5. Constatons que la condition de la femme s'est améliorée dans certains domaines importants au cours de la dernière décennie mais que les progrès ont été inégaux, que les inégalités entre hommes et femmes persistent et que d'importants obstacles subsistent, ce qui a de graves conséquences pour le bien-être de l'humanité tout entière,
6. Constatons également que cette situation est exacerbée par l'accroissement de la pauvreté qui affecte la vie de la plus grande partie de la population mondiale, en particulier des femmes et des enfants, et dont les origines sont d'ordre tant national qu'international,
7. Consacrons sans réserve à l'élimination de ces contraintes et obstacles afin de promouvoir encore le progrès et l'accroissement du pouvoir d'action des femmes dans le monde entier, et convenons que cela exige que des mesures soient prises d'urgence dans un esprit de détermination, d'espoir de coopération et de solidarité qui nous portera dans le siècle prochain. **Nous réaffirmons notre engagement de :**
8. Réaliser l'égalité des droits et la dignité intrinsèque des hommes et des femmes et atteindre les autres objectifs et adhérer aux principes consacrés dans la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la **Déclaration sur le droit au développement** ;
9. Garantir la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales ;
10. Faire fond sur le consensus et les progrès réalisés lors des conférences et sommets précédents des Nations unies consacrés aux femmes (Nairobi, 1985), aux enfants (New York, 1990), à l'environnement et au développement (Rio de Janeiro, 1992), aux droits de l'homme (Vienne, 1993), à la population et au développement (Le Caire, 1994) et au développement social (Copenhague, 1995), en vue d'assurer l'égalité, le développement et le paix ;
11. Appliquer pleinement et efficacement les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme ;
12. Assurer le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur promotion, y compris le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, contribuant ainsi à répondre aux besoins moraux, éthiques, spirituels et **intellectuels des hommes et des femmes, et aux niveaux individuel et collectif**, leur garantissant ainsi la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel au sein de la société et de régler leur vie selon leurs aspirations.

**Nous sommes convaincus que :**

13. Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix ;
14. Les droits des femmes sont des droits fondamentaux de la personne ;
15. L'égalité des droits, des chances et de l'accès aux ressources, le partage égal des responsabilités familiales et un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes sont essentiels à leur bien-être et à celui de leurs familles ainsi qu'à l'affermissement de la démocratie ;
16. La participation des femmes au développement économique et social, l'égalité des chances et la pleine participation, sur un pied d'égalité, des femmes et des hommes, en tant qu'agents et bénéficiaires d'un développement durable au service de l'individu sont des conditions essentielles à l'élimination de la pauvreté au moyen d'une croissance économique soutenue, du développement social, de la protection de l'environnement et de la justice sociale ;
17. La reconnaissance et la réaffirmation expresses du droit de toutes les femmes à la maîtrise de tous les aspects de leur santé, en particulier leur fécondité, sont un élément essentiel du renforcement de leur pouvoir d'action ;
18. L'instauration de la paix, aux niveaux local, national, régional et mondial, est possible et elle est indissociable de la promotion des femmes, car celles-ci sont un moteur essentiel des initiatives, du règlement des conflits et de la promotion d'une paix durable à tous les niveaux ;
19. Il est essentiel d'élaborer, de mettre en oeuvre et de surveiller, à tous les niveaux, avec la pleine participation des femmes, des politiques et programmes, y compris des politiques et des programmes de développement, qui soient égalitaires, efficaces, efficients et synergiques et qui puissent favoriser le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leurs promotions ;
20. **La participation** et la contribution de tous les protagonistes de la société civile, en particulier **les groupes et réseaux de femmes et les autres organisations non gouvernementales et organisations communautaires, dans le strict respect de leur autonomie, en coopération avec les gouvernements, revêtent une grande importance pour l'application et le suivi effectifs du Programme d'action ;**
21. La mise en oeuvre du Programme d'action exige l'engagement des gouvernements et de la communauté internationale. En prenant des engagements, aux niveaux national et international, y compris lors de la Conférence, les gouvernements et la communauté internationale reconnaissent la nécessité d'agir immédiatement pour donner plus de pouvoir aux femmes et assurer leur promotion.

**Nous sommes résolus à :**

22. Redoubler d'efforts et multiplier les actions visant à atteindre d'ici la fin du siècle **les objectifs des stratégies prospectives d'action de Nairobi** pour la promotion de la femme ;
23. Veiller à ce que les femmes et les petites filles jouissent pleinement de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales, et prendre des mesures efficaces contre les violations de ces droits et libertés ;
24. Prendre toutes les mesures voulues pour éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des petites filles ainsi que les obstacles à l'égalité des sexes et à la promotion des femmes et **du renforcement de leur pouvoir d'action ;**
25. **Encourager les hommes à participer pleinement à toute action favorisant l'égalité ;**
26. **Promouvoir l'indépendance économique des femmes**, notamment par l'emploi, et éliminer le fardeau de plus en plus lourd que la pauvreté continue de faire peser sur les femmes, en s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté par des changements de structures économiques assurant à toutes les **femmes, notamment aux rurales, l'égalité d'accès, en tant qu'agents essentiels du développement, aux ressources productives, aux possibilités de promotion et aux services publics ;**



27. Promouvoir un développement durable au service de l'individu, notamment une croissance économique soutenue, en développant l'éducation de base, l'éducation permanente, l'alphabétisation et la formation ainsi que les soins de santé primaires à l'intention des femmes et des petites filles ;
28. Prendre des mesures concrètes en faveur de la paix pour la promotion de la femme et, tenant compte du rôle de premier plan des femmes dans le mouvement pacifiste, œuvrer activement à la réalisation d'un désarmement général et complet, sous un contrôle international rigoureux et efficace, et appuyer les négociations en vue de la conclusion immédiate d'un traité universel et effectivement vérifiable au plan multilatéral d'interdiction complète des essais nucléaires qui favorisera le désarmement nucléaire et la prévention de la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects ;
29. Prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ;
30. Assurer l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi qu'un traitement égal des femmes et des hommes, et améliorer la santé en matière de sexualité et de procréation ainsi que l'éducation des femmes ;
31. Promouvoir et protéger tous les droits fondamentaux des femmes et des filles ;
32. Redoubler d'efforts pour que toutes les femmes et les filles que de multiples obstacles, tenant à des facteurs tels que race, âge, langue, origine ethnique, culture, religion, incapacités ou appartenance à une population autochtone, privent de tout pouvoir et de toute possibilité de progrès puissent jouir à égalité de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales ;
33. Faire respecter le droit international, notamment le droit humanitaire, afin de protéger les femmes et les petites filles en particulier ;
34. Créer les conditions qui permettent aux petites filles et aux femmes de tous âges de réaliser tout leur potentiel, veiller à ce qu'elles participent pleinement et à égalité à l'édification d'un monde meilleur pour tous et leur confier un rôle accru dans le processus de développement [...].

---

**CONFERENCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE- DECLARATION FINALE DE Luxembourg-« Femmes, pouvoir et développement »- 5 février 2000**

---

Luxembourg, le 5 février 2000

Nous, Chefs de délégation **des 55 Etats** et gouvernements membres, associés et observateurs, des pays ayant le français en partage, réunis à l'invitation des autorités du Grand-Duché de Luxembourg, les 4 et 5 février 2000, adoptons la présente **Déclaration** :

### **I - Préambule**

Soutenant l'initiative du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie lors de la 12<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle à Bucarest, les 4 et 5 décembre 1998,

Nous fondant sur la Déclaration et le Plan d'Action du VIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie tenu à Moncton au Canada/Nouveau-Brunswick du 3 au 5 septembre 1999, qui prévoient de tenir une conférence francophone appelée « Femmes, pouvoir et développement », afin de préparer la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU en juin 2000, intitulée « **Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle** ».

Soulignant les acquis successifs des rencontres et les engagements pris dans le cadre de la concertation francophone, notamment :

- à Nouakchott en juillet 1994 et à Dakar en novembre 1994, pour identifier des thèmes prioritaires communs à l'espace francophone ainsi que des stratégies d'action ;
- à Ouagadougou en décembre 1994, avec la résolution adoptée par la 4<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle recommandant de prendre en compte, après Pékin, les objectifs d'une stratégie francophone en faveur des femmes ;
- à Cotonou par la résolution n°11 sur le suivi de la Conférence de Pékin, adoptée par le VI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie en décembre 1995 ;

**Soucieux de dresser un bilan des actions menées depuis la Conférence de Pékin (1995) et de dégager des priorités et des stratégies d'actions concrètes pour l'avenir, Réitérant notre volonté de concertation, dans l'esprit de coopération et de partenariat qui anime nos Etats et gouvernements membres, nous voulons rappeler que les engagements pris à Pékin lors de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes, dans les 12 domaines prioritaires qui ont été identifiés, demeurent des objectifs majeurs pour la Francophonie.**

### **II – Objectifs stratégiques**

Conscients de l'importance des relations entre les femmes et les hommes pour l'évolution des sociétés et désireux de valoriser toutes leurs potentialités, nous voulons créer les conditions pour que tant les femmes que les hommes puissent s'impliquer et contribuer davantage à la promotion de l'égalité de droit et dans les faits entre les femmes et les hommes.

Dans le but de garantir aux femmes une citoyenneté partagée, entière et active, nous voulons adopter une double approche privilégiant :

- le changement et l'évolution des rôles et des responsabilités des femmes et des hommes qui doivent s'accompagner de la prise de conscience de la nécessité d'un partenariat nouveau ;
- la prise en compte systématique de l'approche du genre, c'est-à-dire **l'intégration de la dimension sexo-spécifique qui respecte les conditions, les priorités**, les besoins et les contributions des femmes et des hommes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de toutes les politiques.

Soucieux de marquer la volonté de la Francophonie de réaliser cet objectif, nous nous sommes accordés, sur la base des acquis, pour concentrer nos efforts sur les deux domaines " Pouvoir " et " Développement ", identifiés par le VIII<sup>e</sup> Sommet comme particulièrement mobilisateurs pour la communauté francophone.

Nous recommandons que ces efforts s'articulent autour des axes suivants :

1° Concernant le « **pouvoir** » :

---

a) pour ce qui concerne la pleine et égale participation des femmes à la vie politique,  
**économique, sociale et culturelle, il conviendra de prendre des mesures pour assurer :**

- l'égalité juridique, la garantie des droits fondamentaux des femmes et l'élimination de la violence sous toutes ses formes à l'égard des femmes et des enfants, y compris la traite des êtres humains ;
- l'adoption des dispositions nécessaires en matière de formation, d'information et sur le plan législatif, pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, et favoriser également la participation des femmes dans les instances consultatives, judiciaires, exécutives et administratives ;
- l'égale possibilité pour les femmes et les hommes de participer volontairement et de façon active et responsable à la vie des partis et mouvements politiques ;
- la création ou le développement des mécanismes institutionnels chargés de veiller à l'application des politiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;

b) s'agissant de favoriser **l'accès des femmes à la prise de décision**, nous soutenons en particulier :

- la mobilisation des efforts des partenaires sociaux, des organisations patronales et syndicales, pour promouvoir l'accès et la participation équilibrée des femmes et des hommes aux postes de responsabilité et de décision en leur sein et dans le cadre **des négociations collectives** ;
- les mesures incitatives destinées à accroître la présence des femmes dans les entreprises publiques et privées, à tous les niveaux décisionnels dans la vie professionnelle, où les fonctions de décision demeurent majoritairement exercées par les hommes ;
- l'appui aux initiatives et aux actions des associations, notamment féminines, en faveur de la promotion de l'égalité et de la participation équilibrée des femmes et des hommes dans la prise de décision au sein de leur organisation comme dans l'ensemble de la société.
- 

2° Concernant **le développement** :

---

**La recherche d'un développement durable doit s'engager dans différents domaines pour assurer aux femmes, en particulier aux femmes rurales, une pleine participation à la vie économique, sur un pied d'égalité avec les hommes, et lutter efficacement contre la pauvreté en général, et sa féminisation en particulier ; ces domaines correspondent de fait aux champs d'action prioritaires suivants :**

a. L'éducation et la formation

**Nous demandons :**

- l'introduction dans les institutions éducatives, d'une approche méthodologique qui, tenant compte des différences dans la scolarisation des femmes et des hommes, vise à leur égalité, c'est-à-dire une pédagogie **du genre** ;
- l'intégration de l'approche du genre dans les *curricula* de formation du personnel enseignant et d'orientation professionnelle, ainsi que des agents sociaux ;
- l'accès égal des filles et des garçons à l'éducation scolaire, aux offres d'encadrement scolaire et de formation continue, à l'enseignement supérieur, surtout aux filières scientifiques et technologiques, et à la recherche ;
- le maintien des filles dans les systèmes scolaires et de formation ;
- le renforcement des programmes d'alphabétisation en faveur des femmes ;

- **l'introduction dans les programmes de formation ciblant des filles et les femmes, notamment en milieu rural, de modules visant l'acquisition de compétences en matière de lancement et de gestion d'entreprises ;**
- la prise en compte de l'importance croissante des nouvelles technologies de l'information et des médias dans la lutte contre les stéréotypes sexistes et les violences.

Au niveau de la santé

Nous recommandons **la promotion de programmes** :

- de prévention et de sensibilisation en vue de préserver l'intégrité physique et psychologique des femmes en matière de santé, notamment reproductive, en particulier par l'information et l'éducation à la vie familiale ;
- de sensibilisation et d'éducation à la gestion responsable de l'environnement ;
- de lutte contre l'infection par les maladies sexuellement transmissibles (MST), et le VIH-SIDA, visant particulièrement les femmes et les jeunes ; de lutte contre le paludisme ;
- de lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables, notamment les mutilations génitales féminines.

*Au niveau de l'économie*

Nous préconisons :

- la garantie de l'égalité des femmes et des hommes quant à l'accès au contrôle et à la gestion des ressources, des richesses et de la propriété, notamment la propriété foncière, en vue d'assurer leur participation au développement économique dans la perspective du développement durable ;
- la garantie du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans le domaine de l'emploi, de l'embauche et des rémunérations ;
- l'organisation du temps de travail qui permet l'articulation de la vie professionnelle et la vie familiale ; l'adoption de mesures spécifiques pour lutter contre le chômage féminin et pour assurer la protection sociale des femmes vulnérables ;
- l'élaboration et l'application de politiques et de programmes facilitant l'accès égal des femmes aux systèmes financiers, commerciaux et aux nouvelles technologies ;
- **l'appui aux femmes dans le secteur informel, notamment par le biais du micro-crédit et de la micro-assurance ;**
- **l'appui à la création d'entreprises et de coopératives, par un meilleur accès des femmes aux systèmes bancaires et financiers ;**
- **la prise en compte, dans les statistiques officielles, du travail non rémunéré, en particulier celui des femmes.**

### *III - Mesures stratégiques*

**Soucieux de marquer la volonté d'action de la Francophonie, nous nous sommes accordés pour susciter des engagements nouveaux, et instituer notamment un cadre d'échanges d'expériences, d'informations et de bonnes pratiques. Nous invitons, en conséquence, l'Organisation internationale de la Francophonie, notamment l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et les opérateurs directs, comme l'ensemble des Etats et gouvernements membres, à renforcer leur action et à dégager les ressources humaines et financières nécessaires, dans ces deux domaines qui concernent, d'une part, les femmes dans la prise de décision et les mécanismes institutionnels de promotion de la femme, ainsi que, d'autre part, la participation des femmes au développement en vue d'améliorer leur situation socio-économique, dans la perspective d'un développement durable.**

A ces fins, nous invitons :

1. Les Etats et gouvernements membres à mobiliser, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs précédemment cités relatifs au pouvoir et au développement, les moyens nécessaires et ce, à travers notamment :

- la mise en place ou le renforcement, au cas où il existe, d'un mécanisme national de concertation pour la définition, **l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques relatives à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes** ;
- l'élaboration et la mise en œuvre, dans les pays qui ne l'ont pas encore fait, **d'une stratégie nationale pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes** ;
- **l'utilisation de ressources dégagées** par l'allègement de la dette et la reconversion du service de la dette dans des projets et des programmes visant la **promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines** ;
- le développement de programmes de coopération assurant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'échange d'expériences positives Nord/Sud, Sud/Nord et Sud/Sud ;
- la mise en conformité des textes législatifs et réglementaires nationaux avec les instruments internationaux ratifiés.

1. Le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, s'appuyant sur l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, à engager résolument l'Institution dans la voie de :

- **la prise en compte de l'égalité des femmes et des hommes dans toutes les actions politiques** ;
- l'étude prospective sur la place des femmes dans les parlements de la Francophonie ;
- l'intégration des femmes au niveau décisionnel dans les actions de promotion de la paix et de la démocratie, ainsi que dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits ;
- la promotion des femmes aux postes de consultation, de décision et de responsabilité à tous les niveaux de l'OIF ;
- la sensibilisation de tous les Etats membres à l'importance de procéder à la signature, à la ratification, à la diffusion et à l'application effective de tous les instruments juridiques internationaux pertinents, notamment du protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- l'encouragement de tous les Etats membres à se préoccuper constamment de la mise en œuvre effective de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à examiner la possibilité de lever les réserves formulées lors de la ratification ;
- la nécessité de prendre des mesures pour la mise en œuvre effective de la Convention relative aux droits de l'Enfant ;
- la mise en œuvre d'une politique dynamique de coopération avec d'une part les autres Organisations internationales ou régionales et, d'autre part, les organisations internationales non gouvernementales féminines et de coopération au développement, dans le cadre de la Francophonie ;
- le maintien de la concertation la plus étroite entre les Etats et gouvernements membres de la Francophonie en vue de veiller au respect de ces objectifs et à leur réalisation.

**3 - Nous demandons, en conséquence, à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et aux opérateurs directs des Sommets, selon leurs compétences respectives, de prendre en compte ces lignes d'action prioritaires dans la mise en œuvre de leurs programmations, en s'appuyant sur l'expérience des Etats et gouvernements membres, afin que la coopération multilatérale francophone s'applique notamment à :**

- la mise en place **d'un mécanisme transversal de conception**, de réalisation, de coordination et d'évaluation, chargé de la sensibilisation, de l'information et de la formation au principe d'égalité des femmes et des hommes ;
- le soutien à la recherche surtout dans le domaine scientifique, pour valoriser les travaux des femmes scientifiques et ingénieurs, ainsi que pour identifier les différents facteurs qui freinent l'accès des femmes à la culture scientifique et technologique ;
- **la création et l'animation d'un réseau permanent d'expert(e)s francophones, comprenant des représentant(e)s d'ONG nationales et internationales**, et la diffusion régulière d'informations sur l'évolution de l'égalité dans les pays et dans les institutions de la Francophonie ;
- la mise en place d'une base de données ventilées par sexe et d'un argumentaire en matière de politiques d'égalité, pour l'élimination des discriminations et la lutte contre la pauvreté ;

- la mise en place d'une base de données recensant les femmes francophones ayant occupé ou occupant des postes décisionnels ;
- la recherche et l'application d'une terminologie commune à la Francophonie en matière d'égalité des femmes et des hommes et de droits des femmes.

Enfin, nous confions au Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie le soin de veiller, par le canal de **l'Agence intergouvernementale de la Francophonie** et en synergie avec les opérateurs directs, de même qu'avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations de la présente Déclaration, notamment dans le cadre de la concertation que les pays membres auront à poursuivre lors de la réunion préparatoire de la Conférence de New-York en mars 2000 ainsi qu'en juin 2000 pendant la Conférence " Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle ".

Rapport sera fait aux instances de la Francophonie sur la mise en œuvre de la présente Déclaration.

---

## Les plans d'égalité des chances hommes-femmes de la Communauté Européenne- 1996-2000/ 2001-2005

---

Commission européenne-95/593/CE: Décision du Conseil, du 22 décembre 1995, concernant un programme d'action communautaire à moyen terme pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1996-2000)

---

Journal officiel n° L 335 du 30/12/1995 p. 0037 - 0043

Texte:

**DÉCISION DU CONSEIL du 22 décembre 1995** concernant un programme d'action communautaire à moyen terme pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1996-2000)  
(95/593/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

- vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 235,
- vu la proposition de la Commission (1),
- vu l'avis du Parlement européen (2),
- vu l'avis du Comité économique et social (3),

(1) considérant que le Conseil a adopté six directives, deux recommandations et dix résolutions dans le domaine de **l'égalité de traitement et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** (4); (2) considérant que ces directives et ces actes ont joué un rôle substantiel dans l'amélioration de la situation des femmes; (3) considérant que l'égalité de traitement et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sont des principes fondamentaux reconnus par le droit communautaire; ont adressé des demandes à la Commission en vue de la préparation du quatrième programme d'action concernant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de 1996 à 2000; (6) considérant que ledit programme s'inscrit dans les perspectives établies dans les conclusions de la Conférence mondiale sur les femmes à Pékin; (7) considérant que, dans le livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, la Commission souligne la nécessité de renforcer les politiques d'égalité des chances entre les hommes et les femmes en matière d'emploi ; (8) considérant que, dans le livre blanc sur la politique sociale européenne, la Commission s'est engagée à présenter au cours de l'année 1995 un quatrième programme d'action sur l'égalité des chances entre Deuxième résolution du Conseil, du 24 juillet 1986, concernant la promotion de l'égalité des chances pour les femmes (JO n° C 203 du 12. 8. 1986, p. 2).  
[...]

considérant qu'il est nécessaire d'élaborer des mesures tenant compte de l'évolution économique et sociale et, en particulier, de répondre aux mutations des structures familiales, des rôles des femmes et des hommes dans la société, de l'organisation de la vie professionnelle et de la composition démographique de la société; (15) considérant qu'il importe à cet égard de promouvoir un partenariat actif entre la Commission, les États membres, les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales et notamment les organisations féminines, et de favoriser la synergie entre toutes les politiques et les mesures pertinentes en la matière; (16) considérant que, conformément à l'article 3 B **du traité et compte tenu des compétences des États membres en matière de promotion de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, le présent programme peut apporter une valeur ajoutée en identifiant et en stimulant les bonnes pratiques et les bonnes politiques, en encourageant l'innovation et en échangeant les expériences appropriées, y compris en matière d'actions positives**; (17) considérant que le présent programme n'a pas vocation à soutenir l'ensemble des actions qui peuvent être menées localement en faveur des femmes et qui peuvent bénéficier, dans certains domaines, du concours d'autres politiques communautaires; (18) considérant que la Commission a présenté, simultanément avec la proposition de la présente décision, un quatrième programme d'action communautaire à moyen terme pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes; (19) considérant qu'un montant de référence financière, au sens du point 2 de la déclaration du parlement

européen, du Conseil et de la Commission du 6 mars 1995, est inséré dans la présente décision pour l'ensemble de la durée du programme, sans que cela n'affecte les compétences de l'autorité budgétaire définies par le traité; (20) considérant que le traité ne prévoit pas, pour l'adoption de la présente décision, d'autres pouvoirs d'action que ceux de l'article 235,

DÉCIDE:

### **Article premier**

Établissement d'un programme d'action communautaire

La présente décision établit un programme d'action communautaire à moyen terme pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, ci-après dénommé «programme», pour la période allant du 1er janvier 1996 au 31 décembre 2000.

### **Article 2**

Principe de l'intégration de la dimension de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans toutes les politiques et les actions (mainstreaming). Le programme est destiné à promouvoir l'intégration de la dimension de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de toutes les politiques et les actions de l'Union européenne et des États membres, dans le respect de leurs compétences respectives.

### **Article 3**

#### **Objectifs**

1. Le programme appuie les efforts des États membres en matière d'égalité des chances entre les hommes et les femmes.
2. Le programme vise à :  
promouvoir l'intégration de la dimension de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans toutes les politiques et les actions;
  - b) mobiliser les acteurs de la vie économique et sociale en vue de réaliser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes;
  - c) promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans une économie en mutation, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et du marché du travail;
  - d) concilier les vies professionnelle et familiale des hommes et des femmes;
  - e) promouvoir la participation équilibrée des hommes et des femmes à la prise de décision;
  - f) renforcer les conditions d'exercice des droits à l'égalité.

### **Article 4**

#### **Actions communautaires**

En vue d'atteindre les objectifs visés à l'article 3, les actions suivantes sont mises en œuvre, valorisées et/ou soutenues dans le cadre du programme en utilisant les structures existantes, le cas échéant en améliorant le fonctionnement de celles-ci et/ou en les rationalisant:

- a) afin de permettre l'échange d'informations et d'expériences sur des bonnes pratiques, un soutien méthodologique et/ou technique et/ou financier à des projets permettant l'identification et le développement des bonnes pratiques ainsi que le transfert d'informations et d'expériences sur celles-ci;
  - b) l'observation et le suivi des politiques pertinentes et la réalisation d'études dans le présent domaine;
  - c) la diffusion rapide des résultats des initiatives engagées ainsi que de toute autre information pertinente.
2. Les dispositions concernant les critères d'application du présent article figurent en annexe.

### **Article 5**

#### **Cohérence et complémentarité**



La Commission et les États membres veillent à ce qu'il y ait cohérence et complémentarité entre les initiatives menées au titre du programme et celles menées au titre des Fonds structurels et des autres politiques ou actions communautaires, entre autres celles en matière d'éducation et de formation professionnelle, ainsi que celles menées par les États membres.

## Article 6

### Participation d'autres pays

1. Les activités du programme qui pourront être ouvertes à la participation des pays de l'Espace économique européen, des pays associés de l'Europe centrale et orientale (PAECO), de Chypre et de Malte **ainsi que des pays méditerranéens partenaires de l'Union européenne**, seront définies dans le contexte des relations de l'Union européenne avec ces pays.

2. Le coût de la participation visée au paragraphe 1 sera pris en charge soit par les pays concernés eux-mêmes sur leur propre budget soit par les lignes budgétaires communautaires relatives à la mise en oeuvre dans le domaine concerné des accords de coopération, d'association ou de partenariat avec ces pays.

[...]

## Article 8

Fixation du montant des concours financiers

1. Pour les actions visées à l'article 4 paragraphe 1 point a), la contribution financière de la Communauté peut atteindre:

- en général, un taux maximal de 60 %,

- dans des cas exceptionnels, selon des critères établis conformément à la procédure prévue à l'article 9, maximal plus élevé.

[...]

## II. DOMAINES D'ACTION

Les actions communautaires qui pourront être soutenues dans le cadre du programme sont celles visées à

l'article 4 et devront concerner l'un ou plusieurs des domaines suivants.

### **Intégration de la dimension de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans toutes les politiques et les actions (mainstreaming)**

- Emploi et vie professionnelle
- Éducation, formation et formation continue, ainsi que la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'emploi,
- accès à l'emploi et conditions d'emploi,
- promotion de l'indépendance économique,
- déségrégation verticale et horizontale du marché du travail,
- rémunération égale pour un travail égal et un travail de valeur égale,
- organisation et flexibilité de la vie professionnelle,
- aspects liés à l'environnement de travail, y compris le harcèlement sexuel,
- entrepreneuriat,
- conciliation des responsabilités professionnelles et parentales, y compris le rôle des hommes.

### 3. Prise de décision

Élaboration et suivi de méthodes, stratégies et actions visant à promouvoir une participation équilibrée des hommes et des femmes dans la prise de décision, y compris à des postes de haut niveau.

## Information et recherche

Promotion de l'information, de la recherche, d'études et d'autres actions en vue d'augmenter les connaissances et de promouvoir des attitudes favorables concernant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

## Statistiques

- Meilleure utilisation et développement de statistiques ventilées par sexe, en consultation avec les organismes nationaux compétents.

**Le programme d'action communautaire à moyen terme (1996-2000) a officiellement été lancé à Dublin le 7 octobre 1996. Son ambition est d'intégrer l'égalité des chances dans la définition et dans la mise en œuvre des politiques pertinentes, aux niveaux communautaire, national et régional (mainstreaming). Pour réaliser cet objectif, diverses mesures sont nécessaires :**

- un soutien méthodologique, technique et financier à des projets visant
- l'identification et le développement des bonnes pratiques, le transfert
- d'informations et d'expériences;
- l'observation et le suivi des politiques pertinentes ainsi que la réalisation

Document livré le: 11/03/1999- [EUROPA]

Le 17 décembre 1998, la Commission a présenté un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du programme, dans lequel elle souligne une amélioration de la visibilité de l'action communautaire en la matière résultant d'une meilleure diffusion de l'information dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle estime que la valeur ajoutée de ce programme réside dans l'identification et l'échange d'information et d'expérience sur les bonnes pratiques en matière d'égalité des chances.

Sur le plan international, la Commission a contribué activement, notamment par le biais d'une communication, à la préparation de la **Quatrième conférence des Nations Unies sur les femmes . À Pékin, du 4 au 15 septembre 1995, l'Union européenne a joué un rôle moteur dans la conférence et dans l'adoption de la déclaration finale ainsi que de la plate-forme d'action.** Celle-ci met l'accent sur les droits des femmes, sur la notion de droits en matière de sexualité, sur l'importance de l'indépendance économique des femmes, une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision et sur l'intégration de l'égalité dans toutes les politiques.

Par ailleurs, le groupe de Commissaires "Égalité des chances" assure un examen et suivi de l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques et des programmes pertinents. C'est sous son impulsion que la Commission a adopté, le 21 février 1996, une communication sur l'intégration de l'égalité des chances dans les politiques et actions communautaires . En conséquence, c'est aujourd'hui devenu une action transversale, qui doit être appliquée par tous.

La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est une composante à part entière de la stratégie européenne de l'emploi définie au Sommet pour l'Emploi qui s'est tenu au Luxembourg en novembre 1997. Dans le cadre des propositions de lignes directrices pour l'emploi de 1999 , la Commission a souligné la nécessité de

- poursuivre l'intégration de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans tous les éléments des politiques de l'emploi, notamment en garantissant aux femmes le bénéfice des politiques actives du marché de l'emploi en matière d'insertion professionnelle proportionnellement à leur taux de chômage, ou en développant la
- représentativité des femmes dans les actions relatives à l'esprit d'entreprise.

Le 4 mars 1998, la Commission a présenté un rapport d'avancement sur le suivi apporté à la Communication "Intégrer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des politiques et actions communautaires". Le rapport fait état d'importants progrès réalisés depuis 1996 dans la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans les politiques et actions communautaires. Toutefois les efforts doivent être poursuivis, dans le sens :

- d'une meilleure sensibilisation aux problèmes d'égalité des chances, plus particulièrement pour les cadres supérieurs;
- du développement de compétences;
- d'une évaluation régulière de l'impact des politiques sur l'égalité entre les sexes;
- d'une vérification systématique de la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans tous les documents communautaires.

Le Traité d'Amsterdam introduit explicitement l'égalité des chances entre les hommes et les femmes parmi les tâches (article 2) et les actions (article 3) poursuivies par la Communauté. Un nouvel article 6a prévoit que le Conseil peut décider à l'unanimité, sur proposition de la Commission, de prendre des mesures afin de combattre toute discrimination basée, entre autres sur le sexe. De plus, le champ d'application de l'article 141 a été élargi par l'introduction du concept "salaire égal pour travail de valeur égale". En outre, le nouveau paragraphe 3 de cet article prévoit que le Conseil, selon la procédure de codécision, arrête des mesures visant à assurer l'application du principe de l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et d'occupation. Enfin, le nouveau paragraphe 4 permet aux États membres d'adopter ou de maintenir des mesures d'action positive pour le sexe sous-représenté en matière de carrière professionnelle.

**Le 13 mai 1998**, la Commission a présenté son deuxième rapport annuel sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans l'Union européenne pour l'année 1997. La Commission a mis en avant trois nouveautés importantes en matière d'égalité des chances : l'adoption du **Traité d'Amsterdam** qui introduit de nouveaux pouvoirs dans ce domaine, la mise en place d'une stratégie pour l'emploi dont l'égalité des chances est une composante fondamentale ainsi que du **mainstreaming** (par exemple au sein du dialogue social, dans le cadre des fonds structurels et des politiques de formation et d'éducation etc.). Malgré des avancées en matière d'égalité des chances relativement modestes en 1997, la Commission a souligné avant tout le potentiel des futures actions dans ce domaine.

Le **Conseil européen de Vienne** (11-12 décembre 1998) a rappelé l'importance de la promotion de l'égalité des chances et la nécessité de réviser les plans d'action nationaux dans cette perspective.  
[...]

### 3) CONTENU

1. La Commission a fait sien le **principe de "mainstreaming"**, qui consiste à **prendre systématiquement en compte les différences entre les conditions, situations et besoins des femmes et des hommes dans l'ensemble des politiques et actions communautaires. Cette approche globale et transversale implique un effort de mobilisation des politiques dans les domaines les plus appropriés pour l'égalité entre les femmes et les hommes** comme suit :

- emploi et marché du travail: la Commission entend poursuivre la structuration du cadre juridique de l'égalité, rationaliser et mieux intégrer ses mesures de soutien à des études concernant l'entrepreneuriat féminin et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle;
- les femmes chefs d'entreprise et les conjointes collaboratrices dans les PME : la Commission envisage de renforcer les actions en faveur des femmes dans les PME, notamment par une amélioration de la flexibilité du travail et de la qualification professionnelle, et un accès facilité au crédit;
- éducation et formation: l'ensemble des actions communautaires concernant l'éducation, la formation ou la jeunesse intègrent l'égalité des chances, soit comme objectif spécifique, soit comme priorité additionnelle;
- droit des personnes: des améliorations pourraient être envisagées dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la sécurité et l'intégrité des femmes réfugiées, la lutte contre le trafic des personnes et la réhabilitation dans la société des victimes de ce trafic ;
- la politique du personnel: la Commission mène depuis de nombreuses années une politique d'égalité des chances à l'égard de son personnel par l'intermédiaire de programmes d'actions positives.
- restant isolées et donc sans impact majeur sur la situation générale en matière d'égalité des genres. Parmi ces obstacles, on trouve notamment le manque de prise de conscience des problèmes liés au genre par les niveaux décisionnels, le manque de ressources humaines et budgétaires allouées à ces tâches et le manque de compétences en matière de questions de genre.

**Commission européenne-Décision du Conseil, du 20 décembre 2000, programme pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (2001-2005)**

---

---

## Annexe 1.5.- Diagnostics territoriaux sexués dans le tourisme rural

---

### Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional - Synthèse de l'étude CEDAET / Fédération des Pays de Rhône-Alpes-Octobre 1999 DRDF – SGAR Cellule Europe – DRAF- DRT Rhône Alpes

---

*Les femmes ne revendiquent ni le tourisme rural ni le territoire : bien qu'on ait du mal à vouloir le reconnaître, elles les ont déjà investis.*

Ce qui s'y joue relève d'une communauté, d'une grande maison. Et elles l'ont investi parce que cela a été leur domaine d'excellence. Les hommes ont longtemps gardé **les clefs du territoire** : essayez aujourd'hui encore de conjuguer au féminin des termes comme **agent de développement, maire, aménageur, chef d'entreprise** ! Pourtant le monde rural bouge, ne reste pas statique. La modernité est venue frapper à la porte du monde rural. Elle s'est propagée progressivement, par soubresauts. Production agricole et crises agricoles, exode rural et mouvement néo-rural, ré-investissement de la campagne par les urbains en fuite ou en reconversion, développement des loisirs et du tourisme rural. A chaque occasion, les femmes reprennent une clé, se positionnent. Le monde rural s'explique autour de dialectiques complexes... et finalement, avec le temps, fécondes : tradition / modernité - Villes / campagnes – Activités-domestiques / reconnaissance professionnelle - Hommes / Femmes.

L'enjeu de la parité Homme/Femme est, en milieu rural, enchevêtré dans ces ambivalences, qui jouent l'une contre l'autre, l'une sur l'autre et parfois, en même temps, l'une pour l'autre. **Les femmes ont saisi l'opportunité du tourisme rural**, après celle de la modernisation agricole, après celle de l'exode et en même temps que celle du retour au pays, non pour revendiquer du pouvoir car les clés restent encore entre les mains des hommes, mais pour produire des richesses tant matérielles qu'immatérielles. Sur le plan matériel, du **revenu d'appoint de quasi cueillette** qu'elles ont généré par nécessité pour le ménage rural ou agricole, elles sont devenues **salariées** puis sont passées actrices de la **création d'entreprises**, certes fragiles, mais marquant le gain d'indépendance, d'autonomie. Cette évolution n'est pas rectiligne. Les trois "statuts" co-existent et co-existeront encore tant que le tourisme rural aura besoin d'équipements gérés par des particuliers, des salariées et des chef(e)s d'entreprises. **Les femmes contribuent de l'intérieur, donc lentement, à modifier "le paysage" donc la culture économique.** Les clés sont là. Elles sont sorties de leurs maisons et gagnent le local et le territoire, soi disant "affaires d'hommes". Les femmes, véritables aménageuses, les occupent comme elles ont défendu et entretenu leurs maisons. En même temps, sous certains aspects, **elles restent encore prisonnières des poids de la domesticité, du manque de reconnaissance**, toujours rappelées à être ou au moins apparaître comme inférieures. Dans cet enchevêtrement du local et du domestique, les femmes continuent de devoir faire face à des contraintes sociales identifiées, en ce qui concerne le tourisme rural, dans l'étude :

- Inégalités des rémunérations ;
- Moindre reconnaissance des qualifications et des niveaux effectifs de responsabilités ;
- Contrats de travail de plus faible durée ;
- Catégorie importante de femmes non qualifiées ;
- Moindre reconnaissance des qualités ;
- et des responsabilités des femmes chefs d'entreprises ;
- Critères de recrutement subjectifs et stéréotypés, etc...

En même temps, il y a évolution : lente, souterraine (comme l'économie du même nom !) mais réelle. Des positions reprises, des domaines d'excellence démontrent la force du mouvement, la force de celles que l'on juge, à priori, les plus faibles. Cette force ne provient pas du rationnel et c'est sûrement ce qui fait sa force. **Féminisation importante des activités touristiques en milieu rural** (6 emplois salariés sur 10 environ sont occupés par des femmes par exemple) ; Progression plus fréquente et ancienneté plus importante des femmes salariées dans les entreprises ; Compétences plus orientées sur la communication, l'accueil ; Plus de réussite dans la création d'entreprise que les hommes ; Satisfaction dans l'équilibre vie professionnelle/vie familiale ;

Conquête progressive des femmes au sein des organes participant à la politique touristique locale, ....**Il n’y aurait sûrement pas, aujourd’hui, de tourisme rural sans les femmes.**

**Il faut que les politiques publiques locales, régionales, nationales, européennes reconnaissent et stimulent leur rôle de réelles et constantes “ a-ménagères ” du territoire. Et il faut en même temps que ces politiques leur donnent des moyens pour lutter contre les inégalités sociales et le manque de reconnaissance qui les touchent encore.**

## 2. Femmes salariées dans le tourisme rural

### Féminisation de l’emploi salarié Hommes Femmes

40 % 60 % **Qualifications : les femmes se situent dans l’extrême**

Plus de 30 % des femmes (pour 19 % des hommes) ont un niveau de qualification supérieur ou égal au niveau III. Par contre elles sont plus nombreuses (34 %) que les hommes (25 %) à être sans qualification.

- **Une répartition sexuée du travail**

Fonctions masculines (plutôt occupées par des hommes): Cuisine, Responsable de restauration, Agent d’entretien, Fonctions féminines (plutôt occupées par des femmes: Responsable d’hébergement, Femme de ménage, Agent d’accueil, Responsable d’accueil, Secrétaire, Serveuse et Chargée de mission, Fonctions partagées entre hommes et femmes : Aide cuisine, direction, animateur, agent polyvalent et agent de remontées mécaniques.

- **Les femmes moins payées que les hommes :** 83 % des femmes gagnent moins de 54 francs de l’heure, contre 61 % des hommes.
- **Correspondance Postes/ Qualifications-** Forte pour 42 % des femmes contre 59 % pour les hommes, selon les employeurs
- **Reconnaissance des responsabilités-** 25 % des femmes occupent des postes de responsabilité reconnue dans l’entreprise contre 37 % pour les hommes. Mais pour les employeurs, 56 % des femmes contre 43 % des hommes sont autonomes dans leurs fonctions et/ou leurs avis sont sollicités
- **Des postes plus précaires pour les femmes-** 48 % des femmes sont en CDI contre 53 % pour les hommes
- **Les femmes évoluent plus que les hommes dans les entreprises.** Fidèles : 41 % des femmes ont une ancienneté supérieure à 5 ans contre 33 % pour les hommes.

**Constantes : 17 % des femmes progressent et évoluent dans leurs postes au sein de l’entreprise contre 7 % pour les hommes**

Cette partie de l’étude , non prévue dans le cahier des charges est produite avec le concours de l’INSEE Rhône Alpes. Les DADS ont été traitées pour l’ensemble de la région, confirmant ainsi, s’il le fallait encore, l’intérêt de cette source statistique. Le mode de traitement utilisé a permis de comptabiliser toutes les personnes qui ont travaillé dans le tourisme ainsi que leur durée annuelle d’emploi –laquelle peut être fractionnée en plusieurs saisons, plusieurs contrats. Des traitements plus lourds restent à faire.

En 1996, l’ensemble du tourisme en Rhône Alpes (rural, urbain, montagnard) est un secteur où l’emploi salarié féminin est supérieur à l’emploi masculin (51% -49 %). Cette féminisation atteint des niveaux records (56%, 58%) dans les départements les plus ruraux, là où le tourisme est le plus diffus. Nbre de salariés ayant travaillé dans le tourisme en 96 (DADS) dans les différents départements

Taux de Féminisation	
	AIN 4 100 56 %
	ARDECHE 2 840- 52 %
	DROME 4 284 56 %
	HAUTE SAVOIE 15 957 50 %

	ISERE 10 783 53 % LOIRE 4 150 58 % RHONE 17 480 50 % SAVOIE 14 370 48 %
<b>TOTAL</b>	<b>73 964 51 %</b>

Nbre de salariés ayant travaillé dans le tourisme en 96 (DADS) dans les différentes filières

<b>Taux de Féminisation</b>	
	Cafés restaurants 32 973 50 %
	Hôtels restaurants 19 629 54 %
	Campings 909 48,3%
	Autres hébergements 8 073- <b>57,6%</b>
	OTSI Agences de voyages 3 326 78,3%
	Remontées mécaniques 5 917 25,3%
	Thermalisme 829 80,5%
	Gestion patrimoine culturel 406 59,9%
	Gestion patrimoine naturel 270 45,6%
	Gestion d'installations sportives 1 632 38,1%
<b>TOTAL</b>	<b>73964 51,3%</b>

Le secteur touristique représente donc un secteur où “ la parité ” est particulière : les femmes y sont très présentes. Mais ces taux de féminisation **cachent des conditions de travail que les statistiques ne nous ont pas permis d’analyser sur le plan qualitatif**. Le seul critère d’activité à temps partiel est déjà éloquent : Plus de 36 % des femmes occupent un emploi à temps partiel (contre 17 % des hommes).

D’autres analyses mériteraient d’être conduites. Certaines filières touristiques sont marquées par un taux de féminisation faible : remontées mécaniques, campings, gestion d’installations sportives, gestion du patrimoine naturel. D’autres sont marquées un taux de féminisation écrasant : hôtellerie (54 %), autres hébergements (57 %), Offices de tourisme (78 %), Thermalisme (80 %), Gestion du patrimoine culturel (60 %). **Ce premier éclairage (novateur dans la mesure où les études qualitatives sur l’emploi féminin dans le tourisme sont quasi inexistantes !) appelle donc désormais des analyses plus fines. Ces analyses paraissent d’autant plus importantes que certaines observations concernant le tourisme rural sont inquiétantes : moindre niveau de rémunération, forte catégorie de jeunes non qualifiées, moindre reconnaissance professionnelle...**

**Il est à craindre que ces points faibles et cette discrimination hommes/femmes soient amplifiés dans le tourisme de masse (espaces stations fortement saisonniers notamment).**

**DÉLÉGATION RÉGIONALE AUX DROITS DES FEMMES RHONE ALPES**

**DÉLÉGATION RÉGIONALE AU TOURISME RHÔNE ALPES**

**CEDAET** Conseils, Etudes et Développement Appliqués aux Entreprises et aux Territoires



## ANNEXE II

## Annexe 2.1. Les acteurs-actrices interrogées- Entretiens –

## Région Fès-Boulemane-Maroc- Mai 2001-2002

Nom de l'activité	Responsable de l'activité	Type d'activité	Communes/Douar
<i>Fouzia</i>	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Sefrou
Rhama	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Tebab
Anima	Responsable de la coopérative	Coopérative de Sefrou	Sefrou
Nassima	Co-Responsable de la coopérative	Coopérative de Sefrou	Sefrou
Fatima	coopérantes		Boulemane
Fatna	coopérantes		Douar Git Faz
Moulouda	coopérantes		Immouzer
Fatima	coopérantes	Association artisanale de Boulemane	Boulemane
Naija	coopérantes	Coopérative de Sefrou	El Menzel
Fatima	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Bahlil
F.	coopérantes	Coopérative de Sefrou	Sidi Youssef Ben Ahmed
Entretiens collectifs avec « les hommes du Douar			Azzaba
Entretiens collectifs avec « les hommes du Douar »		Coopérative de Sefrou	Mtarnagha El Menzel
Structures	Personnes rencontrés	Fonctions	Communes
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	M. Ben Khayat	Délégué provincial de l'artisanat	SEFROU
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	M. Alami El Merrouni	Délégué provincial de l'artisanat	BOULEMANNE
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	M. Aouad	Délégué de la chambre de l'artisanat de Fès	Fès
FONDEP-Fondation pour le développement local et la Participation	El. Azzoui Mohammed	Responsable du département local de la FONDEP	SEFROU
Ministère de l'Agriculture	M. Asserine	Responsable de la communication de la Délégation provinciale	SEFROU
Ministère de l'Agriculture	M. Bensouda	Délégué Provincial de l'Agriculture	SEFROU
Fondation Association Zakoura	M. Adil	Responsable Nord-est	
ONG – OXFAM Québec	M.Lavallée	Responsable de projet à l'échelle nationale	Rabat

## Ligurie &amp; Parc Naturel Régional du Beigua- - Juillet 2001

Nom de l'activité	Responsable de l'activité	Type d'activité	Communes
			Province de Savonne
<b>Cà de Pin</b>	Maria Grazia Berruti	Agrotourisme	San Bernardo
<b>Usai</b>	Paola Usai	Agrotourisme	Stella San Bernardo
<b>Il Mulino</b>	Angelica Codara	Agrotourisme	Cascina Pasti-Giovanni
<b>Dolce Vita</b>	Loredana Conti	Camping-gîtes	Stella San Giovanni
<b>Az. Agricola Pippo</b>	Pippo Carla	Cultivateur-auberge- chambre d'hôtes	Giovo Ligure
<b>Planet Horse</b>	Giovanna	Refuge-gîte	Giovo Ligure- Pontinvrea
<b>Romano</b>	Francesco Romano	Agrotourisme- gîte	Albergare- Sassello
<b>Pian del Sole</b>	Carla	Auberge-gîte	Pianferioso-Sassello
<b>Castello d'Alpicella</b>	Margherita-Della Lotta	Agrotourisme	Ceresa- Varazze
<b>L'Uliveto</b>	Vincezia Ratto	Agrotourisme- chambre d'hôtes	Ceresa-Varazze
<b>La Fonda</b>	Marcello Federici	Agrotourisme	Varraze-
<b>Montali</b>	Emilia Montali	Apiculture-transformation de produits-	Campomarzio- Varraze
			Province de Gênes
<b>Pratorotondo</b>	Diena Maria	Auberge-Refuge	Pratorotondo-Cogoleto
<b>Argentea</b>	Giuliana Belloti	Agrotourisme	Arenzano
<b>Lo Scoiatolo</b>	Mara	Agrotourisme	Rapetti Giusvalla
Structure	Personnes rencontrés	Fonctions	Communes
<b>Parc Naturel Régional du Beigua</b>			
	Dario Franchello	Président	Savonne
	Maurizio Burlando	Directeur	Savonne
	Mauro Spotorno	Universitaire-responsable scientifique du PNR-	Gênes
	Monica	Responsable-pédagogie de l'environnement -guide	Gênes

## Ardèche du Sud- septembre 2001-décembre 2002

Nom de l'activité	Responsable de l'activité	Type d'activité	Communes
Les ranchins	M. Ranchin	Gîte rural	Pradons
Domaine de Valbome	M. & Mme Valbome	Gîte rural -agrotourisme	Vallon-Pont-D'arc
		Chambres d'hôtes- accompagnateurs de moyenne montagnes	Vallon-Pont-D'arc
« Tardieu »		Gîte rural- agrotourisme	Saint Germain
Les Frigoulets	M.& Mme Brahic	Village de gîtes	Ruoms
	Martine.	Agro-tourisme- promenade en ânes	Vallon-Pont-D'arc
	Véronique B.	Ferme pédagogique- Chambres d'hôtes	
		Chambres d'hôtes & tables d'hôtes	Gravières
		Chambre d'hôtes-artisanat	Labastide de Virac
		Chambres et tables d'hôtes	Ucel
		Chambres d'hôtes- agrotourisme	Ribes

		Location de meublés- & agrotourisme	Lagorce
		Chambres d'hôtes & agrotourisme	Rosières
		Gîte, tables d'hôtes & agrotourisme	Rocles
Structures	Personnes rencontrés	Fonctions	Communes
<b>Région Rhône-Alpes</b>	Christine Guillemaut-2001-2002	Chargée de mission Formation continue Responsable du Plan d'Egalité des chances hommes-femmes.	Lyon
<b>Comité Régional du tourisme, Rhône-Alpes</b>	Jamin-gallet-2002	Chargée de mission régionale (tourisme rural) Comité Régional du Tourisme	Lyon
<b>Préfecture de l'Ardèche</b>	Nicole Boira (2000)	Chargée de mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité	Privas

### Entretiens informatifs sur les questions théoriques, méthodologiques et opérationnelles

Structures	Personnes rencontrés	Fonctions	Communes
<b>CNRS</b>	Jacqueline Coutras-2001	Directrice de recherche	Paris
<b>Université de Gênes-Laboratoire Dissgell</b>	Mauro Spotorno	Professeur	Gênes
<b>Université de Fès-Sidi Mohamed Ben Abdellah</b>	Lhasen Jennan	Professeur	Fès
<b>Centre d'Etudes et de Recherches Féministes-Université de Fès</b>	Fatima Sadiqui Septembre 1999-septembre 2001	Professeur	Fès Le Pradel
<b>Institut National d'Agronomie</b>	Fatima Zahid Juin 2001-septembre 2001	Chercheuse	Meknès- Le Pradel
<b>University College London (Department of Geography)</b>	Linda Mac Dowell	Professeur	New-York Février 2001
<b>Université de Waikato, Halmiton Nouvelle-Zélande</b>	Anne-Marie d'Hautesserre	Professeur	New-York Février 2001
<b>Préfecture des Alpes de Haute-Provence</b>	Valérie Masson (07.2002) ( <i>organisation d'un séminaire « genre et politique »</i> )	Chargée de mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité	Digne
<b>Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local</b>	Catherine de Borchgrave janvier 2002-	Animatrice de l'Association	Bruxelles (rencontrée à Marseille)

## Annexe 2.2. Extrait d' entretiens

### CA DE PIN

**(Stella San Bernardo/Corona)- L'activité agri-touristique dans la Province de Savonne-Extrait.**

[...]

vosre activité agritouristique et agricole....

Notre ferme est familiale. Je suis la titulaire. Nous avons 8 vaches, quelques lapins et quelques poules. Notre terrain fait 23 hectares, dont une partie est cultivée. Nous cultivons la terre avec des légumes pour l'agritourisme et puis aussi du fourrage pour les vaches, et quelques bois pour se chauffer l'hiver, et un peu est aussi vendu.

Est-ce que la production agricole vous la vendez sur des marchés ou est-ce que vous la transformez ?

Non, je vends un petit peu ici aux personnes mais peu parce que la plupart je l'utilise pour faire l'agritourisme pour la cuisine, pour le restaurant, ... comme les lapins pour l'activité agritouristique.

Et nous vendons quelques vaches pour le boucher, peu cependant, de temps en temps, pour la viande.

Au niveau de l'activité touristique, c'est surtout le restaurant ?

Nous avons ici le restaurant, nous avons 24 places à la journée, 3 jours de la semaine.

Et puis au-dessus, nous avons 3 chambres avec bain pour 7 lits.

En quelle période recevez-vous les touristes ?

Alors, en tant qu'hébergement, nous recevons toute la semaine, à part 2 périodes où nous sommes fermés, en octobre et en mars. En revanche, comme restaurant, nous sommes seulement ouverts ces 3 jours, vendredi, samedi, dimanche, aussi l'hébergement n'est pas lié avec le restaurant. Nous travaillons seulement sur réservation. Et à présent que nous avons mis une publicité sur Internet, nous travaillons un petit peu plus, également avec l'étranger ou les Italiens de plus loin. De périodes très longues ... nous n'avons pas encore eu de longs séjours. L'été dernier, pendant 15 jours en août ça a été la période la plus longue en terme de séjours.

Combien de personnes travaillent avec vous ...est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous aide ?

Tout ce que je peux j'essaye de le faire seule. Puis il y a mon mari qui pourtant a son travail et donc à temps perdu, le samedi, le dimanche, le soir, il me donne un coup de main.

Et puis j'ai 2 frères qui eux aussi travaillent, ont leur travail cependant quand ils peuvent, ils me donnent un coup de main. Et puis mon papa qui est à la retraite, il est très fort, il fait beaucoup ...

Votre famille est-elle originaire de la Ligurie ?

Mon mari, non, mon mari est Toscan. Sinon, mon père est Ligure, ma maman était Ligure, oui.

Depuis combien de temps êtes-vous installé en activité agritouristique ?

- Nous avons ouvert il y a 2 ans.

Quelles relations avez-vous avec le Parc ?

- Nous sommes restés un peu en dehors, c'est-à-dire que nous sommes dans une commune du Parc mais nous sommes restés un peu à part. en pratique nous ne sommes pas dans le Parc mais nous sommes dans une commune du Parc.

Relations ... quelques personnes séjournent ici pour faire des promenades, des excursions mais pas beaucoup de gens.

Avez-vous des rapports avec le siège du Parc ?

Une jeune femme qui est guide ... nous sommes en contact avec elle s'il y a des personnes qui veulent faire des excursions et elle peut les accompagner. C'est la fille qui m'a appelée ...

Monica ?

- Oui. Et puis elle m'apporte du matériel pour présenter aux personnes, tous les dépliants, toute ces choses, pour faire la publicité du Parc, ce qu'on peut y faire.

Est-ce que vous êtes une étape pour les excursions ?

- Oui, on est en quelque sorte une étape. Oui, ici également, chez nous, nous avons des endroits très beaux à voir.

Pouvez-vous me décrire le déroulement d'une journée de travail ?

- Elles varient beaucoup parce qu'en semaine, quand je ne fais pas à manger donc, il peut y avoir tant de choses ... le fait d'aller aux vaches, de s'occuper des bêtes le matin, la première chose, leur donner à manger et nettoyer l'étable. Là je parle de l'activité agricole. Et puis il y a le potager c'est-à-dire les légumes, il peut s'agir des semences ou bien de l'arrosage des plantes ou bien cueillir les légumes, toutes ces choses. Puis donner à manger aux lapins, aux poules, s'en occuper. Et puis il peut y avoir à couper l'herbe pour en faire du foin pour donner alors aux animaux ... oui, il y a tant de choses maintenant. Nettoyer parce que la propreté est très importante au niveau de l'agritourisme.

Tandis qu'au contraire le jour de travail en cuisine alors presque toute la journée je la passe ici. Et à ces choses que je pense la semaine, mon papa y pense, c'est lui qui s'occupe des vaches, fait ces choses. Parce qu'ici, si j'ai des gens qui dorment, je dois préparer le petit déjeuner, je dois être ici. Et puis pour préparer le repas il faut un peu de temps, préparer les légumes, préparer tout ... Ainsi la journée, s'il faut faire à manger, elle est finie.

Est-ce que vous avez discuté de la répartition des tâches avec votre mari ?

- Oui, plus ou moins, nous nous sommes divisés un peu les tâches, certes, naturellement les hommes font les travaux les plus fatigants, les plus durs comme labourer, toutes ces choses ce sont les hommes qui le font parce que la force ... je ne l'aurais pas. Quand ils ont le temps certes par ce qu'ils ne sont pas toujours là ! Enfin, les travaux les plus lourds, du type couper l'herbe avec les grosses machines, ils le font eux, mon mari et mes frères et de la même chose pour faire les balles de foin. Oui, les travaux les plus fatigants, les plus importants, comme couper le bois également, ce sont les hommes qui le font.

Est-ce que vous connaissez d'autres femmes qui font la même activité ? Est-ce que vous faites partie d'un réseau ?

- Des femmes qui font de l'agritourisme ? Tous ceux que je connais ce sont des hommes ou au moins à la rigueur il y a aussi la femme mais le titulaire est toujours un homme. Et dans d'autres pays, non ... ce n'est pas que je voyage beaucoup malheureusement. J'ai des amis en France que de temps en temps nous rendons visite mais je suis toujours allée chez eux jamais en agritourisme.

Un réseau ?

- Oui, alors je fais partie de *Casa Nostra* qui est une sorte d'association d'agritourismes qui sont tous adhérents à *Coltivatori Diretti* de Savone. En fait, nous sommes de *Coltivatori Diretti* et ils ont fait ce consortium, cette association, s'il y a des problèmes on peut s'adresser à cette association.

Le fait que vous soyez titulaire, est-ce que ça pose un problème à votre mari ?

- Lui, il a son travail, il est artisan, il a toujours été artisan. Moi, je suis fille de paysan, mon papa, ma maman ont toujours été paysans. Mon papa a décidé de partir à la retraite et moi j'ai repris sa ferme.

Est-ce que vous avez une idée du travail des femmes en zone rurale ?

- C'est un travail très fatigant. Si on regarde du côté de l'agriculture, il n'y a pas un gain important seulement avec l'agricole, seulement avec la terre, seulement avec les bêtes spécialement ici où il y a peu de places, les champs sont ... Ce n'est pas comme dans les grandes plaines où on peut cultiver beaucoup plus. Ici il y a peu d'espace et la terre n'offre pas beaucoup.

En revanche, avec l'agritourisme il y a assurément un peu plus de gains, de satisfaction parce que ... Nous n'avons pas des prix très élevés, un peu pour nous faire de la publicité et un peu pour que les gens reviennent une autre fois. Et en effet, on voit que les gens viennent une fois puis retournent un peu parce qu'il aime ce qu'il mange et un peu peut-être parce que la dépense n'est pas élevée et qu'ils sont satisfaits ... parce que je vois que les personnes reviennent et qu'ils apprécient ce qu'ils mangent.

Est-ce que vous avez des problèmes de déplacements ?

- Au village, il y a un magasin d'alimentation mais qui n'est pas trop fourni. On va par exemple au premier village que vous avez rencontré, Stella San Giovanni, et là déjà il y a une supérette un peu plus équipée. Et puis quand on arrive à Albissola ou Savone, on trouve sans problème.

Est-ce que vous vous sentez isolée ?

- Non absolument pas, je suis bien ici. Pour moi c'est un problème quand je dois aller à Savone. On ne trouve pas de parking et puis il fait chaud, puis tout le monde est excité, non vraiment on est bien ici !

Quel est votre lieu préféré ? Et votre activité préférée ?

- J'ai un fils de 12 ans et le meilleur moment est quand je peux être avec lui et je peux passer un peu de temps avec lui. Parce que 12 ans c'est un âge très particulier, ce n'est pas facile de s'occuper d'un garçon de 12 ans.

Et puis j'aime beaucoup cuisiner et donc j'aime être à la cuisine à préparer à manger.

Et puis je ne sais pas, j'aime beaucoup les animaux aussi, alors m'occuper des bêtes ne me dérange absolument pas.

Votre lieu préféré ?

- Ici, la campagne.

Est-ce que vous avez un lieu préféré dans le village ?

- La maison !

Est-ce qu'il y a un lieu de réunion où les gens se retrouvent dans le village ?

- Alors, il y a un bar-tabac où les jeunes se retrouvent. Et puis il y a un groupe sportif, un club où on joue aux boules, aux cartes et là ce sont les personnes un petit peu plus âgées, plus nombreuses qui se retrouvent.

Est-ce que vous avez une idée de l'activité des femmes françaises ?

- Je ne sais pas. Je ne connais personne qui fasse du tourisme en France. Mais ayant ces parents français qui de temps en temps viennent chez nous et nous nous allons chez eux, on parle ainsi. Il me semble que la vie française dans l'ensemble soit beaucoup plus à l'avant-garde que la notre, qu'elle soit plus heureuse d'après ce qu'ils me disent. En fait, de nombreuses fois ils nous disent comme compliment que nous sommes un peu en retard ! Pour le peu que je peux échanger avec eux et aussi ce que je peux voir chez eux, il me semble que la vie soit meilleure ...

Est-ce qu'il n'y a pas plus de relais avec le Parc, pas plus de réseau en Italie ?

- Je ne comprends pas. En France, il n'y a pas une liste de ces fermes ?

Non.

- Elles ne sont pas contrôlées ?

Si.

- Parce que nous nous sommes beaucoup contrôlés, peut-être même un peu trop, et puis il y a beaucoup de bureaucratie, il y a beaucoup de choses à tenir, beaucoup de règles à respecter.

Est-ce qu'il y a des problèmes de gestion de l'eau ? Comment est-ce que c'est géré ?

- Ici c'est une chose très particulière parce que c'est un consortium qui a été institué il y a une cinquantaine d'années par les personnes anciennes du village. Ils ont carrément construit tout le réseau hydrique du village et parmi les fondateurs il y avait mon grand-père et en conséquence il y a eu ma maman puis à mon tour je suis sociétaire de cette association. Les sociétaires prennent en charge les dépenses, en fait ils travaillent pour maintenir ce réseau. Mais avec les années les problèmes sont toujours plus importants parce que les lois sont de plus en plus compliquées pour tenir ce réseau. Ils cherchent à nous mettre des bâtons dans les roues, de compliquer toujours plus les choses pour nous retirer cette eau et la donner aux structures publiques telle que la commune ou d'autres associations plus grosses.

Des problèmes ? En août, quand il y a tant de personnes. En hiver nous sommes plus ou moins 370-400 et en été nous doublons : 800 et en août quand nous sommes un peu plus elle peut manquer. Mais elle est bonne.

Ressentez-vous un sentiment d'appartenance à votre région, à la Ligurie ?

Oui, je suis née ici. Mais cela ne me déplairait pas d'aller dans n'importe quel autre village. Je n'ai pas de ces problèmes !

Au niveau de votre installation, est-ce que c'est vous qui avez pris la décision ?

- Oui, avec mes frères. Seule, je n'aurais pas pu le faire.

Est-ce que c'est votre idée ?

- Oui, avec mon frère, on a entendu dans les années 96-97 que ces agritourismes apparaissaient un peu ici et là, c'était la nouveauté de l'agritourisme. Et nous nous avons une grande maison, nous avons l'espace, on s'est dit arrangeons. Ici, il y avait les vaches, c'était l'étable auparavant. Et alors on s'est dit, on peut essayer, voyons voir ... ainsi, c'est né comme ça, un peu par jeu puis c'est devenu la réalité.

Est-ce que vous avez eu des aides pour la création de l'activité ?

- Une aide oui, de la *Comunità Montana di Giovo*.

Combien de communes font partie de la Comunità Montana ?

- Alors il y a Stella, Pontinvrea, Sassello et puis je ne sais pas. Vous devez demander à Monica. Il y en a encore mais je ne sais pas lesquelles.

Où se trouve le siège de la Comunità Montana ?

- A Savone.

Comment voyez-vous votre futur ? Ici ? Avez-vous d'autres projets ?

- Je pense ici. Il y a tellement de choses qui me tiennent ici parce que j'ai une tante malade et elle a besoin d'un petit peu d'assistance tous les jours. Et puis ayant ouvert cette activité ... bien sûr je pense ici, de toute façon continuer ceci.

Avez-vous des enfants ?

- Un garçon.

Où est-il scolarisé ?

- A Stella, au collège.

Y a-t-il un bus ?

- Oui.

Qui organise le ramassage scolaire ?

- La commune de Stella.

Est-ce que vous aimeriez que votre fils reprenne l'activité ?

- Oui bien sûr j'aimerais beaucoup mais s'il veut faire une autre chose, je ne sais pas, il aime beaucoup les ordinateurs, je ne sais pas s'il fera le paysan, ce sera lui à décider.

Est-ce que vous allez souvent en Toscane ?

- Oui de temps en temps nous allons visiter les parents.

Là-bas, vous ne connaissez personne qui ait une activité similaire ?

- Non.

Est-ce que ça vous a semblé normal de reprendre la ferme familiale ?

Un peu conditionnée malheureusement par ma tante, oui toujours, parce que ma tante a besoin d'un peu d'assistance tous les jours et si j'avais trouvé un travail à l'extérieur je n'aurais pas pu faire ceci. Et ma tante aurait terminé dans un hospice ce qui ne me va pas beaucoup. Alors comme solution, papa avait cette activité, il a décidé de partir à la retraite et moi j'ai dit que je pouvais continuer comme je suis ici. Ça s'est passé un peu comme ça.

Ce n'est certes pas mon idéal maximum mais cela ne me déplaît pas.

Est-ce qu'il y a des spécialités gastronomiques dans le pays que vous faites, qui sont valorisées ?

Oui, je cherche à faire à cuisiner ligure plus ou moins en quelque sorte et puis surtout nos produits, nos légumes.

Le Ligurie est très avare, stricte, il doit économiser aussi il économise également dans la cuisine, il fait beaucoup de plats farcis.

Et puis en Ligurie, il y a le lapin cuisiné d'une certaine manière, à la ligure, et puis les tourtes de légumes et d'hiver le *Panettone* avec les raisins secs, les fruits confits, les pignons. Et puis les pâtes que je fais maison, puis les galettes, toujours maison, et puis beaucoup de légumes, des coulis de légumes spécialement l'été parce qu'il y a en tellement.

Est-ce que vous connaissez des programmes de valorisation des produits ? est-ce qu'on vous a proposé de valoriser des produits ?

- Oui ils veulent valoriser les produits typiques de la zone.

Y a-t-il quelqu'un de sa famille qui fait partie de la commune ou de la *Comunità Montana* ?

- Non.

Est-ce qu'il y a des gens du village à la *Comunità Montana* ?

- De Stella San Giovanni, du centre de la commune. Stella est une commune de 5 villages, comme Corona, est celle centrale est Stella San Giovanni où il y a le siège de la commune et les choses principales. Les personnes qui font partie de la commune presque toutes sont de notre commune, disons de Stella, de ces 5 villages. Et quelques personnes de ces 5 villages sont également dans la *Comunità Montana* mais pas toutes, il y en a aussi de Savone, de Sassello, d'autres communes.

Est-ce qu'il y a des gens de Corona qui sont élus à Stella ?

- Elus ? Dernièrement qu'y a-t-il ? Il doit y en avoir 2-3 par village.

Est-ce que vous arrivez à vivre de l'activité agritouristique ou avez-vous besoin de travailler à l'extérieur ?

- Seulement avec l'agriculture et l'agritourisme peut-être qu'une famille ne vit pas ... beaucoup, en tout cas comme nous. Mon mari travaille et j'en suis contente parce que les dépenses sont si nombreuses et très diverses ... je ne sais pas, du style installer une pancarte publicitaire avec l'inscription « Agritourisme Ca de Pin » avec la flèche est c'est une dépense annuelle.

Puis il y a tant de taxes à payer, il y a par exemple les taxes que je paye pour ma retraite, mon futur qui en Italie fonctionne encore de cette manière ...

Et puis il y a tellement de dépenses, pour dire le gaz même si on ne le consomme pas, dans tous les cas c'est très cher et maintenant les prix un petit peu plus bas ... car j'ai vu d'autres agritourismes qui ont des prix beaucoup plus élevés que les nôtres et peut-être que oui qu'ils gagnent un peu plus.

Est-ce que vous avez toujours habité ici ?

- Toujours ici !



**Annexe 2.2. Grille de synthèse de trajectoire**

---

Age /Sexe	Lieu/ Date de naissance	Formation	Situation familiale	Lieux de vie	Nature de l'activité	Statut	Etat d'avancement du projet	Soutiens à la création		Type de produits ou de services	Place sur le Marché/le souk	Implication et rapport au territoire	Proximité avec la notion de « genre »
								Accompagnement Moral, formation	Financier aides				
50 ans-F	1952-Sefrou	Secondaire Niveau bac Parle français Arabe-Berbère	Mariée à 17 ans 4 enfants	Sefrou	Coopérative des boutons de soie	Responsable de la coopérative	4 <sup>ème</sup> année création en voie d'autonomie budgétaire	1. Mari-boucher 2. Délégué de l'artisanat 3. Autodidacte sur la vente, transformation, informatique	Micro-crédits ONG « Corps de la paix »	Boutons de soie	Oui Participation à l'organisation de foires (Rabat, Casablanca)	Réunions de négociations avec les élus, le délégué de l'artisanat, le gouverneur <i>de la Province</i> espace vécu depuis l'enfance	connaissance de la thématique + Estime avoir eu de la chance que son père et son mari l'a soutienne
40 ans	1962	Scolarisation-école primaire	Mariée 7 enfants	Kandar Sidi Khiar	Réalisation des boutons de soie élevage	Membre de la coopérative + agricultrice	-	1. Projet de couple pour développer l'élevage avicole	Sollicitent un micro-crédit	Produits agricoles	Oui, jeudi souk hebdomadaire	<i>Problèmes avec les autorités locales</i> (élevage) rencontres régulières avec la coopérative	Peu d'aides et de soutien- Connaît uniquement la coopérative
					<b>Statut</b>	<b>Fonctions</b>							
42 ans	1960	Bac+4 Maîtrise de géographie à Fès	Marié	Sefrou	Chargé de mission Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	Délégué de l'artisanat de Sefrou	3 ans d'activité de portage du programme de développement de l'artisanat	Soutien l'activité de la coopérative  Difficultés à accorder les élus locaux sur ce point là- négociations	Sollicite les ONG, car il a peu de ressources propres pour faire des projets	-	-	Organisation de réunions de concertation dans le cadre de la décentralisation	Se réfère au discours du roi sur « la femme rurale »





## Tri des UCE par classe : corpus marocains

## D1: Tri des uce par classe

## Clé sélectionnée : A

100 45 si, je suis en bonne sante, je travaille. je ne #pense pas au #temps qui #passe. pause. ET QUAND VOUS ALLEZ VOIR LES AUTRES FEMMES DU DOUAR, VOUS PARLEZ DE QUOI? on se #rassemble pour des occasions, des ceremonies de mariage ou quand quelqu'-un est #malade, on #va le #voir, on lui #rend #visite.

175 36 et toi tu n' y #descends jamais? parfois, quand mon mari a #besoin que je l' accompagne pour rapporter des #choses lourdes. mais toi, tu ne voyages pas #seule? non non jamais. POURQUOI? TU NE PEUX PAS TE DEPLACER TOUTE SEULE? non, ce n' est pas parce-que je n' y #arrive pas #seule, mais moi, je n' y #vais pas #seule, elle peut y #aller #seule mais elle ne veut pas.

99 34 est-ce-que cela vous #arrive de voyager #seule? oui, je pars souvent a fes, pour #rendre #visite a mon frere, a ma famille. je dis a mon mari: voila, je pars #voir mon frere. saffe bon alors, je suis #malade, j' ai une infection gastrique. quand je suis #malade le #temps ne #passe pas bien.

101 30 on parle de madame X qui est #partie au #souk, madame Y qu' on #va #aller #voir, de madame Z qui est #malade. etc. elles ne se #rassemblent pas pour parler d' un sujet particulier, ca ne se fait pas.

211 15 le #souk est loin c'-est bien un probleme. le grand probleme c'-est qu' elle a peur de #dire que ces #choses la sont des problemes. mais ils sont habitues a ces conditions donc pour eux ce ne sont pas des problemes. c'-est leur quotidien.

213 9 ILS SONT VENUS VOUS PARLER? les representants #viennent parfois ici, ils parlent mais rien ne change. souvent? une fois dans l' annee. Qu' EST CE Qu' IL FAIT LE REPRESENTANT ELU DU DOUAR? il #vient ici, quand on lui parle de nos #besoins, il dit je #vais #voir, je #vais contacter les #gens.

107 8 j' espere avoir tout ce dont j' ai #besoin: de l' argent, de l' or, des vetements, de l' #electricite, la route, une voiture pour se deplacer si quelqu'-un est #malade pour l' amener a un dispensaire, tout ce-qui est necessaire dans la vie.

98 5 je le remplace, je #vais au #souk, je prends le role de mon mari. COMBIEN DE FOIS DESCENDEZ VOUS AU SOUK? presque chaque #semaine. on #va au #souk de bhalil ou de sefrou. le revenu du foyer QUI EST CE QUI GERE L' ARGENT? c'-est mon mari.

183 5 MAIS EST CE QUE LES HABITANTS SE REUNISSENT POUR PARLER DES DIFFICULTES, DES PROBLEMES RENCONTRES? parfois, on fait ces #choses la, ils se #rassemblent. il choisissent quelqu'-un qui #va #aller parler au gouverneur ou au caid. MAIS OU EST CE QUI SE RASSEMBLENT? c'-est seulement les hommes.

212 5 Y A T IL DES GENS QUI VIENNENT VOUS VOIR POUR PARLER DES PROBLEMES DU DOUAR? les #gens du gouvernement sont #venus ici pour prendre des mesures pour l' installation de l' #electricite.

176 3 ET LES TAPIS QUE TU FAIS, c' EST TON MARI QUI LES VEND AU SOUK? oui, c'-est mon mari qui les #vend. mais parfois je les #vend ici.

## Clé sélectionnée : B

159 15 POURQUOI AS TU FAIS UN CREDIT? j' ai #fait un pret pour #acheter des #moutons. MAIS OU TU LES AS MIS, PUISQUE TU n' AS PAS DE TERRES? je les laisse chez #rahma. #rahma m' aide a #developper mon #elevation.

160 15 c'-est elle qui m' a encourage a #prendre des #moutons. ET l' ARGENT GAGNE AVEC LES BOUTONS, Qu' EST CE QUE TU EN FAIS? l' #argent #gagne des boutons c'-est pour #rembourser mon #credit.

73 12 oui, je #rencontre d' autres femmes, on se rassemble souvent. quand, on va #faire la lessive ou lorsqu' on on va #chercher l' #eau. on se retrouve aussi pour #travailler le #fil ou les boutons ensemble. DE QUOI PARLEZ VOUS? on #parle de ce-que on #fait. etc.

70 11 LE REVENU? et l' #argent #gagne par la vente du #fil? une partie de l' #argent c'-est pour le #remboursement du #credit et le #reste c'-est pour le foyer.

139 10 elle a encore besoin d' #argent pour #travailler, pour #developper son projet d' #elevation. elle veut #acheter une autre vache et d' autres brebis. evolution de la situation. depuis qu' elle a #pris un #credit comment se sent elle? ca #fait 4 ans qu' elle #prend des #credits et elle a toujours besoin de #credits.

136 9 je veux garder mes #moutons, j' #aime la campagne. je ne veux pas #rester dans une maison sans #travailler c'-est pour ca que je #prefere #rester ici, couper l' herbe.

162 9 le #contact avec les autres femmes. EST CE QUE TU RENCONTRES d' AUTRES FEMMES DU DOUAR? POUR QUELLES OCCASIONS? oui, je #rencontre d' autres femmes, quand je vais #faire la lessive ou lorsque je vais #chercher l' #eau a la fontaine.

143 8 lorsqu' elle vient au #centre pour #rembourser son #credit, elle #parle aux autres femmes de son #elevation, elles les encouragent a #faire de l' #elevation. elle #parle de son experience. QUI EST CE QUI LES AIDE A PART LA FONDATION ZAKOURA? A QUI ELLE PARLE DE SES PROBLEMES? j' ai #rencontre des problemes parce-que j' ai #fait de l' #elevation chez moi a sefrou.

150 8 si par-exemple, un de mes enfants a besoin d' #argent, il me demande. meme si c'-est elle qui a #gagne l' #argent, j' aide mes enfants. #rahma #parle ensuite du #travail de son #fils: c'-est un tailleur dans une boutique a sefrou. c'-est lui qui lui #fait ses vetements, elle est fiere de lui.

137 7 m' occuper. EST CE QUE TU RENCONTRES LES AUTRES FEMMES DU DOUAR? oui, j' ai un #contact, je les #rencontre quand je vais #chercher l' #eau. ca va? ca va. c'-est tout, labes, labes saffe. chacun #travaille pour soi. on ne s' aide pas entre nous. je ne #reste pas a bavarder pour ne pas perdre de temps.

138 6 COMMENT A T ELLE CONNU LE MICRO CREDIT? par prospection de l' agent de #credit. elle a decide de #prendre un premier #credit pour #acheter une chevre, puis ensuite des #moutons et enfin une vache.

71 5 j' aide mon mari. LE CREDIT? pourquoi as tu #fait un #credit? ca #fait deux ans que j' ai #fait un #credit. au debut, c'-est pour l' #elevation des #moutons mais aujourd'-hui, j' eleve des lapins.

9 4 je ne veux pas qu' elle #gagne uniquement de l' #argent, il n' y a pas que l' #argent, elle #comprend beaucoup de chose, elle doit #faire des choses pour elle et des choses pour les autres.

12 4 ET QUAND TU AS ACCOUCHE, TU AS CONTINUE A FAIRE TON TRAVAIL, CELA n' A PAS CHANGE TES HABITUDES? j' ai pense qu' il fallait #faire beaucoup de choses, pour #gagner de l' #argent, #faire n'-importe quoi et pour ne pas #rester comme cela ne pas #rester les bras croises et ne pas #rester a la maison.

163 4 DE QUOI PARLEZ VOUS? elle #rigole: je #parle de ce-que je #fais, de mon mari. moi, je #fais ca. et moi je #fais ci et l' autre #fait ca.

72 3 c'-est par mostafa que j' ai connu le micro #credit. le #contact avec les autres femmes EST CE QUE TU AS UN CONTACT AVEC LES AUTRES FEMMES DU DOUAR? EST CE QUE VOUS VOUS RETROUVEZ SOUVENT?

207 3 c' EST POUR QUOI FAIRE, DANS QUEL OBJECTIF? mon mari a #achete un troupeau de #moutons et moi, de la #laine pour mes tapis. c'-est le meme mode de #vie mais depuis qu' on a #fait un #credit ca a #developpe un peu les choses.

11 2 parce-que au #maroc on #prefere les garcons, #fais mari il n' est pas contre les femmes. j' ai/ autre #fils il #fait mecanique, il a 19 ans.

149 2 lorsque je suis malade, ce sont mes enfants qui m' apportent a manger, ils #prennent soin de moi, ils me remplacent. la place de #rahma. je suis contente tant-que mes brebis mangent bien. ca me suffit. je veux bien #travailler, je veux economiser pour marier mes #fils.

### Clé sélectionnée : C

7 38 ET LE ENFANTS, j' ai quatre #enfants, wafa, nawelle, mohamed et raja. #ainee elle est #mariee elle #habite a ksar sur la #route de tanger, elle a son DEUG, la deuxieme a son #bac et deux #ans de BTA secretariat.

166 36 #douar #ain marsa baraouz moulouda, 40 #ans, #mariee, 2eme femme. OU EST TU NE? ES TU ORIGINAIRE DU DOUAR? elle est #nee a #imouzzar. #lieu de vie COMBIEN AS TU d' ENFANTS? QUEL AGE ONT ILS? j' ai 2 #enfants de 7 #ans et de 10 #ans. tous les deux sont #scolarises au #douar.

41 21 PEUX TU ME DIRE DANS QUEL LIEU TU ES NE, OU TU AS VECU AVEC TON MARI ET DANS QUELS ENDROITS, OU TU ES NEE? je suis #nee a #fes, je me suis #mariee a 18 #ans, et j' ai passee le #bac mon mari ete instituteurs.

65 21 OU EST TU NE? ES TU ORIGINAIRE DU DOUAR? fatima est #originnaire de la region de boulemane. ES TU MARIEE? AS TU DES ENFANTS? COMBIEN? QUEL AGE ONT ILS? je suis #mariee, j' ai 4 #enfants, le plus #jeune a 1. 5 #ans et le plus vieux a 14 #ans.

77 21 tout le monde travaille, on se complete. elle travaille seule, elle est autonome. chacun tient son role au sein du #foyer. #douar de gir fat sur la #route d' #imouzzar QUEL AGE AS TU? je suis #nee en 1944, elle a donc 58 #ans. elle est #mariee, elle a 9 #enfants, le plus #jeune a 12 #ans.

81 21 #lieu de naissance: OU EST TU NE? ES TU ORIGINAIRE DU DOUAR? non, moi et toute ma #famille nous sommes tous #originnaires de la montagne de zalar, montagne aux environs de #fes.

42 16 A missour, quant il a eu le #bac apres il est alle a l' #ecole de formation des instituteurs et il a ete mute au sahara pendant 45 #ans, montrent les photos, avec les #enfants, les gosses, j' en ai 4, 4 #garcons.

120 16 OU EST TU NE? ES TU ORIGINAIRE DU DOUAR? non, pas de ce #douar, a tebab, pres de #sefrou. COMBIEN AS TU d' ENFANTS? je suis #mariee, j' ai 5 #garcons et 2 #filles.

155 16 ES TU MARIEE? AS TU d' ENFANTS? COMBIEN? je suis #mariee depuis 4 #ans, j' ai un #enfant de 3 #ans. mon mari travaille comme #garcon de cafe a #sefrou.

192 16 l' #aine a 20 #ans et le plus #jeune a 2 #ans. l' #aine est marie. deux #garcons travaillent a ifrane dans le batiment, dans la maconnerie.

79 13 2 #garcons sont #maries: l' #aine et le troisieme. tout le monde #vit ici a #part deux #garcons. l' #aine des #enfants travaille a la carriere de BHALIL.

190 13 aujourd'-hui, ce dernier est abandonne. il laisse couler l' eau, il n' y a aucun equipement mis en-place pour stocker l' eau. ce #douar n' est pas equipe en electricite. les equipements presents: une #ecole, un dispensaire, une mosquee. akhoujjaye khadija, 40 #ans, #mariee, 8 #enfants.

43 12 il n' y avait des maisons tous les trois kilometres dans le #douar et j' etais obligee de me couvrir la tete de mettre le voile. j' ai eu deux #enfants la-bas, puis a tanger ou j' ai eu 1 #enfant ensuite on a #habite a taouate, j' ai eu un #enfant la-bas, le quatrieme il a huit #ans, il est ne ici.

66 12 mes #enfants sont #scolarises a l' #ecole de #sefrou. Qu' EST CE Qu' IL FAIT TON MARI? mon mari est un retraite militaire. il fait maintenant du commerce.

167 11 la lere femme a eu 10 #enfants, 1 seul #vit ici. il travaille avec son #pere. les autres #enfants sont tous #maries et #habitent hors du #douar.

121 10 un des #garçons travaille a #sefrou comme tailleur. deux de mes #enfants m' aident ici, ils font l' agriculture. je suis #originaire d' une #famille rurale. la maison vient de l' union. on a achete les terres et la maison. j' ai pris la #part de mes #parents. ensuite, on a achete ici.

67 7 il est #originaire de taounate, il #an des terres sur taounate. je suis #originaire d' une #famille rurale. EST CE TU PEUX ME DIRE CE QUE TU FAIS LA JOURNEE? LES ACTIVITES QUOTIDIENNES? je me leve vers 6h00 7H00, je m' occupe de mes #enfants.

64 6 le #douar massey se situe a la sortie de #sefrou, sur la #route de boulemane. c'-est un ancien centre militaire #français. theme: l' individu, son histoire, fatima, 31 #ans, c'-est une porteuse de projet pour l' elevage de #lapins.

154 6 fouzia, 20 #ans. 2eme femme rurale rencontrée dans le #douar. elle aussi a contracte un credit pour commencer a faire de l' elevage. OU EST TU NE? ES TU ORIGINAIRE DU DOUAR? fouzia est #originaire de la vile de #sefrou.

### Clé sélectionnée : D

88 21 habous: confederation des affaires islamiques. Qu' EST CE QUE TU CULTIVES SUR TES TERRES? des legumes, les #olives, on a creuse le puits sur l' autre #terre.

199 18 ensuite, je reviens a la #maison et je fais de l' #artisanat, des #tapis. ET l' ETE TU AIDES TON MARI AUX CHAMPS? pendant l' ete, j' aide mon #mari a couper le fourrage, j' aide a transporter le #ble sur le dos des mulets jusqu' a l' endroit ou on le moissonne.

170 17 ET EST CE QUE TU FAIS DE l' ARTISANAT? SI OUI, QUAND DANS LA JOURNEE? oui, je fais des #tapis. le #matin vers 10h00, apres avoir fini le travail #domestique, je commence le travail du #tapis.

127 13 son #mari cultive les #terres et garde les brebis hors de la #maison. l' ETE, Qu' EST CE Qu' ELLE FAIT COMME TRAVAUX AGRICOLES? AIDE T ELLE SON MARI? je laboure la #terre, je seme le #ble, je fais tout.

157 13 je n' ai pas beaucoup d' enfants donc je n' ai pas beaucoup de travail #domestique. toute la journee, je reste a la #maison. lorsque j' ai fini le #menage, je fais des boutons rapidement. j' ai une commande le #matin et le soir la commande de boutons doit etre faite.

56 9 les #maisons rurales au sein du perimetre urbain. montage tissage #tapis et laine. le statut de la femme agricole n' est pas encore defini et il est necessaire de leur accorder leurs droits et mettre en-place une charte d' #artisanat.

96 9 DANS LE TRAVAIL DES CHAMPS, Qu' EST CE QUE VOUS FAITES EXACTEMENT? quand je #sors avec mon #mari dans les #champs c'-est pour ramasser les lentilles, les feves, pour moissonner le #ble.

95 7 mais a cette #periode la. parce-que l' ete c'-est autre chose et le #mois 11 c'-est encore autre chose avec la #periode des #olives. A la #periode du #mois 11, tout le #monde est dehors pour ramasser les #olives. et pendant l' ete, je #sors avec mon #mari pour le travail des #champs.

63 5 je prepare le dejeuner pour la famille, les #jours ou elles ne vont pas aux #champs, elles font les boutons et en ce moment elles font du travail a la #maison et des boutons de soie.

97 4 l' ete, tout le #monde participe. l' hiver ceux sont plutot mes fils qui aident leur pere pour labourer la #terre. EST CE QUE VOUS FAITES DE l' ARTISANAT? non, je ne fais pas d' #artisanat. les filles en font. QUI VA AU SOUK? parfois, c'-est moi qui vais au souk, quand mon #mari est trop occupe.

169 4 PUISQUE VOUS ETES DEUX FEMMES, COMMENT VOUS VOUS REPARTISSEZ LES TACHES? on divise le travail #domestique mais la #premiere femme est un peu vieille, fatiguee alors c'-est moi qui fait tout le #menage.

173 4 AVEC QUI TU Y VAS? je vais chercher le #bois avec mon #mari, pas avec les autres femmes. QUAND VOUS Y ALLER? ET COMBIEN DE FOIS? on y va le #matin. une #fois que l' on a tout consomme, ce n' est pas regulier.



198 3 elle parle fort et vite. la reponse est globale. le #matin, je prepare les repas, je nettoie la #maison, vaisselle, #menage, lessive. ES TU SEULE A t' OCCUPER DE LA MAISON? avant, j' etais seule, mais aujourd'hui il y la femme de mon fils qui m' aide. apres, j' aide mes enfants a traverser la route avec le troupeau.

200 2 on le fait a la main avec mon #mari pendant l' ete. ET LES ENFANTS AUSSI? oui, les grands et les petits, tout le #monde aide. QUI VA CHERCHER l' EAU? c'-est nadia, la fille non scolarisee. COMBIEN, DE FOIS ELLE Y VA? deux #fois dans la journee, ca depend de la consommation pour la vaisselle ou les #jours ou l' on se lave.

#### Clé sélectionnée : E

52 49 elle #aide a #mettre en-place des #formations pour les #femmes #rurales. la #demande de creation de #cooperative feminine est une volonte de l' administration locale, du ministere et du roi.

55 49 les #femmes qui fabriquent les amaras #represente plus-de 60 des #femmes en #zone #rurale. 52. 9 mariee 6. 66 divorce #niveau scolaire: 40%ecole primaire: 31. A guigou et bouleman, ils ont #mis en-place des centres de travaux agricoles et de #formation, il-y-a #egalement une #cooperative a imouzer pour le tourisme estivale.

117 42 c'-est a-partir-de sefrou que cette #activite s' est diffusee a la #campagne. toute la #demande est #representee a sefrou. pour developper un #projet en milieu #rural, il faut une #aide au #niveau local.

51 29 les indicateurs socio #economiques montre une strategie de complement de revenus mise en-place par les #femmes pour cette #activite. l' apport de cette #activite. on est #aide par une volontaire du corps de la paix, #association JFK, #representait ici par une #femme d' origine francaise qui vit aux etats-unis.

115 21 parfois, on peut #trouver un #representant d' un seul douar. un #representant #represente une population. c'-est le facteur geographique qui determine les limites de #commune. ce douar n' a aucun contact avec des #associations. la #commune ne joue qu' un #role administratif. elle est pauvre, elle ne peut couvrir tous les #services, surtout les #services sociaux.

53 16 c'-est pour rendre visible et legal le travail de ces #femmes. la #formation vise #egalement a #mettre en-place en site internet dans la prochaine etape pour prospecter sur des marches internationaux et internationaux.

47 14 l' analphabetisme 98 est tres present en #zone #rurale. de plus les traditions et les systemes de valeurs en-place pesent lourdement, il est donc necessaire d' etablir un diagnostic de l' existant et que les #femmes connaissent leurs droits.

54 14 la #cooperative est de-plus-en-plus reconnue, foire, expo a casa, et vise a #mettre en-place mais aussi pour #demander a #mettre en-place une societe de confection avec l' annexe de fes.

48 10 il-y-a une absence d' investissement dans le monde #rural et de micro credits qui se #mettent pas en-place et ne re dynamise pas les processus socio #economiques.

50 8 le #projet d' encadrement #economique de la #femme est passe au depart par une prise de contact est une etude sectorielle de filiere qui a duree deux ans.

116 8 TON ARTISANAT, TU NE SOUHAITE PAS LE DEVELOPPER? non. c'-est le #probleme de la #demande. les boutons de #soie sont une exception, c'-est une tradition ici dans la #region de sefrou.

49 6 la #femme #marocaine #projet exemple: modele de developpement, filiere feminine #represente 30. 000 #femmes, leur travail est minore, reste dans l' obscurite voir intercepte par des intermediaires et revendu.

#### Clé sélectionnée : F

93 49 je ne #prepare pas de #repas. je m' #occupe #seulement des animaux, de traire les #vaches. je fais le petit-lait. ET Qu' EST CE QUE VOUS FAITES ENCORE? quand mon mari est absent, c'-est moi qui m' #occupe de l' #alimentation du #betail.

124 37 je nettoie. apres, je vais couper l' herbe pour le #betail. ensuite, je #reviens pour #preparer le #dejeuner. on #mange vers 13h30 14h00. l' #apres-midi, je travaille les #boutons. mes deux filles m' #aident a faire les #boutons. vers 16h30 17h00, je rentre les betes, les #brebis et la #vache.

123 31 je me reveille a 6h00, je #prepare le #petit #dejeuner. apres le #petit #dejeuner, je vais tirer le lait de la #vache. je sors les #brebis de la bergerie.

217 31 je me #prepare le #repas quand je veux. #seulement, on a un probleme lorsqu' on a des #invites. quand on a des #invites, ca pose un probleme de temps parce-que il faut que le #repas soit pret a un #moment precis.

142 30 en ce #moment, c'-est une #bonne periode pour eux, avec l' aid. on est #content, on a vendu des moutons 1500dhs chacun au souk. en-plus, des #commandes parce-que je suis connue pour #preparer le mouton. on a des clients, ils viennent chez nous pour #choisir.

68 23 ensuite, une fois qu' ils partent a l' ecole, je #prepare le fil des #boutons. ensuite, je #donne a #manger au #betail. apres, je #prepare le #dejeuner pour mes enfants avant qu' ils #reviennent de l' ecole.

141 23 ils sont #contents cette #annee, avec la pluie ca va, elle sourit. au-lieu d' acheter les #aliments pour le #betail, cette #annee, il-y-a l' herbe, c'-est bien aussi pour les cultures.

91 19 APRES Qu' EST CE QUE VOUS FAITES? je #prepare le #petit #dejeuner. ensuite, je vais traire les #vaches. ET LES AUTRES FILLES, Qu' EST CE Qu' ELLES FONT? elles s' #occupent du travail de la maison. elles font le menage, elles #preparent le pain.

90 11 apres, je #deplace le #troupeau d' une piece a une autre. pour-que la piece ou etait le #troupeau, je la nettoie. ensuite, je #reviens reveiller les autres vers 7h00 7h30.

125 5 j' allume le feu pour se rechauffer parce-que la nuit, il fait froid, il n' y a pas d' electricite. quand je me #sens #fatigee, je vais me coucher.

126 5 je dors vers 21h00 22h00 pour pouvoir me #lever tot le matin. rahma me montre l' #alimentation pour son #betail, du pain et du mais concasse. c'-est elle qui fait ca. depuis que je suis toute #petite, je travaille surtout l' elevage. je ne peux pas vivre sans elevage.

**Exemple de traitement de vocabulaire Ligurie.****Vocabulaire spécifique de la classe 1 :**

monde+(7), problem<(11), eau+(6), propre+(4), mer+(6), vill+23(7), consortium(3), plein+(2), seulement(4), annee+(7), niveau+(4), achet+er(3), montagn+e(5), frere+(3), interess+er(3), rest+er(4), passe(3), pratique+(2), rura+1(2), absolument(1), cout+(1), fils(2), milan+(2), mois(1), reseau+(2), aller.(9), li+er(1), prendre.(3), trouv+er(4), administrat<(1), riche+(2), tellement(4), femme+(7), ligur+(4), gros+(1), pratiquement(2), lire+(2), moment+(1), passion+(2), paysan<(1), periode+(1), proximite(1), savon+(2), service+(2), boire.(1), continu+er(1), bureaucrat<(2), fait(8);

**Vocabulaire spécifique de la classe 2 :**

egalement(10), france(5), bois(5), fois(4), connaitre.(4), voir.(8), majeur+(3), nombr+eux(3), vraiment(4), realite+(3), rencontre+(3), control+er(2), netto+yer(3), parl+er(3), chass+e(3), import+ant(4), tourist+16(3), etranger+(3), grand+(2), journee+(1), pays(1), produit+(1), regle+(1), cueillir.(1), cuisin+er(1), exist+er(4), retrouv+er(1), biolog+16(2), caravane+(1), confagricoltura(2), internet(1), toscan+(1), anglais+(2), prix(3), cote+(2), agritouristique+(3), decide+(1), italie(2), gens(3), sens(2), type+(2), revenir.(1), tenir.(2), venir.(3), act+ion(5), artisan<(1), differ+ent(2), milanais+(1);

**Vocabulaire spécifique de la classe 3 :**

agricole+(11), producti+f(10), ferme+(11), lapin+(5), vache+(6), client+(4), fromage+(4), legume+(3), bete+(3), gauche+(2), anima+1(3), hiver+(5), pouvoir+(3), viande+(2), vendre.(2), agricult<(5), agritourisme+(7), titulaire+(2), chambre+(1), endroit+(2), divers+(2), seul+(4), place+(3), vie+(2), habit+er(2), mang+er(2), km(2), partie+(3), famille+(3), donn+er(5), terre+(2), continu+(1), exterieur+(2), fatigant+(1), fixe+(1), potager+(1), prive+(1), climat+(1), etable+(1), saison+(1), abandonn+er(1), chang+er(1), commenc+er(1), compliqu+er(1), dependre.(1), servir.(1), utilis+er(1), arrete+(1), neig+e(1), diretti(1);

**Vocabulaire spécifique de la classe 4 :**

region+(7), interieur+(4), commune+(6), licence+(3), parc+(7), part+(3), demand+er(4), comunita(3), montana(3), nouveau+(3), aide+(6), loca+1(3), promen+eur(2), bungalows(2), regiona+1(2), lit+(2), province+(2), refuge+(4), restaurant+(3), salle+(1), structure+(3), train+(2), concern+er(3), laiss+er(1), vivre.(2), justement(2), espace+(2), situation+(2), cherch+er(2), stella(2), lieu+(2), touris+me(2), zone+(3), particulier+(1), besoin+(2), cas(1), idee+(1), loi+(2), minimum(1), parcours(1), personne+(5), proprietaire+(1), sentier+(1), financ+er(1), obtenir.(1), pass+er(1), conseil<(1), econom+16(1), gestion<(1), vieill<(1), botanique+(1);

**Vocabulaire spécifique de la classe 5 :**

cheva+1(9), appel+er(6), organis+er(8), sporti+f(5), alta(5), environnement(5), excursion+(4), groupe+(3), nature+(4), sport+(3), randonne+(3), equestre+(2), centre+(4), pied+(3), associat<(4), educat+ion(3), enf+ant(6), hotel<(3), equitation+(1), gene+(3), passage+(2), projet+(3), semaine+(1), arret+er(2), dormir.(2), jeune+(4), organisat+ion(1), beigua(1), arriv+er(3), contact+(2), cuisin+e(2), ensemble+(2), week-end+(2), italien+(2), faire.(11), allemand+(1), dernier+(1), personnel+(1), publi+14(1), aout+(1), ami+(1), heberg+er(1), mettre.(1), prefer+er(1), organ+16(1), publicite<(1);

**Vocabulaire spécifique de la classe 6 :**

jour+(11), maman+(9), maison+(9), petit+(10), futur+(4), maniere+(4), mere+(4), pere+(7), coup+(4), main+(4), mari+(4), retraite+(8), aid+er(6),

difficile+(5), libre+(4), papa+(5), an+(11), homme+(7), soeur+(3), travaux(6), developp+er(5), pens+er(4), reuss+ir(5), travail<(22), campagne+(2), fille+(5), heure+(5), soir+(2), temps(10), install+er(2), affaire+(4), age+(3), fonctionn+er(3), separ+er(3), matin+(1), malheureusement(3), dimanche+(1), samedi+(1), tante+(1), dire+(3), garcon+(1), parent+(3), occup+er(5), rehabilit+er(1), sardaigne(1), familia+1(2), ouvert+(2), premier+(2), chose+(9), depense+(2), aim+er(4), comprendre.(2), cultiv+er(2), ger+er(2), partir.(2), pa+y+er(3), plaie.(2), suffire.(2), habitu<(2), possi+ble(4), sorte+(2), camping+(3), fatigue+(2);

**Mots outils spécifiques de la classe 1 :**

non(8), pas(22), rien(3), au-dessus(1), ici(16), bien(4), tant(2), trop(4), mais(15), parce-qu<(14), quand(5), sans(2), selon(2), ses(2), ca(8), ce(14), cette(7), ceux(2), c'-est(15), il-y-a<(16), qu+(15), etais(2), ont(5), serait(1), A(13), AU(5), AVEZ(12), CE(21), COMMENT(4), DANS(4), DE(17), DECIDE(1), DES(8), EAU(3), EST(25), FAIT(1), FAMILLE(2), ICI(3), IL(8), ILS(1), LA(9), MER(2), OU(5), PREFERE(2), PROBLEMES(5), Qu'(9), QUE(17), QUEL(4), REGION(3), T(2), TOURISME(1), UN(5), Y(8), y(9);

**Mots outils spécifiques de la classe 2 :**

dire.(5), savoir.(5), jamais(1), je-pense(2), peut-etre(4), chez(3), sous(2), autrefois(2), deja(4), souvent(2), vers(2), beaucoup(8), peu(9), plus(10), plus-d<(3), comment(2), contre(1), ou(6), eux(3), moi(5), nos(2), notre(3), vous(2), autre+(6), en(20), etaient(3), soit(2), sommes(7), sont(13), AUTRES(2), CAMPING(1), CONNAISSEZ(1), EN(6), ETES(5), FAITES(2), FONT(2), IDEE(2), LIEU(1), MEME(2), MILAN(1), MONTAGNE(1), NIVEAU(4), ORIGINAIRE(1), PAR(2), PLUS(2), RESEAU(3), SEULE(1), SONT(2), TOUJOURS(1), VIENNENT(1);

**Mots outils spécifiques de la classe 3 :**

entre(1), devoir.(4), falloir.(2), partout(1), sur(4), puis(9), assez(3), tres(5), comme(7), par-contre(1), tant-que(1), elle(5), tu(1), celui-ci(2), certain(1), cet(1), ce-qu<(4), avaient(1), avoir(4), avons(8), est(15), AGRICOLE(1), AGRITOURISTIQUE(1), CLIENTS(1), DECRIRE(2), ET(3), ETE(1), FEMME(2), FRANCE(1), ITALIE(1), NOUS(2), POUR(4), POUVEZ(2), PRODUITS(1), RURALE(1), STATUT(1), TOURISTIQUE(1), ZONE(1);

**Mots outils spécifiques de la classe 4 :**

vouloir.(2), ne(18), avant(1), autant(1), ainsi(5), encore(2), par(5), par-exemple(1), presque+(1), te(1), ceci(1), certaines(2), ci(1), personne(3), quelques(4), toutes(2), ete(4), deux(1), ACTIVITE(7), AGRITOURISME(2), ASSOCIATION(1), AVEC(5), COMBIEN(2), COMUNITA(1), CONTACT(1), CONTACTS(2), DEJA(1), DEPUIS(2), DU(3), EU(2), LES(3), MONTANA(1), PARC(5), PARTIE(1), PAS(3), QUELLES(1), QUELQu'(2), SE(1), TOUTE(1), VOS(1), VOUS(14), m(1);

**Mots outils spécifiques de la classe 5 :**

avec(13), pouvoir.(9), je-crois(1), dans(8), auparavant(1), a-present(1), durant(2), alors(7), au-contraire(2), et(21), plutot(1), pour(11), surtout(6), via(5), elles(2), ils(11), nous(17), se(11), ces(5), qui(12), toute(4), CETTE(2), ELLE(1), ETAIT(1), GENS(1), JOURNEE(1), LE(6), LIGURIE(1), PERSONNES(3), POURQUOI(2), SECTEUR(1), VTT(1);

**Mots outils spécifiques de la classe 6 :**

certes(2), oui(14), point(1), apres(2), aujourd'-hui(3), depuis(4), maintenant(4), toujours(14), moins(3), aussi(6), cependant(3), en-revanche(2), jusqu+(3), pendant(4), si(6), sinon(3), je(33), leur(2), lui(6), ma(21), me(11), mes(2), mon(14), sa(3), son(3), on(11), tous(7), ai(15), aurais(2), avais(6), avait(6), avions(1), etait(6), etre(4), eu+(5), sera(2), suis(6), CAI(1), FEMMES(4), MARI(2), NE(1), PENSEZ(5), QUELLE(4), SUR(2), TEMPS

## Reconnaissance du vocabulaire

CATEGORIE	FORME REDUIT	FORME COMPLETE	EFFECTIF
Adjectifs et	abordable+	abordable	2
Adjectifs et	adherent+	adherents	1
Adjectifs et	affaire+	affaire	6
Adjectifs et	age+	age	2
Adjectifs et	age+	agees	5
Adjectifs et	agreable+	agreable	1
Adjectifs et	agricole+	agricole	16
Adjectifs et	aille+	ailles	1
Adjectifs et	allemand+	allemand	1
Adjectifs et	allemand+	allemands	3
Adjectifs et	anglais+	anglais	6
Adjectifs et	anglais+	anglaise	1
Adjectifs et	antique+	antiques	1
Adjectifs et	avare+	avare	1
Adjectifs et	beau+	beau	1
Adjectifs et	beau+	beaux	1
Adjectifs et	belle+	belle	2
Adjectifs et	bete+	betes	9
Adjectifs et	certain+	certaine	3
Adjectifs et	chaud+	chaud	1
Adjectifs et	quotidien+	quotidien	1
Adjectifs et	reduit+	reduits	1
Adjectifs et	regiona+l	regional	1
Adjectifs et	regiona+l	regionale	1
Adjectifs et	regiona+l	regionales	1
Adjectifs et	regiona+l	regionaux	1
Adjectifs et	regulier+	reguliers	1
Adjectifs et	reserve+	reservee	1
Adjectifs et	restreint+	restreint	1
Adjectifs et	restricti+f	restrictions	1
Adjectifs et	rura+l	rural	1
Adjectifs et	rura+l	rurale	3
Adverbes en	isolement	isolement	1
Adverbes en	justement	justement	7
Adverbes en	malheureusem		7
Adverbes en	naturellemen	naturellemen	1

---

<b>Adverbes en</b>	<b>particuliere</b>	<b>particuliere</b>	<b>1</b>
<b>Adverbes en</b>	<b>pratiquement</b>	<b>pratiquement</b>	<b>6</b>
<b>Adverbes en</b>	<b>seulement</b>	<b>seulement</b>	<b>19</b>
<b>Adverbes en</b>	<b>surement</b>	<b>surement</b>	<b>2</b>
<b>Adverbes en</b>	<b>tellement</b>	<b>tellement</b>	<b>22</b>
<b>Adverbes en</b>	<b>totalement</b>	<b>totalement</b>	<b>3</b>
<b>Adverbes en</b>	<b>vraiment</b>	<b>vraiment</b>	<b>12</b>
<b>Couleurs</b>	<b>noir+</b>	<b>noir</b>	<b>1</b>
<b>Couleurs</b>	<b>vert+</b>	<b>vertes</b>	<b>1</b>
<b>Mois/jour</b>	<b>aout+</b>	<b>aout</b>	<b>4</b>
<b>Mois/jour</b>	<b>apres-midi+</b>	<b>apres-midi</b>	<b>2</b>
<b>Famille</b>	<b>cousin+</b>	<b>cousins</b>	<b>2</b>
<b>Famille</b>	<b>frere+</b>	<b>frere</b>	<b>3</b>
<b>Famille</b>	<b>frere+</b>	<b>freres</b>	<b>3</b>
<b>Famille</b>	<b>grand-mere+</b>	<b>grand-mere</b>	<b>1</b>
<b>Famille</b>	<b>grand-pere+</b>	<b>grand-pere</b>	<b>2</b>
<b>Famille</b>	<b>maman+</b>	<b>maman</b>	<b>14</b>
<b>Famille</b>	<b>mere+</b>	<b>mere</b>	<b>6</b>
<b>Famille</b>	<b>papa+</b>	<b>papa</b>	<b>13</b>
<b>Famille</b>	<b>pere+</b>	<b>pere</b>	<b>9</b>
<b>Famille</b>	<b>pere+</b>	<b>peres</b>	<b>1</b>
<b>Famille</b>	<b>tante+</b>	<b>tante</b>	<b>5</b>
<b>Lieux, pays</b>	<b>espagne</b>	<b>espagne</b>	<b>1</b>
<b>Lieux, pays</b>	<b>europa</b>	<b>europa</b>	<b>1</b>
<b>Lieux, pays</b>	<b>france</b>	<b>france</b>	<b>11</b>
<b>Lieux, pays</b>	<b>italie</b>	<b>italie</b>	<b>10</b>
<b>Lieux, pays</b>	<b>maroc</b>	<b>maroc</b>	<b>1</b>
<b>Interjection</b>	<b>ha</b>	<b>ha</b>	<b>1</b>
<b>Nombres</b>	<b>deux</b>	<b>deux</b>	<b>5</b>
<b>Noms</b>	<b>accord+</b>	<b>accords</b>	<b>1</b>
<b>Noms</b>	<b>accueil+</b>	<b>accueil</b>	<b>3</b>
<b>Noms</b>	<b>achat+</b>	<b>achat</b>	<b>1</b>
<b>Noms</b>	<b>agent+</b>	<b>agents</b>	<b>1</b>
<b>Noms</b>	<b>aide+</b>	<b>aide</b>	<b>11</b>
<b>Noms</b>	<b>aide+</b>	<b>aides</b>	<b>3</b>
<b>Noms</b>	<b>argent</b>	<b>argent</b>	<b>2</b>
<b>Noms</b>	<b>arret+</b>	<b>arret</b>	<b>1</b>

---

Noms	arrivee+	arrivee	2	
Noms	aspect+	aspect	2	
Noms	changement+		2	
Noms	contrainte+	contraintes	1	
Noms	convention+	convention	3	
Noms	conviction+	conviction	1	
Noms	copain+	copain	1	
Noms	coup+	coup	6	
Noms	coup+	coups	1	
Noms	courbe+	courbe	1	
Noms	cours	cours	2	
Noms	course+	course	2	
Noms	course+	courses	4	
Noms	cout+	cout	2	
Noms	cout+	coute	2	
Noms	croisement+	croisement	1	
Noms	croisement+	croisements	1	
Noms	cuisin+e	cuisine	14	
Noms	culture+	culture	1	
Noms	culture+	cultures	2	
Noms	dame+	dame	1	
Noms	exception+	exception	1	
Noms	excursion+	excursions	5	
Noms	exemple+	exemple	1	
Noms	experience+	experience	2	
Noms	famille+	famille	16	
Noms	femme+	femme	34	
Noms	femme+	femmes	11	
Noms	foire+	foires	1	
Noms	fondateur+	fondateurs	1	
Noms	paysan<	paysan	2	
Noms	paysan<	paysans	2	
Verbes	accept+er	accepte	1	
Verbes	accompagn+er	accompagner		1
Verbes	accueillir.	accueille	2	

-----  
 \* Logiciel ALCESTE (4.5 - 01/10/99) \*  
 -----

Plan de l'analyse :ligurieé.pl ; Date : 22/ 7/\*\*; Heure : 12:33:59

C:\sophie\sothèse\&&\_0\  
 ligurieétoilé.txt

```

ET 1 1 1 1
A  1 1 1
B  1 1 1
C  1 1 1
D  1 1 1 0 0
A1  1  0  0
A2  3  0
A3  1  1  0
B1  0  4  0  1  1  0  1  1  0
B2  2  2  0  0  0  0  0  0
B3 10  4  1  1  0  0  0  0  0  0
C1  0  121
C2  0  2
C3  0  0  1  1  1  2
D1  0  2  2
D2  0
D3  5  a  2
D4  1 -2  1
D5  0  0

```

-----  
 A1: Lecture du corpus  
 -----

A12 : Traitement des fins de ligne du corpus :  
 N° marque de la fin de ligne :

Nombre de lignes étoilées : 8

-----  
 A2: Calcul du dictionnaire  
 -----

Nombre de formes distinctes	:	2765
Nombre d'occurrences	:	17276
Fréquence moyenne par forme	:	6
Nombre de hapax	:	1500
Fréquence maximum d'une forme	:	419

70.16% des formes de fréq. <	2 recouvrent	13.78% des occur.;
81.88% des formes de fréq. <	4 recouvrent	20.05% des occur.;
91.61% des formes de fréq. <	10 recouvrent	30.31% des occur.;
95.73% des formes de fréq. <	24 recouvrent	40.06% des occur.;
97.65% des formes de fréq. <	47 recouvrent	50.41% des occur.;
98.66% des formes de fréq. <	88 recouvrent	60.89% des occur.;
99.24% des formes de fréq. <	133 recouvrent	71.39% des occur.;
99.57% des formes de fréq. <	197 recouvrent	80.22% des occur.;
99.89% des formes de fréq. <	308 recouvrent	93.40% des occur.;
100.00% des formes de fréq. <	419 recouvrent	100.00% des occur.;

-----  
 A3 : Liste des clés et valeurs d'analyse (ALC\_CLE) :



```

-----
A 1 Adjectifs et adverbes
B 1 Adverbes en "ment"
C 1 Couleurs
D 1 Mois/jour
E 1 Epoques/ Mesures
F 1 Famille
G 1 Lieux, pays
I 2 Interjections
J 2 Nombres
K 0 Nombres en chiffre
M 2 Mots en majuscules
N 1 Noms
U 1 Mots non trouvés dans DICIN (si existe)
V 1 Verbes
W 2 Prénoms
X 2 Formes non reconnues et fréquentes
Y 1 Formes reconnues mais non codées
0 2 Mots outils non classés
1 2 Verbes modaux (ou susceptibles de l'être)
2 2 Marqueurs d'une modalisation (mots outils)
3 2 Marqueurs d'une relation spatiale (mots outils)
4 2 Marqueurs d'une relation temporelle (mots outils)
5 2 Marqueurs d'une intensité (mots outils)
6 2 Marqueurs d'une relation discursive (mots outils)
7 2 Marqueurs de la personne (mots outils)
8 2 Démonstratifs, indéfinis et relatifs (mots outils)
9 2 Auxiliaires être et avoir (mots outils)
  1 Formes non reconnues

```

A34 : Fréquence maximale d'un mot analysé : 3000

```

Nombre de mots analysés : 1329
Nombre de mots supplémentaires de type "r" : 827
Nombre de mots supplémentaires de type "s" : 6
Nombre d'occurrences retenues : 14606
Moyenne par mot : 6.086271
Nombre d'occurrences analysables (fréq.> 3) : 3188 soit
24.295080%
Nombre d'occurrences supplémentaires : 9934
Nombre d'occurrences hors fenêtre fréquence : 1484

```

```

-----
B1: Sélection des uce et calcul des données
-----

```

```

B11: Le nom du dossier des résultats est &&_0
B12: Fréquence minimum d'un "mot" analysé : 4
B13: Fréquence maximum d'un "mot" retenu : 9999
B14: Fréquence minimum d'un "mot étoilé" : 1
B15: Code de fin d'U.C.E. : 1
B16: Nombre d'occurrences par U.C.E. : 26
B17: Elimination des U.C.E. de longueur < 0

```

```

Fréquence minimum finale d'un "mot" analysé : 4
Fréquence minimum finale d'un "mot étoilé" : 1

```

Nombre de mots analysés : 314

---

Nombre de mots supplémentaires de type "r" :	282
Nombre total de mots :	596
Nombre de mots supplémentaires de type "s" :	6
Nombre de lignes de B1_DICB :	602
Nombre d'occurrences analysées :	3188
Nombre d'u.c.i. :	8
Nombre moyen de "mots" analysés / u.c.e. :	7.084445
Nombre d'u.c.e. :	450
Nombre d'u.c.e. sélectionnées :	450
100.00% des u.c.e. sont sélectionnées	
Nombre de couples :	10006

-----  
B2: Calcul de DONN.1  
-----

Nombre de mots par unité de contexte :	10
Nombre d'unités de contexte :	228

-----  
B2: Calcul de DONN.2  
-----

Nombre de mots par unité de contexte :	12
Nombre d'unités de contexte :	205

-----  
B3: Classification descendante hiérarchique de DONN.1  
-----

Elimination des mots de fréquence > 3000 et < 4  
0 mots éliminés au hasard soit .00 % de la fenêtre

Nombre d'items analysables :	229
Nombre d'unités de contexte :	228
Nombre de "1" :	2688

-----  
B3: Classification descendante hiérarchique de DONN.2  
-----

Elimination des mots de fréquence > 3000 et < 4  
0 mots éliminés au hasard soit .00 % de la fenêtre

Nombre d'items analysables :	226
Nombre d'unités de contexte :	205
Nombre de "1" :	2667

-----  
 C1: intersection des classes  
 -----

Nom du dossier traité C:\sophie\sothèse\&&\_0\  
 Suffixe de l'analyse :121  
 Date de l'analyse :22/ 7/\*\*  
 Intersection des classes RCDH1 et RCDH2

Nombre minimum d'uce par classe : 23

DONN.1 Nombre de mots par uc : 10  
 Nombre d'uc : 228

DONN.2 Nombre de mots par uc : 12  
 Nombre d'uc : 205

262 u.c.e classées sur 450 soit 58.22 %

Nombre d'u.c.e. distribuées: 430

Tableau croisant les deux partitions :

RCDH1 *		RCDH2					
classe *		1	2	3	4	5	6
	poids *	87	79	50	54	52	108
1	94 *	49	15	2	8	1	19
2	71 *	10	43	9	4	2	3
3	64 *	9	12	32	0	1	10
4	59 *	10	1	1	34	11	2
5	55 *	7	3	1	6	34	4
6	87 *	2	5	5	2	3	70

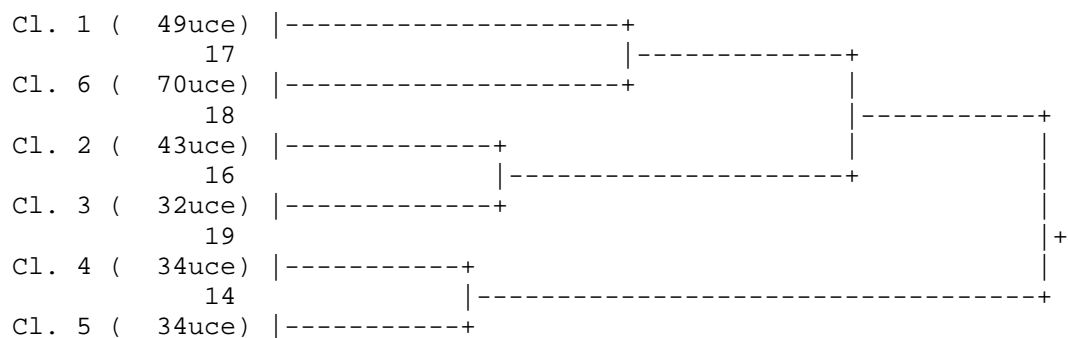
Tableau des chi2 (signés) :

RCDH1 *		RCDH2					
classe *		1	2	3	4	5	6
	poids *	87	79	50	54	52	108
1	94 *	75	0	-10	-1	-13	-1
2	71 *	-1	100	0	-3	-6	-19
3	64 *	-1	0	107	-10	-7	-3
4	59 *	0	-12	-6	126	2	-17
5	55 *	-2	-7	-5	0	146	-10
6	87 *	-21	-11	-3	-10	-7	177

Classification Descendante Hiérarchique...

Dendrogramme des classes stables (à partir de B3\_rcdh1) :

-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|



Classification Descendante Hiérarchique...  
 Dendrogramme des classes stables (à partir de B3\_rcdh2) :

